Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12756 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 1er FÉVRIER 1986

« Baby Doc » aux abois

Le clan Duvalier, honni et méprisé par les Haïtiens écœurés par la corruption débridée d'un régime tout à la fois cruel, méprisant, archaïque et incompétent, aura jusqu'au bout tenté de faire face à une situation explosive et apparemment désespérée.

« Baby Doc », héritier pâlot, faible et indécis d'une « dynastie » qui a cru pouvoir institutionnaliser la « présidence à vie » – ajoutant une note de grotesque à une situation particulièrement dramatique, – a multiplié les décisions brutales et parfois contradictoires depuis plusieurs semaines. En vain.

Il a remanié trois fois son gouvernement en quatre mois. Cette valse des ministres et des hommes de confiance a seulement contribué à faire monter la grogne dans les milieux dirigeants eux-mêmes. De très proches collaborateurs de « Baby Doc » ne dissimulent plus que le régime a fait son temps.

Le jeune président a limogé des généraux, procédé à de très importantes mutations dans l'armée. Il a ainsi aggravé le désarroi et l'irritation chez les militaires, dont les prérogatives avaient été sérieusement rognées par « Papa Doc ». Au pouvoir pendant seize ans, le père de l'actuel chef de l'Etat préférait s'appuyer sur des milices particulières comme les célèbres et sinistres « tontons macoutes », disposant pratiquement du droit de *vie et de mort* sur la population, spécialement dans les zones rurales.

Signe de l'effritement inexorable du régime : les « tontons macoutes » eux-mêmes rechignent aujourd'hui à la tâche, répugnent à réprimer avec leur brutalité habituelle les manifestations de protestation populaire. Cette « mollesse » explique que, pour la première fois, des dizaines de milliers de personnes aient pu à peu près librement réclamer dans la rue le départ de « Baby Doc » et de sa famille.

Au Cap-Haïtien, sur la côte nord, aux Gonaïves, dans le centre, à Jeremie et à Jacmel, dans le sud, les scènes d'émeutes et de pillage se sont multipliées, incitant les touristes étrangers à se réfugier dans la capitale, curieusement épargnée jusqu'à présent par les troubles généralisés dans le reste de l'île.

L'Eglise, qui n'a cessé de mettre les autorités en garde contre la misère épouvantable des masses et de dénoncer les excès de la famille présidentielle, a pris courageusement la tête de l'opposition. Elle réclame des « changements » urgents et importants, reprenant ainsi les appels du pape Jean-Paul II lors de son passage en Haïti. L'armée est indécise, sensible sans doute aux appels venant de toutes parts et lui suggérant de prendre provisoirement les affaires en main.

Coup de grâce pour « Baby Doc » : les Etats-Unis ont décidé, jeudi 30 janvier, de bloquer leur assistance économique en raison des « graves atteintes aux droits de l'homme commises par le gouvernement du président à vie Jean-Claude Duvalier », selon la formule du département d'Etat de Washington.

Ces « atteintes » ne sont pas nouvelles. Massacres, exécutions, tortures dans les sinistres cachots de la caserne Dessalines : « Baby Doc » n'a cessé, depuis son accession au pouvoir en 1971, de louvoyer entre de timides tentatives de « libéralisation », suggérées par Washington, et une répression sans pitié de toute velléité d'opposition.

« Papa Doc » avait, avec habileté, bâti sa puissance sur l'exaltation de la « négritude » face à une minorité mulâtre. Son fils *n'a pas su ou pas pu* maintenir cette politique. Il est seul, face à une hostilité populaire grandissante, mais sans chefs de file qui ne soient contestés par personne. C'est paradoxalement la dernière – et bien faible – carte de « Baby Doc », lâché par les Etats-Unis.

UNE OUVERTURE DU PRÉSIDENT BOTHA ?

Des mesures en faveur des Noirs annoncées en Afrique du Sud

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, ce vendredi 31 janvier, devant le Parlement du Cap, son intention d'abroger les « pass laws », laissez-passer obligatoires pour les Noirs, et la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'urbanisation en faveur des Noirs.

M. Botha a proposé à l'URSS d'« échanger » le dirigeant noir Nelson Mandela contre les dissidents soviétiques Andrei Sakharov et Anatoli Chtcharanski.

Le système actuel des « *pass* », a souligné M. Botha, « *est trop coûteux et aujourd'hui dépassé* ». Le président sud-africain a, d'autre part, invité les Etats voisins de l'Afrique du Sud à participer à un « conseil de sécurité » avec Pretoria. En cas de réponse négative, a-t-il indiqué, l'Afrique du Sud prendra des « *mesures concrètes d'auto-défense* ».

La suppression des laissez-passer, sous réserve qu'il s'agisse bien d'une disparition totale du système, serait une mesure importante, car elle constitue un des piliers de la politique d'apartheid. Faute de pouvoir montrer leur « *pass* » aux forces de police, les Noirs pouvaient être condamnés à des peines allant jusqu'à trois mois d'emprisonnement, ainsi qu'à des amendes. Amnesty International a rendu public, le 28 janvier, un rapport indiquant qu'en 1984 238 000 personnes avaient été arrêtées en vertu de ces règlements. L'organisation humanitaire soulignait, d'autre part, que les détenus emprisonnés pour ce motif sont victimes de traitements « *cruels et inhumains* » et qu'ils peuvent être « *loués* » ou « *vendus* » pour effectuer des travaux obligatoires, dans des conditions qui sont « *à la limite de l'esclavage* ».

Sur le plan politique, la décision de M. Botha est encore plus significative : le 15 août dernier, dans son discours de Durban, M. Botha avait déçu l'attente générale en n'annonçant aucune réforme du système d'apartheid. Si, cette fois-ci, le président sud-africain consent à faire un geste, cela prouve au moins qu'il a compris que le cycle de répression dans lequel s'est enfermé jusque-là son gouvernement ne menait à rien, et que des concessions politiques en faveur des vingt-quatre millions de Noirs sud-africains sont indispensables.

LE DRAME DE LA NAVETTE CHALLENGER

La participation de « civils » aux vols spatiaux contestée

Les sept astronautes disparus dans l'explosion de la navette spatiale Challenger reçoivent ce vendredi 31 janvier un hommage solennel. Le président Reagan se rend à Houston (Texas) pour présider cette cérémonie. La France sera représentée par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Patrick Baudry. Un vif débat s'instaure aux Etats-Unis sur la participation de « citoyens ordinaires » aux vols spatiaux.

Correspondance

Washington. – La NASA a *décidé de réunir un certain nombre* de spécialistes de la psychologie des enfants pour la mise au point d'un programme visant à éliminer, ou en tout cas à atténuer, les traumatismes éprouvés par les écoliers ayant pour ainsi dire vécu « en direct », à la télévision, l'explosion de Challenger. Cette démarche, typiquement américaine, répond au souci de dissiper le malaise ressenti dans certains secteurs de l'opinion par la mort du premier civil participant à une mission spatiale, ainsi que de prévenir les critiques ou de répondre à celles déjà exprimées sur la participation de « citoyens ordinaires » aux vols dans l'espace.

« *La mission de Christa McAuliffe était aussi importante que le travail de Gregory Jarvis, ingénieur spécialisé dans la recherche des effets de la non-pesanteur sur les fluides* », a dit le sénateur Gorton, président de la sous-commission sénatoriale supervisant le programme spatial. Un avis partagé par le président Reagan qui immédiatement après la catastrophe s'adressait directement aux jeunes pour les assurer que l'exploration de l'espace par des civils continuerait. Tel n'est pas l'avis du sénateur Glenn, l'ancien astronaute, fermement opposé à la présence de civils à bord des vaisseaux spatiaux, ou du représentant Volker déclarant : « *Le président et la NASA essaient d'employer des civils dans l'espace pour rallier le grand public au programme spatial...* » Quant au professeur Gold de l'université Cornell, partisan convaincu des « vols non habités » : « *L'envoi d'êtres humains dans l'espace par la NASA est un exercice en relations publiques.* »

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 9.)

Les mécomptes des diamantaires d'Anvers

***La communauté diamantaire* d'Anvers est au centre d'un scandale financier – sans doute l'un des plus importants de l'après-guerre – qui porte sur des milliards de francs.**

De notre correspondant

Bruxelles. – « *Mazel und broche !* » (« Bonheur et bénédiction » en yiddish), une poignée de mains et l'affaire est conclue. Ici, dans la communauté juive d'Anvers, qui contrôle le commerce du diamant, il n'a jamais été besoin de factures pour sceller un marché, même s'il porte sur des pierres valant plusieurs dizaines de millions de francs. « *Mazel und broche* »... A la fin de la guerre, Paul-Henry Spaak, lorsqu'il était premier ministre, n'a *sans doute pas prononcé* cette formule. Mais l'esprit était le même : pour faire revenir à Anvers les diamantaires qui s'étaient réfugiés aux Etats-Unis *afin de fuir les persécutions* nazies, Spaak leur assura – mais sans rien signer – que toutes les conditions seraient réunies pour leur permettre de travailler dans une ambiance favorable. Au lendemain de la première guerre mondiale déjà, une délégation belge avait convaincu les diamantaires, alors installés à Amsterdam, que le fisc serait plus compréhensif à leur égard de l'autre côté de la frontière. En fait, on taillait déjà le diamant à Anvers au Moyen Age et la ville supplanta tour à tour Bruges, Venise et Amsterdam.

Aujourd'hui, le diamant fait vivre près de trente mille personnes à Anvers. Autour du premier cercle, très étroit et très fermé, des diamantaires proprement dits gravitent en effet une multitude de services annexes qui contribuent à la prospérité du port flamand et de la Belgique tout entière. En 1985, les exportations belges de diamants se sont élevées à 330 milliards de francs belges (environ 50 milliards de francs français), soit près de 6 % du total des exportations du royaume. Chiffres sans doute sous-évalués, car – et c'est là que l'histoire actuelle commence – rien, et surtout pas les statistiques, n'est vraiment officiel dans cette activité pas comme les autres. Pas de factures. Ou alors, « après ». Pour les besoins de la cause, les entreprises ayant pignon sur rue et spécialisées presque officiellement, pourrait-on dire, dans la confection de tels documents sont capables de fournir les factures adéquates. Beaucoup d'argent liquide, ensuite. D'où vient-il ? La question est incongrue. Personne, d'ailleurs, ne la pose. Pas de TVA – privilège *officiellement reconnu* – *et des* impôts sur le revenu « forfaitaires », pratique qui permet au fisc belge de récolter des fonds sans paraître trop inquisiteur. *Bref, un voile pudique plane sur le* minuscule quartier d'Anvers où se concentre le commerce du diamant.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 4.)

« RÉFLEXIONS SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE »

Le pré carré du président

par JACQUES AMALRIC

Pourquoi M. François Mitterrand a-t-il décidé de nous offrir aujourd'hui ses *Réflexions sur la politique extérieure de la France* ? Du fait de la proximité d'élections législatives qui pourraient se révéler cruciales ? Sans doute. Pour souligner que c'est dans son action diplomatique qu'il a rencontré, « *depuis le premier jour, l'adhésion du plus grand nombre des Français* », exception faite des « *collaborateurs* » et autres « *moines ligueurs* » ? C'est probable. Mais c'est aussi parce qu'il entend, dès aujourd'hui, marquer son territoire, délimiter le pré-carré à l'intérieur duquel il compte bien continuer à évoluer demain et à imposer ses choix.

Savoir s'il y parviendra est une autre affaire, qui dépendra en grande partie du résultat des urnes. Mais fidèle à son comportement, le président feint de s'interdire le doute, affecte l'infaillibilité et place la barre très haut. C'est la tonalité du texte, beaucoup plus que le contenu, sans grandes surprises, qui fera grincer bien des dents. Tous les ingrédients du volontarisme mitterrandien sont là, les bons et les mauvais : balancement entre arrogance et condescendance, refus du moindre doute, multiplication des formules frappées, emphase tempérée par un art de l'exposé et de la pédagogie assez rarement rencontré dans des écrits traitant de sujets aussi arides, provocations soigneusement préméditées, fortes convictions aussi.

Les convictions présidentielles, rares sont ceux qui les mettront radicalement en question aujourd'hui. L'essentiel de l'essai en forme de préface fleuve de M. Mitterrand est, en effet, consacré aux questions de sécurité nationale et à leur contexte : les rapports Est-Ouest. Ce qu'il en dit n'est pas nouveau et son éloge d'une indépendance qui ne se résume pas à un alignement inconditionnel sur Washington relève d'un gaullisme bien tempéré. On voit mal qui viendrait là lui chercher querelle et qui ne partagerait pas « *l'ambition que d'instinct, de passion, de raison* », l'auteur nourrit pour la France.

Qui irait contester, sinon quelques gaullistes historiques sans parler bien sûr du Parti communiste, ce « *patriotisme européen* » qu'exalte le président de la République et qu'il ne juge pas, à juste titre, contradictoire avec son souci d'une indépendance fondée sur « *une industrie forte* » et une force de dissuasion crédible ?

Pour prêcher la nécessité de cette industrie forte, M. Mitterrand abandonne un moment l'accent gaullien qu'il affectionne pour pasticher Napoléon : « *On gagne Austerlitz quand on enlève une position dans l'électronique ou dans la biologie ; on perd Waterloo dans on abandonne l'automobile ou la machine-outil.* » Illustrant sa volonté de ne reculer devant rien pour maintenir la crédibilité de la force de dissuasion, il se fait presque cynique, balayant d'un pichenette l'affaire du *Rainbow Warrior* qui « *ne change rien au fond du débat. Personne ne peut tirer argument d'un acte qui n'engage pas moralement notre pays pour obtenir de lui qu'il relâche sa surveillance autour des atolls et renonce à ses essais* ». Etrange adverbe, que ce « *moralement* » ! L'absence d'intention de tuer effacerait-elle la victime ?

Le président de la République est plus heureux lorsqu'il relate sa conversion et celle, qui fut plus difficile, du Parti socialiste, à la dissuasion.

(Lire la suite page 2.)

étranger

ASIE

LE VOYAGE DU PAPE EN INDE

Une communauté fervente, mais sur la défensive...

Jean-Paul II est attendu samedi matin 1er février à New-Delhi. Six mille hindous orthodoxes ont manifesté, le 31 janvier, dans les rues de la capitale indienne pour protester contre cette visite.

De notre correspondant

New-Delhi. – Tout à coup, l'archevêque de New-Delhi s'est mis en colère. « *Mais enfin, c'est la énième fois que je vous dis que ces histoires de contraception ne seront pas abordées par le pape ! Il y a tout de même des choses plus importantes, non ?* » Rien à faire, les cinquante journalistes invités à la conférence de presse de Mgr Angelo Fernandes, l'autre jour dans la capitale, n'avaient qu'une idée en tête : obtenir une riposte aux vociférantes interpellations, rituellement psalmodiées par les organisations hindouistes orthodoxes. En résumé : la position « *antinationale* » de l'Eglise vis-à-vis du planning familial, les « *scandaleuses et massives* » conversions d'hindous « intouchables » au christianisme, le rôle « *déculturisant et anti-indien* » des missionnaires étrangers, etc.

La communauté chrétienne y est accoutumée. Forte d'environ seize millions d'âmes (douze millions de catholiques et quatre millions de protestants), elle sait qu'il n'est pas toujours facile de se faire entendre, et surtout comprendre, sur une terre où les hindous constituent 83 % de la population et les musulmans 12 %. Elle a beau se consoler au souvenir, par exemple, que l'Inde est l'un des rares pays au monde où les chrétiens n'ont jamais été persécutés ; ou se dire que, avec ses dizaines de milliers d'établissements scolaires, médicaux et sociaux, disséminés sur tout le territoire, elle joue encore dans la vie sociale et culturelle du pays un rôle sans rapport avec son importance numérique : c'est une Eglise en perte de vitesse, en position défensive que le souverain pontife va rencontrer en Inde.

Les catholiques, avec douze millions de fidèles (1,65 %), sont à peu près autant que les sikhs (1,9 %). Ils sont, certes, beaucoup moins turbulents (1) et n'ont jamais, par exemple, revendiqué la moindre disposition constitutionnelle particulière pour eux-mêmes. Réelle ou feinte, justifiée ou non, la grande angoisse des adorateurs zélés de Vichnou est, cependant, de voir leur cher « Hindoustan » – par opposition à « Inde », qui n'a pas de consonance religieuse – « *subjugué* », c'est le mot qu'ils emploient, par la chrétienté.

M. Charan Singh, chef d'un parti marginal et de droite regroupant des paysans hindous, ancien et éphémère premier ministre de l'Inde (en 1979), s'en prend violemment aux missionnaires, dont, à ses yeux, « *le seul objectif est de voler la foi à nos gens, en profitant de leur pauvreté et de leur ignorance* ». En réalité, il y a longtemps que l'Eglise catholique s'est indianisée (2), et les quelques deux mille missionnaires étrangers qui restent dans le pays ne convertissent plus grand monde. La plupart travaillent dans des régions déjà christianisées et se consacrent essentiellement à la consolidation des diocèses existants.

> *Dans l'un des rares pays où les chrétiens n'ont jamais été persécutés, la communauté catholique dérange par sa ferveur et son dynamisme. Mais le prosélytisme lui est pratiquement interdit.*

Les pétales de la rose

Il y a des années, maintenant, que l'Eglise a compris le message du mahatma Gandhi, qui disait à ses amis missionnaires : « *Ne parlez pas du christianisme, la rose n'a pas besoin de propager son parfum.* » N'empêche, la « rose » aimerait bien tout de même conserver ses pétales : la position officielle du clergé, aujourd'hui, est de garder les bras bien ouverts, évidemment, mais de ne plus les tendre. Les conversions massives – de villages, de clans ruraux ou de tribus aborigènes – qui avaient lieu autrefois étaient d'ailleurs par trop éphémères. Au moindre changement de vent, les « nouveaux chrétiens » retombaient dans les multiples bras de Khali...

Surtout, il existe en Inde une très ancienne loi (1950) de dissuasion pour les hindous tentés par la conversion. Officiellement, en effet, il n'y a plus d'« intouchables » dans ce pays, ni d'« *enfants de Dieu* », comme disait Gandhi. Mais il y a des « *castes annexes* », voire « *arriérées* », pour lesquelles, dans une évidente volonté de justice, la Constitution prévoit des privilèges spéciaux, en matière d'éducation, d'aide sociale et d'emplois réservés. Cependant, dès qu'un « annexe » se convertit au christianisme – et au christianisme seul ! – il perd, automatiquement, tous ces avantages. « *Comme si, en épousant notre foi, l'intouchable cessait d'avoir à vivre dans une société dominée par l'hindouisme et l'injustice du castisme* », ironisait devant nous l'archevêque de Trivandrum. Périodiquement contestée devant les tribunaux, la mesure discriminatoire vient encore d'être justifiée, en octobre 1985, par la Cour suprême. Certains Etats de l'Union, comme le Kerala, ont, certes, décidé de l'ignorer autant que possible. Mais d'autres, comme le Madhya-Pradesh dans le centre du pays, envisagent carrément l'interdiction pure et simple, comme au Népal (3), du changement de religion. Dans le Madhya-Pradesh, précisément, deux missionnaires étrangers – et quatre autres, ailleurs dans le pays – ont même reçu, le mois dernier, des ordres d'expulsion immédiate.

Seul l'âge avancé des six intéressés – soixante ans, dont quarante passés en Inde – et surtout la proximité de la visite papale ont permis l'annulation, *in extremis*, de la mesure. Tout le monde sait, par ailleurs, qu'il est, depuis quelques années, virtuellement impossible pour un jeune missionnaire étranger d'obtenir un permis de séjour prolongé en Inde. La Constitution républicaine est théoriquement laïque, mais, comme le disait Indira Gandhi à un évêque de Kottayam, « *je dois aussi tenir compte des lobbys hindouistes* »...

Le sens du sacré

Les Indiens, cependant, ont, plus que d'autres, le sens du sacré et la visite papale devrait normalement être marquée, partout, par des réactions allant de la cordialité à l'enthousiasme. Reste que dans la grande symphonie orchestrée à la fois par le gouvernement et la hiérarchie catholique – le Saint-Père est officiellement l'invité des deux – il y a quelques fausses notes. Des organisations orthodoxes comme le Rashtryia Swayam Sevak (RSS, extrême droite hindouiste) ou l'Akhila Bharatiya Hindu Mahasabha ne se sont jamais réconciliées avec l'idée d'une « visite d'Etat » par le « *chef d'une secte* » concurrente.

Ces mouvements ont d'ailleurs prévu des « *manifestations massives* », à Delhi et à Bombay, contre la venue du pontife. A moins que celui-ci « *s'engage publiquement à interdire les conversions* ». Autant « *exiger l'autodafé de la Sainte Bible* », rétorque l'Eglise. « *En fait*, expliquait l'archevêque de New-Delhi, *l'opposition aux conversions émane surtout de quelques grands propriétaires terriens et de prêteurs sur gages qui ont intérêt à tenir les basses castes dans l'ignorance et la dépendance.* »

De fait, s'il y a un mérite – parfois gênant pour les affaires, bien sûr – que chacun, en Inde, s'accorde à reconnaître à l'Église catholique, c'est son rôle en matière d'éducation. Douze mille cinq cents établissements, du préparatoire au secondaire en passant par les collèges techniques, sont gérés par divers ordres. Et les dignitaires politiques de toute confession et de toute région ne sont pas les derniers à cajoler les pères supérieurs des lycées pour y placer leurs rejetons. « *Mais attention*, nous disait un évêque du Kerala, *on a vu des cas où des personnalités locales mécontentes de notre politique d'ouverture aux enfants intouchables retiraient les leurs et tentaient de faire fermer nos établissements...* »

Comme toutes les autres religions minoritaires de l'Inde, théoriquement opposées au système des castes, le catholicisme, pour survivre, doit encore aujourd'hui savoir composer avec lui et tolérer ses détestables manifestations jusque sur les bancs des chapelles. Il existe, par exemple, une « association des intouchables chrétiens », sans que personne s'étonne de l'antinomie de l'appellation. A Kottayam, dans le Kerala, il y a même un diocèse de 110 000 fidèles (des catholiques de rite syro-malabar) qui interdit « *les mariages inter-diocèse* » – lire entre castes – sous peine d'avoir à changer de paroisse.

Le problème de la contraception

Fractionnée en une demi-douzaine de liturgies et de rites différents – neuf millions de catholiques reconnaissent l'autorité de Rome, – la communauté catholique, ici comme ailleurs, est également partagée sur l'opportunité d'appliquer à l'Inde la fameuse « théologie de la libération », née en Amérique latine. Depuis deux ans, quelques prêtres et religieuses « progressistes » de l'Église latine – 44 % des catholiques indiens – ont pris fait et cause pour les malheureux pêcheurs traditionnels du Kerala, menacés par les chalutiers modernes des grands propriétaires de pêcheries.

Certains ecclésiastiques ont même entamé de spectaculaires grèves de la faim pour obliger le gouvenement local à prendre des mesures. L'affaire, qui est loin d'être terminée, a fait grand bruit dans la presse nationale. Le mouvement dit des « théologiens de la liberté », désapprouvé par la hiérarchie du clergé qui le juge « *manipulé par les marxistes* », a eu droit à une publicité sans véritable rapport avec son importance réelle.

« *Chacun sa fonction*, dira Mgr Fernandes, *l'Eglise est, bien entendu, du côté des pauvres, mais elle ne doit pas s'immerger dans la vie politique, elle doit l'inspirer (...). Au surplus, la théologie de la libération n'est pas applicable ici. L'Inde est un pays libre et démocratique.* » Vieux débat, argument incertain.

Le seul point, finalement, sur lequel, à défaut des paroissiens, l'ensemble du personnel ecclésiastique indien et catholique semble d'accord, c'est le rejet de la pilule. Ou plutôt le « recours à des moyens artificiels » de régulation des naissances. C'est la question à laquelle l'archevêque de la capitale refusait d'abord de répondre et sur laquelle il s'est, ultérieurement, largement étendu.

L'Inde, on le sait, compte autour de 750 millions d'habitants, et sa population s'accroît de 15 millions d'individus chaque année. Stérilisations gratuites, avortement encouragé après le deuxième enfant, distributions massives de toutes sortes de contraceptifs, etc. Le planning familial fait vraiment tout ce qu'il peut pour ralentir le rythme de la croissance démographique. New-Delhi peut-elle laisser l'Eglise, ou son chef, contrecarrer sa politique en la matière ? La question, en définitive, ne sera pas abordée. Non pas parce que la « contraception naturelle », prônée par les prélats, serait « *efficace à 98 %* », mais, comme Mgr Fernandes le disait lui-même, « *parce que le meilleur contraceptif, c'est encore l'éducation et le développement économique* ».

Or, dans ce domaine, les chrétiens sont, dans l'ensemble, plutôt mieux lotis que les autres. La preuve ? Ils représentaient 2,6 % de la population, il y a quinze ans, et aujourd'hui, alors que leur nombre absolu augmente lentement, ils ne sont plus que 2,2 %. De deux choses l'une : ou bien le christianisme ne baptise plus assez – mais alors, pourquoi la querelle des conversions ? – ou bien les familles qui se rendent au confessionnal se reproduisent beaucoup moins vite que les autres...

PATRICE CLAUDE.

(1) Encore que les organisations hindouistes ont souvent tendance à identifier les séparatistes nagas, mizos et tripuriens du Nord-Est – en majorité de confession chrétienne – avec l'Eglise, accusée ainsi de « *soutenir des activités antinationales* ».

(2) Il y a, en Inde, 112 diocèses, 5 159 paroisses et 17 228 missions. Les prêtres sont 17 500, les Frères 1 400, les Sœurs 55 908 et les séminaristes 4 768.

(3) Unique royaume hindouiste de la planète, le Népal punit d'un an d'emprisonnement ceux qui se convertissent au christianisme. Les prosélytes risquent de trois à six ans de prison. Entre 1981 et 1986, cependant, le nombre de chrétiens serait passé de quatre mille à trente-deux mille.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

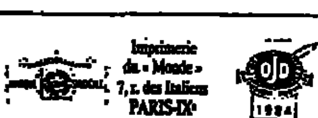
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 318 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

Le pré carré du président

(Suite de la première page)

« *On admettra comme une vérité d'expérience que seul l'équilibre des forces atomiques dans le monde a valu à l'Europe quarante années de paix et que la stratégie de dissuasion française reste encore pour notre pays la meilleure façon, non de gagner la guerre, mais de ne pas avoir à la faire* », écrit M. Mitterrand. Et au passage, il répond en fait aux propositions mirifiques de désarmement, qualifiées « *d'audace intellectuelle* », faites le 15 janvier dernier par M. Gorbatchev : pas question de brader la force française dans le cadre d'un accord américano-soviétique sur les euromissiles car cette force est stratégique ; que messieurs les Américains et les Soviétiques désarment les premiers et qu'ils n'oublient surtout pas les armes conventionnelles, domaine dans lequel la supériorité de l'URSS est évidente, et les armes chimiques.

M. Mitterrand s'étend longuement aussi sur son rejet de l'Initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan. On sent là qu'il veut convaincre le lecteur du bien-fondé de sa position ; ce n'est sans doute pas par hasard puisque le rejet de l'IDS est pratiquement le seul sujet de politique étrangère sur lequel l'opposition a exprimé des réserves expresses. Celle plaidoirie mérite d'être lue et méditée.

La seconde partie de l'essai présidentiel est consacrée à l'aventure européenne, où « *là comme ailleurs, la marche du temps est souveraine* ». L'exposé du président ne fera pas naître de grandes polémiques, même à propos de l'entente franco-allemande dont il souligne « *l'égale continuité* » sous les présidents de la Ve République, quitte à taire les interrogations qu'on peut formuler sur les hésitations du chancelier Kohl. Il n'évite pas le problème de la défense européenne – insoluble pour l'instant – ni celui des garanties nucléaires à donner à l'Allemagne – qui ne sont même pas souhaitées par les Allemands. Mais au chapitre du renforcement de la coopération militaire franco-allemande, une phrase est à retenir : « *Je conçois mal nos troupes campant en Allemagne fédérale, comme elles le font aujourd'hui et, à la première alerte, exécutant un demi-tour pour rentrer à la maison.* » M. Mitterrand, enfin, se fait visionnaire pour exalter cette Europe de l'espace qui n'en finit pas de naître, du fait notamment du refus allemand de participer au projet Hermès ainsi qu'à la construction d'un satellite d'observation. Il a davantage de raisons, en revanche, de s'autoféliciter sur les bons débuts du projet Eurêka « *qui ne postule ni n'exclut aucun choix stratégique et vise simplement, en amont du civil et du militaire, à mettre l'Europe en prise sur les technologies dont les retombées et applications bouleverseront, domineront en toutes certitudes les données du futur* ».

Tous les autres sujets de politique étrangère sont traités en quelques pages, du Proche-Orient à l'Afghanistan, sans oublier la guerre Iran-Irak, le Nicaragua et le Tchad. Peu de révélations, là encore, mais parfois des approximations et des silences, lorsque les résultats ou la raison d'Etat l'exigent : la Syrie est à peine mentionnée et pourtant honneur est rendu à Louis Delamarre, l'ambassadeur de France assassiné à Beyrouth dans des conditions que connaît parfaitement M. Mitterrand... L'historique de la guerre du Tchad comprend des facilités et l'on voit mal qu'il y ait à se féliciter de la poursuite de l'occupation de la partie septentrionale de ce pays par un colonel Kadhafi pourtant « mis en garde » en Crète.

Mais soit, le but de M. Mitterrand n'était pas de traiter ces dossiers « périphériques » et on peut comprendre aisément qu'il s'étende plus sur ses convictions et ses succès que sur ses demi-échecs. Son pré carré n'aurait-il pas d'ailleurs certaines limites même en politique étrangère ? La réponse n'est pas aisée, tant les « je » sont partout présents et tant les collaborateurs du président sont absents de ce texte. A croire qu'il ne les consulte jamais.

Comme de Gaulle, M. Mitterrand veut nous donner l'image d'un homme seul, infaillible, uni « *au peuple souverain* » par « *un pacte qui s'impose d'autant plus qu'il est enraciné dans l'inconscient collectif de la nation* ». Ce pacte, écrit-il, « *touche en premier lieu à la sécurité extérieure de la France* ». Est-ce à dire qu'il s'étend à tous les aspects de la politique étrangère ? M. Mitterrand ne le dit pas mais il ne dit pas le contraire. Les dirigeants de l'opposition continueront donc à s'interroger pour savoir s'il est possible ou non de cohabiter avec un tel homme qui n'a pas pour habitude d'abattre ses cartes à l'avance. De ce point de vue, la partie de poker continue, mais force est de reconnaître que M. Mitterrand vient de doubler la mise.

JACQUES AMALRIC.

M. Gorbatchev : un athlète sur la ligne de départ

A propos de la reprise de pourparlers entre Américains et Soviétiques, après une période de glaciation des rapports Est-Ouest, M. Mitterrand évoque au passage la personnalité du nouveau numéro un du Kremlin. Le chef de l'Etat écrit :

« Comme tous les amis de la paix, j'ai salué le retour des deux partenaires à la table des négociations. Entre-temps, la mise en œuvre de l'initiative stratégique du président Reagan et la montée en force de M. Gorbatchev avaient restitué au dialogue sa tragique nécessité. Mais la priorité donnée aux armes intermédiaires était passée de mode. Le nouveau maître du Kremlin, qui l'avait compris, prépara le rendez-vous d'intelligente façon, à coups de propositions qui ramenèrent la conférence dans le champ du réel. Sa dernière proposition, qui reprend à son compte l'approche de M. Reagan vers la suppression de l'armement nucléaire, mais en suggérant d'y aller directement en sautant l'étape de l'IDS, montre que la Russie reste la patrie du jeu d'échecs et que M. Gorbatchev y excelle. Lors de sa visite à Paris, je pus apprécier sa clarté d'esprit, sa perception aiguë du monde tel qu'il est. Physiquement, intellectuellement, la personnalité de M. Gorbatchev me parut compacte, ramassée sur elle-même, comme on le dirait d'un athlète sur la ligne de départ et que l'action libère en lui prêtant l'aisance d'allure et d'expression qui manquait à ses prédécesseurs. Je pensai, l'écoutant, qu'il assumerait le risque de traiter, pas celui de céder, et qu'il serait sage de ne pas s'y méprendre. »

Conseiller diplomatique de l'Elysée

M. HUBERT VÉDRINE EST NOMMÉ MAITRE DES REQUÊTES AU CONSEIL D'ÉTAT

M. Hubert Védrine, conseiller technique à la présidence de la République, chargé des relations extérieures, est nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, annonce le *Journal officiel*, ce vendredi 31 janvier.

[Né le 31 juillet 1947, licencié d'histoire, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, M. Hubert Védrine est entré en 1974 au secrétariat d'Etat à la culture, où il a été successivement chargé de mission, chef du bureau des villes protégées, puis chef de division à la direction de l'architecture. Il est ensuite passé à la direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay de 1979 à 1981, avant d'être appelé par M. Mitterrand pour faire partie de l'équipe présidentielle mise en place dès le lendemain de la victoire du candidat socialiste. M. Védrine, qui exerce depuis 1981 la fonction de conseiller diplomatique du chef de l'Etat, s'est plus particulièrement spécialisé dans le dossier des relations Est-Ouest et des négociations stratégiques. Aucune décison n'est encore prise quant à son éventuel remplacement. Il devrait, de toute façon, demeurer à titre officieux un des conseillers du président de la République.]

« Le Monde » a publié, le 4 février 1984, dans sa série d'enquêtes sur « Les hommes du président », un portrait de M. Hubert Védrine.

● *Prochaine visite officielle en France du premier ministre canadien.* – M. Brian Mulroney, chef du gouvernement canadien, fera une visite officielle en France, les 20 et 21 février prochains, à la suite de son séjour à Paris à l'occasion du sommet francophone, du 17 au 19 février. Le dernier premier ministre canadien à être venu officiellement en France est M. Pierre Elliott Trudeau, en novembre 1982.

● *Les entretiens jordano-palestiniens.* – Quatre jours de conversations à Amman entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat sur la relance du processus de paix au Proche-Orient ne semblent avoir débouché sur aucun résultat concret. Une source palestinienne a expliqué jeudi 30 janvier que « *les entretiens n'ont rien donné pour l'instant, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont échoué, les deux parties devant poursuivre leurs efforts dans les jours à venir* ». – (*Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

La Ligue arabe n'a pas accédé à la requête de Tripoli au sujet des mesures contre Washington

De notre correspondant

Tunis. — Les pays arabes n'ont pas suivi la Libye qui demandait que des mesures de rétorsion soient prises contre les Etats-Unis, en réplique aux sanctions économiques dont ils l'ont frappée. Tel est le résultat de la réunion « extraordinaire » qu'a tenue, jeudi 30 janvier, à Tunis, le conseil de la Ligue arabe et pour laquelle seuls huit ministres des affaires étrangères avaient jugé bon de se déplacer.

Tripoli souhaitait un retrait des fonds arabes (plus de 80 milliards de dollars) des banques américaines, une diminution des importations arabes des Etats-Unis et des mesures contre les compagnies américaines qui appliquent les sanctions décrétées par Washington. Seules la Syrie, et avec plus de nuance, l'OLP, ont appuyé ces exigences, que le chef de la diplomatie libyenne, M. Triki, a dû abandonner pour se plier à la règle sacro-sainte du consensus.

« Les menaces et mesures annoncées par les Etats-Unis à l'encontre de la Jamahirya, y compris l'embargo économique, la mobilisation de la flotte et les manœuvres effectuées à des fins de provocation au large des côtes libyennes, constituent une violation flagrante des règles et conventions internationales », déclare la résolution du conseil.

Le conseil de la Ligue a décidé d'aider techniquement et matériellement la Libye à poursuivre la production et la commercialisation de son pétrole — sérieusement handicapées par les sanctions américaines — selon des critères qu'il appartiendra à des experts de fixer. Mais même cette assurance ne donne que partiellement satisfaction à Tripoli qui avait demandé initialement *« une compensation financière »* arabe au préjudice qui lui est porté.

M. D.

● *Fin des manœuvres américaines.* — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a *déclaré, jeudi 30 janvier, que les* manœuvres aéro navales effectuées par les Etats-Unis au large des côtes de la Libye prendraient fin, comme prévu, vendredi. Il a ajouté que des bâtiments de la VIe flotte demeureraient cependant quelque temps encore en Méditerranée centrale.

LE SOMMET ALGÉRO-LIBYEN

Une dépêche controversée

La rencontre du président Chadli et du colonel Kadhafi à In-Aménas, le 28 janvier, n'ayant donné lieu à aucun *communiqué* commun, on ignore ce que le chef de l'Etat libyen a dit exactement à son interlocuteur au sujet du Sahara occidental. En annonçant que le colonel Kadhafi s'était joint à M. Chadli pour *« réaffirmer le droit du peuple saharaoui à l'indépendance »*, l'agence Algérie-presse-service, (APS) a donné une version des entretiens qui n'a pas été confirmée par l'agence libyenne Jana, beaucoup plus évasive (*le Monde* des 30 et 31 janvier)

A Rabat on met en doute le compte rendu de la rencontre d'In-Aménas présenté par les médias algériens. On rappelle que l'an dernier un communiqué publié à Alger après une réunion de responsables du FLN et du Parti socialiste destourien contenait un paragraphe sur le Sahara occidental qui ne figurait pas dans le texte diffusé à Tunis. Quelques temps plus tard, *Révolution africaine*, hebdomadaire du FLN avait publié le véritable communiqué commun, sans aucun commentaire, après une discrète démarche des Tunisiens.

D'autre part, indique notre correspondant à Alger, Frédéric Fritscher, le quotidien *El Moudjahid* du 30 janvier tient à souligner que la situation créée par les menaces américaines contre la Libye a été évoquée lors de la rencontre d'In-Aménas. Si la première dépêche de l'APS relative à l'entretien entre les deux présidents n'en avait pas fait état, c'est *« par suite d'une erreur de transmission sur le fil en langue française »*.

L'URSS ET LE CHANGEMENT DE RÉGIME AU YÉMEN DU SUD

Moscou voit désormais dans le président déchu un contre-révolutionnaire

Les nouveaux dirigeants du Yémen du Sud ont annoncé, jeudi 30 janvier, qu'ils avaient placé l'armée en état d'alerte. *« Les ennemis de la révolution attendent leur heure »*, a déclaré à Radio-Aden le commandant Saleh Obeid Ahmed, directeur du département politique du ministère de la défense, ajoutant : *« Il s'agit de se montrer ferme face à ce qui reste de la bande opportuniste. »* Ces propos interviennent alors que des diplomates en poste au Yémen du Nord affirment que des combats se poursuivent dans la région d'Abayan (est d'Aden), province natale de l'ancien président Ali Nasser Mohamed, qui y aurait regroupé ses partisans. Les dirigeants sud-yéménites avaient assuré, mercredi, qu'ils avaient *« balayé »* les forces loyales à Ali Nasser et contrôlaient la région d'Abayan. — *(Reuter).*

De notre correspondant

Moscou. — La guerre civile a commencé le 13 février lorsque les gardes du corps du président Ali Nasser Mohamed ont fait irruption dans une réunion du bureau politique et ouvert le feu sur plusieurs de ses membres, a déclaré, jeudi 30 janvier, M. Sahal Khaled, chargé d'affaires du Yemen du Sud à Moscou, confirmant des informations venant d'Aden (*le Monde* du 31 janvier). M. Khaled s'est *présenté au cours d'une conférence* de presse comme le chef de la mission sud-yéménite en URSS en raison de l'absence, depuis huit mois, de l'ambassadeur en titre. Il ne figurait jusqu'ici qu'en quatrième position sur la liste des diplomates de son pays accrédités ici, qui ne comprend pas moins de vingt-quatre personnes.

« Nous saluons l'attitude de l'URSS »

M. Khaled, qui jouit du soutien total des autorités soviétiques, s'est livré à un violent réquisitoire contre le président déchu, le qualifiant de *« boucher »*, de *« traître »* et annonçant qu'il serait *« jugé pour ses crimes contre le peuple yéménite »*. M. Ali Nasser Mohamed aurait déclenché une opération préventive contre le bureau politique alors qu'il se trouvait loin du lieu de ce *« génocide »* et avait mis sa propre famille en lieu sûr. L'ancien président serait actuellement *« en fuite »*. *« Les cercles impérialistes et réactionnaires ont trouvé un instrument docile en la personne d'Ali Nasser Mohamed et l'ont utilisé pour tenter de liquider la révolution et le parti par l'élimination physique de la direction collective »*, a affirmé M. Khaled. Le chargé d'affaires sud-yéménite a précisé que vingt des soixante-dix-sept membres du comité central dont il fait lui-même partie ont été récemments exclus en tant que *« conspirateurs »*.

M. Khaled a encore déclaré que *« la situation était désormais normalisée dans tous les gouvernorats de la République »*. Il a contesté le chiffre de dix mille morts avancé à propos des combats et *estimé que le bilan était beaucoup* moins élevé sans toutefois fournir un autre chiffre. Le représentant sud-yéménite a révélé que M. Ali Nasser Mohamed avait été critiqué à plusieurs reprises par la *« direction collective »* pour des motifs *« idéologiques, économiques et touchant à ses propres pouvoirs »* et qu'il n'avait *« pas voulu écouter »* les conseils qui lui étaient prodigués. Selon M. Khaled l'ancien président M. Abdel Fattah Ismaïl (qui s'était exilé de 1980 jusqu'au printemps dernier à Moscou) est blessé mais toujours en vie. *« Malgré les pertes sévères de ces derniers temps, le parti continuera sa politique intérieure et extérieure* (...). *Nous saluons l'attitude de l'URSS à l'égard de notre parti au cours des récents événements »*, a-t-il conclu.

Les médias soviétiques ont opéré un virage complet à propos du Yénem du sud. Les rebelles ont d'abord été traités pendant quelques heures de *« contre-révolutionnaires »*. Après plusieurs jours de silence, ils sont maintenant reconnus par Moscou comme le seul pouvoir légitime à Aden. Cette volte-face a coïncidé avec le séjour dans la capitale soviétique de M. Al Attas qui, arrivé en tant que premier ministre du président Ali Nasser Mohamed, est reparti comme « président provisoire » du nouveau régime. La *Pravda* de ce vendredi 31 janvier s'en prend, à propos de ce singulier retournement, au porte-parole du département d'État, M. Kalb. Ce dernier a, comme quelques autres, eu l'audace d'établir un rapprochement entre *le séjour à* Moscou de M. Al Attas et sa soudaine élévation. Le quotidien du parti tempête contre ce *« vieux mythe »* qui voit partout la *« main de Moscou »* et s'indigne qu'on puisse considérer M. Al Attas comme une *« créature »* des Soviétiques. La *Pravda* fustige également les *« témoignages »* auxquels s'est référé M. Kalb selon lesquels les conseillers soviétiques auraient participé aux combats aux côtés des « rebelles » qui l'ont finalement emporté.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Israël

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CJM A JÉRUSALEM

Un Congrès juif européen sera présidé par un Français en octobre 1986

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — L'assemblée plénière du Congrès juif mondial (CJM), qui s'est achevée jeudi 30 janvier, à *Jérusalem*, aura notamment été marquée par l'appel de son président, M. Edgar Bronfman, en faveur d'une participation de l'URSS à une éventuelle conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. Le président du CJM, qui a estimé *« vraisemblable »* une reprise des relations entre Moscou et Jérusalem, a, cependant, été contredit par le ministre de la défense, M. Yitzak Rabin (travailliste), et par M. Moshe Arens, ministre sans portefeuille, qui, tous deux, se sont prononcés contre une participation des Soviétiques à la conférence envisagée. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a indiqué, à la séance de clôture de l'assemblée, qu'il soumettait à une double condition la présence de l'URSS à une conférence de paix : la reprise des relations avec Israël et la réouverture du droit à l'émigration pour les juifs soviétiques.

Laborieuses négociations

L'assemblée du CJM a permis de régler, en marge des débats, le problème de l'entrée du conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) dans l'organisation internationale. De laborieuses mégociations, menées sur place par M. Théo Klein, président du CRIF, ont abouti à un accord sur la création d'un Congrès juif européen (CJE), affilié au CJM et dont la présidence doit revenir, au mois d'octobre, à la France. D'ici là, le CJE sera présidé par M. Lionel Kopelowitz (Grande-Bretagne), celui-ci ayant été élu à ce poste, à la veille de l'ouverture officielle de l'assemblée, par les représentants de ce qui était encore la branche européenne du CJM. M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) de Belfort, président de ce qui était la section française, a été élu vice-président du CJM.

La création du CJE, présidé dans quelques mois par le représentant de la communauté française — la plus importante d'importante d'Europe après celle de l'Union soviétique, doit *permettre* aux communautés juives des deux côtés de l'Europe de jouer un rôle politique, tant sur le plan des rapports Est-Ouest que dans le soutien à Israël et la recherche de la paix au Proche-Orient. L'activité du CJE risque, toutefois, de demeurer, pour quelques années au moins, largement tributaire du CJM, *dont il dépendra financièrement*. Le CJM, qu'on pourrait définir comme un vaste lobby financé et contrôlé par M. Bronfman, admettra difficilement que sa branche européenne prétende agir de façon autonome.

M. Bronfman conforté

L'assemblée de Jérusalem aura *été* pour le Congrès juif mondial, sept ans après l'arrivée de M. Bronfman à sa présidence, une sorte de consécration de son rôle au côté d'Israël et dans les rapports entre les communautés de la Diaspora, ainsi qu'entre les communautés et les autorités des pays où elles vivent. Dans le domaine des relations Est-Ouest, l'activité du *CJM* est la plus controversée, puisqu'elle n'est parvenue à aucun résultat sur la question des juifs soviétiques. Ses adversaires, cependant, n'ont pas marqué de point *décisif dans la contestation* de la diplomatie de M. Bronfman.

La visite de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre du Plan, qui s'est adressé aux neuf cents délégués jeudi matin, après M. Enrique Tarigo, vice-président de l'Uruguay, et comme l'avait fait, la veille, M. Giovanni Spadolini, ministre italien de la défense, la participation de l'ancien vice-président et candidat démocrate à la Maison Blanche, M. Walter Mondale, et de M. Vernon Walters, ambassadeur américain à l'ONU, à la séance de clôture de l'assemblée, ont montré l'audience dont jouit le CJM. Les observateurs israéliens, enclins à se moquer de ces réunions d'honorables dirigeants communautaires friands de discours et de soirées habillées dans les grands hôtels de Jérusalem, ont admis que le CJM n'est pas — ou pas seulement — un « Rotary-Club mondial des juifs ». Sans avoir retrouvé, sans doute, l'autorité que lui valait la personnalité de son fondateur Nahum Goldmann, le CJM contribue à donner à l'engagement des juifs dans le monde la dimension politique à laquelle nombre d'entre eux aspirent.

PATRICK JARREAU.

AFRIQUE

La tension dans l'enclave espagnole de Melilla

Après les violents incidents entre Espagnols et Marocains qui ont fait dix-sept blessés, mardi 28 janvier, à Melilla (*le Monde* du 30 janvier), l'un des cinq *« territoires de souveraineté »* (deux ports francs et trois groupe d'îles) que Madrid possède sur la côte septentrionale du Maroc, le calme semble être revenu dans la ville. Les musulmans de Melilla ont observé, mercredi 29 janvier, une grève générale, et une quarantaine d'entre eux poursuivent une grève de la faim depuis une semaine.

Un siège de cinq siècles...

De notre envoyé spécial

Melilla. — Sur les murs de la petite cité située à l'ouest de la frontière algéro-marocaine, un placard proclame : *« Melilla est espagnole ! Elle l'était cent soixante-deux ans avant que le Roussillon soit français, deux cent soixante-dix-neuf ans avant la naissance des Etats-Unis ! »*

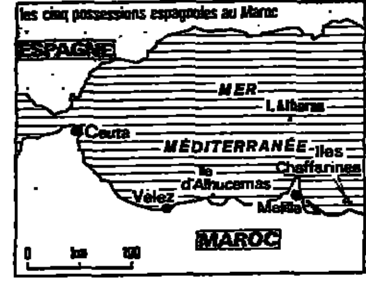
L'exacerbation du sentiment d'hispanité était à son comble, ces derniers jours, parmi les Européens de Melilla (environ soixante mille personnes), pêcheurs, soldats, commerçants ou contrebandiers, qui commentaient encore avec amertume la manifestation du 23 novembre, au cours de laquelle 7 000 des quelque 25 000 résidents « maures » de la ville (dont 23 000 n'ont pas actuellement de nationalité définie) réclamèrent l' *« attribution immédiate d'un passeport espagnol »*.

Pour appuyer cette revendication, les femmes des manifestants avaient ensuite décidé d'animer, jusqu'au 31 janvier, une *« protestation blanche »* en déployant en permanence à leurs fenêtres des linges de cette teinte, qui est celle du deuil pour les musulmans de la région. Des hommes portant des vêtements ou des brassards blancs avaient distribué plusieurs fois, ce mois-ci, des tracts ambigus, à la fois hostiles à la présence espagnole à Melilla et exigeant la nationalité hispanique immédiatement. Dans un *« Poème à Ahmed et ses frères lutteurs pour la liberté à Melilla »*, répandu parmi les musulmans de la cité, l'auteur anonyme prédit : *« Votre lutte ne se résoudra pas en une bataille, mais en une guerre longue, sale et dure. »*

De tels slogans avaient porté à son comble l'exaspération des Européens, faisant dire à un membre de la municipalité : *« Les Marocains vont se comporter ici comme un cheval de Troie. Le mieux pour nous serait que ceux qui n'exercent pas ici un emploi utile s'en aillent. »*

Dès la mi-janvier, il était prévisible que les deux communautés, qui ont fait des provisions de produits alimentaires mais aussi d'armes légères, risquaient de s'affronter violemment ; les incidents du 28 janvier pourraient bien n'être qu'un galop d'essai, même si certains Espagnols se rassurent en rappelant que les troubles de 1975, au cours desquels une bombe explosa à Melilla, furent sans lendemain.

La population espagnole de Melilla (qui comprend aussi une petite minorité juive), dont une partie n'est jamais allée en Espagne (*Malaga est à 125 milles marins*) et dont certains représentants se flattent de descendre directement des



conquérants d'une place que l'Espagne occupe sans discontinuer depuis 1497, souffrent d'une fièvre obsidionale en quelque sorte congénitale. Le territoire exigu de Melilla — 12 kilomètres carrés, — tributaire du Maroc pour son eau jusqu'à la découverte récente d'une source intra muros et dont l'aérodrome est situé en territoire marocain, est pratiquement assiégé par les Rifains depuis l'arrivée des Espagnols il y a cinq siècles...

Et cela bien que dans plusieurs traités, notamment en 1860, le pouvoir central chérifien ait reconnu plus ou moins explicitement la souveraineté espagnole sur Melilla et les autres possessions espagnoles de la côte septentrionale *(voir carte)*. La seule vraie période de tranquillité et de prospérité pour ces enclaves fut le demi-siècle (1906-1956) de présence espagnole dans quasiment tout le nord du Maroc, période troublée néanmoins par la guerre du Rif.

« Rester à tout prix »

Ce sentiment d'encerclement s'avive naturellement dans les périodes de tension comme celle qui a débuté l'été dernier. Madrid promulgua alors une nouvelle loi sur les étrangers ayant pour effet, à Melilla, d'obliger les habitants musulmans soit à quitter la ville, soit *à engager un processus pour obtenir* la peine nationalité marocaine dans dix ans.

Ce texte ne donna finalement pleine satisfaction à personne dans une agglomération où les Espagnols s'inquiètent en outre depuis vingt ans du départ de plusieurs milliers d'entre eux vers la mère-patrie, tandis que s'accroît la pression démographique marocaine au sein même de la cité. Il en résulte un état d'esprit qui rappelle celui des « pieds-noirs » d'Algérie au début des années 60, mais avec en plus une détermination de *« rester à tout prix »*, car, sinon, *« ce serait renier le testament d'Isabelle la Catholique au nom duquel nos ancêtres sont arrivés ici il y a un demi-millénaire »*.

Dans la ville espagnole d'Afrique qui s'enorgueillit aussi d'avoir donné naissance en 1932 au grand dramaturge francophone Francesco Arrabal, Espagnols et Marocains sentent bien toutefois que l'heure décisive ne sonnera vraiment qu'au moment où Rabat aura complètement réglé *au sud la question d'un Sahara qui* fut, lui aussi, espagnol. *« A ce moment-là, nous organiserons une « marche verte » dans tout le Royaume pour reprendre Ceuta, Melilla et les îles »*, confiait, il n'y a pas si longtemps, un responsable marocain. Mais qui peut dire quand sera terminé le conflit du Sahara ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Liban

ENLÈVEMENT D'UN DIPLOMATE SUD-CORÉEN A BEYROUTH

Un diplomate sud-coréen a été enlevé ce vendredi 31 janvier à Beyrouth alors qu'il se rendait à son ambassade dans la partie ouest de la capitale libanaise (à majorité musulmane). La voiture du diplomate a été interceptée par cinq inconnus armés dans le quartier de Ramlet-el-Baida, au sud de Beyrouth-Ouest.

D'autre part, deux employés libanais de la chaîne de télévision américaine NBC, enlevés il y a un mois à Beyrouth, ont été libérée, a-t-on appris vendredi. Il s'agit de MM. Milhem Hnein et Youssef Ahwas. — *(Reuter, AFP, AP.)*

AMÉRIQUES

Costa-Rica

Deux candidats au coude à coude pour la succession du président Monge

Sacrifiant comme tous les quatre ans à pareille époque au rite démocratique, les Costariciens sont appelés à se rendre aux urnes dimanche 2 février pour élire un nouveau président, deux vice-présidents, cinquante-sept députés à l'Assemblée législative et renouveler leurs conseillers municipaux. Après quinze mois d'une campagne particulièrement âpre, deux prétendants à la présidence se retrouvent au coude à coude : M. Oscar Arias, du Parti de libération nationale (PLN, de tendance social-démocrate, actuellement au pouvoir), et M. Rafael Angel Calderon Fournier, de l'Unité sociale chrétienne (USC), principale formation de l'opposition de droite

Alors qu'il y a quatre ans la victoire du président social-démocrate sortant, Luis Alberto Monge, n'avait surpris personne, cette fois-ci le scrutin s'annonce beaucoup plus serré. Pour s'en convaincre, il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil à ce baromètre de l'opinion publique que constituent au Costa-Rica les drapeaux des partis ostensiblement hissés sur les toits ou flottant aux fenêtres des voitures. Selon cette coutume locale d'afficher ses *préférences au grand jour*, les couleurs verte et blanche de Libération et les fanions rouge et bleu des partisans d'Unité s'équilibrent plus ou moins. En comparaison, les quatre autres formations qui présentent des candidats à la présidence ne font pas le poids. Les divisions de l'extrême gauche ont encore accentué cette tendance au bipartisme.

Ces derniers jours, le PLN et l'USC ont redoublé d'efforts pour tenter d'emporter les voix des indécis. Cela n'a fait qu'envenimer une campagne déjà marquée davantage par les querelles personnelles que par le débat d'idées. Ainsi l'opposition a cherché à impliquer des membres du gouvernement sortant dans des affaires de corruption. Un député social-chrétien est allé jusqu'à accuser le vice-président de la République, M. Armando Aranz, d'avoir détourné plus de 6 millions de dollars du Fonds national d'urgence pour les victimes d'éventuelles catastrophes naturelles...

Frictions avec Managua

Le Costa-Rica subissant malgré lui les contrecoups des convulsions de ses voisins, la campagne s'est également ressentie de la proximité du Nicaragua sandiniste. Bien que le président Monge ait proclamé solennellement la neutralité de son pays, la présence de groupes anti-sandinistes à la frontière a entraîné des frictions récurrentes avec Managua.

Quelle que soit l'issue du scrutin de dimanche, il ne faut pas s'attendre à des bouleversements en politique étrangère, et les Etats-Unis pourront sans doute toujours compter sur les bonnes dispositions du Costa-Rica. Les deux favoris souhaitent aussi bien l'un que l'autre conserver d'étroites relations avec Washington et voient dans le Nicaragua sandiniste une menace pour leur pays. De sensibles divergences sont cependant perceptibles entre les deux hommes, M. Calderon Fournier adoptant une attitude plus tranchée à l'égard de Managua. N'est-il pas allé jusqu'à dire qu'en cas de conflit entre le Nicaragua et le Honduras il serait disposé à envoyer des gardes civils costariciens pour soutenir les troupes honduriennes ? Plus nuancé, son rival social-démocrate entend poursuivre la politique de « neutralité » du président Monge et appuyer les efforts du groupe de Contadora pour ramener la paix dans la région.

Sans s'opposer fondamentalement, les programmes des deux candidats procèdent également d'approches différentes en matière économique. Adepte du néo-libéralisme, M. Calderon espère relancer l'économie en poussant à sa privatisation, tandis que M. Arias souhaite au contraire maintenir des participations de l'Etat dans la production. Le Costa-Rica ne s'est pas encore remis de la gestion contestée du président social-chrétien Rodrigo Carazo. Héritier d'un pays au bord de la faillite, le président Monge n'a pas réussi à faire de miracles. Tout au plus s'est-il attaché à limiter les dégâts en se conformant aux recommandations du FMI et en recourant à des recettes classiques d'austérité. Ainsi a-t-il progressivement ramené l'inflation à environ 15 % et stabilisé la monnaie nationale en portant sa parité à 54 colons pour un dollar. Le chômage n'affecte officiellement que 6 % de la population active, mais la croissance reste trope faible pour améliorer le niveau de vie qui s'est passablement détérioré avec la crise. Confronté à une dette extérieure de 4 milliards de dollars, soit 1 600 dollars par habitant, le Costa-Rica pourrait difficilement se passer de l'aide financière d'environ 450 000 millions de dollars par an que lui fournissent les Etats-Unis. Les deux candidats aujourd'hui en lice se sont bien gardés de préciser par quels moyens ils envisageaient de redresser la barre.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Etats-Unis

M. Reagan souhaiterait doubler l'assistance militaire de Washington aux Philippines

Dans un document transmis cette semaine au Congrès, M. Reagan vient de demander une augmentation notable de l'aide américaine à l'étranger au titre de l'année fiscale 1986-1987, dont le début est fixé au 1er octobre prochain. Selon le projet présidentiel, 16,3 milliards de dollars de crédits devraient être dégagés pour cette aide au lieu de 14,5 milliards de dollars cette année, soit une progression de 12,5 %.

Les intentions de M. Reagan ne paraissent pas très réalistes tant sur un plan strictement financier que d'un point de vue politique. Elles vont, en effet, totalement à l'encontre de la nécessité dans laquelle se trouve l'administration de procéder dès cette année à des économies dans les dépenses de l'Etat afin d'éliminer d'ici à 1991 un déficit budgétaire qui se situe actuellement autour de 200 millions de dollars. *La* loi Gramm-Rudman, votée en décembre par le Congrès, exigerait au minimum, en 1986 et 1987, une réduction de 15 % de l'assistance non militaire accordée par les Etats-Unis aux pays amis. Autant dire que les projets actuels de M. Reagan ont fort peu de chances d'être acceptés tels quels par les représentants et les sénateurs.

D'un point de vue politique, l'irréalisme de M. Reagan prend l'allure d'une provocation quand on examine dans le détail le document soumis au Congrès. Les propositions d'augmentation les plus fortes d'assistance militaire américaine concernent en effet les Philippines et le Guatemala, pays pour lesquels M. Reagan suggère un doublement des crédits – de 55 millions à 102 millions de dollars pour le président Marcos, de 5 millions à 10 millions de dollars pour le gouvernement du Guatemala – et une forte progression pour le Salvador (+ 18 %) et le Honduras (+ 37 %). La Maison Blanche peut certes faire valoir que des régimes civils sont aujourd'hui en place dans les trois pays d'Amérique centrale concernés. Mais c'est un euphémisme de dire qu'ils sont étroitement surveillés par des militaires dans l'ensemble assez peu soucieux des valeurs démocratiques.

Quant au doublement envisagé de l'aide militaire à la dictature du président Marcos, que M. Reagan vient de qualifier d'« *ami et allié* » de l'Amérique, elle amène à s'interroger sur les véritables intentions de Washington aux Philippines. Les Etats-Unis souhaitent-ils vraiment prendre leurs distances à l'égard de M. Marcos, comme le laissait entendre le département d'Etat en observant, ces derniers jours, le déroulement de la campagne pour l'élection présidentielle du 7 février ? Veulent-ils favoriser une transition aussi tranquille que possible vers la démocratie ? Ou bien sont-ils d'ores et déjà résignés à soutenir jusqu'au bout un régime déclinant et corrompu, quitte à tenter ensuite de sauvegarder au mieux les intérêts américains dans ce pays où ils disposent de deux importantes bases militaires ? A l'évidence, le problème philippin est en train de devenir pour M. Reagan un casse-tête, et sa stratégie à l'égard de ce pays ne se caractérise pas vraiment par la cohérence.

M. L.

LE PRÉSIDENT PROMET UNE « AIDE » A M. SAVIMBI

Washington. – Le président Reagan a promis, jeudi 30 janvier, à M. Jonas Savimbi, chef du mouvement d'opposition armée angolais UNITA, de lui « *venir en aide* » dans son combat contre le régime prosoviétique de Luanda. Selon des sources bien informées à Washington, la Maison Blanche aurait décidé d'octroyer une aide militaire « secrète » de 15 millions de dollars à l'UNITA. L'octroi de ces crédits, qui seraient prélevés sur les fonds d'urgence de la CIA, ne nécessite pas un vote du Congrès. M. Savimbi, qui vient de commencer une visite de dix jours aux Etats-Unis, s'est déclaré « *satisfait* » de son entretien avec M. Reagan.

A San-Francisco, des responsables de la firme Chevron ont rejeté, jeudi, la suggestion faite la veille par le département d'Etat de mettre un terme aux activités en Angola de sa filiale Gulf Oil. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Affrontements entre la police et les médecins grévistes

Santiago. – Des heurts violents ont éclaté, le jeudi 30 janvier à Santiago, entre les carabiniers et des centaines de médecins en grève qui avaient l'intention de manifester. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau. D'autre part, M. Rodolfo Seguel, le dirigeant chilien de la Confédération des travailleurs du cuivre, s'est vu interdire, jeudi, par un tribunal d'exercer toute activité publique au nom de ce syndicat, qu'il dirige depuis trois ans. La décision fait suite à une requête du ministère du travail avançant que M. Seguel et d'autres syndicalistes ne sont plus habilités à exercer des postes de direction depuis qu'ils ont perdu leurs emplois dans les entreprises minières d'Etat pour avoir encouragé des manifestations contre le gouvernement. – *(AFP.)*

HONDURAS

Le chef de l'armée reprend sa démission...

Tegucigalpa. – Le général Walter Lopez, qui avait annoncé jeudi sa démission de ses fonctions de chef des Forces armées du Honduras, est revenu au dernier moment sur sa décision, a affirmé la télévision hondurienne, le jeudi 30 janvier dans la soirée. Le général aurait changé d'avis « *en raison des manifestations de soutien* » de plusieurs secteurs de l'opinion au cours des dernières heures, et afin d'infirmer la thèse selon laquelle Washington fait pression sur le gouvernement hondurien pour obtenir son départ. Réagissant à certaines informations de presse selon lesquelles les Etats-Unis souhaitaient l'écarter en raison de son hostilité à l'aide aux « contras » nicaraguayens, le général avait affirmé qu'« *aucune pression externe ou interne* » n'avait été exercée en vue de sa démission. Il avait souligné que sa décision relevait de « *raisons purement personnelles* ». A l'annonce de la démission du général Lopez, les dirigeants de plusieurs syndicats ouvriers et paysans lui avaient exprimé leur soutien, tandis que l'Eglise catholique, par la voix de l'évêque auxiliaire de Tegucigalpa, Mgr Oscar Rodriguez, déplorait le retrait d'un « *citoyen exemplaire, qui a contribué efficacement à la démocratisation du pays* ». De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis à Tegucigalpa, M. John Ferch, avait affirmé jeudi que son pays n'avait exercé aucune pression pour obtenir la démission du chef des Forces armées, à l'issue d'un entretien avec le nouveau chef de l'Etat hondurien, M. José Azcona. – *(AFP.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Lange juge « absurdes » les allégations de M. Chirac

Wellington. – Le premier ministre néo-zélandais David Lange a qualifié d'« *absurdes* », ce vendredi 31 janvier, les allégations de M. Jacques Chirac selon lesquelles Wellington soutient les « *terroristes* » canaques en Nouvelle-Calédonie. Lors d'une réunion électorale à Orléans, M. Chirac avait accusé le gouvernement néo-zélandais d'« *encourager des groupes étrangers hostiles à la présence de la France dans le Pacifique, voire d'aider l'action de terroristes* » dans ce territoire d'outre-mer. Il avait aussi appelé Wellington à libérer le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart, emprisonnés en Nouvelle-Zélande pour leur rôle dans le sabotage du *Rainbow-Warrior* de l'organisation écologiste Greenpeace (*le Monde* du 31 janvier). M. Lange, qui avait déjà repoussé une demande en ce sens du premier ministre français, a réaffirmé que son pays ne laisserait pas libérer les deux condamnés « *avant qu'ils n'aient payé le prix que demande la société pour leurs action* ». – (Reuter.)

EUROPE

Les mécomptes des diamantaires d'Anvers

(Suite de la première page.)

Ce voile se déchire le 25 janvier lorsque *le Soir* révèle que, courant décembre, une enquête a été ouverte par le parquet de Bruxelles. Au départ, la simple dénonciation d'une employée mécontente d'un grossiste en bijouterie. Vérifications. A partir de là, les enquêteurs vont aller de surprise en surprise. Du tiroir à double fond – classique, paraît-il – à des fichiers d'ordinateurs contenant plusieurs centaines de noms en code, en passant par l'arsenal des fausses comptabilités et des vraies fraudes.

Deux administrateurs de la société de change Kirschen and Co sont arrêtés, puis libérés moyennant une caution globale de 15 millions de francs belges (2,2 millions de francs français), caution payée d'ailleurs en liquide. On leur reproche essentiellement d'avoir fait fructifier de manière bien peu légale l'argent de leurs clients – des diamantaires certes, mais aussi, paraît-il, des hommes d'affaires, des sportifs, voire des hommes politiques. L'essentiel du délit ne vient pas de la manière dont les diamantaires travaillent, admise même si elle n'est pas d'une orthodoxie parfaite, mais de la façon dont certains d'entre eux font fructifier les revenus de ce travail.

Que va-t-il se passer maintenant ? Plusieurs hypothèses se présentent. L'une est que l'enquête se poursuive avec diligence et que tous les moyens soient mis à la disposition du juge d'instruction. « *Dans ce cas,* ironise un avocat d'affaires, *cela va faire du bruit et, de proche en proche, on risque de tomber ou de faire tomber une bonne partie du monde économique anversois.* » On prévoit plutôt, à Bruxelles, qu'une transaction « à l'amiable » sera proposée. Les deux personnes inculpées, qui refusent catégoriquement de donner le moindre nom de leurs clients, auraient d'ores et déjà proposé d'acquitter un « redressement fiscal » de 200 millions de francs belges (3 millions de francs français), à condition de recevoir l'assurance que les enquêteurs n'iront pas plus loin. Insuffisant, répondent pour le moment les responsables du fisc. Ceux-ci savent bien que la partie en jeu est d'importance. Le lendemain des révélations du *Soir*, le Conseil supérieur du diamant réagissait, en effet, vivement contre « *cette chasse aux sorcières* ». « *Une sorte de campagne analogue dans le passé*, pouvait-on lire dans son communiqué, *a fait disparaître dans les délais les plus courts tout le commerce diamantaire d'Amsterdam. Et si tel est l'objectif, il faut oser le dire clairement.* » Selon les spécialistes, cet exil serait difficile mais parfaitement envisageable. Après tout, le capital à « déménager » peut tenir dans quelques coffres forts...

Nous n'en sommes pas là. A Anvers, le quartier des diamantaires offre toujours un spectacle insolite où se mélangent des juifs orthodoxes à longue barbe, en caftan noir et chapeau de velours, des commerçants indiens et des policiers flamands. Mais, sans parler de panique, une certaine inquiétude plane toutefois sur le quartier. Quelques diamantaires ont déjà quitté la place, et les hôteliers se plaignent de nombreuses réservations annulées.

« *Que ceux qui ont commis des fautes soient punis,* reconnaît un important diamantaire, *mais qu'on nous laisse tranquilles.*

– *Et la loi ?*

– *Chez vous, ne dit-on pas que Paris vaut bien une messe ?* », répond-il en clignant des yeux.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

politique

M. Barre ne veut pas « passer à la toise »

A chaque jour sa musique différente. Mercredi, M. Barre avait lancé un gigantesque « couac » dans le concert de l'union de l'opposition ; jeudi, l'ancien *premier ministre* a joué sa partition habituelle et personnelle, qui, depuis longtemps, a trouvé sa place dans la symphonie unitaire. Tous les mélomanes soucieux que l'orchestre joue à l'unisson ne lui en veulent pas de ses dissonances. A preuve, M. Alain Poher, chantre s'il en est de l'union, est venu le jeudi 30 janvier dans l'Essonne témoigner de sa sympathie pour le député du Rhône, même si celui-ci n'entend pas *« passer sous la toise »* pour satisfaire les amoureux de l'unité !

L'Essonne ne ressemble pas aux Yvelines, au moins pour le député du Rhône. Autour de Versailles, il soutenait une liste « dissidente » de l'UDF. A Massy, il apportait son appui à la liste officielle de l'UDF, où figure en deuxième position un de ses plus proches collaborateurs, M. Pierre-André Wiltzer..., qui se heurte à la liste « libérale » de M. Serge Dassault... L'arroseur arrosé.

Dans une ferme, dans une mairie, sous un chapiteau, M. Barre a tenu son traditionnel discours : la cohabitation est dangereuse pour les institutions de la Ve République ; le 16 mars, le *« désaveu »* que prononceront les Français ne sera pas seulement adressé aux socialistes, mais aussi à leur *« chef de guerre »*, le président de la République ; pour ce faire, il faut rassembler toutes les forces de l'opposition.

Si, devant le petit millier de participants au meeting, il n'eut pas un mot pour limiter son appel à l'union, devant les auditoires plus restreints d'agriculteurs et d'élus locaux, il souligna sa différence : *« L'union, cela signifie que les diverses forces de l'opposition travaillent ensemble, dans le respect mutuel, débattent de manière loyale pour aller vers le même but : remporter les élections* (...). *Mais l'union, ce n'est pas le monolithisme, pas l'uniformité. Elle n'existe pas quand tout le monde doit passer à la toise* (...). *Dieu merci, la France est diverse, la France est pluraliste. »* Autrement dit, chacun doit pouvoir *« exprimer ses différences, sinon il n'y a plus qu'à tirer l'échelle (...). Je suis contre la capolarisation, contre l'enrégimentement des sensibilités »*.



Mais si *« l'union, cela signifie ne pas se faire de mauvais coups »*, l'ancien premier ministre a des mots qui doivent curieusement résonner à l'oreille de certains de ses « partenaires » : *« Il n'y aurait rien de plus dangereux que la confusion, demain, entre l'Etat et un parti quel qu'il soit. »* Différence encore, devant les agriculteurs : les finances européennes ne peuvent subventionner sans fin les agriculteurs français ; non, il ne sera pas possible de renégocier le traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun car l'agriculture française le payerait trop cher. Aux élus locaux, en revanche, M. Barre tient le discours qu'ils attendent : oui, les conditions actuelles de la décentralisation sont trop coûteuses pour les collectivités locales.

THIERRY BRÉHIER.

Publication d'un « projet gaulliste pour 1986 »

M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, publie un *« projet gaulliste pour 1986 »* qu'il refuse de considérer comme un *« programme de gouvernement »* ou comme un *« argumentaire électoral »*. Ce *« document de réflexion »* se situe davantage dans le cadre des préoccupations du Carrefour du gaullisme fondé par M. Nungesser en 1972. Son *« projet »* a été *élaboré* avec le concours de MM. Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Olivier Guichard, Alain Peyrefitte, Jean-Marc Boegner, Bernard Tricot et Mme Christiane Papon, présidente de Femmes-Avenir.

Le document fait cependant référence à la prochaine consultation puisqu'il indique : *« Si le président de la République devait s'engager sur des principes et des orientations politiques que le peuple français viendrait à désavouer en mars 1986, il serait inévitable que se pose le problème fondamental, bien que non écrit, de ce que le général de Gaulle appelait* « la confiance mutuelle entre le pays et le chef de l'Etat », *dont il a dit qu'elle était à la base de nos institutions. »*

Le *« projet gaulliste »* poursuit : *« Dans une telle situation, la règle démocratique devrait amener le peuple à trancher, soit par un retour anticipé du président devant le suffrage universel, soit – malgré le temps qu'elle ferait perdre, – par une dissolution qui entraînerait son retrait, si les nouvelles élections confirmaient les précédentes. »*

L'analyse des problèmes et les solutions proposées ne diffèrent pas sensiblement des propositions faites par le RPR. Toutefois M. Nungesser estime que la plate-forme RPR-UDF *« entre un peu trop dans les détails et risque de ne pas réaliser ce qui est promis »*.

● *« Mique » et « mien ».* – Même en l'absence d'un brevet, la volonté de l'inventeur d'un néologisme doit être totalement respectée. M. Raymond Barre a fabriqué *« microcosmien »*. *« Microcosmien »* doit rester et ne pas se transformer en *« microcosmique »* comme nous l'avons fait dans nos éditions du 31 janvier.

Propos et débats

M. Mauroy : « cassoulet »

« La politique, c'est un bon cassoulet, a déclaré M. Pierre Mauroy, le jeudi 30 janvier à Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées). *Nous devons être des hommes qui prenons le temps de vivre. Nous ne voulons pas être des hommes-machines emportés vers l'an 2 000. Certes, nous allons y aller, nous allons moderniser, mais nous voulons en même temps garder cet art de vivre. »* Moins humoristiquement, l'ancien premier ministre s'est adressé aux communistes en disant : *« Pour l'échéance du 16 mars, le grand problème, c'est le soutien au président de la République. Et les communistes, qui ne nous ménagent pas leurs attaques, devraient se souvenir que c'est François Mitterrand qu'ils ont élu. »* (Corresp.)

M. Chirac : « verdict populaire »

Dans un entretien accordé au *Figaro Magazine*, le président du RPR, M. Jacques Chirac, précise, à propos de l'après-16 mars : *« Ce qui importe, ce n'est pas de savoir si M. Mitterrand aura ou non les moyens de s'opposer ; c'est de savoir s'il voudra ou non le faire. S'il entend respecter les règles de la démocratie, il n'aura, en effet, aucune possibilité de s'opposer à une politique de redressement qui remettra en cause l'idéologie et les structures socialistes. En revanche, si M. Mitterrand ne tient pas compte du verdict populaire, il prendra la responsabilité d'ouvrir une crise grave et, disons-le, une crise de régime.*

M. Méhaignerie : « trois critères »

Dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du vendredi 31 janvier, le président du Centre des démocrates sociaux (CDS), M. Pierre Méhaignerie, n'exclut pas que son parti participe à un gouvernement de cohabitation en mars prochain : *« Nous ferons notre choix lorsque nous connaîtrons d'abord le résultat des élections, ensuite le nom du premier ministre et la capacité que nous aurons d'appliquer notre programme,* dit-il. *C'est en fonction de ces trois critères que notre mouvement aura à déterminer sa participation ou non à un gouvernement de cohabitation. »* M. Méhaignerie ajoute, toutefois : *« L'intérêt du pays n'est pas d'avoir un attelage qui tire à hue et à dia, mais que le président de la République tire les conclusions du résultat des élections, d'autant plus qu'il s'est profondément engagé dans cette campagne électorale, devenant chef de parti et même chef de clan. »*

M. Rossinot : « pas d'ambiguïté »

Le président du Parti radical, M. André Rossinot, qui était jeudi soir 30 janvier à Toulouse, a déclaré : *« Au risque de pagaille mis en avant par les socialistes en cas de victoire de l'opposition, il faudra répondre par le verdict populaire. L'opinion n'admettrait pas que le président de la République cultive pendant deux ans l'ambiguïté. Il faudrait alors immédiatement aller à l'élection présidentielle. »*

M. Jospin : hippisme

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui tenait un meeting, le jeudi 30 janvier à Reims (Marne), a estimé que la division de l'opposition est *« peut-être le fait politique de la campagne »*. *« Quand vous voyez ce qu'ils sont capables de se dire alors qu'ils n'ont pas encore gagné, vous imaginez ce qu'ils se diraient et se feraient après. » « Les trois cavaliers du tiercé,* a-t-il continué, *MM. Chirac, Barre et Giscard, se cravachent en pleine course. Je plains notre pays s'il devait servir de monture pour leurs exploits hippiques. »* Pour M. Jospin, *« voter RPR-UDF, c'est faire un vote risqué. »*

A Reims, le premier secrétaire du PS a ironisé sur les infléchissements du PC, évoquant *« un grand écart qui n'est pas excellent pour les articulations, y compris pour les articulations de ligne politique »*. Par ailleurs, dans un entretien accordé au quotidien *Sud-Ouest* de ce vendredi 31 janvier, M. Jospin – qui ne croit pas à une formule de gouvernement socialiste minoritaire – affirme, à propos d'une éventuelle participation du PCF à un gouvernement de gauche après le 16 mars : *« Entrer, sortir, revenir, ça fait désordre »*, tout en précisant : *« Je n'exclus rien par principe. »*

LE SOMMET « CLERMONTOIS » SUSPENDU A LA RÉPONSE DE M. BARRE

MM. Jacques Chirac et Raymond Barre se retrouveront-ils à Clermond-Ferrand autour de M. Valéry-Giscard d'Estaing ? L'ancien président de la République l'a souhaité le mercredi 29 janvier au cours de « L'heure de vérité », pour mieux symboliser l'union de l'opposition. Ses deux anciens premiers ministres en ont été prévenus par lettre quelques heures avant l'annonce télévisée.

Aucun des deux n'a encore fait connaître publiquement sa réponse. Mais dans l'entourage du maire de Paris on indique que cette invitation ne pose pour le président du RPR aucun problème, et que celui-ci ne mettra *« naturellement »* aucun obstacle à une telle réunion. On souligne que M. Chirac participe déjà à des meetings communs avec des leaders de l'UDF.

M. Barre estime, lui, que la courtoisie veut qu'il fasse d'abord connaître sa réponse par lettre à M. Giscard d'Estaing avant de s'exprimer publiquement sur le sujet. Mais il faut bien constater que lorsqu'il a tenu dans les Yvelines des propos si critiques à l'encontre de ceux qui s'apprêtent à *« pactiser »* avec M. Mitterrand (*le Monde* du 31 janvier), il avait déjà pris connaissance de la lettre de l'ancien chef de l'Etat.

SMIC et salaire minimum

M. Giscard d'Estaing a affirmé le mercredi 29 janvier que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ainsi que MM. Mitterrand et Rocard, alors non-inscrits, avaient voté contre, *le 10 décembre 1969*, l'ensemble du projet de loi portant création du SMIC. Les positions des uns et des autres lors de ce vote sont conformes à ce qu'a déclaré l'ancien président de la République, mais il ne faudrait pas créer de confusion sur le sens du scrutin. Il ne s'agissait pas d'instituer un salaire minimum légal, qui existait déjà, mais de réformer ses conditions de détermination.

La notion de salaire minimum garanti est effectivement apparue avec la loi du 31 mars 1947 – époque où M. Mitterrand était ministre des anciens combattants – qui fixait une rémunération minimale mensuelle pour une durée hebdomadaire de travail de quarante-huit heures. La loi du 11 février 1950 laissait au gouvernement le soin de fixer par décret le niveau du salaire horaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Enfin, la loi du 18 juillet 1952 introduisit une clause d'échelle mobile modifiée en juin 1957. La loi du 2 janvier 1970, à laquelle M. Giscard d'Estaing a fait allusion, avait pour objet précis de *« porter réforme du salaire minimum garanti »* et de créer le salaire minimum de croissance (SMIC).

L'aspect essentiel de la réforme consistait à introduire la notion qu' *« en aucun cas l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail »*. Les organisations syndicales avaient souhaité cette modification des conditions de détermination du salaire minimum mais avaient exprimé des réserves sur la réforme, et le Conseil économique et social, lui-même, avait rejeté (par 75 voix contre 59 et 35 abstentions) l'avis sur le projet de loi sur le SMIC. A l'Assemblée nationale, M. Carpentier, du groupe socialiste, avait jugé *« louables »* les intentions du gouvernement, mais il lui avait reproché de n'avoir tenu *« aucun compte »* de l'avis des syndicats. *« La réforme,* avait-il lancé, en motivant son opposition, *se limitera à peu près à un changement de sigle »*. On peut diverger sur la réforme de 1970 sans que, pour autant, l'attachement à l'idée d'un salaire minimum interprofessionnel puisse être mis en *doute*.

M. N.

Le financement de l'« Unité » mis en cause

Le Canard enchaîné du mercredi 29 janvier affirme qu'un industriel du Nord, M. Jean-Pierre Mailliez, fabricant de Placoplâtre, a reçu des pouvoirs publics, ces dernières années, près de 65 millions de francs de subventions et de prêts pour son entreprise en difficultés, mais a dû, en contrepartie, financer, à hauteur de plusieurs millions de francs, *l'Unité*, l'hebdomadaire du PS, ainsi que l'OFRES et le PEL mobilier urbain, deux sociétés proches du PS.

Selon le *Canard enchaîné*, M. Claude Estier, député socialiste de Paris et directeur de *l'Unité*, est également intervenu auprès des pouvoirs publics afin que M. Mailliez se voit attribuer l'ordre du mérite. L'hebdomadaire fait état de lettres adressées au donateur par M. Estier.

LA « LUTTE D'INFLUENCE » AU PR (suite)

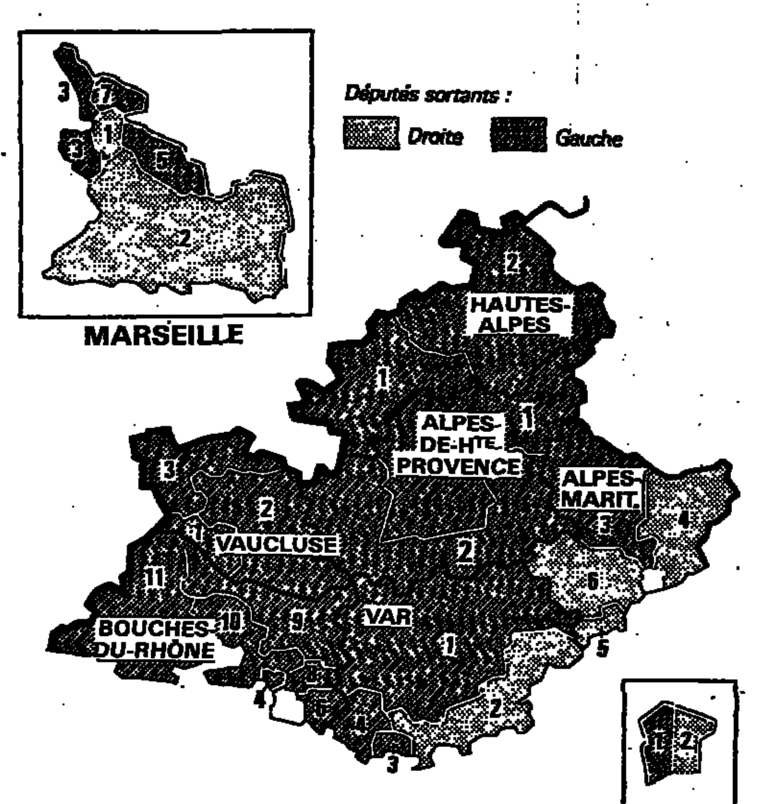
A la suite de l'article que nous avons consacré à la lutte d'influence engagée au Parti républicain entre les « ultras » et les « modérés » (*le Monde* daté du 30 janvier 1986), le PR a choisi de réagir en nous demandant de publier un communiqué signé de Pierre Borvo, Michel Mouillot et Jean-Pierre Raffarin, qui précisent : *« Chargés de l'animation et de l'organisation au quotidien du Parti républicain, nous démentons formellement les affirmations qui tendent à accréditer l'idée qu'il existerait une lutte de tendances dans l'organisation du Parti républicain. Les intentions prêtées aux uns et aux autres, dont* le Monde *s'est fait l'écho le 30 janvier, relèvent d'une volonté de nuire au Parti républicain au moment où son dynamisme et sa montée en puissance pourraient gêner. »*

[En précisant qu'il n'existe pas de *« lutte de tendances »* dans l'*« organisation »* du PR, MM. Borvo, Mouillot et Raffarin ne démentent pas qu'il puisse exister une *« lutte d'influence »* au sein du PR entre « ultras » et « modérés », mais font simplement apparaître que le PR sait imposer, finalement, une certaine discipline dans ses rangs. – C. F. M.]





PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (III)



Promis, selon les augures, à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale sortante, et adversaire numéro 1 du maire de Marseille, M. Gaston Defferre, ira-t-il, pour atteindre cet objectif, si la gauche est défaite, jusqu'à s'allier au Front national ? Tout porte à le croire. Mais on peut prédire qu'un tel compromis — pour ne pas dire une telle compromission — provoquerait de sérieux tiraillements parmi les dirigeants et les militants du RPR et de l'UDF, dont les convictions sont, à ce sujet, très partagées. Des hommes comme le député RPR de la première circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Hyacinthe Santoni, et le maire RPR d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, s'opposent carrément à pareille alliance. M. Gaudin paraît toutefois espérer rallier tous ses amis politiques à une formule ambiguë qui pourrait consister par exemple à négocier avec l'extrême droite une sorte de « soutien critique » à la mode italienne, moyennant quelques avantages accordés aux représentants locaux du Front national.

Quoi qu'il en soit, M. Gaudin devra aussi compter, au plan régional, avec son ami François Léotard. « Superstar » de l'UDF dans le Var, le secrétaire général du Parti républicain se déclare, en effet, hostile à tout accord de gouvernement régional avec le Front national. Or la position personnelle du maire de Fréjus sera sans doute confortée par les résultats des élections dans son département du Var. Très ambitieux, M. Léotard affirmait, au début de sa campagne, que l'opposition compterait en mars six députés dans ce département, dont au moins quatre pour la seule UDF. Et il n'est pas impossible, en vérité, que l'UDF se taille localement la part du lion, d'autant que le Front national, qui pourrait la concurrencer, s'est complètement disloqué depuis que son ancien secrétaire départemental, M. Bernard Mamy, a décidé d'opposer une liste autonome à celle conduite par la filleule de M. Jean-Marie Le Pen, Mme Yanne Piat, veuve des Landes (*le Monde* du 25 janvier 1986).

Le déclin et les dissensions du Parti socialiste — M. Christian Goux ayant été contesté comme *tête de liste* — facilitent également le jeu de M. Léotard, ainsi que la faible notoriété du maire de Saint-Tropez, M. Jean-Michel Couve, qui conduit la liste du RPR après un échec aux élections cantonales de mars 1985.

« Ils nous ont volé la Canebière ! »

De notre correspondant régional

Marseille. — L'audience acquise par le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue l'une des principales données du scrutin du 16 mars dans cette région. Elle hypothèque les chances de l'opposition RPR-UDF de faire basculer à elle seule la majorité détenue par la gauche au conseil régional (*le Monde* du 30 janvier). Elle explique aussi la vivacité prise ici ou là par le débat sur les problèmes d'immigration et d'insécurité.

Les regards se tournent plus particulièrement vers Marseille et les Bouches-du-Rhône. La population étrangère dans le département atteignait, à fin 1984, 154 339 personnes (8,93 % de la population totale), dont un peu plus de 90 000 Maghrébins. Elle était, à Marseille, de 63 166 personnes (7,23 %), dont 36 800 Maghrébins.

Cette population s'est désormais stabilisée comme le confirment les dernières estimations partielles à la fin de 1985. Le Front national, pour sa part, n'hésite pas à lancer le chiffre de 200 000 Maghrébins *« en comptant les clandestins »*. Sa méthode ? L'impression visuelle. *« Il suffit,* explique M. Pascal Arrighi, *de se promener vers le cours Belzunce pour mesurer le phénomène. »*

Lieu de transit

Mais le journal de M. Le Pen, *National-hebdo,* ne se prive pas de brosser des tableaux apocalyptiques : *« Les immigrés se sentent tellement chez eux à Marseille que les incidents racistes, c'est-à-dire les insultes des Maghrébins à l'égard des Français, se multiplient,* peut-on lire dans le nº 73 de cet hebdomadaire. *Marseille est devenu, grâce à Defferre, la plus grande poubelle de France des déchets nord-africains, parce que Mitterrand et Joxe refusent de prendre quelque mesure que ce soit. Les Marseillais ont l'habitude de dire : « Marseille est la seule ville » arabe qui ne soit pas en » guerre. » Mais si personne ne porte remède à la situation, les Marseillais risquent bien de prendre eux-mêmes les choses en main. Et, ce jour-là, Marseille et Beyrouth n'auront plus guère de différence. »*

M. Maurice Toga, tête de liste du RPR aux législatives et aux régionales, évoque quant à lui *« un département sinistré par l'immigration massive et sauvage et par l'insécurité »*. L'immigration, il est vrai, ne se réduit pas à des statistiques, mais encore moins à des clichés simplistes.

L'avenir du quartier Belzunce est devenu précisément le cheval de bataille de l'opposition contre M. Gaston Defferre. Baptisé le « souk » ou le « marché maghrébin », Belzunce est la vitrine de l'immigration à Marseille. Le quartier de l'hyper-centre a été de tous temps un lieu de transit pour les étrangers. Depuis la fin des années 70, sa physionomie s'est profondément modifiée avec le développement du commerce de gros et de détail — très florissant — fréquenté par une clientèle maghrébine locale ou de passage.

Parallèlement, les anciens habitants sont partis, remplacés par une population d'immigrés (60 % des ménages). Ce double phénomène s'est surtout accéléré dans les trois ou quatre dernières années, après le lancement d'une opération de réhabilitation immobilière dans le même secteur. Au point que Belzunce est sorti de Belzunce pour atteindre et même franchir la Canebière, frontière mythique de Marseille. *« Ils nous ont volé la Canebière. »* La formule employée par l'ancien ministre RPR Joseph Comiti a fait florès.

L'expansion de Belzunce a bel et bien pris la municipalité de vitesse. Interpellé à plusieurs reprises par les élus de l'opposition, le maire de Marseille a calmé le jeu en annonçant diverses mesures inscrites dans un programme de revitalisation de l'hyper-centre. *« Nous ne voulons pas hurler avec les loups,* assure M. Jean-François Mattéi, président du groupe UDF du conseil municipal. *Mais, dès lors que le Front national s'exprime, nous sommes beaucoup plus libres de le faire. Sans excès ni passion. »*

M. Mattéi tient notamment à dire, par exemple, qu'*« il y a des zones entières dans les quartiers nord de Marseille contrôlées à 100 % par les populations maghrébines »*, et que cette situation risque d'aboutir, selon lui, à une sorte de partition de fait de la ville, *« comme à Liverpool »*.

G. P.

M. Gaudin à la poursuite de son « rêve d'enfant »...

De notre correspondant régional

Marseille. — A quoi reconnaît-on un « présidentiable » ? Sans doute aux pressions qui s'exercent sur lui. Dans le cas de M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), elles se sont additionnées. Celles d'abord du Front national, qui entend l'amener *« à une entente en bonne et due forme »* pour administrer la région. Celles aussi de M. Jacques Médecin, le maire de Nice, député RPR, « sécessionniste » chronique. Celles encore, parmi d'autres, des élus alpins exigeant aérodromes et barrage. A quarante-six ans, le député des Bouches-du-Rhône va devoir jouer une partie difficile.

Sa carrière politique semble avoir été jusqu'ici impeccablement tracée par la main de la chance. Sans écueil majeur ni éclipse, de ses premiers pas, à vingt-cinq ans, au conseil municipal de Marseille, au côté de M. Gaston Defferre, à son entrée au Palais-Bourbon, en 1978, puis à son accession, trois ans plus tard — après avoir résisté à la « vague rose », — à la présidence du groupe parlementaire UDF, qui lui a donné une dimension nationale. Même sa défaite *in extremis* aux municipales de 1983 à Marseille apparaît dans son parcours comme une vicissitude gratifiante.

Les circonstances, certes, ne l'ont que rarement desservi. Quand il se présente aux législatives en 1978, face au député socialiste sortant de la deuxième circonscription, M. Charles-Emile Loo, il n'envisage pas d'être élu. Son succès arrive au moment le plus opportun. L'année précédente, les municipales ont consacré le déclin de l'ancienne classe politique conservatrice de Marseille. Il incarne alors la relève. En 1981, si l'alternance n'avait pas joué, il serait sans doute devenu ministre. A Marseille, M. Giscard d'Estaing le lui avait publiquement promis. Mais, entre un obscur département ministériel et la présidence du groupe UDF au Palais-Bourbon, il n'a certainement pas hérité de la plus mauvaise carte.

Ascension dans le sérail

Là s'arrêtent pourtant les coups de pouce du hasard. Avec son air poupin, ses cheveux lissés et un reste de candeur, M. Gaudin trompe son monde. On pourrait le prendre pour un de ces cadets auxquels tout a été donné. Il s'en faut de beaucoup. *« J'ai énormément travaillé, je me suis appliqué. Mes vrais titres,* dit-il, *ce sont les élections que j'ai gagnées. »*

Parce qu'il est d'origine modeste — il est le fils unique d'un artisan maçon et d'une ouvrière de corderie, — son ascension dans le sérail a été plus méritoire que celles de nombres de ses collègues giscardiens. Il ne se lasse pas de raconter comment, à seize ans, il a « trouvé sa voie » en écoutant la harangue d'une politicienne de Marseille, Mme Germaine Poinso-Chapuis. M. Gaudin a toujours voué, d'ailleurs, une sorte de culte affectueux aux anciennes figures de la droite marseillaise, dans la lignée desquelles il se situe. Le député (indépendant) Henry Bergasse, en particulier, dont il conserve une photo sur la cheminée de son bureau, placée entre celles de ses mentors politiques d'aujourd'hui, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. *« J'aime la politique aussi passionnément que j'aime Marseille »*, écrit-il dès les premières pages de son livre, *Une passion nommée Marseille.* Ce credo le dépeint parfaitement.

La politique, il en a fait son métier après avoir enseigné pendant quinze ans l'histoire et la géographie dans un collège dirigé par les Frères maristes. *« J'appartiens,* affirme-t-il, *à une droite traditionnelle, modérée, populaire, entre la démocratie chrétienne et le libéralisme. »* Et il n'y a pas plus marseillais que cet *« enfant de Mazargues »* à l'élocution chantante, amateur de bouillabaisse et d'opérettes de Vincent Scotto. Sa faconde, son goût pour les métaphores, ses railleries, ses reparties familières, ont fait sa réputation. De son cru : *« M. Defferre vedette du hit parade des plus mauvais ministres »* et *« Le socialisme, une idée qui a fini son chemin »*. Ou encore cet emprunt à Pagnol visant Pierre Mauroy : *« Ce n'est pas que tu es bon à rien, tu es mauvais en tout. »*

« Un ministère politique »

Trop gentil, M. Gaudin ? Dans l'esprit de ses adversaires, ce trait de caractère est assimilé politiquement à une faiblesse. *« Mon tempérament,* explique-t-il, *me porte à oublier les coups qui m'ont été donnés. »* Son attitude à l'égard de l'extrême droite ? Souple, prudente, et empreinte de réalisme électoral. Au demeurant, il l'a dit et prouvé — non sans mécomptes au niveau national — lors des dernières cantonales : *« Entre l'élection d'un communiste et celle d'un Front national, je n'hésite pas. »* Il avait estimé aussi en son temps que *« quatre conseillers municipaux du Front national à Dreux sont moins dangereux pour la démocratie que quatre ministres communistes au gouvernement »*. Autre déclaration, le 20 janvier, à Marseille : *« Mes amis et moi n'avons aucune gêne à ce que nos analyses et certaines de nos solutions se croisent avec celles du Front national. »*

Son destin national pourrait, bien sûr, rebondir au lendemain du 16 mars. *« Je souhaite rester à la présidence du groupe UDF,* prévient-il, *où mon rôle sera encore plus important et utile que dans la précédente législature. »* Ministre ? Il ne dirait pas non, *« à condition que ce soit un ministère politique »*.

Mais sa véritable ambition, son *« rêve d'enfant »*, dit un de ses amis, est de devenir maire de Marseille. La région à cet égard serait un tremplin. Dans l'ordre de bataille de M. Gaudin, Paris serait plutôt un théâtre d'opération extérieur, Marseille la place forte à emporter. Le petit prof sera-t-il un jour maire de sa ville natale ? Henry Bergasse, lui, avait eu l'honneur de devenir ministre, mais, à deux reprises, en 1947 et en 1953, il avait échoué aux portes de l'hôtel de ville.

GUY PORTE.

Les foires d'empoigne du Vaucluse

De notre envoyé spécial

Avignon. — C'est l'hiver en Vaucluse, et, certains jours, le vent y est aussi glacé qu'ailleurs. Sans soleil, et sans festivaliers, Avignon offre un étrange spectacle. Ici, on s'empoigne partout à la fois pour les listes électorales. De la gauche à l'extrême droite, c'est une vraie débauche d'embrouilles, de crocs-en-jambe, de règlements de comptes.

Dès l'été, le PS a ouvert le bal avec le « parachutage » raté de M. Bertrand Delanoë. Résultat, deux victimes : M. Delanoë, qui a préféré abandonner le terrain, et M. Jean Gatel, actuel secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, élu en 1981 député de Vaucluse.

Aujourd'hui M. Gatel n'est que deuxième sur la liste législative du PS, derrière un autre député sortant, M. André Borel, et premier sur la liste régionale. M. Gatel soupire : *« Je ferai campagne, avec mon poids de ministre, et ma fidélité à François Mitterrand. »* Il paie *« lourdement »*, dit-il, son opposition à M. Delanoë.

L'accord national conclu entre le PS et le MRG autorise les radicaux de gauche de Vaucluse à présenter leur propre liste. Ils n'ont aucune chance d'avoir un député; mais ils peuvent peser sur l'attribution du quatrième siège qui reste « ouvert » : le PS, le PC et le Front national sont en compétition. Le premier, pour obtenir un second député (la liste d'union UDF-RPR est sûre d'avoir deux sièges), les deux autres pour avoir au moins un élu.

C'est pourquoi M. Gatel n'a pas digéré la liste MRG. *« On ferait tout pour éliminer Jean Gatel du théâtre législatif qu'on ne s'y prendrait pas autrement,* dit-il. *La direction du parti a pris la lourde responsabilité de risquer de faire élire un député du Front national. »*

Tête de liste régionale du MRG, M. Marcel Perrin se lave les mains de ces querelles socialo-socialistes. Son problème à lui, c'est de faire sortir de terre des *« racines radicales restées vivaces »* dans le département. Et si des voix de gauche sont perdues, *« ce n'est pas de notre faute »*.

Le Vaucluse est, donc, l'un des départements de la région où le Front national aura, à coup sûr, des conseillers régionaux, et peut-être un député. Cette percée s'observe en dépit — ou justement à cause — d'une vie politique peu portée sur l'extrémisme. *« Ici,* explique le maire RPR d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, qui mènera les deux listes d'union de l'opposition, *les bons socialistes sont ceux qui n'apparaissent pas comme tels. Mais cela vaut aussi pour l'opposition ! »* Le docteur Jacques Bompard, qui mènera les listes du Front national, traduit à sa manière : *« Les partis classiques,* juge-t-il, *font notre campagne. En Vaucluse, tout le monde se bat au centre-gauche. Or le centre-gauche a vécu. Jean-Pierre Roux parle comme Fabius dans son débat contre Chirac. Le Front national est la seule vraie force d'opposition. »*

« A coup de bulldozer ! »

Il est vrai qu'ici — où les immigrés ont une place essentielle dans l'économie agricole — le Front national et le RPR ne tiennent pas le même discours sur l'immigration. Ainsi M. Roux affirme-t-il : *« Je ne peux pas supporter que l'on parle du problème des immigrés. Le seul fait d'en parler, c'est déjà tomber dans le piège. Quand on me parle de ça, je réponds :* « Les immigrés sont des êtres humains. C'est tout. » *C'est dégueulasse, ce qui s'est passé. La classe politique a manqué de courage. Sur un thème pareil, on aurait dû imaginer une prise de position commune de tous les partis, on aurait tout arrêté. Je suis convaincu que les Français ne sont pas racistes. »*

La veille, Me Guy Macary, un avocat de Carpentras, deuxième sur la liste régionale du FN, déclarait au micro de Radio-France Vaucluse : *« La première chose que nous faisons si nous arrivons au pouvoir : nous supprimons — je dis bien, nous supprimons — et alors là, par tous les moyens, y compris celui qui a été employé pour* Greenpeace, *nous supprimons tous les îlots situés dans la ville de Marseille, situés dans la ville de Paris, maintenant (...) dans toutes les grandes villes de France, à l'intérieur desquels la souveraineté française ne s'exerce pas.*

— *A coup de bulldozer ?*

— *A coup de bulldozer ! »*

Exit le « fédérateur »...

Ce langage musclé n'empêche pas le Front national d'avoir ses problèmes de dissidence. Le Vaucluse est le centre logistique du mouvement national de contestation né l'été dernier au sein du parti de M. Le Pen. Il est animé par un franc-tireur, M. Hugues d'Alauzier, transfuge du CNIP, aujourd'hui en rupture de FN, qui opposera dans le département ses propres listes à celles de M. Le Pen. Le docteur Bompard dit s'en réjouir, parce que *« cela va permettre de les éliminer définitivement de la scène politique vauclusienne »*. Pour lui, M. d'Alauzier *« bénéficie de l'appui des médias de gauche et touche de l'argent de l'opposition parlementaire »*. M. d'Alauzier s'offusque et *« s'oppose formellement »* à ces *« affirmations mensongères »* qu'on n'adresse, dit-il, *« qu'à ceux qui n'ont rien à se reprocher »*.

Dans le camp de l'opposition parlementaire, les échanges de vues sont plus courtois. Mais, en coulisse, on tire à vue. Les problèmes — toujours en suspens, semble-t-il, ce vendredi 31 janvier — se focalisent sur la liste régionale d'union.

Les élus de l'UDF de Vaucluse ont ouvert le feu en lançant une mini-fronde contre M. Maurice Charretier, maire UDF de Carpentras, ancien ministre, président de l'UDF de Vaucluse. On lui en veut notamment d'être barriste. Les mécontents se donnent comme *« fédérateur »*, pour défendre les intérêts de l'UDF en Vaucluse, M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* de M. Robert Hersant, quatrième sur la liste législative.

M. Charretier menace, alors, de constituer ses propres listes. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, juge, lui, que M. Miot est moins un fédérateur que *« le porte-parole des mécontents »*. Il confirme M. Charretier à la fois comme dirigeant de l'UDF vauclusienne et comme deuxième sur la liste régionale. M. Miot a compris. Il n'est *« ni un parachuté ni un parachutiste, mais un fantassin »*. Exit le fédérateur tombé du ciel. Chacun reste à sa place. Fin provisoire du feuilleton.

L'opposition n'est pas, pour autant, sortie de l'auberge. En dépit de la discrétion de bon aloi qu'observe M. Roux, il semble que la lutte des places fasse des ravages au sein du RPR local, tandis qu'à Paris la direction nationale n'a pas exactement le même point de vue que le maire d'Avignon sur l'ordre de classement de ses colistiers.

Samedi 25 janvier, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, devait tenir une réunion publique à Avignon. Dans la ville de M. Roux, on annonce l'annulation dès le vendredi. Paris ne se mettra au diapason que dans la journée du samedi. Lundi 27 janvier, enfin, UDF et RPR rendent publique, avec l'aval de leurs instances nationales, une liste qui ne semble pas être exactement celle qu'aurait souhaitée M. Roux. Mais le Vaucluse est toujours au programme d'une future réunion du groupe de travail conjoint RPR-UDF sur les élections...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

POLITIQUE

SITUATIONS 86

Nouvelles exclusions au PS

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 29 janvier, a exclu du parti – après avoir écouté leurs arguments – MM. Michel Lambert, député de l'Orne, Pierre Mauger, maire d'Alençon, et Pierre Pavis, premier secrétaire de la fédération de l'Orne. Il leur est reproché d'avoir formé une liste dissidente dans le département de l'Orne, alors que la direction du PS a, pour conduire la liste législative, investi M. François Doubin, président du MRG.

Dans le Tarn-et-Garonne, la commission exécutive fédérale, qui avait pris position en faveur de M. Hubert Gouze, député du Tarn-et-Garonne et maire de Montauban, exclu du PS la semaine dernière, a été dissoute par le bureau exécutif, qui a décidé de mettre en place un « collectif provisoire » chargé de la direction de la fédération.

Les socialistes dissidents de ce département manifesteront, le lundi 3 février à Moissac, lors du meeting que tiendra, à 18 heures, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, pour soutenir M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat, MRG, investi par le PS pour conduire sa liste législative dans le Tarn-et-Garonne.

M. Gouze, qui a été exclu pour avoir décidé de constituer une liste dissidente pour les prochaines élections législatives et régionales face à celle de M. Baylet, et M. Jean-Paul Nunzi, maire et conseiller général de Moissac, qui conduira la liste dissidente pour les régionales, ont indiqué, jeudi 30, qu'ils *« seront également présents avec les militants et leurs amis »* lors de cette manifestation.

La venue de M. Jospin contredit, d'après eux, la position qu'avaient adoptée les instances nationales du PS en condamnant le 24 avril dernier, l'attitude de M. Baylet lors de son élection à la présidence du conseil général.

INDRE-ET-LOIRE : trêve au PS

La dispute qui opposait, chez les socialistes d'Indre-et-Loire, deux des trois députés sortants, M. Jean Proveux et Mme Christiane Mora, pour la conduite de la liste du PS aux législatives est momentanément mise en sourdine (*le Monde* du 24 janvier). A la suite d'une nouvelle intervention de M. Marcel Debarge, envoyé spécial de l'état-major national du parti, un arrangement a été trouvé. M. Proveux et ses partisans, qui revendiquaient la tête de la liste, forts de l'appui d'une large majorité des membres de la fédération départementale, et qui menaçaient de se retirer de cette liste, ont accepté, finalement, la décision de la direction nationale du parti. Mme Mora conduira la liste aux législatives et M. Proveux sera en seconde position. Le troisième député socialiste sortant, M. Jean-Michel Testu, dirigera la liste aux régionales. Il ne s'agit, toutefois, que d'une trêve. Il a été décidé qu'après les élections une mission d'information sera envoyée dans le département par M. Debarge afin d'essayer de clarifier les causes de ce conflit au sein du courant A (mitterrandiste) et d'y remédier en procédant éventuellement à un rééquilibrage des instances dirigeantes de la fédération. En attendant, la campagne socialiste sera dirigée par une équipe au sein de laquelle toutes les tendances locales seront représentées.

OISE : le secrétaire du Front national démis de ses fonctions

De notre correspondant

Beauvais. – Le secrétaire départemental du Front national de l'Oise, M. Francis Dufresne, vient d'être mis sur la touche par son parti. A la suite de son retrait de candidature (il devait être troisième sur les listes des régionales et des législatives), et surtout d'une interview accordée samedi 25 janvier au *Courrier de l'Oise*, dans laquelle il tenait des propos, hostiles à M. Guy Harlé d'Ophove, candidat du Front national chargé des problèmes de communication sur le plan national, le secrétaire général du parti d'extrême droite, M. Jean-Pierre Stirbois, a décidé de nommer à sa place M. Guy Maronneaud (1). Maître d'ouvrage de profession, le nouveau secrétaire départemental réside à Compiègne, comme M. Guy Harlé d'Ophove, dont le ralliement à M. Le Pen a déjà provoqué deux démissions dans l'Oise en décembre dernier (*le Monde* du 24 décembre).

M. Dufresne a fait savoir qu'il n'avait pas jugé bon d'envoyer une lettre explicative à M. Stirbois et il a insisté sur le fait qu'il n'était pas exclu du Front national. Selon lui cette décision des instances nationales correspond à une prise de pouvoir de M. d'Ophove dans le département.

(1) Justifiant le retrait de sa candidature, M. Dufresne déclarait notamment, dans cette interview : *« Ma décision est motivée par la profonde mésentente qui m'oppose à M. d'Ophove. Je n'ai cependant aucune envie de quitter le Front national (...). La personnalité de M. d'Ophove est envahissante. C'est un publiciste de profession. Il fait bien son travail. Il sait se placer. Il est au Front national car c'est pour lui un bon créneau de marketing et rien d'autre. Il n'a pas d'idéologie... »*

EN BREF

● *M. Fiszbin : le PCF, allié à la droite.* – *« L'infléchissement du discours ne change rien au fond »*, a déclaré M. Henri Fiszbin, le jeudi 30 janvier sur RMC. L'ancien dirigeant de la Fédération de Paris du PCF, dissident communiste et candidat sur la liste du PS dans les Alpes-Maritimes, faisait référence au passage de M. Georges Marchais à l'« Heure de vérité », le 22 janvier. *« Le fond est inavouable, l'objectif central, unique du PC, est d'empêcher que le PS, donc la gauche, puisse continuer à diriger le pays »*, a-t-il affirmé, avant de conclure : *« Objectivement, le PC poursuit une démarche qui coïncide avec les préoccupations de la droite. »*

● *Une liste « Alternatives 86 » à Paris.* – Le professeur Albert Jacquard, généticien, conduira la liste « Alternatives 86 » pour les élections législatives à Paris et Me Antoine Comte, avocat international, sera à la tête de la liste régionale portant le même sigle. Ces listes sont soutenues par les fédérations parisiennes du PSU, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), du Parti pour une alternative communiste (PAC, ex-PCML) et de la Fédération de la gauche autogestionnaire.

LE FACE-A-FACE JOXE-TOUBON SUR TF 1

Refrains

« Partis de campagne » ne sont pas forcément parties de plaisir.

Qu'importe le coupable : une joute électorale a les débats qu'elle mérite. Ainsi donc, pour sa première édition, jeudi soir 30 janvier, l'émission hebdomadaire de TF 1 « Partis de campagne » est restée cantonnée dans le registre des refrains – à gauche : je gère bien, voyez le bilan ; à droite : plus vous bluffez, tout va mal – sans jamais vraiment autoriser d'improvisations libres, ce débat de fond que méritait un sujet si souvent malmené par la démagogie.

Tenant du titre : M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, père de la loi de modernisation 1986-1990 de la police nationale, un engagement de la gauche que la droite évitera sans nul doute de remettre en cause. Challenger : M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, spécialiste du sujet, sur lequel il écrivit un ouvrage original – *Ni Peyrefitte, ni Badinter* – et, dit-on, prétendant au maroquin ministériel de son adversaire.

Il s'est donc agi d'une joute – les courts arguments filmés auxquels avaient droit les deux hommes n'étaient-ils pas curieusement baptisés *« missiles »* ? – durant laquelle on s'essaya, comme au jeu de rôles, à effacer les images convenues des personnages. M. Joxe, que ses ennemis disent hautain, sec et autoritaire, se voulut plus conciliant, plus à l'écoute, prenant volontiers du retard au chronomètre, gratifiant son adversaire d'encouragements ironiques – *« Très bien », « Vous avez raison »*, – l'interrogeant jusqu'à quêter son approbation sur sa gestion policière, bref quelque peu blasé dans ce *« débat où forcément on n'ira pas au fond des choses »*.

A l'inverse, M. Toubon, que l'on sait pourtant courtois, aimable et libéral, n'eut de cesse de monter au créneau, à la fois combatif et vindicatif, multipliant les formules choc – *« un plan à crédit »*, – ou à l'emporte-pièce – *« la motivation n'existe plus dans la police »*, – contestant le bilan chiffré du ministre en place, en se voulant porte-parole de la base, des Français face à *« la peur qui s'installe »*.

Qui l'emporta ? Le calme de l'un, très gestionnaire, profil bas. Le dynamisme de l'autre, très mordant, agressif. M. Joxe a sans doute poussé son adversaire dans les cordes en insistant sur son refus de voter les moyens supplémentaires accordés à la police ou en rappelant sa non-approbation de la loi « sécurité et liberté » avant 1981. M. Toubon a trouvé des accents justes, humains et concrets pour parler de la drogue et de ses ravages parmi la jeunesse. Qui l'a emporté ?... Mais faut-il qu'il y ait absolument un vainqueur ?

EDWY PLENEL.

LA FLEXIBILITÉ DANS L'« HUMANITÉ-DIMANCHE »

« Quel cochon ! »



La flexibilité version *Nous deux* a fait son apparition dans le numéro de *l'Humanité-Dimanche* du 31 janvier. Un roman-photo de quinze scènes baptisé « Le bonheur n'est pas flexible » est publié par l'hebdomadaire du PCF pour dénoncer les méfaits de l'aménagement du temps de travail. *« Déjà 5 heures... »* Jacques abandonne le lit conjugal à Josette. Il ne pourra pas aller chercher Leslie à la sortie de l'école, pense-t-il en se rasant. Petit bisous à Josette qui dort encore. Journée ordinaire ? Non, c'est l'anniversaire de mariage de Jacques et Josette. Pendant que l'épouse met la dernière touche à son maquillage dans le métro, car elle est en retard, le mari, déjà au bureau, n'oublie pas qu'il y a *« la réunion du syndicat à midi »*. La CGT va parler flexibilité. Derrière sa machine à écrire, Josette râle secrètement contre son patron : *« Avec toutes ces commandes, il pourrait embaucher. »* Erreur. Le patron, justement, a *« besoin de vous ce soir »*. Josette téléphone à Jacques pour lui annoncer la mauvaise nouvelle. *« Merde, qu'est-ce qu'il fout votre syndicat ? »*, rétorque l'époux, qui voit s'envoler son anniversaire de mariage. Sur le chemin du retour de l'école, Leslie fait une croix sur le gâteau du soir. Pour Josette, *« le travail se prolonge tard dans la soirée »*. Et le patron – *« humm... »* – voudrait bien profiter un peu de la situation : *« Quel cochon ! »* Dans le métro, avant de rejoindre Jacques qui dort déjà, Josette pense aux députés communistes et aux élections du 16 mars : *« Quel vie !... »*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

SERAIT-CE qu'il suffit de parler pour être cru ? Serait-ce qu'il suffit d'invoquer l'union, de la réclamer, de la promettre, de s'en faire tout à la fois un étendard et un bouclier, pour que chaque électeur de l'opposition se tienne pour convaincu qu'elle est acquise, certaine, sincère et éternelle ?

Admettons même le fait. Comme en mathématiques, *« supposons le problème résolu »*. Pour en faire quoi, grands dieux ! de cette union ? Pour unir les rancœurs de M. Giscard d'Estaing aux dédains de M. Barre, cependant que M. Chirac déposerait, dans la corbeille de fiançailles, ses ambitions ? Pour ne rien dire de la puissante affection qui unit les dirigeants de la seconde rangée, MM. Léotard, Toubon, Pons, etc. Pour ne rien dire des âpres rivalités locales.

Révérence parler, le vrai coup en vache de M. Mitterrand contre la droite, ce n'est pas de pouvoir présenter de bons résultats économiques, ce n'est pas de se découvrir pour alliés le dollar et le baril, c'est incontestablement d'avoir ressuscité le scrutin à un tour, proportionnel ou pas.

Non pas du tout pour la raison que cela avantagerait le Parti socialiste. Attendons. Mais pour le simple et unique motif qu'il n'y en a plus deux, majoritaires ou pas. Or il est bien connu que les unions, aussi appelées retraits ou désistements, se font beaucoup mieux dans les consultations en deux temps ; quand, à l'issue du premier, une fraction d'un même camp se voit battue par l'autre.

Alors, puisqu'il n'y a pas d'autre solution, puisque la preuve est faite que les électeurs ont préféré l'une plutôt que l'autre, puisque la primaire du premier tour a donné un résultat clair, les rivaux s'unissent contre l'adversaire commun.

Ainsi vit-on, à la présidentielle de 1974, M. Chaban-Delmas s'effacer pour M. Giscard d'Estaing ; à la présidentielle de 1981, M. Chirac se rallier (?) au futur ancien chef de l'Etat et M. Marchais soutenir la longue marche de M. Mitterrand. La règle ordinaire, c'est d'abord de rassembler ses suffrages pour savoir ensuite dans quelles conditions en faire cadeau.

Certes, le scrutin de 1986 n'est pas celui de 1988, pas plus dans sa procédure que dans sa finalité. Mais c'est un galop d'essai, une manière, pour les candidats à la candidature, tenus autant que soutenus par un parti, de faire valoir plus tard combien vaut chacun d'eux.

Avec le scrutin à un tour, bernique. Ou bien il faut consentir à fondre son courant dans le panier commun, ou bien laisser voir que le discours en faveur de l'union n'est là que pour la galerie. Ou bien feindre d'être étranger à tout cela, parce qu'on craint d'être « marginalisé » par le *« totalitarisme microcosmien »*, comme dit M. Barre.

∴

CES embarras n'existent pas à gauche pour la bonne et limpide raison que les deux principaux partenaires ont déjà divorcé et que, d'ailleurs, à l'époque des consultations électorales à deux tours, ils combattaient toujours séparément lors du premier.

Aujourd'hui, le Parti socialiste apparaît forcément comme unitaire et cohérent puisqu'il est uni autour de lui-même. Nulle nécessité de séduire ou de contraindre le partenaire puisqu'il n'y en a pas. Ce n'est pas le petit Mouvement des radicaux de gauche qui risque de créer de grands mécomptes. Il serait difficile de voir une dissension de taille nationale dans les péripéties que connaît son président, M. Doubin, avec les socialistes du département de l'Orne.

Aussi, avant toute consultation nationale, M. Mitterrand peut-il penser qu'il a réussi son coup. Le PS se montre d'autant plus unitaire qu'il est tout seul. Mais à droite, partis, états-majors et dirigeants se disputent et se déchirent, exhibant à qui veut la voir l'absolue incongruité du discours sur l'union ; cette union à l'image « insuffisante », comme a dit M. Giscard d'Estaing, et que M. Barre a mise en pièces dans son discours des Yvelines.

Nul doute que ces failles prometteuses pour la gauche ne soient rappelées lorsque interviendra le scrutin présidentiel, en 1988, si ce n'est plus tôt. Alors viendra le vrai temps de l'union : entre les deux tours, lorsqu'il faudra n'être plus que deux à concourir, comme l'exige la Constitution.

Union

ENCORE qu'un bon coup d'humour politique serait de faire décider par les Français qu'il n'y aura plus qu'un tour de scrutin pour élire leur président. Ce ne serait pas triste.

Mais la leçon de choses du scrutin à un tour sera d'ores et déjà parlante lorsque se réunira l'Assemblée nationale issue du 16 mars. A ce moment-là, quoi qu'il dise aujourd'hui, bien qu'il s'en défende (et peut-être sincèrement), M. Barre devra se glisser dans le jeu des partis. S'il ne va pas à Lagardère, Lagardère ira-t-à lui, pour reprendre un dicton qui n'a rien à voir avec le PDG de Matra.

Il y aura inévitablement, quelque nom que portera ce groupe, une amicale, une association, un club, qui réunira les fidèles de l'ancien premier ministre. Ses membres iront chercher la consigne, qui sera comprise même si l'on feint de ne pas en donner. Elle ura plus suivie que ne semble le croire M. Giscard d'Estaing.

Selon l'expression d'un ministre actuel qui ne participera pas au jeu parlementaire, *« ce sera le foutoir »*. Il va jusqu'à imaginer que, privée de ses barristes, ayant rejeté M. Le Pen, la majorité RPR-UDF ne puisse en être une. Il n'est pas le seul à faire cette hypothèse. L'union, l'union, vous dis-je, pour guérir des *« fièvres pourprées »*.

Plaignons le futur président d'une pareille Assemblée, qu'il s'agisse de M. Chaban-Delmas, habitué du poste et qui rempilerait le cas échéant à défaut d'autre chose ; ou qu'il s'agisse de M. Giscard d'Estaing, dont c'est, paraît-il, l'ambition réelle.

Il n'en mentionnerait d'autres que pour mieux se faire consoler par celle-ci. N'est-elle pas plus riche en protocole et en commodités diverses qu'un ministère, fût-ce celui des finances ? Ce dernier, il ne doit guère y compter. Un poste si puissant, ce sont ses propres alliés qui se coucheront sur la route qui y conduit.

Plaignons aussi, mais sur un registre plus divertissant, le futur président du groupe socialiste. Du moins s'il faut en croire M. Jean-Claude Gaudin, qui préside encore pour quelques semaines le groupe UDF. Voilà ce qu'en gros il racontait un jour à l'un de ses collègues socialistes :

« Ah, disait-il, *tu* (forme grammaticale d'usage au Palais-Bourbon) *ne peux pas savoir ce que c'est. Avec tous ces anciens ministres, et Barre, et Giscard, je suis tout le temps obligé de régler des questions de préséance, de voitures, de chauffeurs et d'amour-propre. Celui qui présidera les socialistes ne va pas s'amuser. »*

Que M. Gaudin ne s'inquiète pas, il y aura malgré tout des candidats.

∴

M. BARRE est tout de même passablement désinvolte. Choisir précisément le soir où M. Giscard d'Estaing s'exprime à la télévision pour aller soutenir une dissidente du Parti républicain, il sera difficile de faire croire à des erreurs de calendrier. Il faut encore pasticher Toinette, la servante-médecin d'Argan : l'union, l'union, vous dis-je.

Au demeurant, c'est peut-être mieux ainsi. Car le *« meilleur économiste de France »* serait certainement resté interloqué des affirmations de l'homme qui lui donna jadis ce titre, qu'il est à présent contraint de confirmer.

En particulier, M. Barre aurait au moins levé le sourcil, à moins qu'il ne se soit franchement marré (exercice dont il a naguère avoué la pratique) d'entendre dire que les plus imposés des Français, ceux qui sont soumis à la tranche des 65 %, travaillent *« neuf mois sur douze pour le fisc »*. Ou encore que le SMIC a été désapprouvé en 1969 par la gauche, alors qu'elle a rejeté un nouveau mode de calcul du SMIG, crée, lui, en 1950 !

Car il faut bien dire que c'est une énormité ou un gros mensonge, que cette tranche de 65 % s'appliquait par exemple, en 1985, pour un célibataire dont le revenu *imposable* excédait 230 000 F, et seulement pour les sommes dépassant ce montant.

Sans doute peut-on, au nom de l'indulgence, ramener cette énormité au *« cri du cœur »* que pousse un homme pressuré par le fisc. Il reste à savoir si ce *« cri du cœur »* pourrait encore faire élire M. Giscard d'Estaing, puisque, affirme-t-il, tel est le secret de sa victoire en 1974.

Tout cela, en tout cas, nous ramène à cette case départ. Toute l'émission de mercredi l'a montré : Valéry Giscard d'Estaing n'a, au bout du bout du compte, qu'une ambition, battre encore celui qui l'a battu, gagner la belle en quelque sorte. A gauche, en effet, ses attaques furent réservées à M. Mitterrand, à coups d'évocations du passé, M. Rocard étant mentionné au-cas-où. Voilà qui donne un autre sens aux appels à l'union de l'ancien président. Il s'agit moins d'unir que de *« se revancher »*. On s'en doutait. C'est dit.

société

LE DRAME DE LA NAVETTE CHALLENGER

Une tonne de débris récupérés

Le président Reagan devait se rendre, vendredi 31 janvier, au centre spatial de Houston (Texas) pour participer à une cérémonie à la mémoire des sept disparus dans l'explosion de Challenger. M. Hubert Curien, ministre français de la recherche et de la technologie, devait y assister, accompagné de M. Emmanuel de Margerie, ambassadeur de France aux Etats-Unis. La NASA a également convié à cette commémoration trois astronautes étrangers ayant volé à bord de la navette spatiale, le Français Patrick Baudry, le Saoudien Sultan El Saoud et le Néerlandais Wubbo Ockels.

Passant au peigne fin l'océan Atlantique au large des côtes de Floride, les restes de Challenger, les gardes-côtes américains ont trouvé *« un gros morceau de fuselage »* de la navette et des morceaux métalliques qui pourraient appartenir à la cabine de pilotage. De *« grosses pièces »* ont aussi été localisées par sonar au fond de l'eau, et des plongeurs doivent vérifier s'il s'agit bien d'éléments du vaisseau spatial. Au total, les « récupérateurs » avaient repêché, vendredi matin, près d'une tonne de débris flottant sur l'eau, dont un morceau du tableau de bord.

Les treize navires de la flotille, accompagnés d'autant d'avions, continuent à patrouiller les côtes de Floride, à la recherche d'autres fragments de Challenger, et des restes des sept astronautes. Un os de pied humain a bien été découvert sur une plage d'Indialantic, au sud de Cap Canaveral, mais rien n'indique encore qu'il appartenait à un des membres de l'équipage.

Un système dépassé ?

La navette américaine est-elle un moyen de transport spatial entièrement dépassé ? Dans un article du *Los Angeles-Times*, repris dans l'*International Herald-Tribune* du 31 janvier, un ingénieur, M. T.-A. Heppenheimer, appelle au développement de nouveaux systèmes de transports spatiaux moins complexes, moins dangereux et, affirme-t-il, plus performants.

L'idée qu'il défend est celle d'un véhicule qui ne décollerait pas verticalement d'un pas de tir, mais horizontalement, comme un avion, d'une piste d'aéroport. Le principe n'est pas neuf, et nombre de projets de ce type traînent dans les cartons des agences spatiales du monde entier. En janvier 1985, l'Europe a retenu l'idée d'étudier à long terme un engin de ce type, proposé officiellement par les Britanniques.

Brûler l'oxygène de l'air

L'engin, connu sous le nom d'HOTOL (Horizontal Take Off and Landing) est une sorte de Concorde entièrement réutilisable de 54 mètres de long, décollant à partir d'une piste d'atterrissage conventionnelle, porté par un traîneau larguable (*le Monde* du 30 janvier 1985). Pour s'affranchir des énormes masses d'oxygène liquide que tout véhicule à propulsion cryogénique doit embarquer pour voler, les promoteurs d'HOTOL proposent, dans la première phase du vol, de brûler directement l'oxygène de l'air.

Comment ? *« C'est un secret que nous garderons aussi longtemps que nous le pourrons »*, disent les Britanniques. Les Américains étudient des systèmes de transport de ce type adaptés à des missions habitées. Mais de tels véhicules ne sont pas pour demain, et les navettes spatiales, comme les lanceurs de satellites classiques, ont encore devant eux de bonnes années. Tant en ce qui concerne leur emploi que leur fiabilité. De ce point de vue, les nouveaux modes de propulsion envisagés par les ingénieurs ne résolvent rien : que l'oxygène soit liquide et embarqué, comme dans la navette ou Ariane, ou prélevé dans l'air ambiant comme cela se passe pour les avions, n'empêchera jamais le couple hydrogène-oxygène – comme bien d'autres – d'être délicat à manipuler.

J.-F. A.

M. KADHAFI : des victimes de l'« avidité impérialiste »

Le colonel Kadhafi estime que les sept astronautes morts dans l'explosion de la navette spatiale ont été victimes de l'*« avidité »* de l'*« impérialisme »*. Dans un télégramme de condoléances adressé aux familles des astronautes, le colonel Kadhafi, à en croire l'agence libyenne Jana, écrit notamment : *« Je les considère comme des victimes de l'avidité impérialiste, dans la mesure où Reagan veut conquérir l'espace et où le programme spatial vise l'expansion impérialiste. »* – (Reuter.)

La participation de « civils »

(Suite de la première page.)

En fait la NASA avait depuis deux ans organisé un « programme de participation aux vols spatiaux » qui apparaît en effet comme une grande entreprise en relations publiques. Après les « enseignants dans l'espace » doit avoir lieu en septembre « un journaliste dans l'espace » (1 703 confrères se sont portés candidats). Il est également question d'envoyer dans l'espace des artistes, des poètes, des vedettes du rock, des travailleurs manuels. Pour la mission de Christa McAuliffe la NASA avait fait un grand effort d'information en distribuant des vidéocassettes et diapositives et, en coopération avec le syndicat des enseignants, elle avait envoyé deux millions de brochures. Les dix premiers dans la compétition (sur 11 000 candidats) devaient demander un congé de un an pour travailler avec la NASA et cent autres devaient prendre la parole dans le pays comme « ambassadeurs de l'espace ».

La confiance ébranlée

En 1983 un rapport d'une commission de la NASA avait déconseillé à cette administration d'employer des formules publicitaires. Mais les responsables du programme « enseignants dans l'espace » estiment que cet effort publicitaire était justifié par le désir de former les jeunes à la science et à la technologie. En fait, compte tenu de l'impératif des réductions budgétaires et aussi des doutes que la catastrophe de Challenger vient de renforcer sur l'utilité des « vols habités », la NASA a besoin du soutien public pour éviter que son budget (7,6 milliards de dollars au lieu des 8 milliards demandés) ne soit encore réduit.

Christa McAuliffe avait admis, dans une interview, que la NASA profiterait énormément de sa présence à bord de Challenger. Elle avait souhaité et obtenu cette mission répondant à son désir de contribuer à l'histoire qu'elle enseignait et aussi, selon ses propres paroles, pour *« revaloriser le statut des enseignants aux yeux de l'opinion »*. Peut-être aussi avait-elle une confiance totale dans les déclarations officielles affirmant que le voyage spatial était sans risque. Une affirmation que la série de succès antérieurs pouvait justifier.

A l'intention des enfants ébranlés par sa disparition, la NASA se proposerait de diffuser à la radio les deux leçons qu'elle devait donner au cours du vol, l'une sur la vie à bord de la navette, l'autre intitulée « où nous avons été, où nous allons et pourquoi... ».

A en juger par leurs déclarations rapportées dans les journaux, beaucoup d'écoliers peuvent être considérés comme des victimes de la catastrophe. Leurs réactions sont partagées. Les uns avouent avoir peur et n'envisagent plus d'aller dans l'espace. Une majorité garde le silence provoquant la mobilisation des psychiatres. *« Pour beaucoup d'entre eux l'explosion a détruit leur confiance dans la capacité des adultes à assurer un monde sûr »*, a dit un psychiatre de Harvard. Un autre pense que beaucoup d'enfants auront maintenant peur de voir leurs parents partir en avion ou en voiture. Un autre recommande aux enseignants de parler à leurs élèves, de les inviter à exprimer leur douleur, d'écrire une lettre de condoléances à la famille de Christa McAuliffe ou encore de faire un câlin à un ours en peluche.

En tout cas l'abondance des témoignages des psychiatres confirme que l'explosion de Challenger n'a pas détruit seulement une machine extraordinaire de plus d'un milliard de dollars et la vie de sept personnes.

HENRI PIERRE.

DÉFENSE

PRÉVU POUR ÊTRE COMMANDÉ A QUATORZE CENTS EXEMPLAIRES

Le nouveau char Leclerc coûtera 21 millions de francs l'unité

Pour remonter le moral de l'armée de terre à un mois et demi des élections, le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le ministre de la défense, M. Paul Quilès, se sont rendus, jeudi 30 janvier, à Satory (Yvelines), pour se faire présenter le projet de nouveau char de combat, baptisé Leclerc, du nom de l'ancien chef de la 2e division blindée de la France libre qui libéra Paris et qui fut fait maréchal, à titre posthume, en 1952. Lors de cette visite-surprise du chef du gouvernement, M. Quilès en a profité pour annoncer, de surcroît, sa décision de lancer le programme d'un radar de surveillance du champ de bataille terrestre baptisé « Orchidée » et qui sera installé à bord du nouvel hélicoptère Super-Puma.

De toute évidence, MM. Fabius et Quilès ont cherché, par leur présence à Satory, à faire oublier, la controverse apparue, à la fin de l'année dernière, avec les propos du général Philippe Arnold déplorant l'insuffisance de l'équipement en chars des divisions blindées françaises. Les exposés de l'état-major de l'armée de terre et de la délégation générale pour l'armement sur le char Leclerc, qui doit remplacer après 1992 le blindé actuel AMX-30 et son dérivé, la version modernisée B-2, tendaient à faire accroire que *« le char futur existe »* pour reprendre l'expression de M. Quilès.

« Une nouvelle génération de chars »

Le char Leclerc devrait peser 52 tonnes (contre 37 tonnes pour l'AMX-30) et disposer d'un canon de 120 mm (au lieu de 105) lui permettant de tirer, y compris en roulant et par tous les temps, des munitions diverses (comme l'obus à charge creuse ou l'obus-flèche) à grande cadence de tir puisque le rechargement est automatique.

Un équipage de trois hommes (au lieu de quatre sur l'AMX-30) aura, en outre, à sa disposition un système de transmissions et de traitement de données opérationnelles numériques pour le combat dit en temps réel, c'est-à-dire que cet équipage pourra, à tout moment et instantanément, communiquer sa position et désigner des cibles à d'autres chars. Le moteur Diesel développera 1 500 chevaux grâce à un procédé « Hyperbar » de suralimentation. Enfin sa compacité est telle que, malgré sa puissance double, le volume du moteur du char Leclerc est identique à celui du moteur 700 chevaux de l'AMX.

Depuis les premières études en 1978, qui doivent aboutir à la mise au point de sept prototypes qui feront leurs essais après 1988, on a tenté de sauvegarder ce qui pouvait être sauvé de l'échec de la coopération franco-ouest-allemande en la matière. Ainsi, le char Leclerc et le blindé Léopard-III pourront manœuvrer ensemble en Centre-Europe parce qu'ils useront d'un canon de 120 similaire, des mêmes munitions, des mêmes chenilles et carburants.

« On est à l'aube d'une nouvelle génération de chars », a expliqué l'ingénieur en chef de l'armement Georges Dubot, responsable du programme avec le colonel François Toujouse, de l'état-major de l'armée de terre. Les plans de la France prévoient la commande de 1 400 chars Leclerc à un prix unitaire qui n'est pas encore fixé mais qui pourrait être de l'ordre de 21 millions de francs (l'AMX-30, version B-2, est évalué à 12 millions de francs pièce). Il n'est pas exclu que d'autres pays participent à sa construction, comme l'Espagne qui fabrique déjà l'AMX-30 sous licence. En France, le programme de char Leclerc devrait représenter des dizaines de millions d'heures de travail, notamment dans les arsenaux de Roanne, de Tarbes et de Bourges. C'est la raison pour laquelle, sans doute, le ministre de la jeunesse et des sports, M. Alain Calmat, candidat socialiste aux élections dans la région du Cher, avait accompagné MM. Fabius et Quilès à Satory.

Un radar sur hélicoptère

Après avoir indiqué que la 2e division blindée, stationnée à Versailles (Yvelines), sera, en mémoire du maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, la première unité à recevoir le nouveau char, le ministre de la défense a annoncé sa décision de lancer le projet Orchidée, que lui avait proposé l'armée de terre. Il s'agit d'un radar transporté par un hélicoptère et destiné, avec une portée de l'ordre de 150 kilomètres, à renseigner le commandement sur les déplacements de l'adversaire sur le champ de bataille. Selon M. Quilès, la première unité Orchidée serait prête en 1995.

L'intérêt indirect de cette décision annoncée par le ministre est que l'armée de terre commandera, pour embarquer son radar Orchidée, une vingtaine d'hélicoptères Super-Puma qui seront ainsi autant de stations mobiles de surveillance à 3 000 mètres d'altitude. Jusqu'à présent, seule l'armée de l'air avait commandé trois Super-Puma pour les besoins de la Direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN) en Polynésie. L'Aérospatiale, qui conçoit le Super-Puma, pourra donc se prévaloir de la commande de l'armée de terre française pour engager à l'exportation des promotions commerciales qui, sans cette initiative, restent difficiles.

J. I.

● *Le Boeing d'Air India a été détruit par une bombe.* – Peu à peu, la lumière se fait sur les causes de la destruction en vol du Boeing d'Air India qui s'est abîmé en mer, le 27 juin 1985, au large de l'Irlande, avec trois cent vingt-neuf personnes à bord. Un enquêteur indien et le spécialiste de la société Boeing en matière d'accident ont déclaré qu'une bombe était à l'origine de l'explosion de l'appareil. De son côté, le bureau de la sécurité aérienne canadienne estime, dans un rapport, qu'une bombe avait été placée dans la soute avant du Boeing au départ de Toronto (Canada), le propriétaire du bagage – un sikh du nom de Singh – n'ayant pas embarqué sur le vol. – *(AP, UPI.)*

JUSTICE

LA FUSILLADE DE PUTEAUX AUX ASSISES DES HAUTS-DE-SEINES

Les accablantes conclusions de la balistique

La balle qui a tué l'agent Léon appartenait à un lot de munitions retrouvé dans l'immeuble où habitait l'un des malfaiteurs

Dans cette affaire de la fusillade de Puteaux soldée, le 11 octobre 1984, par la mort du gardien de la paix, Joseph Léon, la défense, et plus particulièrement celle d'Alain Teixeira, accusé du meurtre, gardait un secret espoir. A cause des difficultés qu'il y eut à reconstituer les faits et gestes de chacun, la cour d'assises des Hauts-de-Seine et plus particulièrement les jurés ne pouvaient-ils pas se demander si Joseph Léon n'avait pas été la victime d'un de ses collègues dans cet échange confus de coup de feu qui dura tout au plus trente secondes ? C'était, au reste, une question que, dans l'instant, certains s'étaient posée. Mais, au soir de la deuxième journée du procès, jeudi 30 janvier, après la déposition du professeur Pierre-Fernand Ceccaldi, directeur du laboratoire de la police judiciaire chargé des expertises balistiques, cet espoir de la défense apparaît bien ruiné.

Sur quoi se fondait-il ? Essentiellement sur le fait que la balle qui atteignit de dos et de bas en haut le malheureux fonctionnaire était une balle de calibre 35 Magnum tirée par une arme du même type que celle dont étaient dotés les trois fonctionnaires. Elle avait été retrouvée tout près du corps qu'elle avait traversé et était déformée et aplatie.

Sans entrer dans ces considérations, Alain Teixeira, tout en reconnaissant avoir tiré trois fois mais, assure-t-il, en hauteur, avait, dans la matinée, longuement discuté sur sa position au cours de l'échange. Il disait en substance qu'il ne pouvait être l'auteur du coup de feu mortel car il s'était toujours trouvé en avant de Joseph Léon et n'avait donc pas pu l'atteindre dans le dos. Il contestait avec la même vigueur s'être jamais accroupi, cette position pouvant seule expliquer un tir de bas en haut. Mais il avait dû quand même admettre l'existence d'un procès-verbal d'instruction dans lequel il déclarait bel et bien s'être accroupi un moment. « *Eh bien, oui, j'ai expliqué que je m'étais baissé pour me protéger. Mais comme le juge d'instruction a voulu en déduire que j'étais accroupi, je l'ai laissé inscrire ce mot.* »

La suite du débat, avec les dépositions des deux collègues de Joseph Léon, le gardien Michel Trochain et le brigadier Léon Sauvage, n'avait pas apporté d'éléments déterminants. M. Sauvage, qui eut affaire seulement à Serge Lefèvre, celui qui tira le premier coup de feu, mais avec un P-38, avait dit qu'à aucun moment il n'avait pu voir la position de ses deux collègues. Michel Trochain, lui, vida son barillet. Il se souvient que des balles lui sifflèrent aux oreilles, tirées à son avis par Teixeira. Mais, pour ce qui est de son camarade Joseph Léon, il n'eut que le temps de l'apercevoir courant derrière Lefèvre avant de le voir porter les mains sur sa poitrine et tomber en avant sur le sol.

Le scellé n° 2

On en était donc là lorsque vint M. Ceccaldi avec ses rapports. Il exposa, en vieux routier de la barre qu'il est, sans un mot plus haut que l'autre, qu'il avait examiné toutes les armes, balles et douilles qui lui furent remises. La première arme, c'est le P-38, calibre 8, que détenait Serge Lefèvre. Elle a tiré trois fois, mais les projectiles n'ont atteint personne. Les autres sont celles que portaient les trois policiers. Ce sont des Manurhin de calibre 357 Magnum. Celle de Joseph Léon a percuté cinq douilles. Celle du gardien Trochain, six, et celle du brigadier Sauvage, une. Les balles retrouvées ont une caractéristique commune : les rayures et les stries que laissent les canons de revolver sur les projectiles tiré sont les mêmes.

Restait la balle du scellé numéro 2, celle ramassée près du corps de Joseph Léon, et la chemise d'une autre balle retrouvée dans un immeuble.

« *Elles ont été l'une et l'autre*, dit l'expert, *tirées par une même arme, mais qui n'est aucune de celles des policiers. Cette arme n'a pas été identifiée. Mais la balle du scellé numéro 2, de calibre 357 Magnum, a une caractéristique particulière : elle correspond à un lot de balles qui ont été découvertes cachées dans un placard à fusibles dans l'immeuble où habitait Teixeira.* »

Effectivement, l'enquête a établi que Teixeira, aussitôt après les faits, avait voulu se débarrasser de munitions qu'il détenait. C'est un gardien de son immeuble qui, intrigué par des allées et venues, devait mettre la main sur cette boîte.

Ainsi, pour l'accusation, un premier point était marqué. Restait à savoir si la balle en question, trouvée sur le sol, était bien celle qui avait frappé Joseph Léon. M. Ceccaldi exposa alors ceci : « *La chemise de ce projectile avait été déchirée et un examen a permis de découvrir qu'y étaient demeurées accrochées des fibres d'un tissu en tous points semblable à celui de la doublure de la manche de vareuse de la victime, un mélange de fibre synthétique et de coton. Cette balle est donc sortie du corps, a traversé la manche et a dû tomber aussitôt sur le sol, car elle n'avait plus la force vive suffisante pour poursuivre sa course. Mais, tournant encore sur elle-même, elle a recueilli et gardé des fibres du tissu.* »

La progression d'un projectile

Pourquoi, cependant, ce projectile se trouvait déformé comme il l'était ? Il fut expliqué qu'une balle de 357 Magnum est certes d'une grande puissance, mais l'autopsie a montré qu'elle avait touché et fracturé partiellement une côte de la victime. Pour M. Ceccaldi, « *une côte, si ça casse facilement, c'est un os plat et dur qui peut fortement déformer un projectile* ».

Dernier sujet d'interrogation : pourquoi cette balle ne portait-elle aucune trace de sang ? Réponse : « *Ça s'explique. Dans sa progression hélicoïdale, elle a un mouvement de vis et s'essuie de ce fait sur le vêtement qu'elle transperce en fin de course.* »

Alain Teixeira a écouté tout cela sans réaction. Son défenseur, Me Cantin, non plus. En revanche, on a vu le jeune homme, très ardent contre les policiers de la brigade de répression du banditisme qui perquisitionnèrent son appartement après les faits. Il les a accusés ouvertement de s'être livrés à un véritable pillage, de lui avoir pris une somme de 40 000 francs, deux auto-radios, un seau à champagne plein de pièces de 10 francs. Il en exige la restitution à cor et à cri.

Les commissaires Guy Triollet et Raymond Mertz, ainsi mis en cause, ont répliqué qu'ils n'avaient rien saisi du tout, mais avaient trouvé effectivement cet appartement en grand désordre. On a appris, à cette occasion, que le SRPJ de Versailles avait, lui aussi, perquisitionné, ayant des raisons de soupçonner Teixeira d'un certain nombre de cambriolages et d'attaques à main armée dans la banlieue ouest de Paris. Alors, si vandales il y eut, où sont-ils ? Cette question, assurément grave mais en l'occurrence bien secondaire, paraît pourtant demeurer, aux yeux de Teixeira, la première.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Devant la cour d'appel de Riom

UNE SANCTION SÉVÈRE A ÉTÉ DEMANDÉE CONTRE L'EX-COMMISSAIRE AMBROSI

(*De notre correspondant.*)

Clermont-Ferrand. — L'ex-commissaire Gilbert Ambrosi a comparu, jeudi après-midi 30 janvier, devant la cour d'appel de Riom. Condamné en décembre dernier par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand à trente mois de prison dont deux ferme pour avoir torturé, à l'aide d'une matraque électrique, un jeune Algérien dans le commissariat d'Annonay, il avait à s'expliquer de nouveau devant la justice. Le parquet de Clermont-Ferrand, estimant la peine trop clémente avait, en effet, fait appel.

A l'audience de jeudi, l'avocat général et les avocats de la partie civile s'en sont tenus strictement aux faits. En revanche, ceux qui avaient pour charge de défendre l'ex-commissaire ont voulu entraîner le débat sur un terrain nettement plus politique. Ainsi Me Doucet, du barreau de Clermont-Ferrand, bâtonnier en exercice, n'a pas hésité à lancer : « *Le pouvoir et la chancellerie poussent la cour à achever Ambrosi à quarante-cinq jours des élections... Il est vrai qu'Ambrosi n'a pas la chance d'être un malfaiteur algérien récidiviste...* »

L'avocat général du parquet au nom de « *la confiance que la justice place dans la police* » a demandé une sanction sévère (deux ans de prison, dont un ferme), estimant que le sursis ne suffisait pas, du seul fait que cette confiance avait été trahie par Ambrosi. L'arrêt sera rendu le 27 février prochain.

LLIBERT TARRAGO.

POUR INJURES ENVERS M. PAUL TEITGEN

Le directeur de « National Hebdo » est condamné à dix jours de prison avec sursis

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a rendu jeudi 30 janvier une décision rarement prononcée pour un délit de presse en infligeant dix jours de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende à M. Roland Goguillot, connu sous le nom de Roland Gaucher, directeur de la publication de *National Hebdo*, organe du Front national, coupable d'injures publiques.

Dans un article publié le 25 janvier 1985, relatant l'audience de la 17e chambre correctionnelle du 18 janvier, consacrée au procès opposant M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, au *Canard enchaîné*, un témoin, M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat honoraire, avait été décrit en des termes si injurieux que le tribunal note dans son jugement : « *L'infraction commise par le prévenu est d'une gravité toute particulière, dans la mesure où les injures dont il assume la responsabilité tendent à dégrader, à avilir la personne, et notamment, la personne physique de M. Paul Teitgen.* »

Les juges ajoutent : « *La bassesse de l'offense faite à la partie civile appelle une sanction d'autant plus sévère que M. Goguillot a utilisé l'organe de presse dont il dispose à des fins que la liberté d'expression ne saurait justifier.* »

Poursuivi en qualité d'éditeur, le Front national, représenté par M. Jean-Marie Le Pen, a été mis hors de cause, le tribunal constatant qu'il n'a pas été établi que ce parti ou son président soit éditeur, propriétaire de *National Hebdo*, juridiquement indépendant. M. Roland Gaucher a également été condamné à payer les frais d'insertion du jugement dans cinq journaux, au choix de M. Teitgen, auquel il devra verser 5 000 francs de dommages-intérêts.

Lors du jugement, le président a indiqué, conformément au code de la procédure pénale, que le sursis à la peine de prison pourrait être révoqué si, dans un délai de cinq ans, M. Gaucher commettait un nouveau délit.

M. P.

● *M. Robert Pandraud poursuit* l'Humanité *en diffamation.* — Le directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud, a indiqué, jeudi 30 janvier, dans un communiqué qu'il venait de déposer une plainte en diffamation contre le directeur du quotidien *l'Humanité*, M. Roland Leroy, et M. Jean-Pierre Revery, l'auteur d'un article qu'il estime diffamatoire.

La plainte vise un article de l'organe du PCF, paru le jeudi 30 janvier, qui s'intitule : « *Robert Pandraud, P. comme Police* ».

L'article retrace la vie et la carrière de M. Pandraud — qui se présente comme tête de liste RPR en Seine-Saint-Denis, — en s'appuyant notamment sur plusieurs citations de l'ouvrage de MM. Alain Hamon et Jean-Charles Marchand : *P. comme Police* ».

FAITS DIVERS

LES INTEMPÉRIES EN ARDÈCHE

Le froid sous le manteau

Les bourrasques de neige qui continuent à s'abattre sur le sud-est de la France, de Nice à Perpignan et dans le Massif Central, paralysent des régions entières, privées d'électricité, de téléphone et d'approvisionnement par la route.

Le plan ORSEC a été déclenché dans le Gard, les Pyrénées-Orientales et l'Ardèche — le département le plus frappé par les intempéries. Vingt mille foyers y étaient toujours sans électricité vendredi matin.

EDF et l'armée ont dépêché des centaines d'agents, techniciens et militaires dotés d'hélicoptères et d'engins à chenilles. Mais la neige, qui continue à tomber, rend les interventions très difficiles, et certains abonnés ne seront pas raccordés au réseau EDF avant plusieurs jours.

De notre envoyé spécial

Lamastre (Ardèche). — Ce n'aura été, pour Lamastre, qu'une petite coupure de rien du tout. Cet électrochoc, dirait-on si on osait, aura révélé que ce rude bourg des plateaux ardéchois ne manque pas d'ingéniosité. Privée de chauffage, la patronne du bistro a confectionné un gâteau de semoule : sa cuisine est douillette à souhait. Quant aux infirmières de l'hôpital, elles ont tout bonnement gratifié leurs malades de quelques couvertures supplémentaires. Et voilà les hospitalisés prêts à affronter les quelque 15 degrés qui règnent dans les chambres. Dépourvue de courant depuis les petites heures de l'aube, ce jeudi 30 janvier, Lamastre ne semble pas s'en porter plus mal.

Dans le noir

Ce ne sont pas les collégiens qui se plaindront. Collège privé et collège public les ont renvoyés, à peine arrivés, dans leurs foyers : les salles de classe n'étaient pas chauffées. Là où on le pouvait, on a redécouvert l'usage des cheminées. Sur le plateau, au-dessus du bourg, les pompiers ont chaussé leurs skis pour aller, au prix d'une randonnée de 8 kilomètres, livrer du pain et du lait à des fermiers hollandais isolés par la neige. Il est vrai que rares sont les fermes où l'on manque de nourriture. Un peu partout en Ardèche, en cette saison, on vient de tuer le cochon.

Derrière toutes les fenêtres, on regarde avec fatalisme tomber la neige. Grasse ou fine, lourde ou fugace, la couche, en quarante-huit heures, a atteint près de 1,50 mètre dans certains hameaux. C'est cette couche-là qui a emporté les lignes à haute et moyenne tension, qui a même balayé les lignes de secours, plongeant dans le noir tout le sud du département, soit plus de cinquante mille foyers. Elle a encore écrasé le toit de l'usine de chaussures à Lamastre, qui s'est affaissé de 30 centimètres. Tandis que les pompiers s'efforcent de le consolider, tout le personnel est placé, pour la journée, en chômage technique.

La neige s'accumule aussi sur les toits des poulaillers, tandis que les tapis roulants, réduits à l'immobilité par l'absence de courant, menacent de laisser sans nourriture les dizaines de milliers de poules élevées en batterie. A Lamastre où l'on n'aperçoit habituellement la neige que quelques jours, sitôt tombée sitôt fondue, on n'avait pas vu pareille avalanche depuis l'hiver 1970.

Que faire alors ? Dans ces salles de bars frisquettes, Lamastre, de flash radio en flash radio, suit le bon déroulement du plan ORSEC déclenché dans le département depuis le milieu de la matinée. Deux syllables magiques, dont on attend l'accélération de l'acheminement des deux groupes électrogènes que le maire a réclamés au préfet. Un pour l'hôpital, mais aussi un pour la station de pompage, sans laquelle la bourgade, dès ce soir, sera privée d'eau

Navré pour les lapins

En début d'après-midi, alors que les groupes électrogènes se font toujours attendre, voici le sous-préfet monté tout exprès pour évaluer la détresse des populations. Après tout, le houspiller un peu est aussi un bon moyen de se réchauffer. Pour amorcer le débat, le maire s'indigne que les innombrables groupes électrogènes qui, assurément, dorment dans les casernes lyonnaises, n'aient pas encore été acheminés jusqu'en Ardèche. « *Vous en avez de bonnes*, réplique le sous-préfet, *à Lyon, nous avons des généraux, de la matière grise, un état-major, mais pas de groupes électrogènes. Tous les matériels sont concentrés dans l'est de la France, là où nous prenons habituellement les coups de pied aux fesses.* »

Ce petit cours de géopolitique administré aux édiles de Lamastres, le sous-préfet énonce les priorités : les hôpitaux et les boulangeries. « *Car le pain, qu'on le veuille ou non, constitue la base de l'alimentation des Français.* » Mais, attention, rappelle le représentant de l'intérêt général, « *une seule boulangerie par bourg. Le commerce et le profit doivent passer au second plan.* »

C'est dans ces tragiques situations que l'autorité de l'Etat peut se manifester avec éclat : « *Toute distribution de groupes électrogènes doit passer par la préfecture*, lance-t-il en foudroyant du regard un élu qui souhaite avoir recours aux radios locales. *Sinon on enverra un groupe pour trois petits vieux, alors que cinquante autres seront en train de crever de froid dans un coin. Pareil pour les congélateurs. Je suis navré pour les lapins inconsommables...* » « *De toute façon*, maugrée le maire, *dès que les routes seront déneigées, les paysans, en attendant le rétablissement du courant, vont descendre leurs congélateurs à la direction d'EDF et lui demander de les garder. Ils ont déjà fait le coup.* »

En milieu d'après-midi, le courant était rétabli à Lamastre. Le soir, la neige tombait à nouveau. Mais, cette fois, les lignes ont tenu bon.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AVENTURE

Alger-Abidjan en cent marathons

Le Français Gérard Vacher, âgé de quarante et un ans, a franchi en course à pied les 50 000 kilomètres qui séparent Alger d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), avec des étapes de 40 à 50 kilomètres par jour. Il était accompagné de son épouse, Sylvie, qui le suivait à bicyclette. Parti le 7 mai 1985, ces « *marathoniens du désert* » sont arrivés dans la capitale ivoirienne le 30 janvier, après avoir connu de nombreuses difficultés. Ils avaient été arrêtés pour espionnage par les autorités algériennes à la frontière du Mali, avant d'être confrontés aux premiers incidents frontaliers entre le Mali et le Burkina.

ENVIRONNEMENT

Baignades en eaux claires

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, ont rendu publics, le 30 janvier, les résultats des analyses de l'eau des plages françaises, habituellement livrés au printemps. « *Nous avons ces résultats depuis décembre* », a précisé Mme Bouchardeau. « *Nous les devons aux consommateurs. Il faut aussi inciter les municipalités à agir pour nettoyer leurs plages avant la saison estivale.* »

Par rapport à 1984, année où l'on observait déjà une amélioration, la propreté des eaux de baignade en mer a augmenté; plus de 83 % des plages (contre 79 %) satisfont aux normes européennes. D'autres améliorations sont à prévoir, car des travaux importants d'assainissement ont été engagés en baie de Somme, dans le bassin d'Arcachon, et sur le littoral méditerranéen (stations d'épuration de Marseille et Nice). A ce rythme, « *il ne devrait plus y avoir de point noir en 1990* », prévoit Mme Bouchardeau.

LOISIRS

Paris : La Villette ouvrira au printemps

Les six premiers hectares du parc de La Villette à Paris seront ouverts au public au printemps prochain, ont annoncé jeudi 30 janvier les responsables de l'établissement public chargé de réaliser, à la place des anciens abattoirs, un musée des sciences, un parc de 35 hectares et une cité de la musique. Les visiteurs seront autorisés à circuler dans les allées pavées d'où ils observeront deux jardins en cours de finition, l'un planté de bambous, l'autre garni de plantes en pots. La fréquentation de ces jardins et des vastes pelouses attenantes ne sera permise qu'au printemps 1987. A l'automne de l'année 1986, on pourra voir également — et peut-être utiliser — les trois premières « folies » de l'architecte Bernard Tschumi : un kiosque d'accueil, un belvédère et une buvette.

SPORTS

Henri Guérin succède à Michel Hidalgo

Moins de vingt-quatre heures après la démission de Michel Hidalgo, M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF), lui a trouvé un successeur au poste de directeur technique national (DTN) : Henri Guérin. Agé de soixante-quatre ans, l'ancien arrière international (1949), qui avait été entraîneur-sélectionneur de l'équipe nationale avant la Coupe du monde de 1966, doit occuper ce poste pendant un an jusqu'à sa retraite. Attaché à la direction technique depuis 1970, Henri Guérin s'intéressait particulièrement à la détection et à la formation des jeunes. D'autre part, la FFF et la Ligue nationale professionnelle ont diffusé un communiqué rappelant à l'industriel Bernard Tapie que l'éventuelle prise de contrôle de l'Olympique de Marseille ne pourra se réaliser qu'« *au travers du respect des règles de fonctionnement de ce club, en pleine concertation avec le président et les dirigeants de celui-ci* ». « *Toutes autres formes d'interventions ou d'actions parallèles* », est-il précisé, « *qui seraient conduites à l'insu des responsables de l'Olympique Marseille seraient incompatibles avec les procédures juridiques et réglementaires en vigueur.* »

Le stade olympique à Vincennes

En recevant le 30 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris, les membres du conseil exécutif de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), M. Jacques Chirac a levé la dernière incertitude qui pesait sur la candidature de la capitale à l'organisation des Jeux olympiques de 1992 : « *Le village des athlètes*, a-t-il dit, *sera à quelques minutes du grand stade qui se trouvera dans le bois de Vincennes.* » Jusqu'alors il était convenu que le grand stade serait à l'est de Paris, soit dans le parc du Tremblay, sur la commune de Champigny, soit dans le bois de Vincennes, sur l'ancien stade Pershing. Le choix n'avait pas été annoncé pour ne pas ouvrir une polémique avec les écologistes.

Le maire de Paris a également indiqué que si la capitale était retenue, le 16 octobre prochain, pour organiser les Jeux d'été, elle hébergerait gratuitement les athlètes étrangers dans le village construit de part et d'autre de la Seine, à la hauteur de Bercy.

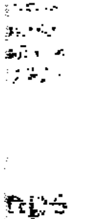
PLUS DE 17 KILOS DE DROGUE DURE SAISIS A ROISSY EN QUELQUES JOURS

Plus de 17 kilos d'héroïne et 10 kilos de cocaïne viennent d'être saisis en moins d'une semaine par la division de surveillance des douanes à l'aéroport de Roissy que dirige l'inspecteur principal Christian Torrès.

Le 24 janvier à 8 h 30, 3,750 Kilos d'héroïne brune sont découverts dans le double fond d'une valise appartenant à une Indienne de New-Delhi et se rendant en Italie. Le même jour à 14 heures, 2,350 kilos de cocaïne sont découverts dans la gaine d'une voyageuse venant de Rio. Le 25 janvier à 17 heures, deux ressortissants présumés malaisiens, détenteurs de faux papiers et porteurs respectivement de 3,250 kilos et de 3,650 kilos d'héroïne brune sont arrêtés. Trois jours plus tard, 5 kilos de cocaïne sont saisis dans des conditions encore inconnues.

Au total, ces 17 kilos de drogue dure auraient représenté une somme de 15 millions de francs sur le « marché » français.

LOISIRS



Aller voir Maurice

Lagons et langoustes : le tourisme sur un air de sega.

L'OR de l'île Maurice, son pétrole, ce sont ses plages, blanches, magnifiques, irisées d'une mer lapis-lazuli. On en oublierait presque ses habitants, ces grands absents des catalogues « destination soleil ». *Il faut faire* l'effort d'abandonner son matelas de plage pour découvrir, derrière le sourire lumineux du boy empressé à vous servir un cocktail de fruits exotiques, un pays tout aussi attachant mais plus vrai.

C'est l'été en ce moment dans l'hémisphère sud. Une longue nuit d'avion et vous voilà au milieu des champs de canne à sucre, la monoculture, économiquement chancelante, de cet Etat du Commonwealth perdu dans l'océan Indien, à l'est de Madagascar. On y roule à gauche, la langue officielle est l'anglais mais les enseignes, au bord des routes, sont en français et l'on y parle surtout le créole et l'hindoustani.

Accent vanillé

Quelques repères sont indispensables si l'on veut éviter de s'y abrutir de soleil comme on le ferait n'importe où, à la Barbade ou aux Marquises. Au commencement, l'île était vierge de tout occupant. Les Français, et plus tard les Britanniques, durent importer la main-d'œuvre nécessaire à sa mise en valeur de l'Afrique toute proche puis, lorsque l'esclavage fut aboli, du moins officiellement, de Madras, de Bombay ou de Calcutta.

Ces vagues successives d'immigrants font de l'île Maurice une nation-mosaïque d'un million d'âmes où les Indiens dominent majoritairement mais qui compte aussi des Tamouls, des Chinois et des Noirs ainsi qu'une poignée de Franco-Mauriciens à l'accent délicieusement vanillé.

Ce brassage de races pourrait être détonant. Il ne le fut guère qu'aux heures sombres de l'indépendance, en 1968, qui fut tristement célébrée sur fond de tensions communautaires aujourd'hui cicatrisées.

Une démographie longtemps galopante fait vaciller les grands équilibres économiques. Le sucre assure toujours une part appréciable des rentrées de devises mais grâce, seulement, à des achats massifs des pays de la Communauté européenne, à un prix près de trois fois supérieur au cours mondial.

RIBIERAS/EXPLORER

Reste le tourisme de luxe et l'émigration, l'un et l'autre encouragés par la coalition centriste qui domine actuellement, sans doute provisoirement, l'effervescente vie politique locale. Une chance que le tourisme ! Une bénédiction que ces lagons bleus et ces récifs coralliens qui donnent à l'île un petit air de paradis terrestre ! Par un caprice de la nature et un mauvais coup du sort, la Réunion voisine en est dépourvue. Elle ne bénéficie de ce fait, et fort injustement pour qui a parcouru ses cirques et les pentes de son volcan, que des miettes touristiques que lui abandonne Maurice, ultime escale des 747 d'Air France.

Le filon touristique est exploité avec succès par l'un des deux grands réseaux hôteliers de l'île, la chaîne Beachcomber, qui y inaugurait récemment son cinquième établissement, le Royal Palm, catégorie luxe, services, confort et prix en rapport.

Situé en bordure de la plage de Grand-Sable, au nord-ouest de l'île, le Royal Palm a de quoi faire rêver l'Européen exténué de soucis et glacé par l'hiver : grandes chambres décorées avec goût, donnant sur la mer, personnel aux petits soins, chef de cuisine français. A dévorer sur un air de sega, la biguine locale, une langouste grillée au retour d'une balade en mer, on comprend mieux Bernardin de Saint-Pierre, qui eut le coup de foudre pour l'île et y mit en scène la poignante idylle de *Paul et Virginie*. Le tourisme, cette richesse des pauvres, prospère à l'île Maurice. La chaîne Beachcomber remplit ses cinq établissements haut de gamme à 80 % en moyenne avec un souci : la relative désaffection, qu'elle espère provisoire, des touristes sud-africains, longtemps la plus grosse clientèle, la plus proche surtout (quatre heures de vol), raréfiée par la chute du rand.

Source de devises prometteuse mais limitée, comme l'est désormais la canne à sucre, le tourisme ne fait pas vivre Maurice, tant s'en faut. Un chômage chronique, qui dépasse aujourd'hui 20 %, pousse à l'exil les plus audacieux ou les plus entreprenants. Entendu à Port-Louis, la capitale aux allures provinciales : « *Les Blancs émigrent en Afrique du Sud, les métis en Australie, les Indiens en Grande-Bretagne, les Chinois au Canada et les sans-papiers chez vous.* »

Vrai peut-être aujourd'hui, mais faux en général. Les Mauriciennes sont depuis longtemps des domestiques appréciées des maisons bourgeoises françaises. Et plus de sept cents exilées ont trouvé mari en Lozère ou en Bretagne, « recrutées » après un bref échange de lettres par des agriculteurs célibataires, un bonheur doux-amer que raconte Martyne Perrot dans *les Mariées de l'île Maurice* (Grasset). Tel autre Mauricien travaille depuis des années dans une brasserie des Grands Boulevards à Paris. Son nom indien est si difficile à retenir que son patron l'a baptisé « Maurice », c'est plus simple. Maurice, comme son île qui, grâce à ses immigrés, rayonne au-delà de ses eaux turquoise et donne envie d'y aller voir.

BERTRAND LE GENDRE.

● Les séjours à l'Hôtel Royal Palm (catégorie luxe) de la chaîne Beachcomber de l'île Maurice sont commercialisés en France par Jet Tours et MVM. Les prix varient selon la période de l'année. Compter entre 16 000 F et 18 500 F pour un séjour de dix jours/sept nuits, prix comprenant le petit déjeuner américain, l'animation et diverses activités sportives (tennis, ski nautique, planche à voile, etc.). MVM (tél. : (1) 45-44-38-41) offre des séjours de sept jours/cinq nuits à partir de 14 000 F. Une formule relativement avantageuse dans la mesure où le voyage a lieu sur vol direct Air *Mauritius, ce qui permet de gagner une journée* sur place (départ uniquement le dimanche soir). MVM organise, à la demande, des voyages combinant un séjour à Maurice, à la Réunion et aux Seychelles. Quant aux voyages Jet Tours, ils sont en vente dans toutes les agences de voyages agréées, agences Air France ou centre d'information (tél. : (1) 45-50-20-75).

Ressac

Plancher en Casamance.

A l'heure où la planche à voile sert à vendre de la bière, du crédit ou de la lutte contre l'inflation, il est bien normal que les clubs de vacances mettent en avant leurs possibilités dans ce domaine.

Le Kabrousse, un Eldorador Jet Tours en Casamance, dans le *sud du Sénégal, propose ainsi* à ses clients de nouvelles facilités pour l'initiation ou le perfectionnement à la planche à voile ou même au speed-sail, cet engin à roulettes qui utilise le même gréement qu'une planche à voile pour filer sur le sable.

Le sud du Sénégal, au cœur de l'hiver, présente bien des atouts pour qui veut ajouter au dépaysement et au repos l'initiation à une activité devenue inévitable sur les plages de l'été.

La douceur des tropiques et un océan à plus de 25° sont plus agréables pour se jeter à l'eau sans appréhension et en évitant le port contraignant mais souvent indispensable d'une combinaison isothermique. Une méthode pédagogique moderne, mise au point dans plusieurs centres du bassin méditerranéen et de l'Atlantique par Windcenter International, permet à un débutant de devenir un véliplanchiste honorable au bout de quatre heures de cours dispensées en deux séances.

Palétuviers

Les planches de l'hôtel Kabrousse, de type funboard de *différentes longueurs, avec plusieurs* tailles de voile, sont également à la disposition des initiés qui peuvent trouver au Sénégal, dès la mi-décembre, de puissants alizés qui soufflent à Kabrousse perpendiculairement à une plage protégée du ressac par une barre rocheuse.

Mais un voyage en Casamance, à une demi-journée de vol de la France via Dakar, ne se justifierait pas par ces seules facilités. La pratique de la planche à voile à partir de l'hôtel Kabrousse est d'ailleurs plus folklorique qu'il n'y paraît, puisqu'il n'est pas rare que les clients intéressés par les leçons d'initiation ou de perfectionnement aillent naviguer dans les eaux de la Guinée-Bissau.

C'est l'occasion d'un nouveau dépaysement tout psychologique, qui ne nécessite qu'un voyage de *quelques minutes par les plages* à bord d'un véhicule 4×4, puisque la frontière avec la Guinée-Bissau est à moins de 2 kilomètres du cap Skirring, où se situe le Kabrousse. Si ce changement de pays sans formalité est rendu nécessaire par l'orientation de certains vents *avant la saison des alizés, ce petit* déménagement est un charme de plus à un séjour qui n'en est pas avare.

Car même le plus acharné des planchistes ne restera pas insensible au cadre privilégié d'un hôtel qui a su installer sur un des rares reliefs de la côte casamançaise ses bungalows et ses pavillons au milieu de la végétation tropicale. Et même si le chef de base a l'heureuse idée de conclure chaque stage par une navigation en planche sur les bolongs, là où la mer se mêle aux eaux de la rivière *Casamance au milieu des racines* de palétuviers de la forêt équatoriale, il serait dommage de passer ses journées sur une planche à voile quand l'Afrique sait se montrer si accueillante et si riante aux portes mêmes de l'hôtel.

Tout près, le long de la côte, les *villages de pêcheurs offrent à chaque* coucher de soleil le spectacle étonnant des pirogues lourdement chargées de petits requins et de capitaines, ces poissons qui constituent pour les Sénégalais, et pour le bonheur des touristes, l'essentiel de la nourriture locale. Les bourgs insouciants rassemblent, pour les jours de marché à l'ombre des fromagers, un peuple démangé de temps en temps par des velléités autonomistes.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

Eldorador Le Kabrousse :

— 9 jours en demi-pension *de 6 330 à 8 150 francs* (selon la période).

— 4 heures d'initiation à la planche à voile ou au funboard ou 4 heures de pratique gratuites.

— Location de planches : 6 heures à 40 francs l'heure, ou 12 heures à 30 francs l'heure.

— Tennis, ping-pong, mini-golf, location de vélos, pêche en pirogue.

— Possibilités d'excursions dans la région vers Ziguinchor, Diembering, Karabane, Kechouan et le parc de basse Casamance.

Les voyages Jet Tours sont en vente dans toutes les agences de voyages agréées, agences Air France ou au Centre d'information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. 45-50-20-75. Centre d'information, 276, avenue du Prado, 13008 Marseille, tél. : 91-22-19-19.

Cocotiers

Caboter entre Comores.

A. BIZOS/VU

TONY, le skipper, emmène les passagers du ketch au marché du petit village de Nioumachoua, à Moheli. Il lance sa ligne dans le lagon : « *On ne sait jamais !* » Aussitôt jeté, aussitôt mordu ! La prise, un espadon-voilier, est énorme. Branle-bas de combat. Le poisson se débat furieusement. Swahili saisit la gaffe : la bataille aura durée vingt minutes ! Dans les eaux claires de l'océan Indien, où baignent les Comores, impossible de revenir bredouilles. De la Grande Comore à Anjouan, en passant par Moheli, l' « archipel aux parfums » réserve d'autres surprises.

D'abord, les îles exhalent une fragrance sauvage que le voyageur rapportera dans ses bagages. Odeurs d'ylang-ylang (1), de vétiver, de girofle ou de bigarade.

Ici point de bimbeloterie touristique *made in Taiwan*, mais des coquillages insolites (que les enfants échangent volontiers contre un T-shirt ou un paquet de cigarettes), du poivre vert, des ananas..., la quasi-totalité des ressources de la République fédérale islamique des Comores proviennent, en effet, d'une terre généreuse : manioc, ignames, fruits et, destinées à l'exportation, plantes à parfums, vanille et coprah.

La langue commune de l'archipel est le français en plus du comorien, une sorte de « créole » qui mélange le swahili, le français et l'arabe... depuis l'islamisation du douzième siècle.

Un langage aussi savoureux que la cuisine locale : petits triangles feuilletés et très épicés garnis de viande ou de poisson, les « sambassas » (le mot vient de « c'est bon çà »), achards de mangues, gratin de papayes, feuilles de manioc au lait de coco, et, bien sûr, langoustes et poissons variés souvent rehaussés de « poutou poutou », piment comorien. La douce bière locale apaisera le feu.

Pimentées et parfumées, chacune des trois îles a son charme. Aucune ville, hormis la capitale, Moroni, située sur la Grande Comore. A peine vingt mille habitants sur les quatre cent vingt mille de l'archipel. Dans les petites rues craquelées, on découvre l'Epicerie du coin, le salon de thé Vanille, le magasin général fièrement baptisé la Tour Montparnasse, le lycée et trois bijouteries qui vendent surtout du corail noir.

A *Moheli — surnommée* l'île Vierge — le village de pêcheurs de Nioumachoua offre au (rare) touriste une fête permanente. Des kyrielles d'enfants lui demandent son prénom et l'acclament. Jamais pour réclamer de l'argent, mais par curiosité et avec une spontanéité désarmante. Quant aux routes sinueuses d'Anjouan, elles longent des rizières en terrasses, des cases de feuilles de cocotier tressées, des arbres d'ylang aux branches entrelacées, des kapokiers mousseux et des petits marchés aux bananes vert pomme. Chaque détour découvre de petites criques bardées de roches volcaniques, aux plages farineuses et tentantes. Parfait résumé de ces îles qui invitent à la paresse et à la douceur de vivre.

ISABELLE GRÉGOIRE.

(1) Fixateur de parfum.

● Seuls deux voyagistes français programment pour l'instant les Comores : Africatours et MVM, dont les catalogues sont disponibles dans les agences de voyages (à partir de 7 005 F pour 6 jours).

SKI ACROBATIQUE

100 000 volts sur la neige

UNE occasion pour le grand public de pénétrer dans le monde de la neige branchée 100 000 volts : les championnats du monde de ski acrobatique et artistique, qui se déroulent à Tignes du 1er au 8 février. Mieux que dans les dessins animés, les mickeys de la glisse ! Pendant dix heures, ces garçons et filles en caoutchouc-dynamite vont bondir et rebondir sur les écrans de télé avec, en fond sonore, du « heavy metal » (du rock dur). Spectacle garanti sur facture : triples sauts, vrilles, grands écarts et... cabrioles. Un show superbe et un sport exigeant. Acrobates et artistes des neiges donneront sur la Tauvière la couturière des Jeux olympiques de Calgary (Canada). Dans deux ans, en plus des titres, il y aura des médailles d'or à gagner.

Une longue histoire pour en arriver là. Le premier « dingue » à faire des sauts périlleux aux sports d'hiver a été vu en 1907. Il avait aux pieds des planches de 2,10 m. Treize ans après, l'Allemand Fritz Reuel a adapté au ski quelques figures de patinage artistique. Il a notamment créé le fameux virage « royal ». Puis, dans les années 50, le champion olympique de slalom suédois Stein Eriksen, qui avait émigré aux Etats-Unis, a fait la promotion d'un ski acrobatique dans les stations qu'il a dirigées. C'est dans l'Utah et le Colorado que quelques kamikazes de la poudreuse comme le Français Henri Authier ont découvert cette manière de glisser la tête en bas. La note artistique (ballet) s'est ajoutée au cocktail acrobatique (bosses et sauts) avant que les trois disciplines ne deviennent autonomes en 1972.

GILLES RIGOULET

Sept ans plus tard, la Fédération française de ski reconnaît enfin le « ski acro », alors que le premier circuit de coupe du monde est organisé essentiellement outre-Atlantique. Un Grenoblois s'y illustre particulièrement : Nano Pourtier, trois fois roi des bosses. Aujourd'hui, le petit moustachu qui partait seul à l'aventure avec cinq sous en poche dans les épreuves du Nouveau Monde est entraîneur national. Il mesure la rapidité de l'évolution : *« Le public et les médias s'intéressent à nous. Nous avons plus de facilité pour trouver des sponsors, donc plus de moyens pour préparer l'avenir. »*

Le principal commanditaire de l'équipe de France est IBM, auquel s'ajoutent une chaîne de magasins de sports et plusieurs fabricants de chaussures et de vêtements. *« Nous n'avons pas la prétention de supplanter le ski alpin. L'essentiel, c'est l'épanouissement de la glisse sous toutes ses formes. »* Ski-patin, ski-voltige, ski-rodéo : artistes et cascadeurs évoluent sur trois scènes originales :

— **Le stade de ballet**, long de 250 mètres, large de 40, avec une pente de 12° à 20° et une neige relativement plate et dure ; les skis des concurrents mesurent environ 1,60 m, les bâtons sont plus grands que ceux du ski alpin, pour permettre de faire des figures en l'air : sauts périlleux avant ou arrière. Les concurrents évoluent devant des juges au son de la musique de leur choix. Les figures sont un peu celles du patinage artistique. Les critères de notation tiennent compte de la virtuosité, de la chorégraphie, de la difficulté, de la prestation, ainsi que de la réalisation technique et de l'impression d'ensemble. Les deux Français les mieux placés pour le podium sont, chez les dames, Christine Rossi, championne du monde 1985, et, chez les hommes, Serge Roux, un nouveau venu en gros progrès ;

— **Le stade de saut**, de 45 mètres sur 30, avec une pente de l'ordre de 35° à 39°. L'appréciation du saut repose sur trois critères : l'exécution technique, l'impulsion avec la hauteur et la longueur, et la réception. Il s'agit de figures gymniques effectuées en l'air, dont la plupart sont carrément pratiquées par les plongeurs ou les spécialistes du trampoline. Le saut le plus spectaculaire est exécuté à plus de 12 mètres du sol : c'est le « full full full », ou triple saut périlleux avec une vrille dans chaque tour. Cette discipline est la plus impressionnante des trois. Les atouts français sont Didier Meda, champion d'Europe, et Marc Bacquin ;

— **Enfin, le stade des bosses**, long de 250 mètres sur 35, avec une pente de 25° à 35°. Les skieurs dévalent la piste à près de 50 km/h en sautant verticalement sur les bosses, dont la plupart mesurent entre 2 mètres et 2,50 mètres. C'est la discipline la plus dure et la plus athlétique, qui a été surnommée « hot dog ». Les juges prennent en compte la technique, les deux meilleurs sauts ainsi que la vitesse. Les finalistes courent en parallèle. Cela donne du piment au spectacle. Le premier arrivé en bas, contrairement au slalom, n'est pas celui qui a gagné. Le meilleur mondial est le Français Philippe Bron.

Reste, pour le combiné — saut, bosses et ballet — le joker, Eric Laboureix, deuxième mondial en 1985. Mais, avec la concurrence des Canadiens en saut, des Allemands et des Américains en ballet, et des Suédois en bosses, les juges auront fort à faire pour départager tout ce monde, d'autant que l'évolution est très rapide : *« En saut, les quadruples sauts périlleux ne sont pas encore autorisés en compétition, mais certains les passent à l'entraînement »*, note Nano Pourtier, qui, à propos de son ancienne spécialité, relève : *« Je me freinais en pulvérisant la crête des bosses. Maintenant, le contact avec la neige est moins brutal, plus fin, les virages sont plus courts et plus esthétiques. »* Et ce n'est pas de la poudre aux yeux.

ALAIN GIRAUDO.

PATINAGE ARTISTIQUE

Katarina brûle la glace

L'éblouissante, Katarina Witt. Le 30 janvier, à Copenhague, l'allemande de l'Est a été sacrée championne d'Europe pour la quatrième fois.

DANS les coulisses du sport américain, on rencontre quelques Rambo-reporters, toujours prêts à voler au secours du monde occidental en démolissant tout ce qui peut ressembler à une performance venue de l'Est. Rick Reilly en fait partie. Quand le célèbre magazine *Sports Illustrated* l'a envoyé en RDA, à Karl-Marx-Stadt, faire une enquête sur Katarina Witt, il a collé à l'intérieur du couvercle de sa machine à écrire une photo de Peggy Flemming, l'inoubliable fée de Grenoble, et une autre de Tiffany Chin, qui s'était effondrée l'an passé à Tokyo dans l'ultime sprint pour conquérir le titre mondial. Il était bien décidé à rapporter d'Allemagne de l'Est un reportage qui ferait voler en éclats tout le système de préparation des communistes. Et il avait fourbi ses armes. Une ballerine de la glace qui est membre du parti à vingt ans, qui a fait un discours à l'assemblée du Mouvement de la jeunesse libre et qui a été membre du comité préparatoire du Festival de la jeunesse à Moscou ? C'était louche.

Rick Reilly, qui débarque donc dans l'ancienne Chemnitz, toute crénelée de cheminées d'usines, passe sous la barbe de bronze d'un Marx de 12 mètres et pénètre sans crier gare, stylo et carnet au poing, dans la patinoire-laboratoire où elle s'entraîne avec Jutta Muller. Il veut tout casser. Mais, au premier sourire de Katarina Witt, c'est le coup de foudre. Le voilà amoureux fou. Sa cuirasse de préjugés anticommunistes a fondu comme neige au soleil. Il écoute, béat, la championne lui faire gentiment la morale : *« En RDA, tous les enfants ont leur chance. L'entraînement est gratuit alors qu'aux Etats-Unis les professeurs se font payer 25 dollars les vingt minutes de leçon de patinage. »* Il trouve naturel aussi que, dans une démocratie socialiste où le commun des mortels attend un logement et une voiture pendant des années, elle dispose déjà de ces deux avantages, tout comme de visas pour l'étranger.

PRESSE-SPORTS

Il faut dire qu'il a des excuses, ce pauvre Rick Reilly. Pour lui, une patineuse est-allemande, c'était forcément une *« grosse dondon »* comme cette Anett Poetzch qui avait enlevé le titre olympique 1980 au grand désespoir du public de Lake Placid. Quel choc en découvrant une princesse des mille et une nuits, qui fait fondre la banquise sur de la musique du film *Caravane*. Comment ne pas succomber au charme comme avaient succombé avant lui les jurys internationaux — en admirant successivement la danseuse de flamenco, le petit Mozart ou la Tzigane toujours divine.

Katarina Witt est sans doute la patineuse qui a donné le plus de mal à Jutta Muller. Il a fallu que cette généralissime de la glace aux vingt-cinq médailles d'or accrochées au manteau de fourrure crie, hurle, frappe même pour empêcher la fille du directeur de la coopérative agricole du coin de se goberger de sorbets, de passer ses nuits à écouter du disco, de sortir avec des garçons, ou de rouler des heures en voiture sans but. Mais la gamine qui a chaussé pour la première fois des patins à cinq ans est sans conteste son chef-d'œuvre.

Certes, à l'heure du laitier, Katarina Witt ne fait pas les ronds les plus parfaits, mais, une fois terminé le pensum des imposés, aucune de ses rivales n'enchaînera les triples sauts avec autant de grâce et de naturel. Certaines luttent, d'autres aguichent. Katarina Witt est tout simplement belle. Mais est-ce suffisant ? Dans ce sport de jeune fille, une femme de vingt ans a-t-elle des chances de rester encore au sommet de son art ? Après avoir tout gagné en 1984 — championnats d'Europe et du monde, Jeux olympiques, — après s'être encore imposée en 1985 — championnats d'Europe et du monde, — elle a pris le risque de repartir une nouvelle fois à l'assaut des juges. Mais le pire qui puisse lui arriver, quelle que soit sa performance au championnat d'Europe de Copenhague, c'est de ne pas remporter à Genève en mars prochain un troisième titre mondial consécutif. Peggy Flemming a été la dernière à réaliser cet exploit.

Katarina Witt devrait pouvoir le faire. *« Elle sauve le patinage féminin »*, a dit un autre de ses admirateurs, au demeurant président de la Fédération internationale.

A. G.

LIRE

« Les Alpinistes »

ENTRE des circulaires et des textes administratifs abscons, Yves Ballu a eu le temps de rédiger un des livres les plus documentés, les plus passionnés et les plus passionnants sur la montagne : *les Alpinistes*, qui vient de recevoir le prix de la littérature sportive.

Avant de devenir « M. Montagne » au ministère de la jeunesse et de sports, chargé à ce titre de discuter avec les professionnels des bonnes conditions de l'enseignement de l'escalade ou bien de la godille, cet ancien ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique a constitué la plus étonnante bibliothèque qui soit sur la conquête des cimes. Il y a puisé un fonds documentaire inégalable pour raconter avec une sensibilité d'écrivain authentique l'aventure alpine. La narration qu'il fait de la « première » du mont Blanc est, à cet égard, un petit chef-d'œuvre.

D'un trait net, il croque les contours du microcosme qui avait fait de Chamonix sa capitale. Sur la scène de ce minuscule théâtre savoyard se répétait la tragédie de la montagne avec ses personnages à multiples facettes presque identiques à ceux qui font encore l'actualité aujourd'hui autour de l'aiguille du Midi. Comptable méticuleux des exploits d'autrui, Yves Ballu est aussi capable d'énormes coups de cœur. C'est presque une lettre de groupie à une star pop qu'il écrit à Christophe Profit, le surdoué des crampons et du piolet, qui a gravi les trois grandes faces nord des Alpes en moins de vingt-quatre heures. D'ailleurs, aucun des personnages dont il retrace l'itinéraire vertical, Bonatti, Cassin, Desmaison, Rebuffat, ne lui est indifférent. Il a pu mieux ainsi sortir leurs lentes aventures du linceul de l'histoire pour leur redonner épaisseur et vérité à l'époque du turbo-alpinisme.

A. G.

● Ed. Arthaud, 462 pages illustrées, 98 F.

PHILATÉLIE n° 1933

« Carnaval — Venise à Paris »...

...sujet représenté sur le timbre, est dû à M. Philippe Favier. C'est la première fois qu'il réalise un dessin pour un timbre-poste (voir *le Monde* du 18 janvier 1986. Vente générale le 12 février (3e/86).

2,20 F polychrome.

Format 26 x 36 mm. F. 30. Impression hélio, d'après P. Favier, à Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

— 11 février, de 9 à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au théâtre national du Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e, sous-foyer du théâtre, entrée par les jardins du Trocadéro). Oblitér. « P. J. »

— 11 février, de 8 h à 19 h., à la R.P., 52, rue du louvre, Paris-1er et Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e : et de 10 à 17 h., au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes pour « P. J. ».

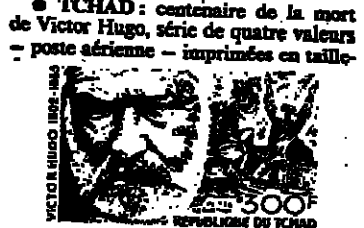
● **AUSTRALIE** : Satellite « Aussat », système de communication nationale, 33 et 80 cents.

● **BERMUDES** : première tranche d'une nouvelle série d'usage courant, cinq valeurs représentant des bateaux à voiles, 3 c., Constellation 1943 ; 5 c., Early Riser 1876 ; 10 c., Curlew 1856 ; 12 c., Warwick 1619 ; 8 $, HMS Pallas. Maquettes de Leslie Curtis.

● **FALKLAND (îles)** : série des coquillages de quatre timbres, 7 p., Fissurella picta ; 22 p., Magellanic volute ; 27 p., Chlamys patagonica ; 54 p., Acanthina monodon. Maquettes de Ian Strange.

● **JAMAIQUE** : série des « arts », tableaux de peintres divers, 20 c., Ralph Campbell ; 55 c., Albert Huie ; 75 c., Gaston Tabois ; 4 $, Carl Albrahams.

● **TCHAD** : centenaire de la mort de Victor Hugo, série de quatre valeurs — poste aérienne — imprimées en taille-



douce, 70 F, bleu gris, brun, ocre ; 110 F, brun, vert, rouge ; 250 F, noir, brun-rouge, jaune-orange ; 300 F (CFA), violet, bleu, rouge. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Impression à Périgueux.

● A partir du 7 février, Bernard Buffet présente une exposition intitulée « Les Pays-Bas », la galerie Maurice Garnier, 6, avenue Matignon à Paris.

Calendrier des manifestations

⊙ 75015 Paris, Lumin., 9 au 13/I*.
⊙ 75015 Paris, meuble, 9 au 14/I*.
⊙ 93420 Villepinte, 15 au 21/I*.
⊙ 21190 Meursault, 25-26/I*.
⊙ 75009 Paris, phil. 30-31/I*.
⊙ 69320 Feyzin, mus. 1er/II*.
⊙ 75009 Paris, phil. 1er/II*.
⊙ 69250 Neuville-sur-Saône, 1er/II*
⊙ 89500 La Seyne-sur-Mer, 1-2/II*.
⊙ 75009 Paris, phil. 3/II*.
⊙ 36100 Issoudun, 14/II.
⊙ 97310 Kourou, V 17, 14-15/II.
⊙ 74340 Samoens, PTT, 16/II.
⊙ 94000 Créteil, d. sang, 22/II.
⊙ 25300 Pontarlier, 22-23 II.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde, du 9 mars et du 6 juillet 1985.*

● **NIGER** : association par « Jumelage avec l'Année européenne de la musique », il a été émis une série de trois valeurs et un bloc-feuillet, représentant



sentant les instruments de musique du pays, 150 F, gouroumi (guitare) ; 210 F, gassou (batterie) ; 390 F, algaita (flûte) ; pour le bloc le timbre de 500 F



(CFA) représente le biti, soit le tambour. Impression offset quadrichrome, par Cartor, dessinés par J. Caffe, d'après les maquettes locales.

ADALBERT VITALYOS.

la glace

RUGBY

La stratégie de l'« empereur »

FRANCE-ÉCOSSE : deuxième acte – capital – de la tragédie annuelle qu'est le Tournoi des cinq nations. Représentation « à domicile » sur fond de désillusion puisque le XV de France a déjà fait une croix sur ses espérances de grand chelem en s'inclinant il y a quinze jours devant de bien faibles Écossais.

Pourquoi ne pas avoir changé une équipe qui a perdu ? La question bien évidemment ne surprend pas Jacques Fouroux. Pas plus que la réponse ne peut surprendre : *« Parce que, tous comptes faits, elle a donné en grande partie satisfaction. »* Entre autres paradoxes, on peut en effet perdre sans démériter. C'est si vrai aujourd'hui qu'aux yeux du sélectionneur-entraîneur du quinze de France la défaite d'Edimbourg ne fut pas au fond une véritable défaite. Une équipe amputée de quelques-uns de ses meilleurs éléments (Dintrans, Gallion, Lescarboura, Codorniou), une stratégie bien peu orthodoxe (faire passer un pilier au poste de talonneur et, dans le même temps, lui confier le capitanat ; conserver ici ou là quelques joueurs discutés), on attendait Fouroux au virage écossais. Il en rit encore. Car le résultat – négatif on l'a dit – n'eut rien de catastrophique.

Mieux, Edimbourg ne fut pas sans heureuses surprises. On pense en particulier à ce curieux bébé – visage poupin et tatouage sur l'épaule – dénommé Maroco. On l'avait trop vite présenté comme sacrifié devant le célèbre Milne, faux grizzli écossais et vraie terreur des mêlées fermées. On pense aussi au jeune Chadebech, qui aurait pu se sentir à l'étroit dans les souliers du trop génial Codorniou. Il y eut encore la charnière, fonctionnelle sinon géniale, et un Dubroca capitaine de fort belle facture dans le jeu ouvert. Le tout bien pesé, les faiblesses individuelles vinrent plutôt de zones où on ne les attendait guère. Un Blanco moins exceptionnel qu'à l'habitude, des ailiers d'un côté sans ballon (Lafond), de l'autre sans jambes (Estève).

Mauvaise surprise encore que cet arbitrage rigoureux – obsessionnel – venu d'un pays qui a inventé le jeu de rugby et entend bien en contrôler strictement l'évolution.

Alors, fallait-il modifier le Quinze tricolore ? Jacques Fouroux ne le pensait pas. On ne l'a donc pas changé. La règle Fouroux en somme, avec bien sûr une exception. Mais rien ne prouve que sans la blessure de Gratton on aurait fait confiance à Champ, ce troisième ligne que chacun dit joueur exceptionnel. Car le système Fouroux, c'est vrai, s'accommode mal des génies et de leur accumulation. Est-ce, comme le disent ses ennemis, parce que cet ancien joueur entend qu'aucun jeune ne vienne sur le terrain lui faire de l'ombre ? Ou encore parce que son profil, quelque peu napoléonien, ne peut souffrir que des hommes aisément maniables, quitte à les défendre ensuite corps et âme ?

« *Champ*, dit-il, *c'est le meilleur de tous, mais Gratton a dans notre système de jeu un rôle indispensable de défense même s'il n'a rien de spectaculaire.* » Gratton, grognard au service de l'empereur Jacques, comme aime à le qualifier la presse britannique. Champ sera donc samedi promu chien de garde. Le système Fouroux ne fait pas, on s'en doute, que des heureux, et on n'ose imaginer – ou plutôt on imagine volontiers – le concert de critiques qui aurait suivi la sélection – probable – de Berbizier, dans l'hypothèse où Gallion aurait été rétabli, ce qui ne saurait tarder. Idem avec Chadebech-Cordoniou.

On dira là encore que l'ancien demi de mêlée de l'équipe de France supporte mal de prendre les risques d'un rugby de grande classe. Fouroux répondra qu'il est convaincu de la justesse de son choix. Que personne ne connaît de l'intérieur le dosage nécessaire à la constitution d'une équipe nationale. Ou, en d'autres termes, que le meilleur XV n'est pas fait des quinze meilleurs.

Changera-t-on un Fouroux qui ne gagne pas à tous les coups ? Grand chelem ou pas, le système Fouroux a sans doute encore de beaux jours devant lui. A moins que l'homme ne soit qu'un maillon d'une chaîne plus complexe au sein de la Fédération française de rugby. L'équivalent d'un premier ministre et que, pour d'obscures raisons, on l'utilise un jour à ce titre comme fusible.

JEAN-YVES NAU.

ATHLÉTISME

Piron dans les habits du rôle

« POUR moi, l'athlétisme est quelque chose qui se passe sur un stade, pas dans des bureaux, autour d'un tapis vert, et moins encore dans les couloirs d'une fédération ou d'un ministère. » Fort de ce principe, Alain Piron, le nouveau directeur technique national (DTN) de l'athlétisme français, a passé un bon week-end, les 25 et 26 janvier, à Liévin (Pas-de-Calais), pour les championnats de France d'athlétisme en salle. Il s'apprête à récidiver, ce samedi 1er février, pour le match France-RDA-Benelux. *« Cette reprise de contact avec les athlètes me fait du bien »*, avoue-t-il. Depuis trois mois qu'il s'est *« laissé piéger »* en acceptant le poste de DTN – vacant après le limogeage d'Alain Godard par M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, – il n'avait jamais remis les pieds dans un stade.

En arrivant au siège de la fédération à la mi-octobre, ce professeur d'éducation physique à l'UEREPS de Dijon, entraîneur du Dijon Université Club et spécialiste écouté des sauts, n'imaginait pas qu'il *« faudrait reprendre tant de choses »*. *« Je voulais seulement améliorer le fonctionnement de la machine*, dit-il, *or j'ai découvert avec stupeur qu'il n'y avait pas de machine. La vie de la Fédé était bloquée. »* Après une année de réformes estampillées Godard, il va s'employer à remettre sur les rails la politique conduite précédemment par Jean Poczobut.

Vissé à son bureau pour assurer les affaires courantes, rattraper les retards dans l'élaboration des plan-



nings, préparer le budget qui devrait être déposé le 15 novembre, Alain Piron n'a quitté les locaux de la FFA que pour aller hanter ceux du ministère où il a été *« favorablement surpris par la bonne volonté des fonctionnaires à condition de savoir établir le contact »*. Incontestablement, Alain Piron sait le faire. Sous un aspect réservé, il a un amour communicatif de l'athlétisme. Combien de fois a-t-il retenu ses collaborateurs dans des discussions nocturnes passionnées autour de la machine à café de la Fédé ! Car le nouveau patron de l'athlétisme français a le souci de ne pas sacrifier les grandes orientations aux résultats immédiats.

Signes encourageants

Le sort de son prédécesseur, congédié le 27 septembre dernier par le ministre après les mauvais résultats de l'équipe masculine en Coupe d'Europe à Moscou et un conflit sévère avec les athlètes, ne le paralyse pas : *« Je ne suis pas idiot. On ne va pas améliorer le niveau de l'athlétisme français en quelques mois. Toutefois, les résultats des championnats d'Europe de Stuttgart au mois d'août seront importants parce que, enflés par la presse, ils vont créer, ou non, une dynamique. »* Il s'est donc lancé dans un effort médiatique un peu à contrecœur pour un *« paysan jurassien »*, l'opération Euro 86, *« afin de créer un esprit de corps »*. Le rassemblement des trente-cinq meilleurs athlètes français à Nice au mois de novembre ayant porté ses fruits, un nouveau *« stage de sensibilisation »* est programmé au mois de mars.

Parallèlement à cette politique de mise en valeur de l'athlétisme, Alain Piron a commencé une réflexion sur les structures : projet de convention avec l'INSEP en matière d'enseignement et de recherche, coopération technique avec d'autres pays comme le Canada, mise en place d'une politique scientifique des problèmes sportifs. *« Tous les pays sont en avance sur nous dans ce domaine*, dit-il. *C'est au sportif d'interpeller le scientifique. »*

Depuis trois mois les longues veilles studieuses dans un bureau enfumé par une surconsommation de gauloises filtre n'ont pas eu qu'un effet déprimant sur Alain Piron. *« De plus en plus, tout me tient à cœur*, avoue-t-il, *même l'étude du budget commence à m'intéresser, moi qui n'ai jamais rempli une feuille d'impôts, parce que, au-delà des chiffres, j'ai l'impression de bâtir quelque chose. »* Et puis certains signes le rassurent sur ses compétences : des lettres et des témoignages d'athlètes lui sont allés droit au cœur. *« J'ai des capacités de recul sur le plan intellectuel, mais je suis très dépendant de ces contacts humains. Je marche à l'affectif »*, explique-t-il, compensant cet aveu par une autre confidence : *« En vingt ans d'enseignement, je n'ai jamais été chahuté. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Cibles

ESCRIME

Jean-Michel Oprendeck : piqué au vif

DÉCIDÉMENT, il n'est pas facile d'être directeur technique national (DTN) par les temps qui courent. Bien qu'il n'ait en aucune façon été contacté par Bernard Tapie, et bien que les bretteurs français aient plutôt de bons résultats internationaux, Jean-Michel Oprendeck, DTN de la Fédération d'escrime (FFE), en sait quelque chose.

Après la victoire de Philippe Omnès dans le challenge Martini, le président de la FFE, Pierre Abric, n'a rien eu de plus pressé que d'annoncer un réaménagement de la fonction afin de mettre en œuvre son programme sportif. Pratiquement, Gilbert Lefin, entraîneur national de fleuret féminin, devient responsable de l'entraînement des équipes de France, particulièrement à l'INSEP, Michel Perrin est chargé des centres d'entraînement du haut niveau décentralisés, et Thierry Barraud s'occupe de l'organisation des compétitions internationales. Officiellement, il s'agit *« d'étoffer la direction technique pour lui permettre de faire face aux multiples tâches »*. Les possibilités d'action du DTN pourraient donc ainsi être renforcées. Mais elles pourraient tout aussi bien être circonscrites dans un périmètre plus restreint.

La question se pose quand on sait que Jean-Michel Oprendeck et Pierre Abric étaient entrés en conflit quelques mois auparavant à propos de l'entraîneur hongrois Laszlo Szepesi. Le DTN avait demandé son renvoi pur et simple, estimant qu'il menait sa propre politique et refusait d'appliquer les directives fédérales. Le président s'y était opposé. Au bout du compte, l'entraîneur des sabreurs s'était vu infliger *« une mise en demeure avant renvoi »* et il était resté en poste après avoir fait amende honorable.

Même s'il a été simplement tenu informé du *« renforcement »* de la direction technique – autrement dit mis devant le fait accompli, – Jean-Michel Oprendeck n'entend pas pour autant quitter son poste. *« La technique échapperait aux techniciens. »* Mais, du coup, la tension entre responsables élus et administratifs peut s'aggraver à tout moment. Signes des temps ? Des conflits analogues sont en gestation dans les fédérations des sports équestres, de la voile, du hand-ball et d'haltérophilie. Mais le ministère des sports, qui avait agi brutalement pour l'athlétisme, estime maintenant qu'il est urgent d'attendre.

TENNIS

John McEnroe : en congé

UN joueur de tennis professionnel est tenu de participer à au moins dix tournois du Grand Prix dans l'année. En ajoutant l'entraînement à la compétition proprement dite, les meilleurs consacrent une trentaine de semaines au sport qui a fait leur gloire et leur fortune. Dans ces conditions, aucun syndicat n'oserait demander une réduction du temps de travail, surtout en sachant que ses principaux membres sont milliardaires.

Pourtant, l'ancien champion du monde John McEnroe vient de le faire. En fait, c'est son père et agent qui a envoyé au conseil professionnel un mot d'excuse disant en substance : *« Jusqu'au 31 mars, il ne faut pas compter sur mon fiston. Il n'en peut plus. On demande trop à un champion comme lui. Il traverse une période de sa vie très agitée affectivement. Il va peut-être se marier mais il est déjà sûr d'être papa. Il a besoin de faire le point. Vous ne le reverrez donc pas avant le tournoi d'Atlanta. »*

A priori, le Conseil professionnel n'a pas apprécié. Le forfait de « Big Mac » allait faire baisser les recettes des tournois de Philadelphie, Milan, Bruxelles et Chicago. Ce n'était pas bon pour le tennis. Mais, après tout, comme il avait très mal porté sa nouvelle étiquette de numéro deux mondial aux Masters, le Conseil professionnel a « gobé » l'excuse.

John McEnroe aurait donc pu tranquillement bénéficier de cette perm exceptionnelle pour aller dans sa maison de Malibu attendre la naissance de son enfant. Or, au lieu d'enfiler ses charentaises, le champion a sauté dans ses baskets, direction Tucson, Albuquerque, Baton-Rouge, Chattanooga, Cleveland, Binghamton, Montgomery, Midland, Salt-Lake-City, Sacramento et San-Diego. A chaque jour son escale, avec à la clé un match avec le Suédois Mats Wilander et un chèque de 70 000 dollars.

Pour un joueur qui a prétendu souffrir d'une indigestion de tennis pour être dispensé de compétition officielle, cela fait beaucoup d'exhibitions en rab. Comment dès lors le prendre encore au sérieux quand il dit : *« La terre battue de Roland-Garros est insupportable. La pluie de Wimbledon est insupportable. La chaleur de Flushing Meadow est insupportable. Le Grand Prix est insupportable. »* Et lui ?

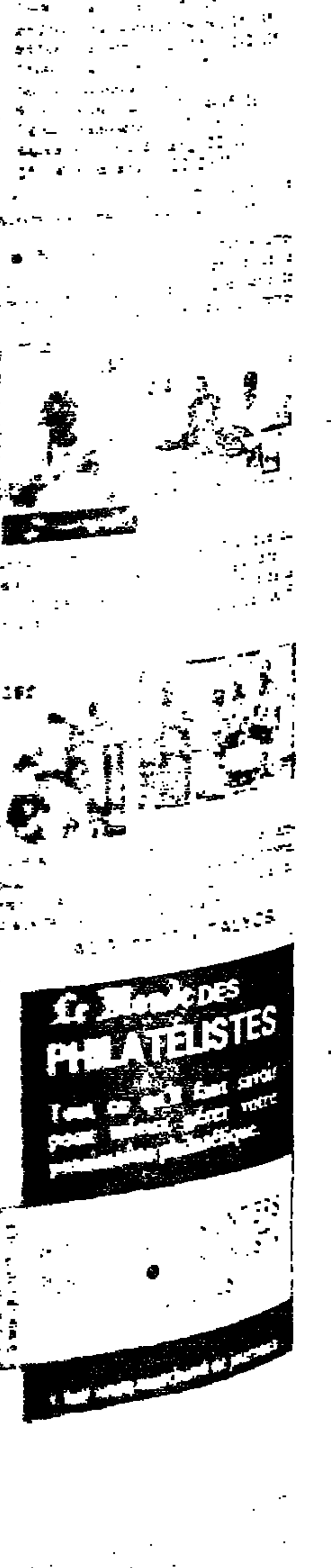
Le talent, même le plus fou, n'excuse pas tout. Les champions, surtout les plus grands, ne sont pas au-dessus des règles. Bref, avant de se poser en victime d'un système inique, John McEnroe ne devrait pas oublier que le tennis existait avant qu'il tape pour la première fois dans une balle et qu'il existera encore longtemps après qu'il aura cassé sa dernière raquette.

DOLLARS

● *Gros lot pour des athlètes amateurs.* – Une course sur route de 10 kilomètres, réservée à des concurrents américains entièrement amateurs sera organisée le 24 mai à Lake-Tahoe (Nevada) et dotée de 500 000 dollars pour les vainqueurs des épreuves masculine et féminine. Cette course appelée Super Run II America's Race réunira cinq mille concurrents qui auront gagné le droit d'y participer à l'issue de cinquante courses de 10 kilomètres disputées entre la mi-mars et la mi-mai, dans les cinquante Etats de l'Union.

● *Primes de victoire pour les footballeurs allemands.* – La Fédération ouest-allemande de football versera 100 000 marks de primes à tous les sélectionnés de l'équipe de RFA si celle-ci remporte la finale de la Coupe du monde au mois de juin au Mexique. La Fédération prendra également en charge le déplacement des épouses des joueurs.





échecs

N° 1162

Le triomphe de la stratégie

(Championnat du monde par équipes, Lucerne, 1985.)

Blancs : R. Vaganian (URSS).
Noirs : M. Quinteros (Argentine).

Défense est-indienne.

1. d4	g6		24. Dh5	Dé6(o)	
2. Cf3	Fg7		25. Cf3!(p)	Cxf3	
3. ç4	d6		26. Rxf3(q)	ç6	
4. Cç3	Cf6		27. Cb6	Ta-d8	
5. g3	0-0		28. Ta-d1	Dé7	
6. Fg2	Cç6		29. Dg4!(r)	Td4(s)	
7. 0-0	a6(a)		30. Tg1!	Dd8	
8. h3(b)	Cd7(ç)		31. Dé8!	Dxç8(t)	
9. b3	é5		32. Cxç8	Tf-d7	
10. é3(d)	f5		33. Txd4	Txd4(u)	
11. dxé5!	dxé5		34. Cé7+(v)	Rf8	
12. é4!(é)	f4		35. Cf5!(w)	Td3+	
13. Fa3	Tf7		36. Ré2	Td7	
14. b4(f)	h6		37. Txg7	Txg7	
15. Fh3!	Dé8(g)		38. Cxg7	Rxg7	
16. Cd5	Cf8(h)		39. Rf3	Rg6	
17. Fxç8	Dxç8		40. Rg4(x)	ç5	
18. Rg2(i)	Cé6(j)		41. a3	b6	
19. Fb2	g5(k)		42. a4	f3(y)	
20. hxg5	hxg5		43. Rxf3	Rh5	
21. Ch2!(l)	Cç-d4		44. Rg3	Rg5	
22. Fxd4	Cxd4		45. f3	a5	
23. gxf4!(m)	gxf4(n)		46. f4+!	abandon(z)	

NOTES

a) Parmi les autres possibilités des Noirs, citons 7..., Fg4 ; 7..., Ff5 et 7..., é5.

b) Empêcher le F-D ennemi de renforcer la pression sur le pion d4 par Fg4 est nécessaire. D'autres suites comme 8. a3 ; 8. é4 ; 8. Fg5 ou 8. b3 sont inférieures à cette utile précaution (8. h3). Récemment, Kortchnoï joua contre Van der Wiel à Wijk-aan-Zee 8. Cd5 et finit par prendre l'avantage après 8..., Fg4 ; 9. Cé3, Fd7 ; 10. d5, Ca7 ; 11. Fd2, Cé4 ; 12. Fé1, Fxb2 ; 13. Tb1, Fg7 ; 14. Txb7, Dç8 ; 15. Tb1, Cç3 ; 16. Fxç3, Fxç3 ; 17. Cd4, Dé8 ; 18. Dd3, Fa5 ; 19. Cb3, Fb6 ; 20. Tf-ç1, Td8 ; 21. é5,

ç) Le coup usuel 8..., Tb8 donne la variante comme 9. é4, b5 ; 10. é5 ou 9. Fé3, b5 ; 10. Cd2. Vaganian gagna rapidement contre Mestel à Londres après 8..., Tb8 ; 9. é4, b5 ; 10. é5, dxé5 ; 11. dxé5, Dxd1 ; 12. Txd1, Cd7 ; 13. é6, fxé6 ; 14. çxb5, axb5 ; 15. Ff4, b4 ; 16. Ca4, é5 ; 17. Fé3, Cd8 ; 18. Ta-ç1, Cé6 ; 19. Cg5!, Cf6 ; 20. Cxé6, Fxé6 ; 21. Cç5!, Fç8 ; 22. Cb3, Fé6 ; 23. Txç7, Tf-d8 ; 24. Txd8+, Txd8 ; 25. Txé7, Td1+ ; 26. Rh2, Fd5 ; 27. Fç5, Ff8 ; 28. Txé5, Fxb3 ; 29. axb3, Td2 ; 30. Fé3, Txb2 ; 31. Ff1, abandon.

d) Les Blancs traitent l'ouverture avec calme, sans chercher à entrer dans la « variante moderne » par la poussée d4-d5.

é) La stratégie des Blancs est très intéressante : le blocage du pion é5 réduit le Fg7 à un rôle passif, la diagonale h8-a1 étant fermée, mais au prix d'une concession de taille, l'abandon de la case d4 aux Noirs. Quant au F blanc g2, il devra occuper la diagonale h3-ç8 ou s'échanger contre son homologue.

f) Menace tactiquement 15. Cg5 et positionnellement 15. Fh3.

g) 15..., Cf6 perdrait le pion é5 après 16. Dxd8+, Cxd8 ; 17. Fxç8, Txç8 ; 18. Cxé5 et la Tf7 ne peut fuir.

h) Les Noirs commencent à lorgner la case d4 (via Cé6).

i) Empêche 18..., Dh3.

j) En contrôlant pour la quatrième fois la case d4, les Noirs amorcent le rééquilibrage de leur position.

k) Si 19..., Cç-d4 ; 20. Fxd4, Cxd4 ; 21. Cxd4, éxd4 ; 22. Cxf4. D'où ce soutien du pion f4 qui menace g4 et f3+, avec une partie gagnée pour les Noirs.

l) Les Blancs doivent céder la case d4 mais récupèrent les cases blanches du côté du roque ennemi affaibli.

m) Et non 23. Dh5 à cause de 23..., f3+.

n) Après 24..., éxf4 ; 25. Dh5, f3+ ; 26. Rh1 le pion g5 est en prise.

o) Ou 24..., f3+ ; 25. Rh1 (et non 25. Cxf3, Cxf3 ; 26. Dxf3, Txf3 ; 27. Cé7+, Rf8 ; 28. Cxç8, Tf7 et le C blanc ne sort plus), Dé6 ; 26. Tg1 menaçant Tg6 - Cg4, etc.

p) Elimine le Cd4 en raison de la menace Cg5.

q) La conception stratégique des Blancs se trouve amplement justifiée : 1) les deux C noirs passés sur la case d4 ont été éliminés ; 2) le Cd5 est mille fois plus puissant que le F noir enfermé derrière le pion é5 ; 3) le roque des Noirs est dangereusement exposé ; 4) si toutes les pièces étaient échangées, la finale serait gagnée par les Blancs. A noter la position du R blanc bloqueur.

r) Contrôlant la case d7.

s) A nouveau, les Noirs occupent la case d4, cette fois avec une T.

t) Si 31..., Tf8 ; 32. Dé6+, Tf7 ; 33. Txg7+!, Rxg7 ; 34. Dxé5+ et si 31..., Tf-d7 ; 32. Dxd7!, Txd7 ; 33. Txd7.

u) Une nouvelle T en d4. Après 33..., éxd4 les Blancs installeraient C en d6 par 34. ç5. Les Noirs peuvent maintenant croire qu'ils ont égalisé les chances ; le matériel est égal.

v) Mais la finale est gagnée pour les Blancs !

w) Lesquels ne doivent pas se tromper et jouer 35. Txg7, Rxg7 ; 36. Cf5+, Rf6 ; 37. Cxd4 car, après 37..., éxd4 ; 38. Rxf4 les Blancs ont bien gagné un pion mais non la partie : 38..., ç5 ; 39. é5+, Ré6 ; 40. Ré4, a5 ; 41. f4, b6. Nulle.

x) Une finale de cinq pions dans laquelle les Blancs ont une réserve de coups de pions supérieure.

y) Ou 42..., a5 ; 43. f3 et le R noir doit partir.

z) Ou 46..., Rf6 ; 47. Rg4 ou 46..., éxf4+ ; 47. Rf3, Rf6 ; 48. Rxf4 et les Blancs gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1161

P. Benko, 1982

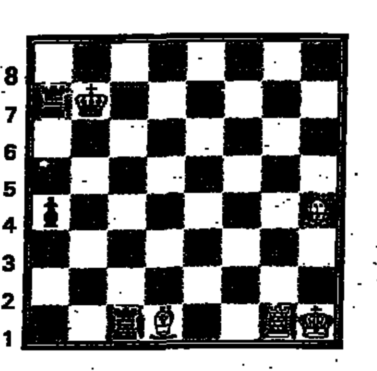
(Blancs : Rb4, Ta7, Fç8. Noirs : Ré8, Th8, Ph7.)

1. Fg4!, Rf8 (si 1..., Tf8 ; 2. Fh5+, Rd8 ; 3. Ff7! suivi de Rç5 - d6 et si 1..., Tg8 ; 2. Ta8+, Rf7 ; 3. Fé6+) ; 2. Fh5, Tg8 ; 3. Tf7+, Ré8 ; 4. Rç5!, Rd8 ; 5. Rd6, Rç8 ; 6. Rç6, Rd8 ; 7. Td7+, Rç8 ; 8. Ta7, Rb8 ; 9. Tb7+, Ra8 (si 9..., Rç8 ; 10. Ff7, Tg2 ; 11. Fé6+, Rd8 ; 12. Rd6, Td2+ ; 13. Fd5, Rç8 ; 14. Ta7, Tb2 ; 15. Tf7, Rb8 ; 16. Tf8+, Ra7 ; 17. Ta8+, Rb6 ; 18. Tb8+) ; 10. Ff3!, Tg6+ (ou 10..., Tç8+ ; 11. Rd6, h5 ; 12. Fç6 et 13. Rç5) ; 11. Rç5! (et non 11. Rb5?, Tg3 ; 12. Tf7+, Rb8 ; 13. Rb6, Rç8 ; 14. Fç6, Td3! et la position est nulle), Ta6 ; 12. Fç6, h5 ; 13. Rd6!, h4 ; 14. Té7+, Rb8 ; 15. Té8+, Ra7 ; 16. Rç7! Du beau travail.

ÉTUDE

N. FRITZ

(1983)



BLANCS (4) : Rh1, Tg1, Fd1 et h4.

NOIRS (4) : Rb7, Ta7 et ç1, Pa4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1160

Une défense inhabituelle

Ce coup de flanc contraire à un vieil adage était la meilleure façon d'essayer de faire chuter le contrat. Mais, à cartes ouvertes, ce contrat aurait quand même pu réussir.

	Nord	
	♠ D 6 ♡ A R 10 7 5 ♢ 8 7 4 ♣ V 9 2	
Ouest ♠ 10 8 7 5 4 ♡ D 3 2 ♢ 6 5 3 2 ♣ R	N / O E / S	**Est** ♠ R V 2 ♡ V 9 6 ♢ V 9 ♣ D 10 7 6 4
	Sud ♠ A 9 3 ♡ 8 4 ♢ A R D 10 ♣ A 8 5 3	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	–	1 SA
passe	2 ♢	passe	2 ♡
passe	3 SA	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Pique pour la Dame et le Roi que Sud laisse passer, Est continue avec le Valet de Pique, resté maître, puis avec le 2 de Pique pris par l'As. Sud joue alors le 8 de Cœur. *Comment Delorme, en Ouest, a-t-il fait chuter* TROIS SANS ATOUT ? Comment le déclarant aurait-il pu quand même gagner ?

Réponse :

Delorme a fourni *la Dame de Cœur !* Le déclarant a pris avec le Roi et il a repris la main à Carreau pour faire l'impasse au Valet de Cœur (en espérant que Ouest avait cette carte), mais Est a fait la levée, et le déclarant chuta car les Cœurs devinrent inutilisables.

Certes, à cartes ouvertes, il est possible, après avoir pris la Dame de Cœur avec le Roi, de réaliser neuf levées en tirant l'As de Trèfle et en faisant un placement de main à Trèfle sur Est après quatre tours à Carreau (Est étant obligé de défausser un Trèfle pour conserver le Valet de Cœur second). Mais ce résultat (3 SA juste faits) aurait été quand même très médiocre car, aux autres tables, les Nord-Sud avaient réussi dix levées (Ouest ayant paresseusement fourni un petit Cœur au premier tour de la couleur).

Une déclaration originale

Depuis que Culbertson avait créé officiellement le cue bid vers 1928, cette annonce a beaucoup évolué. Elle s'est notamment assouplie et son usage, dès le lendemain de la guerre, était beaucoup plus fréquent comme le prouve cette donne spectaculaire de la Coupe de Paris de... 1952.

	Nord	
	♠ A D V 9 7 ♡ R 8 ♢ A D V 9 2 ♣ 8	
Ouest ♠ R 6 5 4 3 ♡ 9 6 ♢ 7 ♣ D V 6 4 3	N / O E / S	**Est** ♠ 10 8 2 ♡ D 10 ♢ R 10 4 ♣ A R 9 7 2
	Sud ♠ – – – ♡ A V 7 5 4 3 2 ♢ 8 6 5 3 ♣ 10 5	

Ann : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
J. Romanet	Balkas	Petersel	Aizieu
–	–	1 ♣	1 ♡
1 ♠	2 ♠	passe	3 ♡
passe	6 ♡ !	passe	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau (singleton), *comment Marcel Aizieu, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le cue bid à « 2 Piques » était la seule enchère correcte surtout si l'on craint que le partenaire ne passe sur un jump à « 3 Carreaux ». Quant à la surenchère de « 2 Trèfles » (au lieu de « 2 Piques »), elle aurait été ambiguë car certains experts la considéraient déjà à cette époque non pas comme un cue bid, mais comme naturelle (avec une solide et longue couleur à Trèfle).

COURRIER DES LECTEURS

Danger de l'imprévoyance (n° 1146).

Plusieurs lecteurs (Bismut, Eveno, R. Robins, Rouault, Dr Rozoy...) ont signalé qu'il n'était pas nécessaire de jouer tout de suite Trèfle pour réussir le chelem à Cœur car « si Ouest défausse un Pique, le mort peut tranquillement couper le 3 de Cœur ». C'est exact, la précaution proposée était logique, mais elle n'était pas indispensable. En revanche, quand R... écrit : « Si Sud prend l'entame Pique avec l'As de Pique, qu'est-ce qui assure Est que Sud a le Roi de Pique et non pas le roi de Trèfle ? » Ce lecteur oublie que Ouest aurait entamé *le Roi* de Pique et non pas la Dame s'il avait eu Roi et Dame de Pique...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 234

Et s'il en reste deux, le joual en sera

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AANORST			
2	EHSTUX ?	TORANAS (a)	H 4	66
3	HT ?+INRT	XERUS	6 F	36
4	ADAEILS	HERIT(E)NT	G 5	76
5	AEEEGNS	DELAITAS	12 B	70
6	AEENNUV	AGNELEES (b)	D 8	61
7	–BCELOOS	SAUVEE	15 D	27
8	–CEFLSTU	CODES	B 10	28
9	STU+AEPV	FECAL	8 A	30
10	AEPS+EIU	VETU	C 11	29
11	–AIIORTU	USA	E 1	22
12	I+EGLMPY	TROUAI	14 I	18
13	IEGLM+AN	PUY	I 5	54
14	E+FNOQTU	MALIGNE	B 2	26
15	–BEINNPR	FLOQUE	4 A	40
16	BIR+DIR ?	PENON (c)	C 1	23
17	BEJKLOT	BRID(E)RAI	M 8	72
18	JKL+EEMW	BOTE	O 12	34
19	JKLEEM+A	WU	F 14	31
20	KEM+DHIL	JABLE	8 K	45
21	EDH+EIMR	KILIM (d)	10 J	39
22	OZ	HEMIEDRE (e)	O 1	92
23		ZOE	F 2	32
				951

(a) Portique indien précédant le stupa.
(b) Portée de brebis.
(c) Girouette en plumes.
(d) Tapis d'Orient tissé.
(e) (Cristal) dont la symétrie est la moitié de celle du réseau.

On dit *les résultats finals* et non « *finaux* », nous écrit M. G. Cros-Mayrevieille, de Carcassonne. Notre lecteur a eu autrefois raison, mais, depuis 1981, le PLI avalise également le pluriel FINAUX, comme le font le Robert, Hanse, et de nombreux auteurs : *les Groupes finaux* (Ch. Bruneau). Si ce pluriel a eu du mal à s'imposer, c'est pour éviter la confusion avec FINAUD, tout comme TONALS permet de ne pas concurrencer TONNEAU. D'autres mots en -AL ont également changé de régime depuis quelques années. Acceptent désormais les deux pluriels -ALS et -AUX : CAUSAL, FINAL, GERMINAL, GLACIAL, NYMPHAL, *relatif à une nymphe d'insecte*, plus trois mots franglais : MUSICAL, COMÉDIE MUSICALE, MURAL, *décor plaqué sur un mur*, et VIRGINAL, *petit clavecin*, sans oublier les classiques : AUSTRAL, BANAL, BORÉAL, CHORAL, ETAL, IDEAL, JOVIAL, MARIAL, PASCAL, PRÉNATAL (et autres composés de NATAL qui, lui, fait uniquement NATALS), SANTAL, TRIBAL, et VAL. En revanche, ont perdu leur pluriel en -AUX : AVAL, S, MINERVAL, S, *frais scolaires belges*, et RAVAL, S, *approfondissement d'un puits de mine...*

Par ailleurs, d'anciens mots invariables ont désormais un pluriel en -ALS : FLORÉAL,S, PRAIRIAL,S, SIAL,S, *silicium-aluminium*, TAGAL,S, *langue indonésienne*, sans compter les « nouveaux » mots suivants : FOUTRAL, S, FRACTAL, S, *fragmenté*, et TONAL, S (ATONAL donne ATONAUX). Il ne reste finalement que deux mots en -AL invariables : ARCHAL, *laiton*, et JOUAL, *parler québécois contaminé par l'anglais*.

1. Lorenzo, 951 (100 % !) ; 2. Delol, 905 ; 3. Lachkar, 830.

* Tournois homologables de février : le 9 : Bordeaux, tél. 56-45-47-15. – Chalon-sur-Saône, 85-93-13-56. Du 10 au 16 : Festival de Cannes, 43-80-40-36. – Le 23 : Grenoble, 76-49-59-47.

MICHEL CHARLEMAGNE.

* *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.*

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Chelem Club Maisonnais, 55, rue du 11-Novembre 1918. 17 octobre 1985. Tournois jeudi et mardi à 20 h 45 (ce dernier est réservé aux non-classés).

MOTS CROISÉS

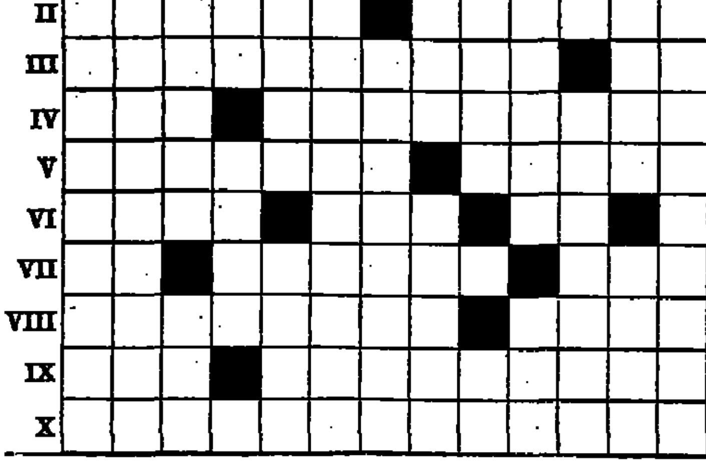
N° 391

Horizontalement

I. S'il soufflait le chaud, ça jetterait un froid ! – II. Apporte une aide sérieuse. Liquide. – III. D'après Mme Thatcher et M. Mitterrand. Préposition. – IV. Non déclarés. Elles suivent parfois la casse. – V. Donnas un bon coup. Pas vraiment gentil. – VI. Ont un long passé. Dans l'avenir. Conjonction. – VII. Note. On n'en a pas parlé. Ce n'est pas forcément un caprice. – VIII. Mit à la peine. Monnaie. – IX. Du neuf avec du vieux. Dans les calculs du physicien. – X. Plutôt Raymond Barre que Jacques Chirac.

Verticalement

1. Il n'est jamais sûr de rester dans sa classe. – 2. Elle aura été assez proprement nettoyée. – 3. Si on le dit, c'est qu'elle ne nous a pas trompés. Oncle d'Amérique. – 4. C'est par périodes. C'est encore important, en un sens. – 5. Bon tuyau. Ce fut un créateur. – 6. Nos cousins ne pensent plus à ça en priorité. – 7. Fis de l'obstruction. – 8. Ou c'est une monnaie ou c'est un club. Ils ne suivent pas le mouvement. – 9. C'est le plus léger qui est maintenant le plus recherché. Possessif. – 10. On est tous de sa famille. Ou c'est un test ou c'est aérien. – 11. Dans l'auxiliaire. On le voit surtout en Europe de l'Est. – 12. Algues. On l'a accepté. – 13. Pour ça il faut être dans la botte.



SOLUTION DU N° 390

Horizontalement

I. Acquittement. – II. Meurtri. Anio. – III. Orageuse. Ter. – IV. Unie. Cassant. – V. Ré. Nounou. Tu. – VI. Eculé. Vr. – VII. Répète. Fauta. – VIII. Omis. Nul. Ban. – IX. Pec. Attirant. – X. Ruelle. Rôtie. – XI. Etatisations.

Verticalement

1. Amour-propre. – 2. Cerne. Emeut. – 3. Quai. Epicéa. – 4. Urgences. Lt. – 5. Ite. Out. Ali. – 6. Truculentes. – 7. Tisane. Ut. – 8. E.S.O. Flirt. – 9. Ma. Suva. Roi. – 10. Enta. Rubato. – 11. Nient. Tanin. – 12. Torturantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 391

Horizontalement

1. ACEEFIN (+ 2). – 2. ILNOPSU (+ 1). – 3. ADIINOTU. – 4. ACEINRT (+ 8). – 5. EINNTTT. – 6. EIIMNNOS. – 7. EIIRRT. – 8. EENNSTT. – 9. DIOSTU. – 10. AEGNRRU. – 11. CEHIMO. – 12. AIILLLO. – 13. AEIQSTU (+ 1). – 14. ACEELNS (+ 4). – 15. EEIRST (+ 6). – 16. AEINRRSU (+ 4).

Verticalement

17. CEFHINSU (+ 1). – 18. AFILNT. – 19. EIILRSTU (+ 2). – 20. AEEGIIMR. – 21. AEEIRSTU (+ 1). – 22. AINNTT. – 23. AEIQSTTU (+ 2). – 24. CEINSTU (+ 1). – 25. AINNOT (+ 1). – 26. EIMNOOT. – 27. EIINNOPR. – 28. ACIIMN. – 29. EINOSTU. – 30. AEGNORST (+ 3). – 31. CEORSTU (+ 4). – 32. EEMNNORT (+ 1). – 33. AEEINTV (+ 1). – 34. EEGGRSU (+ 3).

SOLUTION DU N° 390

Horizontalement

1. SOULANT. – 2. OLEACEE. – 3. AURIFIE. – 4. PIGNONS. – 5. CHEQUES. – 6. ENNEMIES. – 7. ULCEREUX. – 8. UREIDE, dérivé de l'urée. – 9. DELIBERE. – 10. DESOLA (ALDOSE). – 11. SESSIONS (SISSONES). – 12. GROLLE. – 13. LUFFAS, plante. – 14. HOUSSES. – 15. ELEVEURS (REVULSEE SURELEVE). – 16. SASSEE. – 17. SCHUSS.

Verticalement

18. SURCOUT. – 19. ERGOTEE. – 20. ETERNEL. – 21. UPPERCUT. – 22. MOTTES (MOTETS TOTEMS). – 23. LAIQUES (SALIQUE). – 24. ARGUERA (RAGUERA). – 25. DALLEES. – 26. NEREIDE. – 27. EXPLOSIF. – 28. NOUBAS. – 29. EFFLEURE. – 30. ERBIUMS. – 31. CERTIFIE (RECTIFIE). – 32. ANNUELS (ANNULES). – 33. ENDOSSE (SONDEES). – USASSES (SUASSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Confrontation de deux univers

« L'Eté 36 » ou les vacances de l'illusion.

UN jour de juillet 1936, les propriétaires d'un manoir breton (familles Saint-Aubert et Boulet-Montreuil) s'aperçoivent que des ouvriers venus de Paris dans une camionnette de blanchisserie campent sur un pré de leur domaine, non loin de la mer. Les « congés payés » sont arrivés. Deux mondes qui s'ignoraient – la lutte des classes n'était pas, alors, qu'un vague slogan – vont se trouver confrontés, rapprochés.

L'Eté 36 est un roman de Bertrand Poirot-Delpech recréant, à partir des conquêtes sociales obtenues sous le gouvernement du Front populaire, l'esprit d'une époque aujourd'hui passée à l'état de mythe nostalgique. L'auteur a adapté son roman avec Yves Robert. Il a écrit les dialogues de l'adaptation. Yves Robert a réalisé pour la télévision un film en deux parties. Je dis bien film et non téléfilm. La production a été montée avec suffisamment d'intelligence et de soin pour qu'apparaisse, ici, un style qui est, à la fois, celui du romancier et du cinéaste.

Pour prendre la distance historique, redonner à voir *l'Eté 36* plutôt que le reconstituer, les deux compères, sans perdre, chacun, un pouce de leur personnalité, ont traité le sujet comme auraient pu le faire des dialoguistes et réalisateurs du cinéma français de 1936 : Henri Jeanson et Charles Spaak, Julien Duvivier et Jean Renoir. Les interprètes – grands et petits rôles – ont été choisis et dirigés comme dans le cinéma de ce temps-là. (Qui d'ailleurs ne s'intéressa pratiquement pas, à chaud, au Front populaire ?)

Ni reproduction ni pastiche, *l'Eté 36*, version filmée, n'intéressera pas que les nostalgiques des luttes ouvrières, les intellectuels de gauche démangés par le besoin d'aller au peuple ou les anciens combattants d'un idéalisme qu'on a cru pouvoir réappliquer sur des situations contemporaines. Ce film, j'en prends volontiers le pari, va faire rire, émouvoir et passionner tout le monde, sans qu'il soit besoin de se précipiter sur un manuel d'histoire pour se rafraîchir la mémoire à propos de Léon Blum, des congés payés, des occupations d'usines et du début de la guerre civile espagnole.



R. PICARD/A 2

Jean Carmet et Marie-Christine Barrault, l'anar et l'hystérique.

Parce qu'ici on est, tout simplement, dans la vie. Les petits événements, les destinées individuelles, l'entrecroisement des comportements et des sentiments, les contradictions de la nature humaine. Qu'un des ouvriers soit surnommé Gabin, à cause d'une certaine ressemblance avec l'acteur, que, de ce fait, il chante dans le pré la chanson de *la Belle Equipe*, c'est le signe d'un vécu retrouvé, aujourd'hui, par le réalisme romanesque. Jean Gabin fut le type parfait du prolo. Victoire Saint-Aubert, la fille du château, est attirée par la virilité de cet autre Gabin tout autant que par les bonnes manières et le raffinement intellectuel d'Alexis, juif allemand émigré à cause du nazisme qui se fait passer, un temps, pour un prince russe blanc.

Alors Victoire (Anaïs Jeanneret) devient – signe d'émancipation – la maîtresse de ces deux hommes, incarnés par Jean-Pierre Bouvier et Christian Clavier, tous deux épatants dans des rôles qui se complètent avant de se séparer. Sous le soleil des vacances, dans cette Bretagne où l'on ressent les échos du grand bouleversement social, voilà qu'on pense à *la Règle du jeu*, de Renoir. Au-delà des barrières de classe, le général Saint-Aubert (Fernando Rey), vieille baderne, trouve sa correspondance en Vichy Fraise (Jean Carmet), l'anar du camp ouvrier qui n'en est pas non plus à un lieu commun près.

La tante Marguerite Saint-Aubert, vierge de soixante-douze ans (Denise Gence), partie en guerre pour expulser les « voyous » occupant son pré, se découvre des souvenirs communs de 1871 avec Marie Mousseau, la vieille blanchisseuse (Jeanne Herviale), et, du coup, renonce à chasser les intrus. La scène est merveilleuse, comme celle de la visite du château par les ouvriers et ouvrières endimanchés, invités par les domestiques en l'absence des maîtres. Chaque détail de la première partie procure une sorte de plaisir très chaud, très physique. On n'est pas obligé d'aimer tous ces gens, mais on comprend leurs raisons. Comme chez Jean Renoir...

La deuxième partie a un ton plus « Duvivier ». *Les vacances sont finies.* Après le retour à Paris, on se raccroche à des illusions, tandis que montent les menaces politiques, la guerre. Tout de même, Yves Robert n'a pas voulu faire trop sombre en montrant l'antisémitisme, la xénophobie, les poussées de l'extrême droite. Le fanatisme du frère de Victoire et le complot de la Cagoule prennent un côté *Fantomas*. L'action se concentre sur Victoire, Alexis et sa pittoresque famille juive, sur l'industriel Henri Boulet-Montreuil (Michel Aumont), qui subit une bien curieuse mutation. Le drame n'est que latent, l'amour semble devoir faire des miracles. Et pourtant tout passe dans le récit de ce qui, l'été fini, était déjà l'après-36. Pour profiter d'une vie meilleure matériellement, travailler, chanter et danser, il fallait la paix.

JACQUES SICLIER.

● *L'Eté 36*, jeudi 6 et jeudi 13 février, A 2, 20 h 35.

Les films de la semaine. Le palmarès de Claire Devarrieux.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 2 FEVRIER

Inspecteur la bavure

Film français de Claude Zidi (1980), avec Coluche et Gérard Depardieu.
TF1, 20 h 35 (100 mn).

Dans l'univers des Ripoux, Michel Clément (Coluche) est au contraire bien brave. Pas doué, mais plein d'une bonne volonté qui lui attire des mauvaises fréquentations et des ennuis. Zidi s'en tire comme son héros, sans faire de détail, à la pelleteuse.

Pépé le Moko ■ ■

Film français de Julien Duvivier (1936), avec Jean Gabin et Mireille Balin (N.)
FR3, 22 h 30 (90 mn).

Le plus célèbre des mauvais garçons au cœur tendre, archétype naissant du nouveau héros de tragédie. Le film est-il bon ou mauvais ? Ne jamais s'interroger sur les légendes. Pépé le Moko cavale dans la Casbah, flics et gangsters ont chacun leurs clichés bien fixés, Henri Jeanson a cadenassé les dialogues et, face à Gabin, Mireille Balin s'envole.

LUNDI 3 FEVRIER

La Femme en bleu ■

Film français de Michel Deville (1973), avec Michel Piccoli et Léa Massari.
TF1, 15 h 25 (95 mn).

Le premier film de Michel Deville sans la collaboration de Nina Companeez. Un quadragénaire florissant sacrifie une vie en apparence parfaitement réussie pour l'apparition d'une inconnue tout de bleu vêtue. Inimitable virtuosité pour mettre en scène légèrement des choses graves, avec Schubert en écho.

Rivière sans retour ■ ■

Film américain d'Otto Preminger (1954), avec Robert Mitchum et Marilyn Monroe.
FR3, 16 h (87 mn).

Des paysages sauvages, des Indiens et des chercheurs d'or, bagarres spectaculaires et conflits intérieurs, le tout en Cinémascope. Mitchum élève son fils au bord d'une rivière, et Monroe débarque. Il est fort, elle est belle et elle chante.

Tout feu tout flamme ■

Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981), avec Isabelle Adjani, Yves Montand et Alain Souchon.
TF 1, 20 h 35 (108 mn).

Relations père-fille, version comédie française, rocambolesque et de bon aloi. Lui est toujours absent, et quand il revient c'est pour des projets aussi louches que catastrophiques. Comme il n'y a plus de mère, c'est elle le chef de famille. Jolie fille et femme de tête, Pauline s'énerve.

Le Corps de mon ennemi

Film français d'Henri Verneuil (1976), avec Jean-Paul Belmondo et Marie-France Pisier.
FR3, 20 h 35 (120 mn).

Belmondo arrivera-t-il à démasquer le chef des trafiquants qui l'ont naguère fait inculper pour deux meurtres qu'il n'avait pas commis ? Le téléspectateur aura-t-il envie d'aller jusqu'au bout du film pour savoir comment il finit ?

MARDI 4 FEVRIER

La Chèvre ■

Film français de Francis Veber (1981), avec Pierre Richard et Gérard Depardieu.
A2, 20 h 35 (90 mn).

Le meilleur tandem comique de ces dernières années, Depardieu en détective carré face à Pierre Richard, désastre ambulant. Comme Francis Veber est un excellent scénariste, la maladresse et la fragilité triomphent sur la force et la raison.

Le Rendez-Vous de Hong-kong ■

Film américain d'Edward Dmytryk (1966), avec Clark Gable et Susan Hayward.
FR 3, 20 h 35 (92 mn).

Son mari photographe ayant disparu en Chine, Susan Hayward se rend à Hong-Kong et Clark Gable, un importateur qui a beaucoup de relations, l'aide dans ses recherches. Primaire mais bien rythmé.

Sur la Riviéra ■

Film américain de Walter Lang (1950), avec Danny Kaye et Gene Tierney.
FR 3, 16 h 55 (86 mn).

Un fantaisiste américain est le sosie d'un industriel français, doté de problèmes financiers et surtout d'une ravissante épouse. Le genre de films qu'on trouve bien creux à la sortie, mais qui se bonifient en vieillissant.

MERCREDI 5 FEVRIER

Poussière d'Empire ■

Film franco-vietnamien de Lâm Lê (1983), avec Dominique Sanda et Jean-François Stévenin.
FR3, 23 h (100 mn).

Premier long métrage, beau mais pas entièrement maîtrisé, d'un jeune cinéaste prometteur. Dans l'Indochine de 1954, une bonne sœur et le sergent Tam-Tam se battent avec la boue et les maquisards. Un mystérieux message circule, d'un cerf-volant à un éventail, et atterrit à Paris trente ans plus tard. Le film d'une double culture.

JEUDI 6 FEVRIER

Belle de jour ■

Film franco-italien de Luis Bunuel (1966), avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Pierre Clementi et Michel Piccoli.
FR3, 20 h 35 (102 mn).

La bourgeoise bon chic bon genre a d'étranges passe-temps. Fantasmes ou vie réelle ? Le cinéma se charge de gommer les frontières. Le cinéma de Bunuel, qui plus est. Malin, c'est-à-dire diabolique. Catherine Deneuve promène sa tranquille beauté à travers maints mauvais rêves.

VENDREDI 7 FEVRIER

L'Ombre d'un doute ■ ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1943), avec Joseph Cotten et Teresa Wright.
A 2, 22 h 55 (90 mn).

Oncle Charlie a une nièce qui le soupçonne fort d'avoir assassiné de pauvres veuves riches. Ne tue-t-on pas ce que l'on aime ? C'est oncle Alfred qui le rappelait à Truffaut, en lui expliquant que c'était là son film favori, à cause du héros coupable.

Samedi

1er février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- 7.45 **RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service** (et à 9.45) ; **9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances** (diff. le 29 janvier) ; **11.00 Hauts de gammes,** magazine de la musique en simultané avec France-Musique ; **12.00 Tournez... manège.**
- 13.00 **Journal.**
- 13.50 **La séquence du spectateur.**
- 14.25 **Série : Matt Houston.**
- 15.15 **Dessin animé : Astro le petit robot.**
- 15.45 **Tiercé,** en direct de Vincennes.
- 15.55 **Temps X,** magazine de la science-fiction. *La quatrième dimension.*
- 16.55 **Série : Marie Pervenche** (redif.).
- 17.50 **Trente millions d'amis.**
- 18.25 **La Route bleue,** magazine de la route.
- 18.30 **Auto-moto.**
- 18.55 **D'accord, pas d'accord** (INC).
- 19.05 **Les trois premières minutes.**
- 19.40 **Cocoricocoboy.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.35 **Tirage du Loto.**
- 20.40 **Téléfilm : Julien Fontanes magistrat. Une fine lame.** De J. Cosmos et F. Dupont-Midy, avec J. Morel, M. Quester, M. Peyrelon, W. Sabatier... (Redif.) *Un homme, accusé du meurtre d'une prostituée, sera-t-il sauvé par le magistrat Julien Fontanes, convaincu de son innocence ?*
- 22.15 **Droit de réponse : Revue de presse.** Emission de Michel Polac. *Avec D. Vernet* (le Monde), *J.-M. Bouguereau* (Libération), *N. Copin* (La Croix), *D. Jamet* (le Quotidien de Paris), *M. Gallo* (le Matin), *J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi), *C. Cabanes* (l'Humanité).
- 0.00 **Journal.**
- 0.15 **Ouvert la nuit.** Série : les incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

- 10.40 **Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle,** de L. Blériot. Edition 1937 ; **12.00 A nous deux.**
- 12.45 **Journal.**
- 13.25 **Série : Cosmos 1999** (redif.).
- 14.15 **Récré A2.** *Les mondes engloutis ; Téléchat.*
- 14.50 **Les jeux du stade.** *Rugby : Tournoi des cinq nations (France-Irlande, suivi de Galles-Ecosse).*
- 17.05 **Les carnets de l'aventure.** *Entre ciel et glace (en Islande, la descente des rapides de la Jokulsa en kayak).*
- 18.00 **Série : Les petits génies** (redif.).
- 18.50 **Jeu : des chiffres et des lettres.** Coupe des champions (demi-finale).
- 19.10 **D'accord, pas d'accord** (INC).
- 19.15 **Emissions régionales.**
- 19.40 **Jeu : La trappe.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.35 **Variétés : Champs-Elysées.** De Michel Drucker. *Avec Michel Sardou, Alain Souchon, Jane Birkin, Claude Brasseur, Jean-Luc Lahaye...*
- 21.55 **Série : Alfred Hitchcock présente.** ... « Tête d'affiche ». *Drame de la jalousie entre acteurs. Un suspense façon Hitchcock.*
- 22.25 **Magazine : Les enfants du rock.** (et à 23.45.) Au sommaire : *Rockline,* avec Grace Jones, Simply Red, Prefab Sprout, Mat Bianco... ; à 23.45, *Rock Palast* (concert Pete Townsend au MIDEM).
- 23.30 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

- **ESPACE 3 : à 11.45 Samedi vision ; à 12.00 Des cadres et des entreprises ; à 12.30 Les pieds sur terre ; à 13.00 Ile-de-France ; à 13.15 Connexions.**
- 14.00 **Ski artistique acrobatique.** *En direct de Tignes, championnats du monde.*
- 15.35 **Métiers d'avenir.**
- 17.30 **Emissions régionales.** *Programme autonome des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau* la Panthère rose ; *à 19.55,* les recettes de Gil et Julie.
- 20.04 **Disney Channel.** Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel. *La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et le plus 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».*
- 21.55 **Journal.**
- 22.20 **Feuilleton : Dynastie.** *Dominique est enfin reconnue officiellement par la famille lors d'un somptueux dîner. Quant à Blake, il trouve un visiteur inattendu en rentrant chez lui.*
- 23.05 **Musiclub.** *« La Favorite », opéra de G. Donizetti, par l'Orchestre CNMCA avec H. Jossoud, J.-L. Viala, J.-M. Ivaldi et L. Sarrazin.*

PÉRIPHÉRIE

- ● **RTL,** 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *la Charge de la 8e brigade,* film de Raoul Walsh, ou *les Indésirables,* film de Stuart Rosenberg ; 23 h, Bleu nuit.
- ● **TMC,** 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Mini-série : Anno Domini ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky Trax.
- ● **RTB,** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *les Aventuriers du bout du monde,* film de Brian G. Hutton ; 22 h 20, Le mot de la fin.
- ● **TSR,** 20 h 5, Série : Maguy ; 20 h 40, Série : Columbo ; 22 h 40, Sport ; 23 h 40, *Quand la ville dort,* film de John Huston.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 2 février

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe pour la Journée mondiale des communications, célébrée en la paroisse de Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord), avec la participation, en direct et par satellite de l'île de la Réunion, d'une chorale de jeunes.

13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.).
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Sports dimanche.
Ski : Coupe du monde (slalom messieurs) ; patinage artistique : Championnats d'Europe (gala de clôture) ; tiercé à Vincennes.
17.35 Les animaux du monde : les nounours des eucalyptus.
18.05 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : l'écrivain Frédéric Dard qui fête le cent vingt-quatrième roman de la série San Antonio.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Inspecteur la bavure.
Film de Claude Zidi.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

Lundi 3 février

9.00 RFE : Yves Saint Laurent et magazine du poisson ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 La maison de TF1.
Greffes en fente avec le jardinier Nicolas ; Le délai d'une facture de téléphone, avec Jean Bergonier ; Comment réaliser des tuiles aux amandes, par Cécile Ibane ; Des conseils pour l'entretien d'une cheminée... ; De bons conseils pour améliorer notre vie domestique.
15.15 Cinéma : la Femme en bleu.
Film de Michel Deville.
16.55 La chance aux chansons.
17.25 Série : Les années d'illusion (redif.).
18.25 Mini-Journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Tout feu, tout flamme.
Film de Jean-Paul Rappeneau.
22.25 Etoiles et toiles.
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : *Un spécial Marilyn Monroe (un document inédit sur les circonstances étranges de la mort de l'illustre star). Une femme solitaire, tuée par son immense succès.*
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.
23.55 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 4 février

7.30 RFE : L'argus des assurances ; 10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 11.15 ANTIOPE ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
Spécial tourisme, destination vacances.
15.40 Reprise : l'Enjeu (diff. le 16 janvier).
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Les années d'illusion (redif.).
18.25 Mini Journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : Commissaire Moulin,
Les Brebis égarées, de C. Boissol, scénario adaptation P. Andréota. Avec Y. Rénier, J.-M. Farcy, M. Baumgartner... (redif.).
Alors que le commissaire Moulin pensait que « la nuit était bien calme », sept attentats à l'explosif retentissent...
22.10 Série : les Battants
Cinq émissions de Loly Clerc et Isabelle Walter.
Des créateurs d'entreprises qui réussissent. On en cite régulièrement quelques-uns en exemple. La passionnante série que propose l'unité de programme documentaire de Jean-Émile Jeannesson sort des sentiers battus. Ce sont dix portraits (deux par séquence) d'hommes et de femmes venus d'horizons très divers que tracent, ici, chacun à leur manière, six réalisateurs. Ni conseils ni morale sous-jacents. Pour ce premier volet, une étape à Quimper où Marie-Hélène Rebois nous mène chez Bolloré Technologie, hier fief du fameux papier à cigarettes OCB, aujourd'hui entreprise florissante d'emballages plastiques. Puis retour à Paris, où Gérard Follin nous dévoile les secrets de la réussite de BDDP, agence de publicité dont le chiffre d'affaires a quintuplé en moins de deux ans.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 2 février

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc ; Zorro ; Mafalda ; L'empire des cinq.)
11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les cinq dernières minutes : A bout de course.
Le commissaire Cabrol enquête sur la mort d'un jockey.
18.30 Stade 2.
19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres
Finale, en direct de Monte-Carlo.
22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Régine Deforges, écrivain-éditrice, qui évoque ses lectures d'adolescente et son goût pour la littérature érotique.
22.45 Musiques au cœur : Tchaïkovski.
Magazine d'E. Ruggieri. L'Orchestre national de France, dirigé par S. Ozawa, avec, en soliste, V. Nicoski, pianiste, interprète le « Concerto no 1 », de Tchaïkovski.
23.30 Journal.

Lundi 3 février

6.45 Télématin ; 9.00 Patinage artistique ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : la Mongolie chinoise, derrière la Grande Muraille ; **12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
SOS-TV : l'influence de la télévision sur les téléspectateurs qui participent à une émission.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal!
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Ellis Island, les portes de l'espoir.
D'après F. Mustard Stewart, réal. J. London (dernier épisode).
1916 : L'irrésistible ascension de nos deux compères Jake Rubin et Marco Santorelli. Le premier est devenu un compositeur célèbre ; le deuxième se lance dans la politique en épousant la fille d'un sénateur. Mais la réussite matérielle – on le sait – n'est pas synonyme de bonheur !...
22.20 Documentaire : Vienne, la dernière valse, de D. Toussaint et J.-L. Fournier, avec la participation du Centre Pompidou.
Evocation de la Vienne de Sissi, *des valses de Strauss, troublée par la révolution artistique symbolisée par Schoenberg et l'évolution des mœurs analysée par Freud.*
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mardi 4 février

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (torrents du mont Blanc à la nage) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Bistouri ou laser ? (la place du laser dans la médecine).
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Les mondes engloutis...
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Cinéma : la Chèvre.
Film de Francis Veber.
22.00 Débat : pour réfléchir et rêver, pour rire et pleurer, le cinéma.
F. Veber, C. Costa-Gavras, P. Richard, A. Poiré (producteur), R. Chirat (historien) et J.-C. Brialy parlent de l'évolution du cinéma, de l'influence cinéma-télévision, etc.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 2 février

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Le magazine « Vivre ensemble » a invité M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, pour parler de l'école maternelle et de l'éducation. La deuxième partie sera consacrée à J. Berque pour son récent rapport sur « Immigration et culture ».
13.00 Emissions en langues régionales.
13.45 Ski : premier Championnat du monde de ski acrobatique.
16.15 Emissions pour les jeunes.
17.30 Décibels.
Avec Lloyd Cole and the Commotions.
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge signé Populus, avec Alain Manneval, animateur sur Europe 1.
18.30 Jeu : Documents secrets.
19.15 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Fousourires.
20.35 Série : l'Effet France.
Nouvelle série de trois documents en Chine, en Europe et aux Etats-Unis. No 1 : la Chine, l'année du Tigre, de F. Reichenbach.
Rares sont les reportages qui traduisent la vérité de la Chine populaire, ce pays où les individus n'ont guère le droit à la parole. Comment, dans ces conditions, le voyageurs de passage peut-il espérer mieux qu'une approche superficielle. Quant à savoir ce que l'on pense là-bas de la France, voilà un pari difficile à gagner : si peu de Chinois possèdent notre langue.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Le Buteur fantastique », de Richard Olivier ; « Vapeurs », de Patrice Gautier.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Pépé le Moko.
Film de Julien Duvivier,
0.00 Prélude à la nuit.
« Toccata et choral » de M. Magin, par F. Haulet, au piano.

Lundi 3 février

14.00 Ski acrobatique et artistique à Tignes.
Eliminatoires saut messieurs (en direct).
16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film d'Otto Preminger : **la Rivière sans retour** ; *à 17 h 45,* Actualité de jadis ; *à 18 h 55 :* la Panthère rose ; *à 19 h 35 :* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : le Corps de mon ennemi.
Film de Henri Verneuil.
22.35 Journal.
23.00 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
L'animateur est reçu chez Pierre Desproges pour parler de sa vie, de son œuvre, commenter des documents d'archives, des extraits de l'émission « Le petit rapporteur » et des reportages dans lesquels Odile Grand et Jacques Martin parlent de l'humour. On ne risque pas de s'ennuyer en la compagnie décapante de Desproges !
0.00 Prélude à la nuit.
Cinq danses hongroises du XVIIIe siècle, de F. Farkas, par le Quintette à vent de Lille.

Mardi 4 février

13.30 Ski acrobatique et artistique à Tignes.
Finale saut dames (en différé) et finale saut messieurs (en direct)
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.00, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
Jeunes conducteurs sur-primés.
20.35 La dernière séance.
Émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
à 20 h 40 actualités des années 50 ; à 22 h 20 Publicité des années 50 ; à 22 h 25 Tom et Jerry ; à 22 h 35 Tex Avery ; à 22 h 45 Attraction. Les films seront présentés par Alain Souchon.
20.45 Premier film : le Rendez-vous de Hongkong.
D'Edward Dmytryk.
22.50 Journal.
23.15 Deuxième film : Sur la Riviera.
De Walter Lang.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 2 février

- **RTL,** 20 h, Télésuite : *l'Espace d'une vie* ; 21 h 50, Réponse ; 22 h 30, Grand écran.
- **TMC,** 20 h, Série : « V » ; 21 h, Mini-série : Anno Domini ; 22 h 55, Forum RMC ; 23 h 20, Sky trax.
- **RTB,** 20 h 5, Domino ; 21 h 20, Téléfilm : *le Cœur cambriolé.*
- **TSR,** 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 50, Finale du concours international pour jeunes danseurs ; 22 h 25, Tickets de premières : spécial danse.

Lundi 3 février

- **RTL,** 20 h, Dynastie ; 21 h, *Midi, Gare centrale,* film de Rudolf Maté.
- **TMC,** 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Transamerica Express,* film d'Arthur Hiller ; 23 h, Sky Trax ; 23 h 35, Le monde à venir.
- **RTB,** 20 h, *la Malédiction de la vallée des rois,* film de M. Newell. Débat : les pouvoirs occultes.
- **RTB - TÉLÉ 2,** 20 h, Contacts ; 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 40, Théâtre wallon : *Des embards à la noce* ; 22 h 15, PME : Des tremplins pour l'expansion.
- **TSR,** 20 h 15, Spécial cinéma.

Mardi 4 février

- **RTL,** 20 h, Cinémania ; 21 h 55, Actualité du monde ; 22 h 5, *Maciste dans les mines du roi Salomon.*
- **TMC,** 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Une poignée de plombs,* film d'Allen Smitbec ; 22 h 45, Sky Trax.
- **RTB,** 20 h, Contacts ; 20 h 5, Billet de faveur : *Ouragan sur le Caine.* 22 h 25, Documentaire : le Louvre (le temps des cathédrales) ; 23 h 45, Tribune économique et sociale.
- **RTB-TÉLÉ 2,** 20 h, Rox Box ; 21 h, Cinéma turc : *Yol,* film de Serif Goren.
- **TSR,** 20 h 10, Vice à Miami ; 21 h 5, Portrait : La griffe du griffon, Marcel Joray ; 22 h 5, Cadences ; 22 h 50, Hockey sur glace.

Mercredi
5 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.30 RFE ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
15.45 Téléfilm : Le retour de Kounak (redif.).
Kounak, c'est le nom que donne un forestier à un petit lynx qu'il recueille pour l'élever. Une belle histoire d'amitié.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Les années d'illusion (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal et tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Grand Hôtel.
Six épisodes, de J. Kerchbron, scénario et dialogues de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich, G. Piérauld...
Cette étrange histoire d'espionnage n'a rien à voir avec son illustre prédécesseur et homonyme. C'est lent, laborieux, mais cela s'améliore au fil des épisodes. Et les comédiens finissent par insuffler quelque vie dans les personnages hors série : la vieille dame et son tricot, les deux Russes extravagantes, et surtout le maître d'hôtel, qui détient toutes les clés, au propre comme au figuré, joué par Daniel Mesguich.
21.40 Série : les Battants.
Deuxième volet de l'excellente émission consacrée aux créateurs d'entreprise. Il nous conduit chez Espace Loggia, aventure familiale de « Cinq hommes dans une mezzanine ». Ils avaient débuté à trois dans une chambre de bonne. Ils sont aujourd'hui propriétaires de sept boutiques et exportent aux Etats-Unis. Toujours en famille, mais chez les frères Sfez qui se sont mis en tête d'importer des spécialités culinaires juives new-yorkaises : on découvre leur petite usine, la Yankel's.
22.35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Au sommaire : Bordeaux en trois étapes (la vie culturelle à Bordeaux) ; Barcelone, signée Gaudi (le baroque fou de l'architecte catalan) ; Socioprisme (quelle image un « manager » a-t-il chez ses propres amis ?) ; Le tombeau de Sennefer (la reconstitution en relief de la tombe du maire de Thèbes par Kodak).
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Tchaou et Grodo ; Heidi ; le carnet de bord ; les Schtroumpfs...) 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Téléfilm : la Cible (redif.).
15.35 Récré A 2.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
17.30 Super Platine.
Christophe ; Propaganda, Jean-Jacques Goldman...
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : Jacques Chirac.
Après MM. Laurent Fabius, Georges Marchais et Valéry Giscard d'Estaing, et avant Lionel Jospin, voici le maire de Paris condamné à répondre, pour la énième fois, à des questions sur la cohabitation, les immigrés, etc. C'est actuellement l'overdose politique à la télévision...
22.05 Magazine : Moi... je.
Stars à mi-temps (ceux qui débutent dans la chanson doivent aussi gagner leur vie... en attendant la gloire et l'argent) ; la honte (un sentiment que l'on s'efforce d'oublier ; pourtant, certains racontent) ; autopsie (dans l'univers glacé des médecins légistes) ; ils vendent tout (les attachés de presse) ; téléphone rose (le visage de ceux qui répondent au téléphone « érotique ») ; père célibataire, 42 ans, 3 enfants à charge.
22.55 Histoires courtes
« La lettre à Dédé », de M. Poirier.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.00 Ski acrobatique et artistique à Tignes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton : l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier.
Avec Michel Berger, Johnny Hallyday, Sapho, Valérie Lagrange, Catherine Lara, Buzy, Richard Berry.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
L'ordinateur et la mer, reportage de Pierre Babey et Pierre Michel.
Les puces de mer, ce sont celles des ordinateurs qui envahissent le milieu maritime. Vont-elles remplacer les capitaines, les architectes des chantiers maritimes ?
22.15 Journal.
22.40 Cinéma : Poussière d'empire.
Film de Lâm Lê.
23.30 Prélude à la nuit.
« Etude sur un rythme », de Bela Bartok, par Noël Lee.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *Austerlitz* (première partie), film d'Abel Gance ; 22 h 25, Moteurs.
- **TMC**, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Faux Départ*, film de Jerry London ; 22 h 40, Mon pays ; 23 h, Sky Trax ; 23 h 55, Que répondrez-vous ?
- **RTB**, 20 h, Strip-tease ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit ; 22 h 55, Un autre regard.
- *RTB-TÉLÉ 2*, 20 h, *Caméra sports.*
- **TSR**, 20 h 10, *Comment se débarrasser de son patron*, film de Colin Higgins ; 22 h 5, Téléscope : le cheval-athlète ; 22 h 50, *la Quatrième Vieille*, film de José-Michel Buhler.

Jeudi
6 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 RFE : Yves Saint Laurent ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Reprise : les animaux du monde.
La faune de France : les habitants de nos rivières et de nos montagnes (diffusé en 1979).
15.05 A votre service.
15.25 *Quarté en direct de Vincennes.*
15.35 A cœur ou à raison.
Reprise d'une émission avec le mime Marceau (diffusée le 21 décembre 1980).
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : les Années d'illusion.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Partis de campagne : Georges Marchais.
Emission d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Tous les jeudis jusqu'au 6 mars inclus, TF 1 présente une série de débats politiques où alterneront images et dialogues. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, inaugure l'émission. Il réagira sur des événements en direct dans différents lieux, tout en répondant aux questions des journalistes.
21.50 Feuilleton : le Maître du jeu.
De K. Connor et M. Hart, scénario et dialogues de J. Nation et P. Yurick avec D. Cannon, D. Birney, J. Chaleson...
Premier épisode d'une série de six. Parce qu'une femme d'affaires se penche sur son passé, on découvre la saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud, qui se retrouvent dans les ruelles de Paris et finissent par aboutir en Grande-Bretagne, leur pays natal.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous. Avec Louis Gardel, Florence Trystram et André Voisin.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Les mondes engloutis.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : L'été 36.
D'après le roman de B. Poirot-Delpech, réal. Y. Robert. Avec C. Clavier, A. Jeanneret, J.-P. Bouvier, M.-C. Barrault, M. Aumont...
(Lire notre article.)
22.15 Magazine : Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Où es-tu, camarade ? (la situation des handicapés en Union soviétique) ; dossier : nous sommes ici pour rester (témoignages d'immigrés sur leur vie quotidienne en France) ; un pianiste aux Baumettes (un atelier musical créé par Miguel Angel Estrella dans la prison des Baumettes).
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

13.30 Ski acrobatique et artistique à Tignes.
Eliminatoires des ballets dames et messieurs (en différé).
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cinéma : Belle de jour.
Film de Luis Bunuel.
22.15 Journal.
22.40 Petite histoire, grande histoire.
Dernière émission d'une série de trois de F. de Waele.
A partir de souvenirs filmés, l'histoire de trois familles belge, allemande et française d'un même milieu social pendant la Libération.
22.40 Prélude à la nuit.
« Trois mélodies » de Schumann, par P. Schreier.

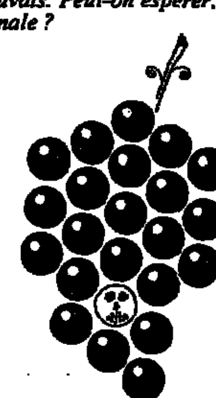
PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Le petit docteur ; 21 h, *Austerlitz* (deuxième partie), film d'Abel Gance ; 22 h 25, Actualité du monde.
- **TMC**, 20 h, Cinénigmes (et à 20 h 50 et à 22 h 30) ; 20 h 25, Série : Max la menace ; 21 h, *Police puissance sept*, film de Philip d'Antoni ; 23 h 40, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Retour en force*, film de Jean-Marie Poiré ; 21 h 55, Le monde du cinéma ; 23 h 10, émission politique.
- **RTB - TÉLÉ 2**, 20 h, Histoire : la collaboration.
- **TSR**, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 20, *Heimat*, film d'Edgar Reitz.

Vendredi
7 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 RFE, préretraites et impôts ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.40 Croque-Vacances (et à 16 h 25) ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Temps libres à... l'art de vivre.
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.25 Série : les Années d'illusion (redif.).
18.25 *Mini-journal pour les jeunes.*
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Série : Huit ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Football ou Michel Sardou.
La chaîne n'est pas encore en mesure de nous indiquer si elle diffusera le match du championnat de football Nantes-Bordeaux ou l'enregistrement de la seconde partie du concert de Michel Sardou au Forest Hall National de Bruxelles, une des plus grandes salles de spectacle d'Europe.
21.45 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
D'après le roman de L. de Stefani, adapt. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf, A. Belio...
Une sombre histoire familiale qui se déroule dans les années 30, en Sicile, pays de la Mafia. Dommage que le doublage soit si mauvais. Peut-on espérer, un jour, un téléfilm en version originale ?



22.45 Journal.
23.00 TSF.
Télévision sans frontière : carnaval aux Antilles.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Vacances aventurières.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Superdoc, Téléchat, Shera.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot, D. Flamand... (1er épisode)
Suite du feuilleton diffusé l'année dernière. Juliette et Guillaume, qui s'étaient séparés, se retrouvent momentanément, mais ils ont toujours autant de mal à s'entendre. A suivre...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « D'Amandine à Olivier », sont invités : Bernard Fonty : (Bonjour l'aurore !) (Chemins de la mise au monde) ; *René Frydman :* (l'Irrésistible Désir de naissance) ; *Elisabeth de Neyrat :* (la Guerre des papys) ; *Robert Sabatier :* (David et Olivier) ; *François Weyergans :* (la Vie d'un bébé).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : l'Ombre d'un doute.
Film d'Alfred Hitchcock.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère...
Ce feuilleton se situe à la même époque que l'*Eté 36* et traite du même sujet : au début des années 30, et alors que l'Europe est déjà touchée par une crise économique, sociale et politique sans précédent, les destinées de deux familles, l'une bourgeoise et l'autre ouvrière, commencent à s'entrecroiser. On suit avec passion l'essor et le déclin d'un grand industriel de l'aéronautique.
21.30 Face à la 3 : Pierre Bérégovoy.
M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, est interrogé par André Campana, Geneviève Guicheney, Michel Naudy et Michel Tardieu. M. le ministre est content de lui : arrivera-t-on à lui faire perdre le sourire ?
22.30 Journal.
22.50 Montagne.
Au sommaire : les championnats du monde de ski artistique et acrobatique à Tignes ; les avalanches ; le ski de fond, les pistes de ski en stations et les rubriques habituelles.
22.55 Prélude à la nuit.
« Crisantemi pour orchestre à cordes », de Puccini.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Actualités du monde ; 22 h 5, *Carmen Jones*, film d'Otto Preminger.
- **TMC**, 20 h, Série : Espion modèle ; 20 h 55, jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Une petite fille nommée Sony*, film de Delbert Mann ; 23 h 15, *La vie d'un honnête homme*, film de Sacha Guitry.
- **RTB**, 20 h, Minute papillon ; 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 21 h, *Un taxi mauve*, film d'Yves Boisset.
- **RTB - TÉLÉ 2**, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux ; 21 h, Ecritures ; 21 h 30, Théâtre club : *l'Eveil du printemps*, de F. Wedekind.
- **TSR**, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Garde à vue*, film de Claude Miller ; 22 h 10, Geneviève Calame ; 22 h 50, In the Miller Mood.

CANAL+

« Noir et blanc » pour une série noire

En diffusant largement des séries américaines et des succès récents du grand écran, Canal + est parfois accusée de facilité. La quatrième chaîne vient de marquer un point auprès des cinéphiles plus avertis, grâce à sa nouvelle série « Perle noire ». Le premier vendredi de chaque mois, Canal + offre à ses abonnés un film noir, inédit ou de diffusion très ancienne à la télévision, français ou étranger, en version originale.

Après un film américain tourné en 1950, *D.O.A. (Dead on Arrival)*, de Rudolph Mate, qui a ouvert ce cycle en janvier, voici le deuxième : *les Distractions*, de Jacques Dupont. Ce film, tourné en 1960, mais jamais projeté à la télévision, est assez banal par le sujet. Un petit truand, meurtrier malgré lui ; l'amitié virile qui le lie au journaliste chargé de couvrir l'affaire ; la liaison de celui-ci avec une fille « sérieuse » qu'il pousse au suicide ; la fin tragique du truand désespéré... L'intérêt du film vient des interprètes, que nous découvrons au tout début de leur carrière et qui s'appellent Jean-Paul Belmondo, Claude Brasseur et Sylvia Koscina.

L'inititative est bonne de faire connaître ou redécouvrir des œuvres ignorées ou des auteurs méconnus et de réhabiliter le « *noir et blanc* » injustement délaissé par le public même s'il n'est pas abandonné par les réalisateurs. Nous verrons par la suite : *The man on the Eiffel Tower*, avec Charles Laughton, *The Secret Beyond the door*, de Fritz Lang, avec Michael Redgrave, et *The Dark Mirror*, de Robert Siodmak, avec Olivia de Havilland.

ALAIN WOODROW.

● **Les Distractions, vendredi 7 février, 21 h.**

Sélection

DOCUMENTAIRES

Les crocodiles du Gange. Dans les eaux du fleuve sacré vit un crocodile d'un genre particulier — le gavial — connu pour son caractère inoffensif et sa timidité. Le 1er à 16 h 50, le 5 à 16 h 15.

Murs murs. Agnès Varda a voulu capturer l'art éphémère des *murals*, ces graffiti beaux comme des peintures, qui ornent les murs de Los Angeles. Qui les peint ? Qui les paie ? Qui les regarde ? Le 2 à 2 h, dans la nuit du 5 au 6 à 2 h.

SPORT

Football : Championnat de France, en direct de Marseille, le 1er à 20 h 05 ; basket américain, le 2 à 16 h 40, le 3 à 23 h 15.

Les films

HOTESSES INTIMES. — Film français de Michel Baudricourt (1979), avec R. Allan.

Quatre-vingt-quatre minutes classées X, le 1er à 0 h 15, le 3 à 0 h 45, le 7/8 à 4 h 10.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE ■. — Film français de Patrice Leconte (1981), avec M. Blanc, B. Giraudeau, T. Liotard, Anémone, le 2 à 18 h 5, le 5 à 9 h 45, le 6 à 23 h 50.

Le genre qui vient dormir une nuit, et puis qui s'incruste... L'humour caustique du Splendid, de bons comédiens, un divertissement sympathique.

RUSTY JAMES ■■. — Film américain de Francis Ford Coppola (1984), avec M. Dillon, le 2 à 20 h 30, le 5 à 22 h 40, le 7/8 à 1 h 45.

La vie est en noir et blanc pour le Motorcycle Boy qui traîne sa légende de chef de bande, frère aîné et mythique de Rusty James. Toute l'étrangeté d'un monde où le langage est perdu.

CANICULE. — Film français d'Yves Boisset (1984), avec L. Marvin, Miou-Miou, le 4 à 20 h 35, le 6 à 8 h 55, .

Un gangster américain en fuite égaré dans la Beauce. Violence et vulgarité en un cocktail peu ragoûtant, énergiquement servi par la mise en scène.

COMME LA LUNE. — Film français de Joël Séria (1977), avec J.-P. Marielle; le 5 à 21 h.

Les pénibles frasques d'un réparateur de frigidaire tombé entre les mains d'une bouchère nymphomane. Moche et méchant.

THE HIT ■. — Film anglais de Stephen Frears (1984), avec J. Hurt, F. Rey, L. del Sol, Terence Stamp, le 6 à 20 h 35.

Un truand qui dénonce des complices, ça ne se fait pas, c'est toujours puni.

LES DISTRACTIONS ■. — Film français de Jacques Dupont (1960), avec J.-P. Belmondo, C. Brasseur, le 7 à 21 h.

(Lire notre article.)

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

ROUGE-GORGE. — Film français de P. Zucca (1985), le 1er à 1 h 40, le 4 à 15 h 40, le 5 à 0 h 15.

LA NUIT DES VERS GEANTS ■. — Film américain de J. Lieberman (1976), nuit du 1er au 2 à 3 h 25, le 3 à 10 h 25, le 6 à 22 h 20, le 7 à 0 h 10.

L'EXECUTEUR. — Film américain de M. Lucidi (1976), nuit du 1er au 2 à 4 h 55, le 4 à 14 h.

EL NORTE ■. — Film américain de G. Nava (1983), le 2 à 8 h 20. le 7 à 9 h 15.

MARCHE A L'OMBRE ■. — Film français de M. Blanc (1984), le 2 à 10 h 35, le 4 à 22 h 25, le 6 à 14 h.

QU'EST-IL ARRIVE A BABY JANE ? — Film américain de R. Aldrich (1962), le 2 à 22 h 10, le 4 à 22 h 25, le 6 à 14 h.

VIOL ET CHATIMENT. — Film américain de L. Johnson (1976), le 2 à 0 h 15, le 7 à 22 h 45.

TRAIN D'ENFER ■. — Film français de R. Hanin (1984), le 3 à 9 h, le 6 à 15 h 20.

LA FEMME DE MON POTE. — Film français de B. Blier (1983), le 3 à 16 h 5.

FAIS GAFFE A LA GAFFE ■. — Film français de P. Boujenah (1980), le 3 à 20 h 35, le 6 à 10 h 35, le 7 à 14 h.

JUGE ET HORS LA LOI ■. — Film américain de J. Huston (1972), le 4 à 9 h, le 7 à 15 h 20.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 8 FÉVRIER

TF1. — 20 h 40, La méthode rose ; 22 h 15, Droit de réponse (les casinos) ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. — 20 h 35, Champs-Elysées ; 21 h 55, Alfred Hitchcock présente ; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. — 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 15, Musiclub.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

TF1. — 20 h 35, Cinéma : le Coup de sirocco, de A. Arcady ; 22 h 15, Sports dimanche soir.

A2. — 20 h 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h 5, Magazine : Projection privée ; 22 h 55, Musiques au cœur.

FR3. — 20 h 35, L'effet France : l'Europe ; 21 h 25, Court métrage français ; 22 h 30, Cinéma de minuit : Carnet de bal, de J. Duvivier ; 0 h 15, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 1er FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : avec François Nourissier.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : deux contes hiéroglyphiques.
9.05 Les temps modernes : réplique ; à 10 h, voix du silence : Sénégal, l'islam noir.
10.40 La mémoire en chantant : chanson et bel canto.
11.00 Grand angle : les sons du monde futur.
12.00 Panorama : avec Annie Duperey.
14.00 Andreï Tarkovski ou le cinéma comme icône.
15.30 Le bon plaisir de... professeur Guy de Thé : sur la piste du cancer.
19.30 Samedi soir : MIDEM.
20.00 Musique semaine Tosca : laisse couler mes larmes.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Alice et Gertrude, Nathalie et Renée et Ce cher Ernest », de J. Marchessault.
22.10 Démarches avec... Denis Roche, conversations avec le temps.
22.30 Héroïnes pucciniennes : musique de la semaine Tosca, scènes et vertiges du sentiment.
0.00 Clair de nuit : reçoit Sylvia Faivre d'Acier ; rémanences.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, « les Vaines Montagnes », de Marcel Brion.
7.45 Dits et récits : l'enfant qui cueillait les étoiles.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe, à la cathédrale Notre-Dame-des-Doms d'Avignon.
11.00 Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale (deuxième partie).
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 La peinture à bras le corps : entretiens avec Jacques Doucet.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « Méphisto » de Klaus Mann. Avec F. Huster, G. Cohen, H. Trinquier...
16.00 La tasse de thé : rencontre avec Gildas Bourdet ; musique : Orchestre national du jazz ; histoire-actualité : les vieilles sources de la Bible.
19.10 Microfilms.
20.00 Musique : semaine Tosca.
20.30 Atelier de création radiophonique : Kroutchonykh, Khlebnikov et quelques autres futuristes russes.
22.30 Semaine Tosca : Puccini, homme de théâtre.
0.05 Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 3 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voyage dans l'histoire de l'astrologie (et à 10.50 : du marais diabolique à la forêt idéale, histoire de la protection de la nature).
9.05 Les lundis de l'histoire : lecture de Monnsen et problèmes de la biographie.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : des livres guides pour mieux comprendre.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Demeure le secret », de M.-P. Fouchet.
14.30 Un homme, une ville : le peintre Zao-Wou-Ki sur les traces de Rembrandt à Amsterdam.
15.30 Les arts et les gens : mises au point ; à 16 h, périscope ; à 16 h 20, émission spéciale : Rembrandt en noir et blanc.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : les Yvelines, de la préhistoire au Moyen Age.
18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire ta langue : la mode ; à 19 h 15, rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la psychologie transpersonnelle.
20.00 Musique, mode d'emploi : Puccini et l'illusion du vérisme.
20.30 « La Pièce du Scirocco », de J.-L. Rivière, spectacle enregistré au Théâtre de la Bastille.
21.30 Latitudes : émission spéciale traditions populaires en Italie.
22.30 La nuit sur un plateau : Serge July, directeur « Libération ».

MARDI 4 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voyage dans l'histoire de l'astrologie (et à 10 h 50 : du marais diabolique à la forêt idéale, histoire de la protection de la nature).
9.05 La matinée des autres : l'intégration des musulmans en France.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la famille en mouvement.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : Philippe Sollers, « Théorie des exceptions ».
14.30 « Le Fil bleu », de Jacques Josselin.
15.30 Mardis du cinéma 1975-1985 : la progression du syndrome vietnamis.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : Puccini et l'illusion vériste... mourir d'amour, mourir de faim.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 5 FÉVRIER

6.00 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voyage dans l'histoire de l'astrologie (et à 10 h 50 : du marais diabolique à la forêt idéale, histoire de la protection de la nature).
9.05 Matinée la science et les hommes : dynamique et diffusion de la connaissance scientifique.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : le grand prix du livre pour la jeunesse.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : l'homme en gris.
14.00 Un livre, des voix : « la Première Alliance », de Nicole Avril.
14.30 L'Europe aujourd'hui.
15.00 Entretiens avec Guillevic.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Bourg-d'Oisans.
18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire la langue ; à 19 h 15, rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : les algues.
20.00 Musique, mode d'emploi : Puccini.
20.30 Pour ainsi dire : avec J. Roubaud, portrait de Luis de Léon ; reportage : H. Meschonnic, a reçu en 1972 le prix Max-Jacob.
21.30 Mises en scène imaginaire.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; le raï, une nouvelle musique et un style de vie venus d'Afrique du Nord.
0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 6 FÉVRIER

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voyage dans l'histoire de l'astrologie (et à 10 h 50 : du marais diabolique à la forêt idéale, histoire de la protection de la nature).
9.05 Matinée une vie, une œuvre : Selma Lagerlof, du bleu de la nuit au bleu des neiges.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : designer dans un LEP.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Yo Marchand.
14.00 Un livre, des voix : « l'Amour », de Dominique Fernandez.
14.30 Grand angle : les philosophes dans l'entreprise.
15.30 Musicomania.
17.10 Le pays d'ici : à Bourg-d'Oisans.
18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire ta langue ; à 19 h 15, rétro.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : mécanismes des hormones stéroïdes.
20.00 Musique, mode d'emploi : Puccini et l'illusion du vérisme.
20.30 Une si jolie petite montre, de L. Goldman.
21.30 Notes en marge : l'actualité du livre, Diva Tosca.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; bruits du monde.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 7 FÉVRIER

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voyage dans l'histoire de l'astrologie (et à 10 h 50 : du marais diabolique à la forêt idéale, histoire de la protection de la nature).
9.05 Matinée du temps qui change : sociologie de la vie quotidienne.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : terre à pétrir pour tous les doigts.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... Venise à Paris.
14.00 Un livre, des voix : François Nourissier, « la Fête des pères ».
14.30 Sélection prix Italia : Parallèles distorsions.
15.30 L'échappée belle : la conquête de l'Everest.
17.10 Le pays d'ici : à Bourg-d'Oisans.
18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire la langue ; à 19 h 15, rétro.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : colloque 2005.
20.00 Musique, mode d'emploi.
20.30 Récits de haute montagne : veillée en direct de la salle polyvalente de Bourg-d'Oisans.
21.30 Black and blue : chez le libraire.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, le retour d'Emmanuel Berl.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 1er FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : comment l'entendez-vous ?
7.02 Avis de recherche : œuvres de Mozart, Chaminade, Gallon, Roussel.
9.10 Carnet de notes : MIDEM classique à Cannes.
11.00 Concert (donné le 28 janvier à Cannes) : œuvres de Gorecki, Lutoslawski, Chostakovitch, par la Philharmonie de chambre polonaise, dir. W. Rajski.
12.05 Désaccord parfait : débat sur la 8e symphonie de Chostakovitch ; à 14 h, concert : œuvres de Chostakovitch par le Quatuor Fitzwilliam.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît, hexagonal.
16.00 Opéra : « la Wally » de Catalani, par les chœurs et l'orchestra symphonique de la radio de Rome.
19.05 Les cinglés du music-hall : ultraphonie ultra-chic.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 28 janvier à Cannes) : Concerto pour violon nº 3, Symphonie nº 29 de Mozart, « les Quatre Saisons » de Vivaldi, par l'European Master Orchestra, dir. E. Sarbu ; à 22 h, concert : musique traditionnelle de l'Inde.
23.05 Nuit orientale : en direct de la maison de la jeunesse et de la culture de Pau, jusqu'à 7 heures du matin.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées : œuvres de Stravinsky, Britten et Poulenc.
10.00 Mozart : 1791-1985, un Eden oublié.
12.05 Magazine international.
14.05 Top laser : œuvres de Beethoven, Schubert, Haydn, J.-S. Bach, Brahms.
17.00 Comment l'entendez-vous ? les grands d'Espagne, œuvres d'Alphonse X le Sage, Pierre le Péloponnésien et d'anonymes, musique d'Irak.
19.05 Jazz vivant : les ensembles de B. Willen, G. Arvenitas, R. Urtreger et J. Gourley en concert à Radio-France.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 30 janvier) : « Symphonie nº 2 » de Mahler, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. V. Neumann, chef des chœurs J. Jouineau, sol. G. Benackova, soprano, D. Evangelatos, mezzo ; en complément de programme : « l'Ours » de Longnon par l'Orchestre « Ephémère ».
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex Libris ; Paul Claudel, écrits sur la musique.

LUNDI 3 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : C'était hier.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité culturelle.
9.05 Le matin des musiciens : Manuel de Falla.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (donné le 28 janvier à Cannes) : œuvres de Ravel, Debussy, par J.-F. Heisser et G. Pludermacher aux pianos.
14.02 Repères contemporains : Jean-Claude Eloy.
15.00 Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : petit journal de 1924, œuvres de Honegger, Gershwin, Grunberg, Varese, Moussorgsky...
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : œuvres de Verdi, Berlioz, Lalo et Puccini.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres originales en première audition de Jeanneau, Emler, Badault, Chautemps, Hervé, Solal, Kuhn et Evans, par l'Orchestre national de jazz, dir. F. Jeanneau, avec F. Chassagnite, E. Mula, M. Delakian, D. Leloup, Y. Robert...
23.00 Les soirées de France-Musique : Radio-France et l'année de l'Inde ; à 0.30, folklore allemand ou la recherche d'une tradition perdue.

MARDI 4 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques de divertissement.
7.10 L'imprévu ; magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Manuel de Falla.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (donné le 31 janvier à Cannes) : œuvres de Ben-Haïm, Alotin, Jolivet, Landowski, Fleischer, Dutilleux, par L. Joost, violoncelle.
14.02 Repères contemporains : Cristobal Halffter.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Côté jardin : magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Guillaume de Machaut, rassembler l'épars et le multiple ; à 17.00, les bons vivants : Londres.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 Concert (donné à la Sainte-Chapelle à Paris le 5 octobre) : Lieder des IXe et XIVe siècles, « Symphoniae » de Bingen, « Nun alrest lebe ich mir werde » de Vogelweide, « Maria, muoter unde maget » de Fegfeuer, mélodie du XIIe siècle, par l'Ensemble Sequentia, avec B. Thornton et B. Bagby, chant et vielle à roue, M. Tindemans, vièle à archet, et E. Mentzel, chant.
22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23.05, archives, les chefs d'orchestre français.

MERCREDI 5 FÉVRIER

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Manuel de Falla.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (donné le 5 octobre au Grand Auditorium) : œuvres de Varèse, Ginastera, Milhaud, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Y. Prin.
14.02 Tempo primo : œuvres de Hasselsmans, Labarre, Haendel, Saint-Saëns et Thomas.
15.00 Acousmathèque : la bouche du haut-parleur.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Guillaume de Machaut, le fier artisan ; à 17 h, les bons vivants, œuvres de Haydn, Schubert, Brahms et Janacek.
19.12 Interlude.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 29 novembre) : « Petite symphonie concertante pour harpe, clavecin, piano et cordes », de Martin, « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre », de Tchaïkovsky, « Symphonie nº 2 en si bémol majeur de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Bychkov, J. Prat premier violon, sol. M. Maisky violoncelle, J. Bernard harpe, J.-L. Gil clavecin, A. Planes piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz-club, en direct de l'hôtel Méridien.

JEUDI 6 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Brutaux et larmoyants.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Manuel de Falla.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
13.30 Concert (donné le 25 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Borodine, Tchaïkovsky, Debussy, Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. G. Prêtre.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Pascal, Fort, Garcia.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Guillaume de Machaut, temps musical ; à 17 h, Les bons vivants, Budapest, Benelux.
19.12 Interlude.
19.30 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Sor, Duarte, de Fossa.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (donné au Centre Pompidou le 1er février 1985) : « Ergo sum, pour ensemble et bande », de Giraud, « Désintégrations, pour ensemble et bande », de Murail, « Anneaux de lumière, pour deux pianos accordés en quart de ton », de Louvier, « les Labyrinthes d'Adrien, pour ensemble et bande », de Miereanu, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. F. Mechkat, sol. A. Louvier, piano.
23.00 Les nuits de France-Musique : touche pas à mon héros...

VENDREDI 7 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Fred Astaire.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Manuel de Falla.
12.10 Le temps du jazz : les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert-lecture : atelier des chœurs de Radio-France, œuvres de Petrassi, Campana.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Kupferman et Walker.
14.30 Les enfants d'Orphée : émission spéciale vacances.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Guillaume de Machaut, l'abstrait et le nécessaire ; à 17 h : Les bons vivants, Paris, œuvres de Cavalli, J.-S. Bach, Chopin, Mendelssohn, Schumann, Rameau.
19.10 Les muses du dialogue, magazine de musique ancienne.
20.10 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 29 novembre 1985, émis de Baden-Baden) : « Stabat Mater » de Pergolese, et « Pulcinella » de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. C. Hogwood, sol. A. Auger soprano, M. Schiml contralto, R. Cambill ténor, G. Scheder basse.
22.20 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud, Service sacré pour le samedi matin ; à 23 h 05, Les pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle : musiques de l'Asie du Sud-Est.

La pérennité a ses charmes

Saveurs longues : quand repassent les plats du jour.

DERRIÈRE la façade, derrière l'enseigne, derrière les plats de la carte aussi ! Les vieux restaurants ont ainsi leur histoire et leurs histoires, et l'on rêve d'un Balzac penché sur eux, édifiant une « Physiologie du conviviat » de la même plume que l'auteur de Goriot nous a restitué Flicoteaux ou le Rocher de Cancale.

C'est il y a vingt ans que j'ai découvert, rue Ordener, un de ces petits restaurants comme je les aime : un comptoir et quelques tables, un couloir avec une salle au fond. A ce comptoir un patron versant le beaujolais fruité (n'était-il pas d'origine lyonnaise ?), tandis que plus loin, dans sa cuisine, la « maman » veillait sur le plat du jour (la côte de bœuf rôtie pommes pont-neuf était à... 390 anciens francs !) après les escargots bourguignonne ou le gras double lyonnaise. Arrosant ces merveilles simples d'un côte-de-brouilly, j'avais rencontré là Charles Aznavour et Mick Micheyl et mon cher Max Révol.

Aujourd'hui, la façade est la même, mais passée au bleu vif, ce *qui indique que les fruits de la* mer sont venus battre les flancs du bouchon (huîtres à emporter !), mais le couloir est le même qui mène à la grande salle du fond, déjà aménagée grâce à des vitres donnant sur un jardin d'hiver miniature du temps du père Frézet. Et c'est le fils Frézet, son épouse, assistés du chef Antoine Robert et toujours entourés d'un essaim de serveuses souriantes, familières et attentives, qui proposent une carte, agrandie sans doute, mais aussi plaisante, des escargots-beurre (48 F la douzaine) aux filets de harengs (23,50 F), des moules de bouchot à la crème (34 F) au saucisson chaud pommes (29,50 F), avec aussi la feuille de choux farçie au tourteau (38 F) et avant les poissons (saumon beurre blanc, barbue ciboulette, turbot grillé, blanquette de lotte) et les viandes (onglet à l'échalote, côtes d'agneau grillées à l'aïoli, gigot en feuilleté, foie de veau à l'anglaise, filet de bœuf au roquefort, etc.). Abondance des desserts...

J'aime ces maisons de la pérennité, aux plats du jour revenant sagement (cassoulet du mardi : 62 F, marmite dieppoise du mercredi : 90 F, etc.). Le petit peuple de Montmartre (le Montmartre du haut, pas celui de la fête forcée !) se retrouve ici chez lui, les fils des clients d'hier bavardant avec le fils du « papa Frézet ». Oui, Balzac aurait su dépeindre cela magnifiquement !

Et c'est à ces maisons à histoire mais sans histoire, à ces restaurants battant au pouls du Paris éternel, que je voudrais consacrer toute une chronique. Vous parler, par exemple, une fois encore, de Candido. Vous savez le plaisir, aux beaux jours, de s'installer dans son mini-jardinet (le seul du seizième populaire où poussent les tomates de votre salade). Mais Candido, fils de Candido, recroquevillé l'hiver dans sa salle basse et un peu sombre, illuminée seulement de son bagout gentil, a eu l'idée (il se souvient que sa mère fut la cuisinière du roi de l'étain, Patino, dont son père était maître d'hôtel !) de rechercher dans son folklore hispanisant trois plats de poissons originaux et bien savoureux.

A sa carte quotidienne, donc, le « triangle de Neptune » : des gambas grillées à la Luis Mariano, du merlu à la Jerez-de-la-Frontera (colin) et le bacalao *(morue) à la portugaise* – comme le faisait « maman ». Des plats ne dépassant pas les 50/60 F, d'incomparable fraîcheur, et servis avec gentillesse. Commencez par un jerez ou un madère, arrosez-les d'un blanc castillan, terminez comme quelquefois là-bas par un anis...

LA REYNIÈRE.

● **Chez Frézet, 181, rue Ordener, 75018 - Tél. : 46-06-64-20 - Fermé samedi et dimanche - Comptez 150/200 F - Parking rue Désiré-Ruggiéri.**

● **Candido, 40, avenue de Versailles, 75016 - Tél. : 45-27-86-68 - Fermé dimanche soir - Parking gratuit.**

D'Oberkampf à Cartier

C'est en 1759 que Christophe-Philippe Oberkampf fonda, à Jouy-en-Josas, la première manufacture de toiles imprimées à l'aide de planches de cuivre gravées : la toile de Jouy allait naître. Cette propriété du baron Oberkampf, 15 hectares de parc à l'anglaise, un château Directoire et un bunker vestige de la dernière guerre, autour du petit village de quelque 7 600 habitants (Jovaciens) et de la maison de Victor Hugo (on le retrouve partout !) abrite la fondation Cartier « pour l'art contemporain ». En un an (depuis octobre 1984), elle a reçu 50 000 visiteurs. Il convenait de les nourrir, n'est-ce pas ? D'où, d'abord, sur la place du village, le « Petit Café » (rénové par Agnès Comar et meublé par Pascal Mourgue) pour les déjeuners au coin du feu de bois. Puis, au château et bien utile pour les déjeuners d'affaires et les séminaires du coin, un restaurant (et des salons) proposant notamment un menu à 180 F nets, choix de 3 entrées, 4 plats, fromages et desserts. La cave est honorable avec des bourgueils à 55 F (et des beaujolais indécemment à 120 F !)

● **Visite de 11 heures à 19 heures (18 F). Fondation Cartier, à Jouy-en-Josas (tél. : 39-56-46-46), fermé le lundi.**

L. R.

Les Tables de la Semaine

Le Pavillon des princes

Qui trop embrasse manque le *train, disait ma grand-mère.* C'est ce qui arrive à ces jeunes chefs encensés autant qu'insensés et qui veulent brasser trop d'affaires. Passons, mais signalons au lecteur que *le Pavillon des princes,* à l'orée du Bois et de Roland-Garros, vient d'être repris. La formule est la même : un menu unique, *212 francs net (plus le vin,* carafes ou bouteilles bien conseillées par le sommelier Thomas et à prix *honnêtes),* avec choix entre huit *entrées,* une douzaine de plats, fromages et nombreux desserts.

Dans un cadre élégant et avec un service parfait, vous vous régalerez d'huîtres tièdes vinaigrette, de raviolis d'escargots, d'une salade de saucisson de canard avant des poissons (bâtonnets de rascasse panés, au citron par exemple, ou barbues sauce poivron rouge), ou des viandes (rognon de veau, navarin d'agneau au curry d'aubergines, etc.). Bruno Thérin, en cuisine, œuvre dans la mesure et M. Bonichon, nouveau propriétaire, aura vite le vent en poupe.

● **Le Pavillon des princes, 69, av. de la Porte-d'Auteuil. Tél. 46-05-65-50. (Salons de vingt à trente couverts.)**

Le Delmonico

Vieille enseigne, mais salle moderne, claire, accueillante, et bon service d'un personnel de classique formation. Le chef, lui, Christian Simon, est jeune et de bon allant. La carte est pleine de tentations (entrées de 45 F – terrine de canard campagnarde – à 120 F – foie gras de canard landais au naturel, – avant le classique turbotin Choron (130 F), une viennoise de saint-pierre aux feuilles d'épinards (95 F), le pigeon en casserole à la feuille de chou (90 F), l'émincé de rognon et foie de canard aux haricots blancs (80 F), la noix de ris de veau aux câpres et au porto (95 F). Beaux desserts : soupe de fruits frais et sa glace aux gousses de vanille (45 F). Mais aussi une carte-menu à 200 francs – vin et service compris – très intéressante.

● **Le Delmonico, 39, av. de l'Opéra. Tél. 42-61-44-26 (fermé le dimanche).**

Chez Laurent

Juste un mot pour signaler les nouveautés d'hiver de la carte, même si l'on oublie la salade de homard ou la salade de truffes fraîches, plats de haut goût mais de haut coût. Notons donc le saumon fumé tiède à la crème de civette ; le canard nantais aux deux cuissons, poire aux airelles ; la noix de ris de veau au coulis de homard et l'entrecôte de bœuf de l'Angus d'Ecosse. Et toujours la voiture de desserts et le menu (320 F).

● **Laurent, 41, av. Gabriel. Tél. 43-23-79-18 (fermé samedi midi et dimanche).**

Le Jardin à Levallois

Paris à deux pas et le soir, dans un jardin d'hiver loin du monde citadin, une carte bien complète, élaborée *« à partir de produits naturels »* par le jeune J.-P. Anselem. J'ai noté les tagliatelles de pétoncles au basilic, le sauté d'agneau à la menthe fraîche, un magret aux griottes, quelques plats « canailles », un tourin de la mer au fumet de truite et des desserts. Avec aussi, et surtout, un menu (98 F net : une entrée, un plat, fromage et dessert) très intéressant. Parking facile le soir *et Paris est à... quelques tours* de roue par les portes Champerret ou d'Asnières.

● **Le Jardin, 9, place Jean-Zay, à Levallois (92300). Tél. 47-39-54-02 (fermé le dimanche).**

L. R.

MAISON

Confort contemporain

Autour de la table.

CHAQUE année, en janvier, Paris est le point de rencontre des professionnels de l'ameublement. Au Salon international du meuble 1986, le contemporain est sorti du ghetto de quelques fabricants avant-gardistes pour s'insinuer dans des entreprises françaises de plus en plus nombreuses. Il en résulte, en ce début d'année, un élan vers un mobilier de qualité : à la fois original par sa conception et rassurant par le sérieux de sa fabrication.

Dans ce courant de créativité, les tables de repas ont une nouvelle allure : leur plateau en verre a subi un traitement « sablé » donnant un aspect de givre. Une table rectangulaire, à pieds-croisillons en métal, est en glace transparente encadrée d'une large bordure sablée (Artelano). Rectangulaire également, un plateau *de verre entièrement sablé repose* sur quatre gros pieds cylindriques gris clair (Bernard Savatte pour *Fenêtre sur cour).* Très 1930, la très longue table de *Duo sur canapé* est faite d'une dalle de verre sablé, posée sur un piètement-berceau en gros tube nickelé brillant.

Christian Duc présente des tables carrées, hautes et basses, une console et une sellette en verre sablé et cornière en métal d'un gris brillant. Le même créateur a signé quelques exemplaires d'une table ronde dont la dalle est gravée d'une *interprétation* de la comète de Halley. C'est un planisphère que Christian Liaigre a gravé sur sa table ronde à piètement *croisé* en métal. La table *Basculator,* de Jean-Pierre Caillères, pour Papyrus, est de forme totalement inédite. Son plateau rectangulaire, en verre armé, se règle sur trois hauteurs par un système de levage à ressort. L'articulation se fait par des bras partant d'un socle semi-sphérique en métal moucheté gris-noir. Cette table est à tirage numéroté, limité à cent cinquante exemplaires.

Le retour du guéridon

Le guéridon fait un retour remarqué dans les meubles d'appoint. Dans la collection « Série noire » de Lafuma, il a un plateau en stratifié réversible : damiers gris foncé et clair et fines rayures en gris et blanc. Très sobre, le guéridon *Sloane,* de Pagnon et Pelhaitre, a un double plateau laqué de noir. De ligne élancée, celui d'Artelano a une dalle de verre biseautée posée sur un trépied en métal nickelé noir. Typique des années 30, le guéridon d'André Leleu est en laque d'un noir brillant, avec frise en argent oxydé. Très actuel, le guéridon bas de Paraphes a son plateau en métal émaillé, moucheté gris.

Côté sièges, la tendance est aux petits canapés deux places et aux fauteuils, faciles à caser dans un espace limité. Le modèle *Etole,* de Roset, a un dossier-coquille enveloppant et des coussins moelleux. Chez Yves Halard, le canapé et les fauteuils *Simon* ont un dossier en courbe bordé de bois. Très douillet, le salon *Mini-club,* de Steiner, est entièrement démontable ; un pouf à coussin réversible permet de poser les pieds sur une face caoutchoutée. Steiner présente aussi la banquette-lit *Jumping song,* de conception nouvelle. Sa suspension, inspirée des barres de *torsion d'automobile,* améliore le confort du couchage.

En vue d'aménager l'espace pour mieux vivre, Jacques Gourvenec a conçu un kiosque de rangement tournant, édité par Le Bihan. Cette tour cubique, de 2,30 mètres de haut et 0,65 mètre de côté, est montée sur pivot. Ses quatre faces sont aménagées en bibliothèque, en tiroirs, en écritoire, bar et en cases pour hi-fi et vidéo.

JANY AUJAME.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– Astrid et Michel
ont la joie d'annoncer la naissance

d'Aurore,

le 26 janvier 1986.
46, rue de la République,
78600 Maisons-Laffitte.

Décès

– Mme Robert Ancelin,
son épouse,
M. et Mme Bokor,
Alexandre, Corinne et Stanislas,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Louise Lapointe,
sa sœur,
M. et Mme Claude Lapointe,
ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert ANCELIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 janvier 1986.

L'inhumation a eu lieu le 30 janvier, dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

– Mme Georges Bugler,
son épouse,
M. et Mme Pierre Dombre,
ses enfants,
Thierry et Nathalie, Sylvie, Christophe, Philippe,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Georges BUGLER,
professeur agrégé honoraire
de sciences naturelles,
Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 janvier à Montbéliard, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le service religieux a été célébré le 13 janvier au temple de Valentigney,

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue des Chardonnerets,
25700 Valentigney.

– Mme Pierre Chauvin,
Mme Claude Chauvin,
M. et Mme Gilles Chauvin
et Julien,
M. Pierre Chauvin,
M. et Mme Noël Baverez
et Laurent,
M. et Mme Gourion
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CHAUVIN,
ingénieur des Arts et Manufactures,
fils, époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 14 janvier 1986, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 janvier à Paris.

Résidence Bernard-Palissy,
77210 Avon.

Résidence la Roseraie,
108, avenue de Paris,
78000 Versailles.

– Mme Anne-Marie Vallot,
Jérôme, Françoise, Denis et Béatrice,
M. et Mme Jean-Paul Frechin,
Jean-Louis et Laurent,
Mme Hélène Frechin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FRECHIN,
leur père, grand-père et parent,

survenu le 27 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Sceaux le jeudi 30 janvier, dans l'intimité familiale,

12, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux,

43, rue de Pontoise,
95560 Montsoult.

9, allée du Parc-de-la-Bièvre,
94240 L'Hay-les-Roses.

– Colette et Robert Gauger,
Gérard, Karine
et Julien Gauger,
Sylvie Gauger,
Monique Delage
et ses enfants,
Les familles Pouson, Voge-Dunant, Cany, Mondain, Mabille, Thévenin,

ont la douleur de faire part du décès de

Reine GAUGER,

survenu à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, le 4 février à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons éventuels à adresser au Service d'entraide et de liaison (SEL) en faveur des enfants sinistrés du Mexique et de Colombie, 9, rue de la Gare, 92230 Cachan, CCP 1371109S Paris.

« Le Seigneur sera ta lumière pour toujours »

(Esaïe 60-19).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henry de Gorialnoff,
Mme Wladimir de Gorialnoff,
M. et Mme Jehan de Gorialnoff,
Alexis, Stanislas, Romée, Florent,
Le docteur et Mme Patrice Degoulet,
Marie, Isabelle,
M. Guy de Gorialnoff,
M. et Mme Michel Bertrand,
M. et Mme Jean-Jacques Bertrand,
Philippe, Valérie,
M. Patrick Bertrand,
Ludovic, Delphine, Aurélien,
M. Jean-Pierre Roux,
Delphine, Jean-Denis,
M. et Mme Christian Guilbaud,
Cédrick,
le docteur et Mme Patrick Duflos,
M. et Mme Philippe Campagne,

Les familles d'Acher, Jocteur, Criton, Chavane, de Suze, de Maujouy, Rossi, Messié, de Linage, Queugnet, Moutte,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry de GORIAINOFF,
ingénieur du génie maritime,
ingénieur du génie atomique,

leur époux, fils, père, grand-père, neveu, oncle, parent et allié,

survenu à Paris dans sa soixante-quatrième année, le 29 janvier 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 février 1986 à 14 h 15, en l'église de Plascassier (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue Erlanger, Paris 16e.

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères de sa communauté,
Le directeur et les enseignants du centre Sèvres,
Le docteur André Guy,
Pierre Guy,
Philippe Guy,
Elisabeth Guy,
Sœur Françoise Guy,
vous font part du décès du

Père Jean-Claude GUY,
jésuite,

survenu à Paris le 29 janvier 1986 dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 3 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris 6e.

Centre Sèvres,
35, rue de Sèvres,
75006 Paris.

13 *bis*, rue de Flore,
72000 Le Mans.

– Vanna Hadjimichalis,
Alexis, Fabienne, Nikita et Alexandra,
ont la tristesse de vous annoncer la mort de

M. Niko HADJIMICHALIS,
architecte DPLG,

survenue le 29 janvier 1986 à Athènes.
Afin que tous ceux qui l'ont connu puissent avoir une pensée pour lui.
22, Marcou-Moussourou,
11636 Athènes,
Ambassade de Grèce,
16, Sundar-Nagar, New-Delhi.

– Asnières (Hauts-de-Seine).
Argenteuil-sur-Armançon (Yonne).

Les familles Chrestien Du Souchay, Monier, Decaillot, Le Moult,
Mmes Roger et Fouin,
font part du décès de

Mlle Suzanne MONIER,
administrateur civil
à la défense nationale,

survenu le 29 janvier 1986 à Clichy (Hauts-de-Seine), dans sa soixante-dix-huitième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er février, à 10 h 30, en l'église d'Argenteuil-sur-Armançon (Yonne), suivie de l'inhumation au cimetière d'Argenteuil-sur-Armançon dans le caveau de famille.

– M. et Mme Roger Soubeyrand,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Saliou,
et leurs filles,
M. et Mme Roger Marcillaud,
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand MORILLON,

survenu le 17 janvier 1986 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon sa volonté, son corps a été remis à la Faculté de médecine.

– Le 14 janvier 1986 disparaissait le

docteur Paul SIRAGA.

Son fils Daniel demande que l'on associe son souvenir à celui de sa femme

Raymonde,

décédée le 19 février 1973.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

Remerciements

– Mme Marcelle Arland,
Mlle Dominique Arland,
et leur famille,
remercient tous ceux qui ont témoigné tant de marques de sympathie et d'amitié lors du décès de

M. Marcel ARLAND,
de l'Académie française.

Brinville (Essonne).
(*Le Monde* du 14 janvier.)

– Mme Galina Jouvel,
sa mère,
Mme Mina Verba,
son épouse,
Vida et Sophie Verba,
ses enfants,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pour le décès de

Alexis VERBA,

survenu le 20 janvier 1986.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

Université de Paris-IV, samedi 1er février, à 14 heures, salle des Actes, Mme Jeanne Leschi : « la Connaissance de l'être. Intuition. Expérience. »

Université de Paris-II, mardi 4 février, à 15 h 30, salle des Conseils, Mme Martine Quinzii : « Rendements croissants et équilibre général. »

Université de Paris-X Nanterre, mardi 11 février, à 14 h 30, salle C26, Mme Anne Largeault, née Fagot : « Recherches sur l'explication causale. »

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Applications Monétiques
• **CHEF DE PROJET INFORMATIQUE** Réf. VM1/839B
Paris

Unité industrielle de 700 personnes
• **JEUNE INGÉNIEUR RESPONSABLE QUALITÉ** Réf. VM4/212AY

U.R.S.S.
• **RESPONSABLE EXPORT** Réf. VM12/1675A

norelec
• **CHEF D'AGENCE** Réf. VM16/1216A
Paris

Logistique grands systèmes de télécommunications
• **INGÉNIEUR D'AFFAIRES** Réf. VM32/1386M

Vallée du Rhône
Industrie nucléaire
• **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN** Réf. VM13/512J

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris
egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

DEMANDES D'EMPLOIS

Puéricultrice 1985 cherche poste en crèche collective ou familiale ou centre PMI. Préférence 94 ou départements voisins. Libre de suite.
Tél. 48-99-20-04.

Jeune femme CAP comptabilité recherche emploi
SECRÉTAIRE COMPTABLE
banlieue Est (Chelles, Lagny) ou proche Gare de l'Est.
Ecrire sous le no 6.856
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans, maîtrise d'économétrie, cours marketing, CNAM, étudie ttes proposit.
Ecrire sous le no 314.811
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Mercedes 190 D, mars 85, 21.000 km, boîte 5, direction assistée. Prix : 110 000 F.
Tél. : 46-77-14-30.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
Idéal placement, ravissant studio tt cft, calme. 310.000 F.
Tél. : 45-67-66-16.

7e arrdt

Prox. Ste-Clotilde, 47-03-32-31. 95 m², ét. élevé, asc.
SOLEIL, CARACTÈRE

Mo ST-FRANÇOIS, vrai 5 P., 5e ét., AU SOLEIL.
Prix 1.650.000 F. Exclusif Le Poulain, 43-20-73-37.

14e arrdt

VILLAGE SUISSE
Mo LA MOTTE-PICQUET
Bon imm., chf. centr. ind., 58 m² gd liv., 1 chbre, cuis., bains. 11, rue Pondichéry, samedi, dim., lundi, 14 h à 17 h.

PRIX INTÉRESSANT
PARC MOUTSOURIS
Mo CITÉ UNIVERSITAIRE
Imm. récent, tt cft, 6e ét., salon, 2 chbres, entrée, cuis., bains, s/jard., calme, park. 20, rue de Rungis, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

15e arrdt

UNESCO
Très grand appt à rafraîchir 7e ÉTAGE, ASC., SUD PLEIN CIEL. TERRASSE, chbres service. 2.850.000 F.
SAINCLAIR 45-67-01-22

VUE SUR SEINE, 7e ÉTAGE
TOUR DE SEINE, asc. A
Mo BIR-HAKEIM
Salon, 1 chbre, entrée, cuis., bains, 44 m², tt cft, parking. 39, quai de Grenelle, samedi, dim., lundi, 14 h-17 h.

16e arrdt

Mo EXELMANS
Bon imm., calme, clair, 3 p., entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., 30, boulevard Exelmans, samedi, dimanche, 14-17 h.

18e arrdt

LAMARCK DAMRÉMONT
Bel imm. pierre de t., asc., pptaire vd 4e ét., très clair, GRAND 2 P. 55 m² et STUDIO 43 m². De 400.000 à 470.000 F. Possib. grandes surfaces avec APPTS OCCUPÉS. Vis. samedi 10 h 30-12 h 30, 112, RUE LAMARCK.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Choix de belles maisons de style 5 à 12 p. et hôtel part., de 1.700.000 F à 3.200.000 F. Financement maximum.
LERMS - 43-63-39-69.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
IMM. DE GRAND LUXE
TRÈS BEAU 101 M2, Box.
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 p., de 2.000 F à 10.000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire APPEL 75, 7, r. Ste-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement cpt chez notaire.
Tél. : 45-44-44-45.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-77-46-10.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHANTILLY
dans très agréable résidence avec confort moderne, entre GARE et CENTRE VILLE

Loyers selon les surfaces

3 P. 3.700, 4.200, 4.900 F + ch., 4 P. 5.750 et 6.600 F + ch., 5 P. 6.600 F + charges

AVEC CAVE ET PARKING

Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92
ou sur place voir le gardien 21 bis, AVENUE AUMONT

locations non meublées demandes

Paris

Pour cause mutation personnel et cadres supérieurs GDE BANQUE FRANÇAISE rech. à louer appts ttes catégories, studios, villas, Paris, proche banlieue.
Tél. : 45-04-04-45.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
préférence Sologne ou région Centre. Discrétion assurée. Ecr. ss no 204.219 à Havas Orléans, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

propriétés

PERREUX-PARC
Très belle ppté s/1.300 m² terrain planté, récept. 75 m² + 6 chbres, 2 bains + s. d'eau + logement serv., gar. 3 voitures.
DEMICHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

bureaux

Locations

ÉTOILE -GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble stand.
Tél. : 45-63-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

fonds de commerce

Locations

A céder ou gérance libre, boutique de cycles, cyclomoteurs et scooters. Agent Peugeot Paris. Cause double emploi. Emplacement idéal, cave, atelier, deux boxes, appartement 4 pièces. Avec ou sans stock.
Rens. 47-00-27-47.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Encyclopédie Universalis, édition 1968. Prix : 1.200 F. Tél. après 20 heures : 64-56-42-14.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur : 45-77-81-00.

Artisans

COUVERTURE
Zinguerie - Sanitaire
Chauffage
J.-P. BERNARD
Bordeaux - Bourges.
Tél. : 56-28-39-97
ou : 56-28-24-63.
Crédit total possible.
Installations dans régions et départements limitrophes.

Bibliophilie

ALAIN LAFFITTE
Librairie Philippe-Auguste
19, rue Cardinal-Lemoine (5e). Tél. : 46-34-73-25.
ACHAT, ESTIMATION, PARTAGES.

Hi-Fi

Sté AFFIRMATIF rachète comptant ts matériels Hi-Fi, vidéo, sono. Possib. de dépl. à domicile sur R.-V. 175, rue Vaugirard. Tél : 47-34-16-82.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
ET OCCASIONS OR
Brillants et Argenterie.
Le plus grand choix.
Des affaires exceptionnelles.
Références Paris. Pas cher.
PERRONO Joailliers-Orfèvres.
Mo Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Mo Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Achat tous bijoux, échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Cours particuliers d'espagnol. Tél. : 43-29-73-35 après 18 h ou au 43-29-12-13, p. 32.02.

Cuisine

KITCHENETTE LILLIPUT
de 0,60 à 1,60 m en 1 m. 3.000 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e.
Tél. : 42-22-44-44.

Bois de chauffage

BOIS POUR CHEMINÉE
7 filets pour le prix de 6, livraison gratuite (Paris).
Tél. : 48-21-33-48.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Stages

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE TAI-CHI CHVAN
organise un stage du 29 mars au 5 avril
CHATEAU DE CAULET
près de Carcassonne.
Rens. : M. Chen (1) 45-79-34-34.
Paule Pastore (1) 46-24-17-17.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres » Accueil, confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Mo Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Tapis

LAURENT
TAPIS D'ORIENT
SOLDES
101, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris. T. 45-50-40-21.

Philatélie

Collection historique du timbre-poste complète de 1973 à 1985 compris, état neuf, prix intéressant. T 42-72-81-79.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND
HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV dans ferme du XVIIe siècle, cft cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1 850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement.
Tél. : (16) 81-38-12-61
LE CRET L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT.

LA PLAGNE
Part. loue studio 3 pers., pied des pistes, février, fin mars et Pâques.
(16) 48-20-25-26 (le soir).

DISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 65 par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

AUTRICHE/IGLS/TIROL, appartements, cuisine et chambres, 1-8 pers. à louer, 1-2/8-2 et 22-2/5-4-86. Tirolerhof, A-6080 IGLS/INNSBRUCK.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft. à louer à la semaine.
Tél. : 53-04-42-41.

Stage ski hors pistes en Oisans, 2 340 F 6 jours pens. compl., 22-27/2. Réserver à : CIMES-G.T.A., 7, rue Voltaire, 38000 Grenoble. Tél. : 76-51-76-00.

culture

Les tribulations du patrimoine

Le grand ministre et la petite commission

L'Opéra de la Bastille, La Villette, la Défense, l'Institut du monde arabe, le ministère des finances, Orsay... Les grands chantiers *des* présidents paraissent, pour la plupart, sortir de l'ère des polémiques à mesure que s'approche le temps des élections. L'abandon des querelles autour des grands monstres est moins le signe d'un ralliement à leur cause qu'une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de leur caractère politique, symbolique du pouvoir. Plus on pense s'en rapprocher, plus les signes en sont aimables.

Dans un autre domaine, en revanche, les polémiques traînent, s'amplifient même, tandis qu'apparaissent de nouvelles raisons de trouble. Elles ont pour point commun de toucher au plus sensible de la question du patrimoine : les monuments (ou les collections) historiques, face aux interventions du présent. Une question dont les aspects théoriques sont multiples, une question d'autant plus difficile à résoudre que les solutions s'en trouvent dans l'avenir. Et la conscience récente de la fragilité des choses n'en a pas changé les données : à la satisfaction immédiate du prince, jadis, a succédé une assez vaniteuse projection dans le futur ; le présent juge toujours mal, l'avenir nous donnera raison. C'est oublier au passage que la mémoire des peuples s'est dotée d'outils nouveaux.

Trois exemples : le Grand Louvre ; la cour du Palais-Royal ; enfin, le Musée des plans-reliefs. On ne va pas ici contester à nouveau, ni réfléchir sur le principe du Grand Louvre ni sur le projet architectural de Ieoh Ming Pei. Ils continuent certes à susciter les mêmes réactions, à la limite du passionnel, chez ses détracteurs, et des réponses invariables de ses défenseurs. Trop cher, trop grand, pas commode et pas beau. Mais non, mais non, mais si, mais si... Il faut en revanche rappeler que le projet tout entier s'est construit *sinon* sur une illégalité, du *moins* sur une entorse au système de protection des monuments historiques. La commission supérieure des monuments historiques, saisie comme il se doit pour un édifice classé, avait rejeté la pyramide. Pour être juste consultative, la commission était en général reconnue compétente. Et qui l'aurait été, sinon, en face d'édifices d'une pareille importance historique ? L'avis de la commission, c'est le droit du ministre, n'a pas été suivi.

Naguère on avait tendance à juger la commission trop molle, trop discrète, trouver trop grande sa mansuétude à l'égard des interventions contemporaines. Tel n'a pas été l'avis de la direction du patrimoine, lorsque M. Jean-Pierre Weiss en a pris la tête en 1983. Les structures et la composition de la commission et de ses différentes sections ont donc fait l'objet d'une réforme dont l'application est tombée à pic pour notre deuxième cas de figure : le Palais-Royal.

La cour du Palais-Royal, voilà une situation amusante. Elle est classée monument historique, les fenêtres qui l'entourent sont celles de la Comédie-Française, ce qui n'est pas fondamental, du ministère de la culture, ce qui est plus émoustillant, et du Conseil d'Etat, ce qui donne au conflit *naissant* la plus belle dimension institutionnelle qui se puisse trouver dans Paris. Le maire de la ville a cherché un argu*ment juridique pour faire arrêter* les travaux. Mais un autre pobléme se pose, qui met en cause soit l'existence de la commission, soit le comportement de son ministère de tutelle.

Consultée mais pas suivie

Deux premiers projets d'artistes soumis à la vieille commission avaient été rejetés. Sans doute convaincu, le ministère fait appel à Daniel Buren, et son projet est alors porté à l'appréciation de la commission rénovée, rajeunie, modernisée sous la direction de M. Weiss. La commission, flambant neuve, refuse là encore l'idée de l'artiste. Comme son aînée elle est seulement consultative : le ministère décide donc de réaliser tout de même l'œuvre de Buren.

Première question : à quoi sert une commission supérieure des monuments historiques, remise de surcroît au goût du jour, si c'est pour immédiatement ne pas en suivre les avis devant les édifices les plus importants de l'histoire du pays.

Deuxième question, subsidiaire : peut-on entreprendre des travaux d'une telle importance dans un monument classé sans l'accord de l'architecte en chef des monuments historiques, ou bien sans déclasser le monument ? Dans la situation actuelle, l'œuvre de Buren, solidaire de la cour, se trouve elle aussi classée *de facto*. La commission actuelle, qui respecte modestement et strictement son devoir de réserve, doit en être pour le moins étourdie.

Mais voici le pire, qui est le drame personnel du critique : d'un côté, une mauvaise action contre le patrimoine, ses défenseurs institutionnels et tout simplement la réglementation de l'autre, une œuvre non seulement respectable en soi, mais dont l'intérêt est flagrant depuis que l'artiste en a affiné l'esquisse.

Troisième question : qui faut-il prendre, le directeur du patrimoine, le ministre, l'artiste ou le critique ?

Troisième exemple, le plus grave, car le plus brutal et le plus évidemment *politique* : le transfert du Musée des plans-reliefs des Invalides à Lille. Ces plans, à l'instar de n'importe quel monument, sont protégés, leur valeur historique est considérable, comme Michel Parent, qui s'attaque ici au projet Buren, a eu l'occasion de le montrer ici (*le Monde* du 18 décembre 1985). Or la décision de leur transfert a été prise sans tenir le moins du monde compte des spécialistes, ni même des Parisiens qui auraient peut-être eu leur mot à dire. Le Musée des plans-reliefs, en ces temps de « décentralisation », c'est l'histoire même de la « centralisation », celle qui a fait de Paris la capitale du royaume. En partant à Lille, la collection perd tout bêtement sa dimension historique, pour n'être plus qu'un jeu de cubes pédagogique et moyennement récréatif.

Si, si, vous verrez, ils seront très bien à Lille, ils auront 10 000 mètres carrés dans un bel édifice : l'Hospice général. Venez dès aujourd'hui... un désastre. Le bâtiment est bien sûr splendide, mais depuis sa création en 1739 à peu près aucune réparation n'a été faite. L'étanchéité des toitures est assurée depuis des années par des feuilles métalliques goudronnées. « *Vous voyez,* nous dit d'ailleurs très gentiment notre guide et conseiller de la mairie, *il y a l'électricité, on va pouvoir faire une petite installation provisoire.* » Electricité ? Deux tubes au néon au plafond comme on en voit encore dans les garages désaffectés, et ailleurs, des fils qui pendouillent de poutre en poutre. Sauf si la ville de Lille bénéficie de dispositions spéciales, on voit mal une commission de sécurité accepter, seulement une journée, l'ouverture d'une exposition dans pareilles conditions. Sans rien cacher des caves au grenier, il faut le souligner, notre guide nous évoque le futur musée de Lille : « *Ça sera très bien, une ou deux cloisons à supprimer : celle-ci, ou bien celle-là. On pense à un ascenseur dans la cage d'escalier. Peut-être conserver cet appartement de fonctions, il faut voir.* » Les maquettes trop grandes ? « *On creusera une grande salle à l'extérieur, avec un parking par dessus.* »

Et les pensionnaires ? Car une partie des pensionnaires est toujours présente dans ce bâtiment d'un autre âge. « *Ils s'y plaisent, par habitude, ou parce qu'ils ont formé des groupes. On ne les fera pas partir comme ça : on cherche à les reloger par groupe, ensemble, dans d'autres établissements. De toute façon, il en meurt 15 % par an. A ce rythme, l'édifice sera libéré pour l'ouverture du musée...* »

On nous annonce une durée maximale des travaux de quatre ans. Pour avoir vu bien d'autres bâtiments vénérables et vétustes promis à la destinée glorieuse des musées et connaissant notamment les exigences de sécurité, nous voyons mal le projet aboutir avant huit ou dix ans, sinon plus, en supposant que la Rue de Valois reste toujours aussi sensible aux impératifs lillois. Pour l'heure, on vous assure qu'une convention « va être » signée avec le ministère de la culture : 50 % pour la ville, 50 % pour l'Etat... Va être ? Ah ! bon, rien n'est fait ? Pas de programme muséographique, pas de programme architectural (l'étude du projet est curieusement prévue dans son coût global), pas de convention.

« Tout ce scandale pour rien... »

Mais alors, des caisses ? Oui, oui, ce sont celles des plans-reliefs : « *On a été obligé de les faire venir tout de suite de Paris, vous comprenez, à cause du tapage de la presse. Tout ce scandale pour rien.* »

Même une mercerie fait ses travaux et ses comptes avant d'installer ses marchandises. Pas à l'Hospice général de Lille, où il est cependant prévu de faire « *des animations pédagogiques sur l'urbanisme et l'architecture* ». Les restaurateurs de maquettes se font tirer l'oreille, et aucun conservateur n'a jusqu'à présent accepté de venir pendant un nombre indéfini d'années s'occuper de caisses indéplaçables sans une armée de gros bras.

Le déménagement des caisses des Invalides vers Lille a commencé voici quelques semaines et se poursuit « *à un rythme normal, satisfaisant* », selon notre guide. On a appris depuis la démission du directeur du patrimoine. A cause des plans-reliefs, à cause du Palais-Royal, à cause du Louvre ? Non, à cause de l'autorisation donnée aux forains de s'installer pendant quelques semaines aux Tuileries.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

La Ville contre-attaque

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a signé, mercredi 29 janvier, un arrêté municipal prescrivant l'arrêt immédiat des travaux entrepris dans la cour d'honneur du Palais-Royal. Si les entreprises n'obtempèrent pas, la municipalité pourrait requérir le commissaire de police du quartier afin de poser les scellés sur les machines et même faire saisir les matériaux.

En même temps, M. Chirac a transmis au parquet un procès-verbal dressé par un architecte municipal assermenté qui a constaté, mardi 28 janvier dans la matinée, qu'une partie des ouvrages exécutés dans la cour du Palais-Royal sont en infraction par rapport à la législation sur l'urbanisme.

En effet, si les travaux d'étanchéité de la salle Escande et des archives du Conseil d'Etat ainsi que le dallage et les colonnes de Daniel Buren sont juridiquement inattaquables par la Ville, en revanche, l'équipement EDF (un commutateur électrique) nouvellement construit et les trois tranchées qui doivent devenir des bassins animés de jeux d'eau auraient dû faire l'objet d'une déclaration aux services municipaux.

M. Jack Lang, ministre de la culture, a cru pouvoir se dispenser de cette « formalité », et c'est là-dessus que M. Chirac entend l'attaquer. Le maire de Paris a transmis les procès-verbaux au parquet. Il demande que M. Lang soit traduit en correctionnelle et que la cour d'honneur du Palais-Royal soit remise dans son état d'origine.

M.-A. R.

MODE

Interférences entre le musée et la mode

Que ce soit la très belle exposition « Moments de mode » au pavillon de Marsan ou « Pierre Balmain, quarante ans de création », à Galliera, les interférences entre les musées et la mode apparaissent comme une tendance de la saison. En effet, les couturiers se sont inspirés de la souplesse des années 30, de sa pureté de ligne, sa précision dans les formes amenant ainsi le retour à une rigueur, symbole de l'élégance.

Concrètement, les collections de printemps font redécouvrir le charme des robes, seules ou assorties aux manteaux cache-poussière et aux redingotes, très applaudies à chaque passage. Les tailleurs bénéficient du même adoucissement de carrure, toujours épaulés mais sans excès. Nouveaux venus, les T'shirts apportent leur note fraîche aux ensembles de jour. Les robes habillées s'articulent autour du bustier, de la robe-maillot, couverte ou voilée par de somptueuses soieries, alternant avec les drapés discrets des belles robes de stars.

Les ourlets remontent vers le genou, signe que les couturiers favorisent leur clientèle américaine au détriment de celle des émirats aux princesses couvertes de la tête aux pieds.

Toutes les fleurs du jardin font partie de la très belle palette du printemps : bleus, jaunes, verts, rouges et roses, le noir paraissant l'emporter sur le marine, seul ou avec le blanc.



Givenchy 86

Un imprimé de fleurs plates sur fond de crêpe blanc d'Abraham se retrouve partout comme les fines gabardines de laine de Gandini, les gazes irisées argent et pastel de Bucol, les organdis de soie de Taroni et les guipures de Forster-Willy de Saint-Galle.

Les immenses capelines et les turbans en hauteur réalisés par Jean Bartinet présagent une saison sans turbulences. Les gants de Millau participent à toutes les fêtes, courts ou au coude. Les jambes se dévoilent en tons chair ou blanc sur fines ballerines, escarpins moyens ou sandales haut perchées.

« L'hommage à Diana Vreeland », de Givenchy, honore l'animatrice du Metropolitan Museum of Art de New York, pionnière des expositions de mode destinées au grand public. D'où le côté très typé des couleurs et des étoffes. Ses tailleurs de printemps se révèlent souvent ceinturés, à manches montées ou raglan, épaulés et classiques. Les manteaux empruntent leur forme aux cardigans. Très variées, les robes sont taillées en crèpe marocain, plus nerveux que le Chine, dont le poids donne du relief aux drapés.

Les ensembles à pantalon et cardigans remplacent les robes de dîner avant la magnifique série des modèles à l'indienne aux envolées d'écharpes sur les décolletés asymétriques. Les fines broderies de métal et de mosaïques sont signées Brossin de Méré comme les patchworks d'or à fleurs de lotus géantes. Oliver Echaudemaison s'est aussi inspiré de l'Inde pour ses superbes maquillages.

PER SPOOK, très en verve, fait l'été avec des couleurs claquant comme les drapeaux du 14 juillet, à partir d'une ligne moulante et souple de robes et de tailleurs sous le genou, se couvrant de liquettes en contrastes et de grands trois-quarts poids plume ou imperméables en tons vifs imprimés. Une belle série de robes noires s'orment de grands triangles métallisés, tandis que les robes-chandails du soir, désinvolte à souhait, reprennent la forme du chandail étiré.

CARVEN fête le quarantième anniversaire de sa maison en revenant à ses premières amours : la petite Parisienne à la fois vamp et ingénue, qu'elle habille de tailleurs *seconde peau*, de robes du soir de nymphettes à taille de guêpe et ampleur juponnée, en tons de bonbons acidulés ou fondants.

TORRENTE féminise le frac qui perd toute sa rigueur, en combinaisons bustiers noires ou blanches, saupoudrées de strass. On peut leur préférer un habit de soie rebrodée sur satin rose et pantalon noir. Les tenues du jour, strictes et nettes, habillent bien.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LE DÉ D'OR A CHRISTIAN LACROIX

Christian Lacroix, trente-cinq ans, modéliste de Jean Patou, a reçu, jeudi matin, à l'Hôtel de Ville, le vingtième Dé d'or de la haute couture française. Décerné par un jury international de journalistes de mode, le Dé couronne la collection jugée la plus créative de la saison.

Parrainé par Helena Rubinstein sur une idée de Pierre-Yves Guillen, du *Quotidien de Paris*, cette manifestation est très suivie par les médias du monde entier. A cette occasion, le modiste Jean Barthet, le brodeur François Lesage, le plumassier André Lemarie et Claude Ury, PDG d'Helena Rubinstein, se sont vu remettre la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Buren au Palais-Royal

En 1984, le ministère de la culture a mis sur pied un grand programme de commandes d'œuvres d'art pour les villes, les jardins, les places, les gares, les monuments historiques, à Paris, en banlieue, en province, dans des endroits nobles et chargés d'histoire, comme le Palais-Royal ou les Tuileries, et d'autres chargés de vécu, qui le sont moins, comme la cité des Quatre Mille à La Courneuve. L'idée est généreuse, qui repose sur une confiance absolue en l'imaginaire de l'artiste, en sa capacité de créer un plus : la beauté en tous lieux et pour tous.

Ainsi plus de cent cinquante commandes d'importance inégale ont été passées à des artistes, en essayant de trouver le bon, sinon le meilleur, compte tenu des programmes, des contraintes et des lieux. Depuis quelques mois les œuvres commencent à être mises en place. Beaucoup verront le jour en 1986, parfois non sans mal, quand la limite du tolérable aux yeux des « usagers », des défenseurs des sites et de la nature, semble avoir été dépassée — les considérations d'ordre esthétique n'étant d'ailleurs pas les seules à intervenir dans les jugements.

Parmi les commandes à problèmes, on peut citer deux grands exemples : la *Tour aux figures*, de Dubuffet, rejetée du parc de Saint-Cloud, et maintenant le projet de Daniel Buren pour la cour d'honneur du Palais-Royal, qui est en cours de réalisation. Que ce dernier projet suscite des interrogations, dérange, agace, provoque des réactions d'hostilité, on peut le comprendre étant données les forces en présence, la nature de la prestation et le lieu : ce n'est pas un projet banal, il a de l'ampleur, et il concerne un ensemble architectural qui lui aussi en a beaucoup.

De quoi s'agit-il ? D'une œuvre qui se réclame de la sculpture monumentale, mais pas au sens où on l'entend habituellement de grand morceau élevé au centre d'une place. C'est même tout le contraire qui est proposé : un développement au sol et au sous-sol, en creux, sur toute l'étendue de la cour, soit 3 000 mètres carrés. C'est un dallage si l'on veut, où Buren s'est appuyé sur les données de l'espace architectural pour définir son mode d'intervention et placer des bandes, l'« outil visuel » qu'il utilise depuis vingt ans, et avec lequel il s'est rendu célèbre hors et dans nos frontières.

A la composition architecturale du Palais-Royal, qu'il qualifie de *« linéaire, répétitive et tramée »*, il répond de même, en empruntant aussi les colonnes. Il quadrille la cour par des bandes noires dans un sens et pointillées dans l'autre ; délimite ainsi des carrés de 3,19 mètres de côté, calculés sur l'entr'axe des colonnes de la galerie d'Orléans ; et au centre de chaque carré, il place une colonne dont le périmètre est égal à celui des colonnes de Fontaine. Cela en fait deux cent-soixante, de hauteur variable réglée pour dessiner un plan horizontal virtuel, très exactement au niveau de l'amorce des fûts de la colonnade.

Le sol est en effet en pente douce depuis le centre de la cour, où pratiquement rien ne dépasse, vers les quatre côtés. Voilà pour ce que l'artiste appelle le « premier plateau ».

Le second, tout aussi virtuel, « révèle le sous-sol » par trois tranchées de la largeur d'une travée qui en plan incliné s'enfoncent jusqu'à 3,19 mètres. Les colonnes qui la ponctuent sont d'égale hauteur et émergent en oblique, selon la ligne de la pente. Les tranchées dont le fond est balayé par un film d'eau sont couvertes par un caillebotis. On marchera dessus comme on le fait quand, sur les trottoirs, on passe sur les bouches d'aération du métro. Mais en-dessous, il y aura à voir : l'eau, les colonnes rayées en granito de marbre blanc et en marbre noir des Pyrénées. On pourra s'asseoir sur les colonnes. Le spectacle sera différent selon l'endroit où l'on se trouvera. Différent la nuit, avec les points et les lignes de lumière au ras du sol : des clous luminescents (d'aéroport) rouge d'un côté, vert de l'autre, à l'intersection des bandes de maillage, et sous les grilles, des tubes, pour éclairer les tranchées

Faut-il crier au scandale ? Et si cela ne nuisait pas à l'achitecture du palais ? Et si c'était un grand rendez-vous de l'ancien et du nouveau ? Un mariage harmonieux multipliant les effets d'art et montrant mieux que jamais cette cour jusque-là effectivement défigurée et encombrée par des voitures, et où personne ne s'arrêtait ?

En l'état actuel des choses, il est difficile de se prononcer. Le chantier n'est pas encore assez avancé. Il y a trop d'inconnues, trop de jeux visuels que ni la maquette ni l'exposé des intentions ne peuvent laisser prévoir. Mais on n'en n'est cependant plus tout à fait à juger seulement *in abstracto*. Ce qui est en train de se passer dans la cour du Palais-Royal est chaque jour de plus en plus convaincant, au fur et à mesure que le projet se concrétise.

Ce que l'on y décèle est de bon augure : des qualités d'épures, une austérité, une tension qui conviennent à l'endroit, bien que les jeux de projection de lignes à la verticale, à l'horizontale et en oblique participent d'une conception de l'espace qui appartient au vingtième siècle. C'est un espace ouvert et non fermé qui est suggéré, un espace à perspectives multiples, qui implique l'homme comme mesure de toute chose, mais dans le mouvement. Pas de vertige, mais un léger décollage du sol. Ne serait-il pas question de prendre le passé en compte, plutôt que de le piétiner, de le faire sentir, de le faire vivre au présent, quotidiennement sous les semelles des passants ?

On a envie d'en savoir plus, aussi serait-il infiniment dommage que, sous un tas de prétextes destinés à freiner, sinon à fermer le chantier, on manque le rendez-vous de la fin février, quand l'œuvre nous sera livrée, finie et là, ouverte aux débats.

GENEVIÈVE BREERETTE.

POINT DE VUE

Echec et mat

par MICHEL PARENT (*)

L'affaire de l'insertion de l'art contemporain dans l'architecture ancienne est un problème délicat qui peut parfois se résoudre en connaissance de cause et de l'esprit de l'œuvre initiale, par l'audace : tel peut être le cas pour certains vitraux à poser dans une église qui en est dépourvue (1). Dans d'autres cas, le problème ne doit même pas être posé.

Le projet en cours au Palais-Royal en est l'illustration. Je ne doute pas des effets optiques que, en terrain nu, ce jeu de trame et de décalages pourrait produire. Il a déjà distrait mille fois notre œil sur les cimaises, et il est aussi ancien que le jeu des échecs. Mais ici qui est mat ? Le Palais-Royal.

En effet, cet encombrement dans cette cour palatiale est à lui seul un défi à sa fonction et aux si justes proportions qui y ont été ménagées.

C'est le miracle de certains ouvrages composites que d'avoir été toujours conduits dans la *continuité* inventive ; et l'argument de « l'histoire qui ne s'arrête pas » se retourne contre ceux qui, telle la pauvre Joconde, entendent « la bousculer ». Ici, à travers la galerie d'Orléans, qui remplaça, sous Louis-Philippe, *les galeries de bois*, l'œuvre antérieure, réaménagées par Cartaud, Constant d'Ivry et Moreau-Desproux, est devenue l'admirable préface de l'architecture ordonnancée postérieurement par Victor Louis autour des jardins (1781-1784), le tout constituant, solidairement, la plus noble expression du paysage urbain de Paris. Ce n'est pas rien, si distraitement que cela soit contemplé de haut, pour n'en faire que le « cadre » vain d'une « expérience ».

A vrai dire, cette « distraction » doit être analysée à la lumière de ce qu'en disent ses promoteurs, c'est-à-dire d'abord selon leur façon de considérer les choses au plan idéologique avant le plan plastique. Idéologiquement, nous sommes prévenus : il s'agit d'en finir avec la *« France des vieux »* ou du vieux, et, a la faveur d'un statut officiel, de jouer cette pièce éculée de l'insolence, due, peut-être, à cette secrète nostalgie de se sentir inéluctablement vieillir, c'est-à-dire dater face à la sereine intemporalité de la grande architecture. Mais alors, quelle cruelle méprise sur le sens même de la fameuse *« imagination au pouvoir »*, qui n'a, je suppose, jamais voulu dire qu'un pouvoir s'arrogeât le droit de déterminer les choix de l'imagination par décret, ce qui est une définition , la pire de l'académisme.

Or le choix esthétique corrobore ici l'aveu idéologique : il lui colle à la peau ou, plus exactement, bétonne un de ces lieux que Bachelard appelle *« comblés »* et si *« heureux »* d'eux-mêmes.

Vieux pour vieux, jeune pour jeune, si l'on tenait à aller au bout du propos, ne vaudrait-il pas mieux être attentif aux orientations plus résolument actuelles ? Alors, après avoir chassé l'ancien parking qui défigura longtemps la célèbre cour, ne pourrait-on imaginer un projet qui consisterait à reconstituer, sur la même emprise, un parking absolument identique au précédent, mais qui, par la grâce du conceptuel et de l'officiel associéq, serait désormais « regardé autrement », c'est-à-dire comme « une œuvre d'art », d'« art cumulatif », d'« art cinétique », d'« art aléatoire » ?

Mais non, en plus, on se prend au sérieux, on vise à l'éternel, et non par la loi du temps mais du gouvernement, à être « le patrimoine de demain ». Et si l'on y veut être les petits-fils du cher et inoubliable Marcel Duchamp, on a laissé l'humour de grand-père au vestiaire. On n'a pas compris que, ce qui faisait les enfants complices de Tinguely et les passants amoureux des *Nanas* de Niki, c'était leur sourire.

Confusion entre durable et éphémère, confusion entre brutalisme et clin d'œil, confusion entre devoir et usage des droits de l'Etat.

Finalement, c'est par souci des mérites intrinsèques des J.-P. Raynaud, Morellet, Buren, qu'en les invitant à s'écarter de ces jeux propres à mettre à mal, non seulement ce palais, mais Fontevraud, la cathédrale de Bordeaux, ou le château des ducs d'Epernon (dont un pavillon est menacé d'incarcération dans une cage de verre...) que j'hésitais encore à emprunter à Jacques Thuillier, professeur au Collège de France, ce mot de la fin, infiniment plus sévère que le mien ; le voici tout de même ; lors même que son objectivité ne concerne personne en particulier : *« Il est des artistes pour qui » tenir compte du cadre existant » leur semble une humiliation » insupportable. Ils proclament très » haut qu'ils doivent à leur génie de » fuir tout compromis, et plus la » discordance est sensible, plus il » leur semble que leur personnalité » rayonne et s'impose. Un discours » sur la « modernité » qu'on pro- » clame « l'actualisation du devenir » historique » vient d'ordinaire jus- » tifier les exigences et dissimuler » ce qui n'est en fait que pauvreté » d'invention et manque de » confiance en soi-même. »* (2).

(1) On se reportera aux travaux de l'ICOMOS, et notamment au numéro 3 des *Cahiers de la section française*, 62, rue Saint-Antoine à Paris (novembre 1981).

(2) *Les Prophètes* — vitraux de Sergio de Castro (éd. Del Viso) (J. Thuillier se plaît à souligner combien ce peintre prend heureusement à Rumont (Suisse) un parti inverse).

(*) Inspecteur général honoraire des Monuments historiques. Président de l'ICOMOS.





"La Force de l'Habitude" de Thomas Bernhard dans une mise en scène de Jacques Kraemer avec Marc Chickly, Cristine Combe, Yves Gourvil, Patrick Larzille, Alain Rais au Théâtre de la Tempête-Cartoucherie - tél. 43283636.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ALIAS, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : spectacle de ballets : Un jour ou deux/Washington Square.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80) : 20 h 30 : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres, Trouver Trieste : 21 h à 23 h : le nouveau néo-classicisme ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique : 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de J. Brown ; Cinéma, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien, 1905-1945. Série de films muets (programmes aux banques d'accueil). Salle Garance (42-78-37-29), 18 h : Yann Beauvais ; Concerts/Spectacles : 20 h 30 : Compagnie Dominique-Bagouet (Le crawl de Lucien).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Ucello.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss. — Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui (dern.) ; 20 h 30 : la Dispute (dern.).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30, 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati, (dern.).

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Manipulations.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), 21 h : Madrapour.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. — Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40 ; 21 h : les Aviateurs, à partir du 31.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : J.-C. Asselin, S. Lacy, A. Bricolo.

FIAP (45-88-89-15), 20 h 30 : J. Erdos.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Roma.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : E. Lockjaw Davis.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gilreath.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), 20 h : Burning Spear.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, B. Powell.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Tin Pan Stompers.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M.-A. Martin, H. Labarrière, P. Buchman.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Zaka Percussions.

LA PINTE (43-26-26-15), Ph. Maréchal Quartet.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : Uzeb.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet (dern.).

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : L. Coronel, M. Nissim, F. Mechali, P. Gritz.

LA SPHERE (48-06-53-33), 21 h : M. Brown, M. Waldron.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wilen, Ph. Petit Quartet.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : F. Dugied.

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Technicolor Tarentella.

THÉATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Pour un petit coin de paradis ; 22 h : Vols tardifs.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Transit.

FORUM DES HALLES (42-61-81-18), 17 h 30 : A. Preljocaj.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : l'Or du Rhin, opéra de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski (version concert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Laforêt (Chopin).

Institut britannique, 20 h 45 : H. Newnham, L. Fleming, R. Bandt, J. Griffiths (musique française et italienne du XII au XVe siècle).

Église St-Julien-le-Pauvre, 21 h : C. Villevieille (XVIIIe siècle).

Église St-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : M. Figueras, J. Savall.

Cortot, 20 h 30 : J. Ridoret (Chopin, Liszt, Messiaen).

Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Camerata de Versailles (Mahler, Schoenberg, Hoelderle, Strauss).

La Table verte, 22 h : Trio Mozart (Mozart, Brahms, Beethoven, Haydn, Dvorak).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 31 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Ian Hugo : courts métrages ; 19 h, les Insurgés, de J. Huston (v.o.) ; 21 h, la Captive aux yeux clairs, de H. Hawks (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, le Bled, de J. Renoir ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Karim Mansdotter, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.ang.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PARNASSIENS, 14e (43-35-21-21). V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

NANANA'S BOULEVARD (Fr.) : Paramount-City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp. ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

INVASION (A., v.o.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount-City, 8e (45-62-45-76).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté-Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (franco-vénézuélien, v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

AMOR DE PERDICAO (Port, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer., ven., dim. et mar.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), jeu., sam. et lun.

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) (h. sp.).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) (h. sp.).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) (h. sp.).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

48 HEURES (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN WARRIOR, film américain de Sam Furstenberg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-City (45-62-45-76) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES AVENTURES DE BUCAROO BANZAI DANS LA HUITIÈME DIMENSION, film américain de W. D. Richter (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (*), film américain de Freddie Francis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA GALETTE DU ROI, film français de Jean-Michel Ribes : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SECRET HONOR, film américain de Robert Altman (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

TUTTI FRUTTI, film américain de Michael Dinner (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46.) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ?, film américain de Tom Holland (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Géorges-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Heureux bambins !

Assez, je craque !... Mais qu'est-ce qu'il leur a pris, à ces directeurs, d'harmoniser leurs chaînes ? Harmonie pour eux, oui. Mais à la maison, en ce moment, la discorde s'installe.

Tout a commencé après les vacances de Noël. Le lundi 6 janvier, pour être exact. Vers 17 heures, deux bombes ont pénétré dans l'appartement. Pas de « bonjour », pas de « salut ». Rien. Seulement deux cartables, deux écharpes et deux blousons qui ont volé et se sont retrouvés au sol l'espace d'un éclair, tandis que leurs joyeux propriétaires (cinq ans, sept ans et demi) s'installaient confortablement devant le petit écran...

Au départ, j'ai préféré prendre cela à la rigolade, et, patiemment, j'ai attendu la fin habituelle de leurs émissions. L'inconsciente ! J'ignorais ce que eux savaient déjà : le judicieux chambardement des programmes qui permet à nos bambins, d'errer d'une chaîne à l'autre et cela de la sortie de l'école jusqu'aux informations de 20 heures.

L'enfer ! Pas une seconde de répit. C'est fascinant de voir la dextérité avec laquelle ces gamins sautent du « Monde englouti » aux « Bisounours », en passant par « Ma sorcière bien aimée » et « La panthère rose » (l'ordre n'est pas garanti).

Après un insidieux travail de sape, je suis tout de même parvenue à les dégoûter du « playmec » d'Antenne 2 (vous savez, cette minute déconcertante de déshabillage masculin qui se voudrait être une parodie de l'effeuillage hebdomadaire offert par Collaro)... Cela permet d'expédier les devoirs et d'apprendre les leçons avant le fameux « Récré A 2 ». Le bain, on est parvenu à le caser entre deux tranches de « La vie des Botes », à la place de « Santa-Babara », mais pour le dîner les négociations sont dures. Enfin, disons que je me laisse un peu faire. Normal, c'est l'heure de « Cocoricocoboy »...

Reste encore à régler le problème du mercredi, avec le départ sur les chapeaux de roues dès 9 heures du matin, celui du samedi soir avec « Disney Channel », qui s'étire vers une heure de plus en plus tardive, et bien sûr celui du dimanche matin ! Il paraît que je n'ai pas à me plaindre : mes enfants n'ont pas encore découvert les dessins animés de l'aube.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Vendredi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Le jeu de la vérité : Eddy Mitchell.
Mitchell éternel ! De nombreux projets : un nouveau disque, deux films, toujours « La dernière séance »... Trente ans de rock derrière lui, Eddy connaît trop bien les ficelles pour être pris au jeu de la vérité, sauf imprévu...

22 h Patinage artistique : figures libres messieurs.
En direct de Copenhague, les championnats d'Europe, un enjeu important pour le Français Laurent Depouilly.

23 h 15 Journal.

23 h 30 TSF.
Télévision sans frontière : spécial Côte-d'Ivoire.
Emission présentée par A. Beauchamp et G. Benson.
Une belle soirée, avec des clips, des pubs, des infos locales, du théâtre (avec Souleymane Koli), de l'afro-reggae (avec Alpha Blondy), et du cinéma. Le tout assorti d'escapades touristiques.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Fort Saganne.
D'après le roman de L. Gardel, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Dernier épisode : au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée très légèrement différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les leaders d'opinion », sont invités : Philippe Bauchard (la Guerre des deux roses) ; *Jacques Faizant* (Frime et châtiment) ; *Serge July* (les Années Mitterrand) ; *Trez* (Un... deux... Trez... partez !) ; *Wolinski* (le Programme de la droite) ; *Claude Imbert (pour :* La Gaulle m'inquiète, *par Charles de France) ; René Tendron* (le Guide de votre argent 1986).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Winchester 73.
Film américain d'Anthony Mann (1950), avec J. Stewart, R. Roman, S. Winters (v.o. sous-titrée).
Deux frères s'affrontent pour la possession d'une carabine d'un nouveau modèle. Un western classique.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Marlowe, détective privé.
Un travail d'amateur, d'après le roman de R. Chandler.
Dernier épisode. Le détective Marlowe, chargé de surveiller le célèbre acteur Tony Wallace, ne comprend pas qu'on lui refuse l'accès à la propriété. Inquiété par quelques petits détails troublants, il va passer outre cette interdiction et les barrages, et découvrira alors que Tony n'est plus là...

21 h 30 Vendredi spécial actualité : le prix de l'espace.
Après l'explosion en vol de la navette spatiale américaine, FR3 retransmet la cérémonie présidée par M. Ronald Reagan et diffuse un document de la TV canadienne, intitulé « L'héritage de l'espace », sur l'influence – dans les domaines de la médecine, du sport, de l'informatique – des progrès technologiques réalisés.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Retransmission théâtrale : Gotcha.
Pièce de B. Keeffen, mise en scène A. Duclos, D. Benoin, présentée à la Comédie de Saint-Etienne. Avec P. Dis, R. Genevin, F. Touzio et P. Descombes.
Revanche d'un élève sur son école qu'il a détestée...

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Improvisation » de J. Chailly, par le Duo Patterson.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; **17 h 15**, Ile de Transe ; **17 h 30**, Edgar, le détective cambrioleur ; **18 h**, Interviews : le mobilier contemporain vu par les femmes ; **18 h 35**, Quoi de neuf ? ; **18 h 55**, La panthère rose ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 35**, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; **21 h**, **Juge et hors-la-loi**, film de J. Huston ; **22 h 50**, **l'Exécuteur**, film de M. Lucidi ; **0 h 30**, **Frissons**, film de D. Cronenberg ; **2 h**, **Train d'enfer**, film de R. Hanin ; **3 h 25**, Les KO de Canal + ; **4 h 25**, **la Nuit des vers géants**, film de J. Lieberman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Des œuvres d'art dans la maison.

21 h 30 Black and blue : le jazz et la musique contemporaine.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Sarrebruck) : « Concerto pour clavier et orchestre », de J.-S. Bach ; « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », de Bartok, « Symphonie nº 7 », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung, sol. A. Schiff, piano.

22 h 30 Concert (en direct de Cannes) : œuvres de Rachmaninov, Berlioz, Schubert, par l'Orchestre de Radio-Luxembourg, dir. L. Hager, sol. B. Haldas, soprano.

0 h Concert (en direct de Cannes) : Musique électro-acoustique.

1 h Musique traditionnelle : Les derniers disques compacts.

Les programmes du samedi 1er et du dimanche 2 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

PRESSE

« LIBÉRATION » A LYON

Le quotidien *Libération* doit lancer, le 1er septembre, un « quotidien de ville » à Lyon. Outre les pages nationales, cette édition lyonnaise comprendra seize pages au moins d'informations locales et municipales consacrées à Lyon et à sa communauté urbaine.

L'investissement de lancement est de 12 millions de francs : *Libération* sera majoritaire dans le capital de la société, qui sera une filiale de la Société éditrice nationale, aux côtés d'une Société des lecteurs (auxquels sera proposé l'achat d'actions de 500 F ou 1 000 F) et d'investisseurs privés dont l'identité est encore tenue secrète.

La diffusion espérée, après un an d'existence, est de l'ordre de 25 000 exemplaires, et les recettes publicitaires souhaitées d'environ 5 millions de francs. Si l'édition lyonnaise est un succès, *Libération* envisage d'étendre ce concept de « quotidien de ville » à d'autres cités, dont Grenoble.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 31 JANVIER

– *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures, est invité à l'émission « Contact », sur Sud-Radio, à 19 h 15.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, répondra pour l'UDF et le RPR, au premier ministre, dans l'émission « droit de réplique », sur TF1, à 20 h 30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31-01-86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 01.02.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 janvier à 0 heure et le samedi 1er février à minuit.

La situation restera dépressionnaire sur la France avec enroulement de masses d'air humides et instables.

Samedi, une zone pluvio-neigeuse *continuera à remonter vers le nord*, s'étendant le matin du nord-est du pays à la Picardie au Bassin parisien à l'Anjou et au Sud-Ouest, à la mi-journée sur la Lorraine et l'Alsace d'une part, de la Bretagne et du Cotentin au Sud-Ouest d'autre part, en soirée en Bretagne. Son activité sera modérée et plutôt discontinue. La neige tombera jusqu'en plaine, sauf dans les Landes.

Sur le sud du pays, le temps sera instable. Après une matinée plus calme en Méditerranée avec quelques éclaircies mais possibilité de quelques orages, le temps sera à nouveau perturbé avec des précipitations, localement abondantes, concernant l'ensemble des régions méridionales. La neige tombera à partir de 500 mètres. Des pluies d'orage se produiront sur la côte.

Ailleurs, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies, quelques brouillards le matin de la Bourgogne au Jura et au Centre-Est, quelques averses l'après-midi du Centre au Nord-Est.

Les températures évolueront peu.

Dimanche, persistance d'un temps perturbé humide. La neige tombera à des niveaux légèrement plus élevés, plutôt sur les Pyrénées et le quart sud-est le matin, des Alpes au Jura au Massif Central et aux pays de Loire le soir. Ailleurs le temps sera très nuageux à couvert, brumeux avec quelques flocons de neige.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du *30* janvier, le second le minimum dans la nuit du 30 au 31 janvier) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 7 et 2 ; Bordeaux, 5 et 2 ; Bréhat, 6 et 1 ; Brest, (n.c.) ; Cannes, 10 et 4 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 4 et – 2 ; Dijon, 1 et – 3 ; Dinard, 5 et 5 ; Embrun, 4 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et – 2 ; La Rochelle, 6 et 3 ; Lille, 3 et 0 ; Limoges, 6 et – 1 ; Lorient, 5 et 3 ; Lyon, 4 et – 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Nancy, 1 et – 2 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice, 9 et 3 ; Paris-Montsouris, 6 et 0 ; Paris-Orly, 6 et 0 ; Pau, 4 et 1 ; Perpignan, 5 et 0 ; Rennes, 3 et 2 ; Rouen, 5 et – 1 ; Saint-Etienne, 1 et – 2 ; Strasbourg, 3 et – 1 ; Toulouse, 3 et 3 ; Tours, 4 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 ; Genève, 2 et – 5 ; Lisbonne, 11 et 4 ; Londres, 5 et 3 ; Madrid, 6 et 1 ; Rome, 12 et 9 ; Stockholm, – 1 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er FÉVRIER

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre : du Lapin agile au Bateau-Lavoir » ; la pittoresque église Saint-Pierre, vestige de l'Abbaye de Montmartre ; 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt.

« Le Sénat, Palais du Luxembourg », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (tél. le matin, 45-74-13-31 : E. Romann).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine » (M. Pohyer).

« Balzac et le monde des coquins », Musée de Balzac, 47, rue Raynouard (L'Art pour tous).

« La Cour de cassation », au Palais de justice, 15 heures, 5, quai de l'Horloge.

« Exposition Gallé : l'art nouveau au dix-neuvième siècle. Verres, céramiques, meubles », 11 heures, Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard.

« Les salons de la Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (S. Rojon).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université (D. Bouchard).

« La Banque de France en l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place du Général-Catroux (La France et son passé).

« Pouvoirs et symbolique méconnus des Celtes. Le parcours initiatique des anciens druides. La géographie secrète des menhirs », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe. Lampes de poche (M. Banassat).

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 10 h 30 et 15 h 30, 3, boulevard Edgard Quinet (V. de Langlade).

« Les salons de réception officiels du ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (M. Ragueneau).

« Musée du Grand Orient », 15 heures, 16, rue Cadet.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

« Salons et jardin de l'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Arts et curiosités de Paris).

« Les carrières souterraines de Joinville-Le Pont » ; inscriptions : 48-99-89-42, après 19 heures (Nature et société).

« L'hôtel de Camondo et ses merveilles du dix-huitième siècle », 15 heures ; inscription : 42-60-71-62, après 18 h 30 au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (M. Hager).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale et « De Jules Vallès aux deux murs des fédérés : souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 30, sortie escalator métro Père Lachaise (V. de Langlade).

« L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs au sein des Arts et Métiers », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (M. Banassat).

« L'hôtel de Soubise, les appartements luxueux du prince et de la princesse, les archives nationales, la vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, entrée quai d'Orsay (D. Bouchard).

« Début et apogée du gothique à Saint-Martin-des-Champs. Machine de Marly, maquettes de l'Encyclopédie », 15 heures, 292, rue Saint-Martin.

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge.

« Promenade en forêt de Fontainebleau » ; inscriptions : 42-73-28-30 (L'Art pour tous).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (G. Botteau).

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 30 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 130-310 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 130-200 ; Bonneval-sur-Arc, 80-120 ; Carroz-d'Araches : 110-220 ; Chamonix : 80-160 ; La Chapelle-d'Abondance : 110-170 ; Chatel : 160-240 ; La Clusaz : 100-230 ; Combloux : 90-240 ; Les Contamines-Montjoie : 65-230 ; Le Corbier, 80-140 ; Courchevel : 150-250 ; Crest-Voland : 120-210 ; Flaine : 180-380 ; Flumet : 100-160 ; Les Gêts : 100-210 ; Le Grand-Bornand, 145-170 ; Les Houches, 70-175 ; Megève : 120-200 ; Les Ménuires : 110-220 ; Méribel : 90-290 ; Morzine-Avoriaz : 95-200 ; Peisey-Nancroix, 85-210 ; La Plagne : 155-300 ; Pralognan-La Vanoise : 110-175 ; Praz-sur-Arly : 100-160 ; St-François-Longchamp : 120-250 ; St-Gervais-Le Bettex : 50-190 ; Samoëns : 70-250 ; Thollon-les-Mémises : 75-105 ; Tignes : 160-250 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-Cenis : 70-120 ; Val-d'Isère : 110-150 ; Valfréjus, 60-100 ; Valloire-Galibier, 120-140 ; Valmorel : 155-210 ; Val-Thorens : 280-380.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 170-240 ; Alpe du Grand-Serre : 100-150 ; Auris-en-Oisans : 60-110 ; Autrans : 90-160 ; Le Collet-d'Allevard : 90-110 ; Les Deux-Alpes : 75-180 ; Les Sept-Laux : 70-160 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 75-210 ; Villard-de-Lans -Corrençon : 80-160.

ALPES DU SUD

Allos-Le-Seignus, 120-160 ; Auron : 80-150 ; Beuil, 90-140 ; La Colmiane-Valdeblore : 65-80 ; La Foux-d'Allos : 130-150 ; Isola 2000 : 130-140 ; Montgenèvre, 80-150 : Orcières-Merlette : 140-280 ; Les Orres : 100-160 ; Pra-Loup : 90-130 ; Risoul 1850 : 110-160 ; Le Sauze : 40-150 ; Serre-Chevalier : *90-140 ; Superdévoluy : 80-110 ;* Valberg : 100-150 ; Vars : 120-160.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 90-140 ; Les Angles : 70-180 ; Ax-les-Thermes : 100-250 ; Barèges, 80-210 ; Cauterets-Lys : 315-370 ; Font-Romeu : 85-90 ; Gourette : 95-260 ; Luchon-Superbagnères, 150-230 ; La Mongie, 110-190 ; Saint-Lary-Soulan : 120-200.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 45-95 ; Super-Besse : 55-100 ; Super-Lioran : 60-90.

JURA

Métabief : 50-180 ; Les Rousses, 120-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse : 65-130 ; Gérardmer : 40-120 ; St-Maurice-sur-Moselle : 80-120.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CONFÉRENCES

SAMEDI 1er FÉVRIER

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, grand amphi, 21 heures, « Les problèmes de l'eau à Haïti » (Jacques-Yves Cousteau).

16, rue de la Sorbonne, amphi annexe, 15 heures, débat avec M. Georges Mesmin, député et maire, candidat de l'Union pour la démocratie française.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30, « L'art de l'enluminure » : les très riches heures du duc de Berry, un grand document d'art et d'histoire de la fin du Moyen Age.

17, rue des Petits-Hôtels, 1er étage, 15 heures : « Le cycle arthurien. Série grands mythes de l'humanité » (Ch. Guasco).

17, rue de la Sorbonne, amphi Turgot, 15 heures : « Les procès qui n'eurent pas lieu... Si l'on avait jugé Talleyrand ».

DIMANCHE 2 FÉVRIER

1, rue des Prouvaires, 1er étage droite, 15 heures, « Où va le monde ? » (Jacques) ; « Les messages de la Vierge pour notre temps » (Natya).

5, rue Largillière, 15 h 30, « Cantate Actus tragicus BWV 106 de J.-S. Bach, approche philosophique » (M. Vial).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30, « Le retable d'Issenheim de Grünewald, au musée d'Unterlinden de Colmar » (conférence, projection).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30, « L'ésotérisme de la Bhagavad-Gita ».

Salle Pasteur, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 15, « Mexique soleil aztèque » ; 16 heures, « L'Afrique interdite » ; 17 h 30, « Sortilège à Bahia » (Ch. Cousin).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « La Thaïlande » ; 16 h 30, « L'Astrologie des mages, Nostradamus » ; 18 h 30, « La Sicile et la Sardaigne » (M. Brumfeld).

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 1er février

Nouveau Drouot, 14 heures : jouets, linge, fourrures.

Dimanche 2 février

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : archéologie ; 16 heures : livres, gravures ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **SAint-Germain-en-Laye**, 14 h : mobilier, objets d'art, tableaux anciens ; **Vernon**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux modernes ; 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 1er février

Lyon-Tonkin, 14 h 30 : cartes postales, photographies et appareils photographiques anciens ; **Saumur**, 14 h 30 : tableaux modernes, vaisselle, verreries, meubles.

Dimanche 2 février

Avignon, 14 heures : bijoux, monnaies, argenterie, mobilier, tableaux modernes ; **Beaulieu-sur-Mer (06)**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, tapis ; **Lyon-Tonkin**, 14 h 30 : appareils photographiques anciens.

FOIRES ET SALONS

Enghien-les-Bains, Grenoble, Lésigny (77), Parly 2 et Provins ; Enghien-les-Bains (jusqu'au 3 février) ; **Draguignan** : 7 au 10 février ; **Avignon** : 13 au 17 février ; **Paris** (porte de Versailles), Salon du vieux papier et des collections : 14 au 23 février ; **Boos (76)** : 15/16 février ; **Bourges** : 15/17 février ; **Buxy** : 15/16 février ; **Nogent-sur-Marne** : 21/24 février ; **Samois-sur-Seine (77)** : 23 février.

Près de mille monnaies et médailles sont exposées samedi 1er février de 11 heures à 18 heures au Nouveau Drouot, où elles seront dispersées les 3 et 4 février par Me Tajan, assisté des experts Jean Vinchon, Françoise Berthelot et Annette Guyonnet.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 31 janvier :

DES DÉCRETS

● No 86-137 du 23 janvier 1986 modifiant les décrets no 60-742 du 25 juillet 1960 portant réorganisation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et no 60-743 du 25 juillet 1960 portant réorganisation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles.

No 86-139 du 30 janvier 1986 relatif aux travaux d'utilité collective modifiant le décret no 79-250 du 27 mars 1979 fixant les montants et taux de rémunération et indemnités de stagiaires de formation professionnelle.

EN BREF

EXPOSITION

OCCASIONS. — La chambre syndicale nationale des distributeurs de caravanes et camping-cars (DICA) organise jusqu'au 3 février inclus dans les halls d'expositions de Paris-Le-Bourget une expositions de véhicules de loisirs d'occasion. Les visiteurs pourront choisir parmi les cinq cents modèles exposés des caravanes, des remorques ou des bateaux.

★ **DICA, M. Arnoud, 66, rue de Monceau, Paris. Tél. : 42-25-46-88. Prix d'entrée : 10 F, 5 F pour les militaires et les enfants. Tous les jours de 10 heures à 18 heures.**

TROISIÈME AGE

LE TEMPS DES PROJETS. — La Fondation Notre Temps, créée en 1985 par le magazine du même nom, offre des bourses (300 000 F au total) pour aider des personnes du troisième âge à mener à bien un projet qui leur tient à cœur. Cette action peut avoir un caractère social, culturel, sportif, humanitaire... Les candidats doivent renvoyer, avant le 25 février à minuit, après l'avoir dûment remplie, la demande de renseignements qu'ils trouveront *dans le numéro de février de Notre Temps* (en vente le 27 janvier). Ils recevront un dossier comprenant le règlement complet et un questionnaire. Un jury, composé de dirigeants des principaux organismes de retraite et de personnalités (Ménie Grégoire, Pierre Bellemare, M. Leprince-Ringuet, le professeur Milliez entre autres), se réunira, fin avril, pour désigner les projets les plus intéressants.

★ **Renseignements : Mme Véronique Fron. Tél. : 45-62-51-51.**

PASTEL. — En liaison avec le secrétariat d'Etat chargé des retraités et personnes âgées et le ministère des PTT, l'association Pastel lance... « Pastel », un service télématique pour le troisième âge centralisant les informations nationales ou locales pouvant les intéresser dans les domaines les plus divers (juridique, administratif, sanitaire, social ou de loisirs). Les renseignements — précis et actualisés — sont accessibles en permanence sur Minitel pour les adhérents. Il leur suffit de composer le 36-15-91-77 et le sigle PAST.

★ **Pastel Orep, rue Jean-Genèze, 64000 Pau - Tél. : (16) 59-62-06-00.**

TOURISME ET GASTRONOMIE

BON APPÉTIT MESSIEURS ! — Deux cents chefs cuisiniers, 350 plats environ disposés sur une table de 220 mètres de long, 100 crus au minimum, une marmite de 400 kilos (vide) de 3 mètres de diamètre et 1,50 mètre de hauteur pouvant contenir 2 500 portions de cassoulet, tel sera le *« plus grand buffet du monde »* que présentera, le 11 février, l'Association des restaurateurs de métier, dans le cadre du onzième Salon mondial du tourisme et des voyages. Au cours de la soirée-dégustation sera tirée une tombola dont le produit sera versé au profit de l'enfance handicapée.

★ **Salon mondial du tourisme et des voyages, du 9 au 16 février, de 10 h à 19 h, CNIT la Défense. Renseignements Colette Martin. Tél. : 45-75-23-27.**

COMMUNICATION

LE MIP RADIO A CANNES

Le choc des jeunes managers de province

De notre envoyée spéciale

Cannes. — Fini de juger de la santé des radios locales privées à travers l'humeur d'une poignée de leaders en Ile-de-France. Fini d'opposer l'eldorado parisien au désert provincial. Qu'on se le dise après ce vingtième MIDEM : l'innovation et le dynamisme de la radio locale en France sont aussi du côté de la province.

Dans les débats et séminaires du MIP radio, dans les rencontres professionnelles, ce sont les voix des régions qui se sont fait entendre. Dans les allées de l'exposition, auprès des maisons de disques et dans leurs propres stands, ce sont une poignée de radios commerciales — les radios « associatives » étaient évidemment peu nombreuses — qui se sont fait remarquer. Et même si l'impression générale tendait à faire penser qu'au bout de cinq années « les héros sont un peu fatigués », c'est encore en région que l'on a cru noter un bon reste de passion. Passion pour le travail et l'organisation de la profession — ce sont des radios de province qui ont redynamisé le poussiéreux SIRTI (Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes) ; ce sont les mêmes qui ont créé à Cannes un premier label, afin de produire elles-mêmes les artistes qui leur plaisent... *« Les notables des radios parisiennes nous considèrent souvent comme des paysans »*, déclarait Georges Polinsky, directeur de Radio-Nantes. *« Grand bien nous fasse, car ce sont des plaines d'Ukraine que vient le lait. »*

Elles ne sont pourtant pas si nombreuses, les radios locales privées qui peuvent faire état aujourd'hui d'une belle santé. Pour une vingtaine d'entre elles, qui dégagent des bénéfices, combien de centaines d'autres en état de cessation de paiement ! Les lois de la concurrence sont sauvages et difficiles, et la publicité très longue à arriver. Si les radios FM font environ 20 % de l'audience en Fance, elles ne drainent encore en effet que 14 % de l'investissement publicitaire radio. D'où la tendance à la concentration et le recours aux réseaux, propices aux économies des chaînes et plus faciles de fonctionnement aux yeux des annonceurs.

Mais, crieront quelques mécontents, les réseaux ne seront-ils pas interdits ? Sans doute, la loi ne permettant pas à une même personne de contrôler plus de trois stations de radio. Ils existent néanmoins, au nombre d'une dizaine sur le plan national, et affirment bien haut représenter l'avenir. *« Les renouvellements prochains d'autorisations de radio nous fourniront l'occasion de mettre de l'ordre dans tout cela »*, déclarait cependant Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, lors d'un débat.

L'ordre... Le mot a fait sourire. *« Ne sommes-nous pas plutôt en pleine dérégulation ? »*, a demandé quelqu'un en évoquant la course au très gros émetteurs, devenue irrésistible, et l'audace de nouveaux pirates, riches et soutenus, qui n'hésitent plus à squatter les fréquences disponibles. *« Cette situation est dangereuse*, déclarait M. Eric Hauville, directeur de RVS à Rouen. *Nous sommes des entreprises qui veulent exercer le mieux possible cette profession. Mais nous avons besoin d'un cadre juridique stable et de règles du jeu convenues. »*

Tant de questions demeurent encore dans l'ombre que les radios aimeraient voir rapidement clarifiées. Le rachat des stations ? Le statut d'entreprise ? Le transfert du capital et de l'activité d'une association à une société ? La fiscalité et des règles du droit du travail ? Les réseaux et l'utilisation du satellite ?... Plus de rigueur, une règle du jeu plus claire, ont demandé les responsables des stations.

Mme Michèle Cotta, qui avait souhaité ce dialogue direct avec l'ensemble des radios, a paru sensible aux questions et aux suggestions de ces jeunes managers venus de Nantes, Rennes, Rouen ou Lyon. Elle a proposé d'organiser des états généraux de la FM, pour aborder les problèmes juridiques et techniques en suspens. *« A quelle date ? »*, demandèrent aussitôt les radios en sortant leurs calepins.

ANNICK COJEAN.

La campagne électorale dans l'audiovisuel

Les chaînes de télévision et les stations de radio entrent elles aussi en campagne électorale. En marge de celle des partis, il y a leur propre bataille, une concurrence sans merci pour capter l'attention du public. Et la chasse à l'audience, déjà féroce en temps normaux, tourne à l'obsession.

Le problème, c'est que les astuces pour présenter le débat politique sous un jour nouveau sont limitées. Les émissions politiques abondent toute l'année, et il s'agit de servir à un public blasé et déjà surinformé des plats encore plus riches et variés, sans provoquer l'overdose. Or le genre est limité et on ne saurait multiplier à l'infini les trucs et les gadgets — chronomètres, sondages par Minitel, questions par téléphone, documents filmés — pour égayer les débats.

Et il faut reconnaître que, jusqu'à présent, les innovations sont rares et l'inspiration plutôt à sec. TF 1 a diffusé jeudi 30 janvier la première émission de sa nouvelle série « Partis de campagne ». L'émission, qui aura lieu jeudi à 20 h 35 jusqu'au 6 mars inclus, consiste en un face-à-face, arbitré par Alain Denvers et Jean-Pierre Berthet, de deux hommes politiques qui pourront, chacun, utiliser deux clips pour étayer leurs thèses. TF 1 promet aussi plusieurs directs dans différents lieux avec des interlocuteurs inattendus. Autre variation, enfin, un seul invité face à la rédaction de TF 1. L'invité disposera d'un clip de deux minutes et chacun des journalistes d'un clip d'une minute pour interpeller leur interlocuteur politique. Avouons que le premier débat, entre MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, n'a guère apporté de surprises ; les clips qu'ils ont réalisés étaient caricaturaux à l'extrême. Plus réussies en revanche étaient les interviews, en direct, d'un commissaire de police au forum des Halles et d'un magistrat au Palais de justice de Paris.

Parmi les autres innovations, Antenne 2 organisera un grand débat (entre le 26 février et le 16 mars) avec des représentants des quatre principales tendances politiques, inaugurera à partir du 17 février un « Journal des élections » chaque soir pendant les informations de 20 heures, avec son propre présentateur, son « jingle » et invitera les hommes politiques autres que les ténors à « Télématin ». FR 3, qui est moins politisé et qui, selon sa présidente, Mme Janine Langlois-Glandier, *« n'a pas l'obsession des audiences »*, se contentera d'élaborer des éditions spéciales de « Face à la 3 » les vendredis à 21 h 30.

Indigestion politique

Côté radio, France-Inter interrogera des invités chaque matin à 7 h 40 sur les thèmes de la campagne, accélérera la cadence de « Face au public » (deux par semaine), le soir, avec tous les leaders politiques et organisera, entre le 3 et le 6 mars, un débat avec les quatre principaux partis. Europe 1 se lance dans la formule *« Journal des élections »*, tous les matins de 7 h 35 à 7 h 40, suivi d'une analyse politique d'Alain Duhamel. RTL ouvrira chaque matin à partir du 24 février, entre 8 heures et 8 h 30, *« un dossier lié, d'une part, à chaque région et, d'autre part, à un thème précis de la campagne »*. Ce dernier fera l'objet d'un face-à-face entre deux hommes politiques, le soir de 18 h 30 à 19 h 15. La semaine précédent le scrutin, cinq « Grand Jury RTL-*le Monde* » exceptionnels seront consacrés aux chefs des principales formations politiques. RMC, enfin, lancera à son tour un « Journal des élections » du 24 février au 14 mars, à 8 heures, ainsi que des débats régionaux, avec les têtes de liste d'une même région, tous les mardis de 18 h 50 à 19 h 30.

D'autre part, les émissions habituelles — « Parlons France », « Droit de réplique » et « Sept sur sept » (TF 1), « L'heure de vérité » (A 2), « Vendredi » (FR 3), « Parlons vrai », « Grands débats » et « Club de la presse » (Europe 1), « Forum » (RMC) s'intensifient pendant la campagne. Cette période verra également se multiplier les sondages d'opinion, Antenne 2 en a présenté un mercredi 29 janvier, réalisé avec le CNRS, l'INA, BVA et Bull, sur *« les préoccupations des Français »* (1), et *le Monde*, France-Inter et FR 3 ont lancé trois sondages régionaux (Bouches-du-Rhône, Rhône et Paris).

La nuit électorale du 16 mars, enfin, fait déjà l'objet de soins particuliers. Il y aura les « estimations » de rigueur, dès 19 h 55, et on verra des collaborations entre les médias (A 2 et *Paris-Match* ; FR 3 et Radio-France *l'Evénement du Jeudi* et *le Parisien libéré*, etc.). Tout se met en place, et chaque média cherche à exploiter au maximum ses atouts. FR 3, par exemple, se reposera sur son réseau régional pour apporter un « plus » sur la « France profonde ». Un casse-tête pour tous, cependant : éviter l'indigestion politique avant le jour J.

ALAIN WOODROW.

(1) Classement général des priorités de l'ensemble des Français : emploi (79 %), sortir de la crise économique (72 %), protection sociale (68 %), formation (67 %), sécurité (66 %), libertés (62 %), pouvoir d'achat (59 %), France dans le monde (50 %), communication-information (48 %), immigration (39 %), rassembler les Français (37 %), fiscalité (33 %), équilibre nationalisé/privé (27 %). Enquête, présentée par Antenne 2 et *l'Evénement du jeudi*, réalisée du 1er au 5 décembre 1985 auprès d'un échantillon de huit cent soixante-quatorze personnes.

Après la « 5 » et la « 6 »

L'AVENIR INCERTAIN DES TÉLÉVISIONS LOCALES

L'annonce de la concession accordée à un nouveau réseau national de télévision privée, la « 6 », à dominante musicale, sonne-t-elle le glas des stations locales, promises aussi par le président de la République en janvier 1985 ? La loi votée par le Parlement en décembre dernier autorise à penser le contraire. Mais l'existence de deux réseaux multivilles, consommateurs de fréquences comme de ressources publicitaires, fait redouter le pire à certains candidats. L'un des pionniers, Me Jean-Louis Bessis, vient de déposer, lui aussi, un recours contre la « 5 », estimant que celle-ci cause un préjudice à son projet « Canal 5 ». L'avocat, qui a été membre, notamment, du Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), a été débouté le 28 janvier de son assignation en référé contre TDF, après la saisie du matériel de la station en juin 1985. Me Bessis avait alors été inculpé, mais avait bénéficié d'un non-lieu. D'autre part, le directeur de BMB Télévision Massif Central, à Clermont-Ferrand, est poursuivi pour émission sans autorisation (jugement en délibéré jusqu'au 4 février).

Pour l'heure, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a enregistré quelque quatre cent cinquante demandes d'autorisation. Le Carrefour international de la communication (CIC) et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) exposent au CIC jusqu'au 3 mars les « maquettes » de cinquante-cinq d'entre eux, qui vont pouvoir développer leurs idées « grandeur nature » grâce à des subventions *(le Monde* du 10 janvier).

La Haute Autorité ne peut guère accélérer le mouvement. Le travail d'études a commencé avec Télédiffusion de France (TDF) ; il doit aboutir à une double carte des autorisations possibles (en fonction des demandes enregistrées) et des fréquences possibles, ville par ville. La Haute Autorité doit, d'autre part, attendre l'avis du CNCA sur la procédure suivie. Les « neuf sages » estiment qu'un mois et demi est nécessaire pour les recherches préliminaires, avant de pouvoir se prononcer sur des autorisations, après l'exament approfondi de chaque dossier et des premières réalisations. Il ne semble donc pas envisageable que des stations locales de télévision puissent être autorisées avant la fin du second trimestre.

D'ici là, le contexte politique aura peut-être changé, la Haute Autorité elle-même pouvant être remise en question, ainsi qu'une partie du paysage audiovisuel, déjà très mouvant, si l'opposition revient aux affaires.

NNES

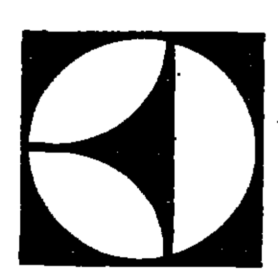
gers de province

ANNICK COJEAN

Après la « 5 » et la « 6 »

L'AVENIR INCERTAIN DES TÉLÉVISIONS LOCALES

Le 31 janvier 1986 s'ouvre à Villepinte le Salon des Arts Ménagers 1986.



60 % des fours à micro-ondes vendus en Europe sont japonais. Pendant ce temps-là que fait l'Europe ?

Pendant ce temps-là, l'Europe continue de ronronner en ordre dispersé. En France s'ouvre un salon des Arts Ménagers de plus. C'est bien mais ce n'est pas une réponse suffisante à toutes les questions qui se posent. Le salon des Arts Ménagers est utile pour que tous les professionnels puissent se rencontrer, échanger et présenter leurs produits et leurs innovations mais il peut être aussi l'occasion d'une réflexion prospective salutaire.

... Par exemple, comment répondre à l'offensive des japonais qui se dessine dans l'électroménager avec le four à micro-ondes pour cheval de Troie. Et d'abord comment en est-on arrivé là ? Que préparent méthodiquement nos confrères de l'Empire du Soleil levant ? Nous assistons semble t-il, à l'application d'une stratégie qui ressemble étrangement à celle qui a si bien réussi à l'industrie japonaise de la montre, de l'automobile, de la photo, de l'électronique... la liste n'est pas exhaustive...

Résumons cette stratégie. Une très forte concentration des industries (c'est déjà très avancé dans le domaine de l'électroménager au Japon), une productivité s'appuyant sur un consensus national de l'entreprise sans équivalent, une discipline et des horaires de travail qu'aucun pays dans le monde ne pourrait accepter. C'est une véritable mobilisation au service d'un esprit unanime de conquête du monde.

Premier acte de cette stratégie, conquête du marché intérieur, 120 millions d'habitants, conquête facilitée par un farouche protectionnisme contre les produits étrangers.

Second acte, conquête d'un marché commun implicite "Les Fils du Dragon" Corée du Sud, Taïwan, Sud Est Asiatique, marché de 300 millions d'habitants.

Troisième acte, conquête des marchés riches, les USA et l'Europe, en commençant en général pour cette dernière par le marché le plus perméable, la Grande Bretagne. Cette offensive est menée au début par un petit nombre de produits très performants soigneusement choisis, servant d'avant-garde à des gammes complètes de produits qui attendent l'heure de la deuxième vague d'assaut.

C'est exactement le scénario que nous sommes en train de vivre avec le four à micro-ondes comme éclaireur de pointe.

Heureusement l'Europe a de bonnes cartes à jouer si elle en prend conscience. Il y a en Europe de grands groupes, parmi les premiers du monde, capables de résister victorieusement à cette menace et notamment Electrolux, groupe auquel je suis fier d'appartenir ? Electrolux qui est devenu le 1er groupe mondial d'électroménager prouve que l'Europe peut réussir quand elle le veut.

Amis Européens de l'électroménager, aujourd'hui où tous les coups sont permis il y a mieux à faire qu'une guerre anarchique qui ne profite qu'à nos adversaires. Il est encore temps de regarder les réalités, de comprendre que le marché a définitivement pris une dimension mondiale et d'accepter les évolutions qui nous permettrons de le conquérir et de conserver à l'Europe son leadership.

Pardonnez-moi d'avoir introduit une note d'inquiétude à l'ouverture de ce salon, tout le monde l'a compris je l'espère, c'était pour la bonne cause.

Bon salon des Arts Ménagers.

Yves PEIROTES
Directeur Général Electrolux* Produits Blancs

*1er fabricant mondial d'électroménager

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse reprend, 7,31 F

Sur des marchés des changes toujours actifs, la baisse du dollar a repris vis-à-vis de toutes les monnaies, notamment à Tokyo, où le « billet vert » a encore glissé à moins de 192 yens, contre 193 yens précédemment. A Francfort, la devise américaine est retombée de 2,39 DM à 2,3750 DM, avant de remonter un peu à 2,3825 DM. A Paris, le dollar a commencé par fléchir, de 7,34 F à 7,28 F, pour se raffermir un peu à 7,31 F. On a noté une forte tension sur les taux de l'eurofranc (traité hors de France), avec des pointes à 18 %, signe que la spéculation commence à jouer un réaménagement du SME dans le prochain mois.

Commerce extérieur : déficit record aux Etats-Unis

Le déficit record du commerce extérieur américain en décembre, 17,4 milliards de dollars, risque de raviver encore les pressions protectionnistes du Congrès. Ce déficit mensuel porte à 148,5 milliards de dollars le solde négatif pour l'ensemble de 1985, une dégradation de 20,4 % par rapport à 1984. Le Japon apparaît, une fois de plus, comme le principal fauteur de troubles commerciaux, les Etats-Unis ayant accumulé avec lui un déficit de 49,7 milliards de dollars l'an dernier – le tiers du déséquilibre global, – contre 37 milliards en 1984. Avec l'Europe de l'Ouest, le solde négatif a atteint 27,4 milliards et 22,2 milliards avec le Canada. Au total, les importations ont progressé de 6 % en 1985, alors que les exportations ont baissé de 2,2 %. Un revers très partiellement compensé par l'annonce d'une progression de 0,9 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en décembre dernier. Cette progression est la plus forte depuis janvier 1985 et intervient après une hausse de 0,6 % en octobre et 0,2 % en novembre.

Marine marchande : le « naufrage »

Le tonnage de la flotte française a baissé de 32 % en 1985. Au 1er janvier, on ne comptait plus que deux cent quatre-vingt-quatorze navires, soit trente-deux de moins qu'au début de 1985. A cela il faut ajouter treize navires désarmés, soit en tonnage près de 20 % du total de la flotte. En comparaison, les armateurs n'avaient que six bateaux en construction (en octobre dernier). *« La flotte française est aujourd'hui tombée à son niveau de la fin des années 60 »,* a souligné M. Patrick Gautrat, délégué général du Comité des armateurs.

ÉTRANGER

Chômage record en Grande-Bretagne

Nouveau record absolu pour le chômage outre-Manche, où désormais un Britannique sur sept se trouve sans emploi. La détérioration du marché de l'emploi porte à 3,4 millions le nombre des chômeurs à la mi-janvier, soit 14,1 % de la population active. Un pourcentage qui, après élimination des facteurs saisonniers, reste sans précédent à 13,2 %.

Un résultat particulièrement décevant, le ministre de l'emploi, lord Young, l'a reconnu le 30 janvier. Le gouvernement avait cru déceler à l'automne des signes d'amélioration, contredits désormais par les statistiques de deux mois successifs.

Déjà affaiblie politiquement par l'affaire Westland, entraînée dans les remous économiques et monétaires des grandes manœuvres autour de la baisse des cours du pétrole, l'équipe au pouvoir a peu d'espoirs de voir se retourner la situation de l'emploi, qui lui est vivement reprochée par l'opposition. Le dernier sondage de la Confédération de l'industrie britannique fait apparaître une baisse en volume des commandes dans l'industrie, qui s'estime, en outre, désavantagée par des taux d'intérêt très élevés.

Quant aux experts de l'OCDE, leur analyse de la situation du marché du travail en Grande-Bretagne n'est guère optimiste. Même s'ils n'excluent pas une baisse de 0,5 % du taux du chômage au cours des dix-huit mois à venir.

L'OCDE engage Mme Thatcher à prendre de nouvelles mesures pour l'emploi

Tout en reconnaissant le caractère satisfaisant *« à maints égards »* des résultats économiques britanniques, les auteurs du dernier rapport de l'OCDE sur la Grande-Bretagne en soulignent la vulnérabilité. En termes statistiques, la situation paraît en effet encourageante : le tassement de l'activité, prévisible en 1986, s'inscrit après trois années de croissance tendancielle de 3 %. L'inflation, portée à 18 % en 1980 par les premières mesures monétaristes, a été ramenée à 5 % et pourrait même revenir à 4,5 % d'ici à la fin de l'année. Les bénéfices des entreprises sont repartis en flèche, assurant une bonne reprise des investissements, et la vive progression des rentrées « invisibles » (dividendes, services, tourisme) devrait, en 1986 comme l'an dernier, largement compenser la dégradation du commerce extérieur pour assurer un excédent de 3,5 milliards de livres de la balance des paiements courants. Le revers de la médaille existe pourtant.

Le chômage en est sans conteste l'élément le plus préoccupant. Reprenant sans nommer Mme Margaret Thatcher l'analyse que le premier ministre n'a cessé de faire depuis son arrivée au pouvoir, selon laquelle la montée du chômage, en modérant la progression des salaires, doit aboutir à une amélioration du marché de l'emploi, les auteurs du rapport concluent qu'en Grande-Bretagne *« cet effet n'a pas assez joué »*. L'affaiblissement du mouvement ouvrier n'a pas empêché un dérapage des salaires, dont la hausse de 7 à 8 % en rythme annuel dépasse largement l'inflation. Des relèvements souvent justifiés par une meilleure productivité, mais qui ont parfois joué en faveur de réductions d'effectifs dans des entreprises soucieuses de maintenir leurs marges bénéficiaires. Un phénomène qui explique que les 250 000 emplois créés entre la mi-1984 et la mi-1985 l'ont essentiellement été dans les services.

Dans l'industrie, la progression a surtout été due au développement du travail à temps partiel des femmes. Ramenés en données « à temps complet », les effectifs pourraient même avoir diminué l'an dernier. L'arrivée de 400 000 personnes sur le marché du travail a fait le reste. En un an, le pays a été confronté à 150 000 nouveaux chômeurs, et désormais quelque 1,3 million de Britanniques sont sans emploi depuis plus d'un an.

Gonflement des salaires, manque de mobilité et de flexibilité, efforts insuffisants de la part des partenaires sociaux, les raisons de ce revers sont multiples. L'OCDE engage malgré tout la Grande-Bretagne à prendre de nouvelles mesures en faveur des chômeurs de longue durée ou des régions les plus durement touchées. D'autant qu'une part essentielle des ressources du pays, celles de la mer du Nord, sont appelées à plafonner avant longtemps, alors même que la production industrielle, en dépit d'un net redressement, était encore inférieure, à la mi-1985, de 6 % à son niveau moyen de 1979, date de l'arrivée des conservateurs au pouvoir.

F. Cr.

M. WILLIAM DRAPER QUITTE L'EXIMBANK POUR LE PNUD

M. William Draper a annoncé, le 30 janvier, sa démission de la banque d'import-export américaine (Eximbank) qu'il présidait depuis le 13 juillet 1981. Appelé à devenir administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), M. Draper s'est montré confiant en la possibilité d'un accord permettant avant longtemps de mettre un terme à la polémique sur les crédits mixtes au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Il estime que la France se retrouvera isolée face à ses partenaires européens et surtout japonais, et que la part de l'aide incluse dans les crédits mixtes sera, comme le souhaitent les Etats-Unis, accrue.

Sous la présidence de M. Draper, l'Eximbank est devenue le fer de lance de l'offensive lancée par le président Ronald Reagan contre les pratiques commerciales jugées « déloyales » des concurrents des sociétés américaines et a utilisé, avant même que le projet ne soit entériné par le Congrès, une part du « trésor de guerre » de 300 millions de dollars pour subventionner certains contrats américains à l'étranger.

● **Japon : 2,1 % d'inflation.** – Les prix à la consommation ont progressé de 2,1 % en 1985, l'un des taux d'inflation les plus bas du dernier quart de siècle. L'Agence de gestion et de coordination, qui annonce officiellement ce résultat, précise qu'il a été notamment dû aux bas prix du fuel domestique, de l'essence et autres produits pétroliers et à une progression limitée à 1,7 % l'an dernier des prix des produits alimentaires.

AGRICULTURE

Buenos-Aires et Moscou renouvellent leur accord céréalier pour cinq ans

L'Argentine et l'Union soviétique ont renouvelé l'accord quinquennal sur l'achat par Moscou de 4,5 millions de tonnes de céréales par an. Cet accord porte sur la période 1986-1990. En contrepartie, il a été convenu que l'URSS fournirait à l'Argentine des machines-outils et des équipements pour une valeur de 500 millions de dollars, afin de réduire le déficit enregistré par Moscou dans ses échanges avec Buenos-Aires. Selon l'agence Tass, l'URSS souhaite participer à des projets économiques communs avec l'Argentine pour la construction de machines et de matériels agricoles et ferroviaires.

Le développement des ventes de céréales argentines a été suscité par l'embargo partiel imposé fin 1979 par l'administration Carter. L'Union soviétique, premier acheteur mondial, a alors diversifié ses sources d'approvisionnement. Les exportations argentines à destination de l'URSS ont été multipliées par huit entre les campagnes 1978-1979 et 1980-1981. Un premier accord quinquennal avait été signé dès 1981 pour régulariser ce courant commercial. L'ensemble des grands exportateurs céréaliers disposent ainsi d'accords commerciaux à moyen terme, sauf la CEE. En France, les professionnels comme les pouvoirs publics estiment que de tels accords seraient nécessaires pour affirmer la vocation exportatrice de la Communauté.

La vente de beurre concentré dans la CEE

AU PIED D'UNE MONTAGNE...

En six semaines, 10 000 tonnes de beurre concentré ont été vendues, dont 1 500 tonnes en France, a indiqué, le jeudi 30 janvier, la Commission européenne. La vente de ce beurre, vieux de plus de dix-huit mois, qui a perdu une partie de son eau, entre dans un programme de résorption des excédents. La Commission espère qu'au cours de l'année 40 000 tonnes pourraient être écoulées, pour un coût total de 90 millions d'ECU (1 ECU = 6,65 F) dont les deux tiers sont financés par la taxe de coresponsabilité payée par les éleveurs.

Les consommateurs, qui peuvent acheter ce beurre à un prix réduit de 50 % par rapport au prix du beurre frais, l'utilisent pour la pâtisserie, et la cuisine.

En plus de ce programme, la Commission envisage de distribuer du lait dans les écoles (coût : 75 millions d'ECU) et d'encourager la consommation de matières grasses butyriques dans la pâtisserie, la boulangerie et les crèmes glacées (coût 175 millions d'ECU).

Ces efforts paraissent faibles au regard de l'ampleur du stock de beurre dans la Communauté estimée à 1,2 million de tonnes. Pour l'ensemble des produits en surplus, la Commission estime la valeur du stock à 10,5 milliards d'ECU. Le coût du stockage et du déstockage est, pour sa part, estimé à 4,4 milliards d'ECU, soit le quart du budget agricole communautaire.

● **Eurodisneyland : protestation des agriculteurs.** – Les syndicats agricoles de Lagny-sur-Marne et de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne) protestent contre le projet de construction d'Eurodisneyland (parc d'attraction) sur le site de Marne-la-Vallée. Les agriculteurs font valoir qu'ils sont installés sur les terres les plus fertiles de France.

CONJONCTURE

UN TOUR D'HORIZON DE M. BARRE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Fragiles équilibres

M. Barre s'inquiète des conséquences d'une baisse brutale des prix pétroliers. *« Nous vivons une période d'assainissement, mais l'incertitude reste grande car tous les déséquilibres ne sont pas surmontés »*, a-t-il déclaré, le jeudi 30 janvier, au cours de la Journée de prévisions organisée par GAMA (1) sur le thème : *« L'économie française en 1986-1988 : quelles perspectives, quelles politiques. »*

Cette année, la conjoncture américaine restera dominée par les déficits du budget et du commerce extérieur, a déclaré l'ancien premier ministre, qui a ajouté : *« Le dollar baisse, mais le vent peut tourner. »*

Nous devons, a poursuivi en substance M. Barre, nous interroger sur les retombées d'une baisse brutale des prix du pétrole. Bien des questions se posent, a déclaré l'ancien premier ministre, et notamment celle-ci : quelle sera la situation des pays producteurs de pétrole très endettés, comme le Mexique, le Nigéria, l'Indonésie, et quelles seront les conséquences sur le système bancaire américain ? Quelles seront aussi les conséquences d'une forte baisse des prix pétroliers sur des politiques énergétiques qui, un peu partout, commencent à porter leurs fruits ?

Evoquant ensuite les perspectives de l'économie française et les politiques qui pourraient être menées, M. Barre s'est à nouveau réjoui des progrès accomplis depuis 1983. *« Mais des problèmes demeurent »*, a-t-il aussitôt ajouté. Le premier tient au côté un peu artificiel de la situation présente : la baisse du dollar, le blocage des prix, la non-augmentation des tarifs publics, minorent le taux d'inflation.

Deuxième problème : l'évolution des finances publiques. Les dépenses et les recettes budgétaires *« devront être reconsidérées »*. Le déficit de l'Etat, par le besoin de financement qu'il crée, évince les entreprises privées du marché obligataire. De plus, il maintient des taux d'intérêt élevés, a souligné M. Barre, qui a rappelé que l'Etat venait d'emprunter 32 milliards de francs. Les collectivités locales poseront des problèmes de financement analogues au cours des prochaines années. Il pourrait y avoir, selon l'ancien premier ministre, une double crise financière : au niveau central et au niveau local, du fait de la décentralisation, dont on mesure encore mal les conséquences.

Le dérapage de la masse monétaire

L'insuffisance du solde positif de notre balance commerciale en matière de produits manufacturés est une troisième cause d'inquiétude : *« Fondamentalement*, a déclaré l'ancien premier ministre, *nous avons besoin d'un solde positif de 10 milliards de francs chaque mois dans ce domaine. »* Or le solde moyen mensuel n'a été que d'à peine 8 milliards de francs sur l'ensemble de 1985, et est même descendu à 6 milliards de francs sur le second semestre.

L'investissement est le quatrième motif d'inquiétude de M. Barre, qui a souligné que, depuis 1970, la formation de capital était insuffisante, mis à part quelques brèves périodes de reprise : 1976, fin 1978, au début de 1980, la période actuelle. *« Les charges pesant sur les entreprises doivent être à tout le moins stabilisées »*, et l'on peut se demander si, plutôt que de revenir aux formules anciennes d'encouragement aux investissements, *« il n'y aurait pas lieu de proposer une gamme d'incitations dans laquelle pourraient choisir les entreprises pendant une période donnée »*.

Après avoir souligné que *« la masse monétaire est actuellement en train de déraper et que cela* [l'] *inquiète »*, M. Barre, en réponse à une question, a déclaré que les entreprises reconstituaient actuellement leurs marges à cause de la sous-indexation des salaires et non à cause de la désindexation. Mais le redressement de la situation des entreprises ne peut se faire durablement sur une progression des salaires inférieure à celle des prix, a conclu l'ancien premier ministre.

A. V.

(1) Groupe d'analyse microéconomique appliquée, dirigé par Raymond Courbis ; GAMA est associé à l'université de Paris-Nanterre et au Centre national de la recherche scientifique.

TRANSPORTS

LA COMMISSION EUROPÉENNE VEUT ACCROITRE LA CONCURRENCE DANS LE TRANSPORT AÉRIEN

La Commission européenne est décidée à poursuivre les Etats de la CEE qui entraveraient les règles de la concurrence, en matière de transport aérien à l'intérieur de la Communauté. Elle *« a même déjà ouvert une enquête sur les pratiques et les méthodes utilisées par certains Etats membres pour réglementer les tarifs »*, a déclaré, le 30 janvier, M. Peter Sutherland, membre de la Commission chargé de la concurrence.

M. Sutherland a rejeté les contre-propositions de l'association des compagnies aériennes européennes désireuses de préserver la réglementation actuelle, car, a-t-il dit, *« la Commission ne peut accorder des exemptions à la pleine application des règles de concurrence que s'il existe suffisamment de liberté dans le système des capacités et des tarifs »*, c'est-à-dire que chaque transporteur devrait pouvoir fixer le nombre des sièges offerts et les prix pratiqués en fonction de son appréciation du marché.

M. Sutherland a conclu : *« La Commission est déterminée à faire aboutir ses projets de libéralisation (...). La mise en œuvre de ses plans s'accélérera au cours des mois à venir. »*

M. WILLIAM DRAPER QUITTE L'EXIMBANK POUR LE PNUD

I ÉCONOMIQUE

TRANSPORTS

LA COMMISSION EUROPÉENNE VEUT ACCROÎTRE LA CONCURRENCE DANS LE TRANSPORT AÉRIEN

SOCIAL

LA JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA FLEXIBILITÉ

Plus de manifestants à Paris mais un faible écho

A l'issue de sa journée nationale d'action contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, la CGT, dans une déclaration de son bureau confédéral, estime que *« les nombreuses initiatives d'actions, rassemblements, délégations, arrêts de travail, etc., ont eu un écho qui traduit l'expression d'un mécontentement grandissant et d'un engagement dans l'action d'un nombre de salariés plus important »*. La CGT parle de *« centaines et centaines de milliers de signatures »* sur sa pétition contre le projet de loi.

Plus importante que celle du 19 décembre – de 10 000 à 12 000 manifestants à Paris, contre 8 000 à 10 000 – cette journée a été d'un niveau inférieur à l'action interprofessionnelle du 24 octobre 1985 : 25 % de grévistes à EDF (contre 35 % le 24 octobre), 10 % à la SNCF (contre 15 %). Dans la capitale, il y a eu des « coupures sauvages » de courants. On a recensé 2 500 manifestants à Marseille, 2 000 à Bordeaux, 600 au Havre et à Rouen, 2 000 à Lyon, 1 000 à Nantes et 1 200 à Saint-Nazaire.

« Aux législatives, on s'en souviendra »

La CGT n'a pas fait le plein lors de sa manifestation parisienne, le 30 janvier de l'Opéra à la République, même si elle a réuni, avec 10 000 à 12 000 manifestants (50 000 selon la centrale) plus de monde que lors de sa précédente journée nationale du 19 décembre (de 8 000 à 10 000). Mais le 24 octobre, lors de sa première journée nationale interprofessionnelle depuis 1981, elle avait fait défiler à Paris plus de 25 000 personnes. Prenant la parole avant que le cortège ne se mette en marche, M. Edmond Amiable, secrétaire général de l'union régionale de l'Ile-de-France, a vivement dénoncé le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, faisant état de 120 000 signatures sur la pétition nationale dans sa région. *« Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale,* a-t-il souligné, *les élus communistes font entendre la voix des travailleurs. »*

En tête du cortège, devant une banderole comportant une inscription sans équivoque (*« le sale boulot, c'est la politique de régression économique et sociale du patronat et du gouvernement »*), avaient pris place M. Henri Krasucki et les membres du bureau confédéral, à l'exception des deux socialistes (MM. Gaumé et Deluchat), qui brillaient par leur absence. Dans le défilé, on remarquait de très nombreux employés communaux, des agents des hôpitaux et des services publics de la région parisienne, des ouvriers du Livre. Les délégations du secteur industriel ou bancaire étaient plus maigres, et on ne comptait *qu'un groupe restreint (moins* de 300 personnes en rang serrés) derrière la banderole de Renault-Billancourt et peu de salariés du « privé ».

Les slogans reflétaient parfaitement l'ambiguïté de l'objectif mêlant les formules syndicales – *« union, action avec la CGT »*, *« la flexibilité, non, non, non »*, et les mises en garde politiques – *« flexibilité nous on n'en veut pas, aux législatives on s'en souviendra »*, *« Mitterrand, t'es foutu, la CGT est dans la rue »*.

M. N.

Le décalage

A l'occasion de sa quatrième journée d'action contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, la CGT aura pu constater, une fois encore, qu'elle n'est *« en phase »* ni avec la majorité des salariés, ni avec l'opinion. Dans son numéro du 31 janvier, *l'Humanité-Dimanche* publie un sondage réalisé par l'IFOP (1) qui... ne manque pas de saveur (comme le roman-photo qui l'accompagne). Interrogés pour connaître leur attitude *« si les chefs d'entreprise décidaient seuls des rémunérations contre l'avis de la majorité des salariés et de leurs syndicats »*, 52 % des Français répondent que ce serait *« grave »* et 28 % que ce serait *« très grave »*. Si les mêmes employeurs *« imposaient les horaires et les jours de travail »*, toujours contre l'avis de la majorité des syndicats, 50 % estiment que ce serait *« grave »* et 22 % *« très grave »*.

De telles réponses – données aussi par une large majorité d'électeurs de l'opposition – ne sont guère étonnantes. Ce qui est le plus surprenant, c'est la conclusion qu'en tire *l'Humanité-Dimanche : « Les personnes interrogées s'affirment nettement opposées aux dispositions du projet de loi actuellement discuté au Sénat »*. Le sondage se garde bien d'interroger directement sur le contenu du projet de loi, se contentant de demander aux Français si, d'après ce qu'ils savent, telle ou telle disposition figure dans le texte (révélant ainsi une faible connaissance). Mais qu'importe, pour le PC le verdict est clair.

Si, comme le prétend *l'Humanité-Dimanche*, 80 % des Français sont *« contre les projets du CNPF, de la droite et du PS »* sur la flexibilité, si, comme l'affirme dans son tract l'Union régionale d'Ile-de-France, *« des millions de salariés ont participé »* aux nombreuses actions de la CGT, il est étrange que la centrale n'ait obtenu pour sa quatrième journée d'action qu'un résultat aussi maigre. Quel décalage ! Car, là aussi, le verdict est sans appel : les perturbations ont été extrêmement faibles dans le secteur public, les arrêts de travail ont été rares dans le secteur privé. Pour l'ensemble de la régie Renault, seules 1 998 personnes (2,9 % des effectifs présents) ont, selon la direction, participé à des débrayages. Certes la manifestation parisienne a rassemblé plus de monde que le 19 décembre dernier, mais cela ne représentait au mieux que 12 000 personnes.

La CGT a de nouveau échoué dans sa tentative de mobilisation, les slogans politiques et anti-socialistes des manifestants montrant de surcroît qu'elle ne rassemble plus, à six semaines des élections, qu'une partie de son noyau communiste. Un tel calcul est dangereux pour le lendemain du 16 mars. M. Henri Krasucki ne l'ignore pas, mais il n'entend pas pour autant baisser la garde d'ici là, considérant que *« aussi longtemps que la menace existe, il faut réagir et ne pas se laisser faire »*. A la mi-février, la CGT devrait apporter solennellement sa pétition nationale – pour laquelle elle parle déjà de succès – à l'Assemblée nationale (selon le vœu de M. Krasucki) ou à l'Elysée (selon les souhaits de l'aile *« dure »*). Puis, le 25 février, à deux semaines et demi, des élections, elle organisera une journée nationale sur les droits de l'homme et les *« atteintes aux libertés syndicales »* (les licenciement de militants, comme celui, stupide et inadmissible s'il n'est effectivement dû qu'au fait d'avoir accordé une interview à *l'Humanité*, d'un salarié de Sumitomo à Montluçon, alimentant sa campagne). La cible sera encore le PS. Mais, en multipliant les échecs, la CGT accumule aussi les risques.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Huit cents interviews ont été effectuées par téléphone du 21 au 24 janvier auprès d'un échantillon national représentatif de la population française adulte.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La seconde partie du rapport Taddei prône l'utilisation à plein temps des équipements

« *Mission accomplie* » pour M. Dominique Taddei. Comme prévu, il a remis au premier ministre, le 15 janvier, les conclusions de la seconde partie de son rapport sur l'aménagement du temps de travail lié à l'allongement de la durée d'utilisation des équipements. Avec les recommandations pouvant s'appliquer dans le secteur des services marchands et non marchands et après celles imaginées sur le secteur industriel, ce sont finalement vingt propositions que formule l'ancien député socialiste de Vaucluse, qui envisage déjà la suite à leur donner. *« Quel que soit le gouvernement,* dit-il, *il faudra que cette question soit suivie, et je pense, par exemple, à une mission permanente d'étude interministérielle. »*

« Tout indique une perspective de reprise pour la croissance, et, si cela se confirme, nous allons nous heurter à un goulot d'étranglement, celui de nos capacités de production », observe M. Taddei, persuadé que, *« pour éviter l'augmentation des importations, il n'y aura d'autre solution que de gérer l'allongement de la durée d'utilisation des équipements »*. La raison de cette affirmation ? La durée moyenne d'utilisation était de 53 heures par semaine en 1973. Elle est tombée à 45 heures en 1982, et *« il y a là un gisement de capacités utilisable pour une reprise durable et saine »*.

Dans l'industrie, outre les mesures déjà préconisées et dont certaines font l'objet de l'actuel débat sur l'aménagement du temps du travail pour ce qui est des variations d'activité dues à l'évolution du carnet de commandes, d'autres peuvent être mises en œuvre.

Parmi ces dernières, il y a les possibilités offertes par un dispositif original d'exonération des charges sociales pour les heures compensées acquises, mis au point avec l'aide d'un groupe de travail désigné par Mme Georgina Dufoix, ministre de la solidarité nationale. Son principe ? Lors du passage au travail en équipe ou de l'augmentation du nombre d'équipes qui entraîne la réduction du temps de travail, une exonération « totale et permanente » des charges sociales payées par l'employeur serait accordée sur les heures rétribuées au-delà des heures effectivement travaillées. Un exemple ? Pour les salariés dont l'horaire de travail serait ramené de 39 heures à 31 heures, le salaire pourrait être calculé sur la base de 35 heures (compensées à 50 %). Grâce à l'exonération des charges sociales sur cette différence de 4 heures, le salarié serait, en fait, rémunéré pour une équivalence de 37 heures en salaire net, soit une compensation à 75 % de ses revenus d'origine.

« Tout le monde y gagnerait », affirme M. Taddei. Le salarié verrait son temps de travail diminuer et recevrait une contrepartie financière. L'employeur n'aurait pas à supporter un effort trop grand et gagnerait en temps d'utilisation des équipements. Pour la Sécurité sociale, enfin, le volume des cotisations augmenterait avec les nécessaires embauches, et le poids des chômeurs dans les dépenses s'en trouverait allégé. En outre, le système ne nécessiterait pas un contrôle supplémentaire, puisque son déclenchement serait lié *« non pas à la création d'emplois, mais à la déclaration déjà obligatoire du changement du nombre d'équipes »*.

Dans les services non marchands, différentes propositions sont avancées, plus prudentes par nécessité. Ainsi, le rapporteur préconise que l'Etat ne finance que les équipements publics dont l'utilisation ferait l'objet d'un aménagement du temps de travail. De même pour les équipements existants, dont les crédits de fonctionnement seraient conditionnés par de telles mesures. De même également pour les prêts consentis aux collectivités locales. Dans ce cas, le comité régional des prêts, où siègent des élus et le commissaire de la République, pourrait fixer de nouvelles règles et déclarer prioritaires les équipements pour lesquels il y aurait un engagement.

De façon plus audacieuse, M. Taddei voudrait également permettre la modulation des horaires de travail dans les services marchands ou non marchands au niveau local : *« On pourrait très bien organiser une cohérence inter-services dans une ville ou dans un département, grâce à une concertation de tous les intéressés »*, qu'ils soient commerçants, administrations ou services publics, estime l'ancien député socialiste, qui met en cause *« l'incohérence complète des horaires dans différents services, pénible pour l'usager »*.

Etant persuadé que ces préoccupations comme ces suggestions s'imposeront à tous, M. Taddei affirme qu'au-delà de son rapport ces travaux alimenteront longtemps encore un débat qui n'est pas près d'être clos.

ALAIN LEBAUBE.

LE DÉBAT AU SÉNAT

Le règlement, c'est le règlement

A une allure d'escargot, la discussion du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail continue au Sénat. La séance a été levée dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 janvier après la demande de vérification du quorum formulée par M. James Marson (PC). M. Etienne Dailly (Gauche dém.), qui présidait la séance, a expliqué que les membres du bureau n'étaient pas en mesure de constater le nombre de sénateurs présents dans l'enceinte du palais.

L'examen de l'article premier devait donc se poursuivre ce vendredi matin après que l'opposition, majoritaire au Palais du Luxembourg, eut voté la suppression de l'article 1-B et amendé – contre l'avis du gouvernement – l'article 1-C relatif à la récupération des « ponts ». Comme la veille, socialistes et communistes se sont retrouvés dans l'hostilité aux propositions de la commission des affaires sociales. Ces retrouvailles éphémères au moment des scrutins ne sont pas en mesure de masquer l'opposition profonde entre les deux ex-partenaires de l'union de la gauche. Les communistes profitent en effet de ce débat pour passer au crible de la critique le bilan social du gouvernement et entendent faire la démonstration qu'ils peuvent – tout comme la droite l'avait montré lors de la bataille sur l'école – faire reculer le gouvernement.

Sur ce point, les communistes avancent des arguments qu'utilisait naguère la majorité sénatoriale au nom de la défense des droits du Parlement. Ainsi, le recours à l'irrecevabilité, destiné à éviter la discussion des sous-amendements déposés par les communistes, à l'initiative de M. Michel Delebarre, ministre du travail, et qui a été approuvé à la fois par les socialistes et la majorité sénatoriale, fait dire à Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, que *« les droits du Parlement sont bafoués »*. M. Charles Lederman (PC) s'est appuyé pour le démontrer sur une décision du Conseil constitutionnel en date du 17 mai 1973. Il y est précisé que *« le droit de sous-amendement est indissociable du droit d'amendement »* et que *« une réglementation de la recevabilité des sous-amendements ne peut être jugée conforme à la Constitution que dans la mesure où elle ne risque pas d'aboutir à la suppression arbitraire de présenter un sous-amendement »*.

Le débat sur l'aménagment du temps de travail se double, comme il était prévisible, d'un débat juridico-politique. La majorité sénatoriale manifeste une certain agacement de ne pouvoir maîtriser le rythme de la discussion. M. Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission des affaires sociales, qui ne cache pas son désir de parvenir au vote du texte modifié par le Sénat, souhaiterait une application du règlement conforme à sa volonté. Il se retrouve face à M. Dailly, qui, présidant la séance, se considère comme le gardien rigoureux d'un règlement qui, à force d'être modifié au cours des ans, contient des rigidités qu'il estime ne pouvoir transgresser.

La majorité sénatoriale entend désormais se distinguer des socialistes dans sa volonté d'empêcher l'enlisement du débat. C'est ainsi que M. Adolphe Chauvin (Union centriste), au nom de la majorité sénatoriale, a annoncé que, bien qu'hostile à tous les amendements déposées par le Parti communiste, elle s'abstiendra de participer aux scrutins y donnent lieu. Ainsi, la majorité sénatoriale, comme l'avait fait l'opposition minoritaire à l'Assemblée nationale, veut que soit le plus évident possible l'affrontement entre PS et PC.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ENTREPRISES

Matériel professionnel de TV : Philips s'associe avec Bosch

Pour faire pièce à la concurrence japonaise, la firme néerlandaise Philips va créer une filiale commune avec l'ouest-allemand Bosch, spécialisée dans la fabrication de matériel TV. La nouvelle société, Euro Television Systems (ETS) aura son siège à Darmstadt, en RFA, et les deux partenaires y participeront initialement à part égale. *« Plus tard, Bosch devrait acquérir une part majoritaire »*, précise le communiqué publié par Philips. ETS devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs), soit prêt de 14 % du marché mondial, et se placer en troisième position derrière les leaders japonais Sony et Hitachi. Cette opération constitue la seconde alliance de Philips et de Bosch pour contrer la domination des firmes électroniques japonaises. En novembre, une filiale de Bosch avait acquis une participation de 20 % dans Grundig. Les deux firmes échangeant leur production de TV couleur et d'autoradios (*le Monde* du 15 novembre 1985).

Accor rachète la majorité des actions des hôtels Ibis

Le groupe français Accor, actionnaire à 47,1 % de la société Sphère, a racheté à la compagnie financière La Hénin sa participation dans cette société qui possède 166 hôtels deux étoiles Ibis et Urbis.

Le montant de la transaction s'élève à 100 millions de francs. Accor porte ainsi à 94,4 % sa part de capital dans la société Sphère.

La Hénin a estimé que la politique d'investissements menée par Accor limitait excessivement la distribution des bénéfices de Sphère.

Nestlé-RFA prend le contrôle de Herta

La filiale allemande du groupe Nestlé va prendre le contrôle majoritaire du groupe de charcuterie Herta, dont il détenait déjà 26 %. En 1985, Nestlé-Allemagne a dégagé un chiffre d'affaires de 3,95 milliards de deutschemarks *(1 DM = 3 F), en progression de 14 % par rapport à 1984.* Herta a, pour sa part, réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de deutschemarks et emploie 5 000 personnes. Le nouveau groupe, au sein duquel les différentes filiales de charcuterie seront réorganisées, franchira la barre des 5 milliards de deutschemarks de chiffres d'affaires.

NOMINATIONS

● Au CNPF, **M. RAYMOND FAUVART**, soixante et un ans, président-directeur général de la société Fives Cail Babcock, a été nommé président de la commission internationale. Il remplace M. Claude-Noël Martin, président du groupe général Biscuit. Par ailleurs, la représentation du CNPF auprès de la Communauté européenne et de l'Union des industries de la CEE a été confiée à M. Michel Collas, président de *la chambre syndicale de la sidérurgie française* et PDG des établissements Arbel.

● A la compagnie française BASF, filiale du groupe *chimique allemand BASF*, **M. JEAN-PIERRE DELABARE**, cinquante-trois ans, vient d'être nommé directeur général. Depuis 1984, il était directeur général adjoint et membre du conseil d'administration.

ERRATUM. – Le conseil des ministres du 29 janvier a nommé M. Jean-Claude Hirel délégué général à la stratégie des PTT et non M. Jean-Claude Michel, comme une coquille nous l'a fait écrire dans nos premières éditions du 31 janvier. Cette délégation générale vient d'être créée dans le cadre d'une réforme des PTT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,2825	7,2875	+ 45	+ 60	+ 95	+ 125	+ 300	+ 400
$ can.	5,1105	5,1158	– 83	– 65	– 166	– 134	– 384	– 298
Yen (100)	3,7865	3,7900	+ 71	+ 82	+ 150	+ 171	+ 509	+ 571
DM	3,0644	3,0678	+ 97	+ 109	+ 209	+ 228	+ 637	+ 694
Florin	2,7123	2,7121	+ 62	+ 71	+ 133	+ 148	+ 413	+ 460
F.B. (100)	14,9753	14,9918	– 429	– 338	– 998	– 847	– 1547	– 1166
F.S.	3,6097	3,6139	+ 126	+ 143	+ 267	+ 291	+ 830	+ 900
L (1 000)	4,4898	4,4957	– 479	– 430	– 617	– 553	– 1985	– 1854
£	10,3157	10,3300	– 308	– 272	– 667	– 610	– 1813	– 1639

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9 1/8	10 1/8	11 1/2	12 1/2	12 1/4	13 1/4	10 5/86	11 1/2
F.S.	22	24	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	16	18	21 7/8	23 3/8	21 3/4	22 3/4	17 7/8	18 1/2
£	12 1/8	12 3/8	12 5/8	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 5/8	12 3/4
F. franç.	7 7/8	9 1/8	15 1/2	18 1/2	16	19	13 1/2	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉATION DE SICAV

LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

Société d'investissement à capital variable

La Charge Michel Nouailhetas, Via Banque, Via Assurances Vie, Duménil Leblé et Groupe Zurich France viennent de créer une nouvelle SICAV : Le Portefeuille diversifié au capital initial de 50 millions de francs.

L'ouverture au public a eu lieu le 15 janvier 1986.

Cette SICAV aura pour politique, à travers une diversification internationale, de constituer un portefeuille composé de valeurs mobilières de toute nature. Elle privilégiera la recherche de plus-value et s'adressera à la clientèle particulière, aux compagnies d'assurances (en conformité avec les articles R 332 2 et 3 du code des assurances), aux caisses de retraite et aux organismes régis par le code de la mutualité.

Le portefeuille sera investi à 51 % en valeurs françaises, ce qui permettra à cette SICAV d'être admise en couverture des réserves et provisions techniques de la clientèle institutionnelle.

Lors des réunions des fondateurs et du conseil d'administration tenus le 6 décembre 1985, la composition du conseil d'administration a été définie comme suit :

- *Président-directeur général :* M. Henry Fremiot.
- *Vice-président-directeur général :* M. Jean-Claude Labarraque.
- *Administrateurs :*
  - Via Assurances Vie;
  - Via Banque représenté par M. Jean-Pierre d'Araquy, directeur général adjoint;
  - Groupe Zurich France représenté par M. Mathieu Feffer, responsable des valeurs mobilières;
  - Duménil Leblé S.A. représenté par M. Jacques-Antoine de Geffrier, directeur général;
  - SCS Michel Nouailhetas représenté par M. Michel Nouailhetas, gérant;
  - M. Patrick Bindschedler;
  - M. Christian Cambier;
  - M. Eric Duret;
  - M. Georges Hervet;
  - M. Olivier Michel;
  - M. Jean de Montmort;
  - M. Edouard Velten.
- *Censeurs :* M. Pierre Din; M. Guy Cochet.

La gestion de ce portefeuille est assurée par M. Jean-Claude Labarraque, et les dépositaires sont :
– SCS Michel Nouailhetas, 8, rue Vivienne, 75002 Paris;
– Via Banque, 10, rue Volney, 75002 Paris.

Les ordres de souscription et de rachat sont enregistrés chez les dépositaires, chaque jour ouvré, avant 10 heures.

Lieu de publication de la valeur liquidative : chez les dépositaires et dans la *Cote Desfossés.*

VOLVO

Les ventes du groupe Volvo sur 1985 sont évaluées à environ 86 200 millions de SEK. Elles s'élevaient en 1984 à 87 052 millions de SEK. Ce chiffre de ventes, sans grand changement par rapport à celui de 1984, s'explique par la diminution du courtage pétrolier effectué par la STC (Scandinavian Trading Company), ainsi que par le fait qu'à partir de 1985 Volvo BM AB n'était plus consolidée. Hormis le courtage pétrolier et l'activité du groupe Volvo BM, les ventes ont progressé d'environ 13 % par rapport à 1984.

Le résultat du groupe pour 1985, avant dotations, impôts et parts des actionnaires minoritaires, est estimé à environ 7 600 millions de SEK, par rapport à 7 647 millions de SEK en 1984. En 1984, ce chiffre tenait compte de postes exceptionnels se montant à 1 363 millions de SEK.

Le bénéfice par action en 1985 est estimé à 49,30 SEK (46,50 SEK).

En décembre, AB Volvo a racheté les 9,4 % restants des actions de Volvo Car Corporation détenues par la Régie nationale des usines Renault. Cette diminution des intérêts minoritaires entraînera en 1985 une augmentation du bénéfice par action de 2,80 SEK.

Le conseil d'administration a l'intention de proposer à l'assemblée générale annuelle un dividende par action pour 1985 de 8,50 SEK, ce qui représenterait un total de 660 millions de SEK (1984 : 411 millions) (*).

Volvo France, un exercice record

En 1985, Volvo France a réalisé un chiffre d'affaires de 2 860 millions de francs, en augmentation de 8,3 % par rapport à l'exercice 1984.

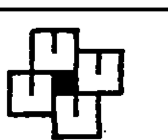
Volvo France a livré 20 047 voitures en 1985 (17 522 en 1984), ce qui représente une augmentation de 14,4 %.

Par contre, la vente de camions de Volvo France a diminué de 16 % en 1985, suivant ainsi la *tendance générale* pour le marché français des camions. Le nombre de camions livrés s'élève à 3 500 (4 164 en 1984).

Volvo France a vendu, à travers Volvo Penta France, pour 103,7 millions de francs de moteurs marins et industriels.

Le résultat (avant impôt) de l'exercice 1985 de Volvo France dépassera 2 % du chiffre d'affaires. Volvo France réalisera là son meilleur résultat jamais obtenu.

* 1 SEK : environ 1 franc.



UNIBAIL

	1984 (en millions de francs)	1985 (en millions de francs)	Evolution en %
– ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE			
Contrats de crédit-bail	199	204	+ 2,5
Immeubles en location	30	56	+ 86,6
– PATRIMOINE LOCATIF			
Taux d'occupation au 31 décembre	97 %	98 %	=
Chiffre d'affaires	56	62	+ 10,7
Valeur nette comptable	349	360	+ 3,2
ÉVALUATION	620	684	+ 10,3
– AUGMENTATION DU CAPITAL			
Conversion et O.B.S.A.	0,5	0,8	

AMERICAN BRANDS, INC.

LE MEILLEUR EXERCICE
AVEC UN QUATRIÈME TRIMESTRE RECORD
BÉNÉFICE ANNUEL DE US $ 421 MILLIONS

Pour le quatrième trimestre 1985, le bénéfice par action ordinaire a augmenté de 7 % se situant à 1,98 dollar, contre 1,85 dollar pour la même période 1984. Le chiffre d'affaires a augmenté de 18 % et s'est établi à 1,9 milliard de dollars, contre 1,6 milliard de dollars au quatrième trimestre, et le bénéfice net à 113 millions de dollars, contre 106 millions de dollars.

Le chiffre d'affaires annuel a atteint 7,3 milliards de dollars, contre 7 milliards de dollars en 1984.

Mise en paiement du dividende

Le conseil d'administration d'American Brands, Inc. annonce la mise en paiement, le 1er mars 1986, d'un dividende trimestriel de 1,0125 dollar par action ordinaire pour les actionnaires inscrits sur les livres de la société à la date du 6 février 1986.

Nota : Le communiqué complet en anglais est à disposition sur simple demande adressée à la Banque Paribas, réf. 221, 3, rue d'Antin, 75002 Paris.

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

En plein accord avec la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et son principal actionnaire, la Compagnie La Hénin, la Compagnie financière de Suez vient de vendre sa participation de 10 % dans le capital des Salins du Midi. L'acheteur en est l'Union d'Etudes et d'Investissements, filiale de la Caisse nationale de Crédit agricole, spécialisée dans ce type d'opération.

La Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, dont les productions méridionales (sel de mer, jus de raisin et vins...) sont agricoles, entretient depuis toujours, avec le groupe du Crédit agricole, des relations étroites et confiantes que cette opération ne manquera pas de renforcer, dans l'intérêt mutuel.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO



ÉCONOMIE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 janvier

Très résistant

Après avoir trois fois de suite battu tous ses records, la Bourse de Paris a éprouvé jeudi le besoin de lâcher du lest. Sur de nouvelles ventes bénéficiaires, la tendance s'est d'abord légèrement alourdie. Encore sur le devant de la scène la veille, la plupart des grands titres ont cédé du terrain, comme CSF, Pernod, Générale occidentale, Sanofi, Nord-Est, Carrefour, Compagnie bancaire, Lafarge. Cependant, Peugeot a encore manifesté une belle vigueur et, pour la première fois de l'histoire, a franchi, sans coup férir, le cap des 700 F pour s'inscrire à 710 F. Durant la négociation, les 735 F furent même atteints. Schneider aussi fut très ferme, de même que Moulinex. Bref, bien qu'isolées, ces actions ont suffi à rétablir l'équilibre et, à la clôture, l'indicateur instantané avait rattrapé son retard et s'établissait à 0,04 % en dessous de son niveau précédent.

Cet incident de parcours n'a pas entamé l'optimisme de la communauté.

De l'avis général, ce retournement de tendance a été en grande partie dû à des achats étrangers de dernière minute. Du coup, personne n'excluait la possibilité de voir le marché se redresser dès le lendemain. Beaucoup parlaient du pronostic fait sur Paris par la firme de « brokers » londonienne, James Capel and Co, selon laquelle l'indice CAC pourrait atteindre la cote 400 à la fin de 1986. La cotation de SCREG ne reprendra que le 3 février.

Sur le marché obligataire, les opérateurs ont été déçus par la décision de la Banque de France de maintenir son taux d'intervention. Le « papier » a été plutôt offert. Les « fiscalisés » ont toutefois été recherchés.

La devise-titre s'est raffermie : 7,59 F-7,65 F (contre 7,54 F-7,58 F).

Légère progression de l'or, à Londres avec l'once de métal précieux à 355,40 dollars (+ 2,15 dollars), à Paris avec le lingot à 84 450 F (+ 650 F). Flambée du napoléon à 596 F (+ 17 F).

NEW-YORK

Très irrégulier

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé, jeudi, sur Wall Street. Mais ses effets n'ont commencé à se faire sentir que durant la seconde partie de la séance. Jusqu'à midi, le marché s'était employé à monter. Il a ensuite graduellement reperdu tout le terrain gagné initialement, et même au-delà, vu d'un certain côté. De fait, cette séance a été l'image refléchie de la précédente. Autrement dit, elle en a été le portrait inversé. En hausse la veille, l'indice des industrielles a baissé : – 6,77 points à 1 552,17. Le bilan de la journée a, lui, été positif, quand il avait été négatif vingt-quatre heures auparavant. Cette fois, sur 2 017 valeurs traitées, 873 ont monté, 719 ont fléchi et 425 n'ont pas varié. Ce renversement de tendance a été essentiellement dû aux déclarations de M. Henry Kaufman, économiste de renom. Le « gourou » de Wall Street s'est dit persuadé que la Réserve fédérale n'abaisserait pas son taux d'escompte. Ses propos ont un peu raffraîchi l'atmosphère, mais ils n'ont quand même pas provoqué de très vives inquiétudes.

Autour du Big Board, nombreux sont ceux qui n'écartent pas la possibilité d'une détente monétaire. Très attendu, l'indice composite de l'évolution économique pour décembre a déçu. Au pis, beaucoup s'attendaient à une hausse de 1,5 %. Il n'a progressé que de 0,9 %. Pour relancer l'expansion, le Fed pourrait bien être contraint de lâcher du lest. Beaucoup en sont persuadés.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 30 janv.
Alcoa	42 1/8	41 3/4
A.T.T.	22 1/2	22
Boeing	47 3/4	47 5/8
Chase Manhattan Bank	72 5/8	71 7/8
Du Pont de Nemours	64 1/8	64 1/2
Eastman Kodak	46 7/8	48 1/8
Exxon	51 1/8	51
Ford	64 1/8	63
General Electric	69 3/4	68 7/8
General Motors	75 1/8	74
Goodyear	32 3/8	32 1/8
I.B.M.	151	149 3/8
I.T.T.	38 1/2	38 5/8
Mobil Oil	28 7/8	29 1/4
Pfizer	49 3/8	47 5/8
Schlumberger	31 1/2	32
Texaco	27 3/8	27 1/2
U.A.L. Inc.	55 7/8	55
Union Carbide	81 1/8	81 1/4
U.S. Steel	23	23 1/8
Westinghouse	44 1/2	44 1/2
Xerox Corp.	61 3/8	62 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CLUB MÉDITERRANÉE : LE SOLEIL SE VEND TOUJOURS BIEN. – Pour l'exercice clos le 31 octobre 1985, le Club annonce un bénéfice consolidé de 302,08 millions de francs, en hausse de 16,92 %. Pour la première fois, les comptes d'exploitation des filiales étrangères ont été convertis en francs sur la base des taux moyens par saison et non du taux de clôture. Les résultats de l'exercice précédent ont été retraités selon les mêmes principes. La filiale américaine Club Med Inc. a dégagé 15,57 millions de dollars (+ 29,4 %) de profits nets.

MARINE WENDEL AUGMENTE SON CAPITAL... – La société va émettre à 270 F une action nouvelle de 100 F nominal pour cinq anciennes, du 17 février au 12 mars. Cette opération rapportera près de 302 millions de francs.

...BAYER AUSSI. – Le groupe allemand émet, au prix unitaire de 240 DM, 4,6 millions d'actions nouvelles au nominal de 50 DM. En France, les souscriptions seront reçues jusqu'au 7 février inclus.

FINANCIÈRE DELMAS - VIELJEUX : HAUSSE DE 10 % DU RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE. – La Compagnie financière Delmas-Vieljeux, société holding du groupe du même nom, annonce, pour l'exercice 1985, un résultat bénéficiaire de l'ordre de 33 millions de francs, en progression de 10 % environ sur l'année précédente. Sous réserve des comptes définitifs, la société va proposer la mise en distribution d'un dividende net de 41 F par action, soit un montant global de 61,50 F (contre 57 F en 1984, avoir fiscal compris). Mais auparavant, un acompte sur dividende de 20 F net par action sera distribué à partir du 11 février prochain.

LA CHAUSSERIA AU SECOND MARCHÉ DE LYON LE 7 FÉVRIER. – Cette société de Couiza (Aude), spécialisée dans la fabrication et la distribution de chaussures pour femmes, sera introduite, le 7 février prochain, sur le second marché de la Bourse de Lyon, au prix minimum de 200 F par titre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	110,1	109,6
Valeurs étrangères	103,6	103,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 janv.	30 janv.
Indice général	284,9	284,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 janvier .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 janv.	31 janv.
1 dollar (en yens)	193,95	192,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 JANVIER

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

370	Eastman Kodak	360	356 50	356	– 1 11
36	East Rand	36 70	38 10	38 20	+ 4 08
215	Electrolux	216 20	218 50	218 50	+ 1 06
225	Ericsson	229 50	226	226	– 1 52
380	Exxon Corp.	385 50	385	386	+ 0 12
465	Ford Motors	477	490	489	+ 2 51
93	Gencor	92 60	95 40	95	+ 2 59
520	Gén. Electr.	524	529	529	+ 0 95
320	Gén. Belgique	324 50	318	319	– 1 69
540	Gen. Motors	558	577	577	+ 3 40
51	Goldfields	51 30	53	52 80	+ 2 92
41	GdMetropolitain	41 60	40 95	40 85	– 1 80
93	Harmony	100 20	103 80	103 70	+ 3 49
2440	Siemens A.G.	2596	2531	2530	– 2 54
154	Sony	158	152 80	152	– 3 79
157	T.D.K.	170 80	168 80	165 50	– 2 98
13 50	Toshiba Corp.	14 75	14 60	14 60	– 1 01
1100	Unilever	1084	1078	1078	– 0 55
340	Unit. Techn.	343 50	348 80	348 80	+ 1 54
575	Vaal Reefs	611	621	623	+ 1 96
330	Volvo	327	321	321	– 1 83
285	West Deep	307	310	314 80	+ 2 54
450	Xerox Corp.	465	465	465	....
1 45	Zambia Corp.	1 70	1 77	1 76	+ 3 52

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 330	7 337	7 050	7 600
ECU	6 644	6 648	....	....
Allemagne (100 DM)	307 060	306 950	298 500	315 500
Belgique (100 F)	15 003	14 993	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 790	271 740	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 220	83 290	79	88
Norvège (100 k)	98 390	98 300	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 258	10 298	10	10 500
Grèce (100 drachmes)	5	5 004	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 500	4 504	41	4 600
Suisse (100 fr.)	362 880	362 240	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 400	97 490	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 640	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 873	4 872	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 716	4 708	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 168	5 174	5	5 350
Japon (100 yens)	3 779	3 781	3 640	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	83600	83500
Or fin (en lingot)	83800	84450
Pièce française (20 fr)	579	598
Pièce française (10 fr)	450	465
Pièce suisse (20 fr)	571	565
Pièce latine (20 fr)	505	505
Souverain	630	650
Pièce de 20 dollars	3540	3615
Pièce de 10 dollars	1990	1970
Pièce de 5 dollars	1280	1300
Pièce de 50 pesos	3395	3400
Pièce de 10 florins	555	565
Or Londres	355 25	355 40
Or Zurich	357 50	356
Or Hongkong	351 95	355 75
Argent Londres	6 19	6 17

Le Monde

APRÈS AVOIR ENLEVÉ LA CAPITALE

Les guérilleros ougandais partent à la conquête du nord

Cinq jours après avoir pris Kampala, M. Yoweri Museveni, nouveau chef de l'Etat ougandais, a commencé à former un nouveau gouvernement, jeudi 30 janvier. Il s'est attribué le portefeuille de la défense et a nommé premier ministre le responsable des relations extérieures de la NRA, le mouvement de guérilla qu'il commandait, M. Samson Kisekka. Le président déchu, M. Tito Okello, est arrivé mercredi à Juba, dans le sud du Soudan, où il compte regrouper ses forces, a annoncé l'agence soudanaise de presse.

De notre envoyé spécial

Kampala. – *« Nous ne voulons plus de vous ici »*, leur ont dit leurs voisins sur un ton qui ne souffrait pas la réplique. Originaires du nord du pays, quelque quatre cents Acholi et Langi, installés pour certains depuis des lustres dans différents quartiers de Kampala, ont dû déguerpir sur-le-champ. *« Ils ont tué à coup de panga* (machette) *ceux qui refusaient de partir »*, raconte l'un deux. A la faveur de l'arrivée au pouvoir de M. Yoweri Museveni, un sudiste comme eux, des habitants de la capitale se sont crus autorisés à frapper d'interdit ceux qui avaient le tort d'appartenir à l'ethnie des vaincus.

Six mois après être descendus du Nord pour prendre Kampala, des unités de l'ancienne armée gouvernementale y remontent dans laprécipitation avec, à leurs talons, les guérilleros de la NRA, aujourd'hui maîtres de la capitale. Personne ne sait au juste où s'arrêtera cette course-poursuite.

Conquérir le Nord prendra du temps, conviennent beaucoup d'observateurs. Pour gagner la partie, la NRA compte exploiter les divisions de ses adversaires et la lassitude de la population exposée à leurs méfaits. Livrés à eux-mêmes, sans grand monde à qui obéir, psychologiquement et physiquement exténués, ces soldats ont à faire face à des guérilleros au moral d'acier. Jusqu'à maintenant, M. Museveni et les siens ont toujours cherché à consolider leurs positions avant d'en gagner d'autres.

La prise de Kampala ne fut pas aussi facile que d'aucuns stratèges l'imaginaient. Si la ville a peu souffert des combats, les victimes civiles et militaires se comptent par centaines : de deux cents à trois cents morts, au moins cinq cents blessés. La NRA avait, sur son adversaire mieux équipé qu'elle, une supériorité numérique. *« Ce fut une guerre populaire »*, souligne un témoin. Toutes sortes de gens, des femmes et des enfants notamment, se rangèrent aux côtés de la guérilla pour l'assaut final. On vit même une mère de famille manier un fusil, ses deux jumeaux accrochés dans son dos ! Les multiples abus des soldats gouvernementaux leur avaient aliéné la capitale. Les « hommes » de M. Museveni, dont des gamins en treills d'une dizaine d'années, à peine étonnés de se trouver là, se présentèrent en « libérateurs » aux habitants qui leur firent fête.

Lendemain de victoire : les difficultés commencent. Certes, Kampala a retrouvé son calme, sans qu'il soit nécessaire d'y imposer un couvre-feu. Mais il a fallu frapper fort pour empêcher les *« mauvais éléments »* de tirer profit de la situation : plusieurs pillards pris en flagrant délit auraient été sommairement exécutés. Les nouvelles autorités ont même invité la population à repérer les trouble-fête et à les leur livrer. La NRA a, entre mes mains, huit mille *« prisonniers »* sur le sort desquels elle devra rapidement statuer. Comment s'y prendra-t-elle pour séparer le bon grain de l'ivraie ?

Le pouvoir qu'elle a conquis au bout du fusil, la NRA voudra-t-elle le partager avec les professionnels de la politique ? Plusieurs postes ministériels leur ont été offerts. Probablement un peu à contre-cœur, car le nouveau chef de l'Etat ne les tient guère en estime. Ne reproche-t-il pas aux partis de n'avoir aucune assise populaire, de ne s'intéresser qu'aux élites et de ne servir que des intérêts particuliers ? Pour le moment, la sagesse oblige à « faire avec ».

« Les mains sanglantes »

Du côté du Parti démocratique (PD), la principale formation de l'opposition de l'époque de M. Milton Obote, on assure qu'il n'y a pas *« de divergences fondamentales »* avec ces nouveaux venus, à la réserve près que *« certains points méritent d'être clarifiés »*. La NRA est-elle en faveur du multipartisme, que signifie pour elle le mot démocratie, quand entend-elle organiser des élections ?

Chacun cherche à lire dans les pensées du *« bandit »* devenu chef de l'Etat. A quoi donc ressemble cet homme insaisissable ? Parce qu'il a participé à la lutte pour l'indépendante du Mozambique aux côtés du FRELIMO, d'aucuns le traitent hâtivement de *« communiste »*. A d'autres, il rappelle le Castro des débuts, celui des années 1959-1960.

Lors de sa dernière causerie officielle devant le corps diplomatique, M. Museveni a agité beaucoup d'idées. Il a parlé d'économie, en insistant sur la nécessité de produire sur place ce qui pourrait l'être. Il a évoqué les droits de l'homme, en soulignant le fait que l'oppression n'est pas un problème de couleur, qu'il y a aussi de Noirs qui oppriment les Noirs. Le nouveau chef de l'Etat a constaté que les Ougandais forment un peuple *« hautement politisé »* qui, depuis l'indépendance, n'a été malheureusement gouverné que par des *« primitifs »*, comme Milton Obote, Idi Amin Dada et Tito Okello. *« Ces primitifs qui avaient les mains couvertes de sang,* a-t-il rappelé au corps diplomatique, *vous les appelez « Excellence »... »*

JACQUES DE BARRIN.

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1986 a été tiré à 479 267 exemplaires

FAUX TABLEAUX AUX ENCHÈRES

Les comptes fantastiques d'Orsini

Une vente aux enchères rapidement préparée concluait, jeudi 30 janvier, au Crédit municipal de Paris, une vieille affaire de faux tableaux.

C'était des faux et, cette fois, c'était dit : une vingtaine de toiles de primitifs italiens, de Canaletto, de Botticelli, qu'un jour de 1971 un certain prince Orsini était venu mettre au clou. Fort de certificats d'authenticité, il en obtenait 2,5 millions de francs. Puis le prince, charmant comme tout le monde l'avait noté, s'évaporait dans la nature. Le temps passa. Deux ans après, on était sans nouvelles du prince. On commença à douter de l'authenticité des œuvres, on rechercha le prince et ne le trouva point. On décrocha les tableaux. De nouvelles expertises furent faites : c'était des faux réalisés au milieu du dix-neuvième siècle, non sans talent. L'affaire, qui mettait en cause experts et commissaires-priseurs, fut étouffée et se tassa. Et c'est dans le flou quant à l'origine des faux tableaux que la vente eut lieu.

Animation inhabituelle rue des Francs-Bourgeois à Paris jeudi 30 janvier. Une petite foule très chic se bouscule au Mont-de-Piété, au « clou », ou plutôt au Crédit municipal de la capitale. Mais pas de panique ! Ce beau monde ne s'en vient pas gager un quelconque bien après un quelconque revers de fortune.

Tous lorgnent vers une porte au coin de la cour, celle qui permet l'accès à la salle des ventes. Ce jeudi est un grand jour : on a mis les petits plats dans les grands. Les commissaires-priseurs ont fait éditer un catalogue sur papier glacé, couverture quadrichromique, alors que les acheteurs ont droit à l'ordinaire à un ou plusieurs feuillets ronéotés.

En tête de ce catalogue, une accroche accrocheuse : *« Vente de tableaux à la manière des primitifs italiens et des peintres vénitiens. »* Pour le pékin, de beaux tableaux, ces *« pasticci »* des maîtres italiens du dix-huitième siècle, la promesse de bonnes affaires.

Pour le professionnel, il s'agit plutôt de voir enfin cette série de vingt et une toiles, petits et moyens formats, gagées au Crédit municipal par un héros d'imagination, le prince Orsini, pour la somme de 2,5 millions de francs (1971). Et surtout d'assister au labeur d'un commissaire-priseur qui aura pour mission de tirer le maximum d'argent de ces toiles acquises à prix d'or.

Après s'être débarrassé d'une série de petits objets d'art, de manteaux de fourrure, celui-ci en vient enfin aux choses sérieuses : *« Numéro 1 du catalogue,* Madone aux gros yeux, *mise à prix 3 000 francs. »* Il s'agit d'une petite peinture sur bois et fond or. La salle murmure sa satisfaction : le commissaire-priseur ne met pas la barre trop haut. L'adjudication a lieu à 4 800 F. A ce chapitre des toiles « à la manière des primitifs italiens », un *Saint Sébastien* oblong sur bois atteindra la somme de 12 000 F.

Un peu plus tard, on en vient aux pastiches des peintres vénitiens. *« Peinture sur toile,* Pont du Rialto, *mise à prix 8 000 F. »* Déception dans le public. Bien qu'un peu humilié de mener cette vente, le Crédit municipal n'a pas décidé de brader ses vrais faux. Personne ne couvrira l'enchère de 24 000 F de l'ultime acquéreur.

La vente se déroule sans véritable passion et le personnel, fort habile, a beau *scruter le regard du client* potentiel, rien n'y fait. Les prix ne s'envolent pas. La toile de couverture du catalogue, superbe *Piazzetta San Marco,* mise à prix 15 000 F, sera vendue 49 000 F, un prix finalement raisonnable pour une œuvre de belle qualité.

Au bout du compte, et hors taxe, le produit de ces enchères s'élève à 319 500 F. Le public est un peu resté sur sa faim, espérant que l'épilogue de cette douloureuse affaire serait plus spectaculaire. Au Crédit municipal, on choisit le registre de la dignité et de la discrétion. Impossible d'obtenir le moindre commentaire. Tous gagent que, bien vite, cette affaire sera oubliée. Mais le résultat de l'invention d'Orsini est bien tangible et s'élève à une perte d'environ 7 millions de francs.

PARIS ET LONDRES ONT DES POINTS DE VUE « SIMILAIRES » SUR LE PLAN GORBATCHEV DE DÉSARMEMENT

Au cours d'une brève visite à Londres, jeudi 30 janvier, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, s'est félicité de *« la volonté des Britanniques de se faire plus entendre dans le contexte européen »*, à l'issue d'entretiens avec son homologue, Sir Geoffrey Howe.

Les deux ministres ont notamment examiné les positions de leurs deux gouvernements face aux dernières propositions soviétiques en matière de contrôle des armements. Le Foreign Office a souligné la *« similarité de vues »* des deux pays à ce sujet, M. Dumas ajoutant que la France et la Grande-Bretagne *« attachent une grande importance à la dimension conventionnelle et chimique du désarmement en Europe »*.

A propos des armements conventionnels, précisément, les pays de l'OTAN ont remis jeudi à Vienne, lors de la reprise des négociations sur la réduction des forces classiques en Europe centrale (MBFR) un document détaillé sur les mesures de vérification concernant un éventuel accord entre les deux alliances militaires.

Ce texte complète la proposition de l'OTAN du 5 décembre dernier sur une réduction de cinq mille soldats américains et de onze mille cinq cents soldats soviétiques en Europe centrale dans un délai d'un an suivant la signature d'un accord à Vienne.

Le porte-parole de la délégation soviétique aux MBFR a souligné le caractère *« positif »* de la proposition de l'OTAN, qui reprend le schéma de celle du pacte de Varsovie du 14 février 1985, mais a qualifié d'*« exagérées »* les mesures de vérification demandées par les Occidentaux. – *(AFP)*.

M. CHARLES FITERMAN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Fiterman, ancien ministre des transports du gouvernement Mauroy, membre du bureau politique du Parti communiste et secrétaire du comité central chargé de la propagande, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Fiterman, qui conduira la liste du Parti communiste dans le département du Rhône, répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud du *Monde*, et de Dominique Pennequin et Gilles Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 31 JANVIER
André Fontaine
Directeur du « Monde »
sera
Face au « Monde »
avec LAURENCE PIVOT

LUNDI 3 FÉVRIER
Allô « le Monde »
L'espace après CHALLENGER
avec MAURICE ARVONNY
Une émission présentée par
FRANÇOIS KOCH

Sur le vif

Qui parodie qui ?

Hier, j'allume la télé à l'heure du journal et je vais à la cuisine réchauffer le dîner. Mon fils m'avait devancée. Pas gêné, il bouffait le sauté de mouton à même la casserole avec la cuiller en bois qui sert à touiller. Non, mais, ça va pas ! C'est dégueulasse ! Mes glapissements couvrent la voix de la nouvelle présentatrice de TF1 – elle est bien, cette fille, grave, sereine, agréable à regarder. Elle a dû balancer un sujet sur la rentrée de Thierry Le Luron au Gymnase parce qu'on entend la voix cascadante et flutée du père Barre évoquant – c'est à se tordre de rire – les courroux et les frétillements du microcosme.

On se précipite devant le poste. C'était pas ça du tout, c'était le contraire. C'était Barre imitant Le Luron. Génial. Il a vraiment un talent fou. On s'y tromperait, la preuve. Par moment il en remet quand même un peu. Il pousse loin la caricature. Cette syntaxe surannée enrubannée d'intonations en dentelle ajourée, ce sourire satisfait assorti à la minceur de la voix, on dirait un castrat. On n'y croit pas. Et puis, bon, on se laisse emporter par la drôlerie du propos et du ton.

Rien de plus cruel qu'une bonne imitation, un « à la manière de » réussir surtout quand la victime et le bourreau ne font qu'un. Vous avez vu Giscard à « L'Heure de vérité » ? C'était à la limite du supportable, sa parodie de VGE. Tous ses vieux tics, ses mimiques, sa bouche en chemin d'œuf, ses claquements de lèvres... On avait envie de lui crier : arrête !. C'était d'une telle férocité, inconsciente, spontanée, que ça m'a fait peine. J'ai eu pitié. Je me suis dit : le pauvre, il *ne s'en remettra jamais*.

Thierry Le Luron se plaint de ne pas passer aussi souvent qu'à son tour à l'écran. Il ne se rend pas compte, il y est tout le temps. Par tête de turc interposée. Imite bien qui imitera le dernier.

CLAUDE SARRAUTE.

Les restaurants du cœur sur les murs du métro

Les restaurants du cœur descendent dans le métro. Considérant que la campagne de Coluche est une *« initiative généreuse »*, M. Claude Quin, PDG de la RATP, a répondu favorablement, par lettre du 29 janvier, à la demande d'aide publicitaire du fantaisiste. Trois cents emplacements, format 40 × 60, seront mis gratuitement à la disposition des promotteurs des restaurants du cœur du 10 au 23 mars dans les stations de métro. Dans sa lettre à Coluche, M. Quin espère ainsi *« apporter un concours utile à [son] action sociale »*.

La démarche de Coluche provoque des réactions divergentes à l'intérieur du PCF. Si M. Quin, membre du PCF, accepte de jouer le jeu, M. Lucien Lanternier, maire communiste de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), avait refusé de participer à l'émission que le fantaisiste avait organisée sur TF1 le 28 janvier, en présence de nombreux hommes politiques, artistes et présentateurs de radio-télévision. M. Lanternier, le premier maire à avoir apporté son soutien à Coluche en région parisienne, ne voulait pas s'associer *« à une unanimité aussi suspecte qui masque à bon compte les responsabilités »*. Pour sa part, la direction du PCF avait affirmé qu'*« aucun dirigeant national du PCF »* n'avait été invité mais que, si cela avait été le cas, *« nous serions venus »*.

Enfin, le chanteur Jean Ferrat a tenu à nous préciser, contrairement à ce que nous avait indiqué Coluche, qu'*« il n'a jamais téléphoné à l'humoriste et qu'il n'a jamais souhaité venir* [à l'émission de TF1] *avec un responsable du PCF*.

En Loire-Atlantique

UN ANCIEN SOUS-OFFICIER ÉCROUÉ POUR ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'URSS

Un sous-officier de l'armée de l'air à la retraite, M. Bernard Sourisseau, quarante-quatre ans, habitant Le Croisic (Loire-Atlantique), vient d'être inculpé par un juge d'instruction de Rennes d'espionnage au profit d'une puissance étrangère et écroué.

Ancien mécanicien d'hélicoptères, M. Sourisseau avait été arrêté par des policiers de l'antenne rennaise de la Direction de la surveillance du territoire. Il est accusé d'avoir fourni à l'URSS des informations sur l'activité des bases de sous-marins nucléaires de l'aéronavale et des bâtiments de la marine de guerre ancrés à la pointe ouest de la Bretagne et, notamment, à la base de l'île Longue. M. Sourisseau aurait été en contact avec un officier traitant du KGB, basé à Paris.

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12757 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 2-LUNDI 3 FÉVRIER 1986

Le geste ambigu de M. Botha

Les Noirs sceptiques les Blancs inquiets

L'« ouverture » politique annoncée par M. Pieter Botha en faveur de la majorité noire sud-africaine a suscité des réactions faites de scepticisme et d'expectative, personne ne sachant encore exactement si l'incontestable « geste » accompli par le président dans son discours du Cap, vendredi 31 janvier, se traduira par un véritable assouplissement du système de l'apartheid. Les Etats-Unis se sont félicités de l'affirmation du chef de l'Etat sud-africain, pour qui *« l'apartheid est dépassé »*, et d'une éventuelle libération de M. Nelson Mandela, mais jugent que son *« important discours »* doit être *« étudié attentivement »*. Attentisme aussi à Londres, où le Foreign Office souligne que l'*« essentiel »* résidera dans la suite *qui sera donnée aux initiatives du* gouvernement de Pretoria.

Cette prudence s'explique par le caractère un peu ambigu des propos du chef de l'Etat. Suppression des laissez-passer et de l'*« influx control »* qui réglementent la liberté d'aller et venir des Noirs, et instauration d'un document d'identité commun à tous les Sud-Africains ? Certes, mais comme il n'est apparemment pas question pour le gouvernement de Pretoria de renoncer complètement à la ségrégation dans l'habitat, on peut craindre que, comme l'a immédiatement souligné le porte-parole de l'ANC (Congrès national africain) à Lusaka, malgré la suppression formelle des *« pass laws »*, les contrôles demeurent sous d'autres formes. Pour l'ANC, ainsi que pour l'évêque anglican Desmond Tutu, le discours de M. Botha ne contient rien de vraiment nouveau. S'agissant notamment de la création d'un Conseil national qui serait multi-racial, le prix Nobel de la paix a fait observer : *« Qui veut d'un Conseil qui ne dirigera pas le pays ? »*

Le président Botha persiste pourtant *dans son entreprise qui vise à* convaincre les Noirs de sa volonté de réforme. Vendredi soir, dans une allocution radio-télévisée, il a lancé, pour la première fois, un appel à la communauté noire pour qu'elle se joigne au processus de négociations sur l'avenir du pays. Il est à craindre que cet appel, comme celui lancé le matin même devant le Parlement, ne laisse indifférente la grande majorité des Noirs. Le risque pour M. Botha est maintenant de se couper des assises mêmes de son pouvoir, c'est-à-dire de la minorité blanche conservatrice, qui se déclare *« désespérée »* devant cette *« capitulation »* de son chef. Il reste que sous la pression des événements, et sans doute des Américains, M. Botha a lâché du lest. Mais n'est-ce pas trop tard ?

(Lire page 3 l'article de M. BOLE-RICHARD.)

Haïti en état de siège

La tension ne cesse de croître à Port-au-Prince où le président à vie Duvalier a affirmé son intention de rester au pouvoir

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – Au petit matin, dans la ville presque déserte, circule une 504 blanche remplie de « volontaires de la sécurité nationale ». Ce sont des « tontons macoutes », armés de fusils-mitrailleurs, qui descendent la rue pavée dans le centre-ville de Port-au-Prince. Autour du palais présidentiel et sur la place du Champ-de-Mars, les militaires ont pris position. Voilà les premiers signes de l'état de siège décrété quelques heures plus tôt, vendredi 31 janvier. A 7 heures, l'heure de son bulletin d'information, *Radio-Soleil, proche de* l'Eglise catholique, a cessé ses émissions, et les rumeurs circulent toujours sur le départ du président à vie Jean-Claude Duvalier *« vers Rio-de-Janeiro, avec sa femme et des dizaines de valises »*. Les rumeurs s'éteignent quelques heures plus tard, lorsque le chef de l'Etat parcourt à grande vitesse la capitale. La voiture est conduite par sa femme. Le cortège se rend à la radio nationale pour une *« déclaration »*. Dans son message, le président affirme qu'*« il est là »* et précise en créole : *« là pou tou temp. »*

Pas de *« foule en liesse »*, comme le dit la radio nationale, lors de cette rapide apparition. En revanche, quelque temps après, des manifestations sporadiques secoueront la ville inquiète. Les magasins sont fermés et très peu de véhicules circulent. Des groupes se forment devant les étalages vides et au coin des rues. Les visages sont tendus. Les camions militaires multiplient les rondes et, dans certains quartiers de la banlieue, des « tontons macoutes » en armes circulent à pied, vêtus de bleu et coiffés de leur chapeau de cow-boy ou d'un casque.

Sur le boulevard Dessalines, l'artère principale de la ville, l'habituel grouillement de monde fait place à quelques manifestations de rue réprimées par des tirs des « macoutes ». Devant le Marché de fer, des barricades de pneus et de détritus sont élevées.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 3.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

L'or noir passe au rouge

Le prix du pétrole baisse. Tout le monde s'y attendait, mais, à 20 dollars le baril, l'atterrissage est brutal. Cette redistribution des cartes, qui fera souffrir quelques grands pays du tiers-monde, affaiblira quelques banques, entraînera la mort de nombre de petites entreprises pétrolières et parapétrolières, montre en tout cas que l'or noir reste une matière première hors du commun.

Le cruel dilemme des chrétiens libanais

Une bombe a explosé, vendredi soir 31 janvier, dans le quartier de Sin al Fil, à Beyrouth-Est, secteur chrétien de la capitale libanaise, blessant quatre femmes, dont une très grièvement. Bien qu'il se soit agi d'un engin de faible puissance, cet attentat a avivé chez les chrétiens la peur de voir se renouveler des drames comme celui qui a récemment fait une trentaine de morts à Beyrouth-Est, à la suite de l'explosion d'une voiture piégée.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Erigée au sommet d'un promontoire dominant toute la baie de Jounieh et, au-delà, les côtes libanaises, se dresse l'immense statue blanche de Notre-Dame du Liban. En cet après-midi ensoleillé, ils sont des centaines à déposer des cierges devant celle dont la légende veut qu'elle verse des larmes quand les chrétiens souffrent.

Divisée, déchirée par des événements dont elle pressent qu'ils mettent en cause son pouvoir, certes, mais plus profondément son existence, tant tous deux sont liées dans l'inconscient, la communauté maronite du Liban est en plein désarroi. Dans cette montagne chrétienne du nord de Beyrouth que l'on surnomme parfois le « Marounistan », aujourd'hui menacée par les canons syriens, l'heure est plus que jamais à l'angoisse devant un avenir incertain.

La grande route parfaitement asphaltée et fraîchement élargie qui grimpe en lacets vers Bickfaya, fief de la famille du président Amine Gemayel, est déserte 5 kilomètres avant l'entrée du village où les chars de la 8e brigade de l'armée ont pris position. Seule la partie sud de la petite ville est encore habitée. Le reste, où quelques maisons trouées d'obus et les gravats sur la chaussée témoignent des récents bombardements des milices pro-syriennes, a été évacué. Le canon s'est tu depuis quelques jours, mais les francs-tireurs empêchent toute circulation, et les pressions demeurent constantes.

Armée syrienne et armée libanaise, qui coexistaient pacifiquement depuis six ans, se sont retranchées à quelques kilomètres l'une de l'autre, installant fortifications et tranchées. Des camions *semi-remorques déchargent* devant le PC de Bickfaya où sont installées conjointement armée et milice phalangiste, de gros bidons vides qui, remplis de sable, protégeront tous les accès.

Dans la petite église de Sakiet-el-Misk, le curé prêche la concorde. *« Soyons justes entre nous,* dit-il, *car la haine gouverne le cœur de tout le monde. »* Beaucoup de religieux aujourd'hui s'interrogent. Ce moine de Kaslik, appelons-le le Père Jean, car, comme beaucoup d'interlocuteurs en ces temps troublés, il préfère garder l'anonymat, ne craint pas de dresser le constat de faillite des responsables politiques : *« Ils se sont conduits plus en politiciens qu'en chrétiens. Ils ont sacrifié l'avenir de la communauté à leur soif de pouvoir et d'argent. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Avancée des médecines douces

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, annoncera prochainement un ensemble de mesures dans le domaine des « médecines douces » ou « alternatives ». Le ministre avait déjà annoncé en décembre dernier la création d'une fondation de recherches sur les thérapeutiques alternatives. Il y a quelques jours, le *Journal officiel* annonçait la création à Cannes du premier *« établissement de santé expérimental »* d'une capacité totale de soixante-quinze lits, dans lequel on cherchera à évaluer les différentes pratiques médicales *« non reconnues aujourd'hui par l'Université française (acupuncture, homéopathie, phytothérapie, etc.) »*. Un comité d'experts chargé de l'évaluation et du bilan de cette expérience est en cours de constitution.

La volonté politique de Mme Dufoix est donc claire : tout mettre en œuvre rapidement pour évaluer, le plus objectivement possible, l'efficacité et l'innocuité de pratiques thérapeutiques qui ne sont pas officiellement reconnues par l'institution médicale. Cette volonté s'exprime alors que la vogue en faveur de ces « autres médecines » n'a jamais été aussi forte, comme en témoigne l'extraordinaire succès du livre de la chanteuse Rika Zaraï.

En manifestant aussi clairement sa position et en décidant la création de cet établissement de santé d'un nouveau genre, Mme Dufoix prend le risque évident de heurter de front la communauté médicale hospitalo-universitaire.

Ce souci, légitime, d'évaluation objective se double en effet d'un autre, celui de favoriser le développement de l'enseignement universitaire de certaines de ces pratiques alternatives. Et tout se passe, en définitive, comme si le bilan d'une telle évaluation était déjà établi.

J.-Y. N.

(Lire page 8 nos informations et l'article de CHARLES VIAL, « A l'écoute des autres cultures ».)

Le Mois du judaïsme, un retour aux sources

Les boucles de sa chevelure et de son épaisse barbe noire sont plus en désordre que jamais. Marek Halter est un homme fatigué mais heureux. Les sceptiques et les critiques en seront pour leurs frais : pendant près d'un mois, le centre Rachi aura fait salle comble. A condition de ne pas confondre, comme dit Alain Finkelkraut, affirmation de soi et *« vacarme publicitaire »*, le Mois du judaïsme a été un succès (1).

Evénement mondain ? Intellectuel ? Religieux ? Un peu tout à la fois. Le gotha de la littérature, du spectacle, de la sociologie, de l'histoire ou de la philosophie – de Françoise Sagan à Léon Askenazi, d'Emmanuel Le Roy Ladurie à Bernard-Henri Lévy – est passé au moins une fois à la tribune ou dans le public.

Les hommes politiques n'ont pas fait défaut. On a au moins vu sept ministres et deux présidents d'Assemblée. Cette reconnaissance publique de la spécificité juive fait dire à un jeune participant : *« Le monde politique venait nous voir traditionnellement pour nos morts. Nous étions pour lui le peuple fossile. Cette fois il prend au sérieux l'existence du monde juif vivant. »*

« Les Français restent politisés, affirme Marek Halter, *il le faut pour s'intéresser à Sakharov ou à Mandela. Mais leur référence a changé : elle est éthique avant d'être politique (...). Cela n'amène pas plus de monde dans les églises ou les synagogues, mais le judaïsme, entre autres, est une idée porteuse. Lorsqu'on se penche sur les sources de nos valeurs morales, on ne peut pas le contourner. »*

Participant à ces débats, le Père Riquet, ancien déporté et pionnier de l'amitié judéo-chrétienne, ne dit pas autre chose lorsqu'il s'interroge sur l'attrait qu'exerce aujourd'hui la culture juive sur une partie des chrétiens : *« Ils replongent dans l'Ancien Testament comme dans tout ce qui leur permet de reconnaître leurs racines intérieures et profondes ».*

Paradoxe ? Des réticences sont venues de la communauté juive elle-même, effrayée devant l'étalage de sa particularité, parfois tentée par un repli frileux. Lors d'une soirée consacrée au cinéma, Alexandre Arcady s'est vu reprocher d'avoir mis en scène des malfaiteurs juifs. *« Mais c'est précisément pour cela,* explose Marek Halter, *que nous avons fait ce mois ! Pour montrer que les juifs sont comme tout le monde mais avec une mémoire particulière. Il y a bien un Festival de la chanson arabe. Et Alan Stivell triomple bien au Zénith avec ses chansons bretonnes ! La mémoire bretonne fait partie de la mémoire collective des Français, mais ni plus ni moins que celle des juifs. »*

La vigueur intellectuelle du monde juif a été affirmée mais, pour le reste, dit un observateur déçu, ce fut l'auberge espagnole : *« Rien n'a été dit sur ce que pourrait être le message juif dans la société française contemporaine. On est certes passé, en ce qui nous concerne, du folklore à l'identité, mais c'est encore une identité sans contenu. »*

Manifestation sans lendemain ? Comme toujours, Marek Halter a des projets en poche – pour les écoles, pour la télé – afin de perpétuer cette « mémoire juive ». Mais le voudrait-il, il n'est pas à lui seul une institution.

HENRI TINCQ.

(1) Le Mois du judaïsme – Mémoire et lois de l'homme » – commencé le 7 janvier (*le Monde* daté 5-6 janvier), doit s'achever le lundi 3 février à la Cinémathèque du Palais de Chaillot.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 2 février. — Inde : Suite de la visite du pape (jusqu'au 10). — Costa-Rica : Elections présidentielles et législatives. — Lichtenstein : Elections législatives. — Lisbonne : Congrès extraordinaire du PC portugais. — Iran : Visite de M. Kornienko, vice-ministre des affaires étrangères d'URSS.

Mardi 4 février. — Madrid : Débat aux Cortès sur le référendum sur l'OTAN. — Washington : Discours de M. Reagan sur l'état de l'Union. — La Havane : Congrès du PC (jusqu'au 7).

Jeudi 6 février. — Paris : Conférence internationale sur les forêts et la désertification. — Prague : Visite de M. Genscher, chef de la diplomatie de Bonn. — Montréal : Réunion préparatoire au sommet francophone.

Vendredi 7 février. — Kiev : Congrès du PC ukrainien.

Samedi 8 février. — Philippines : Election présidentielle.

IL Y A TRENTE ANS, LES « TOMATES D'ALGER »

La IVe République lâche pied devant l'émeute...

Il y a trente ans, lorsque Guy Mollet, président du conseil socialiste du gouvernement de « Front républicain » investi le 28 janvier par l'Assemblée nationale, débarque le 6 février 1956 sur l'aérodrome algérois de Maison-Blanche, il plonge dans un redoutable guêpier.

La situation militaire en Algérie n'est pas brillante. La majorité des Français d'Algérie vivent dans une peur qu'attisent tant ses politiciens traditionnels comme Amédée Froger que les « ultras » relayés par le comité d'entente des anciens combattants.

Guy Mollet a déclaré devant l'Assemblée nationale qu'il entendait *« maintenir et renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la France métropolitaine (...) et en même temps reconnaître la personnalité algérienne et rétablir l'égalité politique totale de tous les habitants de l'Algérie ».*

Les mots *« personnalité algérienne »* font l'effet d'un chiffon rouge sur les ultras. La nomination comme ministre-résident en Algérie du général Georges Catroux est encore plus mal accueillie. Ce vieux soldat de soixante-dix neuf ans, grand chancelier de la Légion d'honneur, a été en 1943-1944 gouverneur général de l'Algérie et commissaire d'Etat chargé des affaires musulmanes du Comité de libération nationale présidé par le général de Gaulle. Il a gouverné le Levant et avait conduit ses premiers pas vers l'indépendance. C'est donc, pour les ultras, un « bradeur ». Et c'est un gaulliste, alors que les Français d'Algérie n'ont jamais aimé de Gaulle.

Un pays en transes

Georges Catroux remplace Jacques Soustelle, nommé onze mois plus tôt par Pierre Mendès France, et reçu très froidement à cause de sa réputation de libéral, mais qui avait, comme l'on disait alors, « viré sa cuti » et s'était embarqué le 2 février vers la métropole couvert de fleurs et baigné de larmes.

L'Algérie est en transes. Les préfets ont supplié Guy Mollet de renoncer à son projet, averti Catroux que son arrivée provoquerait une explosion et qu'il risquait d'être assassiné.

A Maison-Blanche, seuls les officiels qui ne peuvent faire autrement sont là. Des officiers, pour éviter d'accueillir le président du conseil, se sont fait mettre en congé. En roulant vers la ville, le cortège, lorsqu'il croise de rares passants derrière la haie du service d'ordre, est salué par des injures. Dans les quartiers européens, la grève générale est suivie partout. Des crêpes noirs pendent aux balcons. Des boutiques arborent l'écriteau « Fermé pour cause de deuil ».

Le plateau des Glières, où est érigé le monument aux morts, situé en contrebas du Forum, vaste place située devant le gouvernement général, est noir d'une foule surexcitée et déjà hurlante. Il y a là les membres du comité d'entente des anciens combattants du pilote de ligne Arnould, les hommes d'Amédée Froger, président de l'Association des maires, les troupes poujadistes du cafetier du Forum Joseph Ortiz, celles de l'Union française nord-africaine du « chouan » Robert Martel, venu en armes avec les petits colons de la Mitidja, les groupes « antiterroristes » de Robert Kovacks et Philippe Castille, qui, quelques mois plus tard, tenteront d'assassiner le général Salan. L'avocat parisien Jean-Baptiste Biaggi aussi, qui s'est « parachuté » à Alger pour attiser la flamme nationaliste et révolutionnaire. Et les étudiants et les lycéens qui ont séché leurs cours et leurs classes.

Très pâle, Guy Mollet s'avance vers le monument. On crie : *« Mollet au poteau ! », « Mollet, démission ! »* et, malgré l'absence du général, *« Catroux à la mer ! »*. Des mottes de terre arrachées aux pelouses et des tomates obligeamment fournies par Ortiz, dont le café est proche, volent vers le groupe d'officiels, qui n'évite pas toujours les projectiles.

Le président du conseil dépose sa gerbe devant le monument. Au moment où il descend les marches, le cordon de police est rompu : les policiers locaux sont de cœur avec les manifestants. Les CRS chargent à la matraque et lancent des gaz lacrymogènes. Ils dégagent à grand peine Guy Mollet et sa suite, qui gagnent le Palais d'été. Un groupe de jeunes se précipitent sur la gerbe officielle, la piétinent et la déchiquètent. On marche sur le Palais d'été. L'armée relève les CRS et un certain calme renaît.

La démission de Catroux

Pour Guy Mollet, c'est l'effondrement et une découverte : cette foule n'est pas composée de « gros colons », mais essentiellement d'ouvriers, de petits commerçants, de petits fonctionnaires, bref d'électeurs traditionnels de la gauche... Et *la Marseillaise* hurlée à ses oreilles a ému en lui, il le dira aux journalistes, le pupille de la nation, l'ancien combattant, l'ancien résistant.

Barricadé dans le Palais d'été, il téléphone au président de la République René Coty pour le mettre au courant. Par hasard, le général Catroux est en visite à l'Elysée.

Dans le bureau du président, il prend l'écouteur. La communication est très mauvaise et souvent interrompue par une téléphoniste intempestive. Catroux accepte la suggestion de Guy Mollet ou, plus vraisemblablement, propose sa démission, qui est acceptée avec soulagement. Elle est confirmée quelques instants plus tard lorsque le général, ayant regagné le palais de la Légion d'honneur, y est rejoint par le directeur de cabinet du président du conseil, Louis Faucon. Il dicte au téléphone, sans trop de friture, une lettre où il déclare ne pas vouloir *« entrer en conflit de conception et d'action sur un problème national capital avec ses anciens compagnons d'armes des campagnes de France et d'outre-mer ».*



ROUIL.

La foule du plateau des Glières, avertie, crie : *« Victoire ! »* Soulagement à Alger. Les anciens combattants, qui ont été regroupés avec les ultras dans un comité de salut public animé par Me Biaggi et Amédée Froger, s'en séparent et calment le jeu. Une nouvelle manifestation, le 7 février, est un demi-échec. Guy Mollet a fait une longue déclaration apaisante et promis à l'Algérie une aide économique massive, et même, assez prématurément, annoncé qu'on lui donnerait *« la possibilité de disposer de l'énergie atomique pour son industrialisation ».*

Mais le coup est porté. D'une part, comme l'écrit Philippe Minay dans *le Monde* du 14 février, *« il est frappant de constater que tout s'est passé comme s'il n'y avait pas de musulmans en Algérie ».* Et Massu, écœuré, dans son langage : *« Les indigènes ont instinctivement le respect et la crainte du chef. Ils ne comprennent pas la conduite des Français qui insultent le chef du gouvernement et le bombardent de tomates. »* D'autre part, et surtout, le pouvoir légal a reculé sous la pression de la foule.

Le dirigeant des étudiants algérois Pierre Lagaillarde en tire la leçon : *« Maintenant, je sais qu'on peut faire ici un coup d'Etat. »* Les agitateurs du Forum n'oublieront pas qu'ils peuvent changer la politique de Paris.

En métropole, le comité d'entente des anciens combattants doit renoncer à une manifestation à l'Arc de triomphe, faute de troupes. Le jeune député poujadiste Jean-Marie Le Pen demande à interpeller le gouvernement pour lui imposer de nouvelles promesses et de nouveaux reculs.

Reste à trouver un successeur au général Catroux. Gaston Defferre, ministre de la France d'outre-mer, se récuse sans ambages. Robert Lacoste, ministre de l'économie, accepte. Deux ans et trois mois plus tard, le Forum d'Alger l'emportera sur une IVe République blessée à mort le 6 février 1956.

JEAN PLANCHAIS.

IL Y A VINGT ANS, LE « COMPROMIS DE LUXEMBOURG »

Et l'Europe fut la chose des Etats...

Il y a vingt ans à Luxembourg, du 28 au 30 janvier 1966, les six ministres des affaires étrangères de la CEE tenaient une réunion « historique ». Cette date marque en effet la sortie de la très grave crise de sept mois que vient de vivre la Communauté et détermine son fonctionnement ultérieur. Les « européens » (au sens engagé ou actif du terme) l'estimeront peu conforme à l'esprit et à la lettre du traité de Rome.

Le traité de la CEE avait été signé à Rome le 27 mars 1957, ses institutions mises en place au début de 1958, mais ne devait faire sentir ses effets qu'au début de 1959, c'est-à-dire après que la France eut basculé d'une République dans l'autre. Or le général de Gaulle n'avait cessé d'en dénoncer l'esprit d'abandon, retrouvant le langage des casernes pour vilipender les tenants de la supranationalité (les *« jean-foutre »*). La première expérience pour fonder la paix sur le continent autrement que sur un rapport de vainqueur à vaincu allait-elle être étouffée dans l'œuf ?

Non. La CEE semblait mieux démarrer que ne l'avaient espéré ses instigateurs. Les barrières tarifaires intérieures étaient démantelées, le tarif extérieur commun s'établissait plus rapidement que prévu. Le gouvernement français exigeait en compensation une politique agricole commune et, dès 1961, les principes en étaient arrêtés, non sans négociations fort ardues, mais dans lesquelles la France avait le plein appui de la Commission.

Ce ne sont pas seulement les perspectives commerciales qui semblaient intéresser le général. *« Contribuer à bâtir l'Europe occidentale en un groupement politique, économique, culturel et humain, organisé pour l'action et pour la défense, c'est à quoi la France veut s'appliquer »*, proclamait-il dans sa conférence de presse du 31 mai 1960. Voilà qui semblait presque dépasser les souhaits des plus fédéralistes. Mais la conception institutionnelle sous-jacente se situait au rebours même de tout idéal fédéraliste : *« Les Etats sont les seules entités qui aient le droit d'ordonner et l'autorité pour agir. Se figurer qu'on peut bâtir quelque chose qui soit efficace pour l'action et qui soit approuvé par les peuples en dehors et au-dessus des Etats, c'est une chimère. »*

Plus grave fut l'agitation suscitée par la manière brutale et unilatérale avec laquelle de Gaulle mit fin, le 14 janvier 1963, aux négociations d'adhésion de la Grande-Bretagne, parce que celle-ci semblait s'être mise définitivement dans le sillage américain en matière d'armement nucléaire. L'indignation fut plus le fait des atlantistes que des « européens ». Malgré tous les remous, l'intégration semblait pourtant aller de l'avant, et le terne bon sens de Jean Monnet l'emporter sur l'éclatante rhétorique de de Gaulle dans l'action concrète de ce dernier.

La chaise vide

Et voilà que tout s'effondre au moment où les « européens » croient tenir le bon bout. L'achèvement du Marché commun agricole impliquait un règlement financier, et la France était au premier chef intéressée à ce que celui-ci fût assuré par les ressources propres de la Communauté, c'est-à-dire par les droits de douane et par les prélèvements perçus aux frontières de celle-ci. La Commission s'empresse de faire siennes ces exigences, mais croit le moment propice pour pousser ses avantages. Budget communautaire ? Fort bien, mais cela implique un contrôle par le Parlement et une gestion par la Commission...

La réaction française est d'une extrême véhémence. Le conseil, réuni le 28 juin 1965, prend un tour dramatique. M. Couve de Murville exige que soit arrêté le règlement financier et refuse d'entamer une discussion quelconque sur tout autre sujet. Comme le désaccord apparaît total sur tout, il lève la séance de la manière la plus abrupte le 30 juin à minuit, à l'instant même où s'achève le semestre de présidence française.

Le gouvernement français passe à la contre-offensive. Lui aussi veut des réformes, mais afin d'empêcher la Commission de commettre pareille incongruité à l'avenir, et surtout d'éviter que soit mis en pratique le vote majoritaire au sein du conseil, dont la généralisation est prévue pour le 1er janvier 1966. En attendant, la France suspend toute activité au sein de la Communauté, pratique la politique dite de « la chaise vide ». Ce n'est pas sans difficulté qu'elle accepte de négocier son retour à Bruxelles dans deux pénibles réunions tenues à Luxembourg. Il en sort finalement le 30 janvier 1966 un accord qui impose sept règles de « bonne conduite » à la Commission, et surtout un communiqué final concernant le vote majoritaire :

« 1° Lorsque (...) des intérêts très importants d'un ou de plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du conseil s'efforceront (...) d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous les membres du conseil... ;

2° (...) La délégation française estime que lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion devra se poursuivre jusqu'à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime... ;

3° Les six délégations constatent qu'une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement... »

Voilà ce qu'on a appelé le *« compromis de Luxembourg »*, sur la base duquel l'activité communautaire a repris son cours normal. Quel compromis ? Il n'y avait pas eu accord, et l'accord eût-il existé qu'en l'absence de toute procédure de révision il aurait été sans poids juridique. De plus, l'entorse au traité ne devait jouer qu'à propos d'intérêts *« très importants »* (*« vitaux »*, fut-il même dit par la suite). Or on n'a cessé de se référer à ce prétendu compromis pour expliquer, et même justifier, la prépondérance prise par les Etats.

Le « compromis de Luxembourg », tel qu'il a été compris dans la pratique, s'est si fortement implanté qu'aucun projet de réforme n'ose constater que juridiquement il n'a jamais eu d'existence. Le processus décisionnel réel n'a cessé de marquer un renforcement du pouvoir des Etats, de consacrer la vision gaullienne des relations intereuropéennes. L'accord sur la coopération politique, la banalisation des sommets (sous l'appellation de Conseil européen), relèvent exactement de l'esprit du plan Fouchet.

Il est vrai que les « européens » ont souvent mal évalué la force des passions, des intérêts, des mœurs politiques, des routines administratives qui différencient les Etats. Mais était-il plus sage de vouloir bâtir une « Europe européenne » sur la seule base d'une coopération organisée entre Etats dont on proclamait l'insurmontable altérité ?

Indifférence

Le problème a été reposé voilà trois ans au sein du Parlement européen par le père de l'idéologie et de l'action fédéralistes, Altiero Spinelli. Le projet d'union européenne qu'il a réussi à faire voter au Parlement de Strasbourg agite certes les impétinents de la cause européenne, suscite écrits, colloques, résolutions. Mais qu'en est-il de l'opinion publique ?

Le problème de la supranationalité est soulevé aujourd'hui au milieu d'une campagne électorale, tout comme il l'a été en 1965. C'est en effet en pleine crise de « la chaise vide » qu'a eu lieu la réélection du général de Gaulle ; et son relatif échec au premier tour, le 5 décembre, a été souvent attribué à une attitude jugée par beaucoup brutale et arrogante. Ses adversaires, MM. Mitterrand et Lecanuet, en firent en tout cas un point essentiel de leurs attaques, et renchérirent entre eux d'ardeur européenne.

Ceux qui, à droite comme à gauche, s'étaient le plus affrontés pratiquent aujourd'hui en cette matière un parfait irénisme. Une phrase sur l'exigence de construire l'Europe en annexe d'une apologie sur le rôle de la France grande puissance mondiale — voilà qui suffit à fonder un parfait consensus. Mais un consensus d'ignorance et d'indifférence constitue-t-il un progrès pour la cause européenne et pour la démocratie en général, par rapport aux âpres querelles d'il y a vingt ans, quels qu'aient été les confusions, les illusions et les malentendus ?

GEORGES GORIELY.

★ Les problèmes abordés ici sont traités avec une rare maîtrise dans le livre de Pierre Gerbet : *la Construction de l'Europe*, Paris 1983, Imprimerie nationale, collect. « Notre Siècle ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

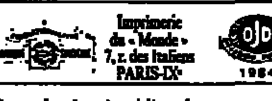
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

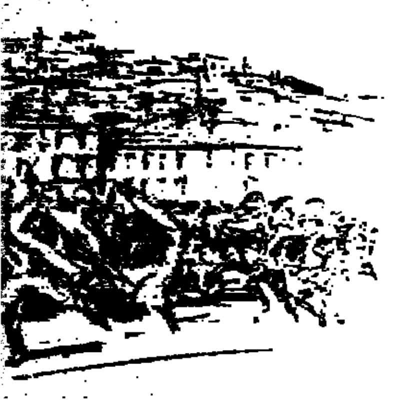
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

l'émeute...



JEAN PLANCHAIS

EMBOURG »

es Etats...

Indifférence

GEORGES GORIELY

L'état de siège à Haïti

Après une nuit de rumeurs et une matinée de manifestations, qui avaient pu faire croire un moment à la chute du régime, annoncée par Washington, le président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, est intervenu sur les ondes de la radio nationale, vendredi 31 janvier, pour proclamer son intention de *« maintenir la paix publique »*. Dans une première déclaration quelques heures plus tôt, il avait lui-même démenti les informations faisant état de sa fuite.

Dans son second message, d'un contenu plus politique, diffusé à 13 heures (heure locale, 18 heures GMT), le chef de l'Etat haïtien s'est déclaré *« décidé à poursuivre sa mission de paix et de concorde »*. Reconnaissant que *« la répartition des richesses était inégale »*, il a annoncé un nouveau *« projet de société »* qui, a-t-il dit, sera *« incessamment présenté »*. *« Je continuerai à construire le pays,* a ajouté le président. *Les seuls problèmes sont d'ordre économique et ils sont causés principalement par le manque d'aide extérieure, notamment de celle retenue par les Etats-Unis. »* Washington avait fait connaître, jeudi, sa décision de bloquer la moitié de son aide économique à Haïti en raison des *« graves atteintes aux droits de l'homme »* commises par le régime.

Considérant que la situation dans le territoire n'est *« pas claire »*, le gouvernement américain a recommandé à ses ressortissants de ne pas se rendre en Haïti actuellement. Environ seize mille Américains séjournent momentanément ou résident dans le pays.

Le président de la commission sénatoriale pour les affaires de renseignements, M. David Duremberger, a demandé vendredi à l'Organisation des Etats américains (OEA) d'envoyer dans l'île une force inter-américaine pour y contribuer à une *« transition vers un gouvernement démocratique »*. Cette force aurait pour mission de rétablir l'ordre, protéger les citoyens des Etats-Unis et *« empêcher que la situation actuelle ne se détériore au point d'aboutir à une anarchie totale »*. L'annonce prématurée de la chute de « Baby Doc » a immédiatement provoqué des manifestations de joie, vendredi, à Miami, où réside une forte communauté d'exilés haïtiens. La veille, des démonstrations similaires avaient fait un mort. Des manifestations ont également eu lieu à Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe.

A Moscou, l'agence Tass, qui, se fondant sur les déclarations en provenance de Washington, avait elle aussi annoncé la fuite du *« dictateur »*, a estimé dans la soirée de vendredi que les Etats-Unis avaient *« peut-être décidé de sacrifier »* le président à vie haïtien. Selon l'agence, les faits montrent, en tout cas, *« irréfutablement que la tyrannie de la créature américaine Duvalier est au seuil de l'effondrement »*.

La « gaffe » de la Maison Blanche

Washington *(AFP)*. – En annonçant à tort, vendredi 31 janvier, en début d'après-midi, la chute de Jean-Claude Duvalier (nos dernières éditions du 1er février), le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a commis une embarrassante gaffe diplomatique, qui a aussitôt déclenché une petite guerre entre le département d'Etat et la présidence. Tout a commencé dans l'avion emmenant le président Reagan à Houston, où il devait assister à la cérémonie à la mémoire des astronautes tués dans l'explosion de Challenger : *« La Maison Blanche a été informée peu après 7 h 30* [12 h 30 GMT] *que le gouvernement haïtien est tombé et que ses dirigeants, y compris M. Duvalier, ont quitté le pays »*, annonçait dramatiquement M. Speakes. Le porte-parole précisait même que, avant son départ pour Houston, le président américain avait été informé de la chute du régime Duvalier par son conseiller pour les affaires de sécurité, M. John Poindexter, et par le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan.

Quelques heures plus tard, le président haïtien ayant lui-même démenti à Port-au-Prince l'annonce de son départ, le gouvernement américain faisait machine en arrière. M. Speakes reconnaissait qu'il s'était trop avancé et le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, déclarait : *« Des informations contradictoires et des rumeurs sont à l'origine de ce premier jugement. »*

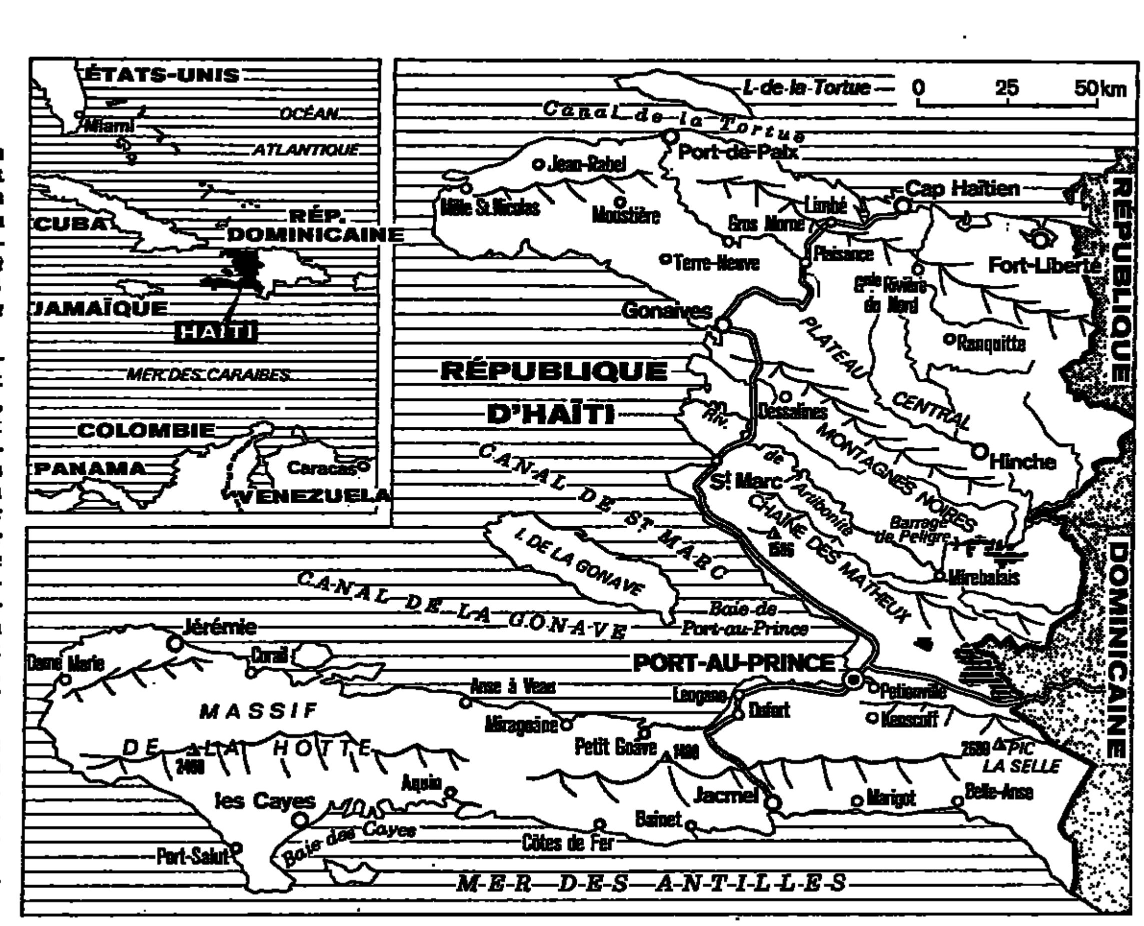
Le faux pas de M. Speakes allait entraîner immédiatement une querelle au sein de l'administration, la Maison Blanche attribuant l'erreur à l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince, tandis que l'ambassade, soutenue par le département d'Etat, affirmait, de son côté, que, quoi qu'en dise la présidence, elle n'avait jamais fait état de la chute de « Baby Doc ».

Selon un responsable qui a requis l'anonymat, l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince aurait simplement fait état dans un télégramme de rumeurs insistantes sur un changement de régime qui circulaient dans la nuit de jeudi à vendredi dans les stations de radio haïtiennes. M. Speakes aurait commis l'erreur de prendre ces rumeurs pour argent comptant.

Toutefois, assailli de questions, le porte-parole de la Maison Blanche affirmait, pour sa défense, que ses déclarations se fondaient sur un « rapport » de l'ambassade à Haïti et qu'il en avait eu une confirmation de source indépendante. Se faisant plus précis, il indiquait dans l'avion qui ramenait M. Reagan de Houston vers Washington : *« C'est le département d'Etat qui nous a informés à 7 h 23 heure locale,* (12 h 23 GMT), *en citant le chef de mission adjoint à Haïti. »*

Cette confusion au sein du gouvernement américain semble en tout cas traduire, selon les observateurs, le fait que les Etats-Unis s'attendent à une brutale évolution de la situation à Haïti après plusieurs semaines d'agitation et de manifestations. Un haut responsable a confié : *« Nous pensions depuis quelque temps que quelque chose allait se produire. La situation était très instable. »* Plusieurs fonctionnaires du département d'Etat ont comparé la situation dans l'île caraïbe à celle qui régnait au Nicaragua à la fin des années 70, lorsque l'autorité du dictateur Somoza commençait à se détériorer.

Outre M. Speakes, cette affaire risque de mettre dans l'embarras le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, le vice-amiral Poindexter, nommé il y a seulement quelques semaines, et qui est chargé d'informer quotidiennement le président de l'actualité internationale.



La tension s'accroît à Port-au-Prince

(Suite de la première page.)

En plein milieu de la chaussée, de petits braseros sont allumés par les manifestants. D'une Toyota rouge, les « macoutes » tentent d'intimer l'ordre aux passants d'éteindre l'un de ces feux. Leur ordre est accueilli dans l'indifférence générale. Deux hommes en armes finissent par descendre de leur véhicule pour piétiner les résidus qui brûlent encore.

A l'évidence, les « macoutes » sont plus nerveux que les militaires. Dans plusieurs rues bloquées et interdites à la circulation, alors que les soldats se contentent de barrer le chemin, les « macoutes » n'hésitent pas à tenter des gestes d'intimidation en sortant leur revolver de son étui. Les stations d'essence sont fermées, et il faut des trésors de patience et d'insistance pour obtenir un plein de carburant. *« On ne travaille pas, il faut qu'il parte »*, glisse le pompiste furtivement, tandis que son regard inquiet scrute les environs.

Des motos-pompes parcourent les rues de la capitale pour éteindre des foyers d'incendie allumés par les manifestants ici et là. De gros pavés, venus d'on ne sait où, parsèment la chaussée. Rue des Miracles, toujours dans le centre, un magasin de musique a été pillé et saccagé comme le super-marché voisin. La voiture garée juste devant a les vitres brisées, mais l'auto-radio est encore à l'intérieur. Les groupes de manifestants rapidement dispersés par les forces de police, l'armée ou les « tontons macoutes » se reforment avec une extrême rapidité quelques centaines de mètres plus loin. Des grilles d'égouts sont soulevées et arrachées. En début d'après-midi, alors qu'un calme relatif est revenu, la police monte la garde devant certains magasins saccagés.

D'après de nombreuses sources concordantes, les troubles de la journée auraient entraîné la mort de cinq personnes, dont une femme d'une cinquantaine d'années tuée par balles, sans qu'il soit encore possible de préciser si les autres victimes ont péri dans des bousculades ou à la suite des violences des forces de l'ordre. Toute la journée, les ambulances ont emporté les nombreux blessés vers les hôpitaux. Les camionnettes de la propagande, munies d'énormes haut-parleurs, ont sillonné la ville en martelant le message expliquant la nécessité de l'état de siège — *« avec état de siège, agitateur pas capable empêcher travail »* — et la radio nationale a diffusé une musique sautillante entrecoupée des déclarations du président.

La veille au soir, déjà, la tension était perceptible dès l'aéroport, où stationnait un camion militaire. Les employés des agences de location de voitures écoutaient avec attention le bulletin d'information de Radio-Soleil, et il était difficile d'obtenir un véhicule. Le bulletin de Radio-Soleil, particulièrement long, détaillait l'extrême agitation régnant en province, dans les principales villes du pays au sud et au nord, et qui ne semble pas avoir cessé.

A la tombée de la nuit vendredi, la situation semblait plus calme, alors qu'une pluie diluvienne s'abattait sur la capitale. Les patrouilles de camions des « Léopards », la garde prétorienne du régime, alternent avec les voitures de police, leur gyrophares en action. Des coups de feu se font encore entendre dans le centre ville. Le ministre de l'information, M. Raymond, est, lui, optimiste pour les prochains jours. Il a affirmé, lors d'une conférence de presse vendredi après-midi, que l'état de siège n'était qu'*« un accident de parcours »* et qu'*« on ne s'en rendrait plus compte très bientôt »*. Lorsqu'on lui demande comment il explique le revirement d'une population qui avait ratifié le référendum sur la « démocratisation » au mois de décembre dernier avec 99,98 % de votes favorables, le ministre répond : *« Ils ont changé d'état d'esprit, c'est tout. »* Mais boulevard Dessalines, pour la première fois, on peut voir sur les murs de nombreuses inscriptions proclamant : *« A bas Duvalier ! »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Deux mois de troubles

La République d'Haïti connaît, depuis la « révolte des jeunes », il y a deux mois, un mouvement général de contestation qui a été marqué par de nombreuses manifestations :

27-28 novembre 1985. – Plusieurs milliers de mécontents, en majorité des jeunes, manifestent *« contre la misère et l'injustice »* à Gonaïves (152 kilomètres au nord-ouest de Port-au-Prince) : quatre jeunes sont tués, dont trois par balles, et une douzaine blessés.

5 décembre. – Fermeture provisoire par le gouvernement de Radio-Soleil, station de l'Eglise catholique, l'un des seuls médias à dénoncer systématiquement la misère, l'oppression et la faim.

31 décembre. – Important remaniement ministériel, le troisième en quatre mois. Les principaux ministères changent de titulaire. Le chef de la police de la capitale est remplacé.

6 janvier 1986. – A Gonaïves, une personne est tuée par les forces de l'ordre, et trois autres sont blessées à l'issue d'une journée de manifestations.

12 janvier. – L'armée et la milice civile (« tontons macoutes ») assurent le président Jean-Claude Duvalier de leur fidélité.

13 janvier. – Pour la première fois, le patronat haïtien prend position dans la crise et lance au gouvernement un appel à la modération.

26 janvier. – Dissolution de la police politique, créée au début des années 60. Le président Jean-Claude Duvalier décide d'importants changements au sein de l'armée : douze officiers supérieurs sont mis à la retraite, et les commandants de deux unités de combats « stratégiques » des forces armées sont remplacés.

27 janvier. – Violentes émeutes à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays : trois morts, dont deux enfants, et trente blessés.

28 janvier. – Arrestation de nombreux jeunes gens à Cap-Haïtien. Trois personnes meurent étouffées à Leogane (sud de Port-au-Prince), lors d'un mouvement de panique à la suite d'incidents dans une plantation de canne à sucre.

29 janvier. – Près de quarante mille personnes, dont une majorité de jeunes, manifestent pacifiquement à Cap-Haïtien. C'est la plus importante manifestation antigouvernementale depuis l'arrivée au pouvoir de la famille Duvalier en septembre 1957.

30 janvier. – Washington bloque temporairement la moitié de l'aide destinée à Haïti, soit 26 millions de dollars.

31 janvier. – Plusieurs milliers de personnes manifestent en divers points du pays, tandis que circulent des rumeurs de coup d'Etat. L'état de siège et la loi martiale sont instaurés.

République sud-africaine

APRÈS L'« OUVERTURE » ANNONCÉE PAR M. BOTHA

Scepticisme des Noirs et « désespoir » des Blancs

De notre correspondant

Johannesburg. – Le président Botha a fait quelques progrès, mais il aurait pu mieux faire... Tel est le sentiment général après son allocution de vendredi matin 31 janvier, au Cap, lors de l'ouverture de la session parlementaire. Le chef de l'Etat a marqué quelques points, même si, dans l'ensemble, comme l'a souligné M. Van Zyl Slabbert, chef de l'opposition libérale, *« il est resté souvent trop vague... et n'a pas précisé la manière dont il veut aboutir à une Constitution négociée »*.

En dehors de quelques principes une nouvelle fois réaffirmés et de l'évocation de la nécessité d'accorder des droits politiques à la communauté noire, M. Botha n'a fixé aucun schéma précis et n'a rien proposé de tangible, sinon la création d'un « conseil statutaire national » ouvert aux Noirs, qui n'aura cependant qu'un rôle consultatif et sera présidé par le chef de l'Etat lui-même. Une nouvelle institution qui est déjà rejetée par l'évêque anglican Desmond Tutu et le sera sans doute par les autres chefs de file de la majorité noire.

Le président de la République a réaffirmé son attachement au principe d'un Etat indivisible au sein duquel *« toutes les aspirations politiques légitimes de toutes les communautés sud-africaines doivent être négociées »*, mais il n'a pas précisé de quelle façon ces *« aspirations légitimes »* pourraient se traduire concrètement dans les faits, indiquant simplement que *« la dévolution du pouvoir devait se faire aussi loin que possible »*. Si M. Botha est resté très vague sur ses intentions, il n'en a pas moins affirmé que l'apartheid est un *« concept périmé »*, créant le « désespoir » de M. Andries Treurnicht, leader du Parti conservateur, qui y voit une *« capitulation progressive du pouvoir blanc »*.

Des réformes, dont les contours ne sont pas encore véritablement définis, devraient être adoptées au cours de cette session parlementaire. Les textes n'étant pas encore prêts, il est difficile de savoir pour l'instant si ces projets – annoncés depuis longtemps – constitueront une modification majeure du système de l'apartheid. L'*« urbanisation ordonnée »*, destinée à remplacer l'*influx control*, qui réglemente la liberté d'aller et venir des Noirs, sera-t-elle un *remake* aménagé des tracasseries imposées aux Noirs ? M. Botha avait déjà dit, l'an dernier, dans les mêmes circonstances, que *« l'influx control était coûteux et suranné »*. Depuis, aucun projet législatif n'a été rédigé.

« Une égalité de chances »

En ce qui concerne les remplacement des laissez-passer, dans l'avenir, par un document d'identitié commun à tous les Sud-Africains, tout le problème est de savoir si ce dernier donnera, selon les termes de M. Botha, *« une égalité de chances »*. En clair, est-ce que les Noirs pourront se déplacer comme ils le souhaitent et rechercher du travail où ils le désirent ? M. Chris Nicholson, directeur du Centre de recherches juridiques de Durban, pense que la nouvelle carte d'identité sera distribuée de façon sélective et que, comme par le passé, *« les Noirs seulement seront arrêtés et obligés de produire le document d'identité »*. D'autre part, les travailleurs migrants, qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre dans les mines, pourront-ils vivre avec leur famille sur leur lieu de travail ?

Tout le système des *ass-laws*, l'habitat ségrégué, de même que la célèbre « section dix », qui stipule qu'un Noir ne peut habiter dans les zones blanches, soit 87 % du territoire, que si ses parents y sont nés ou s'il a travaillé pendant dix ans pour le même employeur, ne seront probablement pas abolis. *« Tout ne peut être fait en un seul jour »*, comme le répètent depuis des années les dirigeants du Parti nationaliste... De ce fait, les réformes proposées sont accueillies avec beaucoup de suspicion par les Noirs, qui craignent toujours d'être menés en bateau et attendent, avant de se prononcer, que les idées se transforment en réalité concrète et palpable.

M. Botha à beau dire, comme il l'a fait vendredi, qu'il croit a *« un système de gouvernement démocratique »*, qu'il continuera à maintenir l'ordre *« dans le cadre de normes civilisées »*, que le système d'éducation sera remanié pour offrir des chances égales aux Noirs et aux Blancs, et enfin que *« la République sud-africaine reste un symbole d'espoir pour toutes les minorités »*, peu de gens le croient. Il y a trop longtemps que les Noirs attendent pour se laisser berner par de belles paroles désavouées ensuite par les faits.

M. Botha continue également d'affirmer que l'agitation est le fait d'*« éléments révolutionnaires de gauche dirigés de l'extérieur »* dont le but est d'établir une dictature qui *« détruira les libertés du pays »*. Il rejette de ce fait les *« aspirations légitimes »* des Noirs, qui ne demandent pour la plupart que la fin du système de l'apartheid et la reconnaissance de leur dignité humaine.

Un souhait que n'a cessé de proclamer M. Nelson Mandela, dont la libération a été liée au sort d'Anatoly Chtcharansky, emprisonné depuis 1973 en Union soviétique, d'Andreï Sakharov, en exil intérieur à Gorki, et de Wynand Du Toit, soldat sud-africain fait prisonnier par les Angolais à la suite du raid manqué du 21 mai 1985 dans l'enclave de Cabinda destiné à saboter les installations pétrolières d'une société américaine. Il s'agit en réalité, pour le président de la République, de faire savoir que son régime est beaucoup moins oppressif que ceux de l'URSS et de l'Angola, et qu'on exige de l'Afrique du Sud beaucoup plus que des pays communistes. Une façon comme une autre pour M. Botha de placer la communauté internationale face à ses responsabilités et de différer une nouvelle fois l'élargissement de M. Mandela, qui devient un prisonnier de plus en plus encombrant.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Étranger

Espagne

Le référendum sur le maintien dans l'OTAN aura lieu le 12 mars

De notre correspondant

Madrid. – *« Le gouvernement considère approprié pour les intérêts nationaux que l'Espagne reste membre de l'alliance atlantique, et décide que ce maintien doit s'établir dans les termes suivants :* 1) *la participation de l'Espagne à l'alliance n'inclura pas son incorporation à la structure militaire intégrée ;* 2) *l'interdiction d'installer, de stocker ou d'introduire des armes nucléaires sur le territoire espagnol sera maintenue ;* 3) *la présence militaire des Etats-Unis en Espagne sera progressivement réduite. Considérez-vous approprié que l'Espagne reste membre de l'alliance atlantique dans les conditions déterminées par le gouvernement ? »*

Ce long intitulé est celui de la question qui sera soumise à référendum, le mercredi 12 mars, en Espagne. Le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, l'a officellement annoncé à l'issue du conseil des ministres du vendredi 31 janvier. Le texte du décret correspondant a été transmis aux députés, qui en débattront le 4 février et doivent autoriser la consultation.

La Constitution de 1978 ne donnant au référendum qu'un caractère consultatif, M. Guerra a tenu à préciser que *« son résultat obligera politiquement et moralement le gouvernement qui agira en conformité avec l'expression de la volonté populaire ».*

« Le gouvernement n'envisage pas la possibilité de dissoudre les Chambres, quel que soit le résultat du référendum », a-t-il finalement ajouté. Cette dernière précision est toutefois quelque peu ambiguë : la législature prend normalement fin en octobre de cette année et le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a déjà laissé entendre qu'il pensait anticiper de quelques mois les élections. Celles-ci pourraient donc avoir lieu trois ou quatre mois après le référendum, sans être présentées comme une conséquence de ce dernier.

Il s'agirait là d'une habile « porte de sortie » en cas de défaite au référendum. Suivant la stratégie envisagée aujourd'hui par le pouvoir, le gouvernement dénoncerait dans ce cas le traité de l'Atlantique nord, une dénonciation qui, juridiquement, ne devient effective qu'au bout d'une année. Les socialistes auraient alors le temps de dissoudre les Chambres, de se présenter aux élections avec un programme incluant le maintien dans l'alliance... et, selon toute vraisemblance, de les gagner. Le nouveau gouvernement pourrait alors considérer les élections comme un « second tour » du référendum, et revenir sur la dénonciation du traité avant qu'elle ne soit entrée en vigueur.

THIERRY MALINIAK.

RFA

M. Kohl recevra M. Sindermann président du Parlement de la RDA

De notre correspondant

Bonn. – Le président de la Chambre du peuple est-allemande, M. Horst Sindermann, sera reçu, le 19 février, au siège de la chancellerie ouest-allemande par M. Helmut Kohl. Cette rencontre, qui a été annoncée, vendredi 31 janvier, par le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, aura lieu au début du séjour que M. Sindermann doit effectuer du 19 au 21 février, à Bonn, en réponse à une invitation du Parti social-démocrate. On ignorait, en revanche, toujours, en fin de semaine, où et dans quelles conditions pourrait se dérouler une éventuelle rencontre entre le président de la Volkskammer et celui du Bundestag, M. Philipp Jenniger.

L'établissement de relations officielles entre les Parlements des deux Allemagnes fait l'objet en RFA d'une vive controverse, qui avait provoqué une première fois l'année dernière le report de la visite prévue de M. Sindermann. Si les sociaux-démocrates, les Verts et le Parti libéral souhaitent l'établissement de telles relations, le projet se heurte à une opposition farouche dans les rangs du Parti démocrate-chrétien. Ses adversaires estiment que ce serait le premier pas vers une reconnaissance formelle de deux nationalités allemandes, sujet qui continue à opposer la RFA et la RDA. L'Allemagne fédérale affirme l'existence d'une seule nation allemande, même si elle a reconnu la République démocratique allemande en tant qu'Etat souverain.

M. Philipp Jenniger, qui s'occupait des relations avec Berlin-Est à la chancellerie avant de devenir président du Bundestag, passe lui-même pour un modéré. La question qui se pose pour lui n'est pas de rencontrer M. Sindermann, mais de trouver un compromis protocolaire acceptable pour la majorité de la CDU.

Dans son interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*, parue à Bonn le jour même où l'on annonçait la visite de M. Sindermann, M. Erich Honecker indiquait que cette visite aurait lieu, *« étant entendu que le président de l'Assemblée du peuple de la RDA représente la République démocratique allemande et qu'en tant que tel on doit le traiter correctement ». « Pour autant que je sois informé, ce n'est plus un problème »,* avait-il ajouté, suscitant une certaine perplexité à Bonn.

Cette visite relance en tout cas les spéculations sur une éventuelle venue en RFA de M. Honecker lui-même. Dans son interview, ce dernier n'a pas voulu donner de précisions, se bornant à indiquer qu'elle aurait lieu au moment où des deux côtés on la jugerait nécessaire. La tonalité générale de cette interview a été jugée particulièrement positive en Allemagne fédérale.

HENRI DE BRESSON.

L'EMBARGO COMMERCIAL AMÉRICAIN CONTRE LA LIBYE

Les compagnies pétrolières en quête d'une « couverture »

Tripoli *(AFP).* – Les compagnies pétrolières américaines implantées en Libye sont à la recherche de *« couvertures »* légales leur permettant de respecter officiellement l'embargo commercial décrété par le président Ronald Reagan contre Tripoli, tout en poursuivant leurs activités et en conservant leurs avoirs qui s'élèvent à plusieurs milliards de dollars.

L'embargo décidé le 7 janvier dernier prévoit en outre le départ au plus tard le samedi 1er février des ressortissants américains travaillant en Libye, destinés à mille cinq cents environ. Un grand nombre d'entre eux sont partis depuis cette date dont une centaine jeudi.

Les représentants des compagnies pétrolières américaines et libyenne se sont rencontrés entre le 18 et le 23 janvier dernier à Paris, puis à Vienne. Ils devraient se retrouver à nouveau dans une de ces deux capitales dans quelques jours.

Ils sont à la recherche d'une *« couverture »* non américaine susceptible de recueillir l'aval officieux du département d'Etat américain.

La fin des manœuvres de la VIe flotte américaine au large des côtes libyennes dans la nuit de jeudi à vendredi pourrait favoriser une certaine détente.

Selon la presse d'outre-Atlantique, les compagnies américaines avaient informé le président Reagan qu'en se retirant de Libye, elles abandonnaient au dirigeant libyen des actifs et des équipements s'élevant à plus de 1 milliard de dollars sans compter des revenus annuels de l'ordre de 150 millions de dollars.

La production totale des compagnies pétrolières américaines en Libye est estimée à environ deux cent quarante mille barils/jour, soit le cinquième environ de la production de ce pays.

« Départ volontaire »

Quatre grandes compagnies pétrolières américaines sont présentes ici, Marathon, Conoco et Amerada réunies dans le groupe Oasis, ainsi qu'Occidental. Ces sociétés produisent plus de la moitié du pétrole libyen, mais la part du brut qui leur revient, en vertu des accords conclus avec leur partenaire libyen (Equity Oil), représente de 25 % à 30 % du million de barils produits par la Libye.

Les sociétés italienne (AGIP), ouest-allemandes, autrichienne ou enfin grecque, à un niveau plus modeste, se partagent le reste.

« Les Américains avec le feu vert libyen cherchent une solution qui pourrait passer par la création de sociétés « de couverture » financées par ces compagnies ou à travers leurs filiales », a estimé un expert pétrolier, qui souligne que les Libyens *n'accepteront* toutefois pas que les sociétés américaines cèdent, même temporairement, leur part à des compagnies étrangères.

« Si le département d'Etat leur disait de partir complètement, ces compagnies perdraient des milliards de dollars, car il ne s'agit pas de nationalisation mais d'un départ volontaire », a-t-il ajouté. Il a précisé que pour des sociétés *qui n'appartiennent pas au cartel des « majors »,* la Libye représente un marché important, par exemple, 60 % des réserves pétrolières de Marathon.

Quant aux compagnies de service américaines, une quarantaine, certaines passeront par des filiales, et d'autres ont l'intention de rester en utilisant du personnel non américain. Cela fut le cas pour la société Brown End Root qui a chargé sa filiale britannique de l'étude du projet géant de rivière artificielle à travers le désert libyen.

Le cruel dilemme des chrétiens libanais

(Suite de la première page.)

» Et le plus grave, ajoute ce religieux, *c'est que nous n'avons rien appris de cette guerre. Nous avons continué à nous quereller comme si nous étions seuls, plutôt que de serrer les rangs pour faire front devant les changements inéluctables ».* Car c'est là que le bât blesse.

La communauté maronite regarde l'accord de Damas, signé le 28 décembre entre les principales milices chrétienne, druze et chiite, avant tout comme une tentative pour lui imposer les nouvelles réalités définies tout à la fois par la Syrie et ses alliés locaux druzes et chiites. *« Signé entre les chefs de guerre, cet accord entérine les succès et les échecs sur le terrain,* admet le Père Jean. *A quoi pouvions-nous prétendre d'autre ? C'est un accord de vaincus, mais c'est le prix à payer pour toutes les batailles perdues. »*

De la guerre de la montagne, en septembre 1983, qui a bouté hors du Chouf, devenu seulement druze, cnet cinquante mille chrétiens, à celle de l'Iqlim-el-Karroub et des hauteurs de Saïda, en mai 1985, qui a de nouveau jeté sur les routes plusieurs dizaines de milliers d'autres, le bilan est amer. *« Je ne veux pas défendre cet accord,* dit encore le Père Jean, *mais je ne peux pas, en conscience, être contre. »* Le dilemme, pour beaucoup, se pose en ces termes : un consentement à contrecœur ou une nouvelle guerre dont nul ne veut. Le malaise est d'autant plus grand que le raidissement des chefs chrétiens dans leur « non » à Damas apparaît sans issue et a déjà coûté très cher.

Le « coup d'Etat » de M. Samir Geagea contre son ancien allié, puis rival et successeur à la tête des milices chrétiennes, M. Hobeika, éliminé au prix d'une centaine de morts officiellement, quatre cents, selon les vaincus – pas tous tués au combat – pèse encore très lourd. Pour le Père Jean, qui ne cache pas ses sympathies pour le perdant, M. Hobeika n'aurait pas signé s'il n'avait pas été seul. *« Il n'y a plus,* dit-il, *d'instances chrétiennes auxquelles se référer. »* L'explication est courte, mais force est de constater que le pouvoir chrétien, plus divisé que jamais, donne plus de prise à ses adversaires.

Alliés de circonstance dans leur refus de l'accord tel qu'il est, le chef de l'Etat et les Forces libanaises (milices chrétiennes) parlent peut-être le même langage mais poursuivent des objectifs qui, tôt ou tard, ne manqueront pas de les mettre en conflit. Fortes de leur victoire, les milices tentent d'imposer leur ordre dans le Beyrouth chrétien et ont adopté une position prudente à l'égard du chef de l'Etat. Au cours d'un débat télévisé, vendredi 31 janvier, M. Karim Pakradouni, vice-président du comité exécutif des orces libanaises a rejeté l'idée d'une démission du président de la République obtenue par la force, estimant que les FL *« ne sauraient trancher seules la question ».* Il n'en reste pas moins que toutes les attaques convergent sur M. Gemayel. A tel point que son effacement de la scène politique, réclamé officiellement mardi par l'ancien président Soleiman Frangié, apparaît comme la panacée pour résoudre la crise.

De plus en plus isolé dans son palais de Baabda, M. Amine Gemayel s'accroche à sa légitimité. Sa dernière tentative, qui a bien peu de chance d'aboutir, de faire étudier l'accord par le Parlement, n'a même pas toujours été comprise dans son propre camp, où certains se demandent pourquoi il y eut tant de morts pour en arriver là.

« Il nous faudrait Makarios »

L'entrée en scène de la hiérarchie religieuse maronite depuis la nomination de l'administration apostolique, en la personne de Mgr Hélou, pourrait constituer un élément nouveau du débat. Il est significatif que le chef des milices chrétiennes n'ait pas encore trouvé le temps de « monter » à Bkerké, bien que M. Pakradouni ait déclaré vendredi que la concertation avec le patriarcat est *« nécessaire et permanente ».* Il avait même précisé à propos du siège du patriarcat : *« Bkerké devrait exprimer l'opinion de tous les chrétiens et pas seulement des maronites. »* Il n'en reste pas moins que chez les Forces libanaises on n'est pas prêt à céder la place aux religieux. *« Il nous faudrait des Makarios, mais Makarios n'existe pas au Liban »,* soupire un responsable des Forces libanaises.

Du congrès chrétien, qui devait suivre le congrès maronite, il n'est plus question aujourd'hui. Les autres communautés chrétiennes, plus circonspectes, attendent. Le patriarche grec-orthodoxe qui réside à Damas n'a-t-il pas participé de très près aux négociations qui ont abouti à l'accord intermilices ? Un ministre chrétien avoue d'ailleurs : *« Ce sont les maronites qui nous ont menés là où nous en sommes. Il faudra bien qu'ils admettent un jour qu'ils ne sont plus majoritaires dans ce pays. »*

C'est difficile à accepter. *« Nous ne sommes présents qu'au Liban, et, si nous en sommes chassés, où pouvons-nous encore nous réfugier ? »,* dit une jeune phalangiste que la situation a ramené sur le front. Elle est prête à se battre jusqu'au bout, avec l'acharnement suicidaire de ceux qui jouent leur va-tout. Les plus lucides dans la communauté chrétienne craignent que le refus d'aujourd'hui ne conduise demain à des renoncements plus grands.

Le temps de voir venir

Après tout, disent-ils, même avec des pouvoirs sérieusement diminués aux termes de l'accord de Damas, la présidence de la République restait aux chrétiens, qui gardaient le contrôle de la moitié de l'appareil d'Etat. Et puis, surtout, les délais d'application, une dizaine d'années au minimum, laissaient le temps de voir venir.

Dans son fief de Zghorta, le président Soleiman Frangié, protecteur des maronites du nord du Liban et grand ami du président Assad, estime qu'il fallait accepter, tout demeurant ensuite négociable. Son fils, Robert, héritier de la dynastie, constate simplement : *« On ne défie pas impunément Hafez el Assad. »* Une personnalité chrétienne de Beyrouth résume le problème en disant qu'il n'y avait que deux solutions : *« Ou signer ou déclarer la guerre à la Syrie, et alors, il fallait la gagner. »*

Le silence obstiné de Damas, qui joue pour l'instant la guerre des nerfs, accroît la tension à Beyrouth-Est où chacun se prépare au pire. La montagne chrétienne, plus épargnée que d'autres régions par dix ans de guerre, est sur le qui-vive : les illuminations de la côte, le long de laquelle se succèdent des marinas édifiées à la hâte, n'attirent plus, le soir, que de rares téméraires. Mais à la peur de nouveaux combats s'ajoute, cette fois, le sentiment diffus qu'ils marqueraient la fin d'une époque, et même – qui sait ? – d'une présence.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *La Ligue arabe et l'Espagne.* – Le conseil de la Ligue arabe a laissé à ses vingt et un membres le soin de décider individuellement de leur attitude à l'égard de l'Espagne à la suite de sa décision d'établir des relations diplomatiques avec Israël. Les gouvernements arabes pourront adopter *« les mesures qu'ils estiment nécessaires au moment et au niveau appropriés pour défendre leurs intérêts »,* déclare le communiqué publié vendredi 31 janvier à Tunis à l'issue des délibérations du conseil. Il pourrait s'agir principalement d'un allégement des effectifs des missions diplomatiques à Madrid et d'une réduction des échanges commerciaux avec l'Espagne. La Syrie, qui avait demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour du conseil, souhaitait que des « sanctions » contre Madrid soit officiellement décidées et appliquées sur le champ. Appuyé uniquement par la Libye, Damas a dû faire marche arrière. – *(Corresp.).*

LE VOYAGE DU PAPE EN INDE

« Honorer tant de cultures différentes »

De notre envoyé spécial

New-Delhi. – Pour la cinquantième fois peut-être depuis son premier voyage au Mexique, il y a juste sept ans, Jean-Paul II embrasse le sol du pays hôte, ce samedi 1er février. Il est tout juste 10 heures à l'aérodrome militaire de Delhi et c'est là l'orée d'un voyage voulu comme *« pastoral »* – une rencontre avec douze millions de catholiques – mais aussi *« humain »* : le pape est également venu en Inde pour *« honorer tant de cultures différentes »*.

A l'arrivée à Delhi, le pape a été accueilli, à bord de l'avion, par les plus importantes personnalités catholiques de l'Inde, dont l'archevêque de New-Delhi, Mgr Angelo Fernandes, et le président de la Conférence épiscopale nationale, archevêque de Bombay, Mgr Simon Ignatius Pimenta. Au pied de la passerelle l'attendaient le chef de l'Etat, M. Zail Singh, et le premier ministre, M. Rajiv Gandhi. Accueil personnel chaleureux mais cérémonie essentiellement protocolaire, car nous sommes en Inde, le pays de 650 millions d'hindous. Au même moment, à 500 mètres de la cathédrale de la capitale, où le pape devait se rendre aussitôt après, environ trois cents Indiens du Mouvement d'extrême droite hindouiste RSS brûlaient une effigie de Jean-Paul II aux cris de *« Va au diable ! »*. Sur le trajet de l'aéroport au centre-ville, il n'y avait que quelques groupes clairsemés de curieux.

Le voyage de Rome à Delhi avait été sans histoire : un peu moins de huit heures à bord du Boeing-747 d'Al Italia, orné de la flamme pontificale ; des messages envoyés selon la tradition aux chefs des Etats – huit en la circonstance – au-dessus desquels est passé l'auguste voyageur. Selon la rumeur qui a couru parmi les soixante-dix journalistes et les trente personnes de la suite, le pape, fatigué, se serait endormi très vite sans même dîner, dans la couchette aménagée pour lui dans un salon à l'avant de l'appareil.

« Je viens en Inde en serviteur de l'unité et de la paix », a déclaré Jean-Paul II à l'aéroport, dans sa réponse au discours de bienvenue du président indien. Ces deux thèmes seront répétés à l'envi tout au long des dix journées de ce voyage. Le pape a ajouté : *« Je désire écouter les hommes et les femmes de cette noble nation et apprendre d'eux »*, autre message qui reviendra fréquemment. Le chef de la catholicité ne peut, en effet, ignorer que ses fidèles sont, dans ce pays de 750 millions d'âmes, une goutte d'eau dans un océan. Et même si, a-t-il rappelé, *« l'Eglise est présente aux Indes depuis le début du christianisme »* (les premières communautés auraient été fondées par l'apôtre saint Thomas, en 52 avant Jésus-Christ), ce vingt-neuvième voyage à l'étranger sera nécessairement celui du *« dialogue interreligions »* et de l'observation de *« cultures diverses »*.

Si l'exercice peut n'être pas vain, c'est, a dit le pape, parce que nous avons en commun la conviction de *« la suprématie de l'esprit »*. Une fois achevée, ce samedi vers midi, la brève étape politique de ce voyage – une rencontre avec le président de la République, puis avec le chef du gouvernement, – Jean-Paul II devait, l'après-midi, participer à une manifestation hautement symbolique de son *« culturel et humain »* : au Raj Ghat, monument marquant le lieu où le corps du mahatma Gandhi, assassiné, a été incinéré, il y a tout juste trente-huit ans, il devait prononcer un premier grand discours public célébrant l'*« apôtre de la paix »*. Il devait notamment y rappeler que ce *« héros de l'humanité »* avait trouvé dans le très biblique *« sermon sur la montagne »* une haute source d'inspiration à son action non violente.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE PROGRAMME EURÊKA

Quatorze nouveaux projets de coopération technologique européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Quatorze nouveaux projets de coopération technologique entre des entreprises de pays participant au programme Eurêka ont été récemment présentés à une réunion de haut niveau, qui s'est tenue à Londres. Ces projets devraient être formellement adoptés lors de la prochaine session ministérielle, convoquée en mai ou en juin au Royaume-Uni. D'ici là, les pays qui ne sont pas partie prenante pourront s'informer davantage à leur sujet et, le cas échéant, annoncer que certaines de leurs entreprises souhaitent y être associées.

Les projets présentés à Londres sont très avancés au niveau de la conception, mais restent ouverts quant au nombre de participants possibles. On fait ainsi la distinction, pour chaque projet, entre les pays participants (au moins deux) et ceux qui ont manifesté un intérêt ou n'ont pas encore pris de décision définitive. La France a coprésenté onze des quatorze projets, et manifeste son intérêt pour un douzième. Chaque projet peut donc encore être complété.

Pour cette raison, même si le contour de l'opération que veulent entreprendre les industriels est déjà nettement tracé, les indications concernant le coût des projets ne peuvent qu'être approximatives. Il se situerait au total à environ 4 milliards de francs, à mobiliser sur des périodes s'échelonnant entre trois et six ans.

Mais les investissements projetés varient considérablement d'un projet à l'autre. De 10 millions de francs pour le plus modeste – dont l'objet est l'indentification automatique de l'origine des bruits dans les voitures et camions (il a été présenté par la Belgique et la RFA, avec des contributions possibles du Royaume-Uni et de la Suisse), jusqu'à 750 millions de francs pour le plus coûteux, le projet « East », dont l'objet est de faire passer la production de logiciels du stade artisanal au niveau industriel. « East » a été présenté conjointement par la France, le Danemark et la Finlande, mais intéresse également l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse. La Commission européenne, qui, au titre du programme « Esprit », travaille sur le développement des logiciels, a indiqué à Londres qu'elle souhaitait participer au projet, et même le piloter.

La Commission s'intéresse également à « Eurocim », un projet de conception et de réalisation d'ateliers automatisés flexibles pour la fabrication de cartes de circuits intégrés. Son coût serait de 200 millions de francs. Il a été présenté par la France et l'Espagne, auxquelles devrait se joindre l'Italie.

Un autre projet important (autour de 700 millions de francs) prévoit la mise au point de robots de la troisième génération, qui seraient affectés à la sécurité publique. L'idée est de disposer de machines pouvant intervenir plus facilement que l'homme lors de catastrophes naturelles, ou contre les actions terroristes. Ces complexes assistants des sauveteurs de demain seraient conçus par des entreprises françaises et espagnoles, mais aussi probablement allemandes et suisses.

Les Français et les Anglais se proposent de développer des circuits intégrés faisant appel, comme matériau de base, à l'arséniure de gallium, dont certaines propriétés sont supérieures à celles du silicium normalement employé. Le coût est évalué à 400 millions de francs.

Assez peu de laser

Le projet « ES2 » (European Silicon Structures) prévoit la création d'une entreprise européenne nouvelle, qui fabriquerait des micro-ordinateurs spécialisés. Le Royaume-Uni, la France, la RFA et la Belgique sont décidés à participer à « ES2 » ; d'autres suivront. Le coût est évalué à 540 millions de francs.

Un système destiné à contrôler la sécurité et les éventuelles défaillances des installations industrielles est présenté conjointement par la France et la Norvège. Son coût est chiffré à 200 millions de francs. Le projet « Paradi » semble assez voisin. Il s'agit, là aussi, de la mise au point d'un système automatique de contrôle de la production, faisant appel à l'intelligence artificielle. Son coût est également de 200 millions de francs. Le projet est présenté par la France et la Belgique, que devraient rejoindre la RFA, l'Italie et l'Espagne. Le projet Diane, associant la France et l'Espagne et probablement la RFA, concerne, quant à lui, le contrôle automatique, par neutronographie, des composants les plus complexes fabriqués à partir de matériaux nouveaux.

Les Français et les Belges veulent développer ensemble de nouveaux types de thyristors, à utiliser dans les motrices de chemins de fer. Il s'agit d'un équipement électronique qui sert de relais entre les organes de commande de la motrice et le moteur électronique. Le coût serait de l'ordre de 140 millions de francs. Un projet important (400 millions de francs), présenté par les entreprises danoises et espagnoles, et auquel s'intéressent les Français, porte sur le développement d'un équipement de diagnostic médical, faisant appel à de nouveaux palpeurs et à l'intelligence artificielle.

Le développement de l'industrie du laser est relativement peu présent dans ce train de projets. Cependant, un projet présenté par la France et la Belgique, et auquel pourraient s'associer l'Italie et l'Espagne, se propose d'utiliser les faisceaux laser de puissance pour la détection et la destruction de substances dangereuses dans les produits finis, ou bien les déchets. Le coût est de l'ordre de 61 millions de francs. Notons enfin un projet conçu par l'Autriche, la Grèce et l'Espagne, dont l'objet est de développer de nouvelles techniques pour le traitement du cuir. Le coût est de 17 millions de francs.

Les quatorze projets viennent s'ajouter aux dix qui ont été rendus publics lors de la conférence ministérielle de Hanovre en novembre 1985. Une nouvelle liste de projets sera présentée à la prochaine réunion de haut niveau, en mars.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA VISITE DE M. BÉRÉGOVOY A MOSCOU

Une « première réponse » française au plan Gorbatchev

De notre correspondant

Moscou. – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a été reçu vendredi 31 janvier à Moscou par le ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze, auquel il a remis une lettre de M. Mitterrand destinée à M. Gorbatchev. Ce message constitue une « première réponse » au plan de désarmement nucléaire proposé le 15 janvier par le numéro un soviétique, a indiqué M. Bérégovoy. L'ambassadeur d'URSS à Paris, M. Vorontsov, avait lui-même apporté à M. Mitterrand, le 14 janvier, une lettre de M. Gorbatchev lui indiquant la teneur de son projet.

La position française est bien connue, et cette « première réponse » ne fait que la réaffirmer, a précisé M. Bérégovoy. Paris est favorable à toute réduction des armements nucléaires, mais attend que les Deux Grands fassent le premier pas, étant donnée la disproportion qui existe entre leurs arsenaux et celui de la France, ou d'ailleurs de la Grande-Bretagne. D'autre part, on souhaite, du côté français, accorder la priorité à une réduction des armements conventionnels, de façon à parvenir à un véritable équilibre stratégique, surtout en Europe.

« La conversation a été franche, ouverte et précise », a affirmé M. Bérégovoy. Le ministre français a également rencontré M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du PC soviétique, qu'il connaît de longue date. Beaucoup de rumeurs courent actuellement à Moscou sur une promotion dont pourrait bénéficier M. Zagladine à l'approche du vingt-septième congrès, qui s'ouvrira le 25 février. M. Bérégovoy a retiré de cette rencontre l'impression que son interlocuteur était, en effet, bien en cour, mais il n'a pas donné d'autres précisions. M. Zagladine pourrait, dit-on, succéder prochainement à M. Ponomarev à la tête du département international du parti, ou recevoir une importante affectation gouvernementale ou diplomatique.

M. Bérégovoy avait, d'autre part, été reçu jeudi par M. Boris Aristov, le nouveau ministre du commerce extérieur. Il lui a répété le désir de Paris, déjà exprimé récemment par Mme Cresson à l'occasion de la réunion de la Grande Commission franco-soviétique, d'un rééquilibrage des échanges entre les deux pays. Le déficit commercial au détriment de la France reste considérable en raison de l'augmentation des livraisons de gaz soviétique. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a plaidé pour une diversification de ces échanges, notamment pour un meilleur accès au marché soviétique des produits agro-alimentaires français – sans se limiter au blé.

M. Bérégovoy a aussi fait état d'une *« confidence »* d'un de ses interlocuteurs, M. Victor Demetsev, le nouveau président de la Banque d'Etat (Gosbank). Ce dernier a estimé à 12 milliards de roubles par an (équivalent théorique de 120 milliards de francs) le manque à gagner pour le Trésor soviétique de la réduction de la production et de la vente d'alcool, en raison de la vigoureuse campagne anti-alcoolique lancée depuis plusieurs mois. Le président de la Gosbank s'est, d'autre part, montré inquiet des conséquences de la baisse des prix du pétrole. La chute des cours mondiaux entraîne une baisse considérable des rentrées en devises de l'URSS, d'autant que la production a tendance à diminuer depuis trois ans et que ce mouvement pourrait s'amplifier au cours du prochain plan quinquennal (1986-1990).

Arrivé mercredi soir à Moscou, M. Bérégovoy devait passer la fin de semaine à Leningrad avant de rentrer lundi à Paris.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Visite officielle de M. Dumas en Bulgarie.* – M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, se rendra en visite officielle en Bulgarie à la fin du mois de février, a annoncé mercredi 29 janvier le porte-parole du Quai d'Orsay.

Dans cette perspective, M. Dumas s'est entretenu avec M. Andrei Loukanov, vice-premier ministre bulgare, membre suppléant du bureau politique, qui se trouve à Paris à l'occasion de la treizième session du comité mixte de coopération franco-bulgare.

SPÉCIAL

Le Monde
REGIONS

Retour à Strasbourg

« Strasbourg ville au futur ». *Le Monde* a publié sous ce titre, dans son numéro daté du 24 janvier, un supplément spécial de douze pages. De nombreux lecteurs, Strasbourgeois ou « gens de l'intérieur », nous ont fait part de leurs réactions, de leurs commentaires.

Deux membres de l'opposition à la majorité du conseil municipal nous ont adressé leur point de vue. Leurs remarques rejoignent sur plusieurs points celles qui ont été formulées lors du débat organisé le 23 janvier à Strasbourg par *le Monde* et la Chambre de commerce et d'industrie. Débat fort suivi et au cours duquel l'exposé de François Renard sur la situation financière de la capitale alsacienne a suscité, en particulier, des réactions animées. Il nous a semblé que nos lecteurs aimeraient connaître ses arguments. Les voici.

Strasbourg, capitale de la recherche ; Strasbourg, capitale bancaire... Ce ne sont, peut-être, que des projets. En attendant, les Strasbourgeois inventent et innovent comme nous en avons eu de multiples confirmations au cours de notre enquête.

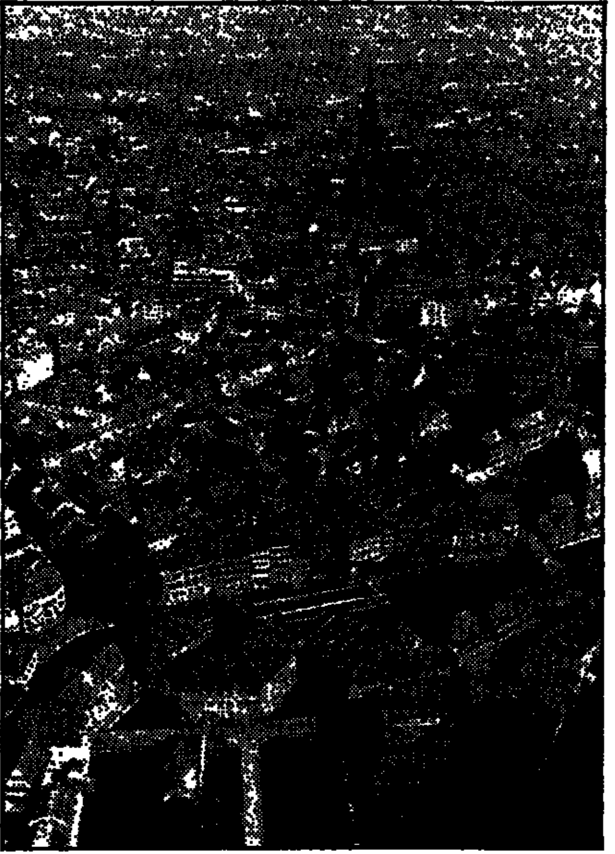


Photo Michel Frison

POINT DE VUE

Le futur par la recherche

par ANDRÉ CORET (*) et CLAUDE TRUCHOT (**)

LE consensus réalisé entre les élus locaux et le soutien sans réserve de l'Etat ont permis à Strasbourg d'accueillir l'essentiel des instances parlementaires européennes et de les y maintenir. Cependant, accueillir des institutions européennes est-il suffisant pour assumer dans l'avenir un rôle international ? Les orientations récentes de la politique municipale et régionale nous autorisent à exprimer quelques inquiétudes à ce sujet.

Inquiétudes parce que la municipalité de Strasbourg semble avoir renoncé à soutenir un réel développement industriel pour le siècle prochain : le plan d'occupation des sols de la ville ne prévoit pas d'extension des zones industrielles ; ce qui signifie le maintien de Strasbourg dans le secteur des activités tertiaires. Il est prévu de développer une ZIRST au sud de l'agglomération, mais c'est un projet limité ne concernant, pour la part industrielle, que les entreprises de taille modeste alors que l'on sait le rôle moteur joué par les entreprises importantes pour le développement industriel d'une région.

Inquiétudes parce que l'une des richesses de la ville qui pourrait conforter son rayonnement international n'est pas réellement mise en valeur. En effet, l'histoire a fait de Strasbourg un des principaux centres français en matière de recherche. Dans sa phase de développement maximum, entre les années 50 et 60, le CNRS s'est fortement implanté dans la ville, si bien que, à l'heure actuelle, la plupart des laboratoires des universités lui sont associés, un certain nombre d'entre eux étant même devenus des centres propres de ces organismes nationaux. Pour le secteur santé, l'INSERM s'est également bien développé en Alsace.

Cette activité scientifique intense dans la ville est une richesse intrinsèque pour la région ; elle se solde aussi par des liens étroits et nombreux avec les entreprises, assurant leur développement technologique. Elle se solde également par le développement plus récent des formations professionnelles (écoles et IUT) dont la vocation spécifique dans les domaines de la recherche appliquée s'est affirmée.

Malgré des efforts récents, mais sans réel plan d'ensemble, la région et la ville n'ont pas très bien compris le parti qu'elles pourraient en tirer. Il faut dire cependant qu'une difficulté objective existe : le retard pris globalement par les entreprises locales en matière de technologie nouvelle est tel que les résultats des recherches ont du mal à diffuser localement. L'écrasante majorité des contrats passés par les laboratoires de recherches se font avec des entreprises extérieures à la ville ou à la région, si bien que le reproche souvent entendu *« la recherche ne sert pas les intérêts de la région » peut paraître fondé.*

En réalité, ce reproche est fondé sur un malentendu entre les scientifiques et les autorités régionales. Cette incompréhension s'est illustrée par la façon dont le projet de ZIRST à Illkirch a été élaboré et mis en œuvre : ce n'est qu'une fois la décision prise que l'on a constaté que les projets de développement des universités avaient été prévus ailleurs.

Que proposons-nous pour remédier à cette situation ? Tout d'abord l'affirmation publique de la vocation de Strasbourg comme pôle scientifique *et* technologique, le couplage des deux termes assurant l'originalité de la situation locale (par rapport à Mulhouse dont la vocation technologique s'est affirmée ces derniers temps). La richesse intrinsèque de ce pôle devrait d'ailleurs inciter les autorités régionales à soutenir la création de nouveaux laboratoires même s'ils n'ont pas la vocation *a priori* de servir à court terme des besoins locaux.

Formation

Cela éviterait un risque de « fuite des cerveaux », risque augmenté par les incitations récentes à la mobilité des personnels de recherche. La recherche, c'est aussi un ensemble d'échanges internationaux, et la ville ne peut qu'en tirer profit pour l'image de marque qu'elle voudrait promouvoir. Encore faudrait-il que l'accueil des chercheurs français et étrangers qui viennent pour un temps dans les laboratoires se fasse dans des conditions équivalentes à celles d'autres grands centres universitaires européens, ce qui est loin d'être le cas.

Nous demandons aux autorités locales et régionales de soutenir réellement les dossiers des scientifiques comme ils peuvent le faire pour d'autres dossiers (TGV). La région se situe trop souvent en demandeur (réalisant dans l'après-coup ce qu'elle aurait pu faire) et non en porteur (en présentant un dossier avec l'appui des scientifiques et une politique bien définie).

Nous suggérons enfin que soient soutenus les efforts des universités pour la professionnalisation des formations. Strasbourg et sa région ont besoin de cadres et de techniciens qualifiés, et les universités ont la capacité d'en assurer la formation par des cycles de formation continue. C'est par la formation que pourra être assuré dans l'avenir un réel transfert des connaissances des laboratoires vers les entreprises.

Pour que Strasbourg devienne réellement une « ville internationale du futur », il ne suffit pas de défendre l'implantation d'institutions européennes, il faut également qu'elle développe toutes ses potentialités de rayonnement international et de développement économique : l'idée maintenant communément admise, selon laquelle la diffusion des connaissances est l'élément moteur du développement, n'a pas encore réellement fait son chemin chez les responsables locaux.

** Directeur de recherche au CNRS, vice-président de l'Université Louis-Pasteur.*

*** Maître de conférences à l'Université des sciences humaines, conseiller municipal de Strasbourg.*

UNE VOCATION FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Comment sortir de l'Hexagone

Strasbourg peut devenir une place financière à vocation européenne, assurait en juin dernier Adrien Zeller, député (UDF) du Bas-Rhin, au cours d'une intervention à l'Assemblée nationale où il défendait avec énergie l'indépendance des structures bancaires alsaciennes contre le « centralisme » parisien.

Le verbe « pouvoir » utilisé par Adrien Zeller indiquait bien qu'en dépit de sa situation exceptionnelle dans l'Hexagone au cœur de l'Europe industrielle et au centre d'un des grands pôles de richesses mondiaux le chef-lieu du Bas-Rhin n'est pas, ou n'est pas encore, une place financière internationale.

Certes, la vocation internationale de Strasbourg, située dans une des premières régions exportatrices de France, n'est plus à démontrer. Cette métropole régionale est une des premières places du commerce intra-européen grâce à un tissu économique très dense, formé de quelques sociétés importantes, parfois à capitaux étrangers, principalement allemands, suisses ou nord-américains, et d'innombrables PME ou PMI dont la réussite sur les marchés extérieurs est remarquable.

Elle est aussi la deuxième place bancaire après Paris, avec vingt-huit établissements, la seule, toujours après Paris, qui abrite le siège de cinq banques en réseau : Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine, SOGENAL, CIAL, Crédit agricole (caisse régionale) et Banque populaire.

Elle a, enfin, une caractéristique intéressante et unique en France, celle de bénéficier de la présence de banques régionales anciennement et très bien implantées : la Société alsacienne de banque (SOGENAL) et le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL). En outre, ces deux établissements entretiennent depuis longtemps des liens étroits avec l'extérieur.

La SOGENAL a très tôt franchi le Rhin pour devenir la première banque étrangère en Allemagne, sur le plan commercial tout au moins, avec plus de huit agences. Elle est installée aussi au Luxembourg, en Suisse, en Belgique (six agences) et en Autriche. C'est le cas également, mais à un moindre degré, du CIAL, l'un des plus beaux fleurons régionaux du groupe du CIC, avec une filiale très prospère à Luxembourg. Ces deux établissements en retirent des avantages certains, notamment au niveau des bénéfices, qui proviennent de l'étranger à 90 % pour la SOGENAL et à près de 60 % par an consolidé pour le CIAL.

C'est dire qu'à Strasbourg on n'a pas attendu la création du Marché commun et le développement des activités européennes pour établir des liens financiers avec l'extérieur.

Mais la vérité oblige à constater que pour autant Strasbourg n'est pas une place financière internationale au sens où on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire avec l'existence d'un marché actif de capitaux nationaux ou internationaux, à la recherche d'investissements ou de placements, avec des services de trésorerie étoffés et des tables de changes bien alimentées.

Sans doute avancera-t-on un certain nombre d'explications à caractère historique ou même politique. Le handicap de Strasbourg dans le domaine international est celui de tout le système bancaire français dans les relations avec l'étranger depuis la seconde guerre mondiale, qui ont toujours été sévèrement réglementées, sous la contrainte permanente, avec quelques rares éclipses, d'un contrôle des changes très rigoureux. En théorie, les non-résidents échappent à ce contrôle, mais, c'est bien connu, le Trésor les a toujours considérés avec une certaine suspicion, partagée par la direction générale des impôts, inquiète de laisser s'installer des failles dans son dispositif.

Concurrence

Ces contraintes expliquent pour une part les déficiences de Strasbourg dans le domaine financier. S'y ajoute, il faut le dire aussi, la concurrence de deux grandes places jouissant d'une liberté absolue, l'une au nord, Luxembourg, l'autre au sud, Bâle, avec, pour faire bonne mesure, l'attirance de Francfort, la grande métropole financière. N'oublions pas Paris, qui n'a que trop tendance à aspirer les opérations intéressantes en les traitant au niveau des grands établissements ou des grandes sociétés à filiales ou succursales dites alsaciennes.

Mais ces explications ne suffisent pas, loin de là. La vérité est qu'à Strasbourg, grande ville de commerce intra-européen, mais pratiquement sans négoce international, il n'y a pas, ou peu, de matière financière vraiment utilisable, c'est-à-dire de capitaux disponibles pour amorcer le fonctionnement d'une place financière internationale. Est-ce le fait du particularisme alsacien qui empêche les entreprises régionales de solliciter davantage le marché financier. Il n'y a qu'une seule société alsacienne introduite au second marché boursier depuis sa création, et Strasbourg dépend de la Bourse de Nancy. Par ailleurs, ces entreprises régionales ne recourent guère aux capitaux internationaux ou, si elles le font, c'est à titre de filiales de groupes puissants qui empruntent pour leur compte, mais ailleurs.

Que faire alors pour remédier à cette lacune ? La levée du contrôle des changes, mesure indispensable pour un Etat moderne dans une Europe où le marché commun des capitaux doit obligatoirement s'instaurer, pourrait, certes, apporter un ferment. L'ouverture plus marquée du système bancaire alsacien aux banques étrangères serait un défi à relever à la fois pour la région et pour ce système : peu de banques étrangères, en effet, sont installées à Strasbourg, les établissements britanniques (Barclays) étant paradoxalement les plus actifs, à l'inverse des établissements allemands.

Changement de mentalité

Surtout, un changement de mentalité s'impose, avec une conception moins patrimoniale de la part des chefs d'entreprise et des efforts des établissements locaux pour développer leurs relations purement financières avec l'extérieur. La SOGENAL a installé une table de changes depuis plusieurs mois, le Crédit mutuel vient de créer un département étranger. On a toutefois du mal à trouver à Strasbourg du personnel spécialisé, notamment des trésoriers en devises. Relevons, toutefois, que la faculté de Strasbourg a mis en place des formations de doctorat : l'une d'économistes financiers internationaux, mais les diplômés ont tendance à s'employer à Luxembourg plutôt qu'à Strasbourg ; l'autre, à partir de l'année prochaine, pour la formation d'actuaires (spécialistes des barèmes d'assurance-vie et des placements en obligations), archi-demandés à l'heure actuelle.

C'est bien la difficulté : comment amorcer un processus qui puisse se développer de manière harmonieuse par la suite ? Sans doute, ces décisions sont bien tardives et l'avance prise par les places avoisinantes est énorme. Raison de plus pour commencer.

En ce cas, la filière la plus naturelle serait celle de la SOGENAL. Son nouveau président, M. Geronimus, dont la nomination, en novembre dernier, a été approuvée par l'ensemble de la communauté alsacienne, toutes opinions confondues (cela n'était pas le cas auparavant), met ses espoirs dans le développement des opérations en ECU. Une opportunité pour Strasbourg.

FRANÇOIS RENARD.

Les paris de FR 3

C'est la plus écoutée des stations régionales. La plus indépendante aussi pour la fabrication de ses émissions. Depuis plus d'un an, FR 3-Alsace arrive largement en tête des sondages. Beau résultat, que Georges Traband, Alsacien de souche et d'âme, responsable de la station, impute d'une part au choix des programmes bien sûr, mais surtout au fait qu'il y a en Alsace plus qu'ailleurs une véritable unité régionale, une identité, une histoire, une culture : *« Le choix qu'on a fait de jouer dès le départ sur le bilinguisme de notre région a été un bon choix »,* dit-il.

De fait, FR 3 Strasbourg diffuse de nombreuses émissions en langue alsacienne. On trouve tous les jours à 18 heures une petite chronique de trois minutes à peine, une sorte de billet très personnalisé sur l'air du temps, pris en charge alternativement par Martin Allheilig et Christian Hahn. Un peu plus tard, ce sont les enfants qui ont une émission pour eux, un petit conte en alsacien, illustré par des enfants. Mais ce qui compte davantage, c'est le rendez-vous de 19 h 35 à 19 h 50, un quart d'heure quotidien, en alsacien encore (qui chevauche un moment l'émission concurrente Cocoricoboy sur TF 1...) et dont le contenu varie tous les jours : il y a le talk-show de Germain Muller, l'un des personnages les plus populaires d'Alsace, le cabaret de Roger Siffer, humour, théâtre, histoire...

FR 3-Alsace, qui « décroche » une fois par mois le dimanche soir (de 20 h 30 à 22 h, ce que ne font pas les autres stations), programme là encore une grande soirée en alsacien. Dans ces fameux mardis où les stations régionales prennent leur indépendance, la station de Strasbourg réalise depuis la rentrée un magazine bilingue (français-allemand) en association avec la SWF (Süd West Funk), la troisième chaîne allemande à Baden-Baden, sur des thèmes d'intérêt commun (pluies acides, pollution, musique...). Formule qui marche si bien que Georges Traband songe à la développer avec d'autres pays du Marché commun.

FR 3-Alsace a pris d'autres initiatives, comme de travailler avec les cinq bureaux régionaux d'information de l'est de la France (Dijon, Besançon, Strasbourg, Reims, Nancy), pour un magazine commun. Elle a introduit d'autre part le système Gretel, qui permet aux téléspectateurs ayant un Minitel (très nombreux dans la région) d'envoyer chaque jour messages et questions. FR 3 Alsace s'est entendue avec les collectivités locales pour obtenir un car Bicaméra qui lui permettra d'agir plus vite, d'être plus « proche » des habitants. Dans une région où la concurrence est particulièrement sévère, s'implanter en axant sa politique sur *le* « micro », le « petit », peut sembler paradoxal. Cela prouve l'intérêt — le besoin — des télévisions régionales.

CATHERINE HUMBLOT.

INNOVATIONS

Brevetés en brevets

Depuis plus de vingt ans existe à l'université de Strasbourg-III un Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEPI). Institut où tous les ans quelque trois cents personnes viennent apprendre, en formation initiale ou continue, la législation conservant les brevets et les marques.

Dynamique directeur du centre, Jean-Jacques Burst, professeur de droit commercial, est intarissable sur l'importance pour l'économie française de spécialistes de la propriété industrielle. *« La mise en œuvre d'une invention, la vente ou le transfert dans un autre pays d'une technique, le dépôt d'une marque ou d'un modèle, nécessitent le concours de professionnels confirmés aussi bien dans le secteur industriel que dans les cabinets de conseil en brevets d'invention »*, plaide l'ancien avocat devenu enseignant.

Au CEPI se succèdent des ingénieurs ou des juristes de nombreux pays d'Europe ou d'Extrême-Orient. La dizaine de Chinois présents chaque année témoigne de l'influence du centre sur les instances de Chine populaire, lorsque ce pays a décidé de se doter d'une législation dans le domaine de la propriété industrielle. Un diplôme d'études supérieures spécialisé (DESS) a aussi été mis en place pour les juristes titulaires d'une maîtrise qui désirent acquérir une formation aux accords industriels.

Triporteurs « chut ! »

Fin décembre 1985, le premier triporteur électrique Elestra sortait des nouveaux ateliers de Reichstett, à proximité de Strasbourg. Mais les Strasbourgeois connaissent depuis 1980 ces triporteurs silencieux utilisés expérimentalement par les services de nettoyage de la communauté urbaine. En 1981, Electricité de Strasbourg, filiale d'EDF, qui distribue 80 % du courant dans le Bas-Rhin, confiait à la société Carrier, d'Alençon, la construction de cent triporteurs électriques, actuellement utilisés par la communauté urbaine de Strasbourg et la ville de Mulhouse.

L'an passé, EDS décidait d'accentuer sa diversification et de rapatrier cette production en Alsace en créant Elestra. EDS contrôle 51 % du capital de cette société ; Ako, société allemande spécialisée dans les petites machines électriques de loisirs, 39 % ; la Banque populaire de la région économique de Strasbourg ainsi que des particuliers se partagent 10 %. Elestra emploie actuellement sept personnes pour une production moyenne quotidienne d'un triporteur électrique, vendu 68 000 francs et dont l'autonomie est de 80 kilomètres.

Architecture du troisième cycle

L'école municipale d'architecture innove. Conscients de la demande nouvelle de conseil aux collectivités territoriales, les enseignants de cet établissement ont, grâce à des conventions passées avec les universités strasbourgeoises, mis en place des formations de troisième cycle.

Ainsi un DEA « systèmes spatiaux et aménagements régionaux » réalisé avec l'UER de géographie étudie la rénovation des territoires urbanisés. Un certificat d'architecture vise à renouveler l'approche traditionnelle de l'urbanisme.

France

LE PREMIER MINISTRE A PAU

Il faut donner une majorité de progrès à M. Mitterrand

déclare M. Laurent Fabius

De notre envoyé spécial

Pau. – Depuis que M. Raymond Barre a dénoncé, le mercredi 29 janvier, le *« totalitarisme microcosmique »*, la campagne électorale prend la forme d'un véritable concours Lépine du néologisme. M. Laurent Fabius a montré, vendredi 31 janvier, qu'il participe lui aussi à cette compétition en raillant devant quelque quatre mille personnes réunies à Pau *« ces spécialistes d'économie macrocosmique (...) qui se révèlent surtout comme de grands professeurs d'inflation »*. Allusion transparente à M. Barre lui-même.

Les socialistes ne se lassent pas d'exploiter contre l'opposition *« une division dont au début de cette campagne on n'avait même pas l'idée »*, selon l'expression de M. Fabius. Le premier ministre a ironisé sur *« la joyeuse rencontre de Clermont »* proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing : *« Décidément, ces gens-là s'adorent »*. *« Je ne sais s'ils accepteront tous de s'asseoir à la même table, mais (...) s'ils mangent ensemble, il serait prudent de vérifier ce qu'il y a dans les assiettes et, s'ils hésitent sur le lieu exact de cette historique et hypothétique rencontre, j'ai une proposition à faire : c'est que, compte tenu de la taille des torpilles qu'actuellement ils s'envoient, le mieux serait d'organiser la rencontre à l'infirmerie de Clermont-Ferrand* (...). *Ce sont les nouveaux trois mousquetaires, mais dans la devise des trois mousquetaires d'Alexandre Dumas, c'était* (...) « Un pour tous, tous pour un ! » *tandis que la devise des trois mousquetaires de la droite, c'est : « Chacun pour soi et tous contre un ! »*.

M. Fabius a de nouveau critiqué le programme de la droite : *« Rarement*, a-t-il dit, *on a poussé aussi loin l'injustice fiscale (...) : rarement* (...), *en aussi peu de temps, on a autant démoli. »*

Le premier ministre a estimé, à propos du résultat du scrutin du 16 mars, qu'il est *« peu vraisemblable qu'il y ait une majorité de droite »* car il lui semble logique de ne compter, pour constituer une majorité alternative à la majorité actuelle, ni les députés qui se réclament de M. Barre, ni les députés de l'extrême droite. *« Il faut que nous montions encore*, a souligné M. Fabius, faisant allusion aux 30 % d'intentions de vote dont est crédité le PS dans certains sondages, *afin de donner une majorité de progrès au président de la République. »*

A propos des perspectives d'action à court et à moyen terme, M. Fabius a affirmé que, *« dans les prochaines semaines »* (c'est-à-dire avant les élections), le conseil des ministres adoptera *« un statut des élus locaux »*. Le premier ministre a confirmé, d'autre part, que, s'ils restent au pouvoir, les socialistes entameront dès 1986 *« la création progressive d'un minimum social garanti »*.

Pour le premier ministre, la prochaine législature sera notamment pour les socialistes celle *« du soutien aux pays du tiers monde et du soutien au désarmement »*. A propos du développement, M. Fabius a lancé : *« Il n'y aura pas de solution durable au flux immigrant si les pays d'où ils viennent, qui sont en général sous-développés, n'arrivent pas, grâce à notre aide, à se développer eux-mêmes (...). Ce n'est pas une question de générosité. Que ce soit une question d'intérêt bien compris. »*

M. Fabius a été interrompu à plusieurs reprises par des manifestants qui réclament l'intégration dans l'enseignement public des enseignants exerçant dans les écoles qui dispensent des cours en langue basque. Au nombre de plus d'une centaine de personnes, ces manifestants ont formé un défilé, banderoles déployées, et scandé leurs slogans avant de quitter la salle. M. Fabius leur a proposé de les recevoir après le meeting.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Labarrère désarçonné par un Pottok !

Quand il était tout jeune, M. Fabius, on le sait, a brillé en concours hippiques. Peut-être connaissait-il malgré tout peu de chose aux Pottoks, cette race de poneys du Pays basque descendants à peu près directs des chevaux préhistoriques. Car ces animaux rustiques fréquentent peu les dévoreurs d'obstacles. Aujourd'hui, M. Fabius sait tout des Pottoks. L'un deux a bien failli lui ravir la vedette, le vendredi 31 janvier, lors de son voyage dans les Pyrénées Atlantiques.

Doué d'un sens médiatique évident, ce poney-là a proprement flanqué par terre, devant les caméras de télévision, M. André Labarrère, maire de Pau, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui avait entrepris de découvrir sur son dos de nouveaux horizons.

Dans la petite caravane qui accompagne le premier ministre, on ne parle que du Pottok qui a *« viré Dédé »*. Il faut dire que, ravi de cette chute spectaculaire mais sans dommages, M. Labarrère en parle tout le temps. M. Fabius s'y est mis aussi. Tout le monde à Pau en sourit, et cela ne fera sans doute que renforcer la popularité d'un maire ministre dont M. Fabius a pu dire qu'il incarne *« la générosité et la chaleur humaine »*.

De la tribune du meeting, le premier ministre a ainsi rendu hommage aux *« qualités tout à fait spéciales de cavalier »* de M. Labarrère. Sûrement, c'était un *« Pottok de droite »*, ont assuré le chef de gouvernement et son ministre. Le maire de Pau a, d'autre part, salué avec un accent de sincérité qui ne peut désormais être mis en doute la prestation équestre de Mme Georgina Dufoix, qui chevauche fièrement en Camargue sur son affiche électorale.

M. Labarrère a enfourché de nouveau le poney après sa chute. Histoire de montrer, dit-il dans un éclat de rire, que, *« nous les socialistes, nous ne sommes jamais désarçonnés ! »*.

J.-L.A.

MM. Barre Hernu et Fiterman :

la guerre des trois n'a pas eu lieu

(De notre correspondant régional.)

Lyon. – A défaut d'une impossible rencontre médiatisée, trois des principaux dirigeants politiques engagés comme « têtes de listes » dans le Rhône, MM. Charles Fiterman, Charles Hernu et Raymond Barre ont engagé, à distance, un débat remarqué au cours de la journée du vendredi 31 janvier.

A 18 heures, au cours d'un entretien avec la presse, M. Charles Fiterman a ouvert les hostilités sur les antennes de Radio-France-Lyon : *« M. Barre est le représentant qualifié des forces que nous combattons. Nous avons toujours été leur adversaire et c'est contre eux que nous combattons. »* Modéré vis-à-vis du gouvernement (*« Je n'ai rien à renier de ce que j'ai fait au gouvernement »*), le responsable communiste a même qualifié de *« positif »* ce qu'a *« fait Badinter »*. Son propos – nécessité de la différenciation locale sans doute – a été beaucoup moins amène pour M. Hernu : *« Je ne garde pas un grand souvenir de mon travail avec lui. »*

A la même heure, sur FR 3, toujours face à des journalistes, l'ancien ministre de la défense doutait d'une renaissance d'une action commune avec le PCF. Mais M. Hernu a surtout argumenté contre la droite. Il espère rivaliser en voix et en sièges avec M. Barre.

A Oullins, dans la banlieue sud de l'agglomération lyonnaise, l'ancien premier ministre a répondu trois heures plus tard au cours d'un meeting : *« L'opposition divisée ? Cette argumentation est dirigée contre moi. Mais je ne tomberai pas dans les pièges tendus par le gouvernement. Personne ne peut dire que j'ai cherché à avantager les socialistes ou M. Mitterrand. Je suis heureux d'être dangereux pour le socialisme à la française. »* Cette conclusion de M. Barre ponctuait un long discours où il a fustigé une nouvelle fois les partisans d'une politique économique à base de réduction d'impôt : *« Personne n'aime payer des impôts, et c'est particulièrement démagogique de taper sur la fiscalité »*.

La guerre des trois n'a pas eu lieu... mais la campagne du Rhône va bon train.

C.R.

Propos et débats

M. Barre : heureux d'être dangereux

M. Raymond Barre a déclaré, le vendredi 31 janvier à Oullins (Rhône), devant neuf cents sympathisants : « Les socialistes disent que l'opposition est divisée. Toute cette argumentation est dirigée contre moi. Cela ne m'impressionne pas *(...)*. Ce ne sont pas ceux qui m'écoutent, dans toute la France, qui peuvent dire que, un seul instant, j'aurais cherché à avantager les socialistes et M. Mitterrand. Je ne l'ai jamais fait, au contraire *(...)*. Je suis heureux d'être dangereux pour le socialisme à la française. »

M. Chirac : pas le choix

Pour la première fois depuis qu'existe cette émission mensuelle, M. Jacques Chirac a répondu, le vendredi 31 janvier, au « Parlons France » de M. Fabius du mercredi 29. Le maire de Paris a bénéficié, pour cela, de l'addition des temps de parole réservés au RPR et à l'UDF. L'occasion lui a été ainsi offerte de se comporter en porte-parole unique de l'opposition. M. Chirac a insisté sur la nécessité de donner au RPR et à l'UDF la majorité, car « il n'y a pas d'autre choix pour gouverner, aucun autre gouvernement n'est possible depuis que l'union de la gauche a éclaté ». *Il a expliqué* qu'« un Parti socialiste à 30 % ne constituerait pas une majorité, et si l'opposition actuelle n'obtient pas non plus la majorité, il n'y aura pas de gouvernement, mais une sorte d'anarchie ». *Selon lui, à la différence de 1981, il n'y a donc plus de choix entre deux forces d'importance comparable.*

M. Madelin : le chapeau de M. Mitterrand

M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, a déclaré, le vendredi 31 janvier, à Bruz (Ille-et-Vilaine), que, en cas de victoire de l'opposition en mars, M. Mitterrand devra « manger son chapeau socialiste ou porter celui de la crise ». *Le député, qui donnait le coup d'envoi de la campagne électorale dans son département en compagnie de M. Pierre Méhaignerie (CDS), a ajouté que* « la première dignité d'un président de la République, c'est de partir quand il est désavoué lors d'une élection ».

Evoquant l'engagement du chef de l'Etat dans la campagne électorale et le possible échec de la majorité, M. Madelin a assuré : « Il s'engage, il perd, qu'il parte ! » « Mais s'il reste, alors on teste : si Mitterrand s'oppose à la mise en œuvre de notre plate-forme pour gouverner, l'expérience de la cohabitation aura vécu, et il portera le chapeau de la crise. »

M. Jospin : le paradoxe de l'opposition

Hôte de la presse diplomatique, le vendredi 31 janvier, M. Lionel Jospin a déclaré que M. Raymond Barre « divise et crédibilise, à la fois, l'opposition ». *Selon le premier secrétaire du PS, le* « paradoxe » *de l'opposition, c'est que M. Barre,* « modéré dans l'économique et le social, n'est pas modéré en politique », *tandis que* « celui qui est peu modéré dans l'économique et le social, M. Chirac, est beaucoup plus modéré en politique ».

M. Jospin estime que l'amélioration des sondages pour le PS indique ou bien que, « menant une bonne campagne », *les socialistes regagnent une partie de leur* « territoire », *mais sans espoir de gagner ; ou bien – hypothèse* « évidemment plus audacieuse » – *qu'*« il peut y avoir *(...)* un mouvement beaucoup plus fort de l'opinion ».

M. Rocard : la panne

Selon M. Michel Rocard, « si l'opposition l'emporte, ce ne sera pas l'enfer, mais, très prosaïquement, la panne. Le vrai choix de ces élections est entre continuer d'avancer et tomber en panne ». *Pour l'ancien ministre de l'agriculture, qui s'exprimait devant plus de deux mille socialistes héraultais, le vendredi 31 janvier à Montpellier, le programme RPR-UDF comprend trois mesures que la gauche doit s'employer à combattre : la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, les dénationalisations et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.*

M. Rocard a invité les socialistes à accueillir « avec soulagement, avec prudence et sans arrière-pensée » *le recul du Front national dans les sondages. Il a évoqué, d'autre part, l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, en déclarant :* « Toute renégociation serait suicidaire : il n'y a pas d'espoir qu'elle se fasse au profit de la France, car l'Italie et l'Espagne conjugueront leurs forces pour écouler leurs vins. » – *(Corresp.)*

M. Dumas : M. Chirac est irresponsable

M. Roland Dumas a accusé, le vendredi 31 janvier, M. Jacques Chirac d'avoir causé « un préjudice grave » *au commandant Mafart et au capitaine Prieur, incarcérés à Auckland à la suite de l'attentat contre le* Rainbow-Warrior.

M. Chirac s'en était pris, lors d'une réunion électorale, le 29 janvier, aux autorités néo-zélandaises et avait lancé « un appel solennel » *au gouvernement français pour qu'il* « dise aux Français où en sont les négociations pour la libération des deux officiers ». *Cette déclaration avait suscité une vive réaction du premier ministre néo-zélandais, M. David Lange.*

Selon le ministre des relations extérieures, « non seulement M. Chirac dit des choses inexactes, car le gouvernement agit pour obtenir la libération de nos deux compatriotes, mais il se comporte en irresponsable, en portant sur la place publique une affaire difficile et douloureuse, pour laquelle la discrétion s'impose ». « Loin de faire avancer les choses, *a ajouté M. Dumas,* il les fait reculer. Tout cela pour se ménager un effet de tribune ou glaner quelques voix pendant la période électorale. »

Petites phrases et grandes affiches

Petites phrases et grandes affiches. Voilà le programme politique de février. Les spécialistes en communication nous l'annoncent : une déferlante va arriver. Elle arrive... Le Parti socialiste, présumé premier parti de France, s'apprête à libérer sa troisième et dernière vague de publicité.

André Laignel, trésorier du PS au long cours, généralissime de la campagne socialiste pour l'heure, qui lança en novembre à l'assaut de nos murs ces Français épouvantés hurlant *« Au secours ! La droite revient »* et, en janvier, un loup insolent (*« Dis-moi, jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ? »*), entend bien frapper un grand coup. Ce sera le 8 février. Une campagne prodigue qui couvrira assurément plus de dix mille panneaux en France jusqu'au 24 février.

C'est le sourire aux lèvres qu'André Laignel mène cette grande manœuvre. Lancée par Bertrand Delanoë en 1985, conçue dans le secret par le publicitaire Daniel Robert, il la conduit aussi avec certitude. La première vague d'affiches, c'était *« un cri de la rue »* ; le loup à la belle denture, une sorte de *« Valmy, un appel aux Français »*. Bref, le peuple de gauche devrait être sur le pied de guerre.

Aux *« phases d'attaques »* de novembre et janvier va donc succéder une *« phase positive de valorisation »*, explique le généralissime Laignel. Il ne s'agira pas de faire de la publicité pour des *« hommes politiques »* mais *« de faire des idées »*. Pour le reste, mystère. Le PS tient à créer la surprise.

Daniel Robert, qui ne confirme ni ne dément avoir conçu les premières affiches (déontologie oblige), se laisse aller à rêver une seconde sur cette affiche à venir : *« Il y a plein de solutions possibles. Il serait logique qu'elle nous surprenne à nouveau. »* Mais encore ? *« Eh bien ! ce sera un slogan du genre : en mars, ça repart »*, assure un socialiste. Affaire à suivre...

Dernière vague à gauche, dernière vague à droite. Le RPR, à partir du 31 janvier, va s'afficher lui aussi dans toute la France, dans les villes et les moindres recoins de campagne. Quinze mille panneaux vous diront, tout simplement, *« A demain »*. Un rendez-vous sans fioriture, en somme, sans cliché. Il fallait y penser.

Il y aura Jacques Chirac, souvent photographié par l'Américain Bill King, en compagnie des candidats, département par département. Et, bien sûr, un beau ciel bleu. Une campagne classique (à mille lieues de celle du PS, qui ose – c'est une première – manier l'humour et la caricature).

Des hommes comme François Ferrus, délégué national à la communication au RPR, Jacques Toubon, et Jean-Michel Goudard, publicitaire, Alain Mounier, directeur artistique, Alain Godard, créatif, se sont réunis autour de Jacques Chirac au printemps 1985. Au deuxième dîner de travail, tout le monde s'était mis d'accord sur le slogan de base : *« Vivement demain ! »*. En septembre, le *« A demain »* était définitivement retenu.

L'objectif est évident. *« Echapper à la sinistrose »*, dit François Ferrus, valoriser *« un leader, un projet, une équipe »*. *« Nous avons cherché à rendre un côté Jeux olympiques de Los Angeles*, explique Jean-Michel Goudard. *Nous avons travaillé autour des idées : se battre sans coups bas, joie de vivre »*. En agitant tout, Alain Godard trouva *« Vivement demain ! »*. On frôla de très près un *« Vivement la France qui gagne »*.

Un slogan finalement pas si éloigné de celui du gouvernement : *« Prenons une France d'avance »*. Comme le remarque Jean-Michel Goudard, il y a bien, en ce moment, *« quelque chose qui tourne autour de la gagne »*.

LAURENT GREILSAMER.

CHEZ LES TROTSKISTES

L'union-trahison

« C'est une tempête dans un verre d'eau. » Partisans et adversaires du *« camarade »* préfèrent ne pas trop s'étendre sur l'« affaire ». Celle-ci a tout de même entraîné la rédaction par deux dirigeants d'une lettre ouverte plutôt menaçante envers le « camarade » et sa publication dans l'hebdomadaire de l'organisation. M. Guy Trescarte serait fixé sur son sort, dimanche 2 février, à l'issue de la réunion du comité national du MPPT, le Mouvement pour un parti des travailleurs.

Ancien dirigeant du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) de Haute-Loire, adhérent du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste lambertiste) et membre du bureau national du MPPT – organisation composée pour l'essentiel de militants du PCI, – M. Trescarte a commis deux fautes aux yeux de MM. Pierre Lambert et Yannick Guillou, tous deux dirigeants du MPPT et auteurs de la lettre accusatrice publiée dans *Informations ouvrières*.

Premièrement, il n'a pas dénoncé avec toute la vigueur nécessaire un article de *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), mettant en cause le financement du MPPT. Il a eu, d'autre part, des contacts avec la LCR au Puy, le 29 décembre dernier. Inconscience sans doute. Néophyte en politique, et peu au fait du fonctionnement interne du PCI, il s'est engagé dans une démarche « unitaire » qui a valu à ses initiateurs, dans un passé encore récent, de se faire exclure de cette formation trotskiste.

M. Trescarte va-t-il lui aussi tomber dans les poubelles de l'histoire lambertiste ? *Il peut encore sauver sa tête puisqu'il* rencontrera M. Lambert juste avant la réunion du comité national de dimanche, qui doit statuer sur son cas. On prête au chef historique du PCI l'intention de présenter une *« courte résolution »* permettant de régler *« favorablement »* le cas Trescarte. Il n'en demeure pas moins que, pressenti pour conduire la liste législative du MPPT en Haute-Loire, M. Trescarte s'est déjà fait mettre sur la touche au profit de M. André Cavailles, un syndicaliste retraité de l'usine Ducellier...

O.B.

EURE : une liste dissidente au sein de l'opposition

L'opposition est moins unie que jamais dans l'Eure. Déjà RPR et UDF, même s'ils assurent travailler la main dans la main, n'avaient pas réussi à se mettre d'accord pour composer une liste unique. Et voilà qu'une troisième liste s'annonce. Elle est conduite par M. Victor-François de Broglie, conseiller général RPR de Rugles. A ses côtés, deux autres conseillers généraux, MM. Jean Schneider, RPR, et Serge Desson (div. d.).

Le fils de l'ancien ministre Jean de Broglie risque gros dans cette aventure. Il est vrai que le parachutage de M. Jean-Louis Debré à la tête de la liste officielle du RPR lui avait ôté tout espoir de siéger à l'Assemblée nationale : il lui était proposé le troisième rang seulement. Or le RPR ne peut espérer plus de deux élus.

La présence d'une troisième liste enlève définitivement à M. Bernard Tomasini, deuxième de liste derrière M. Jean-Louis Debré, tout espoir de se retrouver élu député au mois de mars. – *(Corresp.)*

● VAR : *démission au Front national.* – Le numéro deux du Front national dans le Var, M. Daniel Garcin, secrétaire départemental administratif de ce parti, a annoncé, vendredi 31 janvier, à Toulon, qu'il avait décidé de se démettre de ses fonctions. Le plus jeune conseiller municipal de Toulon a déclaré qu'il *« n'accepte pas que son parti attaque autant la droite que la gauche. Le Front national pratique la politique du pire et table sur l'échec de l'actuelle opposition »*, a-t-il ajouté, avant de préciser que la décision était une *« démarche symbolique et très personnelle »*.

Ancien responsable du Parti des forces nouvelles (PFN) pour le Var, élu sur la liste de M. Maurice Arreckx aux municipales de 1983 et passé au Front national au lendemain des élections européennes de 1984, M. Garcin a indiqué qu'il siégera désormais, au conseil municipal, en tant que non-inscrit.

● EURE-ET-LOIR : *rebondissement à droite.* – Le maire de Châteaudun, M. Alain Vénot (RPR), qui avait été officiellement investi par M. Jacques Toubon pour conduire la liste de l'opposition aux régionales (*le Monde* du 28 janvier), a annoncé, le vendredi 31 janvier, qu'il retire sa candidature. Ce retrait accroît la confusion à droite, où le chef de file désigné par le RPR pour les législatives, M. Michel Junot, secrétaire général du CNIP, est confronté à une coalition associant dans une autre liste le président du conseil régional, M. Maurice Dousset (UDF-PR) et le président du conseil général, M. Martial Taugourdeau, récemment exclu du RPR. M. Vénot a expliqué que, *« M. Dousset, tête de liste de l'UDF pour les législatives, ne voulant pas présenter une liste d'union de l'opposition »*, il ne voulait pas *« prendre la responsabilité de la désunion de l'opposition »*.

bourg

INNOVATIONS

Brevetés en brevets

Triporteurs « chut ! »

Architecture du troisième cycle

LE CAPITAINE BARRIL DEVANT LE TRIBUNAL DE BOBIGNY

« Pétard mouillé » ?

Qui oserait accabler le capitaine Paul Barril ? Qui oserait sermonner ce *« combattant de la loi, combattant de la France »*, comme disent ses avocats ? Qui oserait aller à l'encontre de cette mêlée de journalistes et d'admirateurs accueillant le fringant capitaine, aujourd'hui en disponibilité, pour son premier rendez-vous — du mauvais côté, s'entend —, avec la justice ? Certainement pas les magistrats qui avaient à juger ce baroudeur de l'ordre, le vendredi 31 janvier, à la seizième chambre du tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Car il est populaire, le bougre et, quoi qu'elle en ait, la justice n'est pas insensible aux bruissements de la rumeur publique. Il suffit d'un coup d'œil : yeux clairs que fait ressortir un impeccable costume bleu sombre, douce parole zézayante, rien d'un fier-à-bras, la main sur le cœur, tout entier à ses *« missions impossibles »* qui font sa légende — et le succès de son livre ainsi intitulé — on lui donnerait, à ce capitaine, le bon Dieu sans confession.

Beaucoup d'amis

Qu'il ait dû entrer en dissidence forcée, après une succession d'affaires où l'ombre de la raison d'Etat côtoie de prosaïques libertés prises avec le code, enrichit la chronique. Un soldat perdu, c'est toujours émouvant.

Les magistrats ne reculent donc pas devant les compliments sur le *« courage »* et les *« antécédents »* de l'excellent capitaine et jusqu'à cette scène exceptionnelle de ce substitut du procureur de la République, M. Christian Terral, s'excusant presque de devoir requérir : *« Il faut maintenant purger ce dossier. C'est triste, c'est pénible. Nous irons quand même jusqu'au bout. »*

Car on oublierait presque que le capitaine est inculpé, de *« cession illégale de munitions de première et quatrième catégorie »* et de *« complicité de détention illégale d'explosifs »*. Mais c'est, tout simplement, que l'ancienne vedette du GIGN a beaucoup *d'amis, un réseau où la confiance virile ne se partage pas, où la fraternité des armes a ses raisons*, inconnues du profane : on tire ensemble, on échange des cartouches, on se montre des armes, sans penser à mal. Les armes, l'amitié : le personnage n'échappe pas à sa légende.

La justice a quand même des sursauts. Le corps du délit fait nombre : cent cinq cartouches de 7,5 mm, cinquante de 9 mm, trois cents de 357 magnum, vingt-quatre détonateurs, vingt mètres de mèches lentes. Et l'ami auquel le capitaine est accusé d'avoir offert cet attirail, M. Philippe Léonard, dit « Fifi », parfumeur parisien et collectionneur d'armes, s'est trouvé mêlé à un trafic d'armes, justement : pour ce trafic il fut condamné, en avril 1983, à douze mois de prison, dont deux ferme. Une affaire bien mystérieuse, avec suicide en détention du principal inculpé et acteurs issus de l'extrême-droite ardente, tel l'ex-mercenaire Olivier Danet.

Alors on s'inquiète. Le président, M. Henri Le Gall, convaincu que c'est *« par raccroc »* que le capitaine arrive dans ce dossier : *« Vous savez, tout de même, qu'on ne donne pas comme ça des trucs qui sont quand même dangereux »*. Le substitut, avant de plaider d'*« immenses circonstances atténuantes »* et de réquérir six mois d'emprisonnement avec sursis : *« Vous étiez mieux placé que les autres pour savoir que toute faiblesse était prohibée (...). Commis par un officier de gendarmerie, de tels faits ne peuvent pas être excusés. »*

Quels faits ?

Les faits, quels faits ? Car le capitaine a son honneur et ne reconnaît pas n'importe quoi. Oui, pour les détonateurs et la mèche lente : *« Pour aménager une fosse de ball-trap »* dans la propriété de l'ami Philippe, en Sologne. Non pour les munitions, jamais. Bien sûr, les deux amis ont souvent tiré ensemble, quelques cartouches échangées ou laissées, c'est possible, mais un tel lot, non.

C'est donc *« assez flou »* sur ce sujet, mais cela pourrait l'être moins sur ceux qui profitaient des exercices du GIGN. C'est dit comme en passant : *« Vous savez, on faisait tirer de nombreuses personnalités, des magistrats, des juges d'instruction, ils nous demandaient des munitions... »* Quant aux accusations de l'ami Philippe qui a assuré, à l'instruction, avoir reçu le tout du capitaine : *« Il a pu être influencé par les policiers qui l'ont interrogé »*... C'est suggéré, sans insister : la guerre des polices, vous connaissez ?

Les experts, eux, ne suivent pas. Ils ne croient pas à l'utilité de tant de détonateurs pour creuser une fosse, qui ne le fut d'ailleurs pas. Ils affirment, surtout, que les cartouches viennent de lots militaires, dûment identifiés, affectés, parfois intégralement, au GIGN. Un GIGN où l'on n'était pas très regardant : 600 cartouches perdues ici, selon la comptabilité, 450 là, 300 ailleurs. Quant aux détonateurs et à la mèche lente, c'est plus simple : ils reviennent de la Mecque, Arabie saoudite, où le capitaine *s'illustra* dans la défense de la monarchie.

Même pas un vol, s'exclament alors les avocats du capitaine, Mes Dohet et Francis Szpiner qui plaident la relaxe *« pure et simple »* de leur client. Les munitions ? Pas prouvé. Le reste ? *« Des artifices, pas des explosifs »*, comparables à des allumettes ou des pétards de gosse. *« Une poursuite absolument misérable, un pétard mouillé »* résume Me Szpiner, qui y voit la main d'un pouvoir acharné contre le capitaine, *« un grade qui incite à faire des boucs émissaires »*.

Jugement le 7 février.

EDWY PLENEL.

La directrice d'un centre médico-éducatif d'Indre-et-Loire écrouée pour abus de confiance

La directrice adjointe du centre médico-éducatif d'Ambillon (Indre-et-Loire), Mme Claudie Barigot, vient d'être incarcérée pour abus de confiance et vol : elle aurait détourné 1 200 000 francs qui auraient dû aller à la direction départementale de la prévention et de l'aide sociale ; le mari de Mme Barigot a été écroué pour recel.

Le travail de la directrice adjointe consistait, pour l'essentiel, à gérer et à assurer la comptabilité d'un établissement qui accueille soixante-dix adultes souffrant de légers handicaps mentaux. Ces travailleurs perçoivent une rémunération par divers canaux, qui est versée sur des comptes individuels pour lesquels Mme Barigot bénéficiait d'une procuration.

Au titre de la contribution des travailleurs handicapés à leurs frais d'hébergement, une somme de 55 francs par jour était prélevée sur cette rémunération, le centre médico-éducatif jouant le rôle de percepteur. Percepteur indélicat en l'occurrence, en la personne de Mme Barigot, puisqu'elle est accusée d'avoir détourné depuis 1983 cet argent sur son propre compte et celui de son mari, garagiste. — *(Corresp.)*.

● *Condamnation d'un chauffard : le parquet de Cherbourg fait appel.* — Le parquet de Cherbourg a fait appel, mercredi 29 janvier, de la décision du tribunal de grande instance de cette ville, qui a infligé une peine de prison ferme et trois amendes de 1 000 francs chacune à un chauffeur routier irlandais, Denis Hilliard, responsable de la mort de cinq personnes dans un accident de la route (*le Monde* du 30 janvier).

Le procureur de la République avait requis deux ans de prison ferme, soit la peine maximum, contre le chauffeur, qui était en état d'ébriété au moment de l'accident.

L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Caen.

A L'ÉCOUTE DES AUTRES CULTURES

L'homme en blanc et le Guajiro

L'homme qui souffre, le malade, qui s'en soucie vraiment ? La question courait sous les débats du colloque Médecines du monde, organisé à Paris les 28 et 29 janvier.

Les médecins d'autrefois, médecins de famille, de campagne ou d'ailleurs, connaissaient leurs patients. Comme l'a dit un participant : *« Ces médecins n'avaient de valeur scientifique que modeste. Mais ils savaient accompagner le malade dans sa vie, dans sa maladie et dans sa mort. »*

Comment renouer le fil rompu ? Ici et là, des tentatives s'ébauchent au cours de la formation des médecins. M. Jean-Pierre Couland, professeur de pathologie tropicale et chercheur à l'INSERM, a cité l'exemple de jeunes médecins coopérants à l'université de Port-au-Prince, à Haïti. Pendant trois semaines, en fin d'études, ils emmènent leurs étudiants dans la campagne et soignent avec eux.

Dérision occidentale

Car la formation est en cause. Son inadéquation, dit encore le professeur Coulaud, est de plus en plus nette. D'autres voix renchérissent. Comme celle de Marc Brodin, professeur à la faculté de médecine Bichat-Paris-VII, qui constate : *« L'évaluation de la formation des médecins ne concerne jamais la relation avec le malade. »* Il faudrait que les praticiens enseignants acceptent d'élargir leur équipe de formation en l'ouvrant aux sciences humaines, à l'anthropologie. Au mépris des sarcasmes inévitables. *« Si je veux discréditer mon département de santé publique,* s'exclame Marc Brodin, *je n'ai qu'à proposer le recrutement d'un anthropologue. Si je veux le valoriser, celui d'un statisticien ! »*

Et si l'ouverture, une fois de plus, venait d'ailleurs, du regard porté avec respect sur d'autres cultures ? C'est ce qu'a voulu suggérer Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui patronnait ce colloque, organisé par le docteur Véronique Barrois-Larouze, membre de son cabinet. *« La maladie,* a rappelé le porte-parole du gouvernement, *est toujours un appel de celui qui souffre. Et pourtant le bien-être du soigné n'est que trop rarement pris en compte. »* Il faut enrichir la réflexion, propose-t-elle, en écoutant la réponse adaptée à chaque société, selon sa culture.

La description par Michel Perrin, ethnoloque, chercheur au CNRS et au laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France, du succès *« bien relatif »* de la médecine occidentale chez les Indiens Guajiros, au Venezuela, fut tout à fait éclairante. De même que l'expérience du Dr Jean-Pierre Hiégel dans les camps de réfugiés khmers en Thaïlande. Ce dernier s'est attaché à coopérer avec les médecins traditionnels, sans esprit de compétition, l'important n'étant pas de *« démontrer l'efficacité de chacune des méthodes, mais de guérir les malades »*.

M. Perrin, qui, à plusieurs reprises, a séjourné chez les Indiens Guajiros, à l'extrême nord de l'Amérique du Sud, a mis en lumière comment, pour un Indien Guajiro, accepter la médecine occidentale *« revient à mettre en cause toute la représentation symbolique du monde »*. Parce qu'ils sont totalement intégrés à cet univers symbolique dans lequel les maladies, caractérisées par l'angoisse, auraient leur cause ultime dans le détachement de l'âme du corps du malade, les chamanes guériraient ces maux. Massages, pointes de feu, drogues végétales, sont utilisés, mais aussi la mise en œuvre, plusieurs jours durant, d'un pacte entre soignant et forces surnaturelles, qui provoque le *« retour définitif de l'âme du malade »*.

CHARLES VIAL.

Une clinique pour médecines douces

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement a décidé la création, à Cannes, d'un *« établissement de santé expérimental »*. L'annonce de cette création, dans le *Journal officiel* du 23 janvier, ne sera pas sans conséquences sur la stratégie de communication qu'on entendait développer au cabinet du ministre à propos de la nouvelle politique sur les *« thérapeutiques alternatives »* et communément baptisées *« médecines douces »*.

De quoi s'agit-il ? De la création d'un établissement de soins à but non lucratif, situé à Cannes, et qui sera dirigé par le docteur Jean-Pierre Muyard — que l'arrêté qualifie de *« président de la Fondation de recherches sur les thérapeutiques alternatives »* — dans lequel on *« expérimentera les méthodes thérapeutiques non encore enseignées dans les universités françaises »*. En d'autres termes, on autorise la création à Cannes de cinquante lits de médecine (autorisation accordée à la Fondation sur les thérapeutiques alternatives) et celle de vingt-cinq lits de chirurgie à la société anonyme Institut polyclinique de Cannes que préside le docteur Jean-Louis Geneix, généraliste.

Le tout sera installé dans un établissement *« doté d'un plateau technique assez remarquable »* qui, jusqu'à présent, ne remplissait pas les fonctions pour lesquelles il avait été construit. On devrait y évaluer, entre autres, l'ensemble des pathologies actuellement baptisées *« psychosomatiques »* ainsi que celles qui ne bénéficient pas, pour l'heure, de traitement spécifique. En chirurgie, on étudiera l'efficacité de l'acupuncture et on tentera d'évaluer l'intérêt de la psychothérapie dans les suites d'interventions chirurgicales. Les malades pourront être adressés par des médecins traitants « classiques » ou par des praticiens qui exercent des « médecines différentes ». La constitution de l'équipe médicale de cet établissement est en cours, de même que sont actuellement menées les négociations avec la Sécurité sociale.

Tout cela n'aurait dû être révélé que dans une quinzaine de jours, avec l'ensemble des mesures décidées par Mme Dufoix pour l'évaluation des thérapeutiques alternatives. Des mesures qui, confie-t-on de bonne source, seront présentées dans quelques jours seulement.

JEAN-YVES NAU.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Réclusion criminelle à vie pour Alain Teixeira meurtrier d'un policier en octobre 1984, à Puteaux

Son complice qui avait tiré sur deux autres agents a été condamné à vingt ans de la même peine

Peines demandées, peines prononcées. L'avocat général, M. Jean-Paul Pineau, avait demandé, le vendredi 31 janvier, la réclusion criminelle à perpétuité contre Alain Teixeira et vingt ans de la même peine pour Serge Lefèvre. La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné Alain Teixeira à la réclusion criminelle à perpétuité et Serge Lefèvre à vingt ans, y ajoutant, pour l'un et l'autre, la peine dite de sûreté, qui fait que Teixeira ne pourra bénéficier d'aucune remise pendant seize ans et qu'il en ira de même pour Lefèvre durant treize années.

Peu importe dès lors qu'au terme d'une délibération qui dura quatre heures trente Serge Lefèvre n'ait pas été déclaré coupable de tous les faits dont il était accusé, alors que, pour Teixeira, il a été répondu affirmativement aux sept questions qui le concernaient et non à celle des circonstances atténuantes dont Lefèvre en revanche, bénéficie.

Pour ce dernier, qui n'était pas concerné par le meurtre du gardien Joseph Léon, mais se trouvait seulement accusé de tentative d'homicide volontaire sur la personne du brigadier Sauvage et du gardien Michel Trochain, tout se jouait sur la volonté d'homicide. Avait-il vraiment voulu donner la mort en tirant comme il le fit à trois reprises ? La cour a dit non pour ce qui visait M. Trochain, ce qui était logique, Lefèvre ne s'étant jamais trouvé face à ce policier durant l'instant tragique de la nuit du 10 au 11 octobre 1984 à Puteaux. Mais elle a dit oui s'agissant du brigadier Sauvage, avec lequel Lefèvre se trouva aux prises dès le début de l'intervention policière.

C'est en vain que Me Jean-Yves Liénard fit valoir que, si Lefèvre avait vraiment voulu tuer M. Sauvage, il ne l'aurait pas manqué comme ce fut le cas, puisqu'à ce moment il se trouvait à moins de 50 centimètres de lui. Il y avait, en outre, contre Lefèvre le fait que ce fut lui qui prit l'initiative de « braquer » le policier lorsqu'il se présenta et, par là même, se trouvait responsable de tout ce qui devait découler de cette décision.

Pour Teixeira, le seul espoir résidait dans l'acceptation en sa faveur d'un doute sur l'origine de la balle qui frappa dans le dos le gardien de la paix Joseph Léon. Pour le faire admettre, il aurait fallu ruiner dans l'esprit des jurés la démonstration faite la veille par le professeur Ceccaldi, d'où il résultait non seulement que la balle mortelle n'avait été tirée par aucune des trois armes des policiers, mais, de surcroît, que cette balle présentait les mêmes caractéristiques que d'autres que possédait l'accusé et dont il avait voulu se débarrasser aussitôt après le drame.

Me Michel Cantin, qui n'avait pas pris le risque d'engager le fer en présence de l'expert, ne pouvait dès lors, dans sa plaidoirie, que risquer cette interrogation bien insuffisante en la circonstance : *« Les affirmations d'un expert sont-elles forcément paroles d'Evangile ? »*

De plus, cette affaire était de celles qui, actuellement, mais aussi depuis bien longtemps, n'incitent guère les cours d'assises à l'indulgence et pour lesquelles les autorités gouvernementales, aujourd'hui comme hier, font régulièrement savoir qu'elles n'éprouvent envers leurs auteurs aucune commisération.

Le corps des policiers, qui, au lendemain de ce drame, avait déjà manifesté une irritation proche de la révolte, lui donnant une dimension politique, avait de son côté suivi attentivement l'évolution du procès. L'arrêt rendu est celui qu'il attendait, comme l'ont montré les réflexions de ceux des siens qui, depuis deux jours, se trouvaient dans les rangs du public l'élément majoritaire.

Aussi bien, dans un tel contexte, et forts d'un passé judiciaire bien établi, Alain Teixeira et Serge Lefèvre ont accueilli, avec la résignation de ceux qui sont sans illusions, un arrêt qui les met au rang, selon cette phrase impitoyable de l'avocat général, de *« deux hommes particulièrement dangereux, deux êtres nuisibles qu'il importe de neutraliser et pour longtemps »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL DE RENNES

M. Huynh Ba Xuan, officier français

De notre correspondant

Rennes. — *« M. Huynh Ba Xuan, né à Bac-Lieu (Cochinchine) le 23 décembre 1929 est Français en vertu de décret du 24 août 1933 et a conservé la nationalité française sans discontinuer depuis sa naissance. »* Ce jugement, prononcé vendredi 31 janvier, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Rennes a été salué par de longs applaudissements d'officiers venus témoigner leur solidarité avec M. Huynh, ancien capitaine de l'armée française, titulaire de la croix de guerre des théâtres d'opération extérieurs de la croix de combattant, de la médaille d'outre-mer et de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Orphelin de guerre à seize ans, M. Huynh s'engage un an plus tard dans l'armée française. Après l'école spéciale militaire interarmes de Coëtquidan (promotion Leclerc) et l'école d'application de l'armée blindée et de cavalerie de Saumur, il sert comme lieutenant au ministère sud-vietnamien de la défense, à Saïgon, avant d'exercer, en 1951, les fonctions d'aide de camp du général d'armée de Lattre de Tassigny. Affecté au commandement du 10e bataillon vietnamien avec le grade de capitaine, M. Huynh tombe dans une embuscade du Viet-Minh le 8 avril 1953. La suite : vingt ans de camps de concentration, trois ans de camps de rééducation, huit ans de clandestinité avant de pouvoir revenir en France où il arrive le 13 juillet 1984.

L'ancien brillant capitaine, qui a sacrifié sa jeunesse à l'idée qu'il se faisait de la France est alors considéré comme réfugié politique apatride et placé comme tel dans un camp d'accueil en Vendée. Aujourd'hui, il est employé civil du ministère de la défense à Rennes où son salaire ne dépasse pas le SMIC.

Français de naissance, M. Huynh était sujet français de statut civil de droit local par opposition aux citoyens français de statut civil de droit commun, l'accession au statut civil de droit commun impliquant une démarche des « sujets français ». Or la convention franco-vietnamienne du 16 août 1955 prévoyait la possibilité d'option entre la nationalité française ou vietnamienne pour les personnes originaires du Vietnam ayant acquis avant ou après le 8 mars 1949 la citoyenneté française.

L'oubli de l'Etat

A la suite des accords de Genève signés le 20 juillet 1954, tous les prisonniers devaient être libérés dans les trente jours, mais l'Etat français avait alors oublié de réclamer le capitaine Huynh. Selon le tribunal, par cette omission, *« l'Etat français a mis M. Huynh en situation de force majeure qui, si elle n'avait pas existé, lui aurait permis d'obtenir, sur sa demande, mais de plein droit comme officier indigène en activité de service sorti d'une école militaire, la citoyenneté française avec statut de droit commun »*.

De plus, le tribunal a considéré que, depuis son engagement en 1947, M. Huynh *« a manifesté sa volonté implicite d'acquérir la citoyenneté française, ce qui doit équivaloir à la demande d'accession à la citoyenneté »*.

Le capitaine Huynh, qui attend maintenant que son épouse et sa fille âgée de cinq ans puissent quitter le Vietnam pour venir le rejoindre en France, va demander au ministère de la défense la reconstitution de sa carrière.

CHRISTIAN TUAL.

LES FAUSSES FACTURES DANS LA CONFECTION

Une lettre de M. Aron-Brunetière

Après la publication dans *le Monde* du 27 janvier d'un article intitulé « Fausses factures franco-yougoslaves dans la confection » — une fraude de 100 millions de francs, — M. Jean-Michel Aron-Brunetière nous a adressé le droit de réponse suivant :

« Cadre de banque, cité dans l'article, je ne puis que m'élever contre les propos de son auteur. Ce dernier présente comme acquise la connaissance que j'aurais eu de l'activité des sociétés dites « taxi », ce qui laisserait présumer de ma complicité avec leurs responsables et en conséquence de ma culpabilité.

» Or ceci est contraire à ce que j'ai toujours déclaré, et à ce jour je n'ai fait l'objet d'aucune condamnation.

» Les assertions de cet article qui préjugent de la décision du tribunal violent de façon flagrante le principe de la présomption d'innocence dont bénéficie tout inculpé non encore jugé. »

édico-éducatif

AUTRES CULTURES

n blanc

CHARLES VIAL

ur médecines douces

JEAN-YVES NAU

LE XXe MIDEM

L'union de l'image et de la musique

Le vingtième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) s'est achevé, le vendredi 31 janvier à Cannes, comme il avait commencé : sous la pluie, le vent et le froid. Paradoxalement, cette météo ne correspondait nullement à l'optimisme renaissant des quinze cents sociétés participantes : les nouveaux supports et moyens de diffusion des programmes arrivent. La vidéocassette n'a pas été une simple mode éphémère comme on l'a cru il y a trois ans : son rôle dans le marché dépend à présent d'un prix accessible pour les consommateurs et d'une bonne distribution. Le compact visuel va renforcer l'impact de la vidéo. Les chaînes de télévision musicales confortent enfin une industrie regonflée à bloc par l'union de la musique et de l'image.

Pas étonnant dans ces conditions que, à Cannes, les responsables français des maisons de disques aient refusé à Patrice Blanc-Francard, principal programmateur de clips en France, un prix de diffusion par minute trop éloigné du tarif de 3900 F proposé par le Syndicat national des éditeurs phonographiques. Depuis le 1er janvier, il n'y a plus de clips sur les trois chaînes publiques. La négociation, suspendue jusqu'à la mise en place de la « 6 », risque d'être d'autant plus longue que les télévisions n'ont pas vraiment joué le jeu après un premier accord lors du précédent MIDEM : un mois de diffusion gratuite avait été admis. Certains clips ont ainsi été programmés abusivement pendant les trente jours « libres ». Après, pratiquement rien.

La position de l'industrie phonographique est encore renforcée par l'application, depuis le 1er janvier, de la loi Lang. Celle-ci en effet accorde une protection spécifique aux artistes-interprètes, aux producteurs de phonogramme et de vidéogramme : la location, la reproduction ou copie, sont dorénavant soumis à l'autorisation préalable du producteur et toute radiodiffusion ou télédiffusion d'un phonogramme ou d'un vidéogramme donnent lieu au paiement d'une rémunération en dehors des droits d'auteurs SACEM-SDRM. Une société civile pour l'exercice des droits des producteurs phonographiques (SCPP) a été mise sur pied en vertu de la loi du 3 juillet 1985, ainsi qu'une Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores. Cette fondation a pour objectif de constituer un fonds d'aide et de soutien à la formation (par exemple le Studio des Variétés), à la production et à la distribution phonographiques, au spectacle vivant, à la production audiovisuelle, à des actions de promotion de la musique française et à des interventions dans l'exportation.

« *A terme*, dit M. Alain Lévy, président de Polygram, *même en tenant compte de l'apport des futures chaînes musicales francophones, il y a le problème de la rentabilité des clips français, soumis à un impératif de qualité équivalant à celui des clips anglo-saxons pour une diffusion plus restreinte. Ceux qui s'en sortiront, ce seront les gros vendeurs à qui la pratique de la vidéo sera réservée.* » Il n'y aura plus que deux politiques possibles : celle du tube et celle qui consiste à investir sur un artiste pour une longue durée. Il y en aura peu au départ, et encore moins à l'arrivée.

A la Foire commerciale de Cannes, rendez-vous avait été pris bien sûr avec les chanteurs et groupes qui avaient eu la main suffisamment heureuse pour faire naître un tube : Matt Bianco, pour les Anglo-Saxons ; Bill Baxter, Bibie, Etienne Daho pour les Français.

Le ministère de la culture occupait cette année au MIDEM un stand impressionnant, comme pour bien marquer le rôle qui avait été le sien ces dernières années dans la diffusion et la promotion de la musique. Ses représentants annonçaient d'ailleurs la création à Paris d'un centre d'information du rock (sur les groupes, les salles, les lieux de répétition) financé en partie par le ministère.

C.F.

Pete Townshend ressuscité

Un des événements du MIDEM a eu lieu sous un chapiteau installé près du port : dans un spectacle mené à train d'enfer, Pete Townshend, ex-guitariste héroïque et homme-orchestre des Who a prouvé d'une manière étincelante que, à l'encontre de beaucoup de ses confrères superstars, le vieillissement ne l'affectait pas, qu'il n'était ni écrasé par la disparition de son groupe ni désenchanté. Fougueux, bondissant, comme à l'époque de Substitute, jouant un rock rageur, Townshend a repris la route avec bonheur.

Quatre personnalités distinctes et individuelles (Townshend, Roger Daltrey, John Entwistle, Keith Moon) constituaient les Who. *My Generation*, leur premier succès, juste il y a vingt ans, fut un des titres phares du rock. « *Le sujet de* My Generation, *dit Pete Townshend, c'était l'histoire d'un individu qui voulait s'élever contre le système d'éducation inefficace qui existait dans les années 60. Il n'y parvenait pas parce qu'il était incapable de s'exprimer.* » La chanson était virulente, spontanée. Elle imposait un style de vie, une mode. Elle révélait aussi l'un des auteurs-compositeurs les plus créatifs de la nouvelle musique : quelques années plus tard, Pete Townshend inventait l'opéra-rock avec *Tommy* et racontait avec *Quadrophenia* l'histoire d'un jeune mod, le récit violent et désespéré d'un fils de prolétaire anglais sans présent.

Comme tous les groupes importants de cette époque, les Who ont perdu peu à peu leur intégrité dans les années 70. « *Nous en étions conscients les uns et les autres et nous évoquions souvent l'idée d'une séparation,* dit Pete Townshend. *Nous étions devenus incapables d'assumer l'évolution qui poussait la musique en avant. A moins de faire du suivisme.* »

Libéré des contraintes d'une aventure commune, chacun des membres du groupe a fait l'expérience d'une musique à la première personne. Pete Townshend lui-même a réalisé plusieurs albums solo (*Who Came First, Empty Glass*). Rien jusqu'au dernier 33 tours (*White City*) récemment paru, et son spectacle de Cannes ne laissait pas prévoir un renouveau chez un musicien assailli de doutes. Comme Jimmy Page et tant d'autres musiciens qui avaient brillé de mille feux dans les années 60 et 70, Townshend semblait avancer au radar.

L'ancien patron des Who a, en fait, tourné la page sans nostalgie. L'énergie retrouvée, un nouveau groupe constitué (deux saxophones, deux trompettes, un trombone, un synthétiseur, une basse, deux percussions et cinq choristes), Pete Townshend s'est ressourcé, il est vrai, dans le quartier pauvre de la banlieue de Londres où l'aventure des Who a démarré. Il s'est aussi retrempé un peu dans le rhythm and blues. Le rock à l'arraché qu'il a joué une heure et demie durant l'a montré en pleine possession de ses moyens, poussant la machine à swing à son rendement maximal, multipliant les riffs. Trois titres de l'époque des Who ont seulement été interprétés. Toutes les autres compositions plus récentes (ballades, rock, blues) sont superbes. Le concert se termina en forme de fête. Sur la scène et dans la salle.

A côté de Pete Townshend il y avait un invité : David Gilmour, l'ex-Pink Floyd, qui accompagnait solidement à la guitare, mais qui semblait en même temps si lointain, si perdu dans une brume nostalgique...

CLAUDE FLÉOUTER.

NOTES AU MIDEM CLASSIQUE

Non troppo

LUNDI. — Le plus intéressant du MIDEM classique est ce qui l'entoure, et d'abord les concerts imaginés par Pierre Voslinsky et René Koering, transmis par Radio-France et parrainés par la Fondation Total. Ils combinent jeunes talents, ensembles inconnus et, comme le nouveau Festival de Montpellier, œuvres contemporaines ou ressuscitées. Autant dire que les révélations sont rares. Pourtant, samedi, l'énorme *Concerto symphonique pour piano et orchestre*, de Wilhelm Furtwaengler, joué par Homero Francesch, colosse de soixante-dix minutes, a apporté une lumière nouvelle sur le monde intérieur du grand chef d'orchestre romantique. Un chef d'orchestre français de vingt-deux ans, Pierre-Michel Durand, prix du concours de Prague 1985, à la tête de l'excellent orchestre de Monte-Carlo, y démontre de remarquables qualités que l'on attend de vérifier dans un programme plus classique, en espérant que l'étranger ne nous le ravira pas d'ici là.

Cannes sert aussi de banc d'essai aux films musicaux. On s'attendait à une ruée pour le récital de Vladimir Horowitz, présenté par Cami Vidéo, qui n'a rassemblé qu'un maigre public ; bien inquiétant pour ce nouveau mode de diffusion. Horowitz chez lui, à New-York, dans un salon cossu et sans grâce, malgré une admirable peinture d'Extrême-Orient, bavarde et s'amuse, gouailleur, farceur, surveillé par sa femme Wanda Toscanini, entre les morceaux d'un programme émietté destiné à un public américain. Un document inestimable pour ceux qui n'ont jamais assisté à ses concerts, avec une vue imprenable sur ces mains prodigieuses. Quelques moments merveilleux (le *Prélude en sol dièse mineur*, de Rachmaninov, la *Polonaise en la bémol*, de Chopin, l'*Etude en ut dièse mineur*, de Scriabine...), mais, dans ce récital familier, on est bien loin de la soirée d'extase de Paris ! Le son est exécrable. Attendons de l'entendre dans le disque que publie pour l'occasion la Deutsche Grammophon (Bach-Busoni, Mozart, Schubert, Chopin, Liszt, Rachmeninov, Schumann, Scriabine, Mozkowski, DG 419-045).

MERCREDI. — Les MIDEM classiques se suivent et se ressemblent ; on se croirait revenu un an en arrière : les mêmes têtes, les mêmes stands, les mêmes absents, à savoir toutes les « Majors » internationales, qui parfois déposent seulement leur carte de visite dans leur stand variétés (EMI, Polygram, CBS...).

Ce marché stagnant du disque et de l'édition musicale (celle-ci squelettique) sert en réalité de couverture ou de prétexte à des réunions de plus en plus nombreuses d'organismes nationaux ou internationaux, colloques variés et tables rondes, qui peuplent les salles de commissions et alimentent le commerce cannois.

JEUDI. — Qui connaît Manfred Gurlitt ? Ce compositeur allemand, né en 1890, a cependant écrit un *Wozzeck* en 1926, la même année que Berg, et des *Soldats*, vingt-sept ans avant Zimmermann, ce qui a piqué la curiosité de René Koering. Au palais de la Croisette, l'orchestre de Radio-Luxembourg, dirigé par Jean-Pierre Faber, présente les scènes entre Wozzeck et Marie, qui offrent quelques ressemblances troublantes avec le chef-d'œuvre de Berg : lecture de la Bible en *sprechgesang*, suivie d'exclamations chantées pleines de désespoir, murmures de clarinettes comme ceux de la mort de Wozzeck, péroraison symphonique tonale...

Dans l'ensemble, le style vocal paraît assez proche, peut-être parce que les excellents chanteurs June Card et Hans Jürgen Demiz retrouvent spontanément l'accentuation de Berg. En revanche, l'écriture orchestrale très post-romantique semble bien simpliste et délayée. Berg sort encore grandi de la confrontation avec ce rival ignoré qui s'est installé en 1939 au Japon, où il est mort en 1972.

Au même concert, Claude Helffer déploie magistralement les *Stances* (1978) de Betsy Jolas, concerto où le piano et l'orchestre entretiennent des rapports nouveaux ; on a quelque mal à suivre le fil de ce long discours d'une écriture cependant fort élégante et poétique, avec de grands déchaînements quasi lisztiens.

VENDREDI. — Le MIDEM s'achève avec des communiqués de victoire qui font quelque peu sourire les participants. Aux assises nationales qui, pendant trois jours, ont labouré de fond en comble les structures de la vie musicale française, on a remarqué en particulier les propositions de Maurice Fleuret pour une nouvelle législature — testament ou discours programme ? — ainsi que les brillantes perspectives de Gérard Mortier sur l'Opéra de la Bastille dont nous aurons l'occasion de reparler.

Enfin, un jeune pianiste a charmé les Cannois et les auditeurs de France-Musique : Jean-Marc Luisada, un des deux lauréats français du récent concours de Varsovie, à la silhouette de Pierrot verlainien, au regard malicieux derrière des lunettes d'écaille. Son jeu non exempt de maniérisme mûrit bien, se dépouille peu à peu et atteint dans le *Quatrième Scherzo* de Chopin, et surtout les *Bagatelles* opus 126 de Beethoven, à une vraie grandeur.

JACQUES LONCHAMPT.

MERCE CUNNINGHAM

Retrouvailles avec les danseurs de l'Opéra

Il y a treize ans, Merce Cunningham réglait une chorégraphie à l'Opéra. Contact difficile. Aujourd'hui, l'Américain revient. C'est l'idylle.

En novembre 1973, à la demande de Michel Guy, directeur du Festival d'automne, Merce Cunningham acceptait de créer un ballet pour l'Opéra de Paris. A cinquante-quatre ans, ce chorégraphe était encore confiné dans l'underground de New-York, et son dernier passage à Paris avait été plutôt mal accueilli.

On ne refuse pas l'Opéra de Paris. C'était pour Merce la possibilité — jamais retrouvée depuis — de travailler avec vingt-six danseurs ; c'était un risque aussi. Le corps de ballet incapable de mémoriser les pas, de saisir le timing, se dérobait, et John Cage dut se débattre avec le syndicat des musiciens à propos de l'utilisation de boîtes en carton (non répertoriées dans les instruments d'orchestre). Ce fut aussi l'occasion d'un manifeste des lettristes en quête de chahut ; mais il n'y eut pas le scandale escompté.

Le titre du ballet, *Un jour ou deux*, suggère un jeu entre deux espaces délimités par des tulles. Beau spectacle que ce lever de rideau dans les dégradés de gris, vibrant comme le soleil matinal qui pointe derrière le brouillard. Et les danseurs en collants dégradés du blanc au noir de Jasper Jones investissaient l'espace d'un mouvement calme, ininterrompu, tandis que montaient de la fosse d'orchestre les bruissements de la vie.



PHOTO MICHEL SZABO

Aujourd'hui, Merce Cunningham n'est plus à découvrir, son enseignement est largement diffusé ; tous les jeunes chorégraphes se situent par rapport à lui. Mais le grand public — comme on a pu le constater cet été à Montpellier — reste encore déconcerté par une danse sans support musical, sans images.

Treize ans après, Merce Cunningham est revenu monter *Un jour ou deux* à l'Opéra tout en sachant que ce ne serait pas une partie de plaisir. Il lui a fallu resserrer la pièce d'une demi-heure, trouver des danseurs disponibles et s'accommoder de leurs horaires surchargés.

Il est sur la scène, en tennis, avec son éternel blouson à capuche. Cheveux paille de fer, œil de lynx, avec peut-être un déhanchement plus appuyé. Autour de lui, une troupe hétéroclite : de tous jeunes éléments pris juste au sortir de l'école, parce qu'ils « *ne sont pas encore marqués par l'affectation du ballet* », des étoiles capables d'interpréter des solos et duos techniquement difficiles. Jean Guizerix et Wilfride Piollet, qui avaient participé à la création, sont parfaitement à l'aise dans des parcours complexes et rayonnent d'énergie. Laurent Hilaire reprend le rôle conçu pour Michel Denard et achoppe sur de redoutables torsions.

Après plusieurs semaines de répétitions dans la petite rotonde Zambelli, il faut apprivoiser l'espace, danser large et grand. Chacun s'exerce individuellement. Un danseur roule consciencieusement des épaules, un trio s'agite dans un coin. Merce, la main en visière sur les yeux, distille quelques rares indications.

A ses côtés, son assistant, Chris Komar, joue les messagers. Chris Komar, le disciple, si fidèle qu'il finit par ressembler au maître. Passé des variétés et du rock à la planète Cunningham, il est capable de reconstituer tous les ballets ; il les note d'après les vidéos et les connaît de mémoire. Il a déjà entraîné le GRCOP pour *Inlet* et l'American Ballet Theatre pour *Duets*, mis au répertoire par Baryshnikov.

Selon lui, *Un jour ou deux* est plus difficile encore : « *C'est un ballet conçu spécialement pour la scène de l'Opéra et pour le potentiel de la troupe. Aucune autre compagnie ne l'a jamais interprété. La situation est bien meilleure qu'à la création. La nouvelle génération est plus ouverte sur la danse moderne. Il y a treize ans, les danseurs s'arrêtaient entre deux séquences ; aujourd'hui, ils sont rapides, curieux, et n'ont jamais réclamé la musique. Cette chorégraphie peut révéler chez eux des qualités jusqu'ici inexploitées ; c'est le cas d'Olivia Grandville, de Clotilde Vayer ou de Pierre Darde. Quant à Laurent Hilaire, il a un sens très rare de la direction. Comme il était pris par* Casse-Noisette, *il n'a eu que quatre jours pour répéter et il a encore des problèmes de torse ; mais quels sauts, quelle concentration !* »

« *J'avais treize ans*, dit Clotilde Vayer, *à la création de ce ballet ; j'étais à l'école. Tout cela m'avait paru insolite. J'ai eu envie de tenter l'expérience. La danse est rapide, complexe ; les sauts, les tours sont plus difficiles, plus continus, et nous avons tous mal aux jambes. Il y a aussi des cassures brutales aux épaules et au cou qui doivent venir du bas du dos, de muscles que nous ne faisons jamais travailler de cette façon. Au début, nous étions gênés de ne pas avoir de musique pour nous porter ; il a fallu rentrer en soi, trouver un rythme intérieur, d'autres réflexes. On prend la mesure de soi-même.* »

De jour en jour, de répétition en répétition, la chorégraphie est devenue plus lisible : une suite de regroupements en lignes, en courbes, en diagonales, qui semblent aller de soi, un peu comme si on observait un spectacle de la rue avec des actions simultanées que chacun mène à son propre rythme. Et les pas se compliquent : équilibres, arrêts brusques, figures de haute école subverties par de petits gestes espiègles enchaînés par Merce avec une intuition diabolique. Il a expérimenté dans cette chorégraphie tout un matériel qu'on retrouvera par la suite dans des ballets comme *Torse*, *Locale*, ou dans *Events*.

Un jour ou deux, image moderne, très urbaine, très new-yorkaise de la danse, est programmé avec *Washington Square*, qui évoque le monde confiné d'Henry James revu à travers le tempérament de Rudolf Noureev. Confrontation piquante.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais Garnier, à partir du 31 janvier.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ALIAS, Chaillot (47-27-81-15), sam. 20 h 30.

VIVE LA POMME DE TERRE, Théâtre de Fortune, sam. à 21 h.

ELVIRE-JOUVET 40, Athénée, salle L.-Jouvet (47-42-67-27), sam. 18 h 30.

LE MENTEUR, Comédie-Française, (42-96-10-20), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim., 15 h : la Traviata ; sam. 20 h 30 : spectacle de ballets : Un jour ou deux/Washington Square.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), sam., 20 h 30, dim., à 14 h : le Menteur ; dim., à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer sam., 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous. Cinéma : dim. à 20 h : Charlot et le Comte, de Ch. Chaplin ; Une partie de campagne, de J. Renoir ; Les Camarades, de M. Monicelli (v.f.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Trouver Trieste : sam., à 21 h ; dim., à 16 h : Bernard Heidsieck : « Derviche/le Robert » ; Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : sam., dim., 13 h : Lettre à M. Petrucciani, de F. Cassenti ; 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique sam., dim., 13 h, Spartacus, de A. Khachaturian ; 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de J. Brown ; Cinéma sam., dim., 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien, 1905-1945. Série de films muets (programmes aux banques d'accueil). Salle Garance (42-78-37-29), sam., dim., 15 h : Cinéma pour Valério Adami. Hommage à Taylor Mead ; sam., dim., 18 h : Yann Beauvais ; Concerts/Spectacles : sam., à 20 h 30, dim., à 16 h : Compagnie Dominique-Bagouet (Le crawl de Lucien).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : sam., 20 h 45, dim., 14 h 30 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; sam., dim., 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24) sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, sam. 21 h, dim. 16 h : Vincent et l'amie des personnalités ; sam. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18) sam. 16 h 30 + 20 h et dim. 16 h 30 : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14) sam. 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello (dern.).

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50) sam. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre sam. 20 h 30 : Tuss. – Galerie sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Matéluna.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique (dern.).

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h + 20 h 45, dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Mademoiselle Julie.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), sam. 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (Sam.) : I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (Sam.). 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), dim. 12 h : Wallenstein.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h + 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE, sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), sam. 21 h : Madrapour (dern.).

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h et 17 h 30 : Retour à Florence.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40 ; sam. 21 h : les Aviateurs, à partir du 31.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZINGARO (48-03-11-32), sam. 21 h : Spectacle équestre et musical (dern.).

Samedi 1er - Dimanche 2 février

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : F. Dugied (dern.).

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), sam. 21 h : Technicolor Tarentella.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Cœur suspendu.

THÉATRE-18 (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Pour un petit coin de paradis (dern.) ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Vols tardifs.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Transit (dern.).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), dim. 16 h 30 : H. Bourde, H. Texier, J. Allouche.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : A. Sandy, Saïd, Etienne, M. Hazan (dern.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Royal Tencopators.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), sam. 20 h 30 : Shaked.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : J.-C. Asselin, S. Lacy, A. Bricolo ; dim. : J.-C. Asselin, F. et J.-L. Mechali, S. Lazarevitch, M. Magnoni.

FIAP (45-88-89-15), sam. 20 h 30 : Santos Chillemi Quartet.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), sam. 22 h : Sound System.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), sam. 22 h : E. Lockjaw Davis (dern.).

MONTANA (45-48-93-08), sam. 22 h : Midnight Trio.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam., dim. 22 h : S. Guérault (dern.).

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : B. Powell (dern.) ; dim. : J. Henderson, J. Brackeen, K. Clark, K. Killgo.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Orpheon Celesta Jazz Trad.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : Big Boss Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam. dim. 23 h : M.-A. Martin, H. Labarrière, P. Buchman.

PHIL'ONE (47-76-44-26), dim. 21 h 30 : Phil'one Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. : Ph. Maréchal Quartet.

REX CLUB (42-36-83-93), sam. 20 h : Uzeb.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : D. Doriz Sextet ; sam. : J. Caroff Dixieland.

STAND BY (46-33-96-23), sam. 21 h 30 : L. Coronel, M. Nissim, F. Mechali, P. Gritz.

SUNSET (42-61-46-60), sam.-dim. 23 h : B. Wilen, Ph. Petit Quartet.

Les concerts

SAMEDI 1er FÉVRIER

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Mozart).

Eglise St-Merri, 21 h : Duo Andranian (Brahms, Rachmaninov, Vallier).

La Table verte, 22 h, Trio Mozart (Mozart, Brahms, Beethoven, Haydn, Dvorak).

La Table verte, 22 h : voir le 29.

Eglise St-Gervais, 16 h 30 : L. Mallie (Bach, Scarlatti, de Grigny, Frescobaldi).

Radio-France, 19 h : Finale publique du Forum régional des orchestres amateurs.

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : P. A. Do Nascimento, N. Bertrand (Bach, Haendel, Scarlatti).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : V. Berri, D. Allayrangue, P. Balbous, J.-M. Catherin, H. de Vogüe (Schubert, Schumann, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot, J.-M. Damase (Mozart, Schumann, Chopin, Damase, Chabrier, Milhaud).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Quatuor Hagen de Salzburg (Mozart).

Radio-France, 14 h et 20 h : voir samedi.

Eglise St-Merri, 16 h : E. Noraka, D. Selig (Haendel, Brahms, Poulenc).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, Chœurs de France (Puccini, Verdi).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : La Walkyrie, opéra de Wagner par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (version concert).

Eglise des Billettes, 17 h : M. Minkowski, F. Biondi, J.-Ph. Vasseur, M. Nadeo (Boccherini, Stamitz).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 1er FÉVRIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Hommage à Merce Cunningham (Deli commedia, de E. Caplan (v.o.) ; Walk around time, de C. Atlas (v.o.) ; Channels/inserts, de C. Atlas (v.o.) ; 17 h, Hommage à H. Hathaway : Peter Ibbetson (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h, Scarface, de H. Hawks (v.o.) ; 21 h, Juliette des Esprits, de F. Fellini (v.f.).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Madame Récamier, de G. Ravel ; 17 h 15, l'Appel de la vie, de G. Neveux ; 19 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h, la Femme du sable, de H. Teshigawara (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 1er FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Bye, bye braverman, de S. Lumet (v.o.) ; 21 h, la Vallée du bonheur, de F. Ford Coppola (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : 17 h, les Epoux, de A. Henrikson (v.o.s.-t.ang.) ; 19 h, les Oiseaux sauvages, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.fr.).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Bullitt, de P. Yates (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h, la Mouette, de S. Lumet (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, l'Arc et la flûte, de A. Sucksdorff (v.o.) ; 19 h, Programme de courts métrages de A. Sucksdorff : l'Aube ; le Rythme de la ville ; Un monde divisé, etc.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PARNASSIENS, 14e (43-35-21-21). V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

NANANA'S BOULEVARD (Fr.) : Paramount-City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp. ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC - Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

INVASION (A., v.o.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount-City, 8e (45-62-45-76).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté-Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (franco-vénézuélien, v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN WARRIOR, film américain de Sam Furstenberg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-City, (45-62-45-76) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES AVENTURES DE BUCAROO BANZAI DANS LA HUITIÈME DIMENSION, film américain de W. D. Richter (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (*), film américain de Freddie Francis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA GALETTE DU ROI, film français de Jean-Michel Ribes : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SECRET HONOR, film américain de Robert Altman (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

TUTTI FRUTTI, film américain de Michael Dinner (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46.) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ?, film américain de Tom Holland (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Samedi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Julien Fontanes magistrat : Une fine lame.
Téléfilm de J. Cosmos et F. Dupont-Midy, avec J. Morel, M. Quester, M. Peyrelon, W. Sabatier... (Redif.)
Un homme, accusé du meurtre d'une prostituée, sera-t-il sauvé par le magistrat Julien Fontanes, convaincu de son innocence ?

22 h 15 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec, entre autres, D. Vernet (le Monde), *J.-M. Bougereau* (Libération), *N. Copin* (La Croix), *D. Jamet* (le Quotidien de Paris), *J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi), *C. Cabanes* (l'Humanité), *P. Benichou* (le Nouvel Observateur), *A. Ballou* (RTL).

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Série : les Incorruptibles (redif.).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Michel Sardou, Alain Souchon, Jane Birkin, Claude Brasseur, Jean-Luc Lahaye...

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente...
... « Tête d'affiche ».
Drame de la jalousie entre acteurs. Un suspense façon Hitchcock.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock (et à 23 h 45).
Au sommaire : Rockline, *avec Grace Jones, Simply Red, Prefab Sprout, Mat Bianco... ; à 23.45,* Rock Palast *(concert Pete Townsend au MIDEM).*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et le plus 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Dominique est enfin reconnue officiellement par la famille lors d'un somptueux dîner. Quant à Blake, il trouve un visiteur inattendu en rentrant chez lui.

23 h 5 Musiclub.
« La Favorite », opéra de G. Donizetti, par l'Orchestre CNMCA avec H. Jossoud, J.-L. Viala, J.-M. Ivaldi et L. Sarrazin.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné-PIC ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Championnat de France de football : Laval-Rennes ; 22 h 35, Série : Mike Hammer ; 23 h 20, Show Raffaella Carra ; 0 h 15, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 1 h 40, Rouge gorge, film de P. Zucca ; 3 h 25, la Nuit des vers géants, film de J. Lieberman ; 4 h 55, l'Exécuteur, film de M. Lucidi.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Alice et Gertrude », « Nathalie et Renée » et « Ce cher Ernest », de J. Marchessault.

22 h 10 Démarches avec... Denis Roche, conversations avec le temps.

22 h 30 Héroïnes pucciniennes : musique de la semaine Tosca, scènes et vertiges du sentiment.

0 h Clair de nuit : reçoit Sylvie Faivre d'Acier ; rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 janvier à Cannes) : Concerto pour violon nº 3, Symphonie nº 29 de Mozart, « les Quatre Saisons » de Vivaldi, par l'European Master Orchestra, dir. E. Sarbu ; à 22 h : musique traditionnelle de l'Inde.

23 h 5 Nuit orientale : en direct de la maison de la jeunesse et de la culture de Pau, jusqu'à 7 heures du matin.

Dimanche 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Inspecteur la Bavure.
Film français de Claude Zidi (1980), avec Coluche, Gérard Depardieu, Dominique Lavanant, Julien Guiomar.
Dans l'univers des Ripoux, Michel Clément (Coluche) est au contraire bien brave. Pas doué, mais plein d'une bonne volonté qui lui attire des mauvaises fréquentations et des ennuis. Zidi s'en tire comme son héros, sans faire de détail, à la pelleteuse.

22 h 15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres
Finale, en direct de Monte-Carlo.

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Régine Deforges, écrivain-éditrice, qui évoque ses lectures d'adolescente et son goût pour la littérature érotique.

22 h 45 Musiques au cœur : Tchaïkovski.
Magazine d'E. Ruggieri. L'Orchestre national de France, dirigé par S. Ozawa, avec, en soliste, V. Nicoski, pianiste, interprète le « Concerto nº 1 », de Tchaïkovski.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : l'Effet France.
Nouvelle série de trois documents en Chine, en Europe et aux Etats-Unis. Nº 1 : Chine, l'année du Tigre, de F. Reichenbach.
Rares sont les reportages qui traduisent la vérité de la Chine populaire, ce pays où les individus n'ont guère le droit à la parole. Comment, dans ces conditions, le voyageurs de passage peut-il espérer mieux qu'une approche superficielle. Quant à savoir ce que l'on pense là-bas de la France, voilà un pari difficile à gagner : si peu de Chinois possèdent notre langue.

21 h 30 Aspects du court métrage français.
« Le Buteur fantastique », de Richard Olivier ; *« Vapeurs »,* de Patrice Gautier.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Pépé le Moko.
Film français de Julien Duvivier (1936), avec Jean Gabin et Mireille Balin, Fréhel, Saturnin Fabre (N.).
Le plus célèbre des mauvais garçons au cœur tendre, archétype naissant du nouveau héros de tragédie. Le film est-il bon, mauvais ? Ne jamais s'interroger sur les légendes. Pépé le Moko cavale dans la Casbah, flics et gangsters ont chacun leurs clichés bien fixés, Henri Jeanson a cadenassé les dialogues et, face à Gabin, Mireille Balin s'envole.

0 h Prélude à la nuit.
« Toccata et choral » de M. Magin, par F. Haulet, au piano.

CANAL PLUS

7 h, Murs murs, document d'A. Varda ; 7 h 55, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 20, El Norte, film de G. Nava ; 10 h 35, Marche à l'ombre, film de M. Blanc ; 12 h 5, Canaille Plus ; 13 h 5, Top 20 ; 14 h, Téléfilm : Music-hall ; 15 h 45, Série : Les branchés débranchés ; 16 h 20, Basket américain ; 18 h 5, Viens chez moi, j'habite chez une copine, film de P. Leconte ; 19 h 35, Série : Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h 30, Rusty James, film de F. Ford Coppola ; 22 h 10, Qu'est-il arrivé à Baby Jane, film de R. Aldrich ; 0 h 15, Lipstick, film de L. Johnson ; 1 h 40, Raffaella Carra.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Kroutchonykh, Khlebnikov et quelques autres futuristes russes.

22 h 30 Semaine Tosca : Puccini, homme de théâtre.

0 h 5 Clair de nuit : tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 30 janvier) : « Symphonie nº 2 » de Mahler, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. V. Neumann, chef des chœurs J. Jouineau, sol. G. Benackova, soprano, D. Evangelatos, mezzo ; en complément de programme : « l'Ours » de Lougnon par l'Orchestre « Ephémère ».

23 h Les soirées de France-Musique : Ex Libris, Paul Claudel, écrits sur la musique.

LES SOIRÉES DU LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Tout feu, tout flamme,* film de J.-P. Rappeneau ; 22 h 25, Etoile et toiles : *spécial Marilyn Monroe ;* 23 h 30, Journal ; 23 h 45, C'est à lire ; 23 h 55, RFE.
A2	20 h 35, Série : *Ellis Island ;* 22 h 20, Documentaire : *Vienne, la dernière valse ;* 23 h 20, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *le Corps de mon ennemi,* film de H. Verneuil ; 22 h 35, Journal ; 23 h, Boîte aux lettres : *P. Desproges ;* 0 h, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 2 FÉVRIER

– *M. Charles Millon,* député UDF de l'Ain, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Charles Fiterman,* ancien ministre, membre du bureau politique du PCF et secrétaire du comité central chargé de la propagande, est l'invité du « Grand Jury RTL-le Monde », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Albin Chalandon,* ancien ministre, tête de liste RPR dans le Nord, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h.

● *Les membres de la commission consultative des radios locales privées ont été nommés.* – La composition de la nouvelle commission consultative des radios et télévisions locales privées, dirigée par le conseiller d'Etat Bernard Jouvin, successeur de M. Jean-Michel Galabert (*le Monde* des 16 novembre et 24 décembre 1985), et qui conseille la Haute Autorité dans l'attribution des fréquences aux stations, a été arrêtée. Le mandat de la précédente commission – ses membres sont nommés par décret par M. Georges Fillioud pour trois ans – avait expiré le 15 novembre dernier.

La composition de la nouvelle commission consultative a cependant déjà provoqué des protestations : la FNRL (Fédération nationale des radios libres), qui fut une des associations pionnières des radios locales, refuse de ne plus disposer que d'un siège de suppléant. M. Claude Palmer, son représentant, a fait savoir qu'il ne voulait pas faire partie de cette liste, estimant que son « *éviction d'un poste de titulaire signifiait la victoire des grosses radios contre le mouvement associatif que représente la FNRL, avec plus de soixante stations* ». La commission comprend des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, de divers ministères, de sociétés publiques de l'audiovisuel, de la presse écrite, d'associations de radios et de télévisions, d'associations culturelles et d'éducation populaire.

A VOIR

Election surréaliste aux Philippines

Gamins et gamines en haillons, êtres déjà sans âge, de l'aurore au crépuscule, armés de piques, ils fouillent d'immenses tas d'ordures fûmantes, pour une poignée de pesos, juste de quoi survivre quand ils ne s'y brûlent pas les pieds. En bordure de Tondo, le sinistre bidonville de Manille, s'élève une colline d'immondices, la poubelle des Philippines, celles des Marcos.

Les autres acteurs défilent également. Marcos, bouffi, physiquement au bout du rouleau, mais que l'appétit de puissance porte encore sur les podiums de la campagne électorale. « Cory » Aquino, son adversaire, toute sympathique, un petit bout de femme souriante, sans peur et, apparemment, sans méchanceté. Les cercueils de trois syndicalistes retrouvés morts après avoir été arrêtés par la police de Negros, l'île du sucre, de la féodalité, de la misère, de la honte et, maintenant, de l'insurrection. Et ces policiers affalés sur des chaises qui, de leur balcon, contemplent les obsèques de ces pauvres gens, prenant bonne note des éloges vengeurs de leurs frères et, l'oraison funèbre du prêtre.

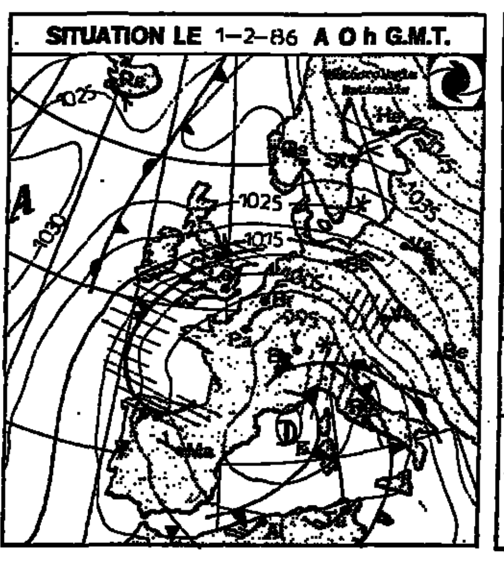
Philippe Lefait, Jean-Jacques Le Garrec et Jean-Claude Vargas ont promené leur regard sur ces Philippines déjà plongées dans la guerre civile, qui doivent voter le 7 février. Du lundi 3 au vendredi 7 février, des séquences de leur film seront projetées pendant les journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures sur A 2. Des images qui en disent plus long que tous les discours. Le côté surréaliste d'un combat apparemment sans gagnant. Quoi qu'il arrive, l'archipel continuera de s'enfoncer. Marcos achète, « Cory » sourit, les prêtres prient et l'armée de l'ombre compte les points.

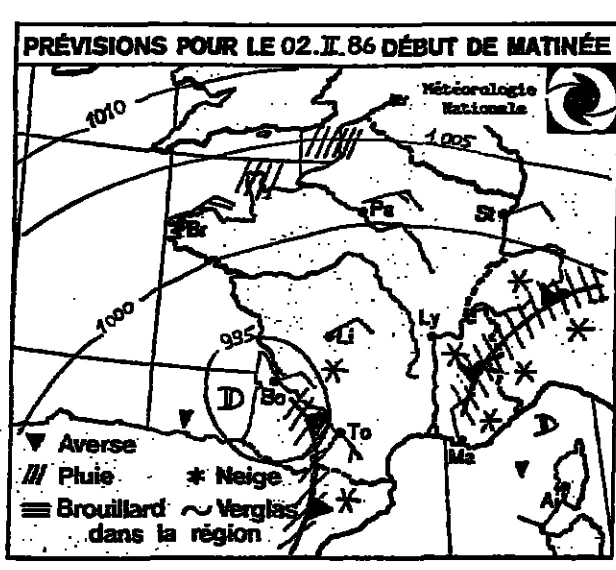
JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ *Veille d'élections aux Philippines,* A 2 du lundi 3 au vendredi 7 février sur les journaux de 13 heures et 20 heures.

France/services

MÉTÉOROLOGIE





Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard
Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er février à 0 heure et le dimanche 2 février à minuit.

Situation générale :

Le minimum centré sur la France maintiendra un temps perturbé sur l'ensemble de nos régions avec encore quelques précipitations, dans l'ensemble plus faibles.

Evolution :

Demain matin temps gris en général avec quelques faibles chutes de neige sur le nord des Alpes, mais surtout une zone pluvio-neigeuse sur les régions du Sud-Ouest. Quelques éclaircies se développeront sur les régions du Sud-Est. Au cours de la journée, le temps gris se maintiendra en général tandis que les pluies et la neige en basse altitude du Sud-Ouest gagneront les régions du Sud-Est en soirée et les chutes de neige sur le nord des Alpes seront alors un peu plus marquées. Ces précipitations seront en général faibles à modérées.

Les températures seront sans changement notable atteignant 0 à 5 degrés (8 à 12 degrés sur les côtes méditerranéennes) dans l'après-midi.

Quand au vent, il sera modéré de secteur nord-est à est en Manche et faible à modéré de secteur sud en Méditerranée, où il se renforcera en soirée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 31 janvier, le second le minimum dans la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 8 et 3 ; Bordeaux, 3 et 1 ; Bréhat, 6 et 5 ; Brest, 5 et 3 ; Cannes, 9 et 3 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 2 et 0 ; Dijon, 1 et – 2 ; Dinard, 5 et 4 ; Embrun, 4 et – 6 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et 0 ; La Rochelle, 4 et 2 ; Lille, 3 et 1 ; Limoges, – 1 et – 2 ; Lorient, 6 et 4 ; Lyon, 2 et – 1 ; Marseille-Marignane, 7 et 1 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Montsouris, 3 et 1 ; Paris-Orly, 2 et 1 ; Pau, 3 et 1 ; Perpignan, 4 et 3 ; Rennes, 5 et 3 ; Rouen, 1 et 1 ; Saint-Etienne, 2 et – 1 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Toulouse, 5 et 1 ; Tours, 1 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 9 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 6 et 3 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, 0 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er février :

DES DÉCRETS

● Nº 86-140 du 29 janvier 1986 modifiant le décret nº 72-556 du 30 juin 1972 relatif au statut particulier des administrateurs civils.

● Nº 86-146 du 30 janvier 1986 portant création et organisation de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

TAXIS PLUS CHER A PARIS

Le tarif des taxis parisiens augmente à partir du 2 février. La prise en charge passe de 8 F à 8,50 F, le tarif A (tarif kilométrique de jour) de 2,39 F à 2,44 F. Le tarif B, qui concerne la banlieue le jour et Paris la nuit, passe de 3,72 F à 3,80 F, le tarif C (banlieue la nuit) de 5 F à 5,10 F. L'heure d'attente sera toujours facturée 65 F et la prise en charge dans les gares 3,80 F. Par contre, les bagages seront comptés 2,70 F par colis de 5 kilos au lieu de 2,50 et les colis encombrants 3,30 F au lieu de 3,20.

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 FÉVRIER

« La franc-maçonnerie des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Le Premier Empire au Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Les deux rus de la rivière Bièvre, derrière les Gobelins », 14 h 30, métro Gobelins, sortie rue Croulebarbe).

« La Sorbonne : visite du Grand Amphithéâtre, de Robert de Sorbon à la Pléiade des grands maîtres, la Sorbonne à travers les siècles », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques.

« Le Musée Picasso », 11 heures, hôtel Salé, 6, rue de Thorigny, près des caisses (*D. Bouchard*).

« Exposition : deux cents nouvelles acquisitions », 15 heures, Grand Palais, hall à droite (Approche de l'art).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre.

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (Ch. Merle).

« Versailles : grande et petite écuries du château de Versailles, les collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (sortie côté marché aux fleurs) (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat », 15 heures, 30, rue de Tournon (M. Pohyer).

« L'hôtel de Lauzun et son riche décor du dix-septième siècle », 15 heures, tél. le matin : 45-74-13-31 (E. Romann).

« Cours et passages du faubourg Saint-Antoine », tél. : G. Botteau, 42-58-87-12.

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

5, rue Saint-Blaise, 18 heures, « Découverte de l'architecture : la Renaissance », conférence projection.

21 *bis,* rue Notre-Dame-des-Victoires,.

15 heures, « Ivan le Terrible et Boris Godounov » (conférences, projection).

Académie des sciences morales et politiques, 14 h 45, « La médecine française dans le monde » (Jean-Charles Sournia).

6, rue René-Villermé, 20 heures, « L'occitanisme parisien au dix-neuvième siècle » (Ph. Martel).

Amphi A. 1, rue Descartes, 18 h 30, « Spinoza, prophétie, prophètes et politique ».

Centre culturel de la Maison du Champ-de-Mars, 5, cours des Alliés à Rennes, 20 h 30, « Le dialogue judéo-arabe ».

Centre Chaillot-Galliéra, 18, avenue George-V, 14 h 45, « La Bavière sur les pas de Louis-II » (Conférence diaporama).

5, rue Largillière, 19 h 30, « Art et civilisation de la Chine : naissance de l'empire du Milieu » (cycle de quatre conférences, tél. : 45-24-49-08, Nouvelle Acropole.

Société

A Salon-de-Provence

SIX CENT VINGT COFFRES DE LA CAISSE D'ÉPARGNE SONT FRACTURÉS ET PILLÉS PAR CINQ MALFAITEURS

Six cent vingt coffres d'une agence de la Caisse d'épargne de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ont été fracturés et pillés, le vendredi 31 janvier, par cinq malfaiteurs qui ont tenu en respect le personnel présent pendant trois quarts d'heure.

Vers 8 h 30, à l'ouverture des bureaux, cinq hommes portant des cagoules et tenant à la main des armes pénètrent dans un des locaux de l'agence située cours Carnot, dans le centre de la ville. Probablement bien renseignés, les malfaiteurs n'ont aucun mal à neutraliser un vigile et les trois employés qui sont sur place.

En effet, depuis quelques temps la partie de l'établissement réservée au guichet est en réfection. Seule, la pièce des coffres est ouverte à la clientèle. Très calmement, n'exerçant aucune violence sur leurs otages, les perceurs de coffres en ont fracturé six cent vingt sur les six cent quatre-vingt-dix-neuf existants.

Dérangés vraisemblablement par l'arrivée du directeur, les malfaiteurs ont pris la fuite. L'importance financière de ce cambriolage n'a pas encore été évaluée, le butin ne pouvant être connu qu'après examen des inventaires fournis par les locataires.

● *Trois jeunes lycéens inculpés après l'incendie de la cathédrale de Bourges.* – Trois jeunes lycéens qui sont à l'origine de l'incendie qui avait provoqué, vendredi 24 janvier, (*le Monde* daté 25-27 janvier), des dégâts importants à la cathédrale de Bourges (Cher) ont été arrêtés, inculpés d'incendie volontaire mais laissés en liberté : il s'agit de deux frères, âgés respectivement de treize ans et demi et de douze ans et demi et d'un de leurs camarades du même âge. Sur le plan civil, les parents ou leurs compagnies d'assurances devront payer une somme non encore évaluée.

Les trois adolescents ont reconnus qu'ils avaient fait exploser des pétards et des fusées vendredi dernier et qu'ils s'étaient « *bien amusés* » en voyant arriver les pompiers.

● *Un ancien greffier en chef condamné pour vols est arrêté à l'audience.* – Un ancien greffier en chef du tribunal d'instance du onzième arrondissement de Paris, M. Pierre Gille, cinquante-quatre ans, condamné vendredi 31 janvier par la dixième chambre correctionnelle de Paris à deux ans d'emprisonnement dont un avec sursis pour vol d'objets placés sous scellés et pour subornation de témoins, a été arrêté à l'audience au terme des débats.

Patinage artistique

UNE QUADRUPLE BOUCLE PIQUÉE

Le Tchécoslovaque Jozef Sabovcik a conservé son titre de champion d'Europe de patinage artistique, le vendredi 31 janvier à Copenhague. Troisième aux Jeux olympiques de Sarajevo en 1984, ce jeune homme de vingt-deux ans originaire de Bratislava, a manifesté d'étonnants progrès en réussissant deux exploits techniques, un triple axel et surtout une première mondiale avec une quadruple boucle piquée. Déconcentré par sa réussite, il a ensuite *commis plusieurs erreurs que les* juges n'ont pas voulu retenir en lui accordant un 6 et quatre 5,9. Comme en 1985, le Soviétique Vladimir Kotin a pris la deuxième place devant son compatriote Alexandre Fadeev, le champion du monde. Les Français Laurent Depouilly et Philippe Roncoli ont pris respectivement les huitième et onzième places.

● FOOTBALL : *championnat de France.* – Nantes s'est imposé au Havre (1-0), le vendredi 31 janvier, en match avancé de la vingt-huitième journée du championnat de France.

● *Le Milan AC échappe à M. Silvio Berlusconi.* – Un groupe d'hommes d'affaires italiens, dont l'actuel vice-président du club, M. Gianni Nardi, a pris le contrôle du Milan AC, menacé de faillite. Les industriels milanais ont acheté pour 25 milliards de lires (112 *millions de francs) les 51 % de parts* détenus par l'ancien président, M. Giuseppe Farina, alors que le magnat de la télévision, M. Silvio Berlusconi, avait proposé 15 milliards de lires pour le rachat du prestigieux club de football, dont les dettes sont estimées à 20 milliards de lires.

● BASKET-BALL : *coupes d'Europe.* – En quarts de finale de la Coupe Korac, Antibes, qui s'est imposé à Salonique (88-67), disputera les 19 et 26 février les demi-finales contre Rome.

● NATATION : *réunion de Boulogne-Billancourt.* – Stephan Caron a amélioré de 1 seconde sa meilleure performance française sur 200 mètres nage libre (petit bassin) en 1 mn 46 s 23. C'est la deuxième meilleure performance mondiale derrière celle de l'Allemand de l'Ouest Michael Gross (1 mn 44 s 50). Karyn Faure a battu de 1 s, 64 sa meilleure performance française sur 800 mètres en 8 mn 36 s 31.

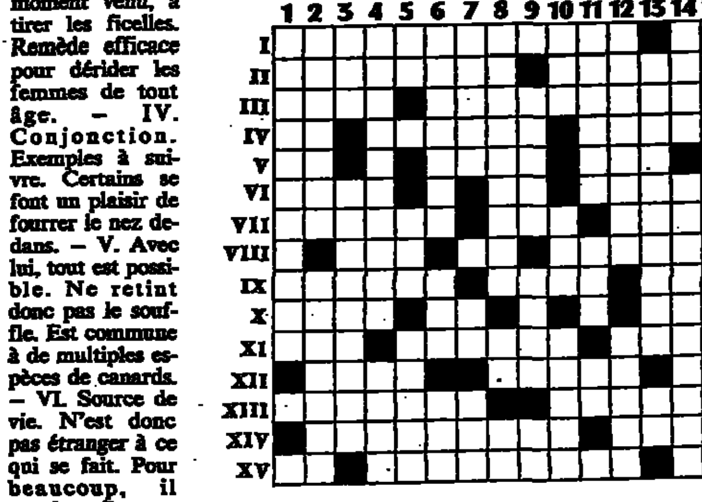
● TENNIS : *Tournoi de Philadelphie.* – Yannick Noah s'est qualifié pour les demi-finales du Tournoi de Philadelphie, doté de 375 000 dollars, en battant l'Américain Kevin Curren 6-3, 7-6. Il sera opposé à l'Américain Tim Mayotte, vainqueur de Jimmy Connors 6-4, 6-2. Dans l'autre demi-finale, Ivan lendl rencontrera l'Américain Brad Gilbert.

Mots croisés

PROBLÈME N° 4153

HORIZONTALEMENT

I. N'est pas résolu à travailler sans filet. A une existence plutôt limitée. – II. C'est bien le seul à être ravi quand il est dans les choux. N'a pas le goût du risque mais n'hésite pourtant pas à se mouiller. – III. Nous oblige, le moment venu, à tirer les ficelles. Remède efficace pour dérider les femmes de tout âge. – IV. Conjonction. Exemples à suivre. Certains se font un plaisir de fourrer le nez dedans. – V. Avec lui, tout est possible. Ne retint donc pas le souffle. Est commune à de multiples espèces de canards. – VI. Source de vie. N'est donc pas étranger à ce qui se fait. Pour beaucoup, il convient d'y mettre régulièrement les « pieds » pour ne pas perdre la main. VII. Un qui risque d'avoir toutes les peines du monde pour se faire entendre. Apporte une bosse quand il finit par en venir aux mains. Pousse à côté des iris. – VIII. Pas de quoi se frotter les mains ! Le proche avenir dépend souvent de lui. Occasionnait plus de peur que de mal. – IX. Elément de la faune marine. Mérite d'être vu. Fait la raie tout aussi bien à droite qu'à gauche. – X. S'intéresse à *des faits et gestes*. A perdu tout son charme en bien peu de temps. Fut à l'origine d'une disparition. – XI. Cher au cœur d'un patriarche. A ramasser à la petite cuillère. Eau courante. – XII. Où l'on n'a pas hésité à crier victoire. Peut avoir affaire à un mauvais sujet. S'entend après un choc. – XIII. Réservée à ceux qui travaillent avec application. Laisse des traces de son passage dans le bois. – XIV. Ne se connaît pas d'ennemi. Ses bandages ne l'empêchent pas de s'offrir à tous les regards. – XV. Retarde la réussite. Un homme qui peut tout de même avoir de l'étoffe. Note.



VERTICALEMENT

1. Ont un goût très prononcé pour le « fromage ». – 2. A tout intérêt à ne pas rechigner devant le pâté. Ne tiennent souvent qu'à un fil. – 3. Se gagne ou se perd. N'hésite pas à faire pression pour obtenir ce qu'il désire. – 4. Remerciée quand elle a bien manié le fouet. Utilisé pour la fabrique de tubes de rouge. – 5. « Signes » de croix. Procéda par élimination. Facilita un mélange d'huiles. – 6. Susceptible de faire augmenter certaines dépenses. Se montra partisan de la contestation. Console quand il est petit. – 7. Cité en Italie. Point d'eau. N'est donc pas victime du froid. – 8. N'ont pas l'habitude de renâcler quand il est temps de se mettre à l'ouvrage. On ne peut certes pas dire qu'il n'y a rien à en tirer. Se suivent en marchant. – 9. Son but n'est évidemment pas de nous mettre en mauvaise posture. A peut-être trop sifflé avec des « perroquets ». Conjonction. – 10. La femme à barbe. Ne nous prive pas de service. Indissociables de certaines pensées. – 11. Est appelé à se lancer dans de longs développements. Incite de nombreux hommes à s'intéresser aux minettes. On y participe en jouant. – 12. S'engage à nous fournir de bons tuyaux. Peut être toute retournée par son travail. – 13. Peut être amené à rejoindre le gros de la troupe. Avec lui, il y a de quoi se prendre au jeu. – 14. Pli. Est souvent à côté de ses « pompes ». – 15. Fait plaisir à voir. N'eut guère la possibilité de prendre sa revanche. Victime de certains accidents.

Solution du problème n° 4152

Horizontalement

I. Souteneur. – II. Entérite. – III. Rires. – IV. Ure. Mime. – V. Moreau. Ou. – VI. Mandrin. – VII. PA. Quel. – VIII. Insulte. – IX. Sciée. Sol. – X. Tinter. Ne. – XI. Aède. Accu.

Verticalement

1. Sérum. Pista. – 2. Oniromancie. – 3. Utrera. Sind – 4. Tee. Enquête. – 5. Ers. Adulée. – 6. Ni. Muret. Râ. – 7. Etai. Iles. – 8. UE. Mon. Onc. – 9. Feu. Alleu.

GUY BROUTY.

● L'Association Pour agir organise le lundi 3 février, à 20 h 30, au Théâtre André-Malraux, 1 *bis*, rue Guillermeteau, 93220 Gagny, une réunion-débat sur le thème : « Les sectes, danger ! », animé par MM. Alain Vivien, député de la Seine-et-Marne, auteur du rapport sur les sectes, et Roger Ikor, écrivain.

Carnet

Naissances

– Eric et France FOUQUIER

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Edouard,

le 29 janvier 1986.

26, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

Décès

– Plufur. Champigny. Saint-Pol-de-Léon, Montpellier.

M. Jean Le Lagadec,
son époux,
Jeannick et François,
ses enfants,
Sa sœur, son frère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline LE LAGADEC,
née Le Roux,

à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques auront lieu à Plufur, le mardi 4 février 1986, à 15 h 30.

La levée du corps aura lieu le matin à 8 heures, amphithéâtre de la Salpêtrière, rue Bruant, à Paris-13e.

– Mme Roger Leroux,
M. et Mme Jacques Carbonnel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Chabanis
et leurs enfants,
M. et Mme Renaud Leroux,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Et tous les autres membres de la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LEROUX,
proviseur honoraire,

survenu le 27 janvier 1986, à l'âge de soixante-sept ans.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

19, rue Louis-Blanc,
17300 Rochefort.

– Mme Henri Moïse,
M. et Mme Michel Baschwitz,
M. et Mme Edouard Sicot
et Gaëlle,
M. et Mme Fernand Journet
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Lemort,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri MOÏSE,
croix de guerre *1939-1945* avec palmes,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et neveu,
survenu le 31 janvier 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être faits à la recherche contre le cancer.

31, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Mme Jacqueline Pardo,
son épouse,
M. et Mme Richard Pardo
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Pardo
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Frédéric Pardo,
ses neveux et nièces,
Mme Germaine Campagne,
sa belle-mère,
Mme Ferdinand Pardo,
sa belle-sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Benito Beni Baruch PARDO,
ancien prisonnier de guerre,
chevalier de l'ordre du Mérite
de la République italienne.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 3 février 1986, à 11 h 30.

– Les animateurs de la galerie Pardo ont la tristesse de faire part du décès de

M. Benito Beni Baruch PARDO,
fondateur de la galerie Pardo,
donateur aux Musées et amis des arts.

Ils remercient ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer à leur peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

– Mme Sam Yeni,
M. et Mme Guy Patrick Yeni
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Sam Guedalia YENI,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 31 janvier 1986, à l'âge de soixante-quinze ans, à son domicile, 15, avenue Foch, à Paris-16e.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 février.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 15 h 45.

Anniversaires

– Ce jour 2 février 1986, troisième anniversaire du décès de

Tobias KAUFMAN,

une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a trois ans disparaissait tragiquement, à l'âge de vingt et un ans,

Sophie WINTER,
née Rosenthal.

Pensez à elle.

– Il y a vingt ans, le

docteur André ZENGERLE

était rappelé à Dieu.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Économie

REPÈRES

Logements neufs : la chute enrayée

Le nombre de mises en chantier de logements neufs en 1985 s'est élevé à 295 000, a annoncé, le 31 janvier, M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Ce résultat est au moins égal à celui de 1984 (294 998 logements) et marque une stabilisation du nombre de logements neufs construits, contrastant avec les baisses importantes observées depuis 1975, qui avait été une année record avec 514 300 logements neufs commencés. Depuis, ce nombre avait constamment baissé, sauf en 1981, passant en dessous de la barre des 400 000 en 1980 et sous celle des 300 000 en 1984.

Automobile : production record en RFA

Avec 4,45 millions de véhicules, la République fédérale d'Allemagne a battu, en 1985, son record de production de 1979 (4,24 millions), a annoncé le président de la Fédération ouest-allemande de l'industrie automobile (VDA). La production a progressé de 10 % en un an, représentant 9,9 % de la production mondiale. Cette croissance s'explique par les bons résultats des exportations, qui compensent la légère récession du marché intérieur. Celle-ci, avec 2,38 millions de véhicules immatriculés, a baissé de 0,4 % en 1985 par rapport à 1984. Les ventes à l'étranger, elles, ont progressé de 15 % (2,56 millions de véhicules), et même de 20 % en Amérique du Nord (440 000). En Europe occidentale, les meilleurs clients restent la Grande-Bretagne (450 000 véhicules), la France (280 000), l'Italie (258 000) et les Pays-Bas (191 000). Sur le marché allemand, la pénétration des marques étrangères, notamment japonaises, a encore augmenté en 1985, pour atteindre 27,2 %, contre 26,7 % en 1984.

DISTRIBUTION

1985 a été une année faste pour les hypermarchés et les pharmacies

Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'établirait, en 1985, à 1 231 milliards de francs courants, contre 1 159 milliards en 1984, soit une progression de 6,3 %, tandis que la croissance en volume serait de l'ordre de 0,8 %. Il s'agit d'une amélioration certaine, mais qui *« reste faible »*, selon le premier bilan publié par l'INSEE pour la Commission des comptes commerciaux de la nation, qui s'est réunie le 31 janvier.

Le volume des ventes du commerce de détail non alimentaire a augmenté de 0,2 % (après deux années de baisse, – 1,4 % en 1983, – 2 % en 1984). Encore cette progression n'est-elle due essentiellement qu'aux résultats impressionnants des produits pharmaceutiques (+ 11,2 %) et des tabacs (+ 5,3 %). Hors ces secteurs, le volume des ventes du commerce non alimentaire a baissé de 1,2 %. La baisse s'est cependant ralentie pour l'équipement de la personne (– 0,8 % contre – 3,6 % en 1984) et pour l'équipement du foyer (– 0,7 % contre – 1,8 %). Ce dernier chiffre cache cependant de réelles disparités. Les achats de produits électroménagers, qui avaient baissé de 4,7 % en 1984, progressent, en 1985, de 2,5 %, tandis que les appareils de radio-télévision connaissent le phénomène inverse : + 2,9 % en 1984 et – 4,5 % en 1985. Dans le meuble, enfin, la diminution du volume des ventes en 1984 (– 4,5 %) a été suivie d'une nouvelle baisse en 1985 (– 1,6 %).

Quant au commerce alimentaire, ses ventes ont progressé en volume de 1,4 %, mais c'est pour les hypermarchés que 1985 aura été une année faste, avec une progression des ventes de 7 % en volume. Cette progression n'est que de 2,4 % pour les supermarchés, tandis que les magasins populaires (type Prisunic ou Monoprix) enregistrent une baisse de 1,1 %, moins forte cependant que celle des petits commerces d'alimentation générale (– 3,4 %). Pour les petits commerces alimentaires spécialisés, le recul de leurs ventes en volume est de 0,8 %.

Désormais, la part du grand commerce concentré (celui qui regroupe les activités de gros et de détail : c'est le cas des grands magasins et des hypermarchés, par exemple) représente 29,2 % dans l'ensemble des produits commercialisés (contre 27,5 % en 1982), et cette part, qui n'est que de 19,3 % pour le non-alimentaire, atteint 45,1 % pour l'alimentaire (42,3 % en 1982). Tout cela aux dépens du petit commerce, spécialisé ou non. Mais celui-ci n'est pas le seul touché, les grands magasins ayant vu leur part générale du marché baisser de 2,3 % en 1982 à 2 % en 1985, de 3,3 % à 3 % pour le non-alimentaire et de 0,6 % à 0,5 % pour l'alimentaire.

A fin 1985, on compte en France 591 hypermarchés, soit 42 de plus qu'à fin 1984, et 5 298 supermarchés, soit 344 ouvertures en 1985.

Au cours des onze premiers mois de l'année, on a enregistré dans le commerce 6 263 défaillances d'entreprises (23 269 pour l'ensemble des activités économiques, soit près de 27 %) en diminution de 4,5 % par rapport aux onze premiers mois de 1984. En 1983 et 1984, le nombre de défaillances d'entreprises avait progressé respectivement de 8,7 % et de 11 %.

J. D.

Faits et chiffres

● **La SGEN-CFDT appelle à ne pas voter pour les « partis de droite ».** – Comme l'Union régionale des Pays de Loire, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) vient d'appeler ses adhérents *« à ne pas apporter leurs suffrages aux partis de droite »*, y trouvant des *« propositions dangereuses »*. Se démarquant aussi de la position confédérale de non-engagement, Hacuitex et la Basse-Normandie ont appelé à voter pour la gauche. Lors du dernier conseil national confédéral, les régions Champagne-Ardennes Nord-Pas-de-Calais et Haute-Normandie et les fédérations des transports et de l'équipement, des finances, des banques et des PTT avaient porté une appréciation négative sur la plate-forme RPR-UDF. Les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Rhône-Alpes et Auvergne et la fédération de l'énergie avaient demandé à la confédération de dénoncer fermement cette plate-forme.

● **« La Vie ouvrière » lance une enquête auprès des contribuables sur la fiscalité.** – A l'occasion de la sortie de son numéro « Spécial impôts », tiré comme depuis trois ans, à un million huit cent mille exemplaires, *la Vie ouvrière* lance une grande enquête auprès des contribuables sur la fiscalité. Elle demande à ses lecteurs de répondre à vingt questions pour savoir notamment si depuis cinq ans l'impôt en France est devenu *« plus juste »*, *« moins juste »* ou *« sans changement notable »*. Elle les interroge aussi sur ses principales propositions fiscales. Les résultats de ce questionnaire – qui sera dépouillé par le service informatique de la CGT avec le concours de spécialistes d'instituts de sondage – seront présentés dans le numéro de *la Vie ouvrière* du 1er mai.

REPRISE DES CONTACTS ENTRE LA CEE ET LE COMECON

La fin d'un dialogue de sourds

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La normalisation des relations entre la Communauté et le COMECON semble sur la bonne voie. M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des affaires extérieures, vient d'adresser une lettre à M. Viatcheslaw Sytchov, le secrétaire général de l'organisation économique des pays de l'Est, dans laquelle, répondant à son invitation, il indique que la Communauté est prête à reprendre le dialogue avec l'objectif d'établir des relations officielles et, dans un premier stade, d'adopter une déclaration conjointe.

Dix ans de dialogue de sourds pourraient ainsi prendre fin. Des négociations ont été engagées en 1977. Elles ont été interrompues en 1980, parce que les deux parties divergeaient sur la nature et la portée de l'accord. Le COMECON demandait qu'il inclue des dispositions de nature commerciale et qu'il serve, en quelque sorte, de cadre principal aux échanges entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

La Communauté, peu soucieuse de contribuer ainsi à renforcer le prestige et le pouvoir d'une organisation étroitement contrôlée par Moscou, plaidait pour un accord beaucoup plus léger, n'incluant pas de dispositions commerciales, et elle insistait pour que celles-ci fassent l'objet d'accords séparés entre elle-même et chacun des pays de l'Est. Pendant huit ans, chacune des deux parties campa sur ses positions apparemment inconciliables.

Depuis 1984, plusieurs signes ont montré que le COMECON voulait reprendre le dialogue. En juin dernier, M. Sytchov proposa une nouvelle procédure : il n'était plus question de s'embourber dans la négociation d'un accord ; il suggérait de décider tout bonnement d'établir des relations et, pour consacrer l'événement, d'adopter une déclaration générale CEE-COMECON, à l'occasion d'une rencontre de haut niveau.

Cette manière de s'embrasser en éludant les problèmes, autrement dit en restant muets sur le contenu de la coopération qu'on se proposait d'instaurer, risquait, si on n'y prenait garde, de provoquer des malentendus. Telle fut en tout cas l'opinion de M. De Clercq, qui demanda des précisions et rappela que l'établissement de relations avec le COMECON ne devait, d'aucune manière, empêcher l'établissement de liens directs avec les pays de l'Est.

La véritable ouverture vint dans la réponse que M. Sytchov donna en septembre. Il y indiquait que *« la signature de la déclaration et le développement de la coopération entre les deux organisations pourraient créer des conditions plus favorables au développement des relations entre les pays membres du CAEM* (il s'agit de l'appellation officielle du COMECON) *pris séparément et la CEE, y compris par voie de conclusion d'accords appropriés par les pays membres intéressés du CAEM avec la CEE »*.

Dans ces conditions, la Commission aurait eu mauvaise grâce à ne pas donner son feu vert à la reprise du dialogue avec le COMECON, mais M. De Clercq a écrit à chacun des gouvernements des pays de l'Est, leur confirmant ainsi que la priorité de la Communauté est de dialoguer et de contracter de façon bilatérale sans détour obligé par Moscou.

La conclusion d'un accord entre la Communauté et le COMECON serait un acte plus politique qu'économique. Gênée par la baisse des prix du pétrole, qui pèse sur ses rentrées de devises, l'URSS sera probablement amenée à réduire ses achats en Occident.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Alain de Wulf de la Banque Paribas à l'inspection des finances

Il est peu courant de voir un dirigeant de grande banque internationale opter pour la fonction publique, fût-ce le corps le plus prestigieux de la rue de Rivoli, comme vient de le faire M. Alain de Wulf, directeur général adjoint de la compagnie financière Paribas et délégué général de la banque du même nom depuis trois ans, nommé inspecteur général des finances par décret du 28 janvier 1986. En général, et même toujours, c'est le contraire qui se produit.

Qu'est-ce qui a donc pu motiver cet homme de quarante-cinq ans, ancien élève de l'École normale (sciences), entré à Paribas en 1969 et qui en est sorti en 1973 pour monter sa propre affaire d'ingénierie financière pour l'hôtellerie ? De convictions socialistes, il était rentré chez Paribas, à un très haut niveau, en janvier 1982, après la démission dramatique, à l'automne précédent, de M. Moussa, le P-DG précédent, et peu avant la nomination en février 1982, du P-DG actuel, M. Jean-Yves Haberer. Le voilà maintenant qui devient haut fonctionnaire, séduit, sans doute, par le prestige du corps, et voué, vraisemblablement, à renseigner l'Élysée sur le comportement et les avatars, au sens indien du terme (transformation) du système bancaire français après mars 1986. Chargé, au premier semestre 1984, de suivre, avec d'autres, l'affaire de la filiale américaine Becker, qui, de plus en plus déficitaire, fut vendue en catastrophe au géant Merrill Lynch en août 1984, a-t-il préféré prendre le large, non seulement pour prendre des sûretés avant mars 1986, mais, aussi par suite de divergences d'ordre professionnel. A Paribas on garde le silence et chez l'intéressé aussi.

« LA CEE LOCOMOTIVE DE LA CROISSANCE A LA PLACE DES ETATS-UNIS » déclare M. Delors

« La CEE doit prendre le relais des Etats-Unis, qui ne peuvent plus assurer leur rôle de locomotive de la croissance économique mondiale », a déclaré, le jeudi 30 janvier, M. Jacques Delors, président de la Commission de la Communauté européenne, à l'ouverture du symposium de Davos, dont le thème, cette année, est : « Du courage pour une action globale ». Selon M. Delors, l'énormité de leur déficit des paiements courants en 1985, *« proche de 130 milliards de dollars »*, empêche les Etats-Unis de continuer à être la *« locomotive unique, comme ils l'ont été de 1983 à 1985, contribuant pour plus de la moitié à cette croissance mondiale »*. La contribution de la CEE pourrait, en 1986, *« atteindre deux points »*.

M. Delors a, d'autre part, affirmé la nécessité d'une concertation internationale dont *« l'objectif à moyen terme serait un partage du fardeau entre le dollar, le yen et l'ECU, face à la responsabilité d'assurer une croissance adéquate, non inflationniste, des liquidités internationales, tout en allégeant la pression sur le dollar à la hausse comme à la baisse »*.

ENTREPRISES

Rhône-Poulenc rachète un laboratoire américain

Rhône-Poulenc Inc., filiale américaine du numéro un français de la chimie, vient de racheter le laboratoire pharmaceutique US Ethicals, spécialisé dans la fabrication du Nitrong, un médicament employé dans le traitement des maladies cardio-vasculaires. Le prix de cette acquisition n'a pas été rendu public. En 1985, US Ethicals a réalisé un chiffre d'affaires de 8 millions de dollars. Le Nitrong est principalement vendu au Canada, en URSS, en Scandinavie, en Grèce, en Suisse, en RFA et aux Pays-Bas. Le rachat de ce laboratoire américain s'inscrit dans la stratégie adoptée par la division pharmaceutique de Rhône-Poulenc (9,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, en pharmacie humaine) pour se diversifier à l'étranger et renforcer son potentiel dans le domaine des cardio-vasculaires.

La Société générale de brasserie ferme quatre usines et investit 700 millions

La Société générale de brasserie (SOGEBRA), holding des trois sociétés Heineken France, Union de brasseries et Brasseries Pelforth, a annoncé, le jeudi 30 janvier, aux comités d'entreprise un plan de restructuration. Quatre sites seraient fermés (Aix-Noulette, dans le Pas-de-Calais, Châlons-sur-Marne, Saint-Laurent-du-Var, Yutz, en Moselle), entraînant la suppression de 400 emplois. La restructuration envisagée prévoit encore la diminution de 130 emplois sur deux ans. Le groupe se propose de créer des cellules spécialisées pour le reclassement du personnel avec un système de formation et d'aide pour ceux qui voudraient reprendre ou créer une entreprise. Enfin, 700 millions de francs devraient être investis dans les quatre ans pour moderniser les unités de Drancy, Marseille, Mons-en-Barœul, dans le Nord, Mutzig et Schiltigheim, dans le Bas-Rhin. 100 millions seront investis dès 1986.

Ce plan concrétise le rapprochement opéré fin 1983 entre les sociétés appartenant au groupe Heineken, d'une part, qui détient 51 % de la SOGEBRA, et Brasseries et Glacières internationales, d'autre part, qui contrôlent Pelforth et l'Union de brasseries. Il se justifie aussi par les pertes enregistrées par la SOGEBRA, qui représente le quart du marché français de la bière : 95 millions de francs pour un chiffre d'affaires estimé à 4 milliards de francs en 1985. En 1984, la perte avait été de 25,5 millions de francs et le groupe prévoit un nouveau déficit en 1986 de 73 millions de francs.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 27 au 31 janvier 1986

« AU-DELA *de cette limite... certains titres sont encore valables* », indique la Compagnie financière du Crédit industriel et commercial (CIT), invitant le public qui utilise volontier *« la seconde voiture »* à descendre à la station Bourse. C'est là, en effet, que la banque de M. Georges Dumas, innovant dans le domaine de la communication financière, vante, du 27 janvier au 4 février prochain, les mérites de son émission de certificats d'investissement privilégiés. Cette opération qui emprunte à la RATP l'un de ses principaux panneaux *indicateurs a connu, semble-t-il, un* certain succès sur la scène internationale (voir la rubrique sur l'euromarché de Christopher Hugues). A Paris, les 2,7 millions de CIP de la Compagnie financière du CIC ont été cotés le vendredi 31 janvier au palais Brongniart, et l'ampleur de la demande (plus de 157 millions de titres) laissait entrevoir un duel au couteau pour obtenir quelques titres. Finalement, les 2,7 millions de certificats ont été cotés à 228 F par rapport à un prix d'offre minimal de 185 F, et les offres d'achat libellées entre 228 F et 239 F ont pu être satisfaites à hauteur de 6 % des demandes formulées. *« Et ce n'est rien à côté de ce qui va se passer lundi prochain à l'occasion de l'émission des certificats d'investissement privilégié de la Compagnie financière de Suez »*, avançait un familier du Palais de la Bourse. On se souvient qu'il s'agit d'une opération de conversion – la première du genre – de titres participatifs de la banque Indosuez en certificats d'investissement à émettre par la Compagnie du même nom (*le Monde* du 29 janvier). Cela à raison de lots de six droits, valant 75 F et permettant de souscrire un nouveau certificat au prix de 825 F, soit 900 F au total, ces certificats étant échangeables par la suite sur la base de six certificats d'investissement pour cinq titres participatifs.

Freiner les ardeurs

Bref, *« un titre archi-demandé »* à prévoir pour le 3 février lorsque aura lieu l'offre publique de vente de ces lots de droits de souscription à des certificats. Un moyen original pour Suez de recueillir 1,8 milliard de francs d'argent frais – sans doute la plus grosse augmentation de capital réalisée sur le marché français – et de préparer dans d'excellentes conditions (20 % du capital seront alors répartis dans le public) une dénationalisation qui n'effraie plus personne... Tant il est vrai qu'il faut se battre les flancs, à présent, pour trouver un président de banque nationalisée qui défende encore ce principe *« juste et nécessaire »* – la nationalisation – qui devait donner à la France *« les outils du siècle prochain »* (conférence de presse de François Mitterrand le 26 septembre 1981).

Mais laissons provisoirement de côté cette querelle idéologique entre le dogme des indispensables nationalisations et le mythe de la moins nécessaire dénationalisation pour revenir au marché boursier proprement dit. Rue Vivienne, les valeurs françaises, loin de sombrer dans le désenchantement entretenu par les soubresauts monétaires, la chute brutale du prix du brut, entraînant celle de la livre sterling, et la perspective des échéances électorales françaises, ont encore gagné du terrain. D'un vendredi à l'autre, la cote, qui a atteint mercredi 29 janvier son meilleur niveau (284,9 selon l'indice de la Compagnie des agents de change), a encore progressé de 1,4 %. Cette bonne tenue, fortement encouragée, il est vrai, par la présence continue d'achats étrangers qui ont contribué à limiter les dégâts jeudi et vendredi, par exemple, était surtout sensible lundi lorsque les valeurs françaises ont progressé de 1,7 % en une seule séance après la folle journée du vendredi précédent – premier jour du nouveau terme – qui vit la Bourse grimper de 3,5 %.

Au-delà des nombreuses sociétés financières (parmi lesquelles se sont glissées Raffinage distribution, Chargeurs, Valéo, Poclain) qui ont gagné plus de 10 % en une semaine, c'est dans la seconde partie du tableau qu'il faut aller chercher la liste des entreprises actuellement en cour auprès des boursier : Elf-Aquitaine, au vu des résultats satisfaisants en 1985 ; Lafarge Coppée, qui tire profit de l'activité de sa filiale nord-américaine ; Nord-Est en voie d'augmentation de capital ou encore le Crédit national, qui s'est singularisé sur la scène financière en instaurant récemment un *« prime rate »* (taux de base bancaire) à la française.

Vendredi, les pétrolières se détachaient avec un bel ensemble, confirmant l'avis de certains professionnels, mentionné depuis plusieurs semaines dans ces colonnes et selon lesquels les valeurs du secteur avaient encore devant elles une marge importante qui laissait augurer de nouvelles perspectives de progression de cours. Par contre, la hausse de Moulinex (9 % en une semaine) a surpris ceux qui escomptent une situation légèrement déficitaire pour l'exercice 1985 et un équilibre précaire pour l'année suivante.

Citons, pour finir, les propos du courtier britannique James Capel and Co, selon lesquels l'indice officiel de la Bourse de Paris (285 environ vendredi en clôture) pourrait fort bien atteindre le niveau des 400 à la fin de cette année. Ce bond représenterait une hausse des cours d'un peu plus de 40 %. Un pronostic qui réjouit déjà les professionnels parisiens, mais, toujours prudents, ceux-ci tiennent à ne pas démarrer trop vite. Pour l'instant, il s'agit surtout de calmer les ardeurs et de passer le cap de mars 1986.

SERGE MARTI.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	31-1-86	Diff.
Bail Équipement ...	439	+ 21
Bancaire (Cie)	940	+ 49
Cetelem	1 125	+ 15
Chargeurs SA.	923	+ 108
CFF	1 230	+ 190
CFI	398	+ 36,50
Eurafrance	2 325	− 14
Hénin (La)	610	+ 35
Imm. Pl.-Monceau ..	750	+ 95
Locafrance	533	+ 18
Locindus	950	inch.
Midi	4 815	+ 140
Midland Bank	351	− 15
O F P	1 275	+ 13
Parisienne de réesc ..	1 430	+ 15
Prétabail	1 449	+ 60
Schneider	437	+ 37
UCB	549	+ 57

Alimentation

	31-1-86	Diff.
Béghin-Say	393	+ 35
Bongrain	*1 550*	*− 100*
BSN G.-Danone ...	2 870	− 155
Carrefour	3 000	− 195
Casino	1 150	+ 2
Cédis	794	+ 14
Euromarché	1 330	+ 18
Guyenne et Gasc. ..	535	− 5
Lesieur	853	+ 66
Martell	1 505	− 45
Moët-Hennessy	2 235	− 185
Nestlé	31 900	− 750
Occidentale (Gle) .	778	− 15
Olida-Caby	215,70	− 4,20
Pernod-Ricard	840	− 35
Promodès	1 260	− 5
St-Louis-Bouchon ..	312	+ 4
C.S. Saupiquet	485	+ 35
Source Perrier	500	inch.
Veuve Clicquot	3 299	− 291

Mines, caoutchouc, outre-mer

	31-1-86	Diff.
Charter	23	+ 0,80
Géophysique	465	− 10
Imétal	81	− 0,20
INCO	112,10	+ 5,5
Michelin	1 800	+ 15
Min. Penarroya	66,20	− 0,80
RTZ	63	+ 1
Zambia	1,73	+ 0,23

Filatures, textiles, magasins

	31-1-86	Diff.
André Roudière	230	− 5
Agache Willot	640	+ 5
BHV	385	− 17
CFAO	*1 477*	+ 37
Damart-Serviposte ..	1 806	− 39
Darty	2 152	− 66
DMC	332	+ 3
Galeries Lafayette ..	740	− 89
La Redoute	1 880	− 75
Nouvelles Galeries ..	320	+ 10
Printemps	429	− 16
SCOA	147	+ 5

Métallurgie construction mécanique

	31-1-86	Diff.
Alspi	*212*	*− 6*
Avions Dassault-B. ..	1 210	+ 45
Chiers-Châtillon	67,50	+ 2,60
De Dietrich	960	− 360
FACOM	1 630	+ 100
Fives-Lille	402	+ 17
Fonderie (Générale)	114	− 6,50
Marine Wendel	385	− 1
Penhoët	1 114	− 56
Peugeot SA	682	+ 3
Poclain	102,80	+ 9,30
Sagem	2 320	+ 120
Valéo	450	+ 49,90
Vallourec	195,10	− 13,40

Matériel électrique services publics

	31-1-86	Diff.
Alsthom-Atlantique ..	419	inch.
CIT-Alcatel	1 482	+ 8
Crouzet	257	+ 19
Générale des Eaux ..	1 004	+ 36
IBM	1 135	− 2
Intertechnique	2 050	− 180
ITT	288	+ 4
Legrand (2)	2 860	− 8,75
Lyonn. des Eaux (1)	1 075	+ 54
Matra	1 550	− 155
Merlin-Gérin	2 790	+ 65
Moteurs Leroy-Somer	650	+ 50
Moulinex	71,50	+ 5,90
Philips	172	− 3,50
PM Labinal	661	+ 27
Radiotechnique	455	− 5
Schlumberger	239,90	− 10,10
SEB	415	− 50
Siemens	2 548	− 37
Signaux	432	− 5
Télémec. Electrique .	2 703	− 147
Thomson-CSF	824	− 25

(1) Compte tenu d'un droit de 55 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 31,25 F.

Valeurs diverses

	31-1-86	Diff.
Accor	314,10	+ 1,10
Agence Havas	1 200	− 40
Arjomari	1 162	+ 22
Bic	*517*	*− 28*
Bis	710	− 67
CGIP	1 041	− 6
Club Méditerranée .	457	− 38
Essilor	2 070	− 130
Europe 1	965	− 157
Hachette	1 535	+ 35
L'Air Liquide	639	+ 12
L'Oréal	2 880	− 59
Navigation Mixte ...	710	+ 42
Nord-Est	189,50	+ 16
Presses de la Cité ...	1 801	+ 31
Sanofi	670	− 30
Skis Rossignol	1 180	− 70

Bâtiment, travaux publics

	31-1-86	Diff.
Auxil. d'entreprises .	1 481	− 54
Bouygues	960	− 50
Ciments Français ...	595	+ 51
Dumez	1 055	− 134
GTM	294	+ 12
J. Lefebvre	421	− 9
Lafarge	845	+ 45
Maisons Phénix	208	+ 27
Poliet et Chausson ..	985	− 10
SGE-SB	64,90	− 3,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	31-1-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 518	− 92
7 % 1973	7 706	− 64
10,30 % 1975	99,70	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	99,85	+ 0,15
8,80 % 1977	122,70	− 1,70
10 % 1978	99,60	+ 0,60
9,80 % 1978	98,70	+ 0,25
8,80 % 1978	99,75	+ 0,08
9 % 1979	95,90	− 0,40
10,80 % 1979	101,70	+ 0,35
13,80 1980	106,16	+ 0,01
16,75 % 1981	109,90	− 0,02
16.20 % 1982	119,05	− 0,03
16 % 1982	119,45	+ 0,04
15,75 % 1982	116,15	+ 0,05
CNE 3 %	4 060	− 115
CNB bq. 5 000 F. ..	100,65	+ 0,60
CNB Paribas 5 000 F ...	105	− 1,40
CNB Suez 5 000 F .	105,80	− 0,75
CNI 5 000 F	101,85	− 0,05

Mines d'or, diamants

	31-1-86	Diff.
Anglo-American ...	110	+ 5
Amgold	579	+ 9
Buf. Gold M.	225,60	− 2,40
De Beers	44,60	+ 0,75
Drief. Cons.	144,40	+ 6
Gencor	92,40	− 0,60
Gold Field	51,80	− 0,20
Harmony	103,90	+ 4,90
Randfontein	708	+ 16
Saint-Helena	114,60	+ 1,60
Western Deep	309	+ 14

Pétroles

	31-1-86	Diff.
Elf-Aquitaine	217	+ 12
Esso	456	− 10
Exxon	382,50	+ 0,50
Francarep	329	− 2
Petrofina	917	− 3
Pétroles B.P.	182,50	+ 8,50
Primagaz	393	− 21
Raffinage	95,20	+ 13,20
Royal Dutch	465	− 5
Sogerap	526	+ 14
Total	320	+ 8

Produits chimiques

	31-1-86	Diff.
BASF	851	− 16
Bayer (1)	886	− 20,20
Hoechst	862	− 18
Imp. Chemical	87,70	+ 5,20
Institut Mérieux	2 500	+ 70
Laboratoire Bellon ..	1 192	− 68
Norsk Hydro	139,60	+ 3,40
Roussel-Uclaf	1 580	− 62

(1) Compte tenu d'un droit de 7,80 F.

La SCREG sous le scalpel

Suspendue le lundi 27 janvier au cours de 118 F, la cotation de la SCREG devrait reprendre le lundi 3 février. Entre-temps, il a été annoncé que le montant des pertes prévisibles, pour l'exercice 1985, déjà porté, fin décembre, de 300 millions de francs à 700 millions de francs, ne serait *« pas inférieur à 1,4 milliard de francs »*. Du coup, M. Jean-Pierre Bussière, PDG du groupe depuis quinze ans, a été incontinent limogé et remplacé par M. René Augereau, vice-PDG de Bouygues, qui, fin décembre, a acquis 9 % du capital de la SCREG, avec une option de six mois pour 17 % supplémentaires. Très soucieux de la situation et de l'endettement du groupe SCREG, de l'ordre de 6 à 7 milliards de francs, dont plus de 3 milliards de francs de découvert et plusieurs milliards de francs de cautions et avals, sans compter près de 1 milliard de francs de frais financiers, les banquiers se voient invités par M. Augereau à maintenir leurs concours dans l'attente des résultats de l'audit comptable en cours, prévus pour le début mars. Il n'est pas exclu que le chiffre de 1,4 milliard de francs pour les pertes puisse, éventuellement, être dépassé : l'audit s'étend maintenant aux comptes des filiales, notamment ceux de la Routière Colas, bénéficiaire de 25 millions de francs l'an dernier. En outre, une mission d'exploration est dépêchée par Bouygues au Texas pour évaluer les pertes (200 millions de francs, dit-on) de la filiale Promo-Versailles, lourdement engagée, à Dallas et à Houston, dans un programme de logements terminés, invendus et difficiles à vendre dans une région très déprimée par la baisse des prix du pétrole, et, aussi, hélas ! de l'immobilier.

Providence SA : l'offre d'échange d'AXA est déposée

Après autorisation du ministère des finances et examen très minutieux par la Commission des opérations en Bourse (COB), le groupe AXA de M. Claude Bébéar, assisté de la Société générale, a déposé officiellement son offre publique d'échange des actions Providence SA. Les modalités déjà connues (offre, pour une action Providence, d'une obligation au nominal de 1 800 F, émise pour huit ans et convertible à tout instant en cinq actions Drouot-Assurances) sont accompagnées de clauses soit déjà prévues mais non publiées, soit rajoutées, concernant l'amortissement des obligations convertibles. Sensibles, sans doute, aux inconvénients et à la *charge que présente, pour une* compagnie d'assurances, l'émission d'obligations à amortir annuellement, les promoteurs de l'offre ont pris deux dispositions. La première est une garantie qui consiste à faire prendre en charge le remboursement des obligations, amortissables en huit annuités et non converties, par les deux sociétés holdings mères de Drouot-Assurances, à savoir URPAR et Patrimoine participations, qui deviendront créancières de leur filiale. La seconde disposition, fort astucieuse et originale, donne le droit à ces trois sociétés du groupe AXA de procéder à tout moment, à partir du 1er octobre 1986, au remboursement anticipé des obligations convertibles en actions *Drouot-Assurances si le cours de* l'action, pendant les deux mois précédant le remboursement, assurait à ces obligations convertibles une valeur supérieure de 25 % aux 1 800 F de remboursement, soit 2 250 F (450 F par action). Cette disposition revient *à obliger les porteurs à convertir* en actions de cette valeur ou à ne toucher que 1 800 F plus les intérêts. Or, vendredi 31 janvier, l'action Drouot-Assurances offerte en Bourse le 21 janvier à 325 F était cotée 475 F, soit plus des 450 F fatidiques... Tout porte à croire qu'une bataille boursière risque de s'engager autour des actions Providence SA, si leurs porteurs répugnent à échanger leurs titres contre les obligations convertibles Drouot Assurances du groupe AXA ou les actions AGP SA déjà offertes le 2 janvier par la Cie du Midi de M. Bernard Pagezy. Les deux groupes achèteraient, alors, sur le marché, des actions Providence SA, à moins que la Cie du Midi ne surenchérisse, ce qui n'est pas exclu.

F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	465 020	317 218 120
Michelin B	100 653	183 473 805
BSN	55 261	165 980 990
Moët-Hennessy ..	68 077	164 393 831
Lafarge-Coppée. .	*175 781*	*147 789 375*
Valéo	295 879	129 658 534
Chargeurs SA ...	143 180	126 213 666
St-Gobain (Part.)	79 120	102 126 503
Midi (Cie)	21 194	99 815 550
Total (CFP)	314 187	96 857 708
Crédit National ..	87 065	96 297 455
Navig. Mixte	122 177	86 170 774
Carrefour	27 031	83 491 834
Air Liquide	121 507	77 783 622
Thomson-CSF ...	80 210	67 734 789

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 jan.	Cours 31 jan.
Or fin (kilo en barre) ...	85 500	83 750
– (kilo en lingot) ...	85 800	83 850
Pièce française (20 fr.) .	550	585
Pièce française (10 fr.) .	450	465
Pièce suisse (20 fr.) ...	583	572
Pièce latine (20 fr.)	520	506
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	500
Souverain	640	882
Souverain Elizabeth II ..	850	650
● Demi-souverain	365	365
Pièce de 20 dollars	3 580	3 555
– 10 dollars	2 000	1 910
● – 5 dollars	1 280	1 300
– 50 pesos	3 410	3 440
● – 20 marks	610	640
– 10 florins	548	554
● – 5 roubles ...	402	406

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27 jan.	28 jan.	29 jan.	30 jan.	31 jan.
RM	1 036 055	1 027 232	1 248 144	1 022 239	1 057 206
Comptant					
R. et obl. ..	4 969 397	4 681 821	4 902 309	4 721 485	4 923 395
Actions ..	195 513	218 471	247 255	186 487	258 508
Total	6 200 965	5 927 524	6 397 708	5 930 211	6 239 109
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	108,9	109,2	110,1	109,6	–
Étrangères	105	103,9	103,6	103,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance .	107,3	107,3	108	107,5	106,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	282,8	283,6	*284,9*	284,8	(*)

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	31 jan.	24 jan.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	121,9	119,7	+ 1,8	121,8	99,7

(*) Non parvenu en raison d'une panne d'ordinateur à la Chambre syndicale.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Créd. Fon. F. ...	+ 18,3	Calor	− 16,6
Raffinage dist.	+ 16,1	*Europe N° 1* ...	*− 14*
Maison Phénix	+ 14,9	SEB	− 10,8
Imm. Monceau	+ 14,5	Gal. Lafayette .	− 10,7
Va Banque	+ 13,7	Matra	− 9,6
Chargeurs SA .	+ 13,3	Intertechnique .	− 8,1
Valeo	+ 12,5	Vve Clicquot ...	− 8,1
UCB	+ 11,6	Club Méd.	− 7,7
Cr. Fon. Imm. .	+ 10,1	Moët Hennes. .	− 7,6
Compt. Ent. ...	+ 10	Vallourec	− 6,4
Lebon Cie	+ 9,9	Bongrain	− 6,1
Poclain	+ 9,9	Carrefour	− 6,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Regain d'optimisme

Un regain d'optimisme quant à une baisse des taux d'intérêt a suscité de fortes avances cette semaine à Wall Street dans un marché très actif.

L'indice des valeurs industrielles a battu, vendredi, son record de 1 565,70 établi le 7 janvier, après l'avoir frôlé au cours des deux précédentes séances. Cet indice a terminé avec des gains de 41,06 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 570,98, ce qui constitue la meilleure progression hebdomadaire depuis la semaine achevée le 13 décembre. Les analystes ont attribué la demande à l'effet salutaire que la baisse des prix du pétrole devrait avoir sur une poursuite de la croissance économique absente de pressions inflationnistes et au sentiment que la diminution du taux d'escompte japonais incitera les banques centrales des autres grands pays industrialisés, en particulier la Réserve fédérale américaine, à stimuler un mouvement de baisse généralisée des taux d'intérêt.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Alcoa	39 7/8	42
ATT	22 1/2	21 1/4
Boeing	47 5/8	48 1/4
Chase Man. Bank ..	72	73
Du Pont de Nemours	61 3/4	65 1/2
Eastman Kodak ...	47	48
Exxon	51	51 7/8
Ford	59 7/8	62 5/8
General Electric ...	68 3/4	70 7/8
General Motors ...	70 3/8	73 3/4
Goodyear	31 5/8	32 3/4
IBM	150	151 1/4
ITT	36 5/8	38 7/8
Mobil Oil	29 5/8	29 3/4
Pfizer	47	48 3/8
Schlumberger	32 1/2	33 1/8
Texaco	28 5/8	28 1/4
UAL Inc.	55 1/2	53 3/4
Union Carbide	82 5/8	82 3/8
US Steel	23 3/8	23 1/4
Westinghouse	44 7/8	44 7/8
Xerox Corp	58 3/8	64 1/2

LONDRES

Raffermissement

La tendance s'est nettement raffermie, cette semaine, au Stock Exchange de Londres, où l'indice Financial Times des valeurs industrielles a affiché des nouveaux records absolus pendant trois des cinq séances pour clôturer en hausse de 34,8 points sur la semaine, à 1 161 points. La hausse a été imputée par les analystes au fait que la menace de relèvement des taux d'intérêt britanniques s'est estompée avec le meilleur comportement de la livre sterling sur les marchés monétaires, ainsi qu'à l'annonce d'un grand redressement de la balance commerciale en décembre et d'OPA ou de rumeurs d'OPA.

Indices « FT » : industrielles : 1 161 contre 1 126,2 ; mines d'or : 341,3 contre 327,5 ; fonds d'Etat : 81,34 contre 80,74.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Beecham	363	366
Bowater	266	300
Brit. Petroleum ...	573	578
Charter	216	218
Courtaulds	203	214
De Beers (*)	575	592
Free State Ged. (*)	21 7/8	24 1/8
Glaxo		863
Gt. Univ. Stores ...	870	920
Imp. Chemical	784	816
Shell	673	671
Unilever	13 19/32	14
Vickers	318	321
War Loan	34 1/2	34 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

En baisse

La Bourse a été soumise à rude épreuve en cette dernière semaine de janvier. La chute des prix du pétrole, qui a engendré la baisse du dollar et de la livre sterling, a plongé le marché des actions dans la nervosité. De plus, de nouvelles prises *de bénéfices* de la part de la clientèle étrangère ont pesé sur la cote. L'indice de la Commerzbank est retombé trois fois en dessous de la barre des 2 000 points. Il a clôturé le vendredi à 1 950,4 points, soit 107,2 de moins que la semaine précédente.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
AEG	290,50	295,50
BASF	269	265,40
Bayer	282	283
Commerzbank	333	310,50
Deutschebank	837,50	770
Hoechst	280,50	274,50
Karstadt	362	329
Mannesman	290	275
Siemens	810	798
Volkswagen	524,80	503,50

TOKYO

Léger progrès

Les cours ont marqué une légère avancée cette semaine à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a fait mieux que *rattraper* la baisse de 105,50 points de la semaine dernière en gagnant 120,10 points pour terminer la semaine à 13 024,30 yens. L'indice général de la première section a lui aussi gagné 10,47 points à 1 041,62 yens après avoir perdu 3,11 points la semaine précédente.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Akaï	385	421
Bridgestone	514	521
Canon	1 140	1 100
Fuji Bank	1 510	1 510
Honda Motors	1 190	1 150
Matsushita Electric	1 290	1 330
Mitsubishi Heavy ..	359	366
Sony Corp.	4 110	3 930
Toyota Motors	1 250	1 250

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Regain d'optimisme

Un regain d'optimisme quant à une baisse des taux d'intérêt a suscité de fortes avances cette semaine à Wall Street dans un marché très actif.

L'indice des valeurs industrielles a battu, vendredi, son record de [illegible] établi le 7 janvier, après [illegible] cours des deux précédentes séances. Cet indice a terminé avec des gains de 41,06 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à [illegible] ce qui constitue la meilleure progression hebdomadaire depuis la semaine achevée le 13 décembre. Les analystes ont attribué la demande à l'effet salutaire que la baisse des prix du pétrole devrait avoir sur une poursuite de la croissance économique absente de pressions inflationnistes et au sentiment que la diminution du taux d'escompte japonais incitera les banques centrales des autres grands pays industrialisés, en particulier la Réserve fédérale américaine à stimuler un mouvement de baisse généralisée des taux d'intérêt.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Alcoa	39 7/8	42
ATT	22 1/2	21 1/4
Boeing	47 5/8	46 1/4
Chase Man. Bank	72	73
Du Pont de Nemours	61 3/4	65 1/2
Eastman Kodak	47	48
Exxon	51	51 7/8
Ford	59 7/8	62 5/8
General Electric	68 3/4	70 7/8
General Motors	70 3/8	73 3/4
Goodyear	31 5/8	32 3/4
IBM	150	151 1/4
ITT	36 5/8	38 7/8
Mobil Oil	29 5/8	29 3/4
Pfizer	47	48 3/8
Schlumberger	32 1/2	33 1/8
Texaco	28 5/8	28 1/4
UAL Inc.	55 1/2	53 3/4
Union Carbide	62 5/8	62 3/8
US Steel	23 3/8	23 1/4
Westinghouse	44 7/8	44 7/8
Xerox Corp	56 3/8	64 1/2

LONDRES

Raffermissement

La tendance s'est [illegible] cette semaine, au Stock Exchange de Londres, où l'indice [illegible] des valeurs industrielles [illegible] nouveaux records absolus [illegible] des cinq séances [illegible] de 34,8 points sur la [illegible] 1 161 points. La hausse [illegible] par les analystes au fait [illegible] de relèvement des taux d'intérêt [illegible] s'est estompée [illegible] comportement de la [illegible] marchés monétaires [illegible] l'annonce d'un grand [illegible] balance commerciale [illegible] d'OPA ou de rumeurs d'OPA.

Indices « FT » : [illegible] contre 1 126,2 ; [illegible] contre 227,5 ; fonds [illegible] contre 80,74

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Bowater	[illegible]	[illegible]
Brit. Petroleum	[illegible]	[illegible]
Charter	[illegible]	[illegible]
Courtaulds	[illegible]	[illegible]
De Beers (*)	[illegible]	[illegible]
Free State Ged. (*)	[illegible]	[illegible]
Glaxo	[illegible]	[illegible]
Gt. Univ. Stores	[illegible]	[illegible]
Imp. Chemical	[illegible]	[illegible]
Shell	[illegible]	[illegible]
Unilever	[illegible]	[illegible]
Vickers	[illegible]	[illegible]
War Loan	[illegible]	[illegible]

(*) En dollars.

FRANCFORT

En baisse

La Bourse [illegible] épreuve en cette [illegible] janvier. La [illegible] qui a engendré [illegible] la livre sterling [illegible] actions dans [illegible] nouvelles [illegible] de la clientèle [illegible] cote. L'indice de [illegible] retombe sous [illegible] des 2 000 points [illegible] à 1 950,4 points [illegible] la semaine précédente.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
AEG	[illegible]	[illegible]
BASF	[illegible]	[illegible]
Bayer	[illegible]	[illegible]
Commerzbank	[illegible]	[illegible]
Deutschebank	[illegible]	[illegible]
Hoechst	[illegible]	[illegible]
Karstadt	[illegible]	[illegible]
Mannesmann	[illegible]	[illegible]
Siemens	[illegible]	[illegible]
Volkswagen	[illegible]	[illegible]

TOKYO

Léger progrès

Les [illegible] avancée cette semaine [illegible] Tokyo. L'indice Nikkei [illegible] rattraper la baisse [illegible] la semaine dernière [illegible] 120,[illegible] points [illegible] à 13 024,[illegible] [illegible] première section [illegible] 78,47 points [illegible] perdu 3,11 points [illegible] dente.

	Cours 24 janv.	Cours 31 janv.
Akai	[illegible]	[illegible]
Bridgestone	[illegible]	[illegible]
Canon	[illegible]	[illegible]
Fuji Bank	[illegible]	[illegible]
Honda Motors	[illegible]	[illegible]
Matsushita Electric	[illegible]	[illegible]
Mitsubishi Heavy	[illegible]	[illegible]
Sony Corp	[illegible]	[illegible]
Toyota Motors	[illegible]	[illegible]

L'euromarché

La compréhensible anxiété des investisseurs

La nature des emprunteurs, dans la mesure où elle préside à la qualité de leur risque, est devenue le principal critère des investisseurs internationaux. Dans le secteur à taux fixe libellé en dollars des Etats-Unis, ils limitent leurs engagements aux euro-émissions de débiteurs souverains et supranationaux. Depuis les mésaventures financières de Texaco, les grandes sociétés américaines sont tenues en suspicion. Celles dont la classification de la dette est inférieure à « AAA » sont délibérément mises à l'écart.

Les investisseurs désertent également le marché des emprunts à taux d'intérêt variable pour deux raisons.

Premièrement, ils furent littéralement les offres des banques américaines depuis que la Bank of America a dû passer son dividende du dernier trimestre 1985. Deuxièmement, l'érosion, pour ne pas dire la quasi-disparition, des marges dans ce secteur sous l'effet de la vive concurrence que se livrent entre elles les banques avides de mandats a fini par éloigner les prêteurs les mieux disposés.

En revanche, ils réapparaissent dès qu'on leur propose du papier doté de conditions honnêtes. C'est ainsi que la banque britannique Barclays a bénéficié cette semaine d'un vif succès avec une euro-émission perpétuelle à taux flottant dont le montant, face à une forte demande, a pu être rapidement porté de 500 millions à 750 millions de dollars. Son intérêt semestriel sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire demandé sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libid). En outre, les banques membres du syndicat bancaire de direction se partageront une commission globale de 0,20 %.

La seule présence d'une marge, alors que de plus en plus nombreuses sont les propositions de ce genre n'offrant que le seul « Libor » ou « Libid », a d'emblée attiré une multitude d'acheteurs. Le caractère perpétuel de l'euro-emprunt, choisi afin de renforcer les fonds propres de la Barclays Bank, n'a pas eu d'effet dissuasif. Le marché secondaire du papier à taux variable est tellement « liquide » qu'on peut le monnayer à tout moment, rendant instantanée, ainsi, l'éternité.

L'événement de la semaine s'est toutefois déroulé dans un autre secteur que celui du dollar. En lançant jeudi une euro-émission de 80 milliards de yens, soit l'équivalent de plus de 400 millions de dollars, le Canada a réussi un beau doublé : il a tout à la fois donné jour à la plus grande euro-transaction jamais offerte dans cette devise et au coupon le plus bas jamais vu sur l'euro-yen.

D'une durée de cinq ans, les euro-obligations, qui seront émises à 100,75, sont accompagnées d'un coupon annuel de 6,125 %. Mais, proposé dans l'euphorie engendrée deux jours plus tôt par l'abaissement de 5 % à 4,5 % du taux d'escompte japonais, l'euro-emprunt canadien a été d'autant mieux reçu qu'il émane d'un débiteur souverain. Vendredi, il se traitait sur le marché gris avec une décote bien inférieure à la commission bancaire de 1,875 %.

Le secteur du marché international des capitaux libellé en deutschemarks reste bien orienté. Par suite, entre autres, de la baisse continue du dollar sur les marchés des changes, il devrait continuer de faire preuve de fermeté malgré le très important calendrier d'euro-émissions nouvelles arrêté pour le mois de février. Aux 6,7 milliards de deutschemarks de papier nouveau, il faut ajouter les 3 milliards que la République fédérale entend lever de son côté parce que les emprunts de l'Etat allemand sont très recherchés par la clientèle des euro-investisseurs. Sur le volume total d'émissions internationales prévues pour ce mois-ci, la majorité seront des transactions traditionnelles à taux fixe.

Ces dernières seront au nombre de vingt pour un montant de 5 milliards de deutschemarks. Parmi les autres instruments, deux d'entre eux retiendront plus particulièrement l'intérêt. Il y aura deux euro-emprunts à coupon « zéro ». Le premier, qui sera lancé dès lundi ou mardi, devrait émaner de la Banque mondiale. D'une durée de trente ans, sa valeur nominale de remboursement pourrait atteindre 1 milliard de deutschemarks. Le calendrier allemand comprend également une émission libellée dans la devise des Etats-Unis d'un montant de 225 millions de dollars, qui sera dotée de warrants donnant ultérieurement accès à des euro-obligations en deutschemarks.

La fabuleuse réussite du CIC

La Compagnie financière de crédit industriel et commercial (CFCIC) vient de réaliser le plus fabuleux succès jamais vu sur la Bourse de Paris. Son émission internationale de certificats d'investissement privilégiés (CIP), c'est-à-dire d'actions préférentielles, cumulatives et sans droit de vote, a été soixante fois souscrite à l'issue des enchères publiques dont elle faisait l'objet depuis deux semaines. Avec une demande totale ayant atteint quelque 35 milliards de francs français, les attributions finales seront réduites de 94 % ! Le prix de chaque titre a été fixé à 228 francs français.

Ce prix a été choisi dans une fourchette de 228-239 francs qui représente environ un tiers des offres. Toutes celles en aval et en amont de cette fourchette ont été récusées. Le prix de 228 francs laisse encore un potentiel de hausse appréciable. Sur la base des bénéfices anticipés du groupe CIC, le cours des CIP qui sont traités à la Bourse de Paris depuis le vendredi 31 janvier peut s'apprécier jusqu'à 280-300 francs.

Bien que le décompte final fût pas encore terminé au moment où ces lignes étaient écrites, il était d'ores et déjà clair que la demande étrangère s'est révélée extrêmement forte. A la suite de cette opération, les fonds propres de la Compagnie financière du CIC, qui étaient légèrement inférieurs à 4 milliards de francs au début de 1982, vont être portés à un peu plus de 8,5 milliards de francs, faisant ainsi de ce groupe bancaire l'un des mieux capitalisés parmi les banques françaises. Tout cela est un succès personnel pour Christian Giacomotto, le directeur général de la Compagnie financière et le président du CIC Paris. Depuis sa nomination à la tête du groupe en 1982, il est parvenu à solidement structurer ce qui était auparavant une assemblée assez disparate de banques régionales. En outre, il a réussi à imposer l'image de marque de son groupe sur la scène internationale, tout d'abord avec une euro-émission à taux variable de 200 millions de dollars au printemps dernier puis maintenant avec le présent placement international d'actions privilégiées.

Au moment où, les élections s'approchant, le spectre des changements de tête à la direction des grandes banques se profile, on peut estimer, sans prise de parti politique, qu'il serait dommage que le gouvernement de demain se prive éventuellement d'un commis de cette envergure.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Les enchères du Trésor

Le Trésor va modifier ses techniques d'émission et de gestion des emprunts d'Etat, pour en abaisser le coût et, aussi, les banaliser, ce qui lui permettra de recourir plus aisément au marché financier.

En conséquence, la procédure d'adjudication des emprunts, utilisée seulement à deux reprises, en juillet et en novembre 1985, pour 12,4 milliards de francs, sur 100 milliards de francs au total pour l'année, sera utilisée le premier jeudi de chaque mois, avec des exceptions possibles. Les capitaux appelés varieront entre 3 et 7 milliards de francs, 5 milliards de francs en moyenne, très vraisemblablement sous la forme d'obligations assimilables du Trésor (OAT). Leur montant annuel pourrait donc atteindre une soixantaine de milliards de francs, soit près des deux tiers des besoins, au préjudice des « grands emprunts » de 20, 25 ou 30 milliards de francs annoncés à grand son de trompe, avec préparation d'artillerie.

En même temps, les enchères porteront non seulement sur les commissions de placement, comme l'an dernier, mais aussi sur « le prix de revient tout compris », c'est-à-dire sur le taux d'intérêt à l'émission, comme aux Etats-Unis. Les adjudications s'effectueront à la hollandaise, c'est-à-dire qu'il pourra y avoir plusieurs prix, selon les soumissions des adjudicataires, ce qui accroît la concurrence (effet recherché) et, également, les risques pris par les souscripteurs. La Banque de France sera chargée du dépouillement des offres, en lieu et place de la Caisse des dépôts.

En outre, le Trésor fera connaître publiquement, au début de chaque trimestre, le calendrier indicatif d'adjudication des bons qu'il émet, rendus plus fongibles, c'est-à-dire plus faciles à suivre et à négocier, avec une adjudication par semaine, le mardi.

Enfin, le vieux Fonds de soutien des rentes et valeurs du Trésor à moyen terme (FSR), créé en 1937 pour régulariser le marché des obligations d'Etat, et qui intervenait de manière confidentielle, très maigrement à vrai dire, faute de moyens, va être « ranimé », afin d'« optimiser » la gestion de la dette de l'Etat. Un décret en Conseil d'Etat vient de lui permettre d'étendre ses interventions aux produits financiers à court terme, bons du Trésor négociables notamment.

Le FSR sera le « bras séculier de l'Etat ». Son comité de direction, qui jusqu'à présent ne se réunissait jamais, sera composé du directeur du Trésor, du gouverneur de la Banque de France et du directeur général de la Caisse des dépôts. De méchantes langues ayant avancé que cette dernière allait se trouver dépossédée de son rôle actuel de régularisation du marché des obligations, son directeur général, M. Robert Lion, et son directeur général adjoint, M. Jacques Delmas-Marsalet, ont jugé bon de rappeler qu'en 1985 les interventions de la Caisse des dépôts sur le marché secondaire des obligations (en Bourse) avaient atteint 93 milliards de francs, contre 36 milliards de francs en 1984. Elle a souscrit 24 milliards de francs environ (en brut) de bons du Trésor, avec un stock de 160 milliards de francs et 13 milliards de francs d'emprunts d'Etat avec un stock de 25 milliards de francs, sur un portefeuille obligataire approchant les 140 milliards de francs.

En fait, il n'y aura pas de changement dans la structure du fonds, dont la Caisse continuera à assurer la gestion, mais, théoriquement, une meilleure coordination entre le Trésor, la Banque de France et la Caisse des dépôts, pour éviter les dysharmonies parfois nocives, comme en octobre et en novembre 1984, de fâcheuse mémoire pour le marché obligataire. En fait, c'est un premier pas vers une véritable politique d'« Open Market », que mènerait l'institut d'émission, avec non plus seulement injection, mais, aussi, « pompage » de liquidités ou de capitaux, comme le font la Réserve fédérale des Etats-Unis et la Bundesbank. La régulation par les taux se prépare...

Sur le marché obligataire, c'est toujours l'hystérie, dans l'attente d'une baisse des taux, que n'a nullement déçue le maintien à 8 3/4 % du taux d'intervention de la Banque de France, peu soucieuse de le réduire à la veille d'une consultation électorale majeure, et surtout pas du tout désireuse d'agir seule en Europe. Le marché a « avalé » avec gloutonnerie les 2 milliards de francs de la SNCF d'une durée de quinze ans à taux fixe de 9,80 %, rendement réel de 10,30 % et règlement en février et août, avec possibilité de sortie anticipée après la sixième année, et les 4 milliards de francs de la BFCE, d'une durée de quinze ans à 10 % nominal et 10,35 % à taux réel, avec bon d'échange détachable et négociable pour une obligation à taux variable en 1987 et 1988, plus une possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1993. *« Plus c'est compliqué, plus on en prend »*, soupirait un opérateur, tant la fringale est grande, même pour l'emprunt SNCF, qui n'est pas doté d'une possibilité d'échange pour une obligation à taux variable, garantie contre une remontée des taux.

Pour la semaine prochaine, on attend peut-être une adjudication d'obligation assimilable du Trésor. La nouvelle procédure d'adjudication sera ainsi étrennée.

F. R.

Les devises et l'or

La baisse du dollar se poursuit

Décidément, le dollar est à la baisse, à l'égard de toutes les monnaies, sauf la livre sterling, mais cette dernière a, elle-même, fortement fléchi dernièrement, tombant à son plus bas cours historique par rapport au mark.

Cette baisse d'un dollar bloqué, pendant les trois semaines précédentes, aux environs de 2,45 DM-2,48 DM et de 7,50 F-7,60 F a été déclenchée par la reprise de la hausse du yen à Tokyo, elle-même amorcée, à la fin de la semaine dernière, par une déclaration de M. Noboru Takeshita, ministre des finances japonais ; l'économie nipponne pouvait, sans inconvénient selon lui, supporter de voir le dollar tomber au-dessous des 200 yens, jusqu'à 190 yens environ. Les marchés des changes réagirent aussitôt en faisant, effectivement, glisser le dollar au-dessous du seuil des 200 yens.

Du coup, la Banque du Japon, qui, en dépit des pressions du gouvernement, se refusait obstinément à réduire son taux d'escompte, fixé à 5 % depuis octobre 1983, de peur de faire remonter le dollar, se résignait à l'abaisser, le ramenant à 4,5 %. C'était le fruit d'un compromis passé avec le gouvernement. Ce dernier, anxieux de relancer le marché intérieur japonais pour compenser la baisse prévisible des exportations, acceptait ce qu'il avait refusé jusqu'alors au nom des exportateurs, à savoir une baisse supplémentaire du dollar, donc une nouvelle hausse du yen. En échange, la Banque centrale accordait une diminution du taux d'escompte, sans attendre celle de la Réserve fédérale des Etats-Unis, préalable mis en avant depuis le début de l'année.

Evénement inattendu, et contraire à toutes les idées communément admises, le dollar, qui aurait dû remonter après cette diminution du taux d'escompte japonais, de nature à rendre plus attirants encore les placements en devise américaine à taux plus élevés, continuait à glisser. En fin de semaine, il se situait un peu au-dessous de 193 yens, après avoir touché 191 yens jeudi. A New-York, il tombait même à 2,3720 DM et 7,27 F, sur l'annonce d'un déficit record du déficit commercial des Etats-Unis pour décembre (17,4 milliards de dollars, et 148,5 milliards pour l'année 1985) et sur la publication d'une progression de 0,9 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques de décembre : les opérateurs, déçus, attendaient 1,3 % ou 1,4 %. A la veille du week-end, toutefois, les déclarations de M. Henry Kaufman, « gourou » de Wall Street, suivant lesquelles la Réserve fédérale n'allait pas de sitôt réduire son taux d'escompte, raffermissaient le dollar à 2,39 DM et 7,32 F.

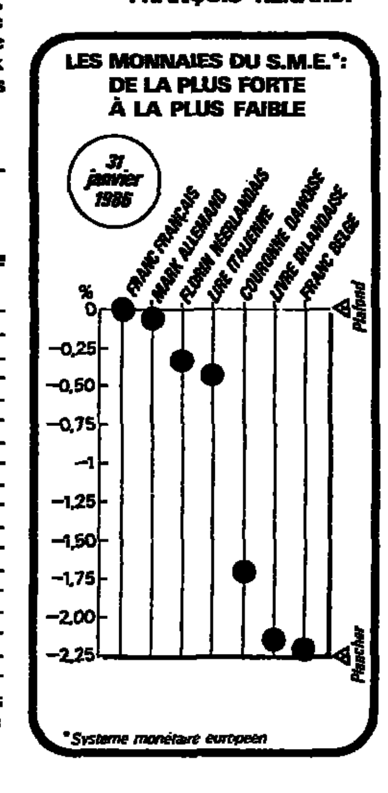
Mais les milieux financiers internationaux voient le dollar « *à la baisse* ». Il devrait bientôt, selon eux, atteindre 2,35 DM (7,21 F environ), et peut-être, plus tard, 2,25 DM, voire 2,20 DM (6,90 F à 6,75 F). Il semble donc qu'à leur réunion du 19 janvier à Londres, les Cinq, non seulement n'aient pas estimé que le dollar avait assez baissé, mais encore qu'ils se soient mis d'accord pour obtenir un nouveau repli, pourvu qu'il s'effectue de manière graduelle et modérée, sans contrarier les forces du marché. C'est ce qu'a déclaré en tout cas au *Washington Post* un haut responsable de l'administration Reagan, sous le couvert de l'anonymat. En tout cas, à la veille du week-end, M. Nakasone, premier ministre japonais, laissait entrevoir une seconde diminution du taux d'escompte nippon, les opérateurs voyant le dollar glisser à 185 yens.

En Europe, on a observé, d'abord, une stabilisation de la livre sterling, en liaison avec celle, peut-être provisoire, des prix du pétrole brut. Relevons que la Chambre des communes s'est à une majorité écrasante (397 voix contre 22) opposée à une entrée de la livre sterling dans le Système monétaire européen (SME). Ledit système, pour l'instant, n'a pas besoin de la livre pour compliquer ses problèmes, bien suffisants.

Le franc belge est resté très faible, soutenu, à son plancher, par la Bundesbank, tandis que le florin fléchissait en raison de la baisse du prix du gaz, qui réduit les rentrées d'impôt et de devises. Quant au franc français, son comportement étonne actuellement les spécialistes. Les taux sur l'eurofranc (franc extérieur réservé aux non-résidents) se sont tendus très fortement à 17 % et 18 % sur un mois et deux mois (échéances pré et post-électorales) au lieu des 10 % à 11 % habituels. En même temps, le franc se raffermissait nettement au comptant, notamment vis-à-vis du mark, revenu à Paris au-dessous de 3,07 F, et, même, de son cours central de 3,0666 F.

Apparemment, la Banque de France n'est pas intervenue, ni sur l'eurofranc pour dégoûter les spéculateurs, comme elle l'avait fait brillamment en mars 1983, ni sur le marché intérieur. Or, techniquement, le franc aurait dû s'affaiblir à Francfort, en liaison avec la hausse des taux sur l'eurofranc, signe visible du début d'une attaque contre le franc. Comprenne qui pourra.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 AU 31 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4115	10,3322	2,8668	3,3735	69,8506	3,8096	2 299,33
	–	1,3920	10,3495	2,8466	3,3686	69,8432	3,8002	2 298,19
New-York	1,4115	–	13,6612	49,2368	41,8410	2,0441	37,0507	0,0614
	1,3920	–	13,4499	48,8997	41,3223	2,0161	36,6300	0,0606
Paris	10,3322	7,3200	–	360,41	306,28	14,9632	271,21	4,4936
	10,3495	7,4350	–	363,57	307,23	14,9899	272,34	4,5033
Zurich	2,8668	2,0310	27,7459	–	84,9791	4,1517	75,2501	1,2468
	2,8466	2,0450	27,5050	–	84,5041	4,1230	74,9084	1,2386
Francfort	3,3735	2,3900	32,6503	117,68	–	4,8855	88,5513	1,4672
	3,3686	2,4200	32,5487	118,34	–	4,8790	88,6447	1,4658
Bruxelles	69,8506	48,92	6,6831	24,0867	20,4686	–	18,1252	3,0031
	69,8432	49,60	6,6711	24,2543	20,4959	–	18,1685	3,0042
Amsterdam	3,8096	2,6990	36,8716	132,89	112,93	5,5172	–	1,6568
	3,8002	2,7300	36,7182	133,50	112,81	5,5040	–	1,6535
Milan	2299,33	1629	222,54	802,07	681,59	33,2993	603,56	–
	2298,19	1651	222,06	807,33	682,23	33,2863	604,76	–
Tokyo	272,28	192,90	26,3524	94,5778	80,7113	3,9432	71,4709	0,1184
	273,95	196,80	26,4694	96,2347	81,3223	3,9677	72,0879	0,1192

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 janvier, 3,7947 F contre 3,7779 F le vendredi 24 janvier.

Les matières premières

Baisse sensible du café

La perspective d'une diminution des taux d'intérêt a laissé les marchés commerciaux pratiquement indifférents, à l'exception du platine, métal précieux, qui a été le plus favorisé.

MÉTAUX. – Nouvelle prolongation de la crise de l'étain malgré l'assouplissement des positions des trois pays européens les plus réservés à l'égard du projet de règlement. Ils jugent toutefois trop élevée une contribution de 200 millions de livres sterling. Les négociations entre le Conseil international de l'étain et les créditeurs viennent de commencer, devant permettre la réouverture du marché de l'étain à Londres, privé de transactions depuis le 24 octobre 1985.

Les cotations reprendront à partir du lundi 3 février à Kuala-Lumpur, après une interruption de plus de trois mois, mais avec certaines restrictions toutefois : livraison immédiate du métal, volume quotidien de transactions limité à 150 tonnes. Les cours devraient donc s'aligner sur ceux du « marché libre », c'est-à-dire entre 18 et 19 ringgits le kilo au lieu de 29,50 ringgits, soit l'équivalent de 5 500 livres la tonne.

Les cours du cuivre se sont pratiquement maintenus à leurs niveaux de la semaine précédente au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques ont diminué de 2 475 tonnes pour revenir à 181 250 tonnes. Autre facteur de soutien du marché, la grève qui paralyse les installations de la plus importante compagnie.

Peu de fluctuations sur les cours de l'aluminium à Londres. Il faut peut-être encore s'attendre à une nouvelle diminution de l'utilisation de la capacité mondiale de production qui pourrait revenir, estiment certains négociants, à 79 % au lieu de 83 % en 1985... à condition que le Brésil et le Canada n'accroissent pas la leur.

Nouvelle et lente progression des cours du platine. Par rapport au niveau le plus bas de mars 1985 (237 dollars l'once), la hausse frôle maintenant les 60 % avec une prime d'une vingtaine de dollars par rapport à l'or. La consommation a augmenté de 23 % en 1984 par rapport à 1983, de 10 % en 1985. On s'attend à un accroissement de 5 % pour l'année en cours, ce qui porterait la consommation totale à près de 3 millions d'onces.

DENRÉES. – Le marché du café est caractérisé par une agitation fébrile et d'amples fluctuations de prix au gré des séances. Les prix sont en recul d'au moins 10 %. L'impact de la sécheresse sur les plantations de café au Brésil semble avoir été surestimé par de nombreux négociants qui redoutaient une pénurie de café arabica de bonne qualité. Mais deux principaux pays exportateurs viennent de décider de réduire leurs prix à l'exportation. Des stocks relativement importants subsistent dans plusieurs pays (Colombie surtout), susceptibles de freiner tout emballement spéculatif.

Malgré la prévision d'une diminution des stocks mondiaux de sucre, les cours se sont repliés.

LES COURS DU 30 JANVIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 012,50 (1 012) ; à trois mois, 1 042,50 (1044) ; étain comptant (suspendu) ; à trois mois (suspendu) ; plomb, 263,50 (264) ; zinc, 457 (460,50) ; aluminium, 792 (791,50) ; nickel, 2 785 (2 840) ; argent (en pence par once troy), 437 (441). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,20 (64,50) ; argent (en dollars par once), 6,14 (6,16) ; platine (en dollars par once), 377 (372,20). – Penang : étain (en ringgit par kilo) inch. (29,50).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 59,70 (63,21) ; mai, 59,72 (63,21). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 605 (613). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mars, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 185 (183,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 138 (2 161) ; mai, 2 188 (2 206) ; sucre, mars, 5,76 (6,07) ; mai, 6,16 (6,41) ; café, mars, 207,59 (230,44) ; mai, 229,80 (253,16). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 153,40 (158) ; mai, 161 (165,60) ; café, mars, 2 260 (2 495) ; mai, 2 340 (2 570) ; cacao, mars, 1 734 (1 747) ; mai, 1 727 (1 748). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 755 (1 793) ; mai, 1 790 (1 800) ; café, mars, 2 366 (2 605) ; mai, 2 435 (2 675) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 309 (1 365) ; mai, 1 345 (1 411). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 153,40 (153,20) ; mai, 155,70 (155,30). – Londres (en livres par tonne), *fév.*, 136 (137) ; avril 135,8 (138).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 328,75 (325,75) ; mai, 287 (292,50) ; maïs, mars, 244 (247,75) ; mai, 244,50 (250).

INDICES. – Moody's, 972,30 (977,90) ; Reuter, 1 844,50 (1 852,10).

Le Monde

CONSÉQUENCE DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

Le Mexique et le Venezuela pourraient suspendre le remboursement de leur dette

Le Mexique et le Venezuela s'apprêtent-ils à suspendre le remboursement de leur dette ? Deux déclarations, samedi 1er février, le laissent supposer. A Davos (Suisse) le ministre mexicain du développement industriel a assuré qu'avec la chûte des prix du pétole son pays ne sera plus en mesure d'assurer le service de sa dette. A Caracas le ministre des finances venezuelien a déclaré que son pays suspendra les remboursements de sa dette si les prix du brut s'effondrent.

La veille, après deux jours de réunion, les présidents mexicain et venezuelien avaient décidé une stratégie offensive. Les deux pays sont convenus de convoquer rapidement une réunion du groupe de Carthagène, le club des pays les plus endettés d'Amérique latine, afin d'analyser les effets de la crise pétrolière mondiale sur le service de leur dette. La chute des prix, précise un communiqué commun publié à l'issue de la rencontre *« est d'une telle ampleur qu'elle ne peut être absorbée uniquement par des mesures internes (des pays producteurs), car cela entraînerait une baisse du niveau de vie de nos populations »*. Le groupe des Onze devra *« promouvoir les contacts nécessaires avec les gouvernements des pays créanciers, les organismes financiers et la communauté bancaire internationale »*, ajoute le texte.

Le Mexique a une dette estimée à 97 milliards de dollars et tire 70 % de ses recettes extérieures du pétrole. Le Vénézuela, avec une dette de 35 milliards de dollars, est encore plus dépendant puisque 90 % de ses revenus proviennent du pétrole.

Contrairement à ce qui était attendu, les deux pays n'ont pas annoncé une diminution de leur production de brut, mais précisé au contraire qu'ils défendront leur part du marché. Ils ont annoncé la création d'un comité commun destiné à coordonner leur politique pétrolière, et dont les membres se réuniront régulièrement afin de se consulter et de protéger leurs intérêts mutuels. Enfin, le Mexique et le Venezuela ont lancé un appel à tous les exportateurs de pétrole, ainsi qu'aux pays importateurs, pour qu'ils joignent leurs efforts afin de stabiliser le marché pétrolier. *« Des décisions isolées affectent sérieusement les intérêts de nos peuples et la stabilité économique internationale »*, précise le communiqué.

Quelques heures plus tard, la compagnie nationale mexicaine a annoncé une très forte diminution de ses tarifs pétroliers rétroactive au 1er janvier. La baisse atteint 4 dollars par baril en moyenne pour les qualités légères de brut, ce qui ramène le prix moyen à 19,75 dollars contre 23,75 dollars en décembre.

L'Equateur, pays voisin, membre dissident de l'OPEP, a lui aussi annoncé une très forte baisse de ses tarifs, et un abandon des prix officiels. Le prix du brut équatorien, désormais aligné sur celui de son concurrent le plus direct, le pétrole de l'Alaska, devrait tomber à 19 dollars par baril environ, alors que son prix officiel était de 26,15 dollars par baril. Sur les marchés libres, les cours restent en effet déprimés, fluctuant entre 18,50 et 20 dollars par baril depuis plusieurs jours, contre 26 dollars au début du mois de janvier et près de 30 dollars au début décembre 1985.

Le Sénat aménage son temps de travail

« O temps, suspens ton vol ! » Après quelque trente heures de discussion sur, ou plutôt à propos du projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail, les sénateurs n'en sont qu'à l'article premier. L'examen des trois articles additionnels le précédant s'est conclu par l'adoption des propositions de la commission des affaires sociales, approuvées par la majorité sénatoriale (en l'occurrence favorable à l'opposition nationale). M. Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission, tient à ce qu'il en soit de même pour l'ensemble du texte. Encore lui faut-il, pour parvenir au vote de la version sénatoriale de ce texte, endiguer le flot communiste.

La tâche n'est pas simple. Dans un premier temps, à la demande du gouvernement, majorité et socialistes ont fait tomber dans la trappe, en bloc, une série de sous-amendements dits *« tours de France »* (qui prévoyaient d'exclure l'une après l'autre les vingt-deux régions métropolitaines du champ d'application de la loi). Dans un second temps, qui a constitué l'essentiel de la séance du vendredi matin 31 janvier, les quarante-quatre amendements dits *« tours de branches »* (là, il s'agit pour le PC de sortir du champ d'application de la loi les secteurs professionnels les uns après les autres) ont été mis à l'écart à la demande de M. Fourcade, qui, comme M. Charles Bonifay (PS), a souligné l'atteinte au principe d'égalité constituée par ces demandes discriminatoires.

Pour les sénateurs communistes, dont l'objectif proclamé est de retarder, au point de l'empêcher, l'adoption du projet, cette façon de procéder pour éliminer une partie de leur propositions n'est ni plus ni moins qu'un coup inacceptable porté aux droits d'amendement et d'expression des parlementaires. Ce litige sur le caractère irrecevable de certains amendements communistes fera l'objet d'une discussion au bureau du Sénat, mardi 4 février, réuni à la demande du groupe communiste.

Ce dernier use de tous les recours possibles que lui offre le règlement (rappel au règlement, motions de renvoi en commission, vérification du quorum, demandes de suspension de séance — qui ne sont accordées qu'au compte-gouttes — et scrutins publics). Dans cette guérilla politique, M. Alain Poher est intervenu vendredi matin de son banc de sénateur pour condamner ces abus intolérables.

La majorité sénatoriale n'est pas mécontente d'une direction ferme des débats, qui lui permet de ne pas tomber sous le coup de l'accusation de « collusion » avec le PC, portée par les socialistes et par le gouvernement. Il n'empêche que, au-delà de cette « solidarité » en faveur de la défense de l'image de « sagesse » du Sénat, la majorité sénatoriale n'est pas tout entière convaincue que l'aménagement du temps de travail doit être inscrit dans la loi. Il y a ceux qui, comme M. Charles Pasqua, pensaient rester *« goguenards »* devant l'affrontement PC-PS, et ceux qui voulaient profiter du débat pour faire avancer les réflexions de l'opposition sur ce thème. Ces derniers y réussiront-ils ? M. Fourcade s'en persuade en prévoyant la fin du débat au Sénat pour, au plus tard, le milieu de la seconde semaine de février.

A. Ch.

M. ANTONIO NEGRI JUGÉ INNOCENT PAR LA COUR D'ASSISES DE PADOUE

Le professeur italien Antonio Negri, actuellement réfugié en France, a été acquitté, jeudi 30 janvier, des accusations de *« constitution de bande armée et de port d'armes »*. Le ministère public avait demandé une peine de onze ans d'emprisonnement. Ce verdict contredit celui prononcé le 12 juin 1984 à Rome, condamnant M. Negri à trente ans de prison. Le principal accusateur, le juge Piero Calogero, a laissé entendre qu'il ferait appel de cette sentence.

LA « 5 » : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Jeudi 20 février, à 20 h 30, jour « J » : les premières images de la cinquième chaîne apparaîtront sur le petit écran, avec « Voilà là 5 », gala de présentation de la nouvelle venue. A minuit, l'émission sera rediffusée pour ceux qui auront manqué ce tout premier rendez-vous. Mais que d'autres retardataires ne s'inquiètent pas, ils pourront revoir à satiété cette émission le vendredi 21 février. Revoir est en effet le maître mot qui domine les programmes de *la « 5 »*, que l'on a prévu de monter *« en boucle »*. On en a un avant-goût avec la grille de la cinquième chaîne, que sa direction a communiquée, le vendredi 31 janvier.

En voici quelques éléments : jeudi 20 février : 20 h 30, lancement et reprise à minuit. Vendredi 21 : quatre rediffusions de l'émission d'ouverture ; à 19 h 30 (et à 23 h 30), « C'est beau la vie », un jeu piloté par Alain Gillot-Pétré (il quitte Antenne 2) ; à 20 h 30 (et à 0 h 30), un autre jeu, « Pentathlon », réalisé à Milan devant un public français, et qui sera animé par Roger Zabel (il abandonne Canal Plus) ; à 22 h 30 (et à 1 h 30) : « Magazine sur la mode ». Samedi 22 : on reverra trois fois « C'est beau la vie », « Pentathlon » et le « Magazine de la mode ». De nouvelles émissions seront, néanmoins, proposées entre 19 h 30 et 22 h 30 : « Cinq sur cinq » (un programme musical), « Cherchez la femme » (variétés) et « Le grand show du sport ». Dimanche 23, de 7 h 30 à 19 h 30, reprise de *toutes les émissions de la veille*, puis, à 20 h 30, un film français de Philippe de Broca, *l'Africain*, avec Catherine Deneuve et Philippe Noiret. Enfin, à 22 h 30, « La Cinq en concert », qui retransmettra un concert de l'Orchestre philharmonique du théâtre... de la Scala.

Au total, neuf émissions, distillées en quatre jours, de l'aube (7 h 30) au milieu de la nuit (2 h 30).

TEMPÊTE SUR L'EUROPE DU SUD

Neuf morts en France

Vent, pluie et neige en tempête ont balayé ces derniers jours les pays du sud de l'Europe. En Espagne, dix marins sont morts et dix autres disparus à la suite de trois naufrages dus à la tempête. La moitié des habitants de Catalogne ont été privé d'électricité après les abondantes chutes de neige du 30 janvier. En Italie, la neige est tombée pendant trente-neuf heures sur la région de Turin, où l'état d'urgence a été décrété. Des pluies diluviennes se sont abattues sur Rome. Les liaisons alpines avec la Suisse et la France ont été coupées à plusieurs reprises.

En France, les intempéries ont tué neuf personnes au sud de la Loire. Un couple d'octogénaires a été asphyxié, en Ardèche, par les gaz d'échappement d'un groupe électrogène, installé pour pallier une coupure due à la neige. Dans les Pyrénées-Orientales, un couple a été tué dans un chalet de montagne emporté par une avalanche. A Prats-de-Mollo, dans le même département, un homme et son bébé de vingt mois ont été retrouvés morts de froid, parce qu'ils avaient quitté leur voiture immobilisée dans les congères. Dans le Var, un retraité a été tué dans sa voiture, écrasée par la chute d'un arbre déraciné par le vent. A La Ciotat (Bouches-du-Rhône) un homme s'est noyé en tentant de consolider les amarres de son bateau qui risquait d'être arrachées par la tempête. A Nice, un homme a été emporté par une lame alors qu'il se trouvait sur la plage.

Ce samedi, le plan ORSEC était maintenu dans quatre départements : les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Ardèche et l'Ariège.

Le temps s'est amélioré dans le Gard et l'Ardèche, mais ce sont les Pyrénées-Orientales et l'Ariège qui ont été ensevelis le 31 janvier, sous une épaisse couche de neige, rendue très lourde par le « marin », le vent du sud venant de la Méditerranée. Dans l'Ariège, où la moitié du département est privée d'électricité, la ville de Lavelanet a été sinistrée : les toitures de deux grandes surfaces, de deux usines et d'un gymnase se sont effondrées sous le poids de la neige.

Les intempéries n'ont pas épargné l'arrière-pays niçois, le Haut-Var, l'Hérault (glissement de terrain), ni les Pyrénées-Atlantiques, où deux mille skieurs ont été bloqués dans la station de Gourette.

L'HOMMAGE DE L'AMÉRIQUE AUX HÉROS DE L'ESPACE

« Un désir insatiable d'explorer ce mystérieux univers »

Le président Reagan a rendu un dernier hommage, le vendredi 31 janvier, aux sept astronautes morts dans l'explosion de Challenger. Saluant la mémoire des *« sept voyageurs des étoiles »*, il a promis que, *« malgré sa peine »*, l'Amérique poursuivrait l'exploration de l'espace et bâtirait un programme *« efficace, sûr, mais dynamique et engagé »*. *« Viser des objectifs encore plus lointains, des succès encore plus grands, c'est ainsi que nous commémorerons nos sept héros de Challenger »*, a-t-il ajouté. Onze mille employés de la NASA et quelque deux mille invités — parmi lesquels figuraient les familles des disparus, des personnalités américaines et étrangères ainsi qu'une centaine d'astronautes — assistaient à cette cérémonie, au centre spatial de Houston (Texas), à l'endroit même où les passagers des vingt-quatre premières missions de la navette étaient accueillis pour célébrer leurs exploits.

Comparant les astronautes aux pionniers de l'Ouest dont les souffrances renforçaient le désir de poursuivre leur marche, M. Reagan, a souligné qu'*« aujourd'hui, l'espace est la frontière et la limite de la connaissance humaine. Parfois, quand nous voulons atteindre les étoiles, nous retombons. Mais nous devons nous relever et continuer, malgré notre chagrin »*.

« Nous nous rappelons Christa McAuliffe, qui s'est imposée dans l'imagination de toute une nation, un professeur, pas seulement pour ses élèves, mais pour tout un peuple, nous communiquant à tous l'enthousiasme du voyage vers l'avenir », a ajouté le président des Etats-Unis. *« Aujourd'hui, nous promettons à Dick Scobee* [le commandant de bord de Challenger] *et à son équipage que leur rêve est vivant, que l'avenir auquel ils ont tant travaillé deviendra réalité. »*

« Les mots sont pâles à l'ombre de la douleur. Ils semblent insuffisants à mesurer le sacrifice de ceux que vous aimiez et que nous avons tant admirés, a dit M. Reagan en s'adressant aux familles et amis des victimes. *Le véritable témoignage que nous pouvons leur apporter n'est pas dans les mots que nous prononçons, mais dans la manière dont ils ont mené leur vie et dans les circonstances dans lesquelles ils sont morts, avec honneur et avec un désir insatiable d'explorer ce mystérieux et bel univers. »*

Des cérémonies similaires avaient été organisées dans différents centres de la NASA ainsi qu'au lycée de Concord, dans le New-Hampshire, où enseignait Christa McAuliffe, qui aurait dû, ce même jour, transmettre sa première leçon de l'espace.

Les recherches continuent

Pendant ce temps, on continuait, au large des côtes de Cap Canaveral, à rechercher le moindre débris de Challenger. Les sauveteurs ont retrouvé, vendredi, cinq importants fragments du fuselage et le nez de Challenger. Ils ont aussi récupéré une partie de la porte de la soute, des sections de l'aile et de la queue de la navette, ainsi qu'une partie de l'orbiter. Triste ironie du sort, sur le métal figurait la mention « emergency » (sortie de secours).

Surpris de repérer de si gros débris, les sauveteurs n'excluaient pas de retrouver intact le module pressurisé où se tenaient les astronautes, qui est la partie la plus solide de la navette. Ils ont en effet localisé un gros objet métallique reposant par 42 mètres de fond dans l'Atlantique et ont envoyé un petit sous-marin pour l'explorer. Mais rien n'indiquait encore, ce samedi matin, qu'il s'agissait d'un morceau de Challenger.

Les experts de la NASA, qui n'en finissent pas quant à eux d'examiner le film de l'accident, n'excluent pas que la catastrophe puisse avoir été provoquée par un jet de flamme ayant jailli accidentellement de l'une des deux fusées d'appoint de la navette. Ce véritable chalumeau aurait fait exploser l'énorme réservoir extérieur de Challenger qui contenait encore, soixante-quinze secondes après l'envol, au moins les deux tiers des quelque 2 millions de litres d'hydrogène et d'oxygène liquides, carburants des plus explosifs. L'hypothèse selon laquelle l'allégement du réservoir extérieur aurait pu provoquer l'accident a aussi été avancée. S'il confirme que le réservoir de Challenger était en effet plus léger que les sept premiers de la série, le constructeur de cet élément de la navette, la firme Martin Marietta Aerospace, précise que les modifications qui lui ont été apportées n'ont en rien altéré la résistance de ce réservoir, fabriqué en aluminium.

E. G.

A ARLES

Inauguration de l'Ecole nationale de photographie par le président de la République

M. Mitterrand, accompagné de MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Michel Vauzelle, président du conseil d'administration et porte-parole de l'Elysée, inaugure, ce samedi, l'Ecole nationale de photographie (1), créée en 1979 et fonctionnant depuis 1982. Installée dans une splendide demeure du seizième siècle, à quelques pas des arènes et du théâtre antique, cet établissement est dirigé par Alain Desvergnes, ancien directeur des Rencontres internationales de la photographie. C'est une véritable usine à images, spacieuse et bien équipée : labos, salles de montage et de projection, imprimerie, deux chambres noires, une salle d'ordinateurs, un atelier de menuiserie, une bibliothèque de dix mille titres.

Disposant d'un budget de fonctionnement de 5,5 millions de francs, elle accueille quatre-vingt-dix élèves, qui suivent un cycle de trois années et dont la première promotion est sortie l'été dernier, utilise neuf permanents, trois enseignants à plein temps (Christian Milovanoff, Tom Drahos, Arnaud Claass) et quatre-vingt-dix collaborateurs extérieurs. Si la sélection d'entrée est sévère (trente sur mille), l'enseignement est gratuit et la seule condition pour être admis est d'avoir au moins dix-huit ans et de posséder le baccalauréat ou l'équivalent. La théorie et la pratique y sont égalitairement cultivées. Son but n'est pas de former des techniciens ou des artistes photographes mais des hommes d'images éclectiques, polyvalents, susceptibles de se spécialiser par la suite. Prenant valeur de symbole puisqu'elle concrétise l'action menée depuis 1981 par le ministère de la culture en faveur de la photographie, cette inauguration est à replacer dans le cadre des mesures adoptées pour favoriser la décentralisation artistique et la diffusion culturelle.

PATRICK ROEGIERS.

(1) 16, rue des Arènes, BP 90, 13362 Arles.

● *Le conflit en Ouganda.* — Près de douze mille soldats de l'ancienne armée gouvernementale — sur un total d'environ vingt mille hommes — se seraient déjà rendus au nouveau *gouvernement ougandais, selon* l'Armée nationale de résistance (NRA). A Khartoum, le gouvernement soudanais a *« catégoriquement démenti »*, vendredi 31 janvier, que l'ex-président Tito Okello, ou tout autre membre du gouvernement déchu, se soit réfugié au Soudan. De son côté, l'ancien président Idi Amin Dada a annoncé qu'il comptait se rendre à Kampala *via* le Soudan. L'ancien dictateur résidait jusqu'à présent en Arabie saoudite, à Djeddah. Enfin, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, deux mille ressortissants ougandais sont arrivés ces derniers jours à Malaba, au Kenya. — *(AFP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1986 a été tiré à 490 256 exemplaires

A B C D E F G

M. ANTONIO NEGRI JUGÉ INNOCENT PAR LA COUR D'ASSISES DE PADOUE

Le professeur italien Antonio Negri, actuellement réfugié en France, a été acquitté, jeudi 30 janvier, des accusations de « constitution de bande armée et de port d'armes ». Le ministère public avait demandé une peine de onze ans d'emprisonnement. Ce verdict contredit celui prononcé le 12 juin 1984 à Rome, condamnant M. Negri à trente ans de prison. Le principal accusateur, le juge Piero Calogero, a laissé entendre qu'il ferait appel de cette sentence.

LA « 5 » : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Jeudi 20 février, à 20 h 30, jour « J » : les premières images de la cinquième chaîne apparaîtront sur le petit écran, avec « Voilà la 5 », gala de présentation de la nouvelle venue. A minuit, l'émission sera rediffusée pour ceux qui auront manqué ce tout premier rendez-vous. Mais que d'autres retardataires ne s'inquiètent pas, ils pourront revoir à satiété cette émission le vendredi 21 février. Revoir est en effet le maître mot qui, comme les programmes de la « 5 », que l'on a prévu de monter « en boucle ». On en a un avant-goût avec la grille de la cinquième chaîne, que sa direction a communiquée, le vendredi 31 janvier.

En voici quelques éléments : jeudi 20 février : 20 h 30, lancement et reprise à minuit. Vendredi 21 : quatre rediffusions de l'émission d'ouverture à 19 h 30 (et à 23 h 30) ; « C'est beau la vie », un jeu piloté par Alain Gillot-Pétré [illegible] Antenne 2) : à 20 h 30 (et à 0 h 30), un autre jeu, « Pentathlon », réalisé à Milan devant un public français, et qui sera animé par Roger Zabel [illegible] Canal Plus) ; à 22 h 30 (et à 1 h 30) : « Magazine sur la mode ». Samedi 22 [illegible] trois fois « C'est beau la vie », « Pentathlon » et [illegible] « Magazine de la mode ». De nouvelles émissions seront [illegible] proposées entre 19 h 30 et 22 h 30 : « Cinq sur cinq » (un programme musical), « Cherchez la femme » (variétés) et « Le grand show du sport ». Dimanche 23 de 7 h 30 à 19 h 30 : reprise de toutes les émissions de la veille, puis, à 20 h 30 [illegible] du Prince de Broca [illegible] avec Catherine [illegible] et Philippe Noiret. Enfin, à 22 h 30, « La Cinq en concert » qui retransmettra un concert de l'Orchestre [illegible] du théâtre de la Scala.

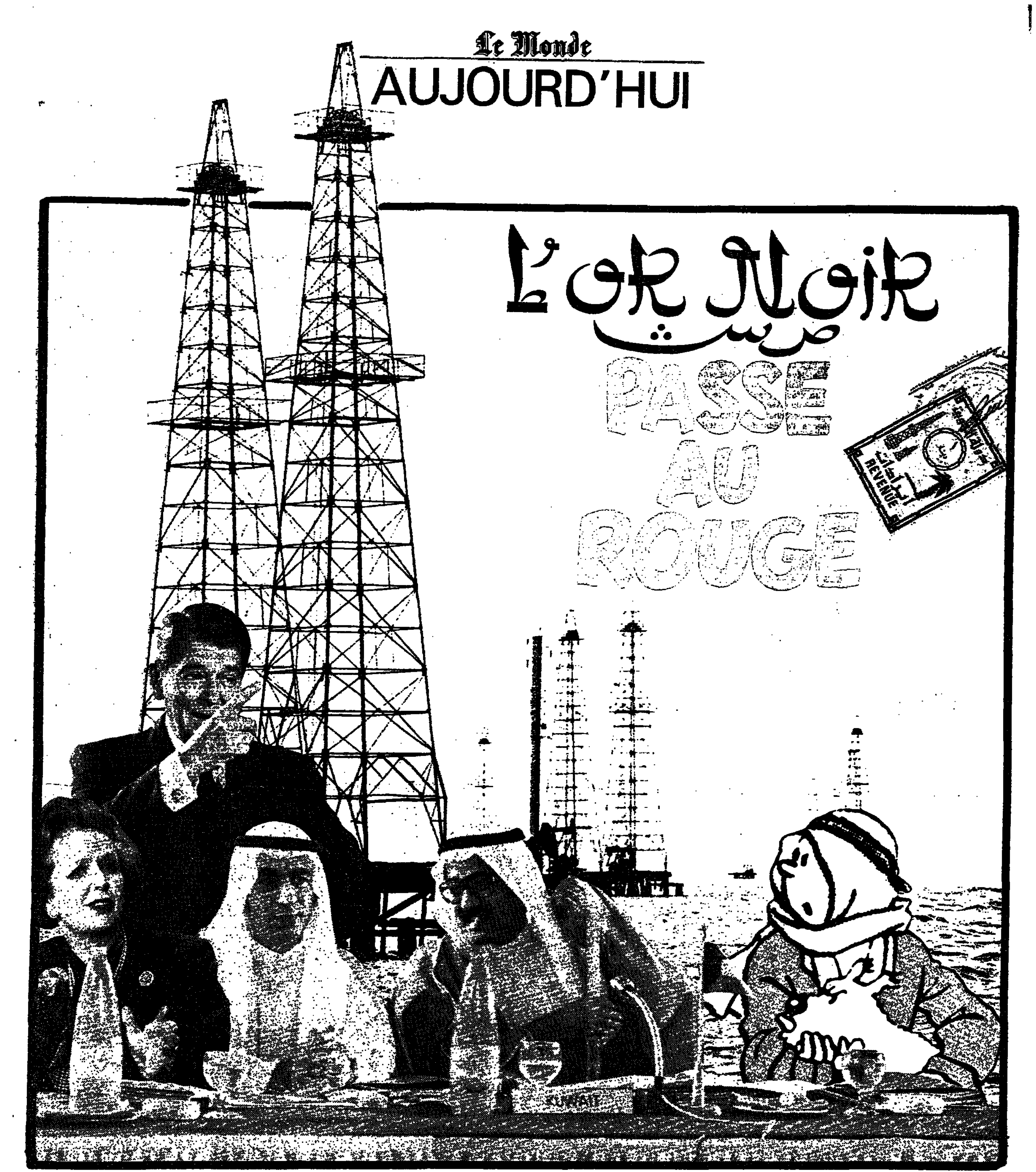
Au total, neuf émissions [illegible] en quatre jours de [illegible] (7 h 30) [illegible] (2 h 30).

[illegible]

Sur CFM de 19 heures à 19 h 30 à Paris (95 MHz) à Lyon (100.2 MHz) à Bordeaux (101.2 MHz) à Nantes-Saint-Nazaire (94.8) à Limoges (102.1 MHz) à Toulouse (85.6 MHz)

LUNDI 3 FÉVRIER
Allô « le Monde »
L'ESPACE APRÈS CHALLENGER
avec MAURICE ARVONNY
une émission [illegible] par FRANÇOIS KOCH

Le Monde
AUJOURD'HUI



MONTAGE RÉALISÉ PAR LE STUDIO DE CRÉATION « LE FIL DU RASOIR ». PHOTOS : SLOAN/GAMMA - LOCHON/GAMMA - MUNOZ DE PABLOS. DESSIN EXTRAIT DE « TINTIN AU PAYS DE L'OR NOIR »/ÉDITIONS CASTERMAN.

REDISTRIBUTION DES CARTES

Le prix du pétrole baisse. Tout le monde s'y attendait mais à 18 dollars le baril l'atterrissage est brutal.

Pour avoir monté inconsidérément à la fin de la décennie 70 sur une simple panique des acheteurs, lors de la révolution iranienne, alors qu'offre et demande étaient équilibrées, les cours de l'or noir ont poussé les pays consommateurs à économiser l'énergie et à s'orienter vers d'autres sources. Le marché s'est d'autant plus rétréci que de nouveaux producteurs ont fait leur apparition qu'il s'agisse du Mexique, de la Grande-Bretagne, de l'Angola, de l'Egypte, de la Malaisie et de quelques autres.

Si la baisse brutale de janvier a pour cause immédiate la volonté de l'Arabie saoudite de regagner des parts de marché et d'obliger M[me] Thatcher à participer à la stabilisation des cours, elle n'en a pas moins des causes objectives plus vastes.

Dans l'immense jeu d'échecs que provoque ce bouleversement, chacun se place pour aborder dans les meilleures conditions la période à venir. Revanche du marché sur le cartel, des plus grandes compagnies sur les pays producteurs comme sur les petits opérateurs qui s'étaient multipliés depuis le premier choc de 1973, de l'Occident chrétien sur le Moyen-Orient islamique, des Américains sur les Soviétiques.

Cette redistribution des cartes, qui fera souffrir quelques grands pays du tiers-monde, affaiblira quelques banques, entraînera la mort de nombre de petites entreprises pétrolières et parapétrolières, montre en tout cas que l'or noir reste une matière première hors du commun. ■

COURRIER

PAUVRE GODEL

Je lis avec amusement, dans *le Monde* daté 19-20 janvier 1986, page II, la lettre d'un lecteur, intitulée « Théorème », lecteur que vous qualifiez d'*« admirateur »* de Kurt Gödel. Son « admiration » part visiblement d'une incompréhension totale de l'œuvre de cet étrange génie, *si brève, si profonde, si en* avance sur son époque.

Gödel lui-même a pris soin d'indiquer que l'on pouvait faire partir son théorème d'incomplétude de l'antique paradoxe du menteur. Ce théorème présente une *solution* de ce paradoxe *pour* les *théories* mathématiques formalisées suffisamment riches, qui révèle une curieuse singularité de leur structure, que voici. *Leurs propositions se partagent en* trois ensembles disjoints : celui des propositions démontrables, celui des propositions réfutables, et un troisième ensemble, beaucoup plus compliqué que les deux autres : celui des propositions ni démontrables ni réfutables (brièvement « *indécidables* »). Certaines des propositions de ce dernier ensemble (par exemple celle de Gödel) sont vraies, mais non démontrables, d'autres fausses mais non réfutables. Le théorème de Gödel conduit à un procédé « créateur » qui permet de sortir de toute théorie formalisée dans laquelle on prétendrait enfermer toutes les mathématiques. (par exemple le système de Bourbaki).

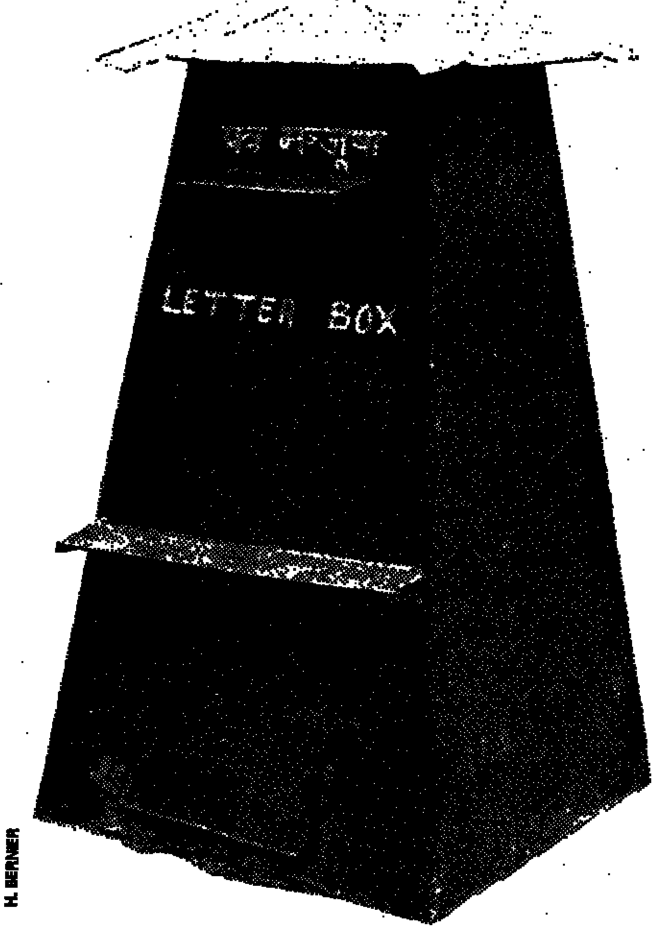
Non seulement M. Gensburger ne comprend rien à Gödel, mais son inculture prétentieuse s'étend à Cantor : depuis Cantor et ses successeurs on sait qu'il n'y a pas « un nombre transfini de tous les nombres transfinis » ni un « ensemble de tous les ensembles », mais une *classe* de tous les nombres transfinis et une *classe* de tous les ensembles que, depuis Von Neumann et Gödel, les mathématiciens désignent respectivement par O et V et dont ils parlent sans frayeur aucune.

M. Gensburger, après avoir considéré de haut Gödel et Cantor, veut égratigner M. Attali, dont l'article dans *le Monde* persuadera je l'espère de nombreux jeunes polytechniciens, esprits vifs et curieux en général, avant que les besognes serviles de l'administration ne les émoussent, à dévorer le brillant ouvrage de vulgarisation d'Hofstadter : ils y trouveront de l'allégresse, de l'humeur, des vues philosophiques profondes, un talent pédagogique hors de pair pour faire comprendre la subtile démarche de Gödel, et même quelques résultats nouveaux. S'ils veulent bien lire quelques ouvrages de même qualité (par exemple *Infinity and the Mind*, par Rudy Rucker, Birkhauser 1982) et comparer l'amateurisme ou le *pédantisme de trop d'ouvrages* de vulgarisation français avec les précédents, l'auteur de ces lignes espère qu'ils s'apercevront que l'usage du latin de notre époque, la langue anglaise, est nécessaire pour une culture véritable, même s'ils ne souhaitent pas comme lui (qui n'est pas du tout chauvin) que la langue française, devenue une barrière pour les esprits libres et curieux, disparaisse au plus tôt au bénéfice de l'anglais et du russe.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à l'article de M. Attali, c'est de ne pas avoir assez disséqué la subtilité du raisonnement de Gödel, qui se compose, d'une part, d'un codage des propositions de l'arithmétique, leur attribuant un sens « kabbalistique » qui les fait parler de propriétés d'un système formel, d'autre part, d'un très simple « théorème de point fixe » (genre de théorème familier de nos jours aux programmeurs de haut niveau et aux topologistes). Dans son sens kabbalistique, la formule « indécidable » de Gödel exprime des propriétés du système formel de l'Arithmétique, dont on déduit facilement l'indécidabilité de cette formule. En revanche, dans son sens arithmétique normal, elle dit, très longuement, quelque chose des nombres entier. Mais quoi ? Personne n'a encore pris la peine de le déterminer exactement. Une suggestion de Gödel, indiquant qu'il s'agirait d'un énoncé diophantien (c'est-à-dire relatif à des équations en nombres entiers) semble une singulière prescience de résultats récents. Peut-être l'édition complète des œuvres de Gödel, préparée par Solomon Feferman, éclaircira ce point.

Les résultats de Gödel, après une incompréhension générale, puis un long sommeil, ont pris récemment un nouveau départ sous l'influence de l'école américaine (Solovay, Smorinski) et de l'école italienne. Si l'on veut en savoir plus, on pourra lire l'important ouvrage de Smorinski *Self-Reference and Modal Logic*, 1985, Springer.

ANDRÉ CHAUVIN
(Paris.)



H. BERNER

Boîte aux lettres népalaise (1985).

LE FINANCEMENT DU TGV-NORD

Il est regrettable qu'un investissement aussi fondamental que le lien fixe trans-Manche n'ait fait, en France, l'objet d'aucune consultation des élus ou des associations concernées. Le rapport des experts n'a pas été publié avant la décision, le conseil d'administration de la SNCF a été tenu à l'écart. On pouvait espérer plus de démocratie...

Cela étant dit, le gouvernement a retenu avec bon sens le projet le plus fiable techniquement et financièrement.

Reste à résoudre un problème essentiel : le financement du futur TGV-Nord, dont la possibilité d'une liaison ferroviaire Paris-Londres sans rupture de charge renforce l'intérêt. Le financement n'a pas été prévu par le contrat de plan Etat-SNCF. S'il était assuré par la seule SNCF, lourdement endettée et déjà engagée dans la construction du TGV-Atlantique, cela ne pourrait que freiner brutalement la modernisation, urgente, du reste du réseau. Une intervention du secteur privé serait anormale. La SNCF est obligée d'exploiter bien des services peu ou non rentables pour elle-même, mais indispensables à la collectivité : pourquoi ne pourrait-elle bénéficier des recettes d'un investissement ferroviaire rentable au profit d'un promoteur privé non assujetti à des missions de service public ?

L'appel systématique à l'Etat peut lasser : voici cependant une situation où son intervention financière — rentable, qui plus est — est typiquement de sa vocation.

JEAN SIVARDIÈRE
Secrétaire général de la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports). Administrateur de la SNCF.

COURRIER JUIF

On aura *décidément* tout « *lu* » à la suite de votre supplément du 5/6 janvier 1986 consacré aux juifs de France !

Les premières réactions publiées dans votre numéro du 12/13 janvier étaient déjà stupéfiantes :

M. Lucien Mélèse, de Paris (« *Etre » juif » ?*), voit le judaïsme comme un grain de beauté sur le nez, que l'on a reçu par les gènes et que l'on transmettra peut-être, mais dont l'observation dans un miroir relève du narcissisme ! D'un autre côté, la dénonciation, par M. Pierre Luzy-Arrighi (« La loi du judaïsme »), de l'autoghettoïsation confinant au racisme de M. Emerie Deutsch suffit à détromper M. Daniel Amson (« Où sont les problèmes ? ») dans ses visions d'harmonie et de félicité... Toutes ces interventions se résument en une seule phrase : les juifs créent des problèmes en n'assumant pas leur universalisme.

Les deux lettres publiées dans votre numéro du 19/20 janvier dépassent largement l'incompréhension dont témoignaient celles de la semaine précédente.

Qu'Israël ait été le premier peuple à *croire* et à persévérer dans l'affirmation d'un monothéisme exempt d'idolâtrie, qu'il tire son esprit de la lettre préservée d'une loi plusieurs fois millénaire, cela n'empêche pas M. Lelièvre (« Les dieux passent ») de considérer le judaïsme comme une mythologie, une croyance passagère, une mode en somme, qui « passera » comme le reste.

On reste confondu devant ce *détachement*, cet « *indifférentisme* » à l'égard d'une religion ramenée au niveau d'un gentil folklore destiné à s'éteindre, comme une identité régionale se dissout dans l'urbanisation. Non, le judaïsme n'est pas un wagon du train des mythologies défilant devant les ruminations d'une humanité qui broute l'herbe grasse de la « concrétude » matérialiste ! Ce que le judaïsme persiste à « être » *encore aujourd'hui, c'est la conjonction* d'une éthique et d'une pratique ; l'éthique est forcément universelle, mais elle n'existe que par la pratique qui s'impose d'abord aux juifs, car ils l'ont acceptée par leur « alliance » avec l'Eternel... qui lui non plus ne « passe » pas. Si l'on veut bien considérer cette explication, on constate aisément que le judaïsme n'est pas un privilège du sang conféré par la mère mais le fruit d'une éducation transmise par la mère, à qui le devoir en revient.

C'est pourquoi je pense que le drame vécu par M. R. Mittelberg (« Et la filiation paternelle ? ») tire moins son origine du fait qu'il ne soit pas né de mère juive que de sa conséquence, qui fut l'absence d'éducation juive. La *« notion d'identité juive » évoquée par* M. Mittelberg est une réalité bien fantomatique lorsqu'on la compare à la connaissance et à la pratique religieuses, inséparables. M. Mittelberg est donc confronté à un choix que le judaïsme (et les rabbins) ne peut pas faire à sa place. *« La tradition est la plus noble des libertés pour la génération qui a une claire conscience de sa signification »*, conclurai-je en citant Martin Buber. *J'ajouterai qu'Emmanuel Levinas s'est exprimé beaucoup mieux* que moi sur ces sujets, notamment dans le recueil *Difficile Liberté*, paru dans la collection « Biblio-essais » du Livre de poche.

PHILIPPE NAMER
(Paris.)

RUSSELL

Dans *le Monde* daté 12-13 janvier 1986, vous avez publié un très remarquable article de Jacques Attali. Quel dommage que dans un article de cette qualité et sur un sujet qui aurait certainement enchanté Bertrand Russell, l'orthographe du patronyme de cet illustre savant et écrivain soit par trois fois estropiée : Russell et non Russel.

GILBERT WALUSINSKI
(Saint-Cloud.)

L'IDENTITÉ : OU EST LE PROBLÈME ?

Réponse à R. Mittelberg (le Monde Aujourd'hui, 19 janvier 1986, page 2).

Je ne comprends rien à ces gens qui se tourmentent pour des problèmes d'identité. Mais quelle identité ? L'identité, on ne l'hérite pas, on la choisit.

Les regards qui ne s'attachent qu'aux apparences, on n'en a rien à faire. On sait bien, depuis Sartre, que *« l'Enfer, c'est les autres »* mais aussi, depuis Dante, que l'Enfer se traverse, qu'on ne s'y complaît pas et qu'il peut déboucher sur la *Divine Comédie*.

ROLAND HOFER
(Montpellier, Hérault.)

Chronique

BARDOT, COLUCHE, CHALLENGER

par Bruno Frappat

LA France s'est toujours fait une certaine idée de Brigitte Bardot. Enfin, disons depuis trente ans. Ce fut la Française la plus célèbre à l'étranger, à égalité avec de Gaulle. C'était la femme-femme faisant irruption, au milieu du vingtième siècle, en liberté, dans une société coincée. *C'était l'image de la provocation*, le cauchemar des épouses, le fantasme vivant d'une nation de boutiquiers, d'ouvriers et de bourgeois à l'œil allumé. Dieu l'avait créée femme, et la femme s'était, sous sa blonde toison, faite chair. Efficace, tendre, alanguie.

La déesse ambiguë a vieilli, comme l'ont fait tous ses admirateurs et tous ses détracteurs. Elle a déserté les écrans et même les salles de cinéma, où elle n'a pas mis les pieds depuis... douze ans. C'est à Saint-Tropez qu'elle s'est retirée du monde. C'est de là que, dans la solitude de « la Madrague », elle livre le plus célèbre de ses combats, celui qui l'a durablement réconciliée avec la France qui s'outrait naguère de ses frasques (jouées comme réelles). C'est le combat pour les bêtes contre les gens. Une lutte sans merci qui lui a valu des déboires, des succès et la Légion d'honneur. Misanthrope sublime, forcément sublime, B.B. sort parfois de son silence pesant pour dire son fait à la France.

Cette fois elle a choisi *le Figaro-Magazine*. Brigitte Bardot, qui fut une pionnière de l'évolution des mœurs, une femme « libérée » avant les autres, féministe quand les dames du MLF étaient encore peu sûres de leur fait, a évolué à rebours de son temps. Elle fit scandale, elle est scandalisée. Elle symbolise une époque qui jetait les valeurs familiales par-dessus les moulins, aujourd'hui elle dénonce la *« décadence »* et prône un retour aux valeurs. Elle fit exception, elle se proclame *« normale »*. On la courtisa, elle est délaissée. Elle divorça trois fois, elle veut se marier pour la vie. Riche naguère, elle vivote.

Au moins est-elle lucide : *« Oui, j'ai envie de me remarier (...). J'ai toujours fait le contraire des autres. J'ai divorcé quand personne ne divorçait. J'ai fait les quatre cents coups quand chacun restait chez soi. Maintenant que tout le monde divorce, que plus rien de solide ne tient, moi, j'ai envie du contraire : d'un vrai mariage ! »* On ne se hasardera pas à juger un tel projet, encore moins à le condamner. Mais on pourra méditer en songeant qu'il y avait, au fond, chez Brigitte Bardot comme chez tant de Françaises qui rêvaient de s'égaler à elle, une midinette qui sommeillait !

Elle était donc comme elles, rêvant à un prince charmant à la mode moderne, cette star qui définit ainsi le portrait-robot de son « futur » : *« Je voudrais quelqu'un d'intelligent, de bon, de compréhensif, d'un peu sauvage, de drôle. »* C'est supposer qu'il existe dans ce pays un homme doté de toutes ces qualités à la fois, ou bien c'est rêver à haute voix à un idéal impossible. A quelque éternel masculin dont son expérience a bien dû lui prouver, pourtant, qu'il ne se rencontrait pas aisément.

Mes chiens sont vrais

Tendre pour les animaux, Brigitte Bardot a la dent dure pour juger ses contemporains bipèdes : *« La masse des gens n'a plus rien d'humain. Ils sont tous hyper-protégés par les lois, uniquement intéressés par leur Sécu, leur retraite, leurs petits avantages acquis, comme ils disent. Moi, j'aime la vérité... Mes chiens, mes chats, ils sont vrais. »* Et qu'on ne lui parle pas des chômeurs, à B.B. ! *« Ils vivent tous des subsides de l'ANPE et ne se décarcassent pas pour trouver un job (...). Les Français qui ont deux bras, deux jambes, sont en pleine santé et ne travaillent pas, c'est qu'ils ne le veulent pas. Et personne n'ose leur dire. »* Personne sauf Brigitte Bardot. Il y a du poujadisme dans cette femme-là !

De joie de vivre, point. D'amis, peu. Admiration, solidarité, optimisme : à l'état de traces. Commisération, nullement. Compréhension pour les difficultés des autres, peu apparente. Les années ont passé : naguère on parlait de B.B., figure mythique de notre paysage commun, aujourd'hui c'est elle qui parle de nous, aigrement. Dieu, que le temps est dur à la femme-femme ! Et que, passant du statut de femme-objet à celui de femme-sujet, elle nous paraît avoir — dans la bataille — perdu d'attrait et de capacité de conviction. Il n'empêche : on ne peut se retenir de ne pas lui en vouloir. Il y a beau temps qu'elle ne s'appartient plus, et cela ne cessera pas, quoi qu'elle dise, et ne fasse plus.

∴

Tandis que B.B. philosophe du haut de « la Madrague », Coluche tient la France en haleine. Avec ses grosses lunettes rouges, il regarde la France au fond du porte-monnaie. Fouille-panse et gratte-écuelles, il tonitrue pour la générosité. Il exprime à longueur d'antennes la mauvaise conscience de la France dodue qu'il incarne si bien.

Verrait-on un maigrichon étique à la tête d'une campagne pour les restaurants du cœur ? Suivrait-on au doigt et à l'œil les ordres d'un prophète revêche, ascétique et hargneux, quand ce rondouillard-là nous explique si bien que manger à sa faim est l'un des droits de l'homme ? Et nourrir les autres un moyen de digérer plus aisément.

Là est le coup de génie de Coluche : dans la parfaite adéquation entre son personnage et son combat. S'il nous avait proposé, avec son œil égrillard, ses essoufflements de fin de bamboche, ses proclamations de noces et banquets, quelque combat national contre le chômage, la pollution ou la préservation du patrimoine archéologique, la France n'aurait pas levé le nez *de son assiette. Tandis* qu'avec ses restaurants du cœur nous sommes au cœur même et de la France, et de Coluche. Parle à nos ventres, Coluche, puisque nos têtes sont malades !

Il fait un malheur avec ce malheur des mal-nourris. Il fallait les voir, dimanche dernier à TF 1, nos politiques de tous bords, sagement assis auprès du président de la République franchouillarde, le camarade-enfoiré, le gros généreux ! Ils avaient l'air de lycéens réunis pour la distribution des prix. *« Puis-je dire encore un mot, monsieur Coluche ? »*, *« Je voudrais féliciter Coluche, qui... »*. Quel talent ! Quelle victoire ! Quelle revanche pour l'ancien futur candidat à l'Elysée, dont la rotondité égrillarde choque sans doute encore beaucoup de Français, mais... qui n'osent plus l'avouer.

En un dimanche, le consensus est devenu le consensuche. Coluche, patriarche de la cohabitation sur l'essentiel, réconciliant — paternellement — ceux qui et ceux que, Giscard et Jospin, Rocard et Baudis, ce fut assurément le plus réjouissant, le plus inattendu et le plus surréaliste des spectacles de la saison électorale qui vient de commencer.

∴

Tous les spectacles n'ont pas cette qualité consistant à réjouir le cœur de l'homme. Mardi soir, deux jours après, devant nos mêmes écrans cathodiques, nous avons assisté à une tragédie moderne. Gerbes d'étincelles, boule de feu, nuage blanc et épais se scindant en fourche gigantesque : la navette américaine avait explosé.

On évoqua de précédentes catastrophes du même type. Rien ne pouvait, dans ces rappels, compenser l'horreur de cette explosion-là. La stupeur planétaire qui suivit procéda, pour partie, de la conjonction de deux modernités : la télévision qui nous le montrait exactement, la conquête de l'espace, orgueil de notre temps. Horreur d'époque. Tant de machinerie, d'électronique, de systèmes de surveillance, d'ordinateurs méticuleux, de puissance imparable, et là haut, dans le ciel, ou plutôt là, devant nous, cette épouvante contre laquelle personne ne pouvait rien ! Sept corps désintégrés, répandus sur la terre qui n'avait pas voulu les lâcher. Et forcément, à un moment ou à un autre de cette opération, une erreur, un défaut de la cuirasse géante, un grain de sable. Une défaillance. Tout pouvoir a ses limites. ■

L'OR NOIR DANS LE ROUGE


Le marché international du pétrole à Londres où sont fixés les prix du baril.
REUTER

Insignifiant jusqu'en 1979, le marché libre des produits de l'or noir a choisi Londres comme plaque tournante d'un réseau de contacts discrets, presque anonymes, mettant pourtant en jeu des sommes colossales. Un marché sans loi, qui fait la loi...

par Véronique Maurus

UN MARCHÉ SANS FOI NI LOI

« *LE baril à 20 dollars ? C'est une fiction, du pétrole bidon à un prix bidon !* » déclarait il y a peu le ministre nigérian du pétrole, avec son habituel sens de la formule. A quelques jours de là pourtant, le président d'Elf-Aquitaine, présentant les résultats de son groupe montrait en diapositives l'évolution depuis un an des prix du pétrole. La référence retenue ? Les cours *spot* du baril de brut *brent,* en moyenne mensuelle. Autant dire le prix du marché.

Que l'OPEP le veuille ou non, le véritable prix de référence du pétrole n'est plus le tarif officiel affiché par le producteur, mais le cours au jour le jour du brut le plus échangé sur le marché libre. Signe des temps, et symbole du bouleversement profond des structures pétrolières depuis quatre ans : le *brent* britannique et le *WTI* américain ont détrôné le célèbre « arabe léger » saoudien *(voir lexique).*

Fini le temps des « cheikhs », voici venu le temps des *traders,* ces intermédiaires, mi-négociants, mi-spéculateurs, qui font et défont au jour le jour les prix de la matière première le plus échangée du globe : 275 milliards de dollars de transactions en 1983, un cinquième du commerce mondial, tous produits confondus, et près de trois fois le budget de la France... En tout, 21 millions de barils par jour, soit une bonne moitié de la consommation du monde occidental.

Il y a douze ans, les ventes spot, ne représentaient qu'environ 2 % de ce total. Après le second choc pétrolier, leur part avait déjà gonflé, de 10 à 20 %. Aujourd'hui, la plupart des experts estiment qu'une petite moitié du brut échangé est vendue sur le marché libre. Mais son rôle ne se limite pas à cela. Car le reste, c'est-à-dire tout le pétrole faisant encore l'objet de contrats, à moyen et à long terme, la quasi-totalité de la production est de fait indexée d'une façon ou d'une autre sur les cours du marché libre.

« *Les ventes au prix officiel ont quasiment disparu* », assure le responsable des achats d'une grande compagnie. « *On peut dire à la limite que tout le pétrole vendu l'est en* spot *ou sur la base* spot. »

Ce décollage du marché libre, fort récent, traduit une évolution profonde des structures de l'approvisionnement pétrolier. Avant 1979 – la préhistoire pour les *traders !,* – le marché spot n'existe quasiment pas. Les compagnies ont certes depuis le début de la décennie cédé le contrôle de la production aux pays producteurs. Mais, dans une période de pénurie latente, alors que l'OPEP fait la loi, fixant seule les prix et les quantités, les « sept sœurs » et leur famille ont jugé prudent de conserver des liens privilégiés avec les pays producteurs et s'approvisionnent pour l'essentiel sur la base de contrats à long terme à prix fixes. Sécurité avant tout. Le marché libre embryonnaire situé en fait à Rotterdam, lieu physique des échanges, porte surtout sur des échanges de produits entre les compagnies, afin d'écouler les quantités localement excédentaires.

Révolution à Téhéran

La révolution iranienne en 1979 et la dissolution du consortium de compagnies opérant en Iran créent la première brèche dans le système. Des majors, comme Shell, se trouvent privés de ressources et en déficit par rapport à leurs besoins de brut. Certains producteurs, cédant à l'attrait de prix élevés, dévient une partie de leur production vers le marché *spot.* « *Ils ont trouvé en face d'eux des spéculateurs prêts à prendre des risques, qui ont servi d'intermédiaires avec les compagnies et les ont aidés à faire grimper les prix* », raconte un *trader.*

Les cours s'envolent, les transactions *spot* atteignent alors près d'un cinquième du commerce international. Les premiers grands *traders* sont nés, dont certains sont aujourd'hui à la tête de compagnies très importantes, et presque aussi puissantes que les majors. « *Le métier a explosé,* poursuit notre *trader, à l'époque, c'était facile. Il suffisait d'avoir, par relation, accès au brut. On achetait une cargaison, on la gardait trois jours, et on gagnait des milliers de dollars.* »

Cette « belle époque » toujours évoquée avec émotion par les négociants ne dure que trois ans. Dès 1981, le marché se retourne. Les prix *spot* commencent à chuter, se situant nettement au-dessous des prix officiels. Mais le rôle des *traders,* devenu plus ardu, n'est pas pour autant terminé. Les compagnies, qui pendant ces années d'euphorie n'avaient utilisé le marché *spot* qu'en tant que « marché parallèle d'approvisionnement au prix fort », changent alors du tout au tout leur stratégie et commencent à s'intéresser au marché libre.

Naissance du « spot »

Elles n'ont en effet plus aucun intérêt, sinon politique, à acheter le brut au prix fixé par les contrats, trop rigides et surtout constamment supérieurs aux cours du marché libre.

Le marché *spot* est en outre alimenté à la même époque par le développement des nouveaux producteurs, comme la Grande-Bretagne et la Norvège, dont une très large part de la production transite, pour des raisons notamment fiscales, sur le marché libre. D'où le développement du marché du *brent,* et de la place de Londres, qui très vite détrône Rotterdam, uniquement consacré au négoce de produits.

Très vite, les compagnies ont pris l'habitude de calculer en « netback », en comparant le prix d'achat de leur brut à celui théorique obtenu à partir des cours des produits qu'elles sont capables, après raffinage, d'en tirer.

Arbitrant sans cesse leurs achats en fonction des prix du marché et des marges obtenues, elles abandonnent peu à peu tous leurs anciens contrats.

Ryad « craque »

Jusqu'à l'été dernier toutefois un noyau dur se maintient avec les pays qui, derrière l'Arabie saoudite, garante de l'orthodoxie, s'obstinent à écouler la majeure partie de leur pétrole par contrats et, dans le cas de Ryad, uniquement au prix officiel. Aujourd'hui, c'est fini. En août dernier, le royaume wahabite, las de défendre seul des prix de moins en moins appliqués et de plus en plus coupés du marché, avec en conséquence une chute catastrophique de ses ventes, a cédé. Il a conclu avec ses partenaires traditionnels, puis avec la plupart de ses clients, des accords dits de *netback,* basé sur les cours *spot* des produits garantissant aux compagnies des marges de raffinage quelle que soit l'évolution des cours.

L'Arabie saoudite elle-même reconnaît ainsi le rôle directeur du marché. En se généralisant sous une forme ou une autre, ces contrats amorcent une certaine harmonisation entre les compagnies et les pays producteurs, qui reviennent peu à peu aux contrats à moyen terme. Mais ils sonnent aussi le glas des prix officiels, désormais symboles dépassés. « *Une vieille Eglise* », selon un délégué de l'OPEP. Les cours au jour le jour, à la fois phare et base de référence générale, sont bien devenus le vrai prix du pétrole.

Reste à savoir quel est le vrai cours du marché. Car, dans le pétrole comme ailleurs, les mythes ont la vie dure. On continue de parler couramment du marché de Rotterdam, qui n'est plus aujourd'hui que l'un des quatre marchés régionaux de produits raffinés, avec Singapour, New-York et Gênes. On imagine un vrai marché avec corbeille, cotations, voire cadran, etc. En réalité, à l'exception du marché de New-York, le marché *spot* n'a aucune localisation physique. C'est un réseau mondial de communications mettant en contact de façon le plus souvent anonyme des fournisseurs de brut et de produits et des utilisateurs divers : compagnies, raffineurs indépendants, industriels, etc. Entre les deux, des intermédiaires qui ne sont impliqués ni dans la production, ni dans la transformation, ni dans la distribution : les *traders.*

En se développant, le *spot* s'est aussi formidablement compliqué. En réalité, outre les distinctions géographiques – il existe *grosso modo* quatre grandes zones : Amérique du Nord, Europe du Nord, Méditerranée et Asie – coexistent trois marchés *spot* : le marché physique du brut celui des produits ; le marché à terme, lui-même divisé en deux : à New-York, un marché officiel fontionnant comme tous les marchés de matières premières du globe, où sont échangés des lots de 1 000 barils de brut américain type, le *WTI* (valeur approximative 25 000 dollars) ; à Londres, un marché à terme beaucoup moins orthodoxe, où des grands opérateurs s'échangent des cargaisons de 2 millions de barils, pesant environ 50 millions de dollars chacune, par téléphone, sans autre garantie qu'un télex, sans contrôle, et sans aucune limite réglementaire.

Peu à peu les cours des marchés à terme, les « futures », véritables Bourses du pétrole, sont denenus les cours de référence du marché, bien qu'ils ne représentent en volume qu'une petite partie des quantités échangées. Lorsqu'on parle d'un prix de 20 dollars, c'est sur la base des transactions effectuées à New-York, sur le *WTI* ou à Londres sur le *brent.*

Le casino de Londres

En réalité, tous ces marchés fontionnent en symbiose, selon le principe des vases communicants, les futures tirant le marché physique, lui-même influencé par le marché des produits, etc. De plus, l'effondrement des prix du fret maritime et la déréglementation américaine ont facilité les échanges entre zones de marché. On a ainsi vu récemment des bruts de la mer du Nord livrés au Japon, ce qui, compte tenu des distances, paraît *a priori* absurde.

Les transactions s'effectuent vingt-quatre heures sur vingt-quatre – New-York, Londres, Singapour, New-York, etc., – par téléphone, télex et écrans télématiques, de n'importe quel point du globe : Londres bien sûr, mais aussi Paris, Genève, Monaco, etc. On constate simplement une concentration de *traders* à proximité des grandes places financières.

Le pétrole coûte cher, très cher, les transactions atteignent très vite des sommes colossales. Les pertes et les gains aussi. On entend couramment un important *trader* lâcher : « *Si je perds aujourd'hui 500 000 dollars* [5 millions de francss !] *je les regagnerai demain...* »

En quelques semaines, au cours de la récente tourmente des cours du brut, une société parmi les plus solides de la place a, dit-on, perdu ainsi 40 à 50 millions de dollars. Derrière les *traders,* il y a des banquiers qui financent, par lettres de crédit, chaque transaction, cargaison par cargaison, et la suivent attentivement.

Certaines banques, comme Paribas-Suisse et l'UOB, s'en sont fait une spécialité. D'autres, comme le CCF ou la BFCE, s'y sont aussi essayées avec un succès variable et même quelques belles ardoises...

Principale Bourse mondiale du pétrole, mais aussi vrai casino, le marché du *brent* à Londres est une sorte de club où l'on parie gros. Contrairement au « Merc » – où les petits spéculateurs s'en donnent à cœur joie et perdent souvent leur chemise ! – le marché du *brent,* de par l'importance des « mises », est une société très fermée, où ne jouent régulièrement qu'une cinquantaine de gros opérateurs, ayant pignon sur rue et de solides garanties financières. Outre les plus grosses sociétés de trading, Marc Rich, Phibro, Transworld, Gatoil, etc., on y voit surtout les filiales spécialisées des compagnies, Shell, BP, Elf, Total et quelques maisons de négoce japonaises (Marubeni, C'ITO).

Les vrais spéculateurs « à l'ancienne » y sont désormais rares. La plupart des intervenants reconnaissent « *prendre des positions* » – à la baisse ou à la hausse, – mais ils n'acceptent plus le qualificatif de spéculateur. « *Les anciens s'amusent sur le Merc, à titre personnel, ça leur rappelle le bon vieux temps* », raconte un jeune *trader* appartenant à une compagnie. « *Pourtant,* ajoute-t-il, *les spéculateurs sont utiles, il faut des gens qui acceptent de prendre des risques pour assurer la fluidité du marché.* »

(Lire la suite page IV.)

BRUT DE MOTS

Brut : pétrole non raffiné. Comme les vins, il en existe d'infinies variétés, selon leurs provenances et les qualités : des *« grands crus »* – les plus *« légers »,* dépourvus de soufre – aux moins bons – les *« lourds »,* visqueux au point d'en être presque solides. Le « brent », le « WTI » américain, l'« Arabe léger » saoudien, l'« Oural » soviétique, sont les plus connus.

Spot : au jour le jour. Est « spot » toute vente dont les prix sont fixés instantanément ou révisable, à très court terme.

Marché spot, dit aussi marché libre : l'ensemble des ventes de pétrole ne faisant pas l'objet de contrats à moyen terme entre les producteurs et les compagnies.

Marché de Rotterdam : souvent confondu avec le précédent. Aujourd'hui limité aux ventes de produits raffinés destinés aux marchés de l'Europe du Nord. Ainsi nommé car Rotterdam, important port pétrolier, est le plus grand centre de stockage et de raffinage de la région et le barceau historique du marché libre.

Futures : marchés à terme du brut, organisé (à New-York) ou informel (à Londres). Les véritables Bourses où sont fixés, jour par jour, les cours de référence du brut.

Merc ou NYMEX : New-York Mercantile Exchange, marché à terme de New-York, où sont cotés des lots de « WTI » (West Texas Intermediate), qualité de brut américaine le plus échangée.

Brent : mélange type de qualités de bruts de la mer du Nord, dont la production (environ un million de barils/jour) est presque intégralement vendue sur le marché libre.

Marché du brent : marché à terme, informel, entre gros opérateurs, sorte de Bourse non réglementée du pétrole, où les transactions, cargaison par cargaison (500 millions de dollars environ), dépassent largement (deux à trois fois) le volume du pétrole réellement échangé. Des ventes au jour le jour, dites « promptes », s'y effectuent également.

Trader : négociant de pétrole brut et de produits finis. Contrairement au « broker » – courtier, – simple intermédiaire payé au pourcentage, le trader achète et revend, prend des positions, bref, spécule – il s'en défend.

Screen trader : variante moderne du précédent, travaille les yeux rivés sur son écran télématique.

Dentiste de New-York : gogos. Terme péjoratif employé par les professionnels pour désigner tous les spéculateurs amateurs sur le « merc » (voir plus haut).

Paper baril, baril-papier, ou baril-titre : cargaison le plus souvent fictive, vendue à terme, et dont la date de livraison est suffisamment éloignée (deux à trois mois) pour qu'elle puisse passer de main en main avant qu'une date précise ne soit fixée.

Wet baril : littéralement « baril mouillé », par opposition au précédent. Cargaison dont la date de livraison approche et dont la vente doit par conséquent faire l'objet d'un échange physique de pétrole.

Short, ou court (être « short ») : vendre à terme une cargaison que l'on n'a pas encore achetée, donc fictive, en espérant que les cours vont baisser avant la date d'échéance.

Long (être long) : position contraire de la précédente. Le trader achète une cargaison à terme, en espérant que les cours vont monter et qu'il pourra la revendre avec profit. Position classique des crises précédentes. Dangereuse actuellement.

Edger : se couvrir en prenant deux positions opposées qui s'équilibrent en même temps, par exemple à Londres et à New-York.

Daisy chain, littéralement « guirlande de marguerites » : l'ensemble de tous les acheteurs et vendeurs successifs d'une même cargaison. Le record a été de cinquante-six ! Il arrive qu'elle se rompe...

« Platt's » : bible des traders, nom du journal quotidien, qui rassemble, par téléphone, toutes les informations disponibles sur les transactions effectuées ce jour à Londres ou à Rotterdam, et publie des cours. Fort contesté par la profession, qui pourtant ne saurait s'en passer. Concurrencé depuis peu par les écrans télématiques (Reuter).

Netback, *ou valorisation* : calcul théorique de la valeur d'un brut à partir des cours des produits qu'on en tire après son raffinage.

Barter : troc. Plus noblement dénommé compensation.

Processing (contrat de) : raffinage à façon, souvent fictif, *moyen élégant pour les producteurs* de vendre du brut au-delà des quotas de l'OPEP.

Niche (avoir une niche) : détenir l'exclusivité d'un brut peu connu et jamais échangé au grand jour sur le marché, ce qui permet au négociant ou à la compagnie de confortables bénéfices.

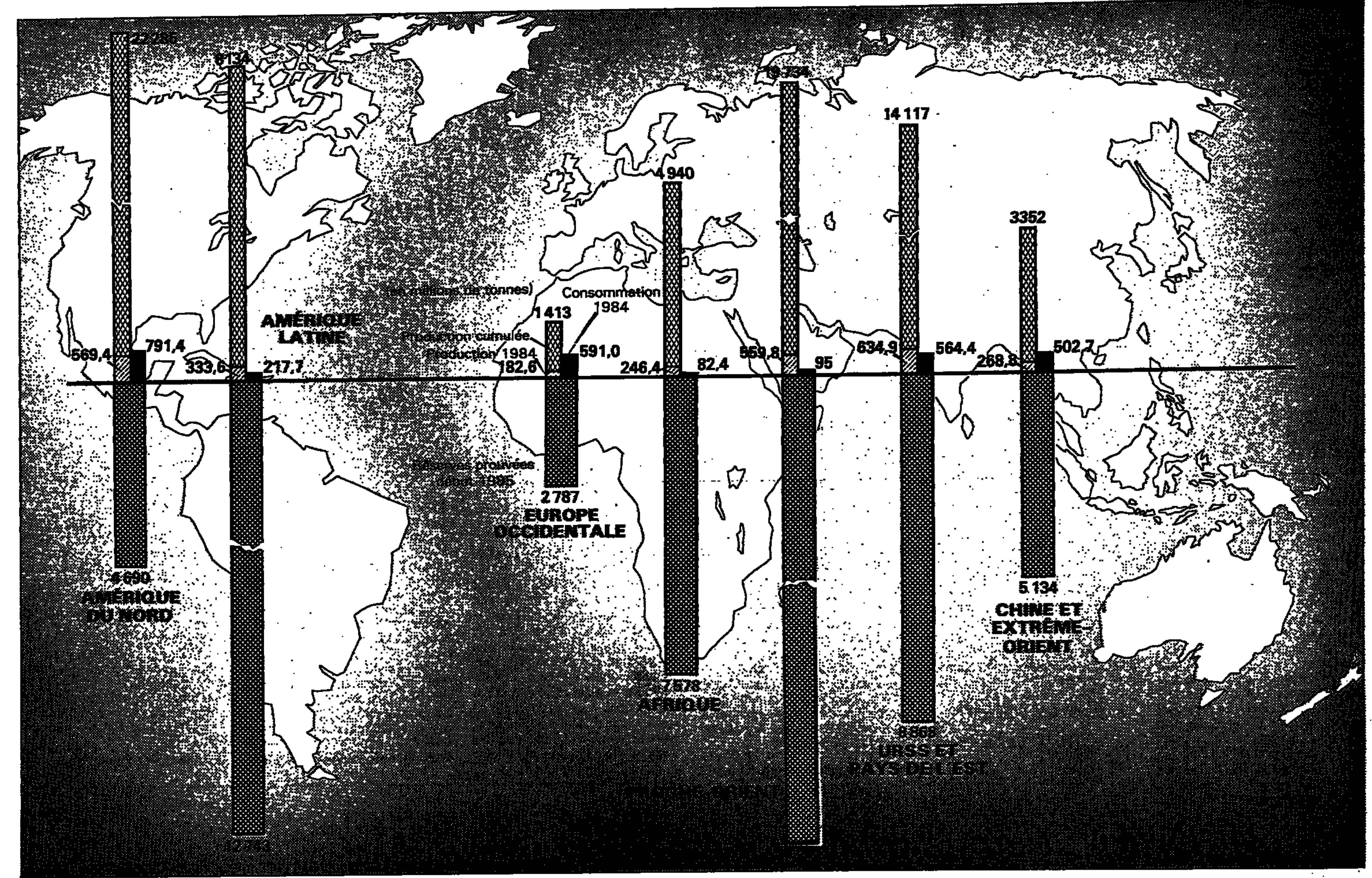
Brut mollah : pétrole vendu sous le manteau par des intermédiaires touchant des bakchichs. Dit aussi « brut princier ». Son règlement transite par la Suisse...

Baril : unité de mesure du pétrole brut. 1 baril équivaut à 159 litres. Il y a 7,3 barils dans 1 tonne. 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

Distressed cargo ou cargo en détresse ; soldes pétroliers. Se dit d'une cargaison de brut déjà en cours de transport mais non encore vendue à un utilisateur final. Le trader qui en est le dernier propriétaire devra, pour trouver acheteur, brader ses prix.

L'OR NOIR DANS LE ROUGE

LA PLANÈTE PÉTROLE



© LE MONDE

Les « fissures » dans certaines colonnes indiquent que celles-ci ont été interrompues pour pouvoir prendre place dans le cadre, l'échelle du graphique ayant été choisie de telle sorte que les variations de 1984 soient repérables.

UN MARCHÉ SANS FOI NI LOI

(Suite de la page III.)

Le marché libre devient d'autant plus difficile à saisir que, multiforme, il est aussi très secret, peu transparent et n'obéit qu'à des règles non écrites, connues et respectées des seuls initiés. A l'exception du Merc, aucun organisme ne centralise les transactions, n'enregistre tous les cours, ne règle les litiges.

En cas d'accidents, et ils sont de plus en plus fréquents en ces temps de crise, tout le monde s'arrange. Il n'y a pas de vraie faillite, simplement des *« gens avec qui on ne traite plus »* et qui disparaissent en silence, pour parfois se « refaire » après une longue éclipse. On tait leur nom, comme le montant des pertes ou des profits réalisés par les gagnants. *« On ne compte pas son argent devant les pauvres... »*

De là à en conclure, comme le font souvent les pays producteurs, que les cours sont bidon, et que le marché est totalement manipulé il n'y a qu'un pas. Trop vite franchi. De même qu'il est excessif de dire que le pétrole est devenu une *« matière première comme les autres »* et que les traders sont les *« vrais ministres du pétrole »*, il est faux de penser que le marché spot est une fiction ou un *« jeu de poker menteur »*. Les cours publiés quotidiennement par les agences de presse spécialisées reflètent assez fidèlement les tendances profondes du marché, une enquête européenne l'a prouvé il y a deux ans. Même s'ils prennent en compte seulement les transactions que les opérateurs acceptent de laisser sortir – les très bonnes affaires, les « niches » ne sont jamais connues. La plupart des transactions physiques suivent avec plus ou moins de retard ces tendances. Quant aux prix payés par le consommateur, c'est une autre affaire...

Il ne faut pas prendre non plus l'écume pour la vague. Baromètre fidèle des tendances et base de calcul désormais mondialement reconnue, le marché spot n'assure pas l'équilibre fondamental du marché mondial. Si les *traders* ou les compagnies, de plus en plus actives sur les marchés à terme, peuvent quelques heures, voire quelques jours, accentuer les fluctuations, les orientations de fond sont, elles, comme toujours déterminées par l'état de l'offre et de la demande.

Et le marché pétrolier, de ce point de vue, est encore loin d'être un marché comme les autres. D'un côté, les producteurs, largement cartellisés, à quelques défaillances près, comme le montre la situation actuelle, contrôlent environ les deux tiers de la production mondiale (80 % sans les Etats-Unis), donc l'offre de brut. De l'autre, les compagnies, qui traitent, pour les vingt premières d'entre elles, 50 % du brut dans leurs raffineries et distribuent 60 % des produits vendus, donc maîtrisent largement la demande, notamment par le jeu des stocks. Mis à part une poignée de très grosses sociétés, le rôle des *traders*, pris en sandwich entre les deux, reste donc d'impact limité, bien que vital pour assurer l'équilibre au jour le jour et la fluidité du marché. A terme, il paraît d'ailleurs plus ou moins condamné, du fait de l'intérêt croissant des compagnies pour le marché spot.

Les majors ont pour beaucoup totalement découplé leur production de leurs achats (1) et pris goût au négoce. Elles ont développé des filiales, qui fonctionnent comme de vraies centrales d'achat et se heurtent, d'ailleurs au sein des groupes, à des *« rapaces internes » (sic)* aussi durs que les clients extérieurs.

Ces unités de trading sont en passe de dominer le marché. Elles jouent sur du velours, ayant en main infiniment plus de ressources que le *trader* en chambre : assise financière bien sûr, mais aussi sources d'informations privilégiées, et possibilité *in fine* en cas de faux pas d'absorber dans le système maison le brut acheté à contretemps. Chez BP, le trading de brut et de produits monopolise un étage entier de la célèbre Britannic House. Une série d'immenses salles encombrées de téléphones et d'écrans, de cartes et de dossiers. Un ordinateur central spécialisé qui gère en temps réel toutes les informations recueillies par le groupe dans le monde entier. Un souci : l'équilibre en fin de journée. Une angoisse : que les pays producteurs, un jour, ne décident aussi de s'en mêler...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La filiale trading du groupe Elf a acheté, en 1985, 33,6 millions de tonnes de brut : 16 millions provenaient des filiales de production du groupe et 17,6 du marché international. Ces ressources ont été revendues, par la même filiale pour 17,1 millions de tonnes aux filiales de raffinage du groupe et pour le reste (16,5 millions) à divers opérateurs sur le marché international.

OMAN EN LIGNE DIRECTE

« EN ce moment, c'est infernal. Le « Merc » est devenu fou. S'« edger » sur les « futures » devient de l'acrobatie. Il y a eu quelques belles paires de claques. C... a perdu 40 à 50 millions de dollars. Il était long de 3 millions de barils quand le « brent » s'est effondré, et il a continué à acheter. Non-initiés et anglophobes s'abstenir. Le monde du négoce pétrolier, confrérie fermée, rejette impitoyablement tous amateurs, curieux ou béotiens. Cette *« société secrète du pétrole »*, comme l'a surnommé *Newsweek*, a ses règles, ses traditions, son vocabulaire propre, qu'il faut à tout prix connaître pour y être accepté.

On ne parle guère d'argent, bien qu'on en gagne beaucoup, mais on le montre. Le revenu moyen d'un très bon débutant atteint facilement 200 000 à 300 000 dollars par an (25 millions de centimes par mois), celui d'un as confirmé 1 million de dollars (90 millions de centimes par mois) !

Tous les ans, à la fin de l'hiver, en février-mars, tous les traders du monde se retrouvent à Londres, leur capitale, pour une semaine de festivités à l'occasion du banquet annuel de l'Institute of Petroleum. Cocktails, dîners fins, buffets géants, les sociétés rivalisent de démonstrations d'opulence. Smocking, robes du soir et bijoux de rigueur. Il faut montrer que tout va bien, même et surtout si les affaires ont été moins brillantes, voire franchement catastrophiques ces derniers temps.

La loi du milieu est celle du silence, ...du moins vis-à-vis de l'extérieur. Car, pendus au téléphone toute la journée, les traders sont entre eux bavards comme des pies et friands de cancans. La moindre rumeur peut valoir, il est vrai, quelques centaines de milliers de dollars ... pendant dix minutes. Le rythme est fou. Le long terme ? L'heure suivante. Un trader londonien qui, pour nous parler, avait momentanément abandonné son téléphone et ses écrans, répondit à une offre par la négative : *« Je ne peux rien décider, j'étais sorti du marché depuis un quart d'heure. »...*

Pour la plupart très jeunes – on s'use vite à ce tempo, – les traders ont leur bible, le *Platt's*, leurs mystères – l'Afrique du Sud, – leurs mythes et leurs héros : les grands pionniers. *Primus inter pares* : Marc Rich, un petit homme froid et vif comme un écureuil. Belge, naturalisé américain, aujourd'hui réfugié à Zug, en Suisse, pour échapper à la justice américaine, il dirige de loin l'une des sociétés de trading les plus importantes du monde : 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 700 000 barils achetés ou vendus par jour, soit plus que la production de l'Algérie, plus de cent traders employés dans une dizaine de bureaux de par le monde.

Autre figure, quasiment biblique du trading : le patron de Transworld – l'une des toutes premières sociétés mondiales – John Deutz, un Hollandais risque-tout et richissime, dont le château, gardé jour et nuit, le jet privé, le jeu d'échecs offert par le sultan d'Oman, etc., alimentent la légende toute jeune mais déjà riche des traders. Ami personnel du sultan d'Oman, un personnage comme lui haut en couleur, il a été lancé, il y a dix ans, par une affaire obscure avec les Russes – d'aucuns disent une escroquerie, – dont il a tiré de substantiels bénéfices. Il est, dit-on, l'un des principaux fournisseurs de brut de l'Afrique du Sud. *« C'est le dernier des grands spéculateurs capables de prendre des risques fous et de monter des coups extraordinaires,* explique un trader, *la race se perd, c'est dommage... »*

La profession a en effet beaucoup évolué depuis trois ans. Aux aventuriers qui, grâce à leur connaissance des pays producteurs, amassaient en quelques mois des fortunes, parfois aussi vite reperdues, ont succédé des sociétés structurées, spécialisées. Les amateurs, comme le groupe rock suédois Abba, les purs spéculateurs isolés et les mégalomanes ont tous ou presque été éliminés. Demeurent les professionnels. Des *« techniciens du négoce »*, comme ils se nomment, qui vivent les yeux rivés sur leurs écrans, l'oreille collée au téléphone, fébriles et trépidants, jonglant avec les millions de dollars, toujours à l'affût, mais pour la plupart pour le compte d'autrui.

V. M.

L'OR NOIR DANS LE ROUGE

NEURASTHENIC PETROLEUM

par Francis Cornu

Devenue, dans les années 70, l'un des cinq ou six principaux producteurs de pétrole, la Grande-Bretagne faisait envie à ses voisins et produisait plus que l'Arabie saoudite. D'où l'actuelle guerre des prix qui menace, en première ligne, les comptes britanniques et la politique économique ultra-libérale de Mme Thatcher.

A tous points de vue, Mme Thatcher, dont l'arrivée au pouvoir, en 1979, avait coïncidé avec la montée en puissance de l'exploitation des gisements de la mer du Nord, a pleinement profité de la manne pétrolière. Celle-ci a permis de compenser quelque peu le déclin persistant de l'industrie traditionnelle britannique et a surtout facilité la tâche d'un gouvernement dont on sait la vocation monétariste, et qui est particulièrement attaché à la défense d'une stricte et « saine » gestion budgétaire.

Le pétrole a largement contribué au raffermissement de la livre sterling et à l'équilibre des comptes de la sourcilleuse « dame de fer ». L'inflation, qui dépassait encore les 20 % en 1981, a été ramenée aux alentours de 5 % ces deux dernières années, tandis que la croissance était relancée.

Mais voilà que survient un nouveau choc pétrolier, à rebours cette fois : pour la Grande-Bretagne directement visée, l'or noir est tout à coup, au plan économique et politique, une cause de graves ennuis à court terme, et de profonde inquiétude à plus ou moins long terme.

Les cours s'effondrent ; le Royaume-Uni est accusé de trop produire et se trouve ainsi soumis à de fortes pressions de la part de l'OPEP. Quoi qu'il lui en coûte, Mme Thatcher n'a pas l'intention de céder. Elle l'a encore répété le 28 janvier : « *La Grande-Bretagne fait partie de la région pétrolière la plus libre du monde. (...) Le niveau de la production est décidé par les compagnies, et il n'y a aucun changement à cette politique.* »

Question de principe fondamentale. Mme Thatcher n'est pas du genre à transiger, moins encore quand il s'agit de sa foi en la liberté du commerce et de l'entreprise. Dans tous les domaines économiques, son gouvernement se refuse à « intervenir ». Mme Thatcher s'en remet résolument aux « lois du marché » en prenant le risque que celles-ci se retournent contre elle.

Foi libérale et privatisation

Le secteur pétrolier ne saurait échapper à cette règle d'or du thatchérisme ; d'ailleurs, depuis six ans, le gouvernement britannique n'a cessé d'y parachever la dénationalisation, se privant ainsi délibérément des moyens de peser sur les décisions des sociétés pétrolières.

British Petroleum et Shell sont indépendantes. Une loi de 1982 a confié à une nouvelle compagnie privée, Britoil, une partie importante des activités de la British National Oil Corporation (BNOC), groupe nationalisé le plus important en matière de commercialisation. Même démarche à propos du gaz naturel : Enterprise Oil a repris les intérêts de British Gas dans l'exploitation *off shore*, et cette dernière compagnie, à son tour, devrait être privatisée avant la fin de cette année.

Signe des temps – qui décidément changent plus vite que prévu, – le discours gouvernemental vient de subir une révision de circonstance. Il n'y a pas si longtemps, Mme Thatcher et ses ministres vantaient le dynamisme de l'industrie pétrolière ; aujourd'hui, brusquement, on préfère en relativiser les bienfaits. Alors que, à la suite de la chute des cours du brut, la livre, devenue pétromonnaie, avait perdu en une semaine 5 % de sa valeur par rapport à la moyenne des principales autres monnaies (1), Mme Thatcher, dans une interview télévisée dimanche 26 janvier, s'est empressée de minimiser les effets des événements, en soulignant avec insistance que le pétrole comptait pour moins de 6 % du produit national brut...


STUART FRANKLIN/MAGNUM

Plate-forme de forage britannique en mer du Nord.

Recettes en chute libre

Jusqu'à maintenant, les Britanniques pensaient que le rapide accroissement de la richesse pétrolière au début de cette décennie serait suivi, pendant les vingt années à venir, d'une lente et progressive diminution des « royalties », au fur et à mesure que s'épuiseraient les réserves de la mer du Nord (2). Le gouvernement estimait que cette période de transition donnerait amplement le temps au pays de se préparer à l'ère « post-pétrolière » et de reconvertir son économie. Comme le faisait remarquer dernièrement le *Financial Times*, ce qui vient de se produire sur le marché pétrolier et monétaire remet largement en cause cet espoir.

En octobre, le ministre des finances, M. Nigel Lawson, déclarait encore que les avantages du pétrole pour le maintien de la balance commerciale et du niveau de vie se feraient toujours sentir bien au-delà de la fin du siècle. Il précisait que l'industrie manufacturière, grand malade de l'économie britannique, bénéficierait ainsi d'un répit nécessaire à sa renaissance. Mais, depuis, les prix du brut ont baissé de 39 %, et M. Lawson doit reconsidérer son jugement.

Dans l'immédiat, le chancelier de l'Echiquier fait face à des problèmes non moins préoccupants. En donnant, en novembre, les grandes lignes de son prochain budget, M. Lawson, chargé de fournir au gouvernement des arguments préélectoraux que l'opposition a eu vite fait de dénoncer, a révélé qu'il souhaitait diminuer l'impôt de 3,5 milliards de livres en 1986.

Pour financer cette promesse essentielle de Mme Thatcher, il tablait sur des revenus pétroliers annuels de 11,5 milliards de livres (8,5 en 1985). Aujourd'hui, les experts de la City estiment que ce chiffre ne dépassera pas 6 ou 7 milliards, et que l'allégement fiscal escompté atteindra difficilement le milliard.

C'est évidemment pour l'électeur et le contribuable une déconvenue, et c'est la perte d'un précieux atout pour un gouvernement sérieusement ébranlé, au même moment, par les remous de l'affaire Westland. Le cabinet de Mme Thatcher s'expose aussi au mécontentement du patronat, qui, cette semaine, lui a rappelé son attente impatiente d'une réduction fiscale significative pour les sociétés. De leur côté, les petits épargnants redoutent une augmentation des prêts hypothécaires (sacro-saints en Grande-Bretagne) à la suite du relèvement des taux d'intérêt pour défendre la livre.

L'électorat flottant, qui, selon les sondages, manifeste de plus en plus sa méfiance à l'égard du gouvernement Thatcher, risque de concevoir une déception supplémentaire en apprenant que les derniers événements jettent également le doute sur les récentes prédictions de M. Lawson en matière de croissance. L'objectif de 3 % qu'il avait annoncé pour 1986 risque de ne pas être atteint.

Au-delà de ces conséquences à brève échéance, les perspectives sont aussi inquiétantes pour le gouvernement. Après cinq années de reprise de la croissance, la production de l'industrie manufacturière n'est toujours pas revenue à son niveau de 1979, et les statistiques du chômage, loin de se stabiliser, comme le croyait le gouvernement, s'aggravent toujours (3 400 000 sans-emploi).

Cité par le *Financial Times* du 25 janvier, un professeur de la London Business School vient d'établir, dans une première étude des effets de la chute actuelle des cours du pétrole, qu'en termes de revenus l'économie britannique pourrait avoir subitement perdu cinq ou six ans de marge de manœuvre pour une amélioration de son industrie pétrolière.

Le pessimisme des lords

Cette situation est d'autant plus inquiétante que la Confédération de l'industrie britannique, la principale organisation patronale, d'ordinaire peu suspecte de vouloir causer de l'embarras à Mme Thatcher, vient de publier, cette semaine, un bilan conjoncturel montrant que l'industrie manufacturière connaît actuellement des difficultés accrues et ne paraît donc pas en état de commencer à compenser bientôt les mécomptes du pétrole. On se souvient aussi que, à ce sujet, en octobre, bien avant ce nouveau choc pétrolier, et ces calculs à refaire, une commission de la Chambre des lords – autre institution qui n'a pas la réputation d'être un foyer d'opposition – avait rendu public un rapport très alarmiste que M. Lawson avait méprisé, le jugeant « *excessif* ». Cette commission mettait en valeur le déficit croissant de la production manufacturière, et précisait que les excédents du commerce pétrolier ne faisaient que le « *masquer* ». La commission indiquait que, dans cinq ans, l'équilibre serait tout juste maintenu, et qu'un déficit global serait à déplorer avant la fin du siècle, une reprise suffisante dans l'industrie pétrolière étant considérée comme hautement improbable malgré les prévisions « réalistes » du gouvernement. Les lords annonçaient dans ces conditions, à l'horizon de l'an 2000, une aggravation du chômage, une inflation renouvelée et une baisse sensible du niveau de vie. Ils concluaient sur cette sombre note : « *Ne pas reconnaître dès maintenant ces dangers pourrait avoir des effets dévastateurs sur la stabilité politique et économique du pays.* » C'était en octobre. Aujourd'hui, les membres de cette commission seraient assurément plus pessimistes encore. ■

(1) L'été dernier, la livre était à 12 francs, à présent son cours approche les 10 francs.

(2) En 1985, la plupart des compagnies pétrolières tablaient sur un épuisement des réserves « rentables » au début du siècle prochain. Mais les calculs de rentabilité au prix actuel du brut sont d'ores et déjà à revoir.

L'ÉGYPTE SUR L'ONDE DE CHOC

MAILLON le plus faible dans la guerre des prix du pétrole, l'Egypte vient de baisser les bras. Elle a décidé lundi 27 janvier de réduire massivement sa production. Avec une réduction de l'ordre de 200 000 barils par jour, la production passe de 870 000 barils par jour à 670 000 barils par jour. Le Caire a même décidé de réduire de 3 dollars en moyenne le prix de son baril de brut, qui passe ainsi de 24,2 dollars à 21,3 dollars. Selon les responsables de l'organisme égyptien général du pétrole, *« cette réduction de la production est indispensable jusqu'au raffermissement du marché des hydrocarbures ».*

Cette baisse de la production et des prix intervient à un moment où la conjoncture économique égyptienne n'est guère brillante. En effet, l'effondrement des prix du pétrole se traduira, selon les estimations, par un manque à gagner de quelque 600 millions de dollars pour l'année budgétaire 1985-1986. Le président Moubarak a lui même marqué sa préoccupation en affirmant, il y a quelques jours, que *« chaque fois que le pétrole baissait de 1 dollar, l'Egypte en perdait 70 millions ».* Or les autres sources de devises étrangères sont elles aussi en baisse.

Le canal de Suez n'a rapporté en 1985 que 960 millions de dollars, soit à peine autant qu'en 1983. Si la consommation mondiale de pétrole ne reprend pas, ses revenus risquent de baisser encore plus en 1986, les hydrocarbures constituant la part du lion des produits transitant par la voie d'eau internationale. Les énormes investissements consentis par l'Egypte pour l'approfondissement et l'élargissement du canal risquent de rester non rentables. Il en va de même pour l'oléoduc SUMED, qui joint Suez, en mer Rouge, à Alexandrie, en Méditerranée. L'oléoduc prévu pour desservir les superpétroliers ne pouvant pas traverser le canal a fonctionné au tiers de sa capacité en 1985.

Victimes indirectes de la guerre des prix du brut, les 2,5 millions d'expatriés égyptiens ont réduit leurs virements à destination de la mère patrie. Cet afflux de devises est tombé à 3 milliards de dollars en 1985, malgré l'envolée du billet vert par rapport à la livre égyptienne sur le marché libre (1 dollar = 1,8 livre, contre 1,4 au début de 1985).

Le tourisme, quant à lui, est en pleine crise. Depuis quatre mois, cette industrie est au plus bas, non seulement en raison de la cherté de l'Egypte, mais surtout du fait d'une série de drames sanglants. En octobre, un policier égyptien assassinait sept touristes israéliens dans le Sinaï, ce qui a entraîné la désaffection de la péninsule par les quelque 200 000 touristes qui se rendaient d'Egypte en Israël, et vice versa. Toujours en octobre, le paquebot italien *Achille-Lauro* était victime d'un acte de piraterie qui créa une vive tension entre Washington et Le Caire, d'où la quasi-disparition des touristes américains. La fin sanglante du Boeing d'Egypt Air en novembre n'a pas été pour arranger le climat.

La baisse des revenus en devises provenant des exportations de pétrole, du tourisme et des expatriés égyptiens risque donc d'atteindre quelque 2 milliards de dollars en 1986. Cela se traduira non seulement par un déficit record de la balance commerciale mais surtout par un alourdissement des charges de la dette extérieure, estimée aujourd'hui à quelque 31 milliards de dollars. L'an dernier, Le Caire a éprouvé les plus grandes difficultés pour régler les échéances de sa dette militaire aux Etats-Unis et à la France. En septembre, l'Egypte a connu son « vendredi noir », quand le gouvernement a été contraint d'acheter massivement des dollars sur le marché libre pour régler les échéances en retard de la dette militaire.

1986 risque bien d'être l'année où l'Egypte demandera le rééchelonnement de sa dette, notamment aux Etats-Unis et à la France, ses principaux fournisseurs d'armes.

ALEXANDRE BUCCIANTI

DIRECTE

L'OR NOIR DANS LE ROUGE

MAITRISE DE L'ÉNERGIE : LE COMBAT CONTINUE

Le « brut » baisse ! Et alors ? Les responsables des économies d'énergie n'ont qu'une peur : la démobilisation du public. Même si les coûts d'approvisionnement sont aujourd'hui moins élevés, il est indispensable, disent-ils, de continuer dans le sens de la rigueur et de l'effort. Les Etats-Unis et le Japon n'ont pas faibli. Nous avons de l'avance sur eux. Gardons-la !

« *IL ne faut pas confondre abondance et bon marché.* » Par cette formule lapidaire, Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), entend résumer le sentiment de prudence et de circonspection qui est de mise dans tous les milieux liés au secteur énergétique après la baisse brutale du prix du brut.

A première vue, un examen des chiffres inciterait pourtant à l'euphorie ; en 1985, avec un dollar à 8,98 francs et un baril valant 27,6 dollars (chiffres moyens sur l'année), la facture énergétique de la France s'est élevée à 180,5 milliards de francs, dont 150,6 milliards de francs pour le seul pétrole.

Depuis le début de l'année, et après la réunion de l'OPEP du mois de décembre qui a vu le baril « tomber » aux alentours de 20 dollars, le paysage a été totalement bouleversé. Selon le ministère de l'industrie, si les conditions se maintenaient – avec, avantage supplémentaire, un dollar à 7 francs, – la facture énergétique de la France ne dépasserait pas 120 milliards de francs. Economie réalisée : près de 60 milliards de francs, soit plus du double du déficit de la balance commerciale, avec en prime deux points de mieux dans l'indice des prix.

Pour l'usager, le sens commun voudrait que cette diminution des coûts d'approvisionnement se traduise par une baisse des prix à la consommation. Les conséquences de cette arithmétique implacable ont d'ailleurs été envisagées par les économistes de l'AFME : ils estiment qu'à la pompe le prix du super devrait tomber en dessous de 5 francs – 4,84 francs exactement, – tandis que le gazole passerait en deçà de la barre des 4 francs avec un prix moyen évalué à 3,71 francs pour un litre.

Plus généralement, les experts considèrent qu'une baisse de 1 dollar par baril devrait se traduire, hors fiscalité, par une diminution de 5 à 6 centimes à la pompe. Mais c'est pour les consommateurs de fioul que les effets induits seraient les plus intéressants : par rapport à son niveau de mars 1985, le fioul domestique chuterait de près de 25 % ; quant au fioul lourd destiné à l'industrie, le gain dépasserait 50 % par rapport à mars 1985 et plus de 37 % par rapport au 8 janvier dernier !

Mais ces prévisions théoriques *ont peu de* chances *de se voir* traduites immédiatement dans les faits, cela pour trois raisons. Premièrement, tout le monde ignore la durée de cette chute des cours ; certains prédisent, comme le président de l'AFME, une nouvelle baisse du prix du baril de brut l'entraînant jusqu'aux environs de 15 dollars ; ce point de vue est étayé par les récentes déclarations du ministre saoudien du pétrole, le cheikh Ahmed Zaki Yamani. Dans cette hypothèse, la chute précéderait une hausse plus ou moins rapide. « *Un renversement de tendance est tout aussi inéluctable que la rupture actuelle* », estime Michel Rolant. C'est d'ailleurs l'avis de l'ensemble de la profession.

Deuxième raison de se montrer prudent : la baisse du brut étant récente, il reste encore plusieurs mois de stock de pétrole acheté 27 ou 30 dollars à écouler ; cela retarderait d'autant une baisse éventuelle. Enfin, jusqu'ici, les pouvoirs publics avaient tendance à amortir les effets d'une diminution des coûts d'approvisionnement par des taxes supplémentaires ; parmi les éléments plaidant contre cette idée, il faut noter que le poids de la fiscalité sur les tarifs des carburants augmente d'autant plus que le prix du pétrole baisse.



D.R.

Actuellement, elle atteint 67,8 % contre 59,8 % il y a douze mois et 52 % en janvier 1982. Par ailleurs, une nouvelle hausse de 13,8 % de la fiscalité étant annoncée pour le 15 avril – élections obligent, – la taxation des hydrocarbures s'achemine vers un record du genre avec le taux atteint en 1970, qui était de 72,8 % ; heureuse époque, l'essence valait alors 1,15 franc le litre... Enfin, dernière donnée à intégrer pour un gouvernement en période électorale : il peut être tentant d'afficher à son actif une baisse du prix des hydrocarbures.

Mauvais « discours libéral »

Mais, au-delà d'éventuelles répercussions sur la consommation courante, dont la mise en application résulte avant tout d'une volonté politique, on peut s'interroger pour savoir si la baisse du prix du brut ne va pas remettre en cause la politique d'économie d'énergie qui était l'une des priorités du gouvernement. Doit-on poursuivre dans cette voie ? A quel rythme ?

Au ministère du budget, on a immédiatement sauté sur l'occasion pour suggérer aux organismes concernés de limiter les investissements en faveur des économies d'énergie pour se cantonner à une recherche que l'on souhaiterait la moins onéreuse possible.

Argument utilisé : dans l'absolu, aucune incitation de quelque ordre que ce soit n'est nécessaire ; les investissements visant à économiser de l'énergie s'effectuent spontanément, *si leur intérêt* est *évident* ; au contraire, quand les entreprises ou les particuliers refusent ces investissements, c'est parce qu'ils ne sont pas justifiés, et donc il n'est pas nécessaire de les financer.

Au ministère de l'industrie, on considère qu'il s'agit là d'un « discours libéral » au plus mauvais sens du terme.

A l'opposé de cette thèse, l'Agence française pour la maî*trise de l'énergie, qui se définit* comme « *l'interface entre les laboratoires de recherche fondamentale et l'industrie* », met en avant l'intérêt bien compris du pays et des usagers, et la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour maîtriser et économiser les hydrocarbures et l'électricité.

« *Regardons autour de nous,* explique M. Rolant. *Malgré les variations de leurs coûts d'approvisionnement, Américains et Japonais poursuivent sans faiblesse leur programme. Or, l'année dernière, la France était en tête du point de vue de la productivité énergétique, il est donc indispensable de conserver notre avance.* »

Cette politique exige immanquablement le soutien intensif des investissements dans un secteur où les réticences seront d'autant plus vives que la conjoncture paraîtra favorable.

WALL STREET MI-FIGUE MI-RAISIN

LE malheur des uns fait le bonheur des autres, mais point trop n'en faut... C'est la conclusion qui semble se dégager des premières réactions américaines après la chute des prix du pétrole. Voir baisser le cours est une bonne chose, le voir s'écrouler en serait une autre. C'est pourquoi la première réaction de Wall Street n'a pas été d'enthousiasme. La Bourse de New-York a plutôt exprimé une certaine solidarité avec plusieurs catégories d'opérateurs : les institutions financières, qui sont largement engagées dans des prêts à des pays endettés comme le Mexique, pays qui ne pourraient faire face à leurs échéances si les recettes pétrolières devenaient insuffisantes ; les banques et les entreprises lancées dans des opérations financières reposant sur une valeur du pétrole brut supérieure à 18 dollars le baril, cours utilisé jusqu'à présent dans les scénarios les plus pessimistes des plans de financement.

Mais New-York révise maintenant ses hypothèses jusqu'à 15 dollars le baril, non sans soupirs.

Depuis l'an dernier, le pays commence à se délivrer de la psychose de « crise du pétrole ». Les habitants de Floride et de Californie réapprennent à aimer sans complexe ces grandes voitures dont les constructeurs d'automobiles disent qu'elles sont plus « intéressantes » que les modèles « compact ».

Dans un marché fluide, le public s'attend à voir avant quelques semaines le prix du « gallon » d'essence (environ 4 litres) baisser de 10 à 20 cents à la pompe. Par ailleurs, la baisse du coût du kérosène tombe à pic pour les compagnies aériennes, qui sont en pleine guerre des prix.



Une aubaine pour les indices

« *C'est le plus grand encouragement à l'activité économique future du monde industrialisé qu'on ait observé depuis trente-cinq ans* », a déclaré au *New York Times* Pierre Rinfret, l'un des analystes les plus écoutés de Wall Street. Le souvenir des files de chômeurs attendant à la porte de la soupe populaire dans le pays le plus riche du monde à la fin des années 70 se trouve comme exorcisé.

Une baisse de 5 dollars par baril de pétrole brut diminue de 1 % le taux d'inflation et augment de 1 % le taux de croissance des Etats-Unis.

Si le cours du pétrole se maintient autour de 20 dollars, l'indice des prix à la consommation augmentera seulement de 2,3 % et le produit national brut augmentera de 3,7 % au lieu de 2,8 % cette année, d'après Data Resources.

Qu'il soit tombé de 30 % depuis novembre dernier devrait donc représenter une aubaine.

Après un premier frisson d'inquiétude, les Américains ont repris leurs raisonnements à moyen terme. Qui gagne et qui perd ? Si la baisse se confirme et même continue, mais pas trop vite, il y aura plus de gagnants que de perdants. Dans un système de libre entreprise, c'est l'essentiel. Personne ne songe à s'apitoyer sur le sort des grandes compagnies pétrolières. Le risque principal à éviter paraît évidemment une déstabilisation bancaire qui ébranlerait complètement le système financier américain, déjà éprouvé par l'endettement *sud-américain*, la crise de l'agriculture et des cas de mauvaise gestion comme celui de la Bank of America.

Les grandes banques de New-York se gardent bien de rendre publique la proportion de leurs prêts qui sont liés à l'énergie. La Citicorp a laissé entendre qu'il s'agirait de 3 à 4 % des siens, soit environ 4 milliards de dollars. Les six plus grandes de ces banques, la Bankers Trust, la Chase Manhattan, la Chemical de New-York, la Citicorp, la Manufacturers Hanover et la Morgan, ont vu la valeur de leurs titres baisser de plus de 10 % en quelques jours. Les provisions pour pertes, qu'elles avaient déjà fait passer de 1,27 % de leurs prêts à la fin de 1984 à 1,54 % en décembre 1985, vont sans doute devoir être encore augmentées.

Les temps sont durs pour les compagnies pétrolières, qui ont été l'un des plus puissants soutiens électoraux de Ronald Reagan. Elles paient cher la dérégulation des marchés, conduite méthodiquement après 1981 : elles l'avaient d'abord souhaitée en espérant voir les *prix américains* rejoindre les cours mondiaux à la hausse. Mais elles doivent compenser aujourd'hui leurs pertes à la production sur le territoire américain avec les bénéfices de leurs activités de raffinage et de distribution, pour présenter tant bien que mal des résultats acceptables. Mais les *situations* sont très variables d'une compagnie à l'autre. C'est ainsi que Texaco a annoncé une augmentation de 44 % de ses bénéfices au trimestre dernier (sans tenir compte de l'indemnité géante de 11 milliards de dollars qu'elle risque de devoir verser à Pennzoil à la suite d'un procès marathon).

Atlantic Richfield a profité des circonstances pour annoncer, le mardi 28 janvier, une nouvelle vente d'une partie de ses actifs et la suppression de deux mille emplois. Elle en avait déjà supprimé dix mille en 1985 (sur trente-neuf mille). Ses bénéfices sont toutefois restés de 142 millions de dollars pour 1985, après paiement d'une amende de 315 millions de dollars à la suite de surfacturations datant de la période remontant à 1978-1981.

Houston cherche investisseurs

Tout est relatif. S'il est certain que le secteur pétrolier américain, et tout ce qui tourne autour de lui, souffre, ce sont des souffrances qui feraient envie à certaines régions sinistrées de l'Europe en pleine reconversion industrielle.

La Chambre de commerce de Houston prend des leçons de relations publiques auprès de la ville de Pittsburgh pour essayer d'attirer les investissements étrangers dans des domaines nouveaux. Un établissement bancaire local, la First City Bancorp of Texas, a provisionné des pertes de plus de 100 millions de dollars sur ses prêts au dernier trimestre.

L'OR NOIR DANS LE ROUGE

investissements en faveur des économies d'énergie pour se cantonner à une recherche que l'on souhaiterait la moins onéreuse possible.

Argument utilisé : dans l'absolu, aucune incitation de quelque ordre que ce soit n'est nécessaire ; les investissements visant à économiser de l'énergie s'effectuent spontanément si leur intérêt est évident ; au contraire, quand les entreprises ou les particuliers refusent ces investissements, c'est parce qu'ils ne sont pas justifiés, et donc il n'est pas nécessaire de les financer.

Au ministère de l'industrie, on considère qu'il s'agit là d'un « discours libéral » au plus mauvais sens du terme.

A l'opposé de cette thèse, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, qui se définit comme *« l'interface entre les laboratoires de recherche fondamentale et l'industrie »*, met en avant l'intérêt bien compris du pays et des usagers, et la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour maîtriser et économiser les hydrocarbures et l'électricité.

« Regardons autour de nous, explique M. Rolant. *[illegible] les variations de leurs coûts d'approvisionnement, Américains et Japonais poursuivent sans faiblesse leur programme. Or, l'année dernière, la France était en tête du point de vue de la productivité énergétique. Il est donc indispensable de conserver notre avance. »*

Cette politique exige immanquablement le soutien intensif des investissements dans un secteur où les réticences seront d'autant plus vives que la conjoncture paraîtra favorable.

Texaco a annoncé une [illegible] tation de 44 % de ses bénéfices au trimestre dernier [illegible] compte de l'indemnité [illegible] de 11 milliards de dollars qu'elle risque de devoir verser à Pennzoil à la suite d'un procès marathon).

Atlantic Richfield [illegible] des circonstances pour annoncer, le mardi 28 janvier, une nouvelle vente d'une partie de ses actifs et la suppression de deux mille emplois. Elle en avait déjà supprimé [illegible] en 1985 (sur trente-[illegible]). Ses bénéfices sont [illegible] restés de 142 millions de dollars pour 1985, après paiement d'une amende de [illegible] millions de dollars à la suite de [illegible] rations datant de la période remontant à 1978-1981.

Houston cherche investisseurs

Tout est relatif. S'il est certain que le secteur pétrolier américain, et tout ce qui tourne autour de lui, souffre, ce sont des souffrances qui feraient envie à certaines régions sinistrées de l'Europe en pleine reconversion industrielle.

La Chambre de commerce de Houston prend [illegible] relations publiques [illegible] ville de Pittsburgh [illegible] d'attirer les investissements étrangers dans [illegible] nouveaux. Un [illegible] bancaire local [illegible] Bancorp of Texas [illegible] des pertes de plus de [illegible] lions de dollars sur ses prêts au dernier trimestre.

---

par Frédéric Filloux

« Dans la période qui s'ouvre, estiment les experts de l'AFME, *ces dispositions auront d'autant plus d'importance que la propension à investir va baisser. »* La direction de l'Agence entend donc maintenir tous les programmes de recherche, mais aussi les « opérations de démonstration » qui consistent, après une réalisation expérimentale en vraie grandeur, à aider une entreprise à s'équiper pour démontrer la fiabilité et la rentabilité d'un matériel.

Par-dessus tout, l'AFME préconise la mise en place de systèmes de financement adaptés à la période actuelle : une assistance financière mais aussi une véritable « aide à la décision », afin que chaque entreprise ou collectivité ne recule pas devant le coût d'une amélioration de sa productivité énergétique.

Attention au dérapage psychologique

Sur le plan promotionnel et commercial, les messages de la campagne 1986 seront axés sur le thème du « répit » de quelques mois ou quelques années offert par cette période inespérée, il y a encore un an.

Aujourd'hui, l'unique motivation qui pousse un usager à investir dans les économies d'énergie est naturellement les bénéfices qu'il espère afin de rentrer dans ses frais. D'où l'importance de ce que les experts appellent le « temps de retour », qui est la période à l'issue de laquelle les économies réalisées ont permis l'amortissement des sommes investies. A titre indicatif, l'AFME soutient des investissements dont les temps de retour sont de deux à quatre ans dans l'industrie, et de deux à sept ans dans l'habitat ; en deçà de ces seuils, on considère que les investissements s'effectuent spontanément.

Or il va de soi que ces temps de retour augmentent d'autant plus que le prix de l'énergie diminue. Soit, à titre d'exemple, un investissement d'économie de fioul dans l'industrie – aux conditions de mars 1985, son temps de retour était de dix-huit mois ; ramené aux conditions actuelles d'un baril de brut à 20 dollars, cette période d'amortissement passe à quarante et un mois. Pour le secteur de l'habitat ou du tertiaire, le temps de retour est passé de trois ans en mars 1985 à quatre ans fin janvier 1986... Toute la difficulté pour l'AFME, soutenue dans sa démarche par le ministère de l'industrie, consiste donc à contrecarrer toute velléité de « dérapage psychologique » qui aurait pour effet de ralentir des investissements qui restent justifiés... même avec un brut au cours le plus bas.

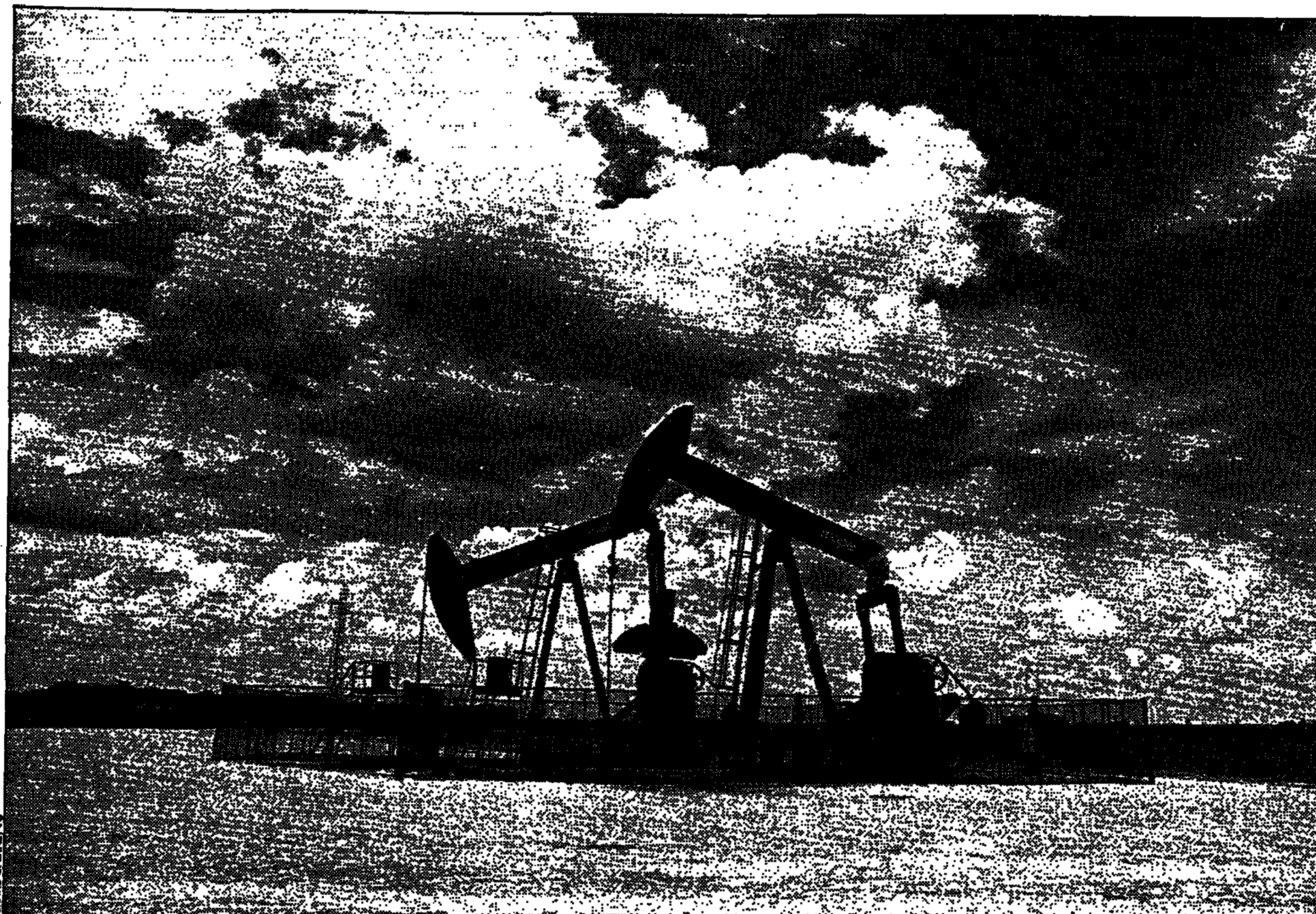
Si certains organismes comme l'AFME ont pour principal souci la préservation du sens de l'économie chez les consommateurs d'énergie, d'autres observent cette situation nouvelle avec une grande sérénité. Parmi les plus flegmatiques figure Electricité de France. Au siège d'EDF, on affirme être en mesure d'opposer aux spéculations fébriles des pétroliers et de leurs clients la « *force tranquille* » – *c'est le* terme employé par les experts maison – que confère l'invulnérabilité aux aléas du marché des hydrocarbures. *« Contrairement au reste, en France, on est maître des prix de l'électricité »*, déclare-t-on doctement à EDF.

La raison en est simple : en 1985, la production d'électricité en France n'a été tributaire du pétrole que pour 2 %. A lui seul, ce chiffre justifie l'effort nucléaire français. Toujours pour 1985, l'électricité produite vient à 65 % de l'atome ; cette proportion ne va cesser d'augmenter ; le reste se répartit entre l'hydraulique (20 %) et le charbon (13 %). Conséquence : EDF, qui vient d'enregistrer un bénéfice de près de 1 milliard de francs, peut se targuer d'offrir une garantie tarifaire exceptionnelle pour ses usagers ; pour les quinze prochaines années, le producteur national promet une augmentation du prix du kilowattheure inférieure de 1 % à l'indice des prix.

Parallèlement, on va poursuivre l'accroissement du parc nucléaire avec la construction d'au moins une tranche par année jusqu'en 1991. Pour écouler ce surplus de production, EDF mise sur ses exportations – déjà en hausse d'une année sur l'autre – mais aussi sur le développement de *nouvelles technologies industrielles visant à la substitution de* l'électricité à d'autres sources d'énergie, comme le gaz par exemple. Chez GDF – où l'on s'irrite déjà d'une taxation améliorant artificiellement la compétitivité de l'électricité, – on considère d'un œil inquiet cette propension au tout-électrique. *« Pour nous,* se plaignent les financiers de GDF, *les temps de réaction sont extrêmement longs ; un contrat d'approvisionnement équivaut à un mariage conclu dix ans à l'avance pour une durée de vingt ans. »*

En outre, s'il reste indexé sur les cours des produits pétroliers, le gaz n'en suit les fluctuations qu'avec plusieurs mois de retard et avec une ampleur moindre. Autant dire qu'un changement de stratégie apparaît très improbable. Sur les autres sources d'énergie, le gaz a toutefois l'avantage de la pérennité ; on découvre chaque année plus de gaz qu'on n'en consomme. Une qualité dont on rêverait pour le pétrole, encore irremplaçable.

Aujourd'hui donc, la tendance n'est pas aux réactions immédiates à la baisse du brut, et les professionnels restent dans une prudente expectative, ne rechignant pas aux économies d'énergie. Mais une nouvelle baisse, prévisible, qui amènerait le baril à 15 dollars – voire moins – modifierait considérablement les données du problème. On introduirait alors de façon déterminante la notion de seuil de substitution par d'autres énergies, qui remettrait en cause les principes acquis de la compétitivité du pétrole. ■



GÉRARD UFÉRAS/VU

Ci-dessus, puits de pétrole de Saint-Méry en Seine-et-Marne. La production de pétrole du Bassin parisien représentait en 1984 31 % de toute la production française. Avec 2 millions de tonnes, la région produira 66 % du pétrole français en 1986.

Sur la page de gauche, en haut, ancienne campagne de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie : *« Adoptez une conduite économique. »*

En dessous, James Dean, dans *Géant*, vient de trouver du pétrole. Sa marche vers le pouvoir peut commencer...

---

par Jacqueline Grapin

Mais voici la ville, éprouvée non seulement par la crise du pétrole, mais aussi par celle de l'agriculture, tout entière tendue vers la haute technologie et la recherche médicale. Une visite à l'impressionnant centre médical de Houston et la description de ses moyens de financement conduisent à se demander si, tout compte fait, la crise du pétrole qui oblige les pétroliers à se reconvertir dans d'autres activités n'est pas une bénédiction.

Le salut hors de l'OPEP

De nombreuses activités d'exploration et de forage sont suspendues. Nombre d'entre elles avaient déjà été conçues à la limite de la viabilité économique, alors que le cours du brut était supérieur à 20 dollars le baril. On perce 25 % de puits en moins aux Etats-Unis par rapport à l'an dernier et 25 % de ce qui se faisait en 1981.

Les journaux recensent ces jours-ci les difficultés des entreprises de forage, comme Global Marine Inc., et des sociétés de services qui leur sont liées.

Une partie des effets acquis de la « crise du pétrole » sont irréversibles : les investissements effectués dans l'isolation des bâtiments, la recherche de moteurs plus économiques, etc. La limite de vitesse imposée à 55 miles à l'heure pour des raisons d'économie bénéficie maintenant du soutien de l'opinion publique, sensible désormais aux raisons de sécurité.

L'augmentation de la production pétrolière en dehors des pays de l'OPEP est un acquis : moins de la moitié des importations américaines de pétrole viennent dorénavant de pays membres de l'OPEP. Et les Etats-Unis ont réussi à faire redescendre leurs importations de 26 % à 16 % de leurs besoins en énergie.

De l'avis des experts, les prix du pétrole remonteront avant la fin du siècle... Mais, en attendant, tout s'organise pour une nouvelle phase de conservation des réserves américaines. Ainsi s'opère un retour à l'ancienne stratégie : acheter bon marché le pétrole étranger pour préserver les réserves nationales.

Les Etats-Unis sont le premier importateur de pétrole du monde, tandis que l'Union soviétique en est le premier producteur. Ce n'est pas sans un certain plaisir que les Américains s'apprêtent à bénéficier d'une baisse dont ils pensent qu'elle aggravera inévitablement les difficultés économiques de l'URSS.

Dans la foulée, la baisse des cours du pétrole pourrait, en affaiblissant les Etats arabes, assouplir les tensions avec Israël et faciliter une tentative de règlement de paix au Proche-Orient. Quoi qu'il en soit, les opérateurs financiers sont plutôt contents, car, dès qu'il y a du mouvement, ils touchent des commissions. De ce point de vue, il semble que l'année 1986 ne laissera pas à désirer. ■

QUINZE ANS DE SUPER A LA POMPE

Prix de l'essence comparé à d'autres biens et services

(en francs constants)

Prix en franc 1980	Un express au comptoir	Un kilo de rumsteck	Une consultation de généraliste (valeur de la lettre-clé C)	Un ticket de métro	Un litre de supercarburant	Par des impôts et taxes	Part du brut + raffinage + distribution
Décembre 1970	1,78	56,36	42,08	1,73	2,90	72,8 %	27,2 %
Décembre 1973	1,73	59,26	44,18	1,61	2,71	66,8 %	33,2 %
Décembre 1975	1,54	56,67	47,62	1,43	2,97	55,1 %	44,9 %
Décembre 1978	1,69	56,32	45,95	1,51	3,24	68 %	32 %
Décembre 1981	1,73	51,77	46,06	1,68	3,44	53,5 %	46,5 %
Décembre 1983	1,78	52,70	45,55	1,68	3,41	53,8 %	46,2 %
Décembre 1985	1,83	48,86	47,08	1,66	3,45	65,6 %	34,4 %

Les prix indiqués dans ce tableau sont des moyennes enregistrées en région parisienne et exprimées en francs 1980. On constate ainsi que le prix du litre de super à la pompe a augmenté, en francs constants, de 25 % environ de 1970 à 1985, tandis que ceux du rumsteck et du ticket de métro baissaient. La part des impôts et taxes sur les produits pétroliers a varié, le gouvernement modulant ainsi les conséquences pour les particuliers de la hausse des cours du brut.

L'OR NOIR DANS LE ROUGE

KOWEIT, 16 OCTOBRE 1973...

par Pierre Péan *

Le coup de force des émirs, à la fin de 1973, a durablement ébranlé les économies occidentales. La guerre du pétrole est une vraie guerre, avec ses personnages-clés — Yamani, Piercy, Nixon, Kadhafi, — ses dates-charnières et ses coups de théâtre. Dernière bataille : janvier 1985, le choc en retour, « à la baisse ».

OFFICIELLEMENT, la crise du pétrole a commencé dans l'après-midi du 16 octobre 1973, dans la Golden Room de l'hôtel Sheraton à Koweït. Les ministres des pays producteurs du golfe Persique, Cheikh Yamani en tête, ont décidé que les prix des hydrocarbures ne seraient plus négociés avec les « majors » mais fixés par eux seuls. Et pour inaugurer leur nouvelle puissance, ils augmentent la fiscalité de 70 %.

Le lendemain, le directeur des carburants, M. Michel Vaillaud, annonce à la télévision française l'augmentation de l'essence de 6 centimes et une hausse du fuel de 40 %. En France comme ailleurs dans le monde, on n'est pas près d'oublier le Koweït et les émirs. D'autant que cette même télévision annonce, le 17 octobre, que les ministres arabes viennent de décider — toujours à Koweït, toujours à l'hôtel Sheraton — d'utiliser le pétrole comme une arme dans la guerre du Kippour, qui est commencée depuis onze jours.

Ils décident de diminuer le débit de leurs robinets de pétrole pour obliger les pays assoiffés du breuvage noir du désert à faire pression — *via* les Etats-Unis — sur Israël. L'Etat hébreu devant non seulement se retirer d'Egypte, mais aussi appliquer la résolution 242 prise par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 22 novembre 1967. Résolution qui exige le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés pendant la guerre de six jours.

Pour commencer, les ministres arabes réduisent leur production de 5 %. Chaque mois, celle-ci sera diminuée du même pourcentage *« jusqu'au retrait total des forces de l'Etat hébreu de tous les territoires annexés en juin 1967 et la récupération par le peuple palestinien de ses droits légitimes »*.

L'opinion publique a peur. Journaux et télévisions ne vont dès lors plus cesser de faire leur « une » sur ces empêcheurs de tourner en rond qui roulent en Cadillac, s'habillent de tuniques blanches, aiment leur désert et lisent le Coran. Yamani devient le symbole médiatique de cette guerre du pétrole menée par quelques pays contre l'Occident. Avec son physique d'acteur, ses yeux noirs qui tour à tour charment ou prennent la dureté de ceux du faucon, il devient la coqueluche de la presse. Ce fils de juge coranique, diplômé d'une université américaine, relèguera aux rôles de « seconds », grâce à une très grande présence, tous ceux qui, en réalité, jouaient un rôle au moins aussi important que le sien : les « majors » et le gouvernement américain.

La crise pétrolière a en effet commencé bien avant les réunions de Koweït, avec l'essoufflement de la production américaine à la fin des années 60 et l'aggravation de sa dépendance énergétique. Car si les États-Unis sont encore à l'époque le premier producteur mondial, ils en sont aussi le plus gros consommateur. Et leur appétit prévisible est tel que les conséquences économiques et stratégiques semblent apocalyptiques au nouveau président Nixon, qui va définir une nouvelle politique énergétique visant à retrouver à terme l'indépendance du pays.

Le chantage de Kadhafi

Washington cherchera à retourner à son profit les demandes des pays producteurs de l'OPEP, d'augmenter les prix de l'or noir et d'en prendre le contrôle. Des prix plus élevés feraient certes monter les revenus des pays pétroliers, mais ils permettraient — en même temps — une relance de l'exploration aux Etats-Unis et dans les zones hors OPEP. Rappelons que les prix n'avaient pratiquement pas bougé depuis la fin de la dernière guerre ! En fait, les producteurs pétroliers — ceux de l'OPEP comme les Etats-Unis — avaient le même intérêt à les faire s'envoler.

Depuis 1970, les signes d'impatience des uns et des autres pour changer les règles du jeu pétrolier n'avaient pas manqué. Le 21 janvier 1970, quatre mois après son coup d'Etat contre le vieux roi Idriss, le colonel Kadhafi convoque les représentants des vingt et une compagnies qui exploitent le sous-sol libyen. Il leur demande de revaloriser le prix du pétrole et se livre à un chantage à peine déguisé : *« Puisque la Libye a vécu cinq mille ans sans pétrole, elle pourrait encore s'en passer. »*

Les pétroliers croient à un coup de bluff. Le bouillant colonel n'est pas encore très connu. Pourtant, il imposera quelques mois plus tard une réduction de production à la société Occidental, qui acceptera peu après l'augmentation des prix...

Mariage catholique

Dans la même année 1970, l'Algérie lutte contre le gouvernement français et ses deux « outils », ELF et Total. Le 20 juillet, la fiscalité pétrolière est augmentée unilatéralement. A partir de 1971, les « majors » américaines, appuyées par leur gouvernement, commencent des négociations avec l'OPEP. Rapidement, un axe Washington-Riyad se crée. Il a pour objectif de « manager » les changements voulus par les Etats-Unis.

A Washington de calmer les pays alliés consommateurs ; à Riyad de maintenir le couvercle sur la marmite de l'OPEP. Deux hommes vont tout particulièrement symboliser ce dialogue extraordinaire entre le royaume wakhabite, qui a le Coran pour Constitution, et la démocratie américaine : Yamani et George Piercy, d'Exxon, la première et la plus puissante compagnie du monde.

Après quelques hésitations, les Etats-Unis s'engagent à fond dans une idée chère au Saoudien : la participation des pays producteurs au capital des sociétés pétrolières, filiales des « majors », opérant dans lesdits pays.

Cheikh Yamani parle de *« mariage catholique »* pour évoquer le caractère indissoluble du lien que l'Arabie veut créer par le pétrole avec les Etats-Unis. Une éventualité qui, à l'automne 1972, après un accord entre Yamani et Piercy à New-York, suscite un commentaire très amer d'ELF-ERAP : *« Ce mariage entre le plus grand consommateur et le plus grand producteur d'énergie du monde, la captation par les Etats-Unis, dans une période où se raréfient les sources de pétrole à bon marché, de la plus grosse part des réserves disponibles, le renforcement de leur sécurité d'approvisionnement par des capitaux saoudiens investis sur leur sol : il y aurait là apparemment pour les deux partenaires une excellente affaire, le plus grand mariage d'affaires peut-être de l'histoire. Ceux qui y seraient invités en spectateurs ne peuvent qu'être inquiets. Ils n'ignorent pas qu'ils en feraient les frais... »*

A la fin de 1972, les « majors » et les Etats-Unis ont bien colmaté la brèche ouverte par les pays progressistes, Libye, Algérie et Irak, dans le front du pétrole. Les riverains du golfe Persique n'envisagent pas d'utiliser le pétrole comme arme politique. Un communiqué du cabinet royal d'Arabie saoudite déclare : *« L'Arabie saoudite éprouve une responsabilité morale vis-à-vis des Etats qui utilisent son pétrole et en dépendent. Cette responsabilité amène l'Arabie saoudite à œuvrer pour le maintien de l'écoulement continu de son pétrole aux consommateurs en toutes circonstances et quelles que soient les conditions environnantes. »*

Les tensions très fortes qui s'exercent sur le marché et les pressions de Kadhafi, mais aussi de l'Algérien Boumediène et de l'Irakien Saddam Hussein, vont toutefois accélérer et perturber le processus qui doit conduire par des négociations secrètes à une augmentation mesurée et ordonnée des prix du pétrole. Le spectre de la pénurie agite les pays occidentaux et tout particulièrement les Etats-Unis. Il faut dire que les « majors » ne font rien pour le chasser. Au contraire...

Et bientôt Yamani, qui représente le premier producteur de l'OPEP et le quart des réserves mondiales, ne maîtrise plus les surenchères de ses collègues de l'Organisation. Piercy et Yamani, chacun étant entouré de ses collègues, se retrouvent ainsi face à face à partir du 8 octobre 1973. Rien ne va plus, car l'OPEP demande une augmentation immédiate des prix de 66 %. Piercy et Benard, de la Shell, n'ont pas les pouvoirs pour négocier, et, devant l'énormité des conséquences, demandent un délai de deux semaines, le temps d'obtenir l'aval des gouvernements des pays consommateurs.

Surenchère de l'Iran

Dans un télex envoyé au London Policy Group, l'état-major de crise des compagnies pétrolières, Piercy et Benard racontent leur entrevue nocturne — de minuit à 2 heures du matin — avec Yamani dans sa chambre de l'Intercontinental de Vienne, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1973.

Voici un extrait de ce document : *« Après une pause assez importante, Yamani dit qu'il devait aller immédiatement à Riyad. Il consulta alors les horaires d'avions. Il indiqua qu'il ferait part à l'OPEP de notre requête, bien qu'il ne lui donne pas 50 % de chances d'être acceptée. Plus tard, il dit qu'il était sûr que l'OPEP accepterait une semaine, mais deux semaines, c'était autre chose. Quand il essaya d'obtenir un compromis à dix jours, cela devint impossible parce que la fête du mouton commençait environ dix jours plus tard. Le délai s'élèverait donc à deux semaines de toute façon. »*

« Dans la matinée, Yamani tente encore le compromis avec les « majors » et passe un coup de téléphone à ses amis. En fait, c'est la rupture. Yamani n'a pas pu obtenir un délai de deux semaines de ses collègues de l'OPEP. Il dit pour finir : « Vous » entendrez notre décision dans » quelques jours à la radio. »

Les compagnies attendent trois jours pour prendre position sur les propositions de l'OPEP. Leurs représentants — dont Piercy et Benard — se sont réunis au Britannic House (siège de la BP) le 15 octobre. A la fin de la réunion, Piercy envoie un télégramme à Yamani : c'est « non ». Le lendemain, la radio annoncera effectivement la décision prise dans la Golden Room de l'hôtel Sheraton à Koweït que nous avons évoquée plus haut.

Les décisions prises à Koweït vont tendre encore davantage le marché à l'approche de l'hiver. Des cargaisons de brut du Nigéria sont vendues à 24 dollars le baril alors que le prix officiel tourne autour de 5 dollars. A la veille de Noël, le shah d'Iran ravit la vedette à Yamani en imposant brutalement une hausse plus forte que celle souhaitée par le Saoudien. Par le jeu de plusieurs facteurs — et notamment l'augmentation de la participation des Etats de l'OPEP dans l'exploitation de leur pétrole — le prix du baril est d'environ 10 dollars au début de janvier 1974. Soit approximativement un quadruplement en un trimestre!

Jusqu'en 1981, Yamani ne va pas cesser de calmer le jeu pétrolier, car il sait que si les prix augmentent trop *« l'OPEP va tuer la poule aux œufs d'or »*. L'Arabie inonde le marché en produisant chaque année quelque 500 millions de tonnes de brut. Mais elle n'arrive pas à imposer ses vues.

Deux événements vont créer artificiellement un nouveau choc pétrolier : la chute du shah en juillet 1980 et le conflit entre l'Iran et l'Irak deux mois plus tard. Les différentes qualités de brut se vendront en 1980 et 1981 entre 32 et 40 dollars le baril.

Mais ces prix élevés cachent de plus en plus difficilement le retournement du marché et la perte d'influence de l'OPEP. Les Etats membres produisaient 27,3 millions de tonnes en 1975, ils n'en extraient plus que 17,7 millions en 1984.

La hausse brutale des prix et les politiques énergétiques des pays industrialisés ont finalement produit leurs effets : l'Occident — et notamment les Etats-Unis — est de moins en moins dépendant de l'OPEP. Le pari de Nixon est gagné. Une fois de plus, Yamani essaie de freiner l'inéluctable en réduisant considérablement, à partir de 1981, la production saoudienne. Ces sacrifices n'enrayent pas la chute des prix. Les pays producteurs non membres de l'OPEP, essentiellement la Grande-Bretagne et le Mexique, pompent au maximum de leurs possibilités et augmentent leurs parts de marché.

Les pays de l'OPEP tirent à hue et à dia et sont continuellement au bord de la rupture dès 1984, car ils ne sont plus en mesure de réguler le marché pétrolier. La « dame de fer » — là comme ailleurs — prône les vertus du marché libéral et refuse de s'asseoir à la table des producteurs de l'Organisation. Yamani décide finalement de faire un bras de fer avec elle. Il fait remonter la production de 2 millions de barils par jour pendant l'été 1985 à 10 millions à la fin de l'année.

L'Arabie, à ce jeu diabolique, peut tenir longtemps. Plus longtemps que l'Angleterre. Les prix sont tombés à 17 dollars le baril. Deux fois moins qu'au début des années 80. En attendant l'issue de ce combat sauvage, les automobilistes de tous les pays sourient. ■



GILBERT UZAN/GAMMA

Alger, 4 mars 1975 : pour la première fois depuis sa création, l'OPEP a réuni les chefs d'État membres de l'organisation sous la présidence de M. Boumediène.

* Maître de conférences associé à l'université Paris-III.

par Pierre Péan *

NOUVELLE

ROSA

par Jean-Louis Terrade

« *ILS ont encore barbouillé ma vitrine* », a braillé Tonton.

Nous sommes sortis sur le trottoir. La bruine couvrait la chaussée d'une fine pellicule brillante sur laquelle se reflétait la lueur orangée des réverbères. Au-dessus des monts de Blond, une traînée gris clair ourlait la masse sombre des nuages: le jour n'allait pas tarder à se lever. Un dimanche: j'aurais bien dormi plus longtemps.

« *Bien sûr, tu n'as encore rien entendu*, a continué à gueuler Tonton, en venant se planter devant moi... *On pourrait foutre le feu au magasin, tu n'entendrais rien* »

Ma chambre était l'unique pièce de la maison à donner sur la rue. Au-dessus du balcon, il y avait le vaste garage où, autrefois, j'élevais mes souris, mes chenilles. Tonton l'avait aménagé, l'année précédente, pour ouvrir sa quincaillerie.

« *Ça doit s'entendre quand on flanque des coups de badigeon sur une vitrine...*

– *Laisse-le tranquille*, a dit doucement Yvonne, *tu vois bien qu'il est complètement endormi.* »

Et d'un ton plus ferme : « *Ecoute, Marcel, tu ne vas pas nous convoquer sur le trottoir, au petit jour, chaque fois que des imbéciles auront mis du badigeon sur ta vitrine.*

– *C'est mon magasin qui vous fait vivre* », a encore crié Tonton.

Il a enfoncé son béret brun sur ses oreilles et a commencé à lessiver la vitrine de la quincaillerie à grands coups d'éponge rageurs.

Rosa nous attendait dans la cuisine, occupée à disposer sur la toile cirée les bols du petit déjeuner. Du chocolat chaud fumait dans une casserole.

« *Alors qu'est-ce qu'ils avaient tartouillé, cette nuit*, a demandé ma cousine, en souriant.

– *Toujours la même chose: « Le père Roumilhac est un pingre »*, ai-je dit en l'embrassant dans le cou.

Sur le revers molletonné de sa robe de chambre flottait une odeur réconfortante de verveine.

« *Tu te lèves déjà ?* s'est étonnée Yvonne.

– *Maman, je te l'ai expliqué hier soir, mais tu ne m'écoutes jamais, nous avons une compétition de natation à la piscine de Limoges.*

– *Vous partez comment ? En autocar ?*

– *Non, ce sont des profs du lycée qui nous emmènent.*

– *Tu ne vas pas partir avec ce Cordel qui te court après.* »

Rosa a reposé son bol sur la table avec une brusquerie légèrement théâtrale. Un filet de chocolat a coulé sur les parois du bol puis s'est épandu sur la toile cirée, recouvrant partiellement les miettes de pain qui saillaient par endroits. J'avais terriblement envie de poser mon doigt dans la flaque et d'agrandir ses contours en délayant les miettes dans le liquide brun clair, tiède, sournoisement visqueux qui étoilait la nappe comme une blessure un peu obscène.

Yvonne s'est levée pour prendre une éponge.

« *Ecoute*, a dit Rosa, en étendant la main comme pour arrêter le mouvement de sa mère, *je ne suis plus une petite fille ; c'est ma dernière année au lycée, ma dernière année avec vous, alors, s'il te plaît, ne me la gâche pas...*

– *Mais ce Cordel, ce Cordel*, s'est écrié Yvonne, *c'est indécent qu'un professeur, un homme de trente ans, coure après les jeunes filles ?* »

Rosa s'est bouché les oreilles et, d'un air excédé, s'est dirigée vers sa chambre. Yvonne l'a suivie. Je suis resté seul à table.

J'ai fermé les yeux : la moustache ridicule de Cordelette, son monocle prétentieux, ses nœuds papillons roublards, sont immédiatement venus, comme les signes distinctifs d'un personnage de bande dessinée, prendre place dans leur cadre. Sous mes doigts, roulée en boule dans la poche de mon pyjama, la dernière lettre de Cordel subtilisée à Rosa. Un ton vaguement sucré, imbuvable comme ce chocolat refroidi, là, sur la table.

Nous avons déjeuné tous les trois. Yvonne avait préparé un lapin à la sauce moutarde. Tonton buvait son vin à petites gorgées. Tous les dimanches, une bonne bouteille de bordeaux ; son mot d'ordre dominical : surtout ne pas se laisser abattre !

Je regardais sa large serviette maculée de jaune et de rouge et ses poignets de chemise criblés de minuscules chiures de peinture blanche. Il a levé son verre à la hauteur de ses yeux :

« *Savez-vous ce que Beaudonnet m'a appris : il a vu la bande de Mario traîner dans le quartier, tard, hier soir...*

– *Mario, le jeune maçon portugais*, a demandé Yvonne...

– *Oui*, a repris Tonton, *son père a été licencié en même temps que moi des tanneries. Mais, à lui, les banques n'ont pas voulu prêter d'argent pour monter une affaire... Il est venu me trouver, voilà quelques semaines, en pensant que je l'embaucherai pour mon service après-vente...*

– *Tu as refusé*, l'a interrompu Yvonne, *alors il s'est peut-être mis dans la tête de se venger.* »

Tonton a hoché la tête ; une moue sceptique a gonflé sa lèvre supérieure. « *Ce n'est pas totalement impossible, mais...* »

Il m'a regardé, l'œil brillant soudain :

« *Tu rencontres bien Mario, chez le corbeau...* »

NOUS nous retrouvions, en effet, deux soirées par semaine, chez l'abbé Bourgue. On répétait *les Nègres* à la salle paroissiale. La première était prévue à Noël, devant les vieux de l'hôpital. « *Ça nous occupait* », comme disait Yvonne. Ça occupait aussi l'abbé qui, depuis son rapatriement sanitaire d'Afrique, s'ennuyait ferme dans notre petite ville.

« *Alors, le Mario, tu ne pourrais pas le sonder*, a poursuivi Tonton, *feindre d'être braqué contre moi : faire, par exemple, comme si je te menais la vie dure, toi le pauvre orphelin battu, humilié, exploité par son oncle...*

– *Marcel, arrête, je t'en prie*, a protesté Yvonne, *tu ne vas pas continuer à embêter ce gosse* – puis, plus bas, – *ce n'est tout de même pas de sa faute si ses parents sont morts.*

– *Mais on ne sait jamais ce qu'il pense*, a dit Tonton en fronçant les sourcils. *J'ai des embêtements, moi : c'est notre gagne-pain, ce magasin... Et, lui, il paraît s'en foutre complètement.* »

Il a reculé sa chaise, a jeté sa serviette sur la table et, en évitant de me regarder, est allé se planter devant la fenêtre. En bas, dans la rue, on entendait les chiens de Beaudonnet aboyer ; leur patron devait rentrer de la chasse.

Le soir, j'ai demandé à l'abbé Bourgue si, dans le cas où l'évêché le réexpédiait en Afrique, il ne pourrait pas me prendre à son service. Avec ma santé solide, je pourrais être quelque chose comme son nègre.

Quelques jours plus tard, je rangeais des pitons dans un tiroir quand Lecoq, le fleuriste, est entré. Une immense gerbe de roses rouges gonflait son jabot.

« *Qu'est-ce que c'est que ce machin ?* a demandé Tonton ; *tu prends ma quincaillerie pour un momument aux morts...*

– *C'est pour votre fille Rosa*, a expliqué Lecoq, *elle a dix-neuf ans, aujourd'hui... Tenez, il y a un billet pour elle.* »

Lecoq m'a tendu une enveloppe blanche sur laquelle deux mots étaient écrits à l'encre violette : « *Pour Rosa* ».

« *On te doit combien ?* a demandé machinalement Tonton en marchant vers la caisse.

– *Tout est payé*, a assuré Lecoq ; *n'oubliez pas de couper de temps en temps la tige des roses, si vous voulez qu'elles tiennent.* »

Il parlait lentement, en détachant les mots, à la manière sournoise mais prudente d'un explorateur face aux représentants d'une tribu d'indigènes.

A la fin du déjeuner, Rosa a soufflé d'un coup ses dix-neuf bougies. Yvonne l'a serrée dans ses bras, et Tonton a levé sa coupe de champagne si haut que son coude a heurté le lustre aux bimbeloteries roses dont la coupe dessinait un cercle de lumière presque chaleureuse sur la nappe blanche. Rosa a renversé le visage en arrière, et son rire a jailli de manière si violente que sa mère l'a reprise dans ses bras :

« *Rosa, ma petite Rosa, calme-toi* – et à mon adresse, – *vite, vite, les cadeaux.* »

J'avais rêvé de lui offrir un boa en duvet rose pour ceindre son cou, ou mieux, ses reins, mais il aurait fallu que nous fussions tous les deux seuls, étendus nus sur une peau de jaguar devant l'immense cheminée en cinémascope des palais vénitiens.

Une brassée de cadeaux. Rosa passait sa langue sur ses lèvres en tirant le bout doré des ficelles. Tonton a réglé son Instamatic.

« *Attendez*, ai-je crié, *il y a encore un cadeau qui est resté dans le magasin.* »

Je suis remonté avec la gerbe de roses rouges que j'ai tendue à Rosa.

Elle a fendu l'emballage de papier cellophane avec un geste si brusque que j'ai cru un instant qu'elle voulait annuler ce cadeau, ne l'ouvrant sauvagement, presque vulgairement, que pour mieux en souligner la vacuité détestable.

Les mains d'Yvonne étaient crispées sur le dossier de la chaise.

« *Qui est-ce ?* »

J'ai sorti de la poche de ma blouse grise la petite enveloppe blanche. Rosa me l'a arrachée des mains, l'a ouverte fébrilement, se détournant vers la fenêtre pour lire le carton où courait l'écriture violette.

Sur le gâteau délaissé, la cire des bougies, échappant aux menues bobèches roses et blanches, avait coulé. Traces légèrement baveuses et brillantes qui, sur la croûte brune du gâteau, évoquaient le passage d'une limace.

« *Qui est-ce ?* a insisté Yvonne.

– *C'est Cordel*, ai-je fait tranquillement, *j'ai reconnu son écriture sur l'enveloppe.*

– *Ah ! Tu connais l'écriture de Cordel* », a dit Rosa en me regardant bizarrement.

Elle tenait la gerbe de roses serrée contre sa poitrine. Dix-neuf fléchettes rouges criblant le cœur ardent de ma cousine.

« *Quelle indécence*, a murmuré Yvonne d'une vois scandalisée, *abîmer une belle fête de famille... Aujourd'hui on confie nos enfants à des gens qui ne respectent rien...*

– *Je t'en prie, maman...* »

Tonton s'est mis à ricaner :

« *Dire que j'ai failli donner la pièce à Lecoq, ça l'aurait doublement fait marrer !*

– *Parce que c'est Lecoq qui est venu apporter la gerbe*, a gémi Yvonne en levant les yeux au ciel. *A cette heure, toute la ville doit le savoir.*

– *Savoir quoi ?* » a demandé calmement Rosa.

Elle a pris un vase sur le buffet et a commencé à y disposer les roses, laissant de côté les brins crispés d'asparagus.

« *Tu ne vas quand même pas mettre ces roses infâmes sous notre nez, dans le salon.* »

Rosa a fusillé sa mère du regard. « *Qu'est-ce que vous pouvez être mesquins ; Cordel a bien raison de le dire : vous êtes des pingres !*

– *Quoi?* a crié Tonton, en paraissant brusquement se réveiller, *ton rigolo nous traite de pingres ! « Pingres », c'est bien ce qu'il a dit ?*

– *Ce n'est peut-être pas le terme exact qu'il a employé* », a balbutié Rosa, en devinant le cheminement soudain d'une terrible petite idée dans le cerveau de son père.

Je fixais en face de moi sur la banale tapisserie frangipane du mur une longue et fine éraflure d'où suintait le plâtre. Une balafre dérisoire qui ne sautait pas, de prime abord, aux yeux, mais qui, une fois remarquée, imposait l'idée douloureuse qu'il ne serait pas facile de la masquer. A cause probablement de cette écume de plâtre d'un blanc sale tirant sur le jaune, insidieuse comme un filet de pus entre les lèvres d'une blessure mal close.

« *Je m'en vais aller dire un mot au proviseur du lycée*, a menacé Tonton, en avançant son gros visage écarlate au-dessus du gâteau d'anniversaire.

– *Tu n'oseras pas*, a soutenu crânement Rosa ; *tu sais bien que tu ne possèdes aucune preuve.*

– *Alors tu préfères que je fiche mon poing sur la gueule de ton Crevel !* »

Son visage était rudement congestionné. Il soufflait comme un bœuf, sa cravate coincée sous une de ses bretelles.

« *Marcel, tu vas avoir une attaque... Qui tiendra le magasin ?* »

Brusquement Rosa a éclaté en sanglots. Avec une fébrilité de naufragée, elle a arraché la gerbe de roses du vase, s'est précipitée vers la porte en serrant les fleurs contre son visage.

Les brins d'asparagus étaient éparpillés sur le gâteau qui, surnageant sur la table dévastée comme un carré de jardin, ressemblait à une grosse épave efflorescente.

Le soir, Rosa n'est pas allée à la surprise-partie où elle était invitée. Cordel est venu la chercher, sans oser sonner. Il est resté plus d'une heure à l'attendre dans sa voiture en stationnement devant le magasin. Je le surveillais depuis la fenêtre de ma chambre. Parfois, lorsqu'il allumait une cigarette, je devinais la brosse piteuse de sa moustache dans la lueur hâtive de l'allumette.

Yvonne et Tonton se sont couchés de bonne heure. Yvonne a posé un baiser mouillé sur mon front :

« *Tu pourrais peut-être aller dire bonne nuit à ta cousine... Essayez au moins tous les deux de vous raccommoder...* »

Mais Rosa avait fermé depuis longtemps, au pauvre vermisseau que j'étais, la porte de sa chambre.

APRÈS le départ de Cordel, je suis descendu dans la rue. Comme tous les soirs, Tonton avait sorti la grande poubelle en tôle émaillée bleue qu'il tenait de son père. On se passait les poubelles de père en fils dans la famille.

J'ai ôté le couvercle : elles étaient là, les roses, abîmées dans l'écume des épluchures et la vague cendrée des papiers gras. Les tiges n'étaient pas brisées : elles gisaient, intactes, leur bouquet habilement éployé. On aurait dit une mise en scène. J'ai allumé ma lampe de poche : elles se sont mises à flotter dans le cercle tremblant de lumière, de manière aussi artificielle que, dans ma tête, l'image du cœur chaviré de Rosa.

Vers minuit, l'abbé Bourgue m'a trouvé assis devant le magasin de Tonton.

« *Qu'est-ce que tu fais là mon petit Jean, avec ce pot de peinture, dans cette humidité, ce froid ?* »

J'ai dit que je venais de finir de peindre des réclames sur la vitre du magasin. Demain c'était le premier anniversaire de l'ouverture : Tonton voulait annoncer des promotions.

La poubelle était restée ouverte : j'ai lancé le pot de peinture à l'intérieur en imaginant l'éclaboussure blanche sur le rouge glacé des roses.

L'abbé a hoché la tête puis, s'approchant en titubant légèrement, il a glissé dans ma main un objet oblong et froid.

« *Tiens, tu peux jeter cela aussi, tant que tu y es. Bon anniversaire !* »

J'ai cru sentir la crosse d'un revolver, et instinctivement mes doigts se sont rétractés comme s'ils venaient de toucher la peau d'un serpent.

L'objet est tombé, heurtant durement les parois de la poubelle.

L'abbé s'était évanoui dans l'ombre.

Mais non, ce n'était pas un revolver !

Dans le cercle lumineux de ma lampe braquée sur la poubelle, parmi les roses que le blanc laiteux de la peinture paraissait brusquement avoir décomposées, surnageait le goulot doré d'une flasque de cognac vide. ■



AGNÈS LÉVY

* Maître de conférences ... l'université Paris-III

LIVRES

CREVEL, LE SUICIDE A LA BOUTONNIÈRE

par Pierre Drachline

Les surréalistes et leurs compagnons de route charment notre fin de siècle désabusée. Les éditeurs nous offrent, en réédition, un premier roman de René Crevel, le météore, des écrits journalistiques de Desnos parus au début de la guerre, et une curiosité littéraire de Delteil, ce dandy en colère.

« *ESSAYEZ, si vous le pouvez, d'arrêter un homme qui voyage avec son suicide à la boutonnière.* » Cette pensée de Jacques Rigaut (*Ecrits*, Gallimard) s'impose d'elle-même quand on examine de près l'existence de René Crevel, qui, dans la nuit du 18 au 19 juin 1935, fixa à son poignet gauche un morceau de carton sur lequel étaient simplement inscrits en lettres majuscules ses nom et prénom, et ouvrit le gaz.

Daniel – le narrateur de *Détours*, son premier roman, écrit dix ans auparavant, – expliquait qu'il userait de ce procédé s'il devait, un jour, se supprimer : *« Mon père, je choisirais un moyen discret pour ne pas faire tort à ceux qui portent mon nom. Une tisane sur le fourneau à gaz ; la fenêtre bien close, j'ouvre le robinet d'arrivée ; j'oublie de mettre l'allumette. Réputation sauve et le temps de dire mon confiteor. »*

Ainsi, donc, s'achevaient trente-cinq années d'une chasse à l'homme dans laquelle gibier et chasseur portaient le même masque. René Crevel rêva, vécut et écrivit son suicide avant de l'accomplir. Mais nul ne saura jamais ce qui le détermina vraiment à tirer sa révérence un soir de printemps.

Dandy, mondain, homosexuel, surréaliste, communiste, mais solitaire, René Crevel se sentait prisonnier de ce que les uns et les autres voulaient qu'il fût. Les analyses médicales qu'il venait de recevoir le condamnaient à un nouveau séjour en sanatorium. Plus, la préparation du Congrès international des écrivains pour la défense de la culture, qui, à l'initiative de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (contrôlée par le PC), devait se tenir à Paris du 21 au 26 juin 1935, avait remis le poète face à ses amitiés contradictoires. René Crevel ne sut pas choisir entre le surréalisme et le communisme, et il en souffrit. En effet, bien qu'il eût été exclu, en 1933, du PCF pour avoir approuvé le tract – *« la Mobilisation contre la Guerre n'est pas la Paix »* (in *Tracts surréalistes*, de José Pierre, Losfeld éd.) – qui dénonçait le pacifisme humanitariste de Barbusse et de Romain Rolland, René Crevel retrouva les faveurs du « Parti », en collaborant l'année suivante à *Commune*, organe de l'AEAR. La même année, il est vrai, il signait avec les surréalistes « La Planète sans Visa », qui protestait contre l'expulsion de Léon Trotski du territoire français.

Insultes

Intermédiaire volontaire, René Crevel s'était battu pour que ses amis surréalistes puissent s'exprimer lors du prochain congrès. Mais, las ! le vendredi 14 juin, André Breton, apercevant, boulevard Montparnasse, Ehrenbourg, qui s'était permis d'insulter les surréalistes dans un journal soviétique, mit ses actes en accord avec ses écrits. Après avoir courtoisement décliné son identité, le poète souffleta l'écrivain soviétique, imité aussitôt en cela par Benjamin Péret, qui avait le geste aussi vif que le poème. L'occasion était trop belle pour les staliniens, et André Breton et ses amis furent exclus du Congrès malgré René Crevel, qui essaya, une fois encore, de concilier ce qui, par nature, était inconciliable.

Quatre jours plus tard, cet homme encore jeune, qui, selon Philippe Soupault, était *« né révolté comme d'autres naissent avec les yeux bleus »*, explicita, peut-être, sa réponse à l'enquête sur le suicide (in *la Révolution surréaliste*, nº 2, 1925) : *« On se suicide, dit-on, par amour, par peur, par vérole. Ce n'est pas vrai. Tout le monde aime ou croit aimer, tout le monde a peur, tout le monde est plus ou moins syphilitique. Le suicide est un moyen de sélection. »*



René Crevel, dont les premiers textes furent publiés, en 1921, par la revue *Aventure*, n'avait pas encore adhéré totalement au surréalisme naissant lorsqu'il écrivit, en 1924, *Détours*, que l'on réédite enfin aujourd'hui. Dans une lettre à René Lalou, l'écrivain précisait ses intentions : *« J'ai déposé mon bilan. Oui.* Détours *n'est pas une autobiographie, et pourtant tous ceux qui me hantèrent comme des idées, tous les êtres dont je trouvai dans mes premières années la vie adhérente à la mienne s'y sont, sans que j'aie rien pu contre, donné rendez-vous. »*

Ce roman, qui a la saveur de l'inachevé, est un peu le « brouillard » des œuvres que René Crevel rédigera quelques années plus tard. Mais l'écrivain y règle déjà ses comptes avec une mère qui, on le sait, le conduisit, en 1914, devant le cadavre de son père qui venait de se pendre. Mme Crevel espérait sans doute que la leçon serait édifiante pour son fils alors âgé de quatorze ans. Elle le fut.

« Enfant sans gaieté, je pris l'habitude lâche de l'espoir », confie volontiers Daniel, le héros de *Détours*, qui voit dans sa mère un animal malfaisant dont il guette la chute. Cette femme, qui incarne, *« dans le genre maigre, la bourgeoisie dite de tête »*, a, selon l'adolescent, *« la voix trop brève, la main trop sèche pour qu'on pût croire à sa tendresse »*. Quant au père, un général, il rafraîchit une sénilité précoce avec de jeunes garçons.

René Crevel s'amuse à décrire la lente décomposition de cette famille bourgeoise dans laquelle les conventions et les apparences tiennent lieu de morale. L'écriture, comme exercice de cruauté, trouve là ses lettres de noblesse, et l'auteur nous avertit que la mise à mort de ses personnages ne saurait tarder.

Le général ayant perdu l'honneur des siens dans une banale affaire de mœurs, la mère se suicide. Quelle délectation, alors, chez le narrateur ! L'hécatombe continue puisque la sœur aînée et le père se donnent également la mort. Enfin seul ! peut chanter Daniel, qui essaie alors de dissiper l'ennui qui le gouverne. Mais tout n'est que comédie ! Et rien n'arrive à satisfaire l'appétit d'absolu de ce jeune homme qui se brise les dents sur ses contemporains. Les femmes l'attirent, mais il préfère les amours platoniques. *« La courbe d'un geste, le mystère d'un parfum, un mot qui chantait au milieu d'une phrase, seuls me donnaient le goût de leur présence »*, dit-il.

Comment fuir la neurasthénie ? Daniel finit par se perdre en lui-même et la lassitude s'empare alors de ceux qui lui servent de proches. René Crevel suggère férocement que les solitaires sont des lieux visités par des gens pressés.

« Les villes me semblèrent des gares où tout le monde descendait pour s'installer à nouveau dans d'autres trains qui allaient, eux, on ne savait trop où. » En une phrase – mais quelle phrase – l'auteur balaie les prétentions et les chimères des amateurs de voyage qui oublient un peu trop facilement que le cerveau d'un homme est à jamais grabataire.

René Crevel n'ignorait pas que l'on jugerait son premier roman cynique et désinvolte. Aussi écrivit-il à Paul Eluard : *« Mon cynisme est une mauvaise couverture. Mais comment me garantir du froid ? »* ■

● ***Détours*, de René Crevel, préface de Michel Carassou, Pauvert, 181 p., 89 F. Avec un remarquable dossier documentaire établi par Michel Carassou et Jean-Claude Zylberstein.**

Les éditions Pauvert réimpriment également *Mon corps et moi*, *la Mort difficile* et *les Pieds dans le plat*.

● **La revue *Europe* a consacré son numéro de novembre-décembre 1985 à René Crevel. Parmi de nombreuses études, on y trouve divers textes du poète lui-même, notamment huit lettres à Klaus Mann. Au même sommaire, une rencontre à Buenos-Aires avec Jorge Luis Borges, par Laurent Bouvier-Ajam (220 p., 60 F).**

DESNOS, MINE DE RIEN

« AVANT toute chose, il est bon que le critique littéraire présente son point de vue. »

C'est en 1941. Robert Desnos est journaliste et critique littéraire à *Aujourd'hui*, un quotidien que Francis Jeanson a dirigé en 1940, juste avant d'être arrêté. Il y écrit jusqu'en 1943. Les rubriques s'appellent « Aujourd'hui vous conseille de lire », « Interlignes », « Histoire de lire ». Il y est question d'un tas de choses, de livres, de faits divers, de morale, d'un bonhomme qui fait la manche d'une drôle de façon, en apportant à ses victimes désignées des poèmes à leur gloire. Flattées, ils sont généreux. Avoir la force et la légèreté de raconter ce genre d'histoires : en 1944, Desnos est arrêté, torturé, déporté à Terezin, où il meurt en 1945. Le funambule est tombé de son fil. Le savoir donne, bien sûr, une tension particulière à ces articles pleins de petites lueurs, de doubles sens.

Mais, lire *Mines de rien*, ce n'est pas un pèlerinage. C'est un bain de jouvence. Desnos, celui des *Chantefleurs et Chantefables*, s'enthousiasme pour le *Château des Carpates* de Jules Verne : *« On a toujours besoin de livres pour enfants. On les lit quelquefois à l'approche de la cinquantaine. Par exemple les romans policiers. »* Desnos fait aussi l'éloge du roman populaire, dans la tradition romantique chère aux surréalistes – qu'on se souvienne de la préface superbe qu'écrivit André Breton pour *la Femme cent têtes*.

De la générosité, mille idées à la seconde, des images pleines de diables, de précipices, de ciels d'orage. De l'aventure. Tout ce que ne sauraient aimer ni comprendre les médiocres qui *« feraient mieux de faire de la dentelle au fuseau ou des réussites »*, en ces années de délation, où les concierges tendent leurs petits poings dans les escaliers : *« J'irai le dire à la Kommandantur. »*

Mine de rien, Robert Desnos, avec une soi-disant circonspection, lance ses pieds de nez. A propos du *Grand Meaulnes*, par exemple : *« Provoquer le printemps, c'est entreprendre une lutte réconfortante »*. A mi-voix, soi-disant, il exaspère Céline, qui lui envoie l'huissier. Et puis il parle, et c'est le bonheur, de *Moby Dick*. Et il trouve le temps, ou le souffle, de faire l'andouille : *« Lisez* Fantomas, *après un tel conseil, je pourrais me reposer pendant un mois. »*

Alors, lisez Desnos !...

GENEVIEVE BRISAC.

● ***Mines de rien*, de Robert Desnos. Editions Le Temps qu'il fait. Collection « Pleine Marge ». Distribution Distique. 208 p., 96 F.**

DELTEIL, EN BOURLINGUE

QUAND il lui fallut songer à ses œuvres complètes (1), Joseph Delteil ne retint que six de ses livres : *« Tout Delteil en un seul volume et tout le reste au feu ! en fait, je condamne ainsi et détruis sans vergogne à peu près les trois quarts de mon œuvre »* ...dont cette *Jonque de porcelaine*, publiée en 1927 par Bernard Grasset, et reprise aujourd'hui par les éditions Collot (Carcassonne) et Le Temps qu'il fait (Cognac). C'est une histoire de marins que raconte Delteil, peuplée, comme il se doit, de chimères, de rosaires et de sirènes en écume de mer qui affolent compas, sextants et boussoles...

Une caravelle appareille donc, à l'aube du 15 mai 1442, pour les ports marchands de l'Asie orientale. Dieu voulant, *« la cale de* la Sainte-Estelle *serait remplie de cannelle, de bombasine et de courtisanes. Et un soir d'été, on rentrerait au port de Dieppe, à marée haute, en jetant sur les quais, pêle-mêle, des kilomètres de satin ras, des barres de morfil et des ballots de femmes jaunes »*. Mais, dans les eaux vertes des mers de Chine, flottent trois bouteilles blanches, trois *« lettres à l'eau »* sur papier de riz, trois signaux de détresse qui parlent au capitaine d'*« une femme qui souffre »*, enlevée par un mandarin patibulaire et condamnée, nue, à l'exil jaloux à bord d'une jonque de porcelaine : *« Mon cœur est vide... »*

Vaisseau et vaisselle

Aussitôt, changement de cap, et, malgré les avanies prémonitoires d'une mutinerie et d'un échouage, *la Sainte-Estelle* cingle vers le soleil couchant, 52° nord. Et c'est un curieux vaisseau blanc, lisse, froid et sonore que les Dieppois éperonnent ; et c'est une impassible idole qu'ils délivrent de ses chaînes d'or ; et c'est un bien rusé philosophe qu'ils écoutent disserter précieusement sur la folie de l'amour. Subjugués, ils ne voient pas le mandarin bourrer une dernière pipe de poison et orienter la jonque vers les rochers : *« Et ce fut la fin. Un vaste choc de vaisselle... »*

A l'origine de cette *« légende dieppoise »*, une simple étymologie prise au mot : c'est que vaisseau et vaisselle viennent du même bas latin *vascellum*, le récipient, le petit vase ; Delteil, sans vendre la mèche, joue donc sur le registre imaginaire d'un vaisseau qui serait en porcelaine de Chine, comme certaine vaisselle... Son écriture, très riche en termes d'accastillage, d'armement, de gréement, et sa verve habile, que n'effraie aucun exotisme, habillent ce prétexte léger comme un jeu de mots, d'une *« étoffe lucide »* et de *« cris savants »*.

Ecrit dans la foulée de textes qu'Aragon, Breton, Desnos avaient bruyamment reconnus, *la Jonque de porcelaine* reste en marge d'une œuvre brillante mais composite : après *Sur le fleuve Amour* que publia Mac Orlan en 1922, *Choléra* proche du dadaïsme de 1923, *Jeanne d'Arc*, qui obtint le prix Femina en 1925, et *les Poilus* en 1926, ce livre, qui s'offre apparemment comme une récréation, une diversion, témoigne d'un désir d'émancipation, de libération intellectuelle.

Delteil s'éloigne en effet du surréalisme dont l'autorité cacique de Breton va bientôt l'exclure officiellement (2), et se sent de plus en plus oppressé, dans son corps et sa raison, par la capitale et ses arcanes ; il amorce, dès 1927, un retour à ses propres valeurs d'élection : le travail de la terre, la faculté retrouvée des sens, la littérature comme une fête.

La Jonque de porcelaine serait alors l'un de ces chemins de traverse vers la lumineuse tuilerie de Massane, en Languedoc, où l'écrivain se retira avec sa femme en 1931. L'un de ces exercices d'imagination pure et irrécupérable, une transition joueuse, enfin, entre les coteries parisiennes et l'état totalement indépendant qu'il nomma, à l'heure du souvenir et du bilan mêlés, *la Delthellierie (3)*.

CLAIRE PAULHAN.

● ***La Jonque de porcelaine*, de Joseph Delteil, illustrations d'Alain Signales. Editions Collot/Le Temps qu'il fait. Distribution Distique. 128 p., 68 F.**

(1) Joseph Delteil : *Œuvres complètes*. 1961. Grasset. *(Sur le fleuve Amour, Choléra, Jeanne d'Arc, Saint-Don Juan, Jésus II, François d'Assise.)*

(2) André Breton : *Second Manifeste du surréalisme*. 1930.

(3) Joseph Delteil : *La Delthellierie*. Ed. Grasset. 1968.



par Pierre Drachline

famille bourgeoise dans laquelle les conventions et les apparences tiennent lieu de morale. L'écriture, comme exercice de cruauté, trouve là ses lettres de noblesse, et l'auteur nous avertit que la mise à mort de ses personnages ne saurait tarder.

Le général ayant perdu l'honneur des siens dans une banale affaire de mœurs, la mère se suicide. Quelle délectation, alors, chez le narrateur ! L'hécatombe continue puisque la sœur aînée et le père se donnent également la mort. Enfin seul ! peut chanter Daniel, qui essaie alors de dissiper l'ennui qui le gouverne. Mais tout n'est que comédie ! Et rien n'arrive à satisfaire l'appétit d'absolu de ce jeune homme qui se brise les dents sur ses contemporains. Les femmes l'attirent, mais il préfère les amours platoniques. *« La courbe d'un geste, le mystère d'un parfum, un mot qui chantait au milieu d'une phrase, seuls me donnaient le goût de leur présence »*, dit-il.

Comment fuir la neurasthénie ? Daniel finit par se perdre en lui-même et la lassitude s'empare alors de ceux qui lui servent de proches. René Crevel suggère férocement que les solitaires sont des lieux visités par des gens pressés.

« Les villes me semblèrent des gares où tout le monde descendait pour s'installer à nouveau dans d'autres trains qui allaient, eux, on ne savait trop où. » En une phrase – mais quelle phrase – l'auteur balaie les prétentions et les chimères des amateurs de voyage qui oublient un peu trop facilement que le cerveau d'un homme est à jamais grabataire.

René Crevel n'ignorait pas que l'on jugerait son premier roman cynique et désinvolte. Aussi écrivit-il à Paul Eluard : *« Mon cynisme est une mauvaise couverture. Mais comment me garantir du froid ? »* ■

● *Détours*, de René Crevel, préface de Michel Carassou, Pauvert, 181 p., 89 F. Avec un remarquable dossier documentaire établi par Michel Carassou et Jean-Claude Zylberstein.

Les éditions Pauvert réimpriment également *Mon corps et moi*, *la Mort difficile* et *les Pieds dans le plat*.

● La revue *Europe* a consacré son numéro de novembre-décembre 1985 à René Crevel. Parmi de nombreuses études, on y trouve divers textes du poète lui-même, notamment huit lettres à Klaus Mann. Au même sommaire, une rencontre à Buenos-Aires avec Jorge Luis Borges, par Laurent Bonnier-Ajam (226 p., 60 F).

ses propres valeurs d'élection : le travail de la terre, la faculté retrouvée des sens, la littérature comme une fête.

La Jonque de porcelaine serait alors l'un de ces chemins de traverse vers la lumineuse [illegible] Mossane, en Languedoc, où l'écrivain se retira avec sa femme en 1931. L'un de ces exercices d'imagination pure et [illegible], une vacation joueuse, entre les [illegible] parisiennes et l'état [illegible] ment indépendant qu'il nomme à l'heure du souvenir et du [illegible] mitié, *la Deltheillerie* (3).

CLAIRE PAULHAN.

● *La Jonque de porcelaine*, de Joseph Delteil. Illustrations d'Alain Siguenza. Editions Collot. Le Temps qu'il fait. Distribution Distique. 128 p., 68 F.

(1) Joseph Delteil : *Œuvres complètes*, 1961. Grasset. Sur le fleuve Amour, Choléra, Jeanne d'Arc, [illegible] Don Juan, Jésus II, François d'Assise.

(2) André Breton : *Second Manifeste du surréalisme*, 1930.

(3) Joseph Delteil : *La Deltheillerie*, Ed. Grasset, 1968.

LIVRES

QUAND ÉROS JOUE A DAME

par Monique Nemer

Réunis par Claudine Brécourt-Villars, chez Ramsay, cent cinquante extraits d'œuvres pour la plupart ignorées, couvrant près de deux siècles, affirment que les femmes, elles aussi, « écrivent l'amour ».



EROS ? Un angelot joufflu, carquois en bandoulière, c'est connu. Mais quel est le sexe de l'ange ? La tradition littéraire ne s'est pas embarrassée des arguties du concile de Trente : Eros est mâle. De Sade à Bataille, de Crébillon à Klossowski, seuls les hommes ont licence d'évoquer – ou de décrire – ce que le XVIIIe siècle nommait si allusivement le *« moment »*... De l'autre côté – c'est-à-dire du côté de l'autre – le silence, croyait-on, au moins jusqu'à des époques très récemment « libérées ».

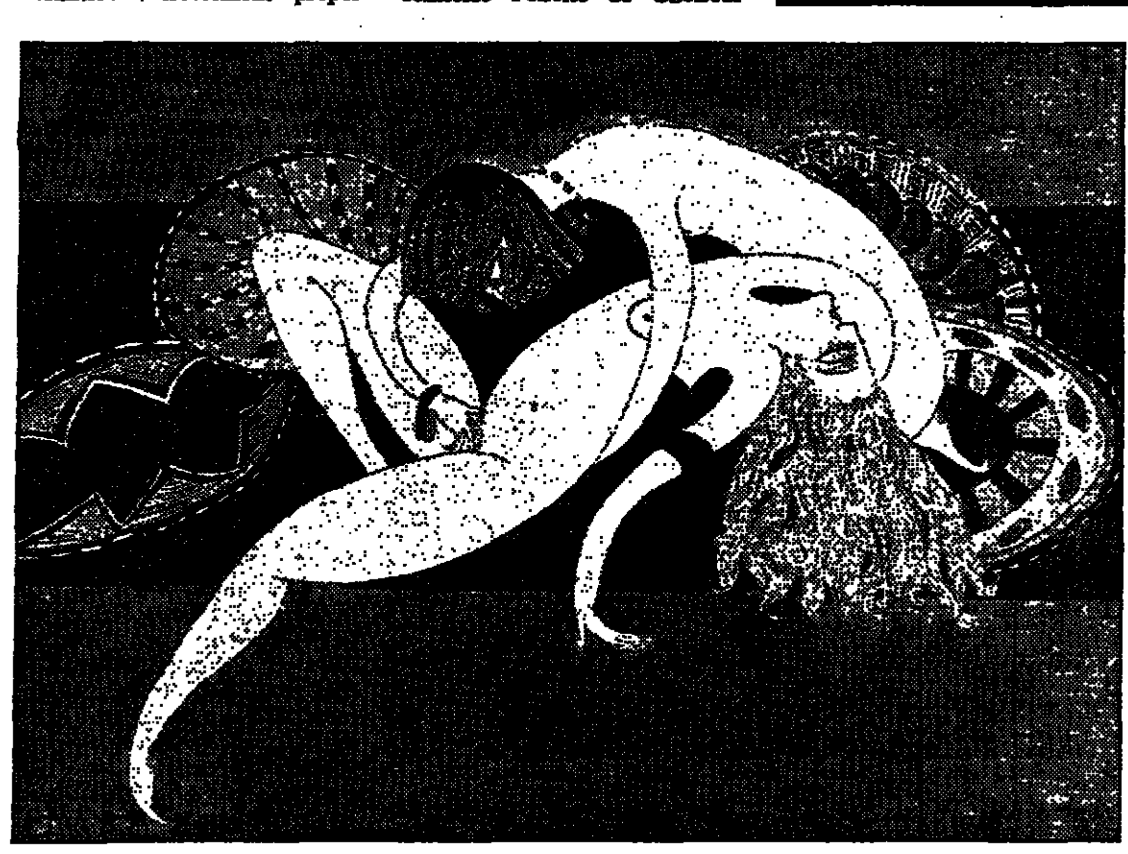
« Anthologie des textes érotiques féminins » : sur quatre mots, au moins trois pièges pour une telle entreprise. Parce que toute anthologie risque d'être taxée d'arbitraire. Parce que le terme d'« érotisme » a connu, depuis son apparition en 1861, un nombre de définitions directement proportionnel au flou de son emploi. Parce que le qualificatif même de « féminin » ne fut pas, dans cette minutieuse traque, d'éditions apocryphes en manuscrits dérobés, si facile à attribuer.

Rien n'est plus mystificateur que les noms d'auteurs – le plus souvent des pseudonymes – sur les couvertures de ces *Jolis Péchés des nymphes du Palais-Royal* ou autres *Fleurs de chair*. Si Miss F. Clary, auteur de *Petites Alliées*, badinant avec un goût douteux dans les tranchées, est sans doute un homme, Georges de Peyrebrune et Jean Bertheroy sont indiscutablement des femmes, comme Gérard d'Hourville – *alias* Marie de Hérédia.

Détournements, masques et travestis qui n'étaient pas tous dénués d'intentions secondes : imputer à Théroigne de Méricourt, la célèbre et fort vertueuse révolutionnaire, un *Catéchisme libertin « à l'usage des filles de joie »* dont elle ignorait tout, permettait l'utile assimilation de la subversion politique et de la transgression morale. On mesure ce qu'il fallut de vigilante érudition pour venir à bout de ces jeux retors du « qui est qui »...

Féminins donc, ces textes, mais érotiques selon quelle définition ? L'habileté de Claudine Brécourt-Villars et ce qui assure la cohérence de son propos est d'avoir donné au mot une acception délibérément historique en choisissant les textes qui furent ainsi qualifiés par leur époque, selon *« les discours de la censure, les condamnations en justice ou les jugements des ligues de moralité »*.

L'anthologie réfléchit alors comme un miroir les regards portés sur ces ouvrages et prouve, dans sa démarche, son sens. N'est-ce pas précisément parce qu'ils étaient écrits par des femmes que bon nombre de ces livres ont fait l'objet de critiques aussi indignées ? *La Revue des romans*, rendant compte en 1839 d'*Amélie de Saint-Far*, un livre pourtant plus effusif que grivois dû à la comtesse Félicité de Choiseul-Meuse, le dit clairement : *« Lorsque de tels tableaux ont été écrits par une femme, la pitié et le dégoût arrêtent la censure. »* Tableaux d'un érotisme torride, en vérité : *« Ernest, hors de lui-même, cède enfin à la vivacité de ses désirs. Le temple s'ouvre. Ernest se précipite sur sa victime qui vole au devant de ses coups ; leurs âmes se confondent, ils nagent dans une mer de délices. »* A vous couper le souffle !



**Aquarelles de Alice-France Drouart-Rousseau dite Cahout, 1925.
« Le charme qu'elle savourait la pénétra et la maîtrisa (...) Elle était près de Philippe et il ne se retirait pas. » (Sophie Pannier, 1828.)**

Lente conquête

On reste souvent médusé devant les attendus des jugements du temps, que Claudine Brécourt-Villars rappelle opportunément dans les notices présentant chaque extrait. Ainsi fustige-t-on, dans *les Litanies de la chair*, de Berthe de Nyse, en 1922, *« une précision toute documentaire »*. Qu'on en juge : *« Tes baisers ont fait chanter toutes les cordes/De mon corps tendu comme une harpe... »* En revanche, il faut un rare sens agreste pour lire *« un hymne éthéré à la terre maternelle »* dans ces vers de Marie Dauguet : *« Tes reins blessent mes mains nouées/Je t'ai baisé comme un rouge-gorge dans ma main. »*

L'introduction du recueil le souligne : elle fut bien lente, cette conquête du droit à l'expression féminine du désir et du plaisir. Encore n'est-elle pas exempte d'ambiguïtés et de contradictions : déferlement de l'*« écriture féminine »*, du *« rythme-flux »*, plus incantatoire dans ses proclamations que convaincant dans ses réalisations, tension irrésolue d'un érotisme libérateur – puisqu'il se dit tel – mais dont la thématique dominante est l'aliénation sur fond de mort.

Cette préface est aussi l'occasion de salubres remises en mémoire. Se souvient-on qu'en 1939 un décret-loi sur *« la protection de la famille et de la natalité »* fait figurer le délit d'*« outrage aux bonnes mœurs »* sous la rubrique éloquente de *« protection de la race »* ? Qu'en 1954 – avant-hier – l'Eglise s'opposa aux funérailles religieuses de Colette pour cause de *« débauche »* ? Que c'est en 1975 seulement que fut levée l'interdiction d'*Histoire d'O*, et encore, humour superlatif sans nul doute involontaire, pour *« vice de forme »* ? Et n'est-ce pas surtout pour rappeler cette condition fragile, toujours menacée, de l'érotisme féminin que Jeanne de Berg voulut paraître récemment à la télévision, à « Apostrophes », où elle présentait son livre *Cérémonies de femmes* (1) dans un mystère de nom et de voilette ironiquement ostentatoire ?

Les textes retenus par Claudine Brécourt-Villars ne sont pas moins révélateurs de ces alternances d'aveux et de réticences, d'audaces et de dénégations. Côté provocation, sinon voulue, du moins acceptée, l'étonnant *Monsieur Vénus*, de Rachilde, publié en 1884, roman d'un « homme objet » voluptueusement soumis aux désirs d'une femme dominatrice, qui valut à son auteur deux ans de prison et 2 000 F d'amende au terme d'un procès où avaient été retenus dix-neuf chefs d'accusation. Ou encore le *Manifeste futuriste de la luxure*, où Valentine de Saint-Point, en 1913, affirmait que *« ce n'est pas la luxure qui désagrège et dissout et annihile, ce sont les hypnotisantes complications de la sentimentalité, les jalousies artificielles, le pathétique des séparations et des fidélités éternelles, les nostalgies littéraires : tout le cabotinage de l'amour »*.

Côté soufre, celles qu'on appelait les « nietzschéennes », Marie de Hérédia ou Anna de Noailles, Renée Vivien aussi, la « Sapho française », l'archétype 1900 de la femme damnée. Mais côté sucre, que de pieuses sublimations, de moralisme douceâtre, de repentir anticipant la faute, comme ceux de *l'Idylle saphique* (1901), de Liane de Pougy, dont ni le titre ni l'auteur ne laissaient présager d'aussi vertueux refus des amours « contre nature ». Et que dire de ces « dépassements » tout contemporains du désir dans l'ascèse et les joies enfin épurées de la maternité ?

Ce que prouve surtout cette anthologie, c'est la connivence profonde de l'érotisme et de la littérature. C'est sans doute pourquoi les textes les plus anciens sont les plus délectables, dans leur prétendue discrétion : *« Le charme qu'elle savourait la pénétra et la maîtrisa (...). Elle était près de Philippe et il ne se retirait pas »*, écrivait Sophie Pannier, en 1828, dans *le Prêtre*... Qu'en termes galants ces choses-là étaient donc dites. Ou bien, de Madame de Choiseul-Meuse, en 1809 : *« Mon inexpérience doubla ma valeur à ses yeux, mais après m'avoir ôté pour jamais ce mérite-là, il me quitta. »* Le livre s'appelle *Entre chien et loup*. S'il était encore besoin d'une définition pour l'érotisme, d'où qu'il vienne, pourquoi pas celle-là ? ■

● ***Ecrire d'amour*, de Claudine Brécourt-Villars. Anthologie des textes érotiques féminins (1799-1984), Ramsay, 416 p., 165 F.**

(1) Grasset, 1985 (*le Monde* du 13 décembre 1985). Jeanne de Berg est le pseudonyme de l'épouse d'un écrivain français célèbre. En 1956 (deux ans après *Histoire d'O*), une œuvre de Jean de Berg, *l'Image* (dédiée à Pauline Réage) avait paru aux Editions de Minuit. Le bruit avait alors couru que ce pseudonyme était l'anagramme de « Je bande, R.G. » et dissimulait Alain Robbe-Grillet.

« L'OSTIAQUE », par Danièle Sarrera (1932-1949)

PUBLIÉ pour la première fois par *les Cahiers du Nouveau Commerce* (1), *l'Ostiaque* constitue, avec le *Chevalier du Trépan* et *l'Anthrope*, l'œuvre écrite vers 1947-1949 par une adolescente, née en 1932, et qui se serait suicidée à dix-sept ans.

On ne sait, semble-t-il, rien de plus de ce jeune auteur dont l'érotisme violent et mystique surprend encore aujourd'hui.

∴

107 fois l'homme s'est levé, 107 fois il a brisé la glace, 107 fois il a relevé la femme au rang de l'insecte dévorant. La mariée replie ses jupons pour n'avoir pas su aller jusqu'au point où le sexe devient si terrible en sa forme et en son esprit de labeur (quelle conscience !) que nul ne peut alors le posséder. Il serait trop épuisant, et j'y songe, de considérer les impostures acceptées d'une femme telle que moi lorsqu'elle se donne. Il faudrait la glace du plus grand Nord et sa fixe crédulité d'hivernante ; il faudrait la borne des bornes, la limite où se croisent les épées gelées de toute passion humaine ; il faudrait la puissance 107 fois successives et simultanées du bouc le plus lubrique (ô sainte Grande Catherine !) ; il faudrait un boulier de vingt mille boules pour compter les coups d'un tel sort.

J'ai crié si haut alors que s'acharnait l'enfant malheureux sur mon corps, j'ai crié si haut et si fort alors que les fourmis flambaient entre mes jambes, j'ai crié si haut et si fort et si tendrement alors que l'homme m'empoignait comme s'il empoignait son désir lui-même, j'ai crié si tendrement que cet enfant et ces fourmis et cet homme ne pouvaient déjà plus que disparaître, s'anéantir en des lieux inconnus à ma violence. Car mon cri n'est point de ceux qui sentent la dent et la salive, le palais et la langue.

Mon cri est dru comme un poison 107 fois jeté il avait l'allure d'un être aimé, gorge et poignets coupés. ■

(1) N° 19, 1974. Ces textes ont été établis, à partir du manuscrit, par Gérard Macé et Frédéric R. Tristan. Toutefois, *l'Ostiaque* avait déjà paru en extrait dans : *Poètes singuliers du surréalisme et autres lieux*, de A.V. Aelberts et J.-J. Auyquier, coll. 10/18, 1971.

RENCONTRE

UN PHILOSOPHE DÉCHIRE LE RIDEAU ROUGE

par Olivier Schmitt

Comment le plus jeune agrégé de philosophie français, André Engel, s'est-il converti à la mise en scène ? Par hasard, un peu, et par passion, une passion qui se nourrira de la rencontre et de l'amitié, surtout.

ANDRÉ ENGEL, homme jeune d'aujourd'hui quarante ans, a croisé le chemin, dans les années troublées de l'après-68, de Jean-Pierre Vincent et Gérard Desarthe, devenus depuis le metteur en scène et le comédien que l'on sait. Il quitte alors l'enseignement pour les planches. Avec succès.

Il n'est pas un de ses spectacles qui n'ait été remarqué. Sa personnalité, son originalité, outre une redoutable capacité à lire des textes difficiles et à les rendre accessibles, tiennent pour beaucoup dans sa volonté de sortir du théâtre à l'italienne pour trouver refuge dans des endroits surprenants et pourtant jamais saugrenus. Ainsi, l'an passé, son *Misanthrope* donné à Bobigny, dans la salle de la Maison de la culture transformée en haras et manège.

Il vient d'achever avec Claude Lelouch le tournage de *Vingt ans déjà* (surtitré *Un homme et une femme*) et prépare son prochain spectacle, coproduit par le Festival d'Avignon et la Maison de la culture du Havre, adapté de la *Venise sauvée* de Hugo von Hofmannsthal.

« Vous avez donné vos spectacles les plus récents dans des endroits plutôt curieux : *Dell'Inferno* dans une usine désaffectée ; *Lulu* au Bataclan, jadis célèbre café-concert ; *le Misanthrope* dans une salle transformée en haras. Etes-vous fâché avec l'espace théâtral classique ?

– Certainement. Le théâtre à l'italienne est un bâtiment, un lieu que l'on aménage de telle façon qu'il y a toujours d'un côté ceux qui écoutent, regardent, et, de l'autre, ceux qui jouent. La convention veut qu'il y ait abolition du quatrième mur, mais ce mur existe pourtant. La salle à l'italienne est donc l'histoire d'une séparation, la séparation des acteurs et des spectateurs. La présence des uns est complètement niée pendant le déroulement de l'histoire des autres.

» La salle à l'italienne est faite pour brimer le corps du spectateur : il est coincé dans un fauteuil, immobilisé dans le noir, silencieux, attentif ou somnolent. Bref, il n'existe plus à partir du moment où le rideau se lève. Que l'on soit adepte de la catharsis ou de la distanciation, d'Aristote ou de Brecht, de toute façon le spectateur n'existe que par procuration, à travers les déboires des autres.

» Accepter la convention théâtrale, c'est accepter tout cela. On peut la refuser. Avec Nicky Rieti pour les décors, Bernard Pautrat puis Dominique Müller pour la dramaturgie, nous avons cherché des endroits qui permettaient de ne pas recomposer cette relation-là. Je reproche à certains professionnels de sortir du théâtre sans savoir pourquoi et de reproduire ailleurs un rapport frontal où perdure la séparation.

» Ce qui m'a intéressé et amusé, c'est d'essayer de construire des spectacles où le public n'était pas acteur mais devenait le sujet d'une métaphore. Prenons trois exemples : *Kafka* et *Week-end à Yaïck*, donnés à Strasbourg, et *Dell'Inferno* à Paris. Dans *Kafka*, le public devenait client d'un hôtel ; dans *Week-end à Yaïck*, il était touriste ; dans *Dell'Inferno*, c'était un voyageur contraint, prisonnier d'un parcours allégorique, initiatique.

» Sa présence, sa masse, le fait que les spectateurs fussent ensemble dans certains spectacles, ou bien isolés, complètement atomisés dans d'autres, cela devenait presque le sujet du spectacle.

– Est-ce un parti pris, un postulat de votre travail ? Ou bien les textes eux-mêmes, votre lecture de ces textes, vous ont-ils entraîné hors du théâtre classique ?

– La première fois que je suis réellement sorti du théâtre, c'était pour montrer *Baal*, de Brecht, que j'avais lu comme un voyage. Pas un voyage autour de ma chambre, mais un vrai voyage. J'avais besoin d'espace, un espace que je qualifierais de « cinématographique ».

» Ce n'est en aucune façon un parti pris. Rien ne me ferait renoncer à un texte si j'étais intimement persuadé que j'ai quelque chose à dire sur ce texte. Rien : j'accepterais même de revenir à toutes les conventions.

» Cela a *failli* arriver pour le *Misanthrope*. C'était la première fois que j'abordais un classique, un classique *français*, en vers. Si je n'avais pas trouvé un producteur intelligent qui me laissât faire, je l'aurais probablement monté dans un théâtre à l'italienne. Mais j'ai eu raison de monter une pièce comme je l'ai montée dans la salle de Bobigny transformée en haras, niée par les chevaux, le sol, le rapport de la scène et de l'espace imparti au public. J'ai eu raison car c'est mon univers, la façon dont je lis Molière.


RICHARD BALTAUSS

– Accepteriez-vous tout de même de revenir à la convention ?

– Je n'en sais rien. Il y en a une que je n'accepte pas, que je ne tolère pas, qui m'est insupportable : les coulisses. Je n'ai jamais monté un spectacle où il y ait des coulisses. Il faut que l'on puisse croire, quand les acteurs disparaissent, qu'ils sont ailleurs mais dans l'univers de la pièce, et non dans la coulisse cour ou la coulisse jardin.

» Dans une salle à l'italienne, la convention *veut que, lorsque la* porte a été fermée – ce qui fait d'ailleurs toujours trembloter le châssis de bois du décor, – cela ne gêne personne puisque c'est « du théâtre ». Je trouve cela insupportable. Je préfère que les acteurs arrivent de nulle part, et dans ce cas je noie tout de brouillard, plutôt que de laisser comprendre que, deux secondes avant, le comédien était en train de se concentrer dans les coulisses.

– Votre solution est donc la création d'espaces que vous qualifiez de « cinématographiques ». Ne craignez-vous pas que l'on vous reproche – certains l'ont déjà fait – de vous être trompé de métier et de n'avoir pas choisi d'emblée la réalisation de films ?

– Je ne me suis pas trompé de métier durant ces quinze années de théâtre. Ce qui m'a permis d'être un metteur en scène ayant son originalité, c'est d'avoir eu des exigences hantées par le cinéma sur le terrain du théâtre. Cela m'a permis de m'amuser, de prendre du plaisir et de le faire souvent partager.

» Cela fait pourtant quinze ans que je le fais, et je commence un peu à m'épuiser. Qu'il soit temps *pour moi d'aller voir dans le* cinéma-cinéma si je n'ai pas des choses à y faire, sûrement. Mais je ne regrette rien et n'ai pas le sentiment de m'être trompé de métier. Le plaisir est venu au contraire de rêves de durées, d'espaces de cinéma qui, appliqués au théâtre et malgré les contraintes, *devenaient très jubilatoires*.

» On dit de mon travail qu'il recourt à une « scénographie cinématographique ». C'est faux. La durée et l'espace que je cherche à trouver au théâtre sont ceux du réel, ceux de l'histoire tout court et pas de l'histoire de l'art. Au théâtre, j'essaie de mettre en scène des effets de réel et pas des images. Comme le cinéma est beaucoup plus près du réel que le théâtre, on dit que mon travail est plus proche du cinéma. Non, il est plus proche de la réalité.

– Votre prochain spectacle, adapté de *Venise sauvée* de Hugo von Hofmannsthal, sera créé lors du prochain Festival d'Avignon et devrait être l'occasion de la réalisation d'un film avec l'aide de Raoul Ruiz. Est-ce pour vous le moyen de comparer théâtre et cinéma ?

– Si tout va bien, ce spectacle fera effectivement l'objet d'un film. Raoul Ruiz, cinéaste hanté par le théâtre, et moi, metteur en scène hanté par le cinéma, nous nous retrouvons depuis plus de huit ans pour élaborer des projets. Il fera en sorte que j'arrive à faire un film à partir du spectacle et surtout à éviter le piège de la retransmission théâtrale.

» Il y a un certain nombre de choses que l'on ne peut pas faire au théâtre et que l'on a pourtant envie de voir. Certains lieux, certaines durées, et ce qui est la clé de *voûte du cinéma, ce que* le théâtre n'offre jamais : le gros plan.

» *Nous avons commencé de* mettre en parallèle les points communs et les différences de la pièce et du film. Puisque nous ne voulons pas faire du théâtre filmé, le découpage, le rythme, les lieux et le texte seront différents. Quelque chose demeurera : les acteurs auront fréquenté leurs person*nages pendant* trois mois. *Ils* pourront donc aller chercher avec l'aide de la caméra des nuances qu'ils se seront peut-être interdites sur la scène ou devant les spectateurs.

– Vous venez *d'achever* le tournage du prochain film de Claude Lelouch, *Vingt ans déjà*. Vous avez fait là vos débuts de comédien et aussi, curieusement, de cinéaste, puisque vous interprétez le rôle d'un metteur en scène à sa caméra. Quels enseignements retirez-vous de cette expérience ?

– Travailler avec Lelouch et l'ensemble de son équipe – je citerai Arlette Gordon, responsable du *casting*, qui m'a permis de le rencontrer et qui interprète elle-même le rôle de mon assistante – a *été une joie de tous les* instants.

» Deux de mes souhaits les plus chers ont été *réalisés en une* expérience unique et formidable. J'ai été comédien et j'ai pu approcher une caméra, *j'ai vu ce qu'étaient* une Louma, un steadycam, une grue, une équipe. J'ai compris l'exigence d'une harmonie *dans* cette équipe. Mon personnage m'a permis de mettre les pieds là où aucun acteur ne se serait permis de les mettre : derrière la caméra. C'était mon rôle, et j'ai appris mille choses, notamment ce qu'est un cadrage, un objectif, un mouvement...

» J'en retiens aussi une terrible envie de ne pas quitter cette ambiance-là. *Or il se trouve que* j'ai de plus en plus de difficultés à savoir quel spectacle je monterai. Je viens de passer cinq mois de cauchemar avant de savoir que j'allais monter *Venise sauvée*, cinq mois à ne pas dormir, à chercher, à lire le répertoire et à ne pas choisir.

» Très franchement, le fait de faire l'acteur au cinéma m'a reposé d'une façon extraordinaire. Cela ne veut pas dire que le métier de comédien n'est pas angoissant, fatigant. Mais les douleurs ne sont pas ressenties de la même façon.

– Votre rencontre avec Claude Lelouch paraissait assez improbable. Elle a pourtant eu lieu. Comment Claude Lelouch, sentimental, peu ami des mots, et André Engel, intellectuel, réputé difficile, ont-ils pu s'entendre ?

– Lelouch et moi avons au moins un point commun très fort ; nous sommes sentimentaux tous les deux. La façon de l'exprimer n'est pas la même et, si je fais un jour du cinéma, les films que je ferai ne ressembleront probablement pas aux films de Claude Lelouch. Mais ce que je mets en avant dans mon travail, c'est l'aspect sensible des choses, c'est l'émotion. Lui aussi.

» J'ai rencontré Lelouch, on s'est vu, on s'est plu. Si cela surprend, tant mieux. On a pris des risques, mais on s'est très bien entendu. A aucun moment je n'ai été gêné de jouer un metteur en *scène tel que Claude Lelouch* voulait le voir parce que je ne l'ai pas trouvé si éloigné au fond du metteur *en scène que je suis*.

– Que pensez-vous du « système » Lelouch ?

– Je sais que j'ai été à l'aise dans mon travail avec lui et que je ne dois pas pour autant penser que je suis devenu comédien de cinéma. Sa méthode consiste précisément à mettre à l'aise des gens dont ce n'est pas forcément le métier.

» C'est quelqu'un qui parle peu, qui ne donne à lire aucune ligne du scénario, qui vous débarrasse complètement du souci de mémorisation du texte puisqu'on ne connaît pas son dialogue avant de tourner. C'est quelqu'un qui cherche la *spontanéité*, la *vérité*. Par moments, on a la possibilité de modifier son texte, par moments pas. Il a des exigences à lui, qu'il n'explique pas, et c'est très bien comme cela.

» Il y a des acteurs qui auraient horreur de ça. Personnellement, je trouve ça formidable. On est libre, on n'arrête pas de rêver sur le film puisqu'on ne le connaît pas, de rêver sur son personnage puisqu'on n'en sait que très peu de choses.

– Est-ce que quelque chose de lui vous touche assez profondément pour que vous vouliez vous en servir dans votre propre travail ?

– Il fait tout pour aller chercher la vie et non la reproduction de la vie dans un métier où la valeur suprême est le mensonge. Ce qui me touche, c'est tout ce qu'il essaie de mettre en œuvre pour faire surgir ce qu'il appelle « le plan » du film et qui n'est jamais autre chose qu'un regard vrai, une hésitation vraie, un lapsus vrai, une chute ou un sanglot vrai.

» Je cherche cela aussi au théâtre, lieu de l'impossibilité de créer des effets réels. Cette recherche est paradoxale, c'est de la folie dans ses termes mêmes, mais cette tension est l'intérêt de mon travail. Chez Lelouch, c'est la même chose. J'aime cet acharnement. » ■

Continuité
au Costa-Rica